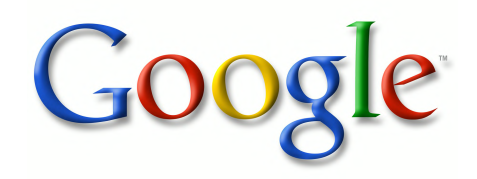








L'ÉGYPTE

PHARAONIQUE.

TOME II.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

L'ÉGYPTE

PHARAONIQUE,

OU

HISTOIRE DES INSTITUTIONS DES ÉGYPTIENS SOUS LEURS ROIS NATIONAUX,

PAR D. M. J. HENRY,

ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

TOME SECOND.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1846.

L'ÉGYPTE PHARAONIQUE.

PARTIE TECHNOLOGIQUE.

DE LA CASTE SACERDOTALE.

CHAPITRE PREMIER.

Astronomie et sciences mathématiques.

La théologie et la philosophie se confondaient, chez les Égyptiens, avec l'histoire de la nature; et leur ensemble formait cette haute doctrine qui constituait la sagesse ou la *sapience* de ce peuple.

Après avoir, dans la première partie de cet ouvrage, considéré cette sapience sous le point de vue de la religion et de la philosophie, il nous reste à l'examiner dans ce qui se rapporte aux besoins et à la satisfaction de l'homme; à constater quel fut son état dans la pratique, c'est-à-dire, à rechercher quelle influence cette *sapience* exerça sur le bonheur de la population, ou bien jusqu'à quel point les résultats de la science avaient pu être appliqués aux exigences et à l'agrément de la vie sociale. Dans cette nouvelle revue des monuments des connaissances artistiques des peuples les plus anciens du globe, nous suivrons l'ordre qui nous semble le plus méthodique. Nous commencerons par vérifier quel fut, pendant la durée de la période pharaonique, l'ensemble de l'astronomie pratique chez les Égyptiens, parce que l'astronomie est de toutes les

sciences celle qui honore le plus l'intelligence humaine. Nous passerons ensuite à l'état des connaissances géographiques à la même époque, parce qu'il nous paraît rationnel de savoir d'abord comment on entendait la distribution des hommes sur la terre et le partage des régions habitées, avant d'en observer les productions. Cette marche nous conduit immédiatement à l'histoire naturelle, et à l'agriculture, qui en est le complément. La médecine, avec les différentes branches dont elle se compose, se lie à l'histoire naturelle, et doit l'accompagner dans nos explorations; enfin, l'architecture, qui a couvert l'Égypte des monuments qui font l'admiration des siècles, et dont les savantes conceptions appartenaient à la caste sacerdotale, complétera cette première série, qui embrasse ainsi toutes les connaissances dont la pratique et l'enseignement étaient dévolus à cette première classe de la population. Cet ordre n'est pas cependant celui que nous aurions dû suivre, si nous avions voulu nous conformer strictement à l'ordre de distribution de ces sciences entre les différentes classes des prêtres, dans la hiérarchie sacerdotale : en effet, pendant que la médecine, qui est pour nous inséparable de l'histoire naturelle, n'était l'apanage que des prêtres de la seconde classe, celle des *pastophores*, l'architecture, comme toutes les études tenant aux sciences mathématiques, était dans les attributions d'une classe des prêtres de la première catégorie, celle des *arpedonaptes*.

La caste des gens de guerre venait après celle des prêtres : cette position sociale indique à l'ordre de nos recherches tout ce qui se rattache à la profession des armes et aux travaux de la guerre, avant de passer aux autres professions de la grande famille.

Quant aux attributions abandonnées à la caste du peuple, nous placerons en première ligne la pratique de la musique, parce que cet art était, en Égypte, l'exercice matériel d'une science spéculative tenant, comme nous

l'avons montré en parlant des nombres harmoniques, à l'histoire de la nature; art qui dans les temples appartenait à la dernière classe de la première catégorie de l'ordre sacerdotal, et qui, dans la dernière caste de la population, était un métier pour l'amusement de toutes les classes, exercé par des baladins et des musiciens ambulants. Les arts industriels viendront après celui de la musique, et nous terminerons cette revue par le commerce et la navigation, que les idées superstitieuses des Égyptiens repoussaient à la dernière ligne.

L'astronomie se montre comme une science accomplie dès l'antiquité la plus excessive, et les quatre peuples les plus célèbres des temps passés se disputent la gloire de l'avoir inventée : les Chinois, les Indiens, les Assyriens ou Chaldéens, et les Égyptiens, revendiquent également l'honneur de cette découverte. Il en est encore de cette science comme de toutes celles dont nous avons déjà indiqué l'origine. Les quatre grands peuples qui se placent au premier rang après la grande destruction que souffrit notre globe, furent aussi étrangers à l'invention de l'astronomie qu'ils l'avaient été à l'invention de l'écriture, qu'ils le furent à celle de presque toutes les autres sciences.

Perfectionnée par les peuples du premier âge du monde, l'astronomie arriva par héritage aux peuples postdiluviens, qui la laissèrent se corrompre, et qui l'auraient laissée, à la longue, s'éteindre complétement, si le génie des Grecs n'avait su, en s'emparant des lambeaux qui en subsistaient encore peu de siècles avant notre ère, pénétrer dans l'esprit des premiers observateurs, ressusciter les découvertes perdues, et préparer ainsi l'entière restauration de celle des connaissances humaines qui fait le plus d'honneur à l'intelligence des mortels. Le savant Bailly, écrivant l'histoire de cette science chez les anciens, est frappé du contraste des résultats comparés aux éléments, à l'époque la plus reculée du second âge; il ne peut s'empêcher de recon-

naître que, cultivée très-longtemps avant l'époque de ce second âge, cette science avait été oubliée ensuite et perdue sur la terre. « Quand on considère avec attention, « ajoute-t-il, l'état de l'astronomie dans la Chaldée, dans « l'Inde et à la Chine, ON Y TROUVE PLUTÔT LES DÉBRIS « QUE LES ÉLÉMENTS D'UNE SCIENCE (1). Ce sont des mé- « thodes assez exactes pour le calcul des éclipses, qui ne « sont que des pratiques aveugles, sans nulle idée des prin- « cipes de ces méthodes ni des causes des phénomènes; « certains éléments assez bien conservés, tandis que d'au- « tres, aussi essentiels, aussi simples, sont ou inconnus « ou grossièrement déterminés. — S'il est des peuples « aussi incapables de marcher que d'entrer dans la car- « rière des sciences, celui qui y est entré une fois par le « mouvement qu'il s'est imprimé à lui-même perdra-t-il « ce mouvement, et peut-il s'arrêter à jamais? » Voilà ce que Bailly résumait de ses méditations, et il n'hésitait pas à attribuer l'origine et la perfection de l'astronomie aux antédiluviens. On connait l'ingénieuse hypothèse de son peuple primitif (2).

C'est dans la science de la mesure du temps qu'on retrouve principalement les indices de l'état auquel était parvenue l'astronomie chez les différents peuples : c'est donc sur le règlement de l'année, telle qu'elle exista à l'époque la plus reculée de la période pharaonique, que nous devons d'abord porter notre attention.

Nous n'avons pas à nous occuper de la marche que dut suivre l'esprit humain pour parvenir à accommoder la durée de l'année avec le retour régulier des saisons; mais nous devons rechercher quelle était la durée réelle de cette année à l'époque du dernier grand cataclisme, parce que ce fut cette année-là que durent adopter les peuples héri-

(1) Ces mots sont ainsi en petites capitales dans le texte de Bailly, *Hist. de l'Ast. anc.*, I, 12.

(2) Bailly, *Lettres sur l'Atlantide.*

tiers de ceux qui venaient d'être en très-grande partie exterminés par cet immense désastre, ou, si l'on veut, que continuèrent à employer les survivants à ce même désastre.

Pour se rendre raison de certaines sommes de temps d'une longueur presque incompréhensible, en prenant au sérieux et comme réelle cette longueur imaginaire, certains écrivains ont fait parcourir à l'année égyptienne toute sorte d'intervalles : ainsi, Suidas la réduit à la durée d'un seul jour (1), ce qui est absurde; Censorin la compose de deux et de trois mois; Solin porte le nombre de ces mois à quatre; d'autres l'élèvent jusqu'à six; mais, en se torturant ainsi l'esprit, tous ces écrivains n'ont eu en vue qu'une chose, celle de raccourcir des temps incompatibles avec la chronologie de la Bible. Cette excessive longueur donnée à la période des temps qu'on désigne sous le titre de fabuleux, n'est que le résultat d'une progression tenant au système des nombres harmoniques; progression qui, mettant en quelque sorte un chiffre logarithmique à la place de celui qu'on voulait laisser mystérieux, déroutait le vulgaire, mais était très-bien comprise par les adeptes, qui avaient la clef de l'énigme. Élève du sacerdoce égyptien, Moïse aussi a usé de ces nombres mystérieux, et c'est sous cette forme qu'il présente la succession de ses patriarches, dont il compte l'âge par siècles.

On ne peut pas douter que les révolutions si courtes de la lune autour de la terre n'aient dû fixer d'abord l'attention des hommes, et que, dans l'enfance de toute science, on n'ait commencé par prendre pour l'unique mesure du temps l'intervalle si bien marqué des lunaisons consécutives. Mais il est tout aussi certain que dès que les hommes commencèrent à entrer dans la voie de l'observation, il

(1) Suidas, *verbo* Ἥλιος.

leur fut facile de reconnaître que les levers et les couchers du soleil n'avaient pas toujours lieu aux mêmes points de l'horizon; que lorsque cet astre paraissait le matin derrière telle montagne, et disparaissait le soir derrière telle autre, les jours devenaient courts, froids et pluvieux; que lorsqu'il se levait derrière telle autre colline, et se couchait derrière telle autre les jours étaient longs, chauds et secs. En remarquant encore que, parvenu à tel point de la colline ou de la montagne, le soleil ne passait jamais outre, qu'il revenait au contraire sur ses pas, ils durent en conclure une période nouvelle qui, renfermant la somme des jours écoulés dans l'intervalle mis par cet astre entre son arrivée et son départ du point qui semblait lui servir de limites, donnait la longueur de l'année réelle. Il semble donc impossible que, pour tout peuple un peu observateur, l'année solaire, la seule applicable à l'agriculture, n'ait pas existé en même temps que sa division en lunaisons. Comprendrait-on alors que les antédiluviens, qui sont reconnus pour avoir créé par leurs observations et poussé si loin la science de l'astronomie, que les peuples du second âge, qui avaient hérité de ces connaissances, fussent restés si en arrière de la longueur véritable de l'année? Mais Moïse lui-même leur montrait une année composée de douze mois au moment du déluge. Les différentes combinaisons de ces chronologistes n'étaient donc évidemment que des subterfuges pour raccourcir des masses de siècles qu'on croyait d'une valeur numérique réelle, et qui ne pouvaient pas s'accorder avec d'autres nombres aussi peu réels que les premiers, et auxquels un esprit de religion rétréci les forçait d'asservir toutes les chronologies.

L'année héritée des antédiluviens était donc véritablement composée de douze mois; mais à combien de jours ces douze mois élevaient-ils cette année? Quoique à cet égard le secours de l'Écriture sainte soit assez incomplet, cette Écriture nous met cependant sur la voie d'arriver

aussi près de la vérité qu'on peut le désirer en des matières aussi obscures.

Sans nous égarer dans les différents systèmes qui font parcourir à l'année antédiluvienne une foule de termes entre 336 et 360 jours, n'ayons égard qu'au seul texte de la Genèse.

Il faut reconnaître d'abord que, si on voulait tenir un compte rigoureux des différents nombres qui sont mentionnés dans la narration du déluge, on pourrait en déduire une année, non pas seulement de 360 jours, mais de 400, ou même de 424, suivant qu'on donnerait au mois une longueur de 28 ou de 30 jours (1) : mais en négligeant toutes les circonstances de détail, qui ne font qu'embarrasser le calcul, et ne prenant pour base de ce calcul que les deux principales époques du cataclysme, son commencement et sa fin, on voit que la durée de l'année dont se sert Moïse ne peut être moindre de 360 jours. Suivant le texte précis du vingt-quatrième verset du septième chapitre, les eaux prévalurent sur la terre pen-

(1) Exemple : il pleut pendant quarante jours, et l'inondation se maintient pendant cent cinquante jours (*chapitre* VIII[e], *vers.* 3);

ci..	150 jours.
Après l'échouage de l'arche, il s'écoule, avant la sortie de la colombe, quarante jours; ci.......	40
De la première sortie de la colombe à la seconde, sept jours; ci..................................	7
De la seconde sortie à la troisième, encore sept jours; ci..................................	7
Pour le premier mois tout entier, à vingt-huit jours de longueur; ci..........................	28
Pour la fraction du second mois, dix-sept jours; ci..	17
Restant du septième mois, après la sortie de l'arche, onze jours; ci...............................	11
Pour les 8[e], 9[e], 10[e], 11[e] et 12[e] mois entiers, cent quarante jours; ci........................	140
Total....	400 jours.

A trente jours le mois, le total serait de 424 j.

dant 150 jours, à partir de celui où Noé entra dans l'arche jusqu'à celui où le vaisseau s'arrêta sur une montagne. L'entrée de Noé est du dix-septième jour du deuxième mois, l'échouage de l'arche est du dix-septième jour du septième mois : l'intervalle entre le 18 du deuxième mois et le 17 du septième est donc de cinq mois entiers. En divisant par cinq les 150 jours si clairement indiqués pour la durée de l'inondation, il en résulte pour chacun de ces cinq mois une longueur juste de trente jours : il n'est donc pas douteux que ces mois ne fussent solaires, et non point lunaires, comme l'entend Eusèbe. Ainsi :

Pour le premier mois tout entier,	30 jours;	
Pour la fraction du second mois,	17	
Pour trois mois entiers et deux parties,	150	durée de l'inondation;
Pour la fraction du septième mois,	13	
Et pour les cinq derniers mois entiers,	150	
Durée totale de l'année,	360 jours (1).	

L'année antédiluvienne a donc été de trois cent soixante jours au moins. Mais, en rendant compte du cataclysme, Moïse n'entre pas dans le détail de la composition de l'année, ce qui était inutile à sa narration; et il ne nous dit pas, par conséquent, si à la suite du dernier mois il n'y avait pas un nombre de jours épagomènes pour compléter la longueur de cette même année. Cassini pense que l'année primitive était plus longue que la nôtre. Faisant remonter aux antédiluviens le cycle de six cents ans dont

(1) Gébelin arrive au même résultat par un calcul différent.

17e jour du 2e mois, entrée dans l'arche..	0
17e jour du 7e mois, diminution des eaux..	150
1er jour du 11e mois, les montagnes se découvrent..................................	104
1er jour du 1er mois, Noé lève le couvercle.	60
De là au 17 du 2e mois....................	46
Total....	360 *Hist. du Calend.*

par le Flav. Josèphe, il trouvait que la longueur de leur année excédait de 2′ 48″ celle de notre année grégorienne, déterminée à 365 jours 5 h. 48′ 48″. Mais cette grande année de six cents ans n'est évidemment, comme le reconnaissent plusieurs savants, que le *Néros* des Chaldéens, dont il a plu à Flav. Josèphe d'attribuer la connaissance aux patriarches. (1) Loin que l'année du premier âge du monde ait été plus longue que la nôtre, tout montre qu'elle devait être plus courte. Si l'année antédiluvienne avait eu une longueur égale à celle qu'elle eut après le déluge, les postdiluviens, qui héritaient de toutes les connaissances de leurs devanciers, n'auraient eu qu'à conserver le calendrier tel que ceux-ci le possédaient, sans y faire aucun changement; car personne ne supposera sans doute que les hommes qui avaient vécu pendant une durée de siècles inappréciable, et qui avaient créé l'astronomie, science toute d'observation, n'eussent pas su déterminer la véritable longueur de l'année : leurs successeurs n'auraient pas été obligés, par conséquent, de tâtonner pendant tant de siècles pour arriver, d'observations en observations et de correction en correction, à la connaissance de la longueur réelle que cette année postdiluvienne devait avoir. Concevrait-on que les Égyptiens, par exemple, qui avaient conservé intactes pendant si longtemps les institutions des peuples primitifs, eussent renversé à plaisir une théorie astronomique parfaitement combinée, pour en fonder une dont l'inexactitude devait les frapper après un petit nombre d'années; et qu'au lieu d'en revenir alors aux principes de leurs pères, ils eussent adopté une marche bizarre, qui aurait exigé d'eux de nombreux siècles d'étu-

(1) Le *Néros* des Chaldéens était une période de six cents ans, qui avait pour unité le *Sassos*, de 60 ans, et, pour multiple le *Saros*, de 36,000 ans. Cent vingt saros, ou 432,000 ans, formaient la masse de temps que les Chaldéens mettaient entre la création et le déluge, ainsi que le témoigne Abydène.

des, avant de pouvoir ramener l'année solaire à ses vrais éléments? Cette année vague, que nous trouvons établie aux temps qui suivirent de très-près le grand désastre, est donc la démonstration complète d'un allongement survenu dans la durée de l'année tropique après le cataclysme; elle nous indique avec toute certitude que l'année primitive ne fut que de 360 jours, comprenant douze lunaisons de trente jours chacune. Ce serait donc à la perturbation produite dans la révolution de notre planète par la cause même de l'immense catastrophe, que seraient dus tout à la fois l'allongement de la révolution solaire et le raccourcissement de l'année lunaire, laquelle perdait à peu près en longueur ce que l'autre gagnait en excès (1).

(1) En admettant que l'année luni-solaire fut composée de 360 jours avant le déluge, ou de douze lunaisons de 30 jours chacune, il s'ensuivrait que la perturbation qui aurait causé un dérangement dans le diamètre de l'orbite de la terre aurait eu lieu au moment de la pleine lune, temps où cet astre est le plus éloigné du soleil, et que cette perturbation aurait légèrement rapproché la terre de son satellite. Ce rapprochement aurait ainsi raccourci la révolution de la lune de tout le temps, à peu près, dont s'augmentait la révolution de la terre. En effet, l'année solaire étant maintenant de 365 jours $5^h\ 48'\ 48''$, et l'année lunaire étant de 354 jours $8^h\ 48'\ 36''$, la première aurait acquis, dans ce mouvement, son excédant
de .... $5^j\ 5^h\ 48'\ 48''$
pendant que l'année lunaire aurait perdu.... $5^j\ 15^h\ 11'\ 24''$
Différence en plus. $9^h\ 22'\ 36''$

Il est assez remarquable que le mot *chodesh*, qu'emploie Moïse pour désigner les mois, dans le récit du déluge, au lieu de celui *ierahh*, dont la signification est *mois*, *lune*, exprime tout renouvellement quelconque, mais particulièrement les néoménies. Les Égyptiens savaient bien pourtant que les mois lunaires n'étaient pas de trente jours, de leur temps : le souvenir de la durée des lunaisons primitives avait-il été conservé par la tradition? Qui pourrait l'affirmer? qui pourrait le nier?

Gébelin ne pouvait pas comprendre qu'une année aussi défectueuse que l'année vague eût pu satisfaire les antédiluviens, qu'on nous peint, dit-il, comme des personnes éclairées, industrieuses, et douées

L'année solaire se trouvait donc, avant le déluge, d'un nombre de jours exactement divisible par trente; et chaque lunaison répondant à cette période, les peuples du second âge, qui ignoraient la perturbation éprouvée par la révolution annuelle de la terre, durent continuer à commencer leurs mois à la nouvelle lune, et à compter, comme faisaient leurs devanciers, pour une année entière douze lunaisons successives; mais ils reconnurent bientôt que les néoménies arrivaient plus tôt qu'elles n'auraient dû le faire d'après les documents de leurs ancêtres. Cependant, ce ne fut qu'à mesure que les années s'accumulaient, qu'ils remarquèrent qu'un changement était survenu aussi dans le retour périodique des saisons (1) : après une certaine suite d'observations et de notations, ils furent convaincus qu'il fallait ajouter cinq jours de plus à la longueur de l'année primitive. On corrigea donc l'année astronomique; mais cette correction ne fut introduite définitivement dans le calendrier de l'année civile, qui était l'année vague, que longtemps après.

Nous avons dit, dans l'histoire chronologique des pharaons, que, suivant les calculs de M. Biot, cette correction a dû avoir lieu en l'année julienne 1780, année en laquelle la notation des douze mois se trouvant en con-

d'une longue vie; et il en conclut que l'année de 360 jours convenait aussi parfaitement « au premier monde qu'elle convient peu à l'état « du monde échappé du déluge. » Quant à la cause de cet allongement de l'année postdiluvienne, il ne sait s'il faut l'attribuer à un ralentissement du mouvement de la terre, ou à l'inclinaison de son axe, qui de parallèle qu'il aurait été avec celui du soleil, en vint à former un angle de 43° 1/2, fraction qui, suivant lui, n'est pas dans l'ordre naturel. *Monde primitif*, *hist. du calend.*, p. 125.

(1) Des Vignoles, dans sa *Forme de l'année ancienne*, a démontré que les peuples des premiers empires postdiluviens commencèrent tous par ne compter que 360 jours à l'année.

Pour ces détails tout spéciaux, voyez les savants travaux de M. Biot sur l'astronomie des Égyptiens.

cordance rigoureuse avec le lever héliaque de Sirius, lequel présidait au commencement de la crue du Nil, coïncidait ainsi avec la distribution des saisons qu'elle était destinée à représenter; et nous avons vu que cette année appartient, ou à peu près, au règne de l'avant-dernier roi des hykshos (1). La théogonie des derniers temps, qui voulait étendre son mysticisme allégorique sur la nature entière, consacra cette addition des cinq jours par la fable de la grossesse de Rhéa et la naissance de ses cinq enfants dans un intervalle de temps qui n'appartenait ni aux mois ni à l'année; elle avait consacré de même le souvenir de l'année primitive par des pratiques religieuses, comme la cérémonie des 360 coupes de lait que les prêtres de Philæ offraient sur le tombeau d'Osiris; les 360 urnes d'eau du Nil que ceux de la ville d'Acanthos versaient dans un tonneau percé (2), origine de la fable grecque des Danaïdes. On ne peut pas douter aussi que ce ne soit à ce nombre de 360 jours de l'année primitive qu'il faille attribuer la division du cercle en 360 parties, et le système de numération sexagésimale qu'on trouve établi chez tous les peuples dans la plus haute antiquité, et que les postdiluviens conservèrent de leurs ancêtres. Quel autre motif que celui d'une division numérique, qu'on pouvait considérer comme indiquée ainsi par la nature elle-même, aurait pu faire prévaloir, dans les sciences, ce système bizarre sur celui, bien plus commode et plus facile, de la numération décimale, que présentait à l'homme le nombre des doigts de ses mains? Une année de 360 jours, formant une division de six sexagésimes, entraînait la division des cercles de la sphère en autant de parties; et de là le calcul sexagésimal appliqué, non-seulement à l'as-

(1) Les plus anciennes traces de la connaissance des épagomènes, sur les monuments, ne remontent pas au delà de la XVIII[e] dynastie.

(2) Voyez Creuzer, *Rel. de l'ant.*, et les *notes de M. Guigniaut.*

tronomie, aux parties du jour lui-même par les Indiens, et aux fractions des heures par tous les peuples, mais encore à des divisions que ce système ne pouvait partager exactement. Les prêtres étant la classe savante à qui appartenait la correction de l'année par l'addition des épagomènes, et Thoth étant supposé l'auteur de toute découverte, c'est à ce dieu que devait être et que fut attribuée cette correction, déguisée par le génie allégorique sous la fable de Thoth gagnant à la lune la partie de dés dont les cinq jours avaient été l'enjeu (1). L'invention de ces cinq jours supplémentaires, introduite si longtemps après dans le calendrier, avait eu pour objet de raccorder l'année civile avec l'année astronomique; mais cette addition ne satisfaisait pas complétement à la nouvelle durée qu'avait acquise la révolution de la terre après le déluge : c'est ce qu'on avait très-bien reconnu. On savait que le surplus de longueur de l'année solaire était d'environ un quart de jour; et, pour corriger les défectuosités de l'année vague, on avait composé une grande année qui embrassait, dans sa vaste révolution, autant d'années de 365 jours qu'il en fallait pour que l'excédant d'un quart de jour dont cette année vague anticipait sur la révolution solaire formât une année entière; ce qui portait cette grande année à 1461 années vagues, répondant à 1460 années corrigées. L'apparition de l'étoile *Sothis* ou *Sirius* (2), si brillante dans le ciel, ayant servi de point fixe pour les observations et la correction de l'année, le cycle de 1460 ans avait été

(1) Jablonski, *Panth. ægypt.*

(2) Sothis était un des noms sous lesquels Isis était vénérée. Champollion a trouvé dans les peintures des monuments des preuves d'une relation constante entre l'étoile Sothis, considérée comme l'astre d'Isis, et le mois de Thoth, considéré comme le premier mois de l'année. Les inscriptions hiéroglyphiques de ces tableaux donnent à la déesse le nom d'*Isis-Thoth :* voilà donc Thoth confondu aussi avec Isis. Voyez *tome* I, *chapitre* v.

nommé cycle sothiaque (1); mais, suivant M. Biot, quoique l'existence de ce cycle soit un fait incouteste, les Égyptiens ne s'en servirent jamais pour déterminer les époques chronologiques, du moins, ajouterons-nous, dans les déterminations astronomiques gravées sur les monuments. Quand on voulut fixer invariablement sur ces monuments pharaoniques une époque précise du règne de ces princes au moyen de tableaux astronomiques, on se servit, dit M. Biot, d'un cycle plus savant, et qui, composé de 1505 années vraies, embrassant 1506 années vagues, était fondé sur la durée moyenne que la théorie de l'attraction assignait à l'année solaire, à ces époques reculées (2) : c'est ce cycle, dont le savant académicien a calculé la longueur sur les notations recueillies par Champollion dans les peintures du Rhamesseum.

Les Égyptiens avaient donc connu la longueur exacte de l'année, et ils savaient de combien la révolution de la terre autour du soleil s'était augmentée par l'effet de la

(1) Diodore prétend que les Thébains se vantaient d'avoir inventé la philosophie et l'astronomie, parce que la beauté de leur climat permettait d'observer dans un ciel brillant et pur le lever et le coucher des astres; et il ajoute, dans un autre endroit, que nulle part les observations astronomiques ne pouvaient se faire avec autant d'exactitude qu'à Thèbes. C'est là de la jactance de la part des prêtres de son temps. L'astronome de l'expédition française en Égypte, Nouet, dont l'autorité est d'un bien plus grand poids, dément Diodore et ceux qui l'ont trompé. Suivant ce savant, « le tour de l'horizon (en Égypte) est toujours tellement chargé de vapeurs, que « dans les belles nuits on ne voit jamais d'étoiles à quelques degrés « au-dessus de l'horizon, dans les seconde et troisième grandeurs; « et que le soleil même, à son lever et à son coucher, se trouve entièrement déformé. » Il est bien évident, d'après cela, que jamais on n'a pu observer exactement le lever héliaque d'aucune étoile: ce n'est donc pas sur le lever héliaque de Sirius que la durée de l'année put être déterminée si rigoureusement, puisque ce lever n'offrait qu'une indication vague et difficile à observer.

(2) Voyez Biot, *Rech. sur l'annee vague des Égyptiens.*

perturbation survenue dans l'orbite de notre planète, dans la grande crise géologique du globe ; mais, par principe de religion, ou par tout autre motif moins noble, ils la tenaient extrêmement secrète ; et, tout en livrant aux savants ou sages étrangers qu'ils instruisaient, les mystères les plus secrets de leur théologie, jamais ils ne leur firent part des moyens qu'ils employaient pour amener la concordance entre les deux années dont les termes étaient si différents : ce ne fut que lorsque les Grecs, maîtres de l'Égypte, purent pénétrer dans la connaissance intime de toute la partie réservée de l'instruction du sanctuaire, que, par la traduction des mémoires des prêtres égyptiens, ils parvinrent à savoir tout ce qu'on leur avait si soigneusement caché jusque-là (1).

(1) « Avec le temps et à force d'attention, ils (Platon et Eudoxe) « obtinrent de ces prêtres d'Héliopolis, très-instruits en astronomie, « mais fort mystérieux et peu communicatifs, la connaissance de « quelques théorèmes ; mais les barbares leur cachèrent la plus grande « partie de ce qu'ils savaient : (ainsi par exemple) ils ajoutaient aux « 365 jours les portions additionnelles de jour et de nuit (néces- « saires) pour compléter l'année ; et cependant la durée de cette « période fut ignorée des Grecs, ainsi que bien d'autres choses, jus- « qu'à ce que les astronomes modernes en eussent pris connaissance *au* « *moyen des traductions en langue grecque des mémoires rédigés par* « *les prêtres.* » Strabon, XVII.

Les Égyptiens faisaient usage de courtes périodes de trente ans, dont la sagacité de Champollion a su reconnaître l'indication sur les monuments, et que M. Biot a soumises au calcul pour connaître quelle relation elles pouvaient avoir avec l'année solaire : voyez ce travail si important dans ses *Recherches sur l'année vague*, dans les Mémoires de l'Institut, *Acad. des sciences*, tome XIII, p. 674. Ce sont ces courtes périodes qui étaient exprimées hiéroglyphiquement par une branche de palmier, à l'extrémité de laquelle est suspendue une espèce de lanterne, et dont les feuilles, indiquant les années successives, sont marquées par le style que Thoth tient dans sa main pour fixer une date chronologique. Au renouvellement de ces périodes on célébrait une de ces grandes fêtes nommés *panégyries* ; et le roi sous le règne de qui un de ces renouvellements avait lieu

La réserve mystérieuse gardée à l'égard des étrangers au sujet de la correction de l'année, peut se comprendre jusqu'à un certain point : mais ce qui serait absolument incompréhensible, ce serait que les cycles, tant de quinze cent cinq (1) que de quatorze cent soixante années, ayant déjà terminé l'un et l'autre deux fois leur révolution à l'époque où Moïse quitta l'Égypte, ce législateur, qui était l'élève des prêtres et prêtre lui-même, suivant Manéthon et Chéremon, n'en eût rien su, et qu'il eût donné à ses Hébreux une année défectueuse qu'il fallait corriger par intervalles, au moyen de l'intercalation d'un treizième mois. Mais que sait-on de l'année hébraïque primitive? absolument rien. D'accord sur ce point avec tout le sacerdoce égyptien, Moïse en tint secrets lui-même les éléments mystérieux; et n'ayant pas jugé à propos d'en consigner les principes dans ses livres, nous sommes restés dans l'ignorance la plus complète de ce qui s'y rapporte. L'année hébraïque ne put être que celle que connaissaient les Égyptiens; mais à cet égard, tout ce qui précède la grande captivité nous est complétement inconnu. Après leur délivrance, les Juifs adoptèrent définitivement l'année chaldéene, à la-

s'en faisait un titre, en se qualifiant de « seigneur des périodes de 30 ans. »

Outre ces cycles de 30 ans, les Égyptiens en connaissaient de 369 lunaisons ou 9125 jours formant 25 années vagues; et c'est en multipliant par ce cycle celui de 1461 années vagues, qu'ils composaient le grand cycle de 36,525 ans, qui comprenait les prétendus règnes des dieux, des demi-dieux et des hommes. Le cycle de 25 ans portait le nom de cycle d'Apis, parce que le bœuf Apis ne pouvait pas vivre plus de 25 ans. Par le fait même de l'introduction de la durée des règnes des hommes dans cette période, on voit bien que son institution date de l'époque grecque.

(1) Suivant le savant Laplace, la période qui serait résultée du calcul rigoureux des années vagues, pour faire coïncider le Thoth de l'année vague avec celui de l'année vraie, aurait dû être de 1508 ans environ. *Syst. du monde*, I, 3.

quelle ils étaient accoutumés depuis si longtemps; et ce n'est qu'à partir de là que leurs écrivains ont commencé à nous parler de l'année juive, laquelle ne fut conséquemment que l'année assyrienne : quant aux calculs chronologiques fondés par rétrogradation sur les années des cycles, les Égyptiens durent toujours commettre des erreurs, parce qu'ils ignoraient la précession des équinoxes. Ce fut Hipparque qui, sous le ciel d'Alexandrie, comparant, le premier, les observations de l'épi de la Vierge, faites cent soixante ans avant lui, du même observatoire par Timocharès et Arytille, reconnut un mouvement lent du ciel, qui portait les étoiles d'occident en orient. Avec la connaissance de la précession des équinoxes, l'astrologie, qui dans les derniers temps joue un si grand rôle dans l'histoire des Égyptiens comme dans celle des Chaldéens et des Chinois, n'aurait joui d'aucun crédit, ou aurait dû recourir à des opérations plus compliquées, puisque, ainsi que le remarque fort bien Lalande, l'homme qui serait né sous l'influence du Scorpion naissait réellement sous l'influence toute contraire de la Balance.

On a contesté, et avec raison, aux Égyptiens la découverte du zodiaque, dont bien des écrivains placent l'origine dans la Chaldée ou dans l'Inde. L'identité de figures données aux constellations par les Indiens, par les Chinois, par les Grecs-Égyptiens conduit naturellement à cette conséquence, que tous les peuples ont pris leur sphère à la même source, et que cette source est asiatique (1). Ce

(1) Voyez, pour l'Inde et l'Égypte, le tableau des signes dressé par MM. Jollais et Devilliers, *Description de l'Égypte, A., mém.*, tome I, Quant aux constellations de la sphère chinoise, voyez *Essai sur l'origine des chiffres et des lettres*, par M. Paravey, et le rapport de M. Delambre sur cet ouvrage.

« Tout prouve qu'au temps d'Eudoxe même le zodiaque ne ser-
« vait encore qu'aux astronomes; cette invention nouvelle n'entra
« dans le cercle des opinions vulgaires ni à cette époque ni dans le

qui montre bien que l'introduction de la connaissance du zodiaque en Égypte fut très-tardive, c'est que jamais, dans ce pays, on ne l'accommoda à son climat, quoique la disposition de ces signes asiatiques y fût en opposition constante avec l'ordre des saisons. Les crues du Nil et ses débordements sont tout pour l'Égypte : sans une inondation suffisante, la disette dévore cette terre ; pour elle, le Nil est la vie ou la mort. Les crues commencent en juillet et se continuent jusqu'au mois d'octobre ; et cependant, pas un des signes de ces quatre mois n'offre le rapport, même le plus indirect, avec ce phénomène vital ; et l'allégorie, si familière au génie égyptien, si bien incorporée à ses habitudes, n'a jamais fait figurer sur le zodiaque le fleuve, ses mouvements ni ses bienfaits (1) ; elle n'y a pas davantage fait figurer la diminution et la rentrée des eaux dans leurs limites hivernales : point de lutte entre Osiris fécondateur et Typhon dévastateur, point de larmes d'Isis pour augmenter les eaux, ni de cercueil d'Osiris pour les diminuer ; rien qui se lie aux personnages de cette famille symbolique, qui pendant les neuf derniers siècles de la monarchie remplit toute la religion. Suivant Horapollo, le Lion, était le symbole de l'inondation, mais seulement parce que le Lion est le signe zodiacal du mois de juillet, pendant lequel les eaux commençaient à s'enfler ; car qu'a de commun, même allégoriquement, la figure du Lion avec les eaux du fleuve? Ce que nous dit Plutarque, que

« siècle suivant. La religion ne s'en empara point, le langage poéti-
« que y demeura toujours étranger.... », *Journal des savants*, compte rendu d'un opuscule de M. Letronne *sur l'origine des zodiaques prétendus égyptiens*.

(1) Théon dit que, suivant Achille Tatius, les Égyptiens donnaient à l'Hydre le nom de Nil ; mais on est en droit de s'étonner que ce nom-là ait été donné à une constellation extra-zodiacale plutôt qu'à l'un des signes répondant à la saison de l'inondation. Voyez Théon, *Arati Phenom.*

les Égyptiens plaçaient des muffles de lion aux fontaines, parce que cet animal est le signe zodiacal de l'inondation, est une invention après coup. On a comparé la Vierge à Isis; mais Isis n'a jamais été considérée comme vierge, puisqu'elle devint grosse dans le sein même de sa mère; et la Vierge du zodiaque tient en main, au lieu du sistre, symbole d'Isis, l'épi, symbole des moissons, qui n'ont lieu en Égypte que plusieurs mois après. Au lieu de la Vierge, c'est Thoth que le zodiaque égyptien aurait dû montrer, puisque c'est dans le mois d'août que commençait le premier mois de l'année égyptienne, dédié, comme on sait, à cette divinité. Macrobe, qui, regardant le zodiaque comme originaire de l'Égypte, s'efforce d'en expliquer les signes, prétend que le Verseau est l'indice de la force du soleil pompant les eaux et les vapeurs pour en former les pluies : mais qu'a de commun la pluie avec le climat de l'Égypte qui la connaît si peu, et la force aspirante du soleil avec l'image d'un homme versant au contraire de l'eau avec des vases; circonstance singulière qui avait déjà frappé des écrivains de l'antiquité? Les figures qui ont existé de tout temps dans le zodiaque démontrent donc que le berceau de cette invention fut hors de l'Égypte, et que le zodiaque, tel qu'il se trouve figuré sur les monuments égyptiens, ne fut introduit dans ce pays que par les Grecs (1).

Les Égyptiens des derniers temps comptaient sept planètes ou astres erratiques, et, comme les anciens et les modernes jusqu'au dix-huitième siècle, ils comprenaient dans ce nombre le soleil et la lune, en en excluant la terre, quand le système de la position de cette planète au centre du monde prévalut sur le système contraire.

(1) M. Letronne pense que le zodiaque ne remonte en Égypte pas plus haut que les deux derniers siècles avant notre ère, et que l'invention en est due aux Grecs, qui même n'en ont fait usage qu'assez tard.

Aristote nous apprend que les Égyptiens, pour tout plier à la doctrine de la décade, dans la théorie des nombres harmoniques, avaient supposé une dixième sphère céleste ayant un mouvement propre, à laquelle ils donnaient un nom traduit par les Grecs en celui d'*antichthona*, quoique dans la réalité il n'y en eût que neuf de visibles (1). Ces neuf globes étaient, d'abord les cinq planètes : Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure; plus, le soleil et la lune : ou bien pour ceux qui, comme les pythagoriciens, plaçaient le soleil au centre du monde, au lieu de cet astre, la terre, qu'ils considéraient comme une étoile faisant sa révolution autour du foyer commun; puis une neuvième sphère, qui était celle des étoiles fixes, ou ce qu'on appelait le firmament. Mais cette neuvième sphère laisse beaucoup à désirer. S'il est bien constant, bien avéré que les anciens aient toujours ignoré, jusqu'au deuxième siècle avant notre ère (et en cela le doute même n'est pas permis), la précession des équinoxes, comment ont-ils pu accorder un mouvement au ciel des étoiles fixes, ce qui détermine précisément cette précession? Et cependant, d'après la doctrine de Pythagore, d'Aristote, de Plutarque, et de tous ceux qui parlent de dix sphères, toutes avaient leur mouvement propre! Mais comment l'antiquité comprenait-elle cette sphère des étoiles fixes? Considérait-elle le firmament comme la coupole d'une sphère concave circonscrivant tout le système de l'univers? Quoi qu'il en soit, il restera toujours à s'expliquer sur cette dixième sphère invisible, sur cette *antichthona* supposée. Il nous répugne singulièrement de croire, il ne peut même entrer dans notre pensée que les savants qui avaient combiné, d'après des observations réunies pendant un nombre de siècles indéterminé, tant autour du ciel que dans les profondeurs de la terre,

(1) Aristote, *Metaphys.*, I. *De Cœlo;* Plut., *de Placit. Philos.*, III, 11; idem, *de Anima procreata*.

le système cosmogonique, aient inventé une dixième sphère imaginaire, dans l'unique but de trouver dans la composition de l'univers dix globes qui répondissent aux idées qu'ils s'étaient faites sur le mystère du nombre dix. Si ces savants ont parlé de dix sphères, ne serait-ce pas qu'ils en auraient réellement observé dix, y compris la sphère équivoque des étoiles fixes? Cette dixième sphère ne saurait être un satellite : les anciens ne les soupçonnèrent jamais. Privés des moyens d'explorer le ciel à l'aide de lunettes (1),

(1) Des écrivains, tels que Dutens et Caylus, n'ont pas refusé aux anciens la connaissance des lunettes ; mais si les astronomes avaient pu reconnaître un satellite à l'aide d'un moyen mécanique, ils auraient également reconnu les autres ; et alors le nombre des astres errants aurait été bien plus considérable qu'ils ne l'ont fait. Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie ancienne*, a réuni aussi plusieurs opinions qui lui feraient croire à la connaissance des télescopes par les anciens ; et il parle d'un passage du *Shastah*, d'après lequel les Indiens auraient connu quinze mondes ou quinze planètes, en comprenant dans ce nombre les satellites ; et il s'étonne qu'on n'en ait pas compté 16, comme ils existent réellement ; mais ces mondes-là sont, chez les Indiens, un sujet mythologique et non astronomique ; ce n'est même pas quinze, mais vingt-un mondes, que porte la tortue placée sur le grand serpent. Ces mondes forment trois grandes régions subdivisées en sept sphères, qui sont la résidence des planètes, dont le nombre se trouve, par conséquent, égal à celui que connaissaient les Égyptiens et les Chinois. Voyez à ce sujet les *Religions de l'antiq.* de M. F. Creuzer, *explication de la pl. XXe du tome premier.* A tous ces sentiments il n'y aurait d'ailleurs qu'une réponse : Si les antédiluviens avaient connu les lunettes, eux qui ont institué l'astronomie, cette connaissance mécanique serait restée à leurs successeurs, et elle n'aurait pas péri généralement partout, quand tant d'autres instruments moins importants et appropriés à des sciences moins généralement suivies sont venus jusqu'à nous. Si un peuple d'entre les postdiluviens avait eu connaissance du télescope, et qu'au moyen de cet instrument il eût aperçu les satellites, il n'aurait pu s'empêcher d'apercevoir aussi l'anneau de Saturne, masse céleste bien autrement remarquable, et phénomène bien plus digne de fixer l'attention. Les anciens n'ont connu que l'art d'isoler, au moyen d'un tube obscur, les corps célestes de la lumière qui, en les entou-

ils ne purent en aucun temps compter d'autres astres que ceux que l'œil nu peut découvrir. Il existe dans le ciel quatre très-petites planètes : Cérès, Pallas, Junon et Vesta, qui, placées à une très-petite distance les unes des autres, occupent à peu près la place qu'assignait à une planète encore inconnue la progression double reconnue depuis si longtemps par Képler dans les intervalles des orbes planétaires, et où tant d'astronomes l'avaient cherchée si longtemps en vain. L'extrême petitesse de ces quatre corps célestes, qui paraissait à Lalande sortir de toutes les règles connues, eu égard à la place où elles se trouvent dans le ciel (1), fit supposer à Olbers qu'elles n'étaient que les fragments d'une grosse planète qu'une cause extraordinaire aurait fait éclater en différents morceaux continuant à se mouvoir autour du soleil avec des vitesses presque égales, mais à des inclinaisons différentes, dépendantes de la direction dans laquelle les avait lancées l'explosion ; et Lagrange calcula même quelle serait la force d'explosion nécessaire pour déterminer un pareil brisement (2). Ce qui n'a été considéré que comme une hypothèse ingénieuse et probable serait-il donc une vérité historique ? et l'explosion qui aurait brisé cette planète coïnciderait-elle avec cette autre explosion qui, sur notre propre planète, en soulevant une chaîne de montagnes d'un pôle à l'autre, compromettait à un si haut degré son existence ? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider ; nous ajouterons seulement que les peuples du premier âge ayant vu cette planète rouler comme les autres dans le ciel, auraient pu l'introduire dans leur catalogue astronomique, et que les

rant empêche de les bien distinguer ; et c'est de ce tube que parle Strabon dans son premier livre.

(1) Lalande, *Bibliog. astronom.*

(2) Lacepède, *les Ages de la nature*, tome I. Dans les idées de ces savants, l'explosion reconnaîtrait pour cause l'accumulation et l'inflammation subite d'une immense quantité de gaz élastiques.

peuples qui vinrent après eux, ne l'apercevant plus et n'en pouvant découvrir les débris errants au milieu de l'espace, purent supposer que leurs devanciers n'en avaient parlé que d'une manière fictive, et qu'ils ne continuèrent à en faire mention eux-mêmes que par cette raison que nous donne Aristote, que dix astres errants étaient nécessaires pour mettre le système planétaire en harmonie avec la théorie des nombres mystérieux.

Suivant Diodore, les observations des Égyptiens étaient si précises, qu'ils pouvaient prédire le retour des comètes (1); mais ce passage est suspect à Pingré, qui fait remarquer que ni Eudoxe, qui apporta en Grèce la connaissance des mouvements des planètes, ni Conon, qui avait fait d'amples recherches sur les éclipses de soleil observées en Égypte, ne parlent des comètes; ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'ils en avaient puisé quelque connaissance en Égypte. « Ces passages, ajoute ce savant, « m'autorisent à conclure que nous devons, il est vrai, « regretter la perte des observations chaldéennes et égyp- « tiennes; que nous y aurions puisé de grandes connais- « sances sur les mouvements des planètes, et surtout sur « les éclipses de soleil et de lune; que nous aurions pu « même y rencontrer des apparitions de comètes au nom- « bre des effets produits par les différents aspects des au- « tres corps célestes, mais que nous y aurions cherché en « vain des observations de comètes plus détaillées que « celles que nous trouvons dans les auteurs grecs et la- « tins, et que, surtout, la théorie des comètes que nous « y aurions puisée n'aurait pu être qu'absolument fausse, « et destituée de tout fondement (2). »

Il en est de même des éclipses; Thalès est le premier

(1) « Souvent même ils prédirent les tremblements de terre, les inondations, l'apparition des comètes. » *Diod., trad. de M. Miot.* I, 81.

(2) Pingré, *Traité des comètes*, partie I, chap. 2.

à qui l'antiquité ait accordé la gloire d'avoir prédit la première éclipse de soleil, et d'avoir appris aux Grecs quelle en était la cause; mais Lalande n'est pas très-convaincu de la réalité de cette prédiction, et il pense que si le fait a eu lieu réellement, Thalès n'a pu la prédire que par le moyen de la période générale de 18 ans et 11 jours, dont il aurait puisé la connaissance chez les Égyptiens ou les Chaldéens, car on n'en était pas encore, selon lui, au point de pouvoir prédire les éclipses par un calcul exact du mouvement de la lune (1).

Ce qui a occupé plus particulièrement les derniers peuples du second âge, c'est moins l'avancement de l'astronomie que l'étude des influences des astres; influences dont ils cherchaient à découvrir les effets, d'abord sur l'agriculture, premier besoin des hommes, et par suite sur leur santé, ensuite sur les événements naturels résultant de la marche du soleil combinée avec les mouvements de la lune; et on en vint enfin à supposer aux mouvements des astres une influence directe sur l'avenir et sur la destinée de l'homme. A mesure que la pureté primitive des sciences se perdit, l'astrologie augmenta de puissance, et on finit par se persuader qu'au moyen de certaines formules tirées de la position respective des astres au moment de la naissance d'un enfant, on pourrait prédire tout ce qui lui arriverait d'heureux et de malheureux dans le cours de sa vie. Ainsi, l'astrologie, qui avait commencé par être agraire à raison de ce besoin si naturel de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de l'agriculture, finit par devenir généthliaque, et par fournir des horoscopes aux parents qui voulaient connaître d'avance les chances qui attendaient, dès le berceau et dans le cours si hasardeux de la vie, l'enfant dont leur tendresse saluait la naissance avec tant de bonheur.

(1) Lalande, *Astronomie*, tome I, § 301, 322.

Des écrivains ont fait sortir la science fallacieuse de l'astrologie des temples de la Chaldée, d'où elle aurait été transportée en Égypte par Abraham; mais cette opinion ne s'appuie sur aucun fait. Nous sommes même fondés à croire que cette science fut inconnue à l'Égypte pendant toute la durée de sa première période historique; nous en jugeons par le silence de Moïse, dont rien, dans ses lois, n'a trait aux influences astrales, soit pour en approuver la doctrine, soit pour en combattre le préjugé. Si le législateur d'Israël interdit à son peuple la contemplation du soleil, de la lune et des étoiles, ce n'est que pour défendre à des gens sortant de l'Égypte, Égyptiens même en grande partie, et imbus de toutes les superstitions locales, de faire de ces corps célestes l'objet de leurs adorations; c'est uniquement pour les empêcher de tomber dans cette idolâtrie qui, à force d'allégories et de symboles, éclipsait entièrement le dieu de la création, et qui dégradait le vulgaire en Égypte comme dans les autres nations. Si l'astrologie apotélesmatique avait déjà composé ses thèmes généthliaques au départ des Hébreux, Moïse l'aurait connue, et il en aurait été le partisan ou l'adversaire : partisan, il l'aurait recommandée; adversaire, il l'aurait combattue, lui qui attaquait si vivement toutes les erreurs, qui proscrivait avec tant de sévérité tous les genres de divinations connus de son temps. Ennemi juré de toutes les fourberies et de toutes les superstitions, aurait-il omis de proscrire celle qui place la nature entière sous l'influence bénigne ou maligne de ces mêmes astres dont il redoute la contemplation dans l'intérêt de l'unité de Dieu, qui, prenant l'homme au berceau, prétendait présager la somme de sa destinée jusqu'à son entrée dans la tombe? Mais si cette science était encore étrangère à l'Égypte sous les premiers rois de la dix-huitième dynastie, elle y fut ensuite cultivée, soit qu'elle y ait pris naissance, comme le dit Hérodote, soit qu'elle y eût été importée

de l'Assyrie; et deux écrivains, *Petosiris* et *Necepsos*, composèrent un traité qui en exposait la méthode. Le dernier de ces noms, qui est identique avec celui donné par Manéthon au troisième pharaon de la vingt-sixième dynastie, semblerait faire supposer que l'introduction ou l'invention de l'astrologie en Égypte ne remonte guère au delà du huitième siècle avant notre ère. Ce ne fut toutefois, à ce qu'il paraît, que sous la domination des étrangers que les thèmes généthliaques commencèrent à être en vogue, et ce n'est que dans les caisses de momies gréco-égyptiennes qu'on a rencontré jusqu'ici des représentations zodiacales indiquant l'horoscope du défunt; ce n'est aussi qu'à la même époque que ces mêmes représentations furent gravées sur les monuments (1). Avant ce temps, les tableaux astronomiques gravés sur les parois des temples avaient pour objet de fixer d'une manière invariable l'âge du monument par l'expression de l'état du ciel au moment où le prince faisait exécuter ces décorations, ce qui avait ordinairement lieu à l'époque de son couronnement.

C'est à l'anthropologie que furent principalement appliquées les influences des astres. L'action de la lune sur la terre, si remarquable par son influence sur les marées, ne pouvait manquer de lui en faire accorder une sur l'homme même; et cette influence une fois admise sur les organes humains, on crut ne pouvoir soustraire l'homme à l'influence des autres corps célestes; aussi : à l'état de santé comme à l'état de maladie, le corps humain fut-il toujours considéré comme nécessairement et fatalement soumis aux mouvements et aux dispositions des globes errants dans l'immensité du monde. Chaque individu fut censé naître sous l'influence d'un de ces astres, et condamné

(1) Voyez, à ce sujet, les *Observations sur l'objet des représentations zodiacales*, par M. Letronne.

à en subir jusqu'à sa mort toutes les conséquences, bonnes ou mauvaises.

Indépendamment de ces influences générales auxquelles était soumis tout homme venant au monde, et qui maîtrisaient sa destinée, il était d'autres influences particulières qui, à toutes les heures du jour, s'exerçaient sur quelque partie spéciale de son corps. Champollion a trouvé dans le tombeau du successeur de Rhamsès Méiamoun, tombe d'un si grand intérêt par les nombreux détails de toute nature qu'elle renferme, une table curieuse de ces sortes d'influences spéciales. Voici celle qui concerne la dernière moitié du cinquième mois de l'année :

« Mois de *Tobi ;* la dernière moitié. Orion domine et « influe sur l'oreille gauche ;

« 1re heure. La constellation d'*Orion* (influe) sur le « bras gauche.

« 2e heure. La constellation de *Sirius*, sur le cœur ;

« 3e heure. Le commencement de la constellation des « *deux Étoiles* (les Gémeaux), sur le cœur ;

« 4e heure. La constellation des *deux Étoiles*, sur l'o- « reille gauche ;

« 5e heure. Les étoiles du *Fleuve*, sur le cœur ;

« 6e heure. La tête (ou le commencement) du *Lion*, « sur le cœur ;

« 7e heure. La *Flèche*, sur l'œil droit ;

« 8e heure. Les *longues Étoiles*, sur le cœur ;

« 9e heure. Les *serviteurs des parties antérieures* (du « quadrupède) *Menté* (le Lion marin ?), sur le bras gau- « che ;

« 10e heure. Le quadrupède *Menté*, sur l'œil gauche ;

« 11e heure. Les *serviteurs de Menté*, sur le bras gauche ;

« 12e heure. Le *pied de la Truie*, sur le bras gauche (1). »

Les Égyptiens notent tout, nous dit Hérodote ; et dans

(1) *Lettres de l'Égyp.*, p. 239.

les circonstances identiques ils prédisent que le même événement se reproduira : voilà l'origine probable des prédictions téméraires de l'astrologie ; elle attribua à l'action des astres ce qui dépendait uniquement de la volonté humaine. L'action astrale, dont l'influence sur notre globe ne peut se nier, produit sans doute sur l'organisation de l'homme certaine action qui agit sur son tempérament et le modifie en quelque manière ; mais elle n'ôte pas à la volonté son indépendance et la faculté de se décider en tel ou tel sens, suivant son libre arbitre. Si l'homme prend une détermination plutôt qu'une autre, ce n'est pas parce que telle planète se trouve dans une position donnée ; et il n'appartenait qu'à l'ignorance de la fin de la seconde période pharaonique d'en tirer la conclusion que dans une autre circonstance pareille, quand la même disposition se présenterait dans le système sidéral, des déterminations identiques auraient lieu dans les actions des hommes.

En parlant des nombres harmoniques nous avons fait mention du partage du temps en une suite de petits cycles de sept jours chacun, formant les semaines. Après avoir divisé de cette manière la série des jours dont se compose l'année, il fallait, pour compléter l'opération, partager aussi la journée en un certain nombre de fractions déterminées, ou d'heures ; et il devenait indispensable d'inventer un moyen mécanique pour faire suivre à l'œil la marche de ces heures, afin d'amener une sage répartition du travail pendant la durée de la journée : c'est à quoi on parvint d'abord au moyen du gnomon, la plus simple des inventions horologiques, puisque le déplacement de l'ombre du soleil dans sa marche continue en faisait tous les frais.

On a attribué aux Égyptiens, aux Chinois, aux Indiens, l'invention du gnomon ; mais en cela, comme en tant d'autres choses, on a fait honneur aux enfants des découvertes de leurs pères. L'existence chez certains peuples de l'Amé-

rique de ce même procédé pour marquer les heures, témoigne que, comme tant d'autres connaissances, celle d'indiquer le partage du jour en portions égales, par le moyen du déplacement de l'ombre solaire, remonte aux peuples de l'époque première. Les Péruviens connaissaient même le cadran équinoxial. « Pour vérifier l'équinoxe, dit l'inca « Garcilasso, les Péruviens avaient élevé des colonnes « fort riches, et travaillées avec beaucoup d'art, au milieu « des places qui étaient devant le temple du Soleil. Leurs « prêtres s'y assemblaient tous les jours d'abord que le « temps de l'équinoxe s'approchait, et ils observaient « exactement l'ombre de ces colonnes. Les places où elles « étaient posées formaient un cercle, et de son centre ils « tiraient une ligne de l'est à l'ouest. » Chez les Égyptiens, le cadran équinoxial consistait en un hémisphère concave, du centre duquel s'élevait un style perpendiculaire : c'est ce cadran, dont les Grecs emportèrent la connaissance dans leur pays. Les Égyptiens possédaient en outre de petits gnomons portatifs, dont ils faisaient usage en les orientant exactement. Un de ces petits gnomons, en basalte, a été découvert par Champollion parmi les antiquités égyptiennes du musée de Turin, et M. Biot en a donné la description. « C'est, dit ce savant, un parallélipipède rectangle, d'environ 55 ^{mm} de hauteur, dont « un des angles dièdres supérieurs est percé obliquement, « tout près de son bord, en forme d'un petit tuyau très-« fin, propre à passer un style; de manière que le tout « forme un gnomon en miniature : et pour qu'il n'y ait « pas de doute à cette destination, l'image du dieu Phré « est sculptée sur une des faces latérales, et tournée vers « l'astre. Le plan vertical dans lequel l'observation de « l'ombre doit être projetée est d'abord limité générale-« ment par deux petites rides verticales très-légères, lais-« sées en relief des deux côtés du trou où le style s'insé-« rait; mais il l'est définitivement, avec la recherche de

« précision la plus évidente, par une petite ligne verti-« cale d'une finesse excessive, tracée du centre même du « petit trou (1). »

L'étude de l'astronomie, s'il faut en croire Diodore, était l'une des branches de l'instruction qu'on donnait à tous les fils des prêtres généralement (2). C'était à la catégorie des horoscopes ou astrologues, l'une des subdivisions de la première classe de la caste sacerdotale, qu'était attribué l'enseignement ainsi que l'exercice et l'application de cette science. A la même subdivision appartenait aussi la catégorie de ceux à qui étaient dévolus l'étude et l'enseignement des sciences mathématiques, les *arpédonaptes*.

L'étude des sciences mathématiques fut familière au sacerdoce égyptien à toutes les époques, et les immenses travaux exécutés sous la direction des prêtres que nous appellerions *ingénieurs*, en sont la meilleure preuve. De toutes les branches de ces sciences, la géométrie était celle dont l'application était le plus fréquente, et c'est celle dont l'antiquité grecque fait monter le moins haut la découverte. Ce fut, nous dit Hérodote, au besoin de reconnaître par des lignes idéales les limites des champs, dont les séparations se trouvaient chaque année bouleversées par les débordements du Nil, que la géométrie dut sa nais-

(1) *Mém. de l'Institut*, *Académie des sciences*, tome XIII. M. Biot suppose que du pied de ce parallélipipède partait une queue qui constituait la règle que Clément d'Alexandrie place entre les mains de l'hiérogrammate, dans les komasies, où chaque dignitaire du sacerdoce paraissait avec un des attributs de ses fonctions. Nous croyons que la régle de l'hiérogrammate n'était autre que l'espèce de palette dans l'épaisseur de laquelle étaient creusés des godets renfermant l'encre et les couleurs dont il faisait usage dans l'écriture des papyrus. Ce gnomon était plutôt ce que Clément qualifie d'horloge, et qu'il place dans la main de l'horoscope.

(2) *Diodore*, I, 81.

sance · mais ce n'était là qu'une des nombreuses applications de cette science aux usages de la vie. Comme toutes les autres sciences transmises par les premiers peuples aux peuples du second âge, la géométrie fut connue en Égypte aussi bien que dans les autres régions de la terre; et nous en voyons une application incontestable chez les Assyriens, quand ils bâtissent leur Babylone avec ses jardins suspendus, et sa merveilleuse tour qui les avait devancés de bien des siècles; chez les Égyptiens, quand ils élèvent leurs pyramides; chez les Américains quand ils construisent ces grands monuments qui, à Palengué, à Cusco, sur différents points du Mexique comme du Pérou, étonnent encore par leurs importantes ruines. La géométrie était mise en pratique par les Égyptiens dès les premiers temps de leur monarchie : comment, sans la combinaison de celles de ses règles qui constituent l'art de l'arpentage et du nivellement, Menès aurait-il pu faire dresser une carte exacte des terrains, tant en plaine que dans la montagne que devait traverser la dérivation du Nil qu'il voulait porter dans le Fayoum? Qui supposera que c'était sans une connaissance profonde des lois de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique, que ses prêtres ingénieurs auraient osé entreprendre d'aussi gigantesques travaux sur un fleuve comme le Nil? que ce fût sans une étude perfectionnée de la géométrie, que l'art de la stéréotomie aurait taillé les pierres qui s'ajustent si merveilleusement entre elles dans la construction, moins encore des assises que des couloirs et des passages rétrécis des Pyramides, monuments d'admiration de tous les peuples et merveille de tous les âges, géants d'architecture dont la savante construction est d'autant plus appréciée aujourd'hui qu'on l'a étudiée davantage et qu'on en a mieux pénétré le secret? Comment donc a-t-on pu répéter jusqu'au dix-neuvième siècle que la géométrie était née en Égypte sous Mœris ou sous Sésostris; qu'elle était inconnue avant la dix-huitième dynastie?

Croirons-nous encore aujourd'hui que ce fut Pythagore qui perfectionna cette science, sans laquelle les peuples du premier âge n'auraient rien pu faire de grand ? croirons-nous qu'après Pythagore ce fut Thalès qui fit faire les plus grands pas à cette même science, quand l'antiquité tout entière témoigne des admirables ouvrages à l'édification desquels la géométrie seule peut servir de fondement ? Mais pourquoi Thalès, Pythagore, ne sont-ils savants mathématiciens qu'après avoir voyagé en Égypte, qu'après avoir reçu dans ce pays les leçons que les *arpédonaptes* consentaient à donner aux étrangers avides d'instruction ? A toutes les époques, la vanité grecque a aimé à se parer des inventions des autres peuples ; et son impudence à cet égard est allée même jusqu'à attribuer à un élève de Dédale l'invention de la scie, cet instrument sans lequel il eût été impossible de bien construire un simple échafaudage.

CHAPITRE II.

Cosmographie, géographie.

La pratique et l'enseignement de l'astronomie et des sciences mathématiques appartenaient à celle des divisions de la première classe de l'ordre sacerdotal qu'on appelait *arpedonaptæ ;* à cette même première classe était dévolue la connaissance de tout ce qui concernait la surface physique du globe, c'est-à-dire, la cosmographie, la géographie, la chorographie de l'Égypte et la topographie sacrée, sciences renfermées dans quatre des dix livres de Thoth, dont l'hiérogrammate devait garder le contenu dans sa mémoire. Nous allons parcourir le cercle de ces connaissances, et examiner quel en était l'état chez les Égyptiens de l'époque pharaonique.

Il serait bien impossible de déterminer aujourd'hui quelles étaient au juste les limites qu'eurent chez les Égyp-

tiens, qu'avaient eues chez leurs devanciers du premier âge, les quatre sciences qui tiennent à la connaissance de la superficie du globe. Ce que les uns et les autres surent en géologie nous est révélé par les sublimes résultats qui avaient enfanté la cosmogonie ; ce qu'ils surent en géognosie et minéralogie nous est connu par l'exploitation si bien entendue des carrières et des mines, d'où ils tirèrent ces pierres et ces monolithes dont l'emploi remonte aux premières lueurs des temps historiques. Quant à la géographie physique, celle des Égyptiens ne fut plus celle des antédiluviens. Le grand cataclysme, en abîmant au fond des eaux une immense étendue des continents connus de ces premiers peuples du globe, ne laissa à leurs successeurs, dans ce qui avait résisté au naufrage, que des terrains entièrement bouleversés : pour ceux-ci, il y eut des fonds de mers desséchés, des montagnes nouvelles élevées au-dessus du niveau des eaux, des chaînes de montagnes lancées jusqu'aux nues, des volcans existant en des lieux où on n'en avait pas aperçu avant le désastre; en un mot, une nature nouvelle à étudier, à comparer, à décrire. C'est par suite des observations qu'ils furent dans le cas de faire et de consigner dans leurs annales, que ces prêtres purent parler à Solon des différents cataclysmes partiels qui, depuis la grande catastrophe, vinrent bouleverser encore des parties plus ou moins considérables du monde postdiluvien. Les habitants des contrées placées au nord de la Méditerranée conservèrent le souvenir de deux de ces bouleversements qualifiés du nom de déluge, et qui furent les déluges de Deucalion et d'Ogygès, les seuls mentionnés dans les livres des Grecs; des Grecs, dont l'histoire est pour nous la pinnule à travers laquelle seulement il nous est permis d'observer l'Égypte pharaonique; des Grecs, qui ne se sont jamais occupés que de ce qui se rapportait à leur étroit pays, et dont la vanité a toujours cherché à frustrer les autres peuples de la gloire qui leur est due, pour en

faire leur propre apanage. Mais les prêtres d'Héliopolis avaient parlé, non pas de deux, mais de plusieurs déluges.

Écoutons le vieux prêtre qui veut redresser lui-même sur ce point les idées rétrécies de Solon; le peu de mots, si pleins de sens, que Platon met dans la bouche de ce Nestor du sacerdoce, atteste un grand esprit d'observation, et se trouve rempli de précieux enseignements. « Vous autres « Grecs, dit-il, en fait de connaissances de l'antiquité, vous « êtes bien jeunes, et cela ne peut être autrement. *L'eau « et le feu* ont causé et causeront encore bien des dévasta- « tions, que votre contrée a éprouvées comme tant d'autres. « *Ce que disent vos annales de Phaéton a l'air d'une fable, « mais cache une vérité :* c'est qu'après une longue suite « de siècles, les corps qui se meuvent dans le ciel et au- « tour de la terre changent leurs mouvements, et de là « naissent des *conflagrations auxquelles n'échappent pas « les habitants des montagnes* et des lieux arides; comme « dans les cas des inondations la perte de ceux qui habi- « tent les lieux bas est certaine. *Pour nous, jamais nous n'a- « vons essuyé de pareils revers;* la position de l'Égypte, et « surtout le Nil, nous ont préservés de ces désastres : aussi « conservons-nous dans les temples et dans nos monu- « ments un corps d'histoire qui se perd dans la plus haute « antiquité. Vos histoires ne peuvent être que d'une date « récente, et ressemblent bien d'ailleurs à des fables; « elles ne parlent que d'un déluge, et il y en a eu plu- « sieurs (1). »

Ces paroles du prêtre égyptien, rapportées par Platon et empreintes des doctrines savantes des temps les plus anciens, portent aussi des marques de l'ignorance subséquente dans laquelle étaient tombées depuis longtemps, à cette époque, les sciences antiques. « L'eau et le feu ont causé et causeront encore bien des dévastations.... Ce que

(1) Plato, *in Timæo.*

disent vos annales de Phaéton a l'air d'une fable, mais cache une vérité. » Voilà bien l'aveu des bouleversements occasionnés par les conflagrations volcaniques, des désastres causés par les cataclysmes qui ont été la suite des terribles ébranlements dont les conséquences furent le soulèvement de montagnes nouvelles, la formation de mers intérieures, de lacs inconnus aux peuples plus anciens. « L'Égypte n'a jamais essuyé de pareils revers, » continue le prêtre; et il dit la vérité, puisque depuis l'époque où le Nil établit son cours dans l'ancien golfe creusé entre les deux chaînes libyque et arabique, aucune catastrophe de ce genre n'est venue frapper ce pays. Tout cela est donc exact dans le récit du vieux prêtre. Ce vieillard est encore dans le vrai quand il parle, un peu plus loin, du corps d'histoire, c'est-à-dire de l'ensemble des notions historiques recueillies par les prêtres, et qui se perdaient dans la plus haute antiquité. En effet, quarante-huit siècles qui s'étaient écoulés depuis la fondation de la monarchie égyptienne, et cinq à six siècles de plus d'existence du sol avant Menès, constituaient pour l'Égypte, à l'époque de Solon, une antiquité dont l'imagination s'effraye; mais on retrouve l'empire des doctrines erronées introduites par l'ignorance depuis la fréquentation établie entre les Égyptiens et les peuples asiatiques, dans la raison que donne le même prêtre pour justifier l'embrasement de la terre, c'est-à-dire, ces irruptions volcaniques déguisées sous l'allégorie de la chute de Phaéton, à savoir, qu'après une longue suite de siècles, les globes célestes, en changeant leurs mouvements, déterminent ces conflagrations : ce n'est plus là la physique des savants auteurs de la cosmogonie, ce n'est plus celle des Égyptiens de la première période. Cette explication, en séparant la cause des cataclysmes de celle des conflagrations, et les isolant l'une de l'autre dans une sorte de spécialité, amène naturellement la conséquence que l'Égypte, assez élevée au-dessus du niveau des mers

pour n'avoir pas à redouter leur envahissement, et assez éloignée de toute chaîne de montagnes dont la hauteur puisse lui faire redouter les feux volcaniques, était préservée par cela même de semblables désastres : on ne comprend pas trop ensuite le motif qui fait intervenir le Nil comme préservatif de ces calamités. Ces embrasements survenant au haut des montagnes et des lieux arides, dont le prêtre attribue la cause à un changement inexpliqué et peu intelligible du mouvement des astres, prouve qu'au sixième siècle avant notre ère le sacerdoce égyptien n'avait plus aucune connaissance de la théorie des volcans, pas plus que de celle des pluies pour l'arrosage naturel des terres. Cependant, bien que l'Égypte ne paraisse, d'après Manethon, avoir éprouvé d'autre désastre physique que le phénomène de cette grande ouverture qui se fit près de Bubastis, sous le règne du neuvième successeur de Menès, ou peut-être que le prêtre qui instruisait Solon n'eût pas cru devoir rapporter à l'effet des convulsions géologiques les accidents de ce genre dont les annales du sanctuaire avaient pu conserver le souvenir, il est certain que l'Égypte en avait subi les funestes contre-coups dans ces famines horribles qui plusieurs fois la désolèrent.

De tous les livres hermétiques dont la connaissance était dans les attributions de l'hiérogrammate, celui dont la perte est le plus à regretter, c'est sans contredit celui qui traitait de la cosmographie. De quelle ressource ne serait pas aujourd'hui une bonne description des contrées connues des anciens Égyptiens? Les livres saints, aussi bien que les monuments de l'Égypte, font mention d'une foule de contrées dont le nom reste muet devant notre esprit, faute de savoir où en chercher la place; à peine si nous possédons encore, de la géographie primitive, la trace de la dispersion des premières colonies qui repeuplèrent le globe.

Tout n'est pas perdu, en effet, de ces livres de Thoth;

la première partie nous en reste, celle qui traitait du départ des colonies qui, de l'Asie, allèrent repeupler les différentes parties de la terre : ce fragment n'est autre que le dixième chapitre de la Genèse, celui qui termine la décade des livres cosmogoniques, après lesquels venaient les livres historiques. Ce que nous avançons ici s'appuye sur le principe que nous avons déjà tant de fois répété, et que nous devons rappeler sans cesse, que la doctrine de Moïse n'est que la doctrine du sanctuaire égyptien, dont il fut l'élève, et dont, par conséquent, il partageait toutes les connaissances. La première décade du livre de la Genèse n'est donc, en réalité, que le livre prétendu de Thoth sur la cosmogonie; et le dernier chapitre terminant cette première décade et commençant la seconde contient le sentiment des Égyptiens sur la repopulation de la terre après la grande catastrophe, et sur la marche que suivirent les colonies qui se répandirent à la surface des continents que le déluge avait changés en d'effroyables solitudes.

C'est de *Noahh* ou Noé, le dernier des personnages cosmogoniques, que descendent tous les peuples qui vont repeupler le globe. Or, l'interprétation étymologique de ce nom célèbre, d'après tous les interprètes et les commentateurs de la Bible, est celle du *repos parfait* après une longue agitation. Cette interprétation nous montre donc, dans le nom de ce personnage, l'allégorie de la cessation du désastre, celle du repos de la nature après le plus épouvantable bouleversement, époque à laquelle les peuples survivants purent songer à se répandre par colonies sur les différentes parties de la terre, devenue déserte. Et ici il ne saurait y avoir de difficulté; car si le déluge n'a pas submergé le globe entier, si des parties considérables de la terre ont été préservées du péril qui menaçait toute l'espèce humaine, les habitants de ces contrées sauvées miraculeusement ont dû s'étendre de proche en proche; et ce n'est plus une famille unique qui a pu, en peu de siècles,

couvrir l'immensité de la terre d'innombrables habitants.

Le langage de Moïse dans le dixième chapitre de la Genèse est conforme au génie des peuples de son époque, et surtout des Égyptiens : mais ses allégories sont ici tellement transparentes, qu'il n'y a qu'à substituer le mot *colonies* au mot *enfants*, pour en avoir immédiatement la clef. Après la cessation du désastre, au repos de la nature, se montre donc le nouvel organisateur de la terre, père des peuples postdiluviens, et qui refait, en quelque manière, la création : ce personnage est le repos lui-même, *Noahh* dans le langage allégorique, *Osiris* dans le langage mythologique ; et nous savons qu'en effet des écrivains de l'antiquité, frappés de ces rapports, ont identifié Noé avec Osiris : cette communauté de personnage, repoussée par les mythologues, est pourtant juste et exacte, on le voit. C'est encore l'Asie qui est le berceau du nouveau genre humain, comme elle le fut réellement, tout au moins pour les régions de l'orient, les seules bien connues de l'antiquité postdiluvienne, et dont, par conséquent, nous puissions avoir aussi une connaissance certaine. Trois peuples paraissent d'abord comme souche de tous les autres ; ils sont désignés sous le nom de *Schem*, *Cham* et *Jepheth*.

Suivant un usage général et constant dans l'antiquité, chaque peuple nouveau prenait le nom du chef de la colonie qui le constituait : rien n'empêche donc de voir des personnages réels dans les petits-fils de Noé, conducteurs des colonies qui portèrent leur nom. A cet égard, il ne peut même y avoir matière au doute, puisque l'Écriture signale comme contrées ou villes le plus grand nombre de ces noms, qui paraissent d'abord comme noms propres de personnes. Ces principes posés, nous n'avons qu'à suivre l'énumération des colonies dans le dernier chapitre de la décade cosmogonique, ou des livres de Thoth sur la cosmographie et la géographie.

TEXTE ALLÉGORIQUE DES LIVRES HERMÉTIQUES, OU DU Xe CHAPITRE DE LA GENÈSE.	TEXTE DÉGAGÉ DE L'ALLÉGORIE.
1. Hæ sunt generationes filiorum Noe, Sem, Cham et Japheth : natique sunt eis filii post diluvium.	Voici le dénombrement des peuples qui, après le repos du globe, sortirent des trois peuples (antédiluviens) Shem, Cham et Jepheth.
2. Filii Japheth : Gomer, et Magog, et Madaï, et Javan, et Thubal, et Mosoch, et Thiras.	Les colonies (sorties) du Jepheth (fondèrent les nations de) Ghomer, de Magog, de Madaï, de Javan, de Thubal, de Meschek et de Thiras.
3. Porro filii Gomer : Ascenez et Riphath et Thogarma.	Du Ghomer (partirent les peuples qui habitèrent) les contrées d'Ashkenas Riphath, et Thogharmash.
4. Filii autem Javan : Elisa et Tharsis, Cethim et Dodanim.	Du Javan (partirent les) habitants d'Elishah, de Tarshish, de Kithim et de Dodanim.
5. Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis, unusquisque secundum linguam suam et familias suas in nationibus suis.	Ces peuples s'établirent dans les îles des nations, qu'ils se partagèrent dans leurs propres régions, suivant leur langue et suivant la filiation qu'ils avaient dans leurs propres nations (1).
6. Filii autem Cham : Chus, et Mesraïm, et Phuth, et Chanaan.	Les (peuples sortis) du Cham furent : Kus, Mitzraïm, Phut et Kenan (2).
7. Filii Chus : Saba, et Hevila, et Sabatha, et Regma, et Sabathacha. Filii Regma : Saba et Dadan.	Khush donna origine aux peuples du Seba, de Hhavilah, de Sabtah de Rhamah, et de Sabteka. Du pays de R'hamah (sortirent) les colonies de Seheba et de Dedan.

(1) Comme on n'a aucune donnée certaine sur les régions auxquelles appartiennent ces îles, nous renvoyons, pour les conjectures qu'on a tirées, aux cartes de Sanson, de Rabat, de Calmet, de la Bible de Vence, et aux commentaires de ces savants.

(2) On sait que ces peuples sont les Éthiopiens en général, le Égyptiens, les Babyloniens, et les Chananéens.

8. Porro Chus genuit Nemrod : ipse cœpit esse potens in terra;	Khus vit naître (dans son sein) Nimrod, qui commença à se rendre redoutable sur la terre;
9. Et erat robustus venator coram Domino. Ob hoc exivit proverbium : Quasi Nemrod robustus venator coram Domino.	Et qui fut grand guerrier à la face de Jehovah; d'où sortit le proverbe : Guerrier comme Nimrod devant le Seigneur (1).

Voilà donc le premier guerrier qui commença à se faire une réputation étendue après le déluge, et dont la renommée sortit des limites de sa contrée et parvint jusqu'en Égypte, où les prêtres purent en consigner le souvenir dans leurs notes historiques; jusque-là les colonies sorties de l'Asie n'avaient fait que s'établir dans les différentes régions vers lesquelles elles s'étaient dirigées. On a toujours remarqué qu'après les grands désastres qui déciment les populations vient une espèce de temps de repos où les peuples réparent leurs pertes; il en fut de même après le déluge : les mortalités ordinaires diminuèrent, les peuples pullulèrent, et l'exubérance de la population les força d'envoyer des colonies s'établir au loin, se chercher une nouvelle patrie. A l'époque de Nimrod, la force vitale de ces colonies était déjà très-grande, et un ambitieux put commencer à subjuguer les peuples qui jusque-là ne s'étaient occupés que de leurs besoins, ou qui n'avaient eu, entre voisins, que des démêlés dont le retentissement n'avait pas passé au delà des frontières de leurs possessions respectives. Nimrod, personnage puissant de Khush, c'est-à-dire de l'Éthiopie primitive ou asiatique, assujettit les quatre autres grandes villes du Schin'ar, et fonda ainsi le premier empire postdiluvien, empire désigné sous le nom d'*Aschour*, différent de celui d'Assyrie.

(1) Le mot hébreu rendu par *venator*, titre qu'on donne généralement à Nimrod, qualifie des guerriers dans Ézechiel; et Calmet remarque que le mot *chasse* est souvent mis à la place de celui de *guerre* dans les saintes Écritures.

10. Fuit autem principium regni ejus Babylon, et Arach, et Achad, et Chalanne, in terra Sennaar.

Les commencements de son empire furent les villes de Babel, d'Erek (2), d'Akad et de Kaleneh, dans la province de Schin'ar.

11. De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven, et plateas civitatis, et Chale,

De cette terre (du Schin'ar), sortit Aschour, qui bâtit Niniveh, la cité de Rechoboth, Kalach,

12. Resen quoque inter Niniven et Chale: hæc est civitas magna;

Resen aussi (qui est située) entre Niniveh et Kalach; celle-ci est une grande ville.

13. At vero Mesraïm genuit Ludim, et Anamim, et Laabim, et Nephthuim,

Quant à Metsraïm (c'est-à-dire aux deux Égyptes, la supérieure et l'inférieure), ce pays donna origine aux habitants de Ludim, d'Anamim, de Lehabim, de Naphthuhhim,

14. Et Phethrusim et Chastuim : de quibus egressi sunt Philistiim et Caphthorim.

De Phathrusim et de Khasluthim : de ces derniers sortirent les Philistins et les Kaphthorim.

Nous avons ici l'indication des six premières peuplades fondées par les Égyptiens, et de deux colonies sorties de l'une de ces peuplades. Mais quelles sont ces peuplades? quels noms ont-elles portés plus tard, et sous lesquels nous puissions les reconnaître ? Les paraphrastes et les commentateurs ont trop varié sur ces noms pour que nous voulions nous égarer à leur suite. Ce qu'on peut conjecturer avec quelque vraisemblance, c'est que les Égyptiens peuplèrent les oasis voisines de leur empire, et qu'il se peut que les cinq premiers de ces noms indiquent ces oasis, dont l'une, celle de Lehabim, a fini par donner son nom de Libye d'abord à cette partie du désert qui renfermait les peuples nommés Lib-Égyptiens, nom que les Grecs étendirent ensuite à toute la presqu'île d'Afrique. La

(1) Suivant Bochart, *Erek* est l'*Areca* de Ptolémée, Arderika d'Hérodote. Akad est placé par lui sur le bord de l'Argade. Quant à Kaleneh, on croit que c'était Ctésiphon, l'Almaïdin des Arabes.

sixième peuplade, celle qui donna naissance aux Philistins ou Phéniciens, et aux Kaphthorim, qu'on croit être les Cappadociens, devait s'être établie à la partie opposée du Nil, le long de la mer Rouge, patrie originaire des Phéniciens. Quant aux Kaphthorim, Moïse nous apprend qu'ils chassèrent les Ha'uim ou Hévéens, pour s'établir dans leur pays.

15. Chanaan autem genuit Sidonem primogenitum suum, Hethæum,	Kena'an donna naissance à Tsidon, la première de ses colonies; aux Hheth,' aux Jebusi, aux Emori, et aux Ghirghschi;
16. Et Jebusæum, et Amorrhæum, Gergesæum,	
17. Hevæum et Aracæum, Sinæum,	Aux Hivi, aux Arqui et aux Sini,
18. Et Aradium, Samaræum et Amathæum; et post hæc disseminati sunt populi Chananæorum.	Aux Arvadi, aux Tsemari et aux Hhamathi; après quoi les familles de Kena'am se trouvèrent dispersées (1).
19. Factique sunt termini Chanaan venientibus a Sidone, Geraram usque Gazam, donec ingrediaris Sodomam, et Gomorrham, et Adamam, et Seboïm, usque Lesa.	Les limites du Kena'am furent, en venant de Tsidon, depuis Gherar jusqu'à Ghasah, et jusqu'à l'entrée de Sodome et de Ghomorah, et depuis Admah et Tseboïm jusqu'à Lusch'a.
20. Hi sunt filii Cham in cognationibus, et linguis, et generationibus, terrisque et gentibus suis.	Ce sont là les peuples sortis du Cham, selon leurs familles et leurs langues, dans leurs pays et dans leurs nations (c'est-à-dire, ainsi que le montre l'identité de race et de langage qu'on retrouve dans les terres qu'ils habitent et où ils se sont établis.)

Cette description de la terre de Chanaam, pays qui joue un si grand rôle dans l'histoire du peuple hébreu, date,

(1) La plupart des peuples sortis de la région de Chanaam sont très-connus, entre autres les Jébuséens et les Amorrhéens. La ville de *Gergessa* était à l'orient du lac de Tibériade. *Arca* était au pied du Liban, *Arad* fut dans la tribu de Juda; et on croit qu'*Amat* fut Émesse. *Sini* est, suivant les Arabes, Tripoli de Phénicie. *Calmet.*

comme on le voit, d'une époque bien antérieure à Moïse, puisque parmi les limites de cette terre on cite Sodome et Ghomorre, qui, avec toute la pentapole du Jourdain, s'était affaissée depuis au moins six siècles au moment de l'Exode. Nous avons donc raison de dire que ce chapitre de la Genèse appartenait aux livres hermétiques. C'est sur les limites données à la terre de Chanaam par cette description géographique, que Josué se fonda pour revendiquer et poursuivre les armes à la main la possession de toute la contrée promise par Jehovah à Abraham.

21. De Sem quoque nati sunt, patre omnium filiorum Heber, fratre Japheth majore.	Du Schem, peuple antérieur à celui du Japheth, sont aussi issus, par le Hheber (ou par le passage), qui fut celle de ses colonies qui donna origine à toutes les autres, (les peuples suivants:)
22. Filii Sem : Ælam et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram.	Colonies du Schem : Ghelam, Aschour, Arphakschad, Lud et Gharam.
23. Filii Aram : Us, et Hul, et Gether, et Mes.	Gharam donna origine aux colonies de Ghus, de Hhul, de Ghether et de Masch.
24. At vero Arphaxad genuit Sale, de quo ortus est Heber.	D'Arphakschad partirent les peuples de Schelahh, qui eux-mêmes peuplèrent le Hheber (c'est-à-dire, le pays d'occident).

Nous avons remarqué qu'on interprète le mot *Hheber* par *passage* ou *au delà;* mais qu'entendait-on par cette expression? Pour la comprendre, il faudrait connaître le point précis où a été rédigé ce chapitre de géographie, car il ne paraît pas provenir d'une plume égyptienne.

25. Natique sunt Heber filii duo: nomen uni Phaleg, eo quod in diebus ejus divisa sit terra: et nomen fratris ejus Jectan.	Hheber (le pays d'au delà) fournit aussi deux colonies; l'une fut Phaleg, parce que c'est de son temps (ou à l'époque où elle sortit de sa métropole) que la terre fut divisée; le nom de l'autre colonie fut Joqtan.

Même embarras ici pour connaître à quoi se rapporte cette division de la terre. Évidemment il y a des lacunes dans ce fragment du livre de Thoth.

26. Qui Jectan genuit Elmodad, et Saleph, et Asarmoth, Iare,

Le Joqtan produisit les peuples d'Almodad, de Scheleph, de Hhatsarmaveth, d'Iarahh,

27. Et Aduram, et Uzal, et Decla,
28. Et Ebal, et Abimael, et Saba,

D'Hadoram, d'Uzal, de Diqlah,
De Ghobal, d'Abimaïl, de Sheba,

29. Et Ophir et Hevila et Jobab : omnes isti filii Jectan.

D'Ophir, de Hhavilah et de Jobab : toutes ces colonies sont sorties du Joqtan.

30. Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.

Leur habitation s'étendit depuis l'entrée de Mescha jusqu'à la montagne orientale (qui porte le nom) de Sephar.

31. Isti filii Sem, secundum cognationes, et linguas, et regiones, in gentibus suis.

Ce sont là les peuples sortis du Schem, reconnaissables à l'identité de race et de langue, et à leur division en nations.

32. Hæ familiæ Noe juxta populos et nationes suas. Ab his divisæ sunt gentes in terra post diluvium.

Tels sont les peuples qui se sont formés, au repos de la terre, suivant les colonies sorties des différentes nations; et c'est par ces peuples que la terre a été divisée en nations après le déluge.

Ce fragment des livres hermétiques, conservé par Moïse, est d'une grande importance; il nous montre la route qu'a suivie le genre humain pour repeupler la terre, au moyen des émigrations qui du sein de l'Asie rayonnèrent à la circonférence. Malheureusement les développements manquent ensuite pour fixer leur position et aider à en dresser la carte. L'intention de Moïse n'était pas de faire un cours de géographie à son peuple; il ne voulait que compléter la cosmogonie au moyen du tableau qui

montrait la souche des différentes nations qui se répandirent sur la terre après le grand désastre.

Les livres saints font encore mention de divers autres peuples, mais qui, tous, concentrés autour de la terre de Chanaam, ne forment que de simples peuplades peu considérables, gouvernées par des chefs auxquels on donne le nom de rois, parce que, dans le principe, ce mot, *Melek* chez les uns, *Ba'al* chez les autres, n'était que le synonyme de chef, maître ou seigneur, et appartenait aussi bien au dominateur souverain d'une simple peuplade, d'une ville avec son territoire, qu'à celui qui régissait une contrée ou une province avec ses villes, ses bourgs et ses populations. Audacieux et hardis comme tous ceux qui, ne possédant rien, veulent se faire un établissement, les Israélites, aguerris par de longs exercices, culbutent, renversent, détruisent tous ces petits peuples, au nombre desquels se trouvent les *Émim*, les *Rephaïm*, les *Zanzunim*, les *Ghanaqim*, qu'on nous montre comme des hommes de race gigantesque, et sur lesquels nous reviendrons quand nous traiterons de l'histoire naturelle. Au nombre des peuples subjugués furent les *Hhorim*, habitants du *Sche'ir*, lesquels furent détruits par les descendants d'Ésaü, et les peuplades du *Quthah*, d'*H'ava*, de *Hhumath* et de *Separvehim*, dont le roi d'Assyrie se servit pour repeupler Samarie. Tous ces petits peuples, et ceux encore que nomment à tout instant les chroniques sacrées, habitaient des cantons très-bornés; et il n'était pas difficile à une masse comme celle des Hébreux, sous la conduite d'un chef habile comme Josué, de les anéantir, ou tout au moins de les forcer à accepter le joug.

Mais un peuple qui doit appeler notre attention, c'est celui des Chaldéens, si souvent nommé dans l'Écriture sainte, si célèbre par ses connaissances astronomiques, et duquel étaient issus les Hébreux par Abraham, souche de ce dernier peuple.

On connaît le nom des Chaldéens; toute l'antiquité a proclamé leur science, tous les peuples leur ont emprunté la connaissance des mouvements célestes, et ont vanté leurs découvertes astronomiques, fruit de longues et assidues observations. Mais où a existé ce peuple si savant? quelle contrée de l'Asie lui a donné l'être, a vu fleurir ses villes, a été la résidence de sa population? Voilà un de ces problèmes dont la solution paraît devoir rester ensevelie dans les ténèbres des temps perdus. Bien plus, l'existence même de ce peuple, sa réalité historique, sont aussi des problèmes. On a fouillé dans les racines de son nom pour y chercher quelque lumière, et son nom n'a fait qu'ajouter à l'incertitude. Si on dérive ce nom de l'hébreu, qui est le frère du chaldéen, on trouve le mot *Chash*, qui exprime tout ce qui tient de la nature du feu; le peuple qui porta le nom de *Chashuddin* ou Chaldéens, prit-il ce nom de la nature du pays qu'il habita, et qui aurait été travaillé par des volcans? L'une des villes de ce peuple portait le nom d'*Aour* ou *Ur*, et ce nom est encore énigmatique; sa signification dans la langue hébraïque est splendeur, lumière, éclat (1); la ville l'aurait-elle emprunté à l'état physique où se serait trouvé anciennement le pays? Mais, au figuré, ce même mot *Chash* peut exprimer tout ce qui est éclairé, savant; et dans ce cas il désignerait la classe des savants de cette contrée, et au lieu d'une ville nous ne verrions plus, dans le *Ur Chladeorum*, que le lieu où se réunissaient ces savants, peut-être la ville qui était comme l'observatoire des astronomes babyloniens, dont les observations ont rendu illustre ce nom de Chaldéen. A-t-il existé réellement un peuple sous le nom de Chaldéens, *Chashaddin?* Nous ne saurions répondre négativement ni affirmativement; mais en tout cas, s'il a existé, il est certain que la haute antiquité a joué sur l'équivoque de son nom, suivant le génie des peuples des temps reculés.

(1) *Lexic. heptagl.*

Quelques peuples de l'Arabie sont nommés aussi dans les prophètes : ainsi Isaïe parle du Qedar, contrée de l'Harab; de Dedanim, qui en est une ville. On sait que les flottes de Salomon partaient de *Hetsion Gheber*, port de l'Idumée sur la mer de *Suph* ou mer Rouge, pour aller, par un voyage qui durait trois ans, chercher des matières d'or et d'argent, des plumes d'autruche sans doute et de paon, du bois d'ébène, de l'ivoire, des aromates et des singes, à Ophir et à Tharschish, lieux dont la position, celle du premier surtout, a profondément intrigué tous les commentateurs. On est peu d'accord sur la situation de ces deux villes célèbres. Tarsis est considérée par les uns comme la ville de Tarse en Cilicie, ce qui ne saurait être, puisque Tarse n'étant qu'à cent lieues marines de Tyr, ne pouvait exiger une longue navigation : d'autres la placent en Espagne, et la considèrent comme identique avec Tartessus, qui s'élevait entre les deux bras du Guadalquivir, non loin de San-Lucar de Barameda; et le savant M. Heeren se range à ce sentiment. Ce sentiment est d'autant plus probable en effet, que les flottes de Salomon, pour se rendre à Tharschisch, partaient avec les flottes du roi de Tyr (III *Reg.*, X, 22), et, par conséquent, d'un port de la Méditerranée; or l'on sait que les Phéniciens ont de très-bonne heure exploité l'Espagne, d'où ils tiraient de l'or et de l'argent. Quant à Ophir, après avoir longtemps cherché cette ville ou cette contrée dans les Indes orientales, on la transporta enfin en Amérique (1).

(1) Cette opinion, qui est celle d'Arias Montanus, de Genebrard, de Vatable, de Postel, d'Hornius, de Thévenot, etc., nous porte à examiner si avant le quinzième siècle on a eu réellement connaissance du continent américain et de ses îles.

Que des conjectures plus ou moins hardies des savants de l'antiquité, à l'inspection d'un globe sur lequel aurait été tracé le monde connu de leur temps, les ait portés à ne pas considérer les terres de notre hémisphère comme les seules existantes sur ce globe, c'est ce qu'on ne pourrait nier; mais ce n'étaient là, pour eux, que des

Sous le roi Joram, la flotte équipée pour le voyage d'Ophir s'étant brisée sur les écueils qui rendaient si dangereuse la

vraisemblances et non des certitudes. On a supposé que des bâtiments phéniciens poussés par la tempête avaient été jetés en Amérique, et on cite une inscription en cette langue, trouvée dans cette région; mais cette inscription, si la copie qu'en a donnée Court de Gébelin est exacte, n'est qu'un monument d'écriture iconographique avec des signes conventionnels, qui se rapporte au système d'écriture des Américains, et non à celui des Phéniciens. Aristote, dans ses *Merveilleux ouï-dire*, parle d'une île située au delà des colonnes d'Hercule, remarquable par sa grandeur, ses fleuves et ses forêts. Cette île, qui était, dit-il, à quelques journées de Gadès, ne peut être que l'une des Açores ou des Canaries. Il en est de même de l'île dont parle Diodore, vers laquelle des Phéniciens avaient été poussés par les vents, qu'ils firent connaître à leur retour, et dont les Tyrrhéniens avaient voulu s'emparer, ce que les Carthaginois empêchèrent pour se la conserver à eux-mêmes. Il est bien évident qu'il ne peut être question ici que d'une île peu éloignée du détroit d'Hercule, d'où la navigation aurait pu se faire facilement et en peu de jours. Les navires des anciens n'étaient pas susceptibles d'emporter des provisions pour un voyage aussi long que celui d'Amérique, et leur construction leur refusait les qualités nécessaires pour entreprendre sans danger une pareille navigation. En admettant, ce qui n'est pas impossible, qu'un de leurs navires cherchant l'île citée par Aristote ou celle indiquée par Diodore, eût été jeté dans la ligne des vents alizés et poussé jusqu'en Amérique, le retour de ce bâtiment n'aurait pu avoir lieu que miraculeusement, et un autre n'aurait pas été tenté de hasarder les chances d'un pareil voyage, ce retour étant très-difficile, parce qu'il faut remonter vers le nord pour chercher la ligne des vents variables, ce qui exige des connaissances nautiques que les navigateurs côtiers de l'antiquité ne possédaient pas.

Nous n'insisterons pas sur l'opinion ridicule qui a voulu voir des Juifs dans certains individus du pied des Cordillières; c'est une de ces fables dont tous les bons esprits ont de tout temps fait justice, et qu'il faut reléguer au rang des prétendus Caraïbes à queue longue comme les chevaux. Avant les découvertes de Colomb, l'Amérique était restée inconnue à l'ancien monde; et l'on peut affirmer que depuis la violente séparation des deux continents par la submersion des terres intermédiaires, toute relation fut rompue entre les deux hémisphères opposés. Quant à des communications suivies par terre, en voyageant le long de la côte ou en parcourant

sortie d'Asiongaber, ce port fut abandonné, et les armements se firent à *Ailath* ou Élath.

Nous ne parlons pas du pays d'*Aram*, nom primitif de la Syrie; de celui de *Naharim*, qu'on croit être la Mésopotamie; de ceux de *Hélam* et d'*Élasar*, qu'on croit être la Perse et le Pont : mais il est un point trop célèbre dans l'histoire de la géographie des temps les plus reculés, pour n'être pas mentionné particulièrement : c'est celui de *Scheba*, dont la reine alla visiter Salomon, pays sur la position duquel les commentateurs ne sont pas plus d'accord que sur celui d'Ophir, et que les uns placent en Éthiopie, les autres en Arabie. Strabon et Flavius Josèphe se rangent parmi les premiers, en avançant que le nom de *Scheba* était celui de la ville de *Méroé*, avant que Cambyse l'eût changé pour lui faire porter celui de Méroé, sa sœur. Mais une simple réflexion suffit ici pour montrer que cette anecdote n'a pas de fondement; et on est étonné que Strabon, écrivain judicieux, ne l'ait pas faite. Un nom imposé par un conquérant étranger aurait-il pu prévaloir sur le nom national? Un prince qui passa sur l'Égypte comme un torrent dévastateur, qui ne put y laisser et n'y laissa en effet que des souvenirs odieux, qui ne put arriver jusqu'en Éthiopie, parce que son armée fut forcée par la disette des vivres de rétrograder sur l'Égypte, après avoir parcouru à peine le cinquième de la distance qui séparait les capitales des deux pays; ce prince aurait-il pu changer le nom d'une ville dont il ne se serait pas approché; et, en admettant même qu'il eût subjugué l'Éthiopie, le nom nouveau, imposé par le vainqueur, aurait-il, après le départ du prince qui n'avait fait qu'une reconnaissance dans le pays,

les régions glaciales de la Sibérie et de l'Amérique russe, on ne peut pas s'arrêter à cette idée. Quelques individus isolés pourraient bien tenter ce passage; mais à coup sûr ce ne seraient ni des peuplades ni le commerce qui prendraient cette route, et moins encore les institutions qui portent la civilisation avec elles.

été respecté par les populations? aurait-il triomphé au point de faire oublier complétement le nom primitif, local, cher par conséquent à tous les peuples de ces contrées? Ce n'est donc pas à Méroé ni en Éthiopie qu'il faut chercher le pays de *Scheba,* mais dans l'Arabie, limitrophe de la Judée, où l'ont placé plusieurs critiques, et d'où la reine put emporter de l'or, des pierreries, et surtout une quantité d'aromates si grande, que, suivant le livre des Rois, jamais par la suite on n'en vit autant à Jérusalem (1); ces richesses, que l'Arabie produit, une princesse arabe pouvait les recueillir et les emporter; mais une princesse du Sennaar n'y aurait jamais songé sans doute; elle aurait emporté les productions de son propre pays.

Les monuments de l'Égypte retracent, de leur côté, divers noms de contrées étrangères. Le manuscrit Sallier fait l'histoire de la campagne de Sésostris contre « la mauvaise race des *Scheta* » et de leurs alliés les *Ireto,* les *Maoud,* les *Toni,* les *Keschkosch,* les *Jouno,* les *Schirebo,* les *Kani,* les *Otsch,* les *Lika,* tous considérés comme peuples asiatiques, et crus habitants de la Bactriane ou contrées d'alentour. Champollion et M. Rossellini ont vu, parmi les grandes pages historiques des temples et des palais, les noms des peuples *Schamik, Osauu, Schdat, Oscharkin, Kous,* répandus dans la Nubie et l'Éthiopie, aussi bien que les *Schari;* ils ont trouvé cité le pays de *Naharaïna,* la Mésopotamie, que les chroniques des Hébreux nomment aussi *Naharim;* celui des *Schabatoun,* de *Robschi,* de *Marou,* de *Bachoua,* situés également dans l'Asie Mineure. Le palais de Rhamsès-Méiamoun présente, au milieu des grands tableaux des victoires de ce pharaon, les noms des *Kouschi* ou Éthiopiens, des *Terosis,* des *Torao,* les Tuariks peut-être, Africains comme eux; ceux des *Robou,* des *Moschauh,* que Champollion suppose Asiatiques, aussi bien que

(1) *III Regum,* X, 1, 2.

les *Schairotona*, les *Touirscha*, et une foule d'autres auxquels il attribue la physionomie hindoue; sentiment combattu par M. Mure, qui démontre, victorieusement selon nous, que ces peuples ne sont que des Africains, et que le combat naval de l'un de ces tableaux, combat auquel le pharaon peut prendre part du rivage, n'est qu'une action qui se passe sur le Nil même, et par conséquent contre un des peuples éthiopiens (1).

Parmi les livres hermétiques concernant la science de la terre, que devait posséder l'hiérogrammate, se trouvaient ceux sur la chorographie et la topographie de l'Égypte. Nous allons essayer d'en parcourir idéalement quelques parties, afin d'apprécier, autant qu'il sera possible, ce qu'était le royaume d'Égypte sous la domination de ses pharaons.

La population de l'Égypte a été fort différemment estimée par les divers écrivains, tant anciens que modernes; le chiffre en a été élevé depuis 7 millions jusqu'à 34 millions d'habitants. Suivant Diodore, le père de Sésostris fit élever militairement tous les enfants mâles nés en Égypte le même jour que son fils; et après trente ans, quand Sésostris entreprit sa grande expédition, le nombre existant de ces enfants aurait été encore de 1700. Un nombre aussi considérable, après un intervalle aussi long, après, par conséquent, toutes les chances de mortalité de l'enfance et de l'adolescence, supposerait une population, non plus de 34 millions, mais de plus de 80 millions d'individus (2). Si nous consultons les écrivains sans cri-

(1) *Annales de l'Institut de corresp. archéol.*, tome VIII, p. 333. Voyez aussi l'ouvrage de M. Heeren, sur la *Politique et le commerce des peuples de l'antiquité*, tome V, section II, ch. I, où il parle des *Touariks*, qui habitent un très-vaste territoire étendu jusqu'au Bournou, et qui sont remarquables par leur taille svelte et élancée, race la plus belle qu'ait vue le major Lyon.

(2) *Descr. de l'Ég. A. M.* tome II, *Mém. de* M. Jomard *sur la population comparée de l'Ég.*

tique de l'antiquité, nous les trouvons tous d'accord sur le principe de l'exagération de la population des différentes contrées de la terre aux temps les plus reculés. Darius marche contre les Scythes à la tête de 800,000 hommes, ou 700,000 seulement, suivant Hérodote; Xerxès marche contre les Grecs avec 800,000 hommes aussi; Denys lève, dans la seule ville de Syracuse, 132,000 hommes; Ninus, suivant Ctésias, va faire la guerre aux Bactriens avec 1,923,000 hommes, et les Bactriens vont au devant de cette multitude avec 400,000 hommes. Si Chéops veut faire bâtir sa pyramide, c'est 300,000 ouvriers qu'il y emploie; si Sémiramis veut construire Babylone, c'est 2 millions d'ouvriers qu'elle réunit pour en faire exécuter les travaux; si elle s'avance contre les Indiens, elle emmène 3 millions de fantassins, 1,500,000 cavaliers, 100,000 chariots de guerre, ce qui, à deux hommes par chariot, fait 200,000 hommes; plus 100,000 hommes montés sur des chameaux déguisés en éléphants, en un mot, une armée de 4,800,000 hommes. Strabon, étonné de la dépopulation des villes et des provinces à son époque, veut établir, d'après les mensonges de ses devanciers, une comparaison entre la population ancienne et celle de son temps; et il dit que les Gètes et les Daces, qui mettaient anciennement sous les armes 400,000 hommes, ne peuvent plus lever la moitié de ce nombre. Revenant maintenant à l'Égypte, les forces militaires de ce pays étaient telles, que, suivant Homère, la seule ville de Thèbes pouvait faire sortir de ses cent portes deux cents chars de guerre, ou un total de 20,000 guerriers (1), ce qui n'est rien à côté des cent trente-deux mille que Denys tire de la seule Syracuse. Suivant Diodore, Sésostris peut emmener dans son expédition une armée de 678,000 hommes; suivant Strabon et le mensonge des prêtres au sujet

(1) Plusieurs écrivains, pour justifier ce nombre d'Homère, ont supposé que, par Thèbes, le poëte entendait toute l'Égypte.

des obélisques, l'armée égyptienne se composait d'un million d'hommes sous les pharaons; suivant Tacite, cet état militaire s'élevait à 700,000 hommes, et à 410,000 seulement, selon Hérodote; enfin, suivant Flavius Josèphe, il y aurait eu dans la seule ville d'Avaris une garnison de 250,000 hommes, c'est-à-dire, une armée des plus considérables, toujours prête à s'opposer à l'invasion des étrangers venant par le désert. Les livres sacrés eux-mêmes ne sont pas exempts de cette exagération. Moïse nous dit que le nombre des Israélites qu'il fit sortir de l'Égypte était d'environ 600,000 hommes de pied, *sans compter les familles;* ce qu'il faut entendre, ainsi que l'a fait Calmet, par 600,000 individus mâles marchant à pied, et abstraction faite des familles, c'est-à-dire, des enfants, des femmes, des vieillards et des étrangers (1). Ces six cent mille individus mâles en état de combattre, supposent une masse d'au moins 1,800,000 âmes, terme bien bas si on a égard à la fécondité des femmes en Égypte! Ainsi, dans un séjour de 215 ans, soixante-dix personnes composant la famille de Jacob à son arrivée en Égypte auraient produit, en supposant qu'ils ne se fussent pas alliés entre eux, mais que chacun eût pris, les hommes une Égyptienne pour femme, les femmes un Égyptien pour mari, un nombre si prodigieux de descendants (2)!

(1) *Et profecti sunt filii Israël de Ramesses in Soccoth ferme sexcenta millia peditum*, *præter familias.* Exode, texte hébreu, suivi par le syriaque et par le paraphraste chaldaïque; la version samaritaine, suivie par l'arabe et par la Vulgate, dit *præter parvulos;* mais ce sens est trop restreint. Il est bien évident que le mot *familias*, du texte hébreu, se rapporte aux femmes, aux enfants, aux vieillards, qui allaient autrement qu'à pied.

(2) Le chiffre 600,000 comprenait probablement tout ce qui sortit d'Égypte avec Moïse, tant Israélites qu'Égyptiens. Une aussi grande multiplication de la famille d'Israël n'en est pas moins miraculeuse; car si la même loi de propagation s'était étendue aux Égyptiens, le nombre des habitants de l'Égypte eût dû, dans le même intervalle,

Il est hors de doute cependant que, dans la plus haute antiquité, la propagation de l'espèce humaine n'ait été plus active et dans des conditions plus favorables que plus tard, et surtout que de notre temps : la repopulation des parties de la terre qui avaient été transformées en solitudes par le déluge en est la démonstration. Le nombre de concubines que chaque homme pouvait avoir, et quelque cause providentielle que nous ne pouvons pas apprécier, en étaient les raisons; mais néanmoins, relativement à la population locale des contrées, il était un terme qu'on ne pouvait pas dépasser; et ces limites, c'était l'étendue même du sol et les aliments qu'il pouvait fournir qui se chargeaient de les poser. M. Jomard a inséré dans la Description de l'Égypte un mémoire dans lequel cette importante question est examinée avec soin et maturité, et c'est à ce mémoire que nous renvoyons pour les détails : quant aux conclusions, elles sont que dans aucun temps la population de l'Égypte n'a pu s'élever à plus de 5 millions et demi à 6 millions d'habitants; et cela encore en lui restituant toute la partie du sol aujourd'hui rendue inculte par la dépopulation d'une partie du pays, et toute cette autre partie du sol qui a été envahie par les sables ou par les nouveaux lacs qui s'y sont formés. Le nombre de 5 à 6 millions d'habitants est encore comparé à la superficie de l'Égypte; et pour l'y faire tenir, il faut supposer 2,077 habitants par chaque lieue carrée, ce qui est le terme le plus élevé qu'on puisse prendre.

Le même savant a porté ses investigations sur le nombre de villes, bourgs et villages qui pouvaient recevoir une population aussi serrée. Hérodote ne donne pas moins de vingt mille villes ou bourgs considérables à l'Égypte; Diodore réduit ce nombre à dix-huit mille pour les temps

s'élever à des milliards d'individus, ainsi que le démontre une simple règle de proportion.

les plus anciens, suivant les livres sacrés, à ce que prétendaient les prêtres; mais, ajoute-t-il, on n'en comptait plus que trois mille sous Ptolémée, fils de Lagus, ainsi que de son temps. La même exagération se montre dans les chiffres de Diodore comme dans ceux d'Hérodote; car, d'après la contexture des phrases de ces écrivains, c'est bien de l'Égypte seulement qu'il s'agit, et non de l'Égypte avec l'Éthiopie ou avec toute autre annexe. M. Jomard ne peut compter en Égypte, dans les temps les plus prospères, qu'environ huit cents villes ou bourgs d'une population de 1,600 à 40,000 âmes, et 7,800 villages ou hameaux de 250 à 500 habitants, en totalité 8,600 lieux habités (1). Il faut donc en rabattre considérablement de

(1) Le sol cultivable de l'Égypte pharaonique se composait de 1424 lieues carrées; il se trouve réduit aujourd'hui à 966 de ces lieues. *Desc. de l'Ég. A. M.*, tome II.

Voici comment M. Jomard établit sa répartition :

« 3	villes capitales : Thèbes, Memphis, Héliopolis, de 400,000 âmes chacune........................	1,200,000 habit.
« 47	villes chefs-lieux de nomes.......	470,000
« 4	autres chefs-lieux de nomes......	20,000
« 146	villages de 5,000 habitants.......	730,000
« 600	bourgades de 1,000 habitants.....	600,000
« 1800	villages de 500 habitants.........	900,000
« 6000	hameaux de 250 habitants.......	1,500,000
	« Total des habitants de l'Égypte...	5,420,000 habit.

Il serait difficile de trouver pour l'ancienne population de l'Égypte beaucoup au delà de « cinq millions et demi à six millions » d'habitants. Nous voyons sortir cette population et de la population « actuelle et de la superficie du sol exactement mesurée, et du nombre « réel des lieux habités dans l'Égypte actuelle, et enfin des produits « en grain que le sol fournit, sauf l'exportation. »

La population actuelle est de 2,077,000 habitants, répartis en 3,600 villages environ, non compris les villes de 3,000 à 4,000 âmes, ou, en total général, 2,488,950 habitants pour toute l'Égypte. Les

ces prétentions à une population excessive, et de ces évaluations de villes et bourgs importants annoncés par les prêtres de l'époque ignorante.

La taille des Égyptiens est comparée par Pausanias à celle des Celtes surnommés Cabares, qui, dit-il, n'avait rien d'extraordinaire : quant à leur caractère, il est jugé défavorablement par tous les écrivains de l'antiquité. Pour exprimer à quel point les Égyptiens étaient paresseux, Aristophane dit qu'il faudrait cent Égyptiens pour porter deux chars et deux cadavres (1). Sous le rapport de la méchanceté, un autre poëte grec les place après les Lydiens et avant les Cariens, les plus corrompus de tous les hommes. Un proverbe grec qualifiait d'âne égyptien les hommes les plus méprisables et les plus méprisés. Au sujet de leur mollesse, on disait aussi en proverbe : *Miles romane, Ægyptum cave* (2). Aussi susceptibles que séditieux, les Égyptiens étaient, au dire des Romains, toujours prêts à compromettre l'intérêt national pour satisfaire de petites passions. Souvent, dit Trébellius Pollio, pour un salut oublié, une place qui ne leur aura pas été accordée dans les bains, un peu d'huile ou de viande qui leur a été séquestré, pour une chaussure d'esclave et pour d'autres minuties

Arabes, estimés à part, sont au nombre de 130,000 individus de tout sexe, campés dans les déserts égyptiens. Quant aux ruines des villes de l'antiquité, la grande carte de l'Égypte n'en compte que 200 ; les bourgs étaient groupés autour de ces centres de population. *Ibidem.*

M. Wilkinson, sans contester qu'il n'y ait eu empiètement des sables, ne croit pas que cet empiètement ait pu réduire l'étendue primitive du sol égyptien, parce que ce qui peut être enlevé de cette manière est remplacé par ce que gagne en largeur le sol, à raison des conquêtes que fait le Nil sur le désert, à mesure que les inondations, exhaussant toujours davantage le sol, portent leur limon sur une surface plus étendue. Voyez ce que nous en avons dit dans la première partie de nos prolégomènes, page 58.

(1) Aristoph., *in Ranis.*

(2) Philo, *De Proverb.*

semblables, ils n'ont pas craint d'entrer en sédition, jusqu'à forcer d'envoyer contre eux des armées (1). Les Égyptiens, dit aussi Philon, ont l'habitude d'être les premiers à allumer d'une étincelle de grandes séditions. Envieux par sa nature, dit encore le même écrivain, l'Égyptien regarde le bonheur des autres comme son malheur personnel. Nous avons montré ailleurs comment les jugeait l'empereur Adrien, qui ne voit dans les Égyptiens que des hommes inconstants, légers, superstitieux, vantards, et très-enclins à la révolte. Chez tout autre peuple, cette propension à la révolte contre le joug de l'étranger pourrait être considérée comme une vertu patriotique; avec les défauts reprochés aux Égyptiens, si l'orgueil du maître ne les a pas exagérés, ce ne serait qu'insouciance, imprévoyance et mutinerie : les longues discordes civiles qui ont agité l'Égypte pendant une grande partie de sa période historique prenaient naissance sans doute dans ce caractère inquiet et remuant. Philon ajoute encore au ton déjà si rembruni de cette peinture, en disant que les manières des Égyptiens deviennent extrêmement fâcheuses aussitôt qu'un petit vent de prospérité souffle sur eux; mais il fait au moins l'éloge de leur mépris pour la vie, quand il ajoute qu'ils considèrent en pitié les peines et les soins minutieux que ceux du menu peuple se donnent pour la conserver (2). Il faut bien se garder cependant de prendre à la lettre un portrait aussi odieux; il ne faut pas oublier que ceux qui l'ont tracé sont des gens qui n'ont connu les Égyptiens que dégradés par la servitude; et que l'Égypte grecque et romaine n'était guère à l'Égypte pharaonique que ce qu'étaient les Grecs sous le joug des Turcs, par rapport aux Grecs de l'époque de Périclès, de Thémistocle ou d'Agésilas. Ce qu'il y a de bien certain, ce qu'on peut

(1) Trebellius Pol., *Triginta Tyranni.*
(2) Philo, *de Agricultura.*

dire très-haut à la louange des habitants de l'Egypte libre et indépendante, c'est que les habitudes de la vie intérieure étaient douces, simples et religieuses; que la vieillesse y était en telle vénération, que les jeunes gens, quand ils rencontraient un vieillard dans les rues, se rangeaient pour le laisser passer. Il y a autant d'exagération dans les couleurs hideuses employées par les écrivains grecs et romains pour peindre le caractère moral des Égyptiens, que dans ce qu'ils ont avancé sur la population de l'Égypte.

C'est une destinée bien singulière que celle de ce pays: jamais on n'a parlé de ce qui s'y rapporte, soit en bien, soit en mal, sans que ce qu'on en a dit ne sortît plus ou moins des bornes de la vérité. Ammien Marcellin vous dira qu'aucun supplice n'était capable d'empêcher les Égyptiens de voler; Lucien viendra à son tour attaquer ces peuples sous le rapport du courage : le premier chameau introduit dans les jeux publics par Ptolémée, fils de Lagus, qui l'avait amené de la Bactriane, les épouvanta tellement, dit Lucien, qu'ils furent prêts à prendre la fuite, quoiqu'on l'eût déguisé sous un harnais de pourpre couvert d'or et de pierreries (1). Mais les Égyptiens connaissaient très-bien les chameaux, qui, naturels aux régions contenant des déserts, sont déjà mentionnés dans la Genèse et dans l'Exode, et qui y arrivaient pareillement de l'Arabie, chargés de marchandises, avec les caravanes des Arabes et des Ismaéliens.

Les livres saints nous donnent le nom de plusieurs villes égyptiennes: telles sont d'abord Pi-thom et Rhamessès, à la construction desquelles travaillaient les Hébreux, et que les textes hébreu et samaritain, et le Targum chaldaïque, qualifient de « villes des trésors de Pharaon, » pendant que les Septante en font des places fortes, et que les versions arabe et syriaque les constituent en greniers

(1) Luciani *Prometh.*

royaux. Il n'y a pas moins de variation dans la position assignée à ces deux villes. La version arabe place Pi-thom dans le Fayoum, et Rhamessès à *A'in-Sjems* ou Héliopolis. Champollion trouve la ville de Pi-thom dans celle de *Thoun*, son véritable nom égyptien privé de l'article *Pi* ou *Phi*, et il l'identifie avec la *Pathumos* d'Hérodote, ville dont la vraie position avait déjà été fixée, par d'Anville, « à l'entrée « d'une vallée formée par une coupure de la chaîne ly- « bique, position très-avantageuse pour le commerce « de la mer Rouge avec la basse Égypte (1); » et c'est sans doute de cette position, et de la circonstance du dépôt qui pouvait y être fait des marchandises tant d'importation que d'exportation par la voie de la mer Rouge, que Moïse qualifie cette ville de *ville des trésors*. La position de Rhamessès n'est pas déterminée d'une manière aussi exacte par Champollion, qui la plaçait dans la partie occidentale du Delta, à l'ouest-nord-ouest de Saïs. Mais ce savant aurait vraisemblablement relevé lui-même cette erreur, s'il lui avait été donné de pouvoir terminer ses travaux après son voyage d'Égypte. La position assignée par lui à cette ville, dans le premier de tous ses ouvrages, ne saurait lui convenir. Rhamessès devait exister dans la partie orientale du Delta, et se trouver au voisinage de Pi-thom, puisque c'est là que se réunirent au moment de quitter l'Égypte, et d'où firent leur départ les enfants d'Israël (2).

Les campagnes des Hébreux signalent un lieu appelé Migdol, dont le nom égyptien aurait été *Meschtol*, suivant Champollion, qui accuse les auteurs juifs d'avoir mal orthographié ce mot (3). Cette ville devait se trouver près

(1) Champoll., *Lettres de l'Égyp.* D'Anville, *Mém. sur l'Ég.*

(2) *Et profecti sunt filii Israël de Rhamesse in Sokoth.* Exode, XII, 37.

(3) Nous ne saurions partager sur ce point le sentiment de Champollion. « Les Hébreux, dit-il, orthographiaient mal le mot *Meschtol* « pour le rapprocher du mot *Mgdl*, qu'on prononçait Migdol ou

de la mer Rouge, puisque c'est du campement de *Phi-hahhiròth*, placé entre Migdol et Ba'al-Tzephon, que les Israélites se jetèrent à travers cette mer. Le nom de Phi-hahhiroth, ou Hahhiroth sans l'article, comme il se trouve écrit dans le livre des Nombres (1), existe encore dans celui de *Had-jerot* ou *Adjeroud,* que porte un château fort bâti dans le désert, à un myriamètre environ de distance du point où Moïse dut traverser la mer (2).

Le livre des Nombres et Isaïe parlent aussi de la ville de *Tsoan*, la *Tanis* des Grecs, mots que Champollion croit

« Magdal, qui signifie une tour... Mais on doit se souvenir que tous « les peuples qui transcrivent des mots étrangers tendent involon« tairement à les rapprocher de quelque mot de leur langue, ou à « les revêtir de ses formes grammaticales. » *Ég. sous les Ph.*, II, p. 79.

Les Hébreux, à l'époque de Moïse, n'étaient pas des étrangers pour l'Égypte, puisque c'est dans ce pays que quelques individus s'étaient multipliés au point de devenir un peuple séparé de celui de l'Égypte par sa langue maternelle, dont l'usage s'était conservé dans les familles, mais identique avec lui par ses habitudes, et parlant la langue égyptienne comme les Égyptiens eux-mêmes au milieu desquels ils étaient nés et élevés : prétendre le contraire, ce serait dire que les Juifs vivant dans les villes arabes ne parlent pas l'arabe aussi bien que ces peuples, ou que ceux de cette nation qui vivent en France sont étrangers à la langue française. Moïse, élève du sanctuaire, pouvait bien moins encore ignorer l'orthographe des noms de lieux égyptiens; et s'il les avait estropiés ainsi, il l'aurait fait volontairement, ce qu'on ne peut pas supposer. On ne peut donc pas l'accuser d'avoir défiguré des noms égyptiens pour les rapprocher des noms hébreux, avec lesquels ils n'auraient eu aucun rapport. Il est bien plus vraisemblable que ces noms de lieux ont pu, à travers tant de siècles, éprouver des modifications qui en ont altéré l'orthographe primitive quand ils n'ont pas changé le nom même, ainsi que nous en avons la preuve dans, *Sin* devenu *Peremoun*, la *Peluse* des Grecs. Moïse connaissait mieux l'orthographe de son époque, que les Coptes du deuxième et du troisième siècles de notre ère.

(1) *Numer. XXXIII*, 8.

(2) Sur ce sujet, voyez la grande carte de l'Égypte, feuille 23°, et le mémoire de M. Dubois-Aymé sur le séjour des Hébreux en Égypte. *Descrip. de l'Ég. A. M., tome I.*

n'être que la corruption de *Sjani*, véritable nom égyptien de cette ville. Avec Tsoan, Isaïe cite *Hhanès*, qui, d'après ses paroles, aurait été située à l'autre extrémité de l'Égypte. Ézéchiel s'étend sur la désolation qui régnera depuis la tour de *Souenneh* jusqu'aux frontières de l'Éthiopie : ce passage ne peut s'entendre que de l'Éthiopie asiatique, c'est-à-dire, depuis Syène, où finissait l'Égypte et où se trouvait probablement une tour de défense, jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'Égypte, c'est-à-dire le pays de Madian. Le même prophète annonce, de la part de Dieu, qu'il fera désoler *Phathros*, incendier *Tsoan* et établir ses jugements dans *No*, et qu'il répandra sa colère sur *Sin*, force de l'Égypte. Trois des villes ainsi nommées, *Tsoan*, *No* et *Sin*, étant dans le Delta, la quatrième doit s'y trouver aussi, bien que Calmet la renvoie dans la haute Égypte. Ce lieu est aujourd'hui inconnu ; mais on sait que No est la *Diospolis* des Grecs, et que *Sin*, la ville boueuse, est la *Peluse* des Grecs, mot qui exprime la même qualité, aussi bien que le nom de *Peremoun* que lui donnaient les Coptes. Sin ou Peluse, étant située à l'extrême frontière, devait être très-fortifiée, puisqu'elle devenait par sa position la clef et le boulevard de l'Égypte du côté de la Syrie, et c'est ce qui l'a fait appeler par le prophète *robur Ægypti*. Sésostris renforça encore cette frontière au moyen de la longue muraille qu'il fit tirer de cette ville jusqu'à Héliopolis. Le même prophète ajoute : « Les jeunes gens d'*Aven* et de *Phi-beseth* tomberont sous le glaive, et le jour se convertira en ténèbres dans *Thechphneches* quand je frapperai l'Égypte. » La dernière de ces villes est la *Daphnès* ou *Thaphné* d'Hérodote, que l'itinéraire d'Antonin place à 16 milles de Peluse : Édrisi lui donne le nom de *Safnas*. *Phi-Beseth* est, suivant saint Jérôme, au sentiment de qui se range d'Anville, la Bubastis des Grecs, nommée *Poubasti* par les Coptes. Ces deux villes se trouvant encore dans la partie orientale du Delta, celle d'*Aven* devait s'y

trouver également. Saint Jérôme traduit ce nom par *Héliopolis :* le mot Aven présente en effet une grande analogie avec celui de *On* ou *Aoun*, ancien nom d'Héliopolis.

Champollion a reconnu que le nom égyptien de *Philæ* était *Manlak*, mot dont les Coptes ont fait, dit-il, *Pilach*, et dont les Grecs avaient fait Philæ, que, fort mal à propos, ils voulurent identifier avec le mot éléphant. Il en est de même du nom de l'île Éléphantine, dont le nom égyptien est *Ébou* (1).

L'Égypte s'étendait du midi au nord, depuis Philæ jusqu'à la *grande mer*, c'est-à-dire la Méditerranée, et de l'est à l'ouest depuis les Oasis jusqu'au golfe de Suez, qui lui appartenait aussi bien qu'une partie de la presqu'île de Sinaï ; et plus au nord jusqu'au torrent qui termine le territoire d'El-Arrich, l'ancienne *Rhinocorura*, fondée par l'Éthiopien Aktisanès, torrent désigné dans les livres saints sous le nom de *torrent d'Égypte*. Les pharaons tinrent quelquefois sous leur puissance la Syrie, une partie de l'Asie Mineure, et l'Éthiopie ; mais ce ne fut là qu'une domination passagère, et qui ne peut pas compter pour l'étendue de l'empire égyptien.

Dans les temps les plus anciens, l'Égypte était considérée comme faisant partie de l'Asie, peut-être parce qu'elle est placée directement au-dessous de l'Asie Mineure ; toute la partie de ce même pays qui se trouvait à l'orient du Nil était réputée arabique, comme toute la partie située au delà de la bouche Canopique était appelée libyque.

(1) M. Rossellini remarque que ce nom d'*Ebo* est presque identique avec le mot sanscrit *ibha*, qui signifie *éléphant* et *ivoire*. On peut conjecturer de là, dit ce savant, que les Égyptiens ayant connu d'abord l'ivoire par le moyen du commerce avec l'Asie, en avaient adopté le nom avec l'objet qui le désignait. Il trouve que cette circonstance indiquerait un trafic des Égyptiens avec l'Inde, bien antérieur à l'époque des Lagides. Nous montrerons, à l'article du Commerce, qu'en effet le trafic direct avec l'Inde fut la conséquence de la campagne de Sésostris.

Nous ne saurions nous livrer ici à des recherches détaillées sur la géographie spéciale de l'Égypte; un pareil travail ne peut entrer dans le cadre de notre ouvrage : cette tâche d'ailleurs, Champollion l'a très-bien remplie dans le savant ouvrage qui fonda à si juste titre sa réputation, et l'on peut consulter également les savantes notes de M. Letronne au XVII[e] livre de Strabon : nous ne parlerons ici que de quelques points particuliers, dont la discussion se rattache à l'ensemble de notre travail.

Dans la partie du désert oriental qui s'étend du Nil à la mer Rouge, se trouve la vallée de *Ghoschen* ou *Gessen*, célèbre par le séjour qu'y fit la famille de Jacob. Quand le pharaon sous qui Joseph administra l'Égypte voulut récompenser les services que lui avait rendus ce jeune Israélite, il lui dit d'établir son père et ses frères dans cette terre de Ghoschen, « le meilleur canton de l'Égypte (1), » et cette circonstance a porté dom Calmet à chercher cette terre de Gessen dans la Palestine. Mais la Palestine est hors de l'Égypte, et la vallée de Gessen doit au contraire se trouver dans ses limites. Jacob, s'étant mis en route pour venir joindre Joseph, envoie en avant Juda, qui doit informer Joseph de l'approche de son père, afin qu'il se porte au-devant de lui à Gessen. Les Septante, en traduisant ce passage de la Genèse, ont substitué le nom de *Heron* à celui de Gessen; et dom Calmet, ainsi que M. de Rosière dans son mémoire sur la géographie comparée de l'Égypte, s'élevant l'un et l'autre contre cette interprétation, ont porté contre ses auteurs une accusation qu'on est fâché de trouver dans leurs écrits, celle d'avoir confondu, avec le nom d'une ville qui leur était inconnue, un temps de verbe de leur propre langue : accusation assurément fort

(1) In optimo terræ habitare fac patrem tuum et fratres tuos; habitent in terra Ghossen. *Genèse, XLII*, 6.

étrange, puisqu'elle attribue à soixante-dix savants rabbins une faute d'écolier contre la grammaire.

Les savantes recherches des membres de l'Institut du Kaire, pendant l'expédition française, ont bien déterminé la position de cette célèbre vallée de Gessen : c'est celle à laquelle les Arabes donnent le nom de *Sab'ah-Byar*, ou des sept puits, s'étendant de l'est à l'ouest, depuis la limite des terrains cultivables du Delta à Pi-thoum, jusqu'aux lacs amers. Cette vallée, que les eaux du Nil ne peuvent couvrir que rarement, et seulement dans les très-grandes inondations, est très-bien boisée, et offre des traces de culture : c'est ce qu'il fallait pour des pasteurs, qui trouvaient là des pâturages excellents et très-abondants pour leurs troupeaux : et c'est en ce sens que le pharaon a pu dire à Joseph que c'était le meilleur canton de l'Égypte. Ce n'est en effet que sous le rapport de l'abondance des pâturages, que Joseph en avait demandé à Apophis l'abandon à sa famille (1).

Dans un mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge (2), M. Dubois-Aymé avait avancé que les eaux du golfe couvraient autrefois le banc qui le sépare des lacs amers, et qu'elles remplissaient ces lacs ; et il supposait que c'était sur cette barre, qui se découvrait à marée basse, que Moïse avait fait passer les Israélites, dans la célèbre traversée de la mer Rouge. Ce sentiment fut combattu par M. de Rosière ; et dans une note de sa traduction du XVII[e] livre de Strabon, M. Letronne considère ce même sentiment comme insoutenable : les deux opinions ne sont pas, cependant, inconciliables à nos yeux.

La ville de *Heron* ou *Heroopolis* est identique, suivant

(1) Pendant l'occupation de l'Égypte par les Français, Bonaparte avait abandonné de la même manière la possession de cette vallée à la tribu des grands *Terrabyn*, Arabes venus de la Syrie.

(2) *Desc. de l'Ég. A. M.*, tome I.

M. Dubois-Aymé, avec celle d'*Avaris*; et Champollion, qui partageait ce sentiment, croyait même avoir trouvé l'origine de ce nom de Heron dans une corruption du mot *Aouaris*. Tous les géographes de l'antiquité s'accordent à placer Heroopolis sur la mer Rouge, d'où le golfe qui est à l'ouest de la presqu'île de Sinaï avait pris le nom de golfe heroopolitique. M. de Rosière place cette ville au fond du golfe de Suez. « Arsinoé, dit-il, se trouvait à environ une « heure de marche au nord de Suez, où son emplacement « est marqué par une montagne de décombres; » et un peu plus loin il ajoute : « J'ai attribué les ruines plus considé- « rables qui sont au nord et tout à fait à l'extrémité du « golfe, à l'ancienne Heroopolis. » Ainsi, voilà au fond du golfe les traces de deux villes différentes, peu distantes l'une de l'autre; et c'est bien ce que dit Strabon lui-même. M. de Rosière reconnaît que le point où se trouvait Avaris, aujourd'hui *Abou-Keycheyd*, fut un entrepôt des marchandises apportées par la navigation de la mer Rouge; et Heroopolis est également reconnue pour avoir été l'entrepôt général de ces mêmes marchandises. Mais pourquoi ce double entrepôt à une vingtaine de lieues l'un de l'autre et au milieu du désert, lorsqu'il n'y avait plus que sept lieues de distance à parcourir pour franchir ce désert et arriver à *Pi-Thoum*? Tout cela s'explique facilement, ce nous semble, par la différence des temps et des circonstances.

Suivant Ératosthène, cité par Strabon, Heroopolis était à 9,000 stades de Ptolémaïs, et, suivant Pline, cette dernière ville était à 820 stades de Bérénice. L'emplacement de Ptolémaïs n'est pas connu; mais celui de Bérénice, presque sous le tropique, aux limites de l'Égypte, est bien déterminé. En retranchant des 9,000 stades les 820 de Bérénice à Ptolémaïs, Heroopolis se trouvera à 8,180 stades de Bérénice. Le stade dont se sert Strabon est le petit stade égyptien, dont la longueur exacte est de 99 m. 75 c., ou cent

mètres en compte rond. Notre myriamètre représente donc à peu près exactement cent stades. Si sur la grande carte d'Égypte, dressée par le colonel Jacotin, on tire une ligne droite du point de Bérénice vers les puits de Sab'ah-Byar, les 8,180 stades arriveront au château d'Adgeroud; Heroopolis n'aurait donc été qu'à 160 stades plus au nord, tandis que, si on voulait placer cette ville dans la vallée de Sab'ah-Byar, il faudrait remonter encore de six myriamètres ou 600 stades, ce qui est impossible. Il paraît donc constant qu'Heroopolis n'était pas si haut, et qu'il faut la trouver dans les ruines vues par M. de Rosière au nord de celles d'Arsinoé. Ce que dit Ératosthène, que Ptolémaïs se trouve, en descendant le long de la Troglodytique, à la droite de ceux qui partent d'Heroopolis, prouve que cette dernière ville existait sur la côte orientale; car autrement le géographe n'aurait pas eu besoin de dire que l'autre ville était sur la rive opposée. C'est effectivement sur la rive orientale que se trouvent les ruines indiquées. Ptolémaïs et Arsinoé n'étant pas des villes pharaoniques, nous n'avons pas à nous en occuper; nous dirons seulement que sur l'emplacement d'Arsinoé-Cléopatris, pas plus que sur celui d'Heroopolis, il n'existait encore aucun établissement du temps de Moïse.

Mais Heron, l'Heroopolis des Grecs, marquait-elle le fond du golfe, comme Suez le marque de nos jours? L'Écriture sainte répond négativement, si, comme on ne peut guère en douter, le puits d'Adjeroud est l'antique Phi-Hahhiroth. Or, c'est à cette aiguade que les Israélites vinrent faire leur second campement. La mer Rouge devait s'avancer encore au delà de ce point, puisque, s'il en avait été autrement, Moïse n'aurait eu qu'à tourner le fond du golfe pour passer dans le désert de l'Égarement, au lieu de se jeter à travers la mer. Mais en venant chercher ce campement, l'intention du libérateur avait été de mettre un bras de mer entre le pharaon et lui. Son long séjour à

Madian l'avait mis à même d'explorer ce fond du golfe pour l'exécution du projet qu'il méditait depuis longtemps, celui d'arracher ses frères à la servitude des Égyptiens. Il savait qu'une barre traversant le golfe, et interrompant la navigation au delà de ce point à marée basse, pouvait lui servir de gué; mais ce gué, il fallait le bien connaître, et il l'avait étudié. Ce fut donc pour profiter de cet avantage, qu'en homme habile, au lieu de prendre la route de Qatiech, qu'il appelle *route des Philistins* (route de la Palestine), la plus courte et la plus directe en effet pour passer d'Égypte en Syrie, il fait un long contour pour se porter sur la mer Rouge ainsi que le fait très-bien remarquer le livre de l'Exode lui-même; il conduit son peuple d'abord à *Étham*, à l'extrémité du désert, c'est-à-dire, vers le point actuel de Suez; de là il le fait rétrograder et venir camper devant *Phi-Hahhiròth*, entre Migdol et la mer, et il l'établit en face de *Ba'al-Tsephon*, sur le bord de la mer (1). Ce *Ba'al-Tsephon* était vraisemblablement quelque signe placé à l'endroit où se trouvait le gué de la barre, pour en indiquer la position (2); mais, pour y arriver, il fallait prendre « le chemin du désert qui est le long de la « mer, » comme le dit si bien l'*Exode*. De tout ce qui précède, nous nous croyons en droit de conclure,

(1) *Igitur, cum dimisisset pharao populum, non eos duxit Deus per viam Philistin, quæ vicina est, sed circum duxit per viam deserti, quæ est juxta mare Rubrum. — Reversi, castrametentur e regione Phi-Hahhiroth, quæ est inter Migdolum et mare, contra Baal-Tsephon; in conspectu ejus ponetis castra, super mare.* Exod. XIII, 17, 18. XIV, 2.

Le dernier verset est beaucoup plus expresif dans le texte que dans la Vulgate. *Revertantur et castrametentur ante Phi-Hahhiroth, inter Migdol et inter mare, ante Baal-Tsephon, contra ipsum castrametabimini, juxta mare.*

(2) Le mot *Tsephon* signifie *caché*. Voyez *Lexic. hept.*, verbo צפן. Ce nom convenait bien à cette barre, qui était cachée sous les eaux. *Ba'al-Tsephon* signifiait donc, *le maître* ou *le seigneur de ce qui est caché*.

1° Que *Avaris* et Heroopolis étaient deux villes différentes, l'une, située dans la vallée de Saba'h-Byar ou de Gessen, l'autre, bâtie longtemps après, à environ six myriamètres au midi de la première ;

2° Que la mer Rouge, au temps de Moïse, s'étendait beaucoup plus au nord, communiquait avec les lacs amers, mais n'était navigable pour les grandes barques que jusque vers les puits de Phi-Hahhiroth (1), presque en face desquels on bâtit plus tard la ville de *Heron*, à qui les Grecs firent porter le nom d'Heroopolis ;

3° Que la barre qui s'était formée entre Phi-Hahhiroth et les lacs amers découvrait, ou à peu près, à marée basse, et offrait alors un passage à pied sec, ou, tout au moins, un gué sûr pour traverser cette partie du golfe ; et qu'une stèle, un menhir, une colonne, un signe, un monument quelconque, désigné sous ce nom de Ba'al-Tsephon, avait été élevé sur la rive occidentale, non loin des puits d'Adjeroud, remplacés par le vieux château dont les ruines

(1) Dans le deuxième verset du XIV[e] chapitre de l'Exode, Moïse semble lui-même faire cette différence. D'abord Phi-Hahhiroth est entre Migdol et la mer, et ensuite il est sur la mer même, puisque c'est là que se fera le trajet; il faut donc entendre que ce point est entre Migdol et la mer *navigable*, en face de la partie de cette mer *qui n'est plus navigable*. Le texte de Moïse abonde en phrases de cette même forme, dans lesquelles le même mot est pris alternativement dans un sens étendu et dans un sens restreint. Ce sentiment de l'étendue de la mer Rouge jusqu'aux lacs amers fut aussi celui du savant Lepère, ingénieur en chef chargé par Bonaparte du nivellement pour le rétablissement du canal de Suez. « Il paraît incontestable, dit-il dans son mémoire, que les lacs amers ont fait partie « du golfe Arabique, et que l'isthme qui les sépare en recevant de nou« veaux ensablements doit s'élever, et combler de plus en plus l'an« cien lit du canal. » *Descrip. de l'Ég. A. M., tome I.*

Il faut remarquer qu'en 1800 encore, dans les marées extraordinaires, quelques pouces de sable empêchaient seuls les eaux de la mer Rouge d'arriver jusqu'aux lacs amers. *Appendice au mém. sur les limites de la mer Rouge*, par M. Dubois-Aimé.

existait encore, monument destiné tant à marquer le commencement du gué sur ce point de la côte, qu'à servir de direction à ceux qui venaient de la rive opposée ;

4° Que Moïse, dont l'exactitude en ce qui est point de fait, n'est plus contestée aujourd'hui par personne, lança ses Israélites sur cette barre vers la fin du jusant qui eut lieu au milieu de la nuit, en guidant la marche de son peuple au moyen d'une *colonne de feu* qui passait devant, et que tous suivaient, tandis que le pharaon, qui ne s'aperçut du départ des Hébreux qu'au point du jour, *in custodia diluculi*, s'engagea sur cette même barre au moment où la marée était étale ; et le flot le surprit à une distance du rivage telle, qu'il ne put revenir sur ses pas ni atteindre l'autre rive : ce qui arriva aux Égyptiens dans cette circonstance arriva pareillement dans le golfe de Phallène à une partie de l'armée de Xerxès ; et le même accident manqua de faire périr Napoléon lui-même dans cette même mer Rouge (1). Ces conclusions nous conduisent à déduire encore de nouvelles probabilités.

(1) Pendant qu'Artabane, général de Xerxès, assiégeait Potidée, un reflux extraordinaire ayant mis à sec le golfe de Phallène, les barbares voulurent se jeter dans Phallène à travers cette mer transformée en lagune ; mais un flux non moins considérable étant revenu au moment où ils avaient parcouru les deux cinquièmes de la distance, ils périrent tous, soit dans l'eau, soit sous les coups des Potidéens. *Hérodote*, VIII, 129. Napoléon, pendant la campagne d'Égypte, revenant de faire une tournée aux fontaines de Moïse, voulut traverser le gué de Suez à marée basse, et, surpris par le flot, il courut quelques dangers. Voyez *Descr. de l'Ég. A. M., tome I, notice de M. Duboys-Aymé sur le séjour des Hébreux en Égypte.*

La traversée de la mer Rouge à pied par les Israélites est un fait acquis à l'histoire ; il faut donc l'adopter avec cette explication toute naturelle, qui était aussi celle qu'en donnaient les Égyptiens eux-mêmes, au dire du Juif Artapane, cité par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, ou l'accepter avec le prodige dont l'amour du merveilleux le fit entourer par les restaurateurs des livres sacrés, après la grande captivité de Babylone. La narration de Moïse est

La ville d'Avaris avait dû être fondée très-anciennement au fond du golfe Arabique, avant la formation de la

toute dans le sens que nous venons de lui donner. Un vent violent souffle toute la nuit. Moïse, pour inspirer la confiance au peuple, étend sa main, et Jéhovah fait retirer les eaux, qui se divisent. Voilà le texte, voilà ce qui appartient à Moïse; le verset suivant n'est que le commentaire d'Esdras ou de quelque rabbin de son époque, et une interpolation. Dom Calmet fait opérer la traversée de la mer Rouge à Kolsum, sans faire attention à la distance qui sépare ce lieu de la vallée de Gessen, d'où partirent les Hébreux. Entre ces deux points, il y a 20 myriamètres. Quoique Moïse ne le dise pas, il résulte de son récit que c'est dans la nuit du troisième au quatrième jour après le départ de Ramessès, que la mer Rouge fut traversée : comment, en trois jours, cette multitude de gens de tout âge et de tout sexe, encombrés de bagages et de bestiaux, aurait-elle pu faire quarante lieues? La largeur de la mer, au point le plus étroit en cet endroit, aurait exigé dix heures de marche, tandis que devant Adjeroud il n'y en avait pas pour quatre heures, d'une rive à l'autre.

En cherchant à montrer un fait naturel dans un événement présenté comme un des prodiges les plus éclatants de la puissance divine, nous sommes très-loin de vouloir saper les fondements du catholicisme. C'est dans le ciel et non pas sur la terre que sont les racines d'une religion toute spirituelle; et ces racines seraient bien peu profondes, si l'arbre pouvait être ébranlé par la démonstration de la vanité de quelques faits extraordinaires. Ceux-là même qui refusent à l'homme la liberté d'user de la puissance de sa raison pour arriver à la connaissance des plus sublimes vérités, établissent en même temps en principe, par la plus étrange contradiction, que Dieu n'a cessé de parler à cette même raison pour la bien convaincre de la réalité de sa propre existence; de là tant de prodiges : mais c'est là abaisser la Divinité jusqu'à la petitesse humaine. Nous croyons, bien au contraire, que c'est rendre à la religion un service immense que de la débarrasser de tous ces pieux mensonges dont l'a surchargée une époque d'ignorance; mensonges qui, de nos jours, ne pouvant résister au sévère examen de la science ou au creuset d'une saine critique, donnent tant de prise à l'incrédulité. Que les Israélites aient traversé la mer Rouge d'une manière naturelle, la main de Dieu s'en montrera-t-elle moins, pour la délivrance de son peuple, dans l'étrange aveuglement de ce pharaon qui, furieux de voir sa proie lui échapper, oubliant que la marée commençait à remonter, se

barre, ou avant que cette barre fût assez élevée pour empêcher les grands navires de la franchir. Ce ne fut que longtemps après la cessation de la communication du golfe avec les lacs amers, que les Égyptiens songèrent à bâtir *Heron*, dont les Grecs, qui voulaient tout approprier à leur langue, firent Héroopolis. Cette ville ayant alors remplacé Avaris comme entrepôt des marchandises du commerce de la mer Rouge, les Septante, qui savaient que Joseph était allé attendre son père dans la ville d'entrepôt, et qui ne connaissaient pas la topographie de l'isthme, ont pu écrire Heron au lieu de Gossen ou d'Avaris, croyant se rendre par là plus intelligibles. Enfin ce fut lorsque la barre eut intercepté complétement la navigation jusqu'au fond primitif du golfe, ou, mythologiquement, lorsque Typhon se fut emparé d'Avaris, qui, par cette retraite de la mer Rouge, se trouvait repoussée au milieu du désert, que cette ville fut réputée Typhonienne, ce qui, nous venons de le voir, existait déjà du temps de Moïse (1). Strabon dit que

jette en insensé dans cette même mer qui doit inévitablement devenir son tombeau? Et ici, certes, ce n'est plus un fait hasardé; c'est un point d'histoire dont les découvertes de Champollion, que nous serions tenté de qualifier de miraculeuses à cet égard, nous ont donné la confirmation la plus complète, en nous montrant cette reine Amensé, sous laquelle nos calculs chronologiques, établis sur les propres chiffres de Manethon, prouvent qu'a eu lieu l'Exode, abandonnant l'administration du royaume à son époux Thouthmosis, et plus tard contractant un second hymen, ce qui dit hautement qu'elle était devenue veuve par le fait de la mort violente de son premier mari.

(1) Hérodote, mesurant la largeur de l'isthme, dit qu'il y a mille stades du mont Cassius à la mer Rouge : mille stades font dix myriamètres ; c'est juste la distance que marque la grande carte d'Égypte entre le lac Temsah et la pointe qui, sous le nom de Raz-el-Kaçaroun, s'avance dans la mer entre le lac desséché et le lac Baudoin, l'ancien lac *Sirbonis*. De nos jours, une hauteur de quelques lignes de sable empêche seule les marées extraordinaires d'arriver jusqu'au bassin des lacs amers : du temps d'Hérodote les mêmes marées cou-

de son temps l'eau des lacs amers était douce, et que ces lacs étaient pleins de poissons; mais c'est parce que le canal de communication des deux mers, terminé par les Ptolémées, existait alors, et que ce canal, avec les lacs qu'il traversait, se trouvant alimenté par les eaux du Nil, l'amertume primitive de ces eaux avait disparu, ainsi que le dit fort bien cet écrivain, par le mélange des eaux douces. La Méditerranée étant d'une trentaine de pieds plus basse que la mer Rouge, il est évident que le bogas de cette mer avait été éclusé pour que les eaux du golfe Arabique n'alimentassent pas le canal, parce que, dans ce cas, la crainte qui avait fait renoncer Darius à terminer ce canal de jonction se serait vérifiée : c'est-à-dire que les eaux salées auraient contaminé les eaux du Nil en s'y précipitant avec la rapidité que leur aurait prêtée la différence du niveau des deux mers ; et la partie orientale du Delta aurait eu beaucoup à souffrir de ce mélange des eaux salées avec les eaux du fleuve (1).

Le désir sans doute de diminuer les embarras et les frais de transport des marchandises depuis la mer Rouge jusqu'au Delta, avait porté Sésostris, le grand canalisateur de l'Égypte, à faire communiquer, dit-on, le Nil avec la mer Rouge au moyen d'un canal partant de Pi-thom, cette ville *des trésors*, qui, devenant à l'extrémité occidentale de ce canal un nouvel entrepôt du commerce, aurait reçu les marchandises arrivant par la voie du golfe Arabique. Les écrivains ont attribué l'abandon du projet de ce canal à cette crainte d'inonder l'Égypte inférieure par les eaux de la mer Rouge, à raison de la différence du niveau des eaux. En cela on conteste aux ingénieurs égyptiens du temps de Sésostris la connaissance des digues à écluses, ce que nous

vraient vraisemblablement encore de quelques pouces d'eau cette barre, et le remplissaient d'eau : c'était suffisant pour que ce bassin fût encore supposé tenir à la mer Érythrée.

(1) Strabon, XVII.

n'admettons pas. Un système de barrage de cette nature existait déjà inévitablement, deux siècles avant Sésostris, à l'entrée et à la sortie du lac de Mœris; sans ces digues à écluses, ce lac n'aurait pu retenir et lâcher à volonté les eaux qu'il était destiné à recevoir en approvisionnement. Quelles qu'aient été les causes qui empêchèrent le grand roi de mener à fin cette entreprise, l'idée de canaliser l'isthme ne fut reprise que huit siècles après, par Nechao II, qui dut lui-même renoncer à ces travaux après y avoir perdu cent vingt mille hommes, nous dit Hérodote, sans nous apprendre comment et par quel accident.

L'Égypte posséda de tout temps celles des oasis qui se trouvaient comprises entre les deux limites parallèles à l'étendue de son territoire. La Genèse nous a montré *Ludim*, *Anamim*, *Lahabim*, *Nephthuim*, *Phethrusim* et *Kaschalaïm*, enfants de Misraïm, comme les premières colonies sorties de ce pays : ces peuples ne seraient-ils pas ceux qui allèrent peupler ces oasis? On a toujours considéré les Ludim et les Lahabim comme des peuples de la Libye égyptienne : il ne serait donc pas étrange que ces noms désignassent en effet les oasis dépendantes de l'Égypte. Suivant Manethon, la Libye, c'est-à-dire, la partie du désert de Libye voisine de l'Égypte, appartenait aux pharaons, et les écrivains de l'antiquité attribuent généralement à cette puissance la possession de toutes les *oasis*, mot qui exprime une habitation déserte(1). Nous avons vu, aux 13[e] et 14[e] versets, les Égyptiens fonder six peuplades, dont cinq appartiennent à la Libye, et dont la sixième, qui donna naissance aux Philistins et aux Cappadociens, devait exister à l'orient du Nil; les oasis de l'Égypte sont aussi au nombre de cinq, et il se pourrait que ce fussent là les cinq peuplades indiquées par ces versets. Ces cinq oasis sont celle de Syouah ou d'*Ammon*, ou l'*Oasis parva* ou de *Baharieh*, l'oasis de Farafreh,

(1) Jablonski, *Panthéon égypt.*

l'oasis de Dakhel, et l'*Oasis magna* ou de Kargeh. Quant aux oasis de Maradeh, d'Audjelah, de Djallou et de Leckerreh, elles ont toujours appartenu à la Marmarique (1); et l'oasis de Solimeh, située tout à fait au midi, et séparée de la grande oasis par une distance de quatre-vingts lieues, appartenait à l'Éthiopie. Strabon, comme Olympiodore, ne compte que trois oasis. Le premier de ces écrivains place la première de ces trois oasis à la hauteur d'Abydus, la seconde à la hauteur du lac Mœris; la troisième est l'oasis d'Ammon. Ces latitudes indiquent les oasis de Farafreh, de Baharieh et de Syouah. Strabon et Olympiodore n'avaient donc qu'une connaissance incomplète de ces îles des déserts; et il est remarquable que Strabon ne cite pas celle de Kargeh, qui est la plus grande, et qui se trouve par le travers du Saïd; quant à Olympiodore, il place deux oasis à cent milles l'une de l'autre; et la troisième, ou la petite, à une distance plus grande, mais indéterminée.

Les oasis furent un lieu de déportation sous le bas-empire : était-ce là la continuation d'un ancien usage? Cela peut être, mais rien ne le fait savoir. Pline et Ptolémée indiquent deux nomes oasites; mais ces écrivains semblent n'être pas très-sûrs de la topographie du désert (2). Olympiodore parle des puits forés jusqu'à cinq cents coudées dans les oasis (3), ce que Philon taxe de chose incroyable, mais ce dont les découvertes modernes nous ont donné la confirmation. Nous en parlerons au sujet de l'agriculture.

CHAPITRE III.

Histoire naturelle. — Agriculture.

§ I. Histoire naturelle.

Nous avons, dans la première partie de ce travail, établi un point de doctrine qu'il nous semble difficile de con-

(1) Voyez Pacho, *Carte de la Marmarique et de la Cyrénaïque.*
(2) Plinii *Nat. hist.*, V, 9. Platon, IV, 5.
(3) Strabo, XVII. Olymp., apud Photium.

tester historiquement : c'est que la cosmogonie égyptio-hébraïque, dont Moïse nous a transmis la connaissance, n'est que le produit des recherches et des explorations des savants antédiluviens en géologie, et de leurs études sur les révolutions éprouvées par notre globe, révolutions constatées par les dépôts fossiles que renferme l'enveloppe rocheuse de la planète. Les connaissances de Moïse venaient des Égyptiens ; c'est dans l'éducation toute royale que ce grand homme reçut, grâce aux circonstances miraculeuses de sa naissance, qu'il dut d'être instruit dans tous les secrets du sacerdoce égyptien ; et c'est au respect religieux que le peuple dont il fut le chef conserva toujours pour les écrits qu'il avait laissés, que nous sommes redevables de notre propre initiation à la *sapience* des peuples de ce que nous considérons comme le premier âge du monde.

Pour bien apprécier l'analogie parfaite qui existe entre la cosmogonie telle que nous l'a donnée Moïse, et ce que l'étude de la croûte du globe nous enseigne sur la marche de la création, dénoncée par l'ordre de superposition des débris des corps que cette croûte renferme, on n'a qu'à en consulter le tableau comparatif.

Ordre de la création suivant la Genèse.	*Ordre de superposition des fossiles dans les couches de la terre.*
1re *Opération*. Création du ciel et de la terre, séparation des eaux.	Organisation du système de l'univers.
2e *Opération*. Apparition de l'élément aride sur notre globe.	Granits, calcaires, roches primitives de toute espèce, formant les couches les plus profondes, et ne renfermant aucune trace de débris organiques pétrifiés.
3e *Opération*. Apparition des végétaux.	D'abord plantes aquatiques, ensuite plantes terrestres : fougères, lycopodes, prêles, et autres cryptogames et phanérogames.
4e *Opération*. Émission des animaux vivant dans les eaux, dans les airs, et se traînant sur la terre.	Zoophites, mollusques, ichthiosaures, plériosaures, mégalosaures, ptérodactyles, streptospon-

	dyles, etc.; oiseaux amphibies.
5e *Opération*. Émission des animaux terrestres.	Quadrupèdes et autres animaux d'espèces perdues : *paleotherium*, *anoploterium*, *xiphodons*, etc. Quadrupèdes semblables aux nôtres; et au-dessus de tous, en dernier lieu par conséquent, les quadrupèdes domestiques.
6e *Opération*. Création de l'homme.	Nulle part l'homme à l'état fossile, dans les couches rocheuses des terrains secondaires et tertiaires.

Cette classification de l'œuvre du Créateur est donc établie sur l'étude de la géologie : ce fait seul prouve et à quel degré d'avancement cette science était parvenue avant le déluge, et quel en fut l'état chez les premiers postdiluviens; mais principalement dans l'Égypte pharaonique, fidèle conservatrice pendant si longtemps de la science des savants primitifs. Des connaissances si profondes en géologie, et par conséquent dans l'étude du premier des règnes de l'histoire naturelle, nous donnent l'idée des progrès que ces peuples devaient avoir faits également dans l'étude des deux autres règnes, sur lesquels les documents antiques sont à peu près nuls. Le règne végétal surtout, rien ne le rappelle dans ce que la haute antiquité nous a transmis. Une seule circonstance mythologique pourrait, à la rigueur, se rapporter à la botanique, et cette circonstance serait de nature à nous montrer que l'étude de cette science n'était pas restée en arrière des autres. Le calice de la fleur du lotus représentait, suivant les Égyptiens, le sein de Rhéa, dans lequel eut lieu l'accouplement mystique d Osiris et d'Isis. Si on est bien convaincu que rien n'était donné au hasard dans la doctrine sacrée des temples, que tout était combiné et basé sur des réalités servant d'enveloppe aux allégories derrière lesquelles on avait si bien l'art de cacher la vérité, on sera peut-être

conduit à conclure de ce fait que les savants naturalistes de la première époque avaient reconnu le système sexuel des plantes, et l'hermaphrodisme de certaines d'entre elles; et que c'est cette qualité botanique qu'ils auraient signalée par cette singulière fable de l'accouplement de deux fœtus jumeaux dans le sein d'une fleur qui est réellement du genre hermaphrodite. Les chroniques juives nous apprennent aussi que Salomon, dont la science est comparée à celle des plus habiles d'*entre les Orientaux et les Égyptiens*, « parla sur la botanique, depuis le cèdre qui naît sur le « Liban jusqu'à l'hysope qui sort des murs. » En ajoutant que ce grand roi parla également sur les quadrupèdes, sur les oiseaux, sur les reptiles et sur les poissons, ces chroniques nous apprennent que ce fils de David était savant dans toutes les parties de l'histoire naturelle, dans laquelle cependant n'aurait pas été comprise la minéralogie. Une autre remarque qui n'est pas sans intérêt, c'est que, en même temps que Salomon, se trouvaient à Jérusalem, dans la classe sacerdotale, quatre autres personnes réputées très-savantes aussi en histoire naturelle, puisque l'écrivain déclare que le roi l'emportait encore sur elles : ces quatre naturalistes appartenaient à la classe des musiciens ou des chantres (1); double circonstance qui nous montre encore que Moïse avait assigné à la classe sacerdotale de

(1) *Et præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omnium Orientalium et Ægyptiorum, et erat sapientior cunctis hominibus, sapientior Etham ezrahita, et Heman, et Chalcol, et Dorda, filiis Mahol.* (*Reg. III. lib. IV*, 30, 31.) Le mot *Mahol* signifie chœur de musique; en disant que les quatre savants étaient enfants de Mahol, l'auteur semble dire qu'ils étaient attachés au chœur des musiciens sacrés; et cela est d'autant plus vraisemblable, que d'autres passages du même livre nous montrent ensuite deux de ces quatre naturalistes, Étham et Hemam, comme chefs de la musique du temple. Si l'on considère que chez les anciens la musique était une branche de la philosophie, l'interprétation que nous donnons aux mots *filii Mahol* sera reconnue probable.

son peuple, ou aux lévites, les mêmes études et les mêmes attributions que celles qui distinguaient les catégories sacerdotales en Égypte. Ces circonstances prouvent encore que les différentes classes de prêtres ne recevaient pas seulement une instruction spéciale pour les fonctions qu'elles avaient à remplir dans l'ordre du culte, mais que l'étude des hautes sciences était commune à tous.

La chronique d'Israël nous indique-t-elle, par l'ordre dans lequel elle range les animaux sur lesquels Salomon exerça sa plume, celui adopté à cette époque pour la classification du règne animal, et qui aurait été celle des Égyptiens et de tout l'Orient? Nous serions fort porté à le croire, mais sous la réserve que dans son énumération l'écrivain juif a nommé ces espèces dans un ordre inverse, et que l'ordre réel mettait en première ligne les poissons, puis les reptiles, les oiseaux et les quadrupèdes, ordre qui est indiqué par celui de la création. Indépendamment de cette classification générale des genres, les Égyptiens, comme les Orientaux, avaient sans doute un système particulier pour la répartition des espèces. Un aperçu de ce système nous est indiqué par Moïse lorsqu'il rend compte de la création, et c'est celui de l'ordre de superposition des restes zoologiques dans les couches de la terre. Suivant ce système primitif, la zoologie formait trois grandes classes distinguées par le mode de locomotion. Dans la première sont rangés les animaux de première origine, dont le mouvement de progression s'exécute d'une manière uniforme sans le secours de jambes : ces animaux glissent dans le milieu qui leur est propre, soit en se soutenant dans l'eau, comme les poissons, soit en rampant dans la vase comme les vers, les *serpents, les annélides*, soit en fendant les airs comme les oiseaux. La seconde classe zoologique, qui n'est qu'une sorte de dédoublement de la première, comprend les animaux d'espèces aquatique et aérienne remarquables par leur grandeur, et qui reçoi-

vent de Moïse, les cétacés, la qualification d'*amplitudes corporelles*, les animaux aériens, celle de *genre volatile à l'aile rapide et forte*; enfin la troisième classe se compose des animaux se mouvant et se déplaçant au moyen de membres appropriés portant sur le sol, sauriens, mammifères et autres. « Ce sont ces trois classes d'animaux qui, considérés abstractivement et sous la figure « de trois êtres moraux, ont été nommés par les poëtes « hébreux *Leviathan*, c'est-à-dire, l'universalité des monstres marins; *Hozan*, l'universalité des oiseaux; *Béhémot*, « l'universalité des animaux terrestres (1). » Nous aurions donc ici le système de classification zoologique le plus ancien qu'ait adopté la science, système fondé uniquement sur l'ordre de superposition des restes d'animaux dans les entrailles de la terre.

De tous les êtres appelés à se déplacer d'un mouvement propre, et à s'avancer progressivement et à volonté d'un point vers un autre, l'homme est le dernier que signale la cosmogonie.

Une remarque que nous avons faite déjà, c'est que, lorsqu'il s'agit de la création de l'homme, Moïse, au lieu de se servir pour désigner la terre du nom d'*Aretz*, comme pour la création du règne végétal et du règne animal, emploie une expression toute différente, tirée du nom même du genre homme; il l'appelle l'*Adamah*, distinction qui semble indiquer que les Égyptiens et leurs devanciers, reconnaissant que la création de l'homme était infiniment postérieure à celle de toute l'animalité, n'avaient pas compris l'espèce humaine dans le règne animal, mais qu'ils en avaient fait un genre à part, distinct, spécial, et supérieur aux trois ordres qui doivent recevoir sa loi. Le mot *Adam* qualifie donc le genre homme dans son sens le plus étendu ou hiéroglyphique; dans le sens le plus restreint, il n'exprime plus que l'individu chef du genre.

(1) Fabre d'Olivet, *Cosmog.*

La différence des races par la couleur de la peau était bien connue des Égyptiens, qui l'ont exprimée dans quelques-unes de leurs peintures, et principalement dans le tombeau de Menephtha I. Là, Champollion et Rossellini ont vu le tableau allégorique des quatre couleurs typiques rouge, jaune, noire et blanche, représentées par des individus de chacune de ces races conduits par Horus, le pasteur des peuples. La première race est celle des Égyptiens, distinguée de toutes les autres par une couleur rouge. La taille de ces hommes rouges est bien proportionnée; leur physionomie est douce, leur nez légèrement aquilin, leur chevelure longue et nattée. La légende hiéroglyphique qui les concerne les qualifie de *rotenne-noumé*, la race des hommes, ou soit la race par excellence, les Égyptiens (1). Cette couleur rouge que s'attribuaient ainsi les Égyptiens indiquerait-elle un souvenir des hommes rouges, des Caraïbes, c'est-à-dire des Atlantes, qu'ils ne connaissaient plus que par la tradition, des habitants du continent américain, qu'ils croyaient entièrement abîmé sous les eaux? Qui pourrait insister sur la négative? Au lieu de cela faudrait-il voir, dans cette même teinte rouge, une application que se seraient faite les Égyptiens d'une équivoque tirée du mot *Adam*, équivoque qui a servi, à des commentateurs de la Genèse, à faire du chef de la race humaine un individu fabriqué avec de la terre rouge (2)? C'est là une énigme dont nous ne saurions avoir le mot.

La seconde race, la race indienne, indiquée par la teinte jaune, nez fortement voûté, barbe noire, abondante et terminée en pointe, est désignée sous le nom de *Namou*; la

(1) Champ., *Lettres de l'Ég.*, p. 248.

(2) Le mot *Adam*, signifiant rouge et rougi, et le mot composé *Adamah*, exprimant la terre, en tant que ce mot s'applique à l'habitation de l'homme, des interprètes ont supposé qu'Adam était un être fabriqué avec de la terre rouge.

troisième est celle des nègres désignés, sous le nom de *Nahasi;* et la quatrième est celle des hommes à peau blanche, nez droit ou légèrement voussé, yeux bleus, barbe rousse, taille haute et élancée, appelés *Tamhou.* Voilà donc bien réellement les quatre races typiques dont le mélange et les divers croisements ont produit, suivant toute probabilité, ces nuances si nombreuses et si variées de demi-teintes, ces physionomies de peuples si divers qui couvrent toute la terre, et sur la classification desquelles les naturalistes sont encore si peu d'accord. MM. Champollion et Rossellini pensent que la couleur jaune des Namou et la couleur blanche des Tambou indiquent la race indienne et la race européenne ou caucasienne, ce qui ne saurait être douteux.

L'homme fut le dernier des êtres créés; le singe est l'anneau qui lie son individualité zoologique à celle des autres animaux de la création. Les naturalistes des peuples primordiaux auraient-ils reconnu et établi en principe cette gradation dans la marche de la création animale, qui fait précéder l'apparition de l'homme par l'apparition de celui des mammifères qui, par ses formes, s'en rapproche le plus? C'est ce qu'on serait tenté de supposer en voyant les brahmanes nourrir religieusement certaines espèces de singes, surtout celle désignée sous le nom de satyre indien, qu'on trouve déifié dans le poëme intitulé *Ramayana.* Allant plus loin, les Thibétains se disent issus d'un grand singe; et, se faisant un titre de gloire de cette origine, ils en prennent occasion de se croire plus anciens que les autres races humaines (1).

L'étude de la nature avait montré aux premiers savants des formes gigantesques dans les races des animaux dont l'espèce n'existait plus. Quand les siècles d'ignorance furent arrivés, on s'imagina que tout avait dû être gigan-

(1) *Relig. de l'antiq.*, I, page 278, note de M. Guigniaut.

tesque aux premiers temps de la création, et on supposa que la race humaine des géants n'avait pas disparu de partout; qu'elle s'était conservée encore sur quelques points du globe, et principalement dans la Palestine. Les Septante et la Vulgate voient en effet des géants partout, dans cette contrée. Dieu donne aux enfants de Lot le pays des Ammonites, habité plus anciennement par les Zamzummim, peuple nombreux et de haute stature : les Zamzummim furent des géants, c'est-à-dire, des hommes de dix à douze coudées de haut ($5,54^{m}$ à 6,65). Josué marche sur Hébron; ce pays est habité par des Anaquim, que la Bible compare aux Zamzummim : ce sont aussi des géants. Le pays de Moab est habité en premier lieu par les Emim, peuple présenté aussi comme nombreux et de haute stature : voilà encore des géants. Une ville d'au delà du Jourdain était peuplée, du temps d'Abraham, par la tribu des Rephaïm : encore des géants. Josué s'empare de plusieurs villes du pays de Bazam, dont Ogh était roi; cet Ogh était le dernier rejeton de cette famille des Rephaïm, détruite par Chodor-Lahomor : Ogh fut donc aussi un géant; et pour enchérir, le restaurateur du Deutéronome, par une interpollation évidente, assure qu'on montrait encore à Rabbath son lit de fer, long de neuf coudées et large de quatre (1).

Si la Vulgate a vu tant de géants dans la terre de Chanaam, elle y a trouvé aussi des pygmées : ceux-ci furent les *Gamadim*, dont parle le prophète Ézéchiel, comme

(1) La contexture de la phrase décèle une interpollation. Le commentateur, pour qu'on croie à son exagération, après avoir dit que cette pièce archéologique existe encore, s'écrie interrogativement : *Nonne ipse in Rabbath?* ce qui prouve seulement qu'on montrait dans cette ville un objet qui passait pour être le lit de ce géant. Moïse ou Josué auraient dit posivement : Son lit est à Rabbath, sans employer la forme interrogative.

défenseurs des tours de Tyr, et dont la taille n'aurait pas excédé une coudée (1).

La zoologie de l'Égypte comprenait comme animaux particuliers, parmi les mammifères, l'hippopotame, la hyène, l'ichneumon, le chacal, dont l'image, comme symbole d'Anubis, se trouve si souvent dans les tableaux mythologiques; parmi les reptiles, on y remarquait surtout le crocodile et le tupinambis ou monitor, lézard de plus d'un mètre de long, qui, par ses sifflements à l'aspect du crocodile, avertit du danger dans lequel peut jeter l'approche du redoutable amphibie. L'ornithologie, très-abondante et très-variée en Égypte, possédait entre autres l'ibis blanc et l'ibis noir, l'un et l'autre existant en si grand nombre à l'état de momies (2). Le règne minéral se distinguait par ses beaux granits, ses porphyres, ses basaltes, ses émeraudes, ses topazes, et ses beaux cailloux agatisés.

(1) Ézéchiel, XXVII, 11. Le mot hébreu *Gamad* signifie une coudée. Calmet pense qu'il y a une faute dans la transcription de ce mot, ou que les *Gamadim* étaient les habitants de la ville que Pline nomme *Gamal*, ce qui serait plus vraisemblable. Voyez *Dict. de la Bible*, au mot *Pygmée*.

Au sujet des géants, nous devons faire remarquer que nulle part le texte de la Bible ne parle d'une race d'hommes d'une taille prodigieuse, et que ce n'est que la Vulgate qui emploie ce mot de *géant*, en y attachant l'idée d'hommes d'une taille exagérée. Voyez la traduction interlinéaire de la Polyglotte, et consultez le lexique d'Edmond Castel sur les mots *hanachim* et *rephaïm*, rendus par *gigantes* dans cette traduction, et dont l'un signifie *médecin*, l'autre *collier*. *Ad omnes* gigantes *traductum*, *q. d. torquati, vel quia injecerunt terrorem statura sua*. Ed. Cast. *verbo* ענק.

(2) C'est à tort que, dans sa *Correspondance d'Orient* (lettre 127), M. Michaud avance que les siècles ont fait disparaître de l'Égypte l'ibis, objet jadis d'une si grande vénération. Cet oiseau s'y trouve toujours; et c'est là que le savant Savigny, comparant l'individu vivant avec la description qu'en fait Hérodote, a reconnu, encore sur ce point, la parfaite exactitude qui distingue cet historien. L'ibis blanc a tout son plumage de cette couleur, excepté celui du cou, de la tête et de l'extrémité des ailes et de la queue, qui est noir.

§ II. Agriculture.

Le pays de *Chimi*, ce sol de formation alluvionnaire que les eaux du Nil exhaussent perpétuellement au moyen du tribut limoneux qu'elles y déposent et qui en devient l'engrais, n'avait pas besoin d'être remué profondément pour être productif : l'agriculture devait donc être extrêmement simple en Égypte. Dans l'origine, quand le sol était encore peu considérable, les Éthiopiens qui le mettaient en culture n'avaient vraisemblablement dans les vallées que des fermes, qui plus tard, à mesure que la population s'y étendit et s'augmenta, et que la culture descendant les deux rives du fleuve, le pays se colonisa, devinrent le noyau des bourgades et des villes. Il est donc aussi évident que certain que la vallée d'Égypte, ne confinant qu'avec la Nubie ou l'Éthiopie supérieure, et se trouvant isolée de tout autre pays par la mer, par des montagnes et par de vastes déserts, ne put recevoir ses premiers cultivateurs que du pays que la géographie la plus ancienne désignait sous le nom de *Kousch*.

Tout appelait en Égypte une population nombreuse : la facilité extrême de la culture des terres, dont le fleuve lui-même fournissait l'engrais, et la fertilité extraordinaire du sol dès que les eaux l'avaient couvert : aussi, a-t-on considéré de tout temps ce pays comme l'un des plus riches du monde. Le phénomène de l'inondation, qui pendant trois mois faisait disparaître les terres sous les eaux, avait dû nécessairement servir de règle pour la division de l'année agricole : cette année se trouva donc partagée naturellement en Égypte en trois saisons, au lieu de quatre comme dans les autres pays : ces trois saisons furent celle de l'inondation, celle de la végétation, et celle des récoltes. Cette division, adoptée dans le principe, quand les cultivateurs venaient mettre à profit le terrain encore sablonneux qui se trouvait au nord des cataractes, se main-

tint et se perpétua quand le terrain, devenu meuble partout, fut soumis à d'autres travaux et à d'autres ensemencements que ceux exécutés seulement à la suite de l'inondation, ce qui ne suppose qu'une récolte unique. Ces trois saisons constituant l'année agraire, conforme d'ailleurs à l'année solaire, étaient sans aucune détermination dans le calendrier de l'année vague. Lorsque ce calendrier fut amené à un état fixe par la déclaration de Dioclétien, qui régla pour toujours au 29 du mois d'août le commencement de l'année égyptienne, l'année vague se trouvant anticiper dans ce moment sur l'année fixe, le commencement des saisons ne coïncida plus avec l'époque du calendrier où elles auraient dû arriver, et il y eut chevauchement de chacune de ces saisons sur celle qui la suivait; c'est ainsi que la saison de l'inondation, qui commence réellement au solstice d'été et finit en octobre, se trouva commencer sur le calendrier, contrairement à la vérité, au 26 avril et finir au 23 août. Ce premier dérangement entraîna celui des deux autres saisons, ainsi que le montre le tableau suivant.

SAISONS

SUIVANT LE CALENDRIER.

	SAISON DE LA VÉGÉTATION.				SAISON DES RÉCOLTES.				SAISON DE L'INONDATION,				JOURS CÉLESTES, OU ÉPAGOMÈNES.				
Notations hiéroglyphiques des saisons et des mois.																	
Noms des mois égyptiens commençant le	THOTH. 29 août.	PHAOPHI. 28 septemb.	HATHIR. 28 octobre.	CHOIAC. 27 novemb.	TOBY. 27 décemb.	MECHIR. 26 janvier.	PHAMENOTH. 25 février.	PHARMUTI. 27 mars.	PACHON. 26 avril.	PAONI. 26 mai.	EPIPHI. 25 juin.	MESORI. 25 juillet.	24 août.	25 août.	26 août.	27 août.	28 août.
Époques réelles des saisons.	TION.	SAISON DE LA VÉGÉTATION.			SAISON DES RÉCOLTES.				SAISON DE L'INONDA								

Ainsi, chacune des trois saisons fut distinguée, dans la notation hiéroglyphique, par des signes empruntés à la saison même : la tétrade de l'inondation fut exprimée par des lignes en zigzag, qui indiquent les eaux ; la tétrade de la végétation le fut par des plantes; et celle des récoltes, par des aires à fouler le grain, et par les greniers pour le serrer. Chaque mois se distinguait par son signe numérique, au moyen de une, deux, trois ou quatre lunes, indiquant ainsi sa position dans sa tétrade propre.

La saison de l'inondation était donc en réalité la première saison de l'année; quoique, par l'effet de la fixation du commencement de l'année au 29 d'août, elle s'en trouvàt la dernière; ce qui ne serait pas arrivé si, au lieu du 29 août, on avait pris, pour le premier jour de l'année égyptienne, le jour du solstice d'été. C'est en effet l'inondation qui dispose les terres à la production, laquelle ne saurait avoir lieu sans l'humidité. Nous avons vu que l'humidité avait été considérée comme le premier élément cosmogonique.

Le Nil, en se gonflant, s'élève au-dessus de ses berges et se déverse sur les plaines; mais la nappe d'eau qui couvre les terres ne serait pas assez puissante pour que l'humidité pénétrât le sol aussi profondément qu'il est nécessaire : au moyen de barrages transversaux on retenait anciennement, comme on retient encore aujourd'hui, ces eaux tout le temps convenable pour que les terres en fussent suffisamment imbibées. Les digues ainsi établies en divers sens servaient pendant l'inondation de chemin pour communiquer d'un lieu à un autre, au milieu de cette mer temporaire.

Dans les premiers temps, les cultivateurs éthiopiens bornaient sans doute leurs travaux agricoles à la seule récolte provenant de l'ensemencement des terres à la suite de l'inondation; mais quand des colonies se furent établies à demeure sur toute l'étendue de la vallée que par-

court le Nil, que des villes s'y élevèrent, et qu'une population y fit sa résidence habituelle, on songea à faire rapporter aux terres d'autres produits que ceux qu'on en retirait une fois l'an, et on pourvut par un arrosage artificiel à ce que le Nil faisait une seule fois dans le cours d'une révolution solaire. A cette époque, deux grandes récoltes eurent lieu annuellement; et c'est sur cette double récolte que le sacerdoce égyptien combina son mythe isiaque, qui n'en était que l'histoire allégorique. Mais, outre ces deux grandes récoltes de céréales, on voulut avoir des produits de l'horticulture, qui exigeaient un arrosage permanent; il fallut donc recourir à des agents mécaniques pour se les procurer. Les moyens employés dans les temps les plus reculés furent ceux qui se continuent encore de nos jours : la même nécessité perpétue les mêmes méthodes, si le temps ne les améliore pas. Les monuments nous montrent des puits dans lesquels on remplit des seaux attachés à l'extrémité de perches suspendues à des leviers à contrepoids, courant entre les deux cornes d'un mât fourchu, ce qui rend très-facile l'ascension des vases remplis d'eau : c'est ce que les Égyptiens actuels nomment *delou*. Des hommes remplissent dans le réservoir alimenté par le delou, des vases qu'ils emportent suspendus aux deux bouts d'un bâton placé en équilibre sur l'épaule(1), et qu'ils vident dans les rigoles. Un passage du Deutéronome, à propos de l'arrosage des terres en Égypte, n'a pas été compris par les commentateurs. Moïse, vantant aux Hébreux la terre de Chanaam, leur dit que c'est un pays où les champs sont arrosés par de l'eau tombant du ciel, au lieu de l'être comme en Égypte à grande fatigue, *au pied* (2). Rien, dans les scènes d'agriculture recueillies

(1) Ce même moyen de transport des fardeaux suspendus aux extrémités d'un levier placé sur l'épaule, se montre dans les bas-reliefs romains.

(2) *Quia terra in qua ingredieris ad possidendum eam non est sicut*

jusqu'ici, n'a offert l'image d'une machine irrigatoire à laquelle puissent s'appliquer les paroles de Moïse comme les ont entendues les interprètes. Dom Calmet a pensé, avec Philon, que ces mots supposent le mouvement d'une roue motrice de noria, dans laquelle l'homme aurait marché pour la faire tourner (1) : mais une machine de cette espèce aurait incontestablement trouvé place dans quelqu'une des nombreuses peintures relatives aux travaux agricoles, et donnant la figure et la forme des divers instruments employés en agriculture. L'examen attentif du texte nous semble faire évanouir cette difficulté. Moïse ne dit autre chose, à notre sens, sinon qu'avec fatigue il fallait arroser les terres, en versant à ses pieds, dans chaque rigole, l'eau qu'on devait aller chercher au réservoir du delou : c'est ce que montrent les peintures dont nous venons de parler.

Un autre procédé pour l'arrosage, bien autrement important, et dont l'usage tient à un ensemble de combinaisons basées sur l'étude de la géologie, et mis en pratique dans les oasis, c'est celui des puits forés, dont, suivant Olympiodore, on poussait le sondage jusqu'à une profondeur de plus de cinq cents coudées (277 m.). Pour exécuter ces forages, on pratiquait d'abord un puits carré, dont les dimensions ont été reconnues varier de deux à trois mètres et un tiers de côté; et on le poussait jusqu'à 20 ou 25 m. de profondeur, point où on rencontrait la couche calcaire sous laquelle l'expérience avait appris qu'existait l'eau. Après avoir garni, sur toute la hauteur, les quatre parois du puits d'un triple boisage pour prévenir les éboulements, on attaquait la roche calcaire, dont l'épaisseur est de cent à cent trente-trois

terra Ægypti, de qua egressi estis, in qua seminabas semen tuum et irrigabas in pede tuo, sicut ortum oleris. (*Deuter.*, XI, 10; texte hébreu, traduct. interlin.)

(1) Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot *Pied*.

mètres ; et on y forait un trou de onze à vingt-deux centimètres de diamètre. Pour empêcher que la surabondance de l'eau n'inondât les terres, on tenait tout prêt un bouchon de grès en forme de poire, armé d'un anneau de fer pour le soulever ; et, au moyen de ce bouchon qu'on enfonçait plus ou moins, on se ménageait la facilité de ne laisser sortir que la quantité d'eau dont on avait besoin. Ces puits, qu'on retrouve en grand nombre, donnent encore de l'eau ascendante jusqu'à la surface du sol, quand ils sont bien conservés (1).

L'ouvrage le plus considérable entrepris dans l'intérêt de l'agriculture, et pour l'arrosage des terres, fut, sans contredit, celui du lac artificiel que Thouthmosis-Mœris fit établir dans le bassin du Fayoum (2).

Ménès, pour ajouter à son royaume un vaste territoire,

(1) *Annales de physique et de chimie*, tome LXXI, pag. 201. Shaw parle de puits semblables forés dans le désert de Sahara. La méthode de forage était, sans doute, celle par percussion, comme la pratiquent les Chinois.

(2) L'ingénieur français, au service de l'illustre Mehemet-Ali, M. Linant, a retrouvé les restes des murs qui bornaient la circonférence de ce lac artificiel, et qui prouvent qu'au lieu d'être réduit aux simples dimensions que lui avaient assignées les savants de la commission d'Égypte, il justifiait l'étendue que lui attribuaient les anciens. Les traces de ces digues gigantesques, dont on porte l'épaisseur à 53 mètres, se montrent à *Biamo* ou *Bihamou*, où M. Martin, l'un des membres de l'institut du Kaire, avait déjà reconnu que le lac devait arriver, à *Zawiat*, près des ruines d'*Arsinoé* ou *Crocodilopolis*, à *Shidno*, à *Keret*. M. Martin constata que le bassin du Fayoum remplit encore l'une des destinations du lac de Mœris. En parlant du pont qui existe entre El-Lahoun et Haouarah-el-Kebir, ce savant dit : « Ce pont n'a pas seulement pour but d'établir la com- « munication entre les deux villages ; car chacune de ses trois arches « est barrée par un déversoir qui sert à régulariser la quantité d'eau « que la province de Fayoum doit recevoir, de manière que, dans « les crues faibles, l'eau ne s'écoule pas en trop grande abondance « dans cette province, et ne soit pas perdue pour le reste de l'Égypte ; « de même que dans les folles crues on ouvre à l'eau un débouché

inculte faute d'arrosage, avait, par des travaux immenses, dirigé vers ce bassin du Fayoum une copieuse dérivation du Nil. Mœris voulut y établir un réservoir qui pût fournir, pendant tout l'intervalle des inondations, aux irrigations de la basse Égypte en même temps qu'il servirait à débarrasser la vallée du Nil de l'excédant d'eau des crues extraordinaires. Ce lac, dont la superficie s'élevait, suivant l'antiquité, à environ soixante lieues carrées, se remplissant pendant les crues du Nil, rendait ensuite, par l'ouverture des digues, ses eaux par deux embouchures.

La terre d'Égypte, engraissée par l'inondation, n'avait besoin presque d'aucun travail pour produire; on y jetait le grain pendant qu'elle était encore boueuse, et ce grain y était enfoncé par le piétinement de pourceaux ou de béliers qu'on y lâchait (1). Il est probable que ce moyen n'était employé qu'après les semailles d'hiver, c'est-à-dire, après celles qui suivaient immédiatement l'inondation. Pour les autres semailles, la terre sur laquelle on jetait le grain n'étant pas imbibée d'eau, on recouvrait la se-

« plus vaste, et l'on en débarrasse le sol de l'Égypte, sur lequel un « trop long séjour deviendrait préjudiciable. » *Desc. de l'Ég.*, *E. M.*, tome II.

(1) Longtemps nous avions pensé que cette opération d'agriculture confiée au piétinement des pourceaux, ainsi que le dit Hérodote (II, 14), était une erreur; mais en voyant le témoignage de cet écrivain confirmé par Eudoxe et par Plutarque, nous avons dû renoncer au doute. Plutarque surtout, dans ses Symposiaques, ne laisse aucune voie à la dénégation. D'autre part, Champollion, dans sa sixième lettre d'Égypte et dans son atlas, nous montre, si ce n'est des pourceaux, du moins des béliers poussant de leurs pieds le grain dans la terre : il n'y a donc de différence que dans l'espèce de l'animal. Il est bien certain que l'état boueux des terres, après la retraite des eaux, ne permettant pas, dans ce cas tout exceptionnel, l'emploi de la charrue, il fallait recourir à un autre moyen. Il est possible que dans la haute Égypte on se servît pour cela des béliers, et que dans la basse Égypte on employât les pourceaux, comme le disent Hérodote, Eudoxe et Plutarque.

mence au moyen d'une charrue qu'on voit constamment dans les peintures des hypogées accompagnant le semeur qui lance le grain à la volée. Les charrues employées à cette opération, et qui étaient vraisemblablement les mêmes que celles dont on se servait pour le labourage, sont très-variées sur les monuments les plus anciens de l'Égypte, comme les tombeaux voisins des pyramides, la grotte d'Éléthya et celles de Beny-Hassan.

La charrue, dont, suivant Plutarque, l'usage fut enseigné aux hommes par le pourceau, qui, de son groin, ouvre un sillon, mais qu'on peut hardiment supposer venir des antédiluviens, à qui on ne peut refuser la connaissance de ce moyen de travailler leurs terres, était en Égypte l'araire réduit à ses formes les plus simples : elle se composait d'une espèce de houe renversée, dont le manche devenait le timon, et dont le soc, de bois, long, étroit et recourbé, ouvrait la terre, pendant que la partie opposée montait verticalement, portant au sommet une ouverture ou espèce d'anse par laquelle le laboureur la tenait. Au lieu de cette pièce montante, on voit sur d'autres charrues un ou deux manches, quelquefois verticaux, quelquefois un peu arqués, que le laboureur tenait, dans ce dernier cas, tantôt réunis dans la même main, tantôt un de chaque main; ce qui supposerait qu'on pouvait les écarter ou les rapprocher à volonté. La charrue était tirée par une paire de bœufs dont le joug était attaché indifféremment aux cornes ou au cou. Dans quelques tableaux on la voit tirée par des animaux qui nous paraissent des mouflons, et même par des hommes (1).

Un instrument peu différent de celui qui formait la partie essentielle de la charrue servait aussi à bêcher la terre. Le manche de cet instrument n'était guère plus long que la

(1) Voyez *Description de l'Égypte*, tome V, planche 17, figure 17; tome II, pl. 68 et 69.

partie entamant le sol, ce qui devait en diminuer considérablement la force; mais en Égypte, pour bêcher comme pour labourer, il ne fallait pas de bien grands efforts : le travail de la bêche était moins de préparer la terre que de la débarrasser des mauvaises herbes et des plantes parasites. Pour que, soit en labourant, soit en bêchant, le fer de l'outil fût bien consolidé sur le manche, on unissait souvent ces deux parties au moyen d'une petite traverse de bois, ou d'un lien tressé de feuilles de palmier ou de cordes de papyrus (1). C'est ainsi disposé qu'on voit le plus souvent cet instrument aratoire dans son usage en agriculture, et toujours dans son emploi dans l'écriture hiéroglyphique, où ce signe rendait, phonétiquement, le son de la lettre *m*.

La principale culture des Égyptiens était celle des céréales, et surtout celle du sorgo ou *dourah*, qui paraît avoir été, de tout temps, la nourriture des basses classes du peuple. C'est l'abondance et le bas prix de ce grain qui en rendait l'usage si commun.

Une assertion d'Hérodote, bien difficile à comprendre et à s'expliquer, c'est quand il dit qu'en Égypte on considérait comme infâmes ceux qui se nourrissaient de pain d'orge ou de froment (2). S'il en avait été ainsi, pourquoi trouverait-on encore de nos jours du froment dans quelques tombeaux, et pourquoi en aurait-on conservé dans les maisons des particuliers? Diodore nous dit que, si un chien venait à mourir dans une maison, tous ceux qui l'habitaient

(1) Voir la figure ci-contre.

M. Wilkinson, dans le tome IV des *Manners and customs*, entre dans des détails très-intéressants sur le travail des terres et les outils qu'on y employait.

(2) Hérodote, II, 36. Il est probable qu'il s'est trouvé une lacune de quelques mots avant ou après ce passage de l'historien, et qui expliquaient et complétaient sa pensée.

devaient se raser la tête et le corps entier, et qu'il n'était pas permis de se servir du vin et du blé qui s'y seraient trouvés (1); de plus, si l'usage du pain de froment avait été déshonorant, pourquoi aurait-on institué une fête pour remercier Isis d'avoir enseigné aux hommes la culture du grain, qui sert à le préparer? Ajoutons que Pline parle de deux qualités de blé d'Égypte très-productives l'une et l'autre, qu'il appelle blé rameux et blé à cent grains (2).

La moisson se faisait habituellement d'une manière différente que de nos jours : les moissonneurs rassemblaient dans leur main une poignée d'épis qu'ils coupaient au haut des tiges, laissant ainsi sur pied toute la paille : c'est ce qu'on voit dans les peintures des monuments. Nous ignorons quelle qualité de grain se traitait ainsi; un des tableaux dessinés par M. Wilkinson montre une autre qualité de grain coupée à quelques pouces de terre, et les tiges réunies en gerbes. Les faucilles égyptiennes étaient comme les nôtres; quelques-unes cependant se montrent garnies de dents en manière de scie. Des enfants suivant les coupeurs, ramassaient les épis, que ceux-ci laissaient tomber après les avoir abattus; et ils en remplissaient de grandes mannes à jour, que deux hommes portaient ensuite, au moyen d'une barre passée dans les deux anses. Les épis étaient empilées en meules, et on en tirait plus tard le grain par la foulaison. Dans les peintures d'Éléthya, on voit six bœufs, conduits par un seul homme, fouler ainsi les épis que d'autres individus ramènent avec des balais sous les pieds de ces animaux (3). D'autres travailleurs séparent le grain de sa balle, en le

(1) Diodore, I, 83.

(2) Pline, XVIII, 10.

(3) La foulaison du grain se faisait avec des bœufs, que le Deutéronome (XXV, 4) défend de museler. Champollion a trouvé, à côté d'une scène de ce genre, des couplets d'une chanson que chantaient les travailleurs pendant cette opération.

laissant tomber de haut dans un courant d'air. Le mesurage du grain mondé est enregistré par un scribe, agent du propriétaire, qu'on voit assis sur la pile d'épis. Plus loin, d'autres individus remplissent, du blé mesuré, des sacs, des calebasses et des paniers, pour le porter au grenier.

Les mêmes peintures d'Éléthya offrent encore le tableau de différentes opérations de la vie agricole. Des paysans arrachent de terre des tiges de chanvre ou de lin que d'autres mettent en javelles, et qu'on emporte pour les faire sécher. L'égrenage de ces plantes se fait un peu plus loin, au moyen d'une planche dont une des extrémités, garnie de dents, est soulevée de terre par un support, tandis que l'autre extrémité est retenue sous le pied de l'égreneur, qui la rend ainsi immobile; les tiges passent entre les dents de ce peigne, qui en fait tomber les semences. Dans un autre endroit, on se livre aux opérations de la vendange.

Les monuments nous offrent le tableau des procédés des Égyptiens pour la fabrication du vin, et M. Wilkinson en a indiqué plusieurs dans son grand ouvrage (1); on y voit des individus cueillant le raisin, qu'on va jeter dans de vastes cuves carrées élevées au-dessus d'un réservoir. D'une perche attachée à une traverse, descendent des cordes auxquelles se soutiennent les hommes qui foulent les grappes. Le jus est soutiré du réservoir au moyen d'un robinet, et on en remplit des amphores pour le conserver sans fermentation, ou pour le soumettre à la fermentation dans ces mêmes vases. On voit plus loin la manière d'exprimer ensuite le jus des grappes foulées, au moyen d'une forte torsion exercée sur les sacs dans lesquels sont enfermées ces grappes : cette torsion remplace l'action du pressoir, dont le mécanisme est resté inconnu aux Égyptiens. Le vin, ainsi exprimé, est placé dans des jarres et déposé dans le cellier.

(1) *Manners and customs*, II.

L'une des grandes récoltes de l'Égypte était, en effet, celle du vin, dont le plus fameux venait des environs du lac Maréotis. De ce canton maréotique, le quartier appelé Tœniotique produisait le vin le plus délicat. Le meilleur était blanc, suave, procurait un bon sommeil, ne portait pas à la tête, et poussait aux urines : c'est l'éloge qu'en fait Athénée (1); Horace et Virgile en parlent de la même manière (2).

Le vin qui se récoltait aux environs du Nil était abondant et avait une couleur particulière; celui qui provenait des vignes de la ville d'Antylla, voisine d'Alexandrie, possédait, suivant Athénée encore, ces qualités au plus haut degré; et les pharaons, aussi bien que les rois perses, étaient dans l'usage d'abandonner à leurs femmes la redevance qui leur était due sur ces produits. Quant au vin de la Thébaïde, et principalement celui qui se recueillait aux environs de Coptos, il était si léger et si généreux, qu'un fiévreux même pouvait, toujours suivant Athénée, en boire sans inconvénient (3).

La vigne ne croissait guère que dans la partie basse de l'Égypte, et n'était pas cultivée dans les endroits producteurs du grain : c'est ce qu'a dit Hérodote et que quelques écrivains ont, à tort, interprété dans un sens trop absolu. Dans les cantons privés de vignes, le peuple faisait usage d'un vin d'orge qui ne paraît autre que la bière. On fabriquait aussi une espèce de vin avec la séve du palmier; mais ce vin, dont l'usage était très-répandu dans la Babylonie comme boisson, n'était guère employé en Égypte que pour laver les entrailles des cadavres, dans l'opération de l'embaumement; enfin, on préparait encore une espèce de vin avec le fruit du lotus-arbre, qu'on croit être le juju-

(1) Athen., *Deipnosoph.*, I, 30.
(2) Horace, *ode* 37. Virgile, *Géorg.*, II, 93 et 94.
(3) *Ibidem.*

bier; mais il n'est pas certain que cette fabrication eût lieu en Égypte.

Des tableaux des hypogées offrent la récolte d'une qualité de lotus très-abondante en Égypte, et très-estimée de ses habitants. Ce lotus était une plante aquatique, du genre des *nymphæa*, qui, disparue complétement aujourd'hui de l'Égypte, croissait jadis en abondance dans le Nil pendant l'inondation, et dont il y avait deux espèces : celle qu'Hérodote appelle lis (1), dont la racine, ronde et de la grosseur d'une pomme, offrait un aliment doux et agréable, et dont les fleurs, semblables à celles du pavot, renfermaient une quantité de graines qui, séchées et pilées, donnaient une farine avec laquelle on faisait du pain. L'autre lotus, que le même historien appelle lis rose (2), portait une fleur deux fois plus grande que celle du pavot et renfermant un fruit comparé aux rayons du guêpier, c'est-à-dire, présentant une suite d'alvéoles, dans chacune desquelles était logée une amande arrondie, de la grosseur d'un noyau d'olive, qu'on mangeait verte, et qu'on pouvait conserver sèche. C'est cette dernière espèce de lotus dont le fruit servait, mythologiquement, de siége à certains dieux. La cueillette de ces lotus se faisait quand les eaux commençaient à décroître, époque où les tiges de ces plantes se flétrissent. On les arrachait alors en parcourant avec des barques les champs inondés; on liait ces tiges en javelles, et on les emportait au bout d'un bâton passé à travers les javelles. Sur les peintures des monuments, les hommes qui d'une main tiennent ces fardeaux ainsi disposés sur une de leurs épaules tiennent de l'autre main une flûte dont ils jouent; car le temps de ces récoltes était, en Égypte, un temps de fêtes.

Au nombre des récoltes que nous considérons, sur les

(1) *Nymphæa cærulea.*

(2) *Nymphæa lotus*, ou *cyanus ægyptiacus.* Voyez, au sujet de ces plantes, la *Descript. de l'Ég., hist. nat.*, tome II de l'atlas.

tableaux des hypogées, comme celles du lotus, se trouve peut-être celle du papyrus, qui était annuelle aussi, et dont, selon Hérodote, la partie la plus basse de la tige se mangeait crue ou cuite au four (1). Cette récolte naturelle était l'une des plus précieuses pour l'Égypte, à raison du grand nombre d'usages auxquels était employée la plante qui en était l'objet : sa racine, de la grosseur du poing, servait de bois à brûler, et était employée aussi à faire de petits ouvrages; car, suivant Théophraste, le bois en était beau. Avec la tige on tissait certaines barques; de la pellicule la plus grossière, qui formait l'écorce de ce jonc on confectionnait des nattes, l'étoffe de certains vêtements, des couvertures de lit, des cordages (2); enfin avec la pellicule la plus intérieure on préparait la matière des livres et celle des manuscrits funéraires. Le panache qui forme la tête de cette plante n'avait d'autre usage que celui de servir à faire, à défaut de fleurs, des couronnes pour les divinités (3).

Les oliviers n'existaient en Égypte que dans le Fagoum; et l'huile qu'on en retirait n'était mangeable qu'autant qu'on mettait beaucoup de soin à la préparer; différemment, elle était d'une odeur et d'un gout désagréables (4). L'huile dont on se servait dans les autres parties de l'Égypte, soit pour l'éclairage soit pour assaisonner les mets, était ce que Pline appelle une huile factice, c'est-à-dire, qu'on l'extrayait de diverses espèces de graines oléagineuses soigneusement cultivées, et différentes suivant les cantons. Le naturaliste romain parle de l'huile de ricin, qu'on obtenait en faisant bouillir cette graine dans de l'eau, audessus de laquelle cette huile surnageait. En Égypte, où

(1) Suivant Théophraste et Pline, on ne faisait que la mâcher, pour en avaler seulement le suc.

(2) Théoph., *De plant.*, IV. Plin., *Nat. Hist.*, XIII, 11.

(3) Plin., *ibid.*

(4) Strab., XVII.

le palma-christi était abondant, on se bornait, dit Pline, pour en avoir l'huile, à saupoudrer de sel les graines, sans avoir recours au feu ni à l'eau; mais par ce procédé on n'obtenait qu'une huile détestable, impossible à employer en aliment, et bonne seulement pour l'éclairage (1). Pline nous parle encore de l'huile de baies de laurier, de celle d'amandes amères, de celles de graine de troëne (2), de raifort, de sésame, de celle d'une plante graminée nommée *chortinon;* enfin de l'huile de laitue ou huile de *cnedium* (3) et de l'huile de myrobolans (4).

Le pressoir à vis n'était pas connu des Égyptiens : on ne le voit nulle part dans les nombreux tableaux représentant les travaux agricoles; la vis simple ne se montre jamais elle-même sur aucun monument. Comment un moyen aussi puissant de pression et de traction a-t-il pu être ignoré des habiles mécaniciens des temps primitifs? C'est ce qui nous semble extraordinaire à nous qui le connaissons, et qui ne nous rendons pas compte de la difficulté qu'il y a à inventer les choses qui paraissent les plus simples quand elles sont devenues familières. A la place du pressoir, nous voyons, chez les Égyptiens des temps les plus reculés, une machine à torsion qui, sans remplacer la vis devait conduire le plus près possible du but. Cette machine consistait en deux arbres verticaux, placés à certaine distance l'un de l'autre, et solidement joints ensemble par de fortes traverses. L'arbre de devant était percé d'un trou à travers lequel passait un gros boulon mobile. Un sac, dans lequel était enfermée la matière dont on voulait

(1) Plin. *Nat., Hist.*, xv, 7.

(2) *Cyprinum.*

(3) Pline ne parle pas de l'huile de laitue, *lactuca sativa*, dont on fait un grand usage en Égypte, et il cite l'huile d'ortie; mais la graine d'ortie ne peut pas donner d'huile : nous croyons donc qu'il faut substituer le mot *lactuca* au mot *urtica*.

(4) Plin., xii, 21.

extraire le suc, était tendu entre ces deux arbres, saisi à l'une de ses extrémités par un gros anneau, de métal probablement, fixé à l'arbre de derrière d'une manière immobile, pour résister au mouvement de torsion; une anse de métal, engagée à l'autre bout du sac, était jointe à une traverse, de métal aussi, à laquelle était soudée l'extrémité du boulon traversant l'arbre de devant. Un trou percé dans la tête du boulon livrait passage au levier au moyen duquel trois hommes tordaient violemment le sac, pour en faire sortir le liquide. Pour que toute la pâte soumise à l'expression fût comprimée également par l'action du tordoir, un homme placé sous la potence frappait sur le sac avec une pierre. Cette ingénieuse machine était l'intermédiaire le plus énergique pour arriver à une violente torsion, et c'était probablement celle dont on se servait pour extraire l'huile des olives et des graines oléagineuses; les sucs moins tenaces, comme celui du raisin, étaient exprimés par une torsion simple, exercée à force de bras, et qu'on voit se renouveler plusieurs fois et de différentes manières sur ces bas-reliefs. C'est par la torsion que, sous les Romains encore, suivant Pline, on exprimait l'huile des amandes amères. Ces amandes, dit cet écrivain, sont écrasées et réduites en pâte; on les arrose d'eau; et après les avoir pilées de nouveau on les exprime en les tordant. Dans un tombeau à côté de la grande pyramide, on voit quatre individus écrasant à coups de pierre une substance enfermée dans un tissu tortillé : quatre hommes en expriment ensuite le suc au-dessus d'un grand vase, en tordant en sens contraire les deux bouts de la poche dans laquelle est enfermée la pâte, au moyen de deux longues barres passées dans les anses pratiquées aux extrémités de cette poche; et pour que la pression s'étende uniformément sur toute la pâte, un cinquième individu empêche le raccourcissement trop grand de cette même poche, en poussant en sens contraire les deux leviers avec ses pieds et avec

ses mains (1). D'autres personnes emportent le liquide, exprimé de cette manière, soit dans des outres dont ils étranglent l'orifice avec la main, soit dans des calebasses au haut desquelles on a pratiqué une anse pour y passer les doigts. Un passage de l'Exode fait allusion à cette manière d'obtenir l'huile : Moïse recommande de ne brûler, dans les lampes du tabernacle, que de l'huile très-pure d'olives pilées (2).

La fertilité de l'Égypte à toutes les époques est passée en proverbe. Nous en donnerons une idée complète en transcrivant ici ce qu'en dit M. Champollion-Figeac. Dans ce pays, le sol ne se repose jamais; « la terre porte « tous les mois et des fleurs et des fruits. On sème les blés « en novembre, à mesure que les eaux du Nil se retirent; « les narcisses, les violettes et les colocassiers fleurissent; « on récolte les dattes et le fruit du sébestier. En décembre « les arbres perdent leur feuillage; mais les blés, les her- « bes, les fleurs, couvrent partout la terre, et lui donnent « l'aspect d'un nouveau printemps. En janvier on sème les « lupins et autres grains, les fèves et le lin : l'oranger, le « grenadier fleurissent; les blés montrent leurs épis dans « la haute Égypte, et dans la basse on récolte la canne à « sucre, le séné et le trèfle. Au mois de janvier, la verdure « couvre toutes les campagnes; on sème le riz; on récolte « l'orge; les choux, les concombres, et les melons mû- « rissent. En mars, les plantes et les arbustes fleurissent; « on récolte les blés semés en octobre et en novembre. « Durant la première moitié d'avril, la récolte des roses; « ensuite on sème des blés, et on en moissonne d'autres; le « trèfle donne une seconde coupe. En mai, la récolte des « blés d'hiver; l'acacia, le henné fleurissent, les fruits

(1) *Description de l'Ég.*, *Atlas*, *Antiq.*, tome V, pl. 17 et 18. Ce mouvement n'est pas facile à comprendre.

(2) *Exode*, XXVII, 20.



« précoces sont cueillis, tels que les raisins, figues, ca-
« roubes et dattes. En juin, la haute Égypte récolte la « canne à sucre. Le mois de juillet amène la plantation du « riz, du maïs, la récolte du lin et du coton, et l'abondance « des raisins aux environs du Kaire. Au mois d'août, c'est « la troisième coupe du trèfle, la floraison du nénuphar « et du jasmin; les palmiers et les vignes sont chargés de « fruits mûrs; les melons sont déjà trop aqueux. La récolte « des oranges, citrons, tamarins, olives, et du riz, an- « nonce le mois de septembre. Enfin, en octobre com- « mencent des semailles; l'herbe s'élève assez haut pour « cacher le bétail, et les acacias et autres arbustes épineux « sont couverts de fleurs odorantes. Rien n'égale nulle part « cette richesse et cette variété de végétation (1). »

(1) Ce tableau de la fertilité de l'Égypte est parfaitement vrai, mais avec cette restriction que, pour la saison de l'inondation, la culture et les récoltes mentionnées n'ont lieu que dans les endroits où l'inondation n'arrive qu'artificiellement et par le moyen des digues, qui y jettent, pendant le temps nécessaire, les eaux qu'y portent les canaux dérivés du fleuve. « Toutes les terres qui ont été inondées par les eaux du Nil, depuis le moment de l'ouverture des canaux jusqu'à la rupture des digues, sont affectées à certaines cultures, lesquelles, comprises sous la dénomination générale d'*el-bayddy*, n'ont besoin d'aucun arrosement jusqu'à la récolte. Les cultures que l'on entreprend, pendant la même saison, sur des terres que le Nil n'a point inondées, ou qu'il n'a point couvertes assez longtemps, exigent des arrosements artificiels, et sont désignées par la dénomination d'*el-chetaouy* ou cultures d'hiver. » Enfin, quand le Nil commence à croître, succèdent aux cultures d'été celles que l'on désigne par les noms d'*el-demyry* lorsqu'elles se font dans des terres basses, et d'*el-nabary* lorsqu'elles se font dans les terres hautes, qu'il faut arroser (pendant la crue). » *Descrip. de l'Ég.*, *E. M.*, tome II, *Mém. de M. Girard sur l'agric.*, *l'indust. et le comm. de l'Égypte*, p. 499.

« A l'équinoxe d'automne (le Delta), c'est une immense nappe d'eau rouge ou saumâtre, du sein de laquelle sortent des palmiers, des villages et des digues étroites, qui servent de communication; après la retraite des eaux, qui se soutiennent peu de temps dans ce

L'un des grands produits de l'agriculture égyptienne provenait de l'éducation des bestiaux et de celle des chevaux. Touchant ces derniers animaux, nous savons par l'Écriture sainte que les chevaux d'Égypte étaient très-estimés; et que c'est dans ce pays que les rois de Juda faisaient, en partie, la remonte de leur cavalerie; et c'est de là aussi que Salomon avait tiré les 52,000 chevaux qu'il avait dans ses écuries, suivant le livre des Rois (1). Le bétail n'était pas moins abondant; et les monuments nous font connaître le nombre considérable qu'en possédaient certains propriétaires. Un tombeau des environs des pyramides énumère les richesses de ce genre du personnage pour qui on l'avait creusé; il y est question de 860 ânes et ânesses, de 974 brebis et béliers, de 834 bœufs et 220 vaches et veaux, enfin de 2,234 chèvres et boucs. Dans un autre tombeau, le nombre des ânes mentionné est de 1,304, et celui des vaches de 830 (2). A ces bestiaux il faut joindre les animaux de basse-cour, entre autres les oies, si recherchées pour les offrandes aux dieux, et les poules et poulets, qu'on obtenait, alors comme aujourd'hui, par l'incubation artificielle (3). Un nombreux domestique était chargé des différentes parties du service de la ferme; et, dans les peintures des monuments, ces hommes sont tous désignés dans leur spécialité par les inscriptions placées à côté d'eux. Sur les bas-reliefs, on les voit recevant les ordres de leur maître, reconnaissable à son bâton, insigne du commandement, la main droite posée sur leur épaule gauche, et l'autre bras pendant, en attitude de déférence et de respect.

degré d'élévation, et jusqu'à la fin de la saison, on n'aperçoit plus qu'un sol noir et fangeux. » *Ibid.*, Rosière, *Constit. phys. de l'Ég.*

(1) *Regum* IV, 26.

(2) Champollion-Figeac, *Égypte* (Univers pittor.). Les dessins de M. Wilkinson en offrent un où on marque un bœuf avec un fer rouge. *Manners*, etc., III, 10.

(3) Diodore, I, 74.

A la classe des agriculteurs, première division de la caste populaire, se liaient la profession des chasseurs et celle des pêcheurs du Nil et des étangs. Ces deux arts se trouvent représentés sur les mêmes tableaux avec les travaux champêtres. On y remarque, tendus sur le Nil, au milieu des lotus et des nymphæa s'épanouissant à la surface des eaux, des filets pour prendre les oies sauvages, que plus loin on plume, on dépèce par quartiers et on enferme dans des pots. Les quadrupèdes qui font le sujet des chasses représentées dans les mêmes scènes champêtres sont en très-grand nombre; on y voit des lions, des tigres, des panthères, des buffles, des mouflons, des antilopes, des bisons, des singes, des cynocéphales. Sur la célèbre mosaïque de Palestrina, représentant, suivant nous, une grande chasse de l'empereur Adrien, dans la haute Égypte, les chasseurs, montés sur des barques, poursuivent à coups de javelot des hippopotames (1), des hyènes, des sangliers, et une foule d'autres animaux réels ou fabuleux (2).

(1) La chasse de l'hippopotame se faisait avec des barques; le chasseur lançait sur l'animal un harpon auquel était attachée une longue corde lovée dans sa main, et qu'il filait à mesure que l'amphibie plongeait dans l'eau.

(2) La mosaïque de Préneste, dont on voit un dessin en quatre feuilles dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, nous paraît figurer une partie de chasse, faite par l'empereur Adrien vers les cataractes, exprimées par ces rochers s'élevant du milieu du Nil, très-bien caractérisé par les lotus qui étendent leurs feuilles au-dessus des eaux. Adrien, dans sa lettre à Servien, s'annonce comme ayant visité toute l'Égypte; et Dion nous dépeint ce prince comme grand amateur de la chasse : il n'est donc pas étonnant que le préfet de l'Égypte lui ait ménagé le plaisir d'une grande chasse aux limites mêmes de l'Égypte. Les édifices sacrés, devant les pylones desquels on remarque des statues colossales, sont sans doute ceux des îles de Philæ et de Béghé. Tout, d'ailleurs, se rapporte à une fête donnée à un empereur : les temples ornés extérieurement de guirlandes comme aux grandes solennités, la pompe religieuse qu'on y remarque, les musiciens placés sous une tonnelle adossée à un monu-

Rien n'est plus animé que les tableaux de chasse peints dans les tombeaux; c'est là principalement qu'on peut admirer le talent des artistes égyptiens à rendre les scènes familières. Les fragments de ces divers tableaux, dessinés par M. Wilkinson, sont, on peut le dire, des modèles du genre. La chasse, pendant l'inondation, s'y montre très-variée. Montés sur des barques légères de papyrus, les chasseurs parcourent la nappe d'eau à travers les hautes tiges des lotus en fleurs, assommant les oies, décochant des flèches aux oiseaux qui s'envolent, harponnant les hypopotames, au cou desquels on jette ensuite un lacs avec nœud coulant, pour s'en rendre maître. La chasse dans le désert n'est pas moins variée : là, des chiens courants, chiens lévriers, épagneuls, toutes les espèces de chiens connus de nos jours, lancent les quadrupèdes de toute nature, que le chasseur, monté sur son char léger, tire à la course.

Au nombre des instruments créés par l'industrie pour prendre les oiseaux, nous remarquons une sorte de cage en manière de traquenard ou de grand trébuchet, dont les côtés s'abattaient, et étaient maintenus ouverts par un bâton à l'extrémité duquel était posée l'amorce. Ce bâton, s'abaissant sous le poids de l'oiseau qui s'y posait, détendait les ressorts qui forçaient les deux moitiés de la cage à se rejoindre, en emprisonnant l'oiseau pris au piége. D'autres grands filets, peu différents de forme de ceux

ment en ruine, la galère impériale, si différente des thalamègues et autres navires voguant sur le Nil, le costume et l'armure romaine de l'escorte du prince, le prince lui-même avec son *paludamentum* et sa couronne laurée, tout, généralement, indique une fête donnée à un empereur; or cet empereur ne peut être qu'Adrien. Quant aux animaux disséminés sur cette mosaïque, exécutée en Italie sur de simples souvenirs ou d'inexactes indications, l'artiste s'est plus livré à ses caprices qu'il n'a cherché la vérité dans cet assemblage bizarre de lions, de tigres, de girafes, de sangliers, de tortues de mer, et d'autres animaux aujourd'hui inconnus, si, comme le sphinx et le dragon, ils ne sont pas purement fantastiques.

dont font encore usage les oiseleurs, se fermaient au moyen d'une corde que tiraient divers individus au signe que leur faisait le chef, caché parmi les herbages. Quant à la pêche, dont le produit nourrissait, suivant Hérodote, un grand nombre de familles, on en voit aussi les détails dans les peintures des hypogées. Des pêcheurs tirent leurs filets; d'autres pêchent à la ligne simple, ou à la ligne fixée à l'extrémité d'une longue verge; d'autres harponnent les gros poissons avec un harpon à deux dents. Des individus sont occupés à porter les poissons pris, et qu'on a jetés dans des seaux, à d'autres individus qui les vident. La préparation de ces poissons occupe grand nombre de personnes : les uns les ouvrent avec un couperet, en retirent les entrailles, en séparent la tête, et les exposent au soleil pour les faire sécher; les autres les enferment dans de grands vases pour les conserver. Hérodote nous apprend qu'un grand nombre d'Égyptiens ne vivaient que de poisson séché de cette manière.

Dans une de ses prophéties sur l'Égypte, Isaïe fait une mention particulière de la pêche des environs de Tanis. « Les eaux abandonneront la mer, dit-il, et le fleuve sera « desséché et deviendra aride. Ils feront prolonger les « fleuves (les bouches du Nil), et les garnitures du rivage « (les plantes qui les bordent) seront séchées et anéan- « ties. Les joncs et les roseaux seront coupés, les gazons « qui bordent les rives seront détruits, et toute végétation « de la rive se desséchera et ne poussera plus. Les pêcheurs « seront dans l'affliction. Tous ceux qui jettent le hame- « çon du bord de la grève pleureront; et ceux qui éten- « dent leurs filets sur la face des eaux deviendront mala- « des. Ceux qui travaillent les lins peignés seront frappés « de honte, ainsi que ceux qui tissent les rêts percés; et « leurs filets seront déchirés comme ceux qui font des « écluses aux étangs poissonneux (1). » Cette dernière

(1) Isaïe, XIX. M. Wilkinson a donné, dans son deuxième volume

phrase semble indiquer que les Égyptiens pratiquaient sur le bord des étangs des réservoirs à écluses pour prendre le poisson à sec, ce que nous nommons des bordigues. Ainsi, dans chaque contrée de l'Égypte une industrie particulière procurait des moyens d'existence à la population agricole : pour les uns la chasse, pour les autres la pêche, pour le plus grand nombre le travail des champs. Les denrées provenant des récoltes, le gibier, le poisson, étaient transportés aux marchés des villes à dos d'ânes ; et, dans les tableaux si variés des hypogées on voit des bandes de ces animaux, les uns chargés, les autres revenant à vide. Les objets de peu de volume sont empilés dans certains paniers dont la carcasse, en forme de croix de saint André ou de X, s'enfourche sur le dos de l'âne par ses deux branches inférieures, et dont la partie supérieure, entourée d'un tissu d'osier sur les quatre faces, constitue le récipient. Les ânes, destinés à servir de monture, se montrent aussi, dans ces tableaux, portant une bardelle couverte d'un tapis rayé de différentes couleurs.

CHAPITRE IV.

Médecine.

Quel fut l'état de la médecine en Égypte, sous les pharaons? C'est un problème dont la solution précise ne se rencontre nulle part, mais que peut laisser soupçonner le petit nombre de documents qui nous restent concernant cette science. Ce que nous savons très-bien, c'est que l'art de guérir était en très-grand honneur aux temps les plus re-

des *Manners and customs*, le dessin d'une pêche au filet, tiré des peinture d'un tombeau voisin des pyramides, où l'on voit les morceaux de liége et de plomb disposés à peu près comme dans nos filets modernes. Le musée de Berlin possède un fragment de filet semblable. Voyez ce volume, p. 20, 21. A la page 55 du tome III on voit aussi la pêche au havenet, filet tendu entre deux perches.

culés de la monarchie égyptienne. Le second roi de ce pays, Athothis, fils et successeur de Menès, était médecin, puisque Manethon lui attribue la composition d'un traité sur la dissection du corps humain; et le dix-neuvième roi, Tosortrus, ou Sosorthus, deuxième pharaon de la dynastie qui transporta le siége de l'empire à Memphis, est réputé l'Esculape égyptien. Ces simples notes du chronographe nous montrent donc qu'à l'époque la plus reculée de l'histoire, l'art précieux de rendre la santé aux hommes était regardé comme un art divin, et qu'on n'en considérait pas alors l'exercice comme indigne du trône. Longtemps la médecine se soutint à cette hauteur dans l'opinion des peuples; car Homère nous offre encore, parmi ses héros grecs, des princes médecins. Si plus tard nous voyons la médecine abandonnée, en Égypte, aux prêtres de la seconde catégorie, nous devons en conclure que ce n'est qu'à mesure que la vraie science se perdit, sous les coups du charlatanisme et de l'astrologie, que la pratique d'un art aussi sublime déchut en considération et tomba dans le domaine de la seconde classe du sacerdoce, celle des pastophores (1).

Le traité de dissection composé par le deuxième des rois d'Égypte semble indiquer qu'à cette époque la médecine était fondée sur l'anatomie, qui seule, en effet, peut éclairer ses pas incertains. A cette époque, sans doute, le respect fanatique pour un corps privé de la vie n'existait pas encore; et on ne regardait pas comme une chose

(1) Le mot *pastophoræ* signifie proprement porteur d'un grand voile : on donnait aussi le nom de *pástos* à un rideau qu'on tendait devant l'entrée des temples en Égypte ; d'où les uns ont regardé les *pastophores* comme préposés à ces rideaux, d'autres les ont considérés comme des sortes de sacristains ; ce qui répondait aux *æditui* des Latins. C'est ce qui a porté N. Caussin, dans ses observations sur les hiéroglyphes d'Horus-Apollo, à lire παςοφρούρος au lieu de παςοφορός.

impie de porter le feu sur le cadavre, afin de rechercher le mystère de la vie dans les secrets de la mort. Plus tard, la superstition, en éteignant cette dernière science, dut porter un coup funeste à la médecine; et il est à croire que les médecins égyptiens ne vivant plus alors que sur les travaux de leurs ancêtres, c'est de ce moment que commença cette décadence qui finit par réduire l'art de guérir à quelques immuables formules. L'ignorance en vint alors à ce point, que le praticien ne put plus s'écarter de ces misérables formules antiques sans s'exposer à être poursuivi comme coupable de meurtre, si le malade périssait sous un traitement qui eût différé en quelques points de celui que prescrivaient les ordonnances du dispensaire.

A l'origine de la maison d'Israël, nous voyons la science médicale livrée, en apparence, aux mains de la domesticité. Quand le vieux Jacob a rendu l'âme, son fils, la seconde personne du pharaon, dont la maison était montée comme celle du prince même, fait appeler ses *serviteurs-médecins,* pour qu'ils aient à procéder à l'embaumement du cadavre. La médecine était-elle donc, à cette époque, descendue, en Égypte, jusqu'au point de n'être plus qu'aux mains de la domesticité? Faut-il attribuer à l'invasion même des Hyksos un tel mépris pour la première des sciences de l'humanité? Cette invasion, signalée comme si funeste aux monuments, aurait-elle donc été également funeste aux connaissances médicales? Mais nous sommes loin de considérer cette conquête des pasteurs comme aussi désastreuse qu'on l'a dit : c'est sous un de ces rois pasteurs, que la rancune de Manéthon dénonce comme ayant toujours tendu « à extirper la racine de l'Égypte, » qu'a eu lieu l'institution des épagomènes, l'une des corrections les plus importantes du calendrier; ce qui prouve que ces princes n'étaient pas étrangers aux sciences, et qu'ils en favorisaient les progrès. Et quant à cette des-

truction des temples que l'histoire leur impute, les Hyksos n'ont pu renverser ce qui n'existait point encore, ainsi que nous le montrerons plus loin. Si le corps de Jacob fut livré aux serviteurs-embaumeurs, c'est que, probablement, la maison de Joseph était montée comme celle du pharaon lui-même, qui l'avait rendu presque son égal; et nous savons par Diodore que, dans la maison royale, le service confié à la domesticité chez les particuliers était exercé par des fils de prêtre parvenus à l'âge de vingt ans : des embaumeurs devaient donc se trouver aussi parmi ces serviteurs de caste sacerdotale.

Les institutions de l'Égygte réagissaient sur les autres peuples, qui, dès l'antiquité la plus reculée, ont toujours considéré cette terre comme l'institutrice des nations; et longtemps encore après Moïse nous voyons, aussi bien dans les écrivains sacrés que dans les écrivains profanes, que les peuples continuèrent à regarder la pratique de l'art de guérir comme digne de s'associer à l'exercice du pouvoir politique, et même comme inhérente, en quelque sorte, à ce pouvoir. Dans Homère, les princes Podalyre et Machaon exercent la chirurgie sous les murs de Troie; et dans Isaïe, celui à qui on offre l'autorité souveraine s'écrie : « Je ne suis point chirurgien ; ne me constituez point prince du peuple : il n'y a dans ma maison ni pain ni vêtement (1). »

Le premier principe de la décadence de la médecine, en Égypte, doit remonter à l'époque postérieure à Moïse, où la science médicale, scindée en autant de parties, déclarées incompatibles entre elles, qu'il se trouvait de ma-

(1) Isaïe, III, 7. Le texte dit : *Non sum alligans*, je ne suis pas *lieur*, c'est-à-dire, celui qui bande les plaies. D. Calmet, que nous avons suivi, prend au propre cette manière de s'exprimer ; peut-être ne doit-elle être prise qu'au figuré : « Je ne puis bander la plaie politique que vous vous êtes faite ; les affaires de Jérusalem sont en trop mauvais état pour que je puisse y trouver un remède. »

ladies différentes à traiter, eut autant de médecins que la nature humaine compte d'infirmités. A partir de ce moment, l'ensemble de la science n'exista plus; et chacune de ses branches ne pouvant plus s'appuyer sur ses sœurs, les unes et les autres ne durent pas tarder à dégénérer en charlatanisme, et à se dégrader. On peut donc dire de la médecine égyptienne, comme de toutes les autres sciences, que, brillante à l'aurore de la monarchie, elle se perdit insensiblement et finit par tomber dans l'avilissement le plus complet.

L'anatomie, telle que nous la connaissons de nos jours, science devenue exacte sous le scalpel des savants dissecteurs du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, a-t-elle été connue des premiers Égyptiens? et le traité composé par le roi Athothis comprenait-il les descriptions des différentes parties du corps humain, tant molles que solides, étudiées dans les rapports que ces parties ont entre elles et avec la vie? C'est là encore une de ces questions d'une grande difficulté. Ce respect extrême pour les cadavres, que nous voyons dans les derniers temps, aurait dû opposer un obstacle insurmontable aux progrès de l'anatomie, si ce respect superstitieux remontait aux premiers temps, s'il n'était pas le fruit de l'introduction de la métempsycose dans la religion égyptienne. Mais aux temps les plus anciens, quand cette sorte d'horreur religieuse n'existait point encore, la dissection humaine avait dû poser les principes de la science anatomique, comme elle les renouvela plus tard sous l'empire des Lagides, époque où, dans l'excès de la réaction qui s'opéra à cet égard, on en vint jusqu'à disséquer vivants des malfaiteurs, afin de mieux étudier la nature dans l'état de santé (1). Quand

(1) Celse accuse Hérophile d'avoir disséqué vivants plusieurs malfaiteurs; et Galien nous apprend que c'est à Alexandrie que ce restaurateur de l'anatomie faisait ses dissections. Celsi *De re medica*, lib. I.

les sciences se perdirent, que la superstition et le fanatisme religieux dominèrent toute l'Égypte, la science anatomique se perdit comme celle de la médecine; on n'osa plus plonger le scalpel dans le cadavre humain, et l'anatomie ne fut plus que le résultat de l'inspection du corps des animaux. C'est alors que, les préjugés se substituant à la doctrine, on put avancer que le poids du cœur de l'homme s'augmentait de deux drachmes par an jusqu'à l'âge de cinquante ans; après lequel terme il diminuait de la même quantité jusqu'à l'âge de cent ans, ce qui le réduisait alors au poids de deux drachmes, comme chez l'enfant de naissance.

En Égypte encore, sous le second des rois Lagides, le médecin grec Hérophile recommença les dissections humaines; et cette circonstance nous semble prouver le renouvellement, dans ce pays, des antiques dissections abandonnées pendant bien des siècles, et reprises par des étrangers moins fanatiques que ne l'étaient devenus les indigènes. La dissection humaine n'étant pas permise alors dans la Grèce, il est naturel de supposer que ce sont les anciens mystères anatomiques des Égyptiens qui, parvenus à la connaissance des Grecs comme ceux de l'astronomie, décidèrent Hérophile à en reprendre et répéter les opérations, et en renouveler la science. Divers passages d'Hippocrate nelaissent pas douter que ce grand médecin n'eût connaissance de la circulation du sang; une pareille doctrine ne pouvait sortir que de l'Égypte, l'institutrice avouée des nations. Galien parle des formules de traitement conservées par les prêtres égyptiens dans leurs temples, usage qu'adoptèrent les Grecs, lesquels aussi gravèrent leurs formules dans le temple d'Esculape, où, dit ce médecin, Hippocrate les avait étudiées. Si des parties de la science médicale avaient pu transpirer hors de l'Égypte avant l'établissement du trône des Lagides, quelque chose

des secrets de l'anatomie avait pu en sortir aussi; et les Grecs en avaient fait leur profit.

Des dix livres hermétiques traitant de la médecine, le premier était consacré à l'anatomie; nous avons lieu de croire que ce livre était celui d'Athothis. Tout écrit sur les sciences était supposé venir de Thoth. Pour ce livre d'Athothis, l'équivoque était d'autant plus facile, que le nom de ce pharaon était emprunté au dieu Thoth lui-même.

Sous la seconde période pharaonique, la médecine dégénérée ne consistait plus, en Égypte, qu'en un empirisme qui donnait un médecin à chaque infirmité; ce qui faisait dire à Homère, et presque à Hérodote, qu'en Égypte tout le monde était médecin. La loi de cette seconde période, cette loi qui, forçant tout à l'immobilité précipitait tout dans une entière ruine, interdisait au médecin, si on peut encore donner ce nom à cette foule de guérisseurs, de s'occuper de plus d'une maladie à la fois. Ainsi, nous dit Hérodote, il y avait des médecins pour les fièvres, des médecins pour les maladies des yeux, pour les maux de la tête, pour les maux des dents; des médecins pour les maux du ventre et des parties voisines, des médecins même pour les *maladies inconnues*. Quel était donc, du temps d'Hérodote, l'état de la médecine dans la Grèce? ou plutôt quelle idée se faisait-il lui-même de cette science, pour trouver qu'un tel état de choses constituait une science médicale sagement entendue? Chaque médecin restant ainsi perpétuellement cloué dans sa spécialité, il semblerait d'abord (et c'est ainsi que l'ont jugé divers écrivains et Hérodote lui-même) que ce médecin, en ne s'occupant que d'une seule maladie, devrait être plus habile à la traiter que celui qui les embrasse toutes; mais c'est là une erreur que la science réprouve. Toutes les fonctions de la vie se lient entre elles, et un dérangement dans ces fonctions ne peut être étudié avec fruit qu'en connais-

sant parfaitement les rapports réciproques de ces mêmes fonctions, ainsi que les relations différentes des organes entre eux. La chirurgie seule peut admettre quelques-unes de ces spécialités, quand la doctrine en est fondée sur des études anatomiques bien suivies; ainsi, l'oculiste, le dentiste, l'orthopédiste égyptiens auraient pu avoir certaine habileté: mais comment se faire l'idée d'un bon médecin ne traitant que les maladies inconnues, si ce médecin ne possédait pas, avec la connaissance profonde des parties constituantes du corps humain, le secret de ce qui pouvait occasionner les lésions qui étaient les maladies qualifiées d'inconnues? Or, c'était le cas des médeciens égyptiens du temps d'Hérodote, si nous en jugeons par le peu de documents qui nous restent sur leur pratique.

Ce peu que nous connaissons de la médecine pratique des Égyptiens ne se rapporte en effet qu'aux derniers temps, et ce peu n'est pas de nature à nous inspirer une grande confiance dans la capacité de cette catégorie des pastophores. Pline parle d'un médecin que Néron manda d'Égypte pour guérir Cassinus, chevalier romain, son ami, atteint de dartres, et que ce médecin tua en lui administrant une potion préparée avec les cantharides (1). D'autres médecins égyptiens avaient été appelés à Rome pour traiter la mentagre, qui faisait de grands ravages dans cette ville : ces médecins ou chirurgiens cautérisaient la plaie jusqu'aux os, et, suivant Pline encore, ils rendaient les malades plus difformes par la cicatrice qu'ils ne l'étaient par l'infirmité (2).

(1) Plini *Hist. Nat.*, XXIX., 4.

(2) Idem, XXVI, 1. Le feu était d'un grand secours, comme moyen chirurgical énergique, dans la pratique de toute l'antiquité. Nous croyons en reconnaître un exemple chez les Hébreux, dans le désert. Dans un de leurs campements, les Israélites ayant été mordus par des serpents dont la morsure était mortelle, Moïse fit fabriquer un

Nul médecin ne pouvait ordonner aucun remède avant le cinquième jour de la maladie, nous dit Aristote ; et s'il le faisait, ce n'était qu'à ses risques et périls (1). Mais, dans ce cas, si le précepte était aussi absolu que l'avance le grand philosophe, les maladies inflammatoires devaient être toujours mortelles ; car le salut ne dépend, le plus ordinairement, que de la promptitude du traitement ; or, le médecin entre les mains de qui un malade frappé de péripneumonie, de pleurésie, d'angine, etc., serait mort, malgré la promptitude des secours, aurait été jugé et puni comme un meurtrier (2).

L'astrologie et la superstition dominaient dans la médecine égyptienne, et la lune surtout jouait le rôle principal dans les causes des maladies ; et comme la lune c'était Isis sous une de ses formes, on disait que cette déesse, courroucée, ou *Tithrambo*, Hécate, déversait tous les maux sur l'humanité : ainsi, Isis, inventrice des remèdes et protectrice de la médecine, était en même temps cause de toutes les maladies nerveuses, d'où le nom de lunatiques donné de tout temps à ces sortes de malades. Un écrivain

serpent d'airain qu'il fit élever au bout d'une perche, comme une enseigne ; et en le regardant, tous ceux qui étaient mordus étaient guéris. (*Nombres*, XXI, 9.) En réfléchissant aux rigueurs de la loi de Moïse touchant la représentation des corps animés, on a droit d'être étonné que, lorsqu'il défendait, sous des peines si sévères, ces représentations, le législateur ait pu transgresser lui-même ce précepte de la loi divine. Cela seul nous fait supposer qu'il y a ici quelque équivoque sur la double signification du mot rendu par serpent. En hébreu, le nom du serpent qui attaque les Israélites est *sheraph;* ce même mot constitue un verbe qui signifie *brûler*. Calmet dit que l'identité de nom vient de ce que la morsure de ces serpents était brûlante. Nous pensons qu'il est plus raisonnable de voir, dans le prétendu serpent d'airain, l'allégorie de la cautérisation des morsures mortelles des *sheraph*, au moyen d'un instrument d'airain rougi au feu.

(1) Aristot., *De republ.*, III, 15.

(2) Diodore, I, 82.

du cinquième siècle, saint Épiphane, né dans la Palestine, et qui avait passé sa jeunesse dans les cloîtres de l'Égypte, nous fait connaître un trait singulier de la superstition des Égyptiens en matière médicale. « Il existe, dit ce saint père, un oiseau nommé *charadrius*, que le physiologue dit être entièrement blanc, sans aucune tache noire. Si quelqu'un est malade et que sa maladie soit mortelle, le *charadrius* détourne de lui sa vue; mais si cette maladie laisse l'espoir de la guérison, cet oiseau tourne son regard vers le malade, et réciproquement le malade vers l'oiseau (1). » Est-ce là un préjugé transmis des temps plus anciens, ou d'invention grecque ou romaine? C'est ce que nous ne saurions décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que les croyances superstitieuses de tout genre étaient déjà bien anciennes en Égypte à l'époque des Perses : témoin l'anecdote rapportée par Hérodote au sujet du fils de Sésostris. Ce roi, à qui l'historien donne le nom de Pheron, frappé de cécité, maladie si commune en Égypte, devait employer pour sa guérison l'urine d'une femme qui n'eût jamais failli à la fidélité conjugale : toutes celles dont l'urine n'avait pu opérer sa guérison furent brûlées vives par son ordre, y compris la sienne. Le fait rapporté par Pline touchant le traitement des pharaons quand ils étaient atteints de la lèpre, et dont nous parlerons bientôt, n'est ni moins superstitieux ni moins atroce.

D'un passage de Plutarque, on peut inférer que la thérapeutique égyptienne faisait un usage fréquent des clystères. On sait que, suivant lui, l'une des raisons qui avaient fait accorder à l'ibis une si grande vénération de la part des Égyptiens, c'est que cet oiseau leur avait appris à se soulager les entrailles au moyen d'une injection qu'il pratique sur lui-même par l'intermédiaire de son long bec (2).

(1) Saint Épiph., *Physiologus*, cap. 23.

(2) Plutar., *de Osiride*. Cette anecdote, accueillie comme vérité par

Le régime diététique était pour les Égyptiens le principal moyen hygiénique. Suivant Hérodote, ceux qui habitaient les contrées produisant du blé, qui étaient les plus sains et les plus robustes de toute l'Égypte, étaient dans l'usage de se purger chaque mois pendant trois jours consécutifs, et de prendre fréquemment des vomitifs et des lavements, persuadés que toutes les maladies provenaient d'un excès d'alimentation. Du reste, la médecine égyptienne faisait un grand emploi des drogues, que le pays produisait en abondance, principalement, suivant Pline, entre le Nil et la mer Rouge. Les planches de l'important ouvrage de M. Wilkinson montrent des médecins et des chirurgiens en attitude de soigner des malades; elles nous apprennent aussi que les Égyptiens offraient des *ex-voto* à celle des divinités qu'ils avaient invoquée à leur aide pendant leur maladie : on y voit un avant-bras, en ivoire, courbé dans sa longueur, dont le malade, rachitique sans doute, avait obtenu le redressement; on y voit aussi des oreilles en terre cuite, dont l'infirmité avait cédé aux remèdes par la faveur d'Amon-ra. Voici la formule du *proskynema* ou d'adoration qui accompagne un de ces *ex-voto*, et qui, bien que de l'époque romaine, peut donner une idée de ces actes de dévotion : « Adoration de Caïus Capitolinus, fils de Flavius Julius, de la « cinquième compagnie des chevaux thébains, à la déesse « Isis Myrionime. J'ai été soigneux de faire une adora« tion pour tous ceux qui m'aiment, ma femme, mes en« fants et toute ma famille, et pour celui qui lit ceci.

quelques écrivains, est l'allégorie de l'invention de ce remède. Le fait signalé par Plutarque n'est nullement dans les habitudes de l'ibis; et l'acte lui-même serait impossible, à raison de la configuration du bec de l'oiseau, qui ne pourrait, dans aucun cas, servir de conducteur à une injection. Pour que cette opération pût avoir lieu, il faudrait que le bec étant bien fermé, afin que le liquide ne s'échappât pas par les côtés, il y eût à son extrémité une ouverture pour le libre passage du jet; ce qui n'est pas.

« En l'an 12 de l'empereur Tibérius César, le 15 de « Paoni (1). »

Certaines maladies endémiques avaient dû être étudiées plus particulièrement par les Égyptiens; et au premier rang de celles-ci nous placerions la peste, si elle avait été connue sous les pharaons, ce que nous ne croyons nullement. Rien, en effet, n'indique l'existence de la peste proprement dite, avant celle qui, en l'an 431 avant J. C., exerça d'aussi affreux ravages en Éthiopie et en Égypte d'abord, où elle prit naissance, ensuite dans une partie de l'Orient et dans la Grèce. Jusque-là, les mortalités dont parlent les écrivains, sous le nom de peste, paraissent n'avoir été que de ces maladies typhoïdes produites par un grand encombrement de gens, et par la négligence des précautions hygiéniques que commande une pareille situation. Chez les Hébreux, le mot *debez*, peste, s'applique à toutes les mortalités, quelle qu'en soit la nature, sans en spécifier aucune en particulier. Si la peste avait existé du temps de Moïse, nul doute que, dans la lutte entre ce chef d'Israël et le roi d'Egypte, cette contagion, reconnue pour originaire de ce pays, n'eût été l'un des fléaux dont la main de Dieu eût frappé les Égyptiens : cependant nous ne l'y voyons pas paraître; une épizootie seulement, qualifiée elle-même de *debez*, ravage les bestiaux. Après la cessation de cette cruelle épizootie, les hommes sont affligés d'ulcères qui les rongent, mais qui ne les tuent pas : ce n'est donc pas la peste, c'est une maladie exanthémique. La mortalité qui frappe les Hébreux, sous David, celle qui détruit l'armée de Sennacherib sous les murs de

(1) Wilkinson, *Manners and customs*, III, 395. Un vase de terre cuite d'une forme singulière, représenté page 363 du tome II du même ouvrage, et que ce savant considère comme ayant pu servir à contenir de l'eau pour un peintre, nous paraît bien plutôt avoir dû être à l'usage des malades, car sa forme est exactement celle d'un urinoir.

Jérusalem, ne paraissent être que des typhus. La peste caractérisée ne commence réellement en Égypte, tout le prouve, que sous l'empire des Perses. C'est à cette époque, sous le règne d'Artaxerxès Longuemain, qu'apparaît pour la première fois cette horrible contagion désignée spécialement depuis sous ce nom de peste; et Thucydide, qui en a été atteint et qui en a écrit l'histoire, ne laisse, ce semble, aucun doute sur la nouveauté de cette maladie. Les médecins *n'y connaissent rien,* dit-il; et ils périssent les premiers, parce qu'ils se trouvent sans cesse au milieu des malades. Il désire que chacun, expert ou non en médecine, en parle suivant son sentiment, et qu'il décrive ce qu'il a vu, observé ou ressenti, afin que, si cette même maladie venait « à se présenter de nouveau, » *si quando rursus etiam hic morbus ingruat,* les notions qui en seront données puissent servir d'instruction aux autres. Voilà bien évidemment l'invasion d'une maladie nouvelle, inconnue; et cette maladie est la peste, qui fait sa première apparition dans le monde en commençant par les pays que parcourt le Nil. Le langage de Thucydide est ici celui d'un homme de bien, qui veut que chacun signale comme lui ce qu'il a éprouvé ou seulement observé, afin qu'à une seconde apparition de la maladie, si elle doit se renouveler, on ne s'y méprenne pas, qu'on la reconnaisse, qu'on sache bien que c'est elle. Toutes ces précautions auraient été inutiles si la peste avait été connue déjà (1).

(1) En parlant de la momification des cadavres, nous avons déjà montré que la conservation des corps par l'embaumement était entièrement étrangère au besoin de prévenir la peste. Faut-il maintenant chercher les causes de la première apparition de ce fléau dans l'incurie des Perses par rapport aux canaux? Mais Hérodote nous montre ces conquérants comme fort attentifs, au contraire, à l'entretien des digues; et c'était l'intérêt des indigènes de ne pas négliger ce soin, quel que fût le maître auquel ils devaient obéir. La peste éclata de nouveau sous les Grecs, qu'on ne peut pas accuser de n'avoir apporté autant de sollicitude que les pharaons eux-mêmes à

Une effroyable maladie, trop commune en Égypte dès la haute antiquité, fut la lèpre, maladie qui nous est bien connue, grâce aux moyens hygiéniques par lesquels on s'efforçait d'en arrêter ou d'en borner les progrès. Manethon, confondant, par un volontaire anachronisme d'amour-propre national, les Israélites et Moïse leur chef, avec les lépreux relégués à Avaris, et le prêtre Osarsiph, qui les porta à la révolte, avance que ces lépreux étaient les Israélites eux-mêmes; mais les précautions que Moïse prend pour empêcher cette terrible maladie de se propager parmi son peuple, les préceptes hygiéniques qu'il répand, les règlements qu'il établit pour la séquestration des contaminés et la sécurité de ceux qui sont sains et bien portants, la rigueur dont il use envers sa propre sœur quand celle-ci a gagné l'infection, les lois si simples, si belles, qu'il donne à son peuple, tout, dans la conduite de ce chef illustre, donne un éclatant démenti à ce passage de l'hiérogrammate, et montre jusqu'à l'évidence tous les efforts qu'a faits ce dernier pour jeter une sorte de honte sur le peuple qui, formé au sein de l'Égypte, s'était soustrait à la servitude dont on l'avait frappé, et dont les annales, traduites récemment en grec par les Septante, pouvaient paraître blessantes pour la vanité sacerdotale des Égyptiens.

Nous n'entrons pas dans la description de l'affreuse lèpre et dans l'énumération de ses différentes espèces, détails étrangers à notre sujet; mais nous parlerons des moyens prophylactiques, recommandés pour en borner la propagation parce que ces moyens tiennent à la sagesse des institutions du peuple célèbre dont nous explorons les origines. Moïse et les Égyptiens, ses maîtres, avaient re-

l'assainissement du pays. Il en est sans doute de la peste comme de tant d'autres contagions, qui, à de longs intervalles, portent le deuil et la désolation dans le monde, sans qu'on puisse assigner une cause précise à leur apparition. Nul doute que, la peste une fois éclose, l'incurie actuelle ne donne un aliment à ses fréquentes irruptions.

marqué que dans les lieux infectés par la lèpre, et où cette maladie régnait avec intensité, les hommes n'étaient pas seuls exposés aux miasmes contagieux, mais que ces miasmes pouvaient se déposer aussi sur les étoffes des vêtements et sur les parois intérieures des édifices : l'étude avait fait reconnaître ces dépôts à certains signes que signale le législateur. Pour les vêtements, des taches verdâtres ou rougeâtres se manifestaient sur le tissu, et communiquaient l'infection à ceux qui s'en servaient : c'est pourquoi, dès qu'on s'apercevait que l'étoffe présentait de ces sortes de taches, on devait la porter aux prêtres, qui la serraient dans un lieu séparé. Après sept jours de ventilation sans doute, si les taches n'avaient pas augmenté, on faisait laver l'étoffe; et, après une nouvelle ventilation, si rien de nouveau n'avait apparu, on la rendait à son propriétaire : mais si les taches s'étaient étendues, ou si l'endroit contaminé était devenu noirâtre, s'il paraissait creux et comme rongé, on devait brûler cette étoffe, ou la partie qui en était viciée. Les miasmes qui s'attachaient aux parois des maisons y produisaient aussi de légers enfoncements, de couleur pâle ou rougeâtre. Dès qu'on apercevait de ces sortes de taches, on devait évacuer la maison, la tenir fermée pendant sept jours, et examiner, après cet intervalle, si ces taches avaient augmenté. Dans ce cas, on devait arracher les pierres ainsi infectées, les transporter hors de la ville dans un lieu désigné exprès, les remplacer par des pierres neuves, gratter le crépi tout alentour et crépir à neuf toute la partie. Si, après un certain temps, aucune nouvelle tache ne se montrait sur cette partie du mur ainsi réparé et purgé, la maison était déclarée pure, et on la rendait à l'habitation: mais si d'autres taches reparaissaient, la lèpre de l'édifice était déclarée invétérée; et, privés des moyens de désinfection que nous connaissons, on devait la démolir, et en transporter les matériaux dans le lieu impur qui leur était assi-

gné, loin de toute habitation (1). Quant aux hommes infectés eux-mêmes de la contagion, on les reléguait hors des villes, dans certains lieux qui leur étaient assignés, et qui étaient de véritables lazarets où on séquestrait les rois aussi, en Judée du moins, s'ils venaient à être frappés de la contagion; témoin Osias (2). Moïse ne fait pas mention du traitement qu'on faisait subir aux lépreux; mais ce n'est pas une raison d'en conclure, comme l'a fait un savant médecin, qu'on n'administrait aucun remède aux lépreux; que tout se bornait à un isolement dans l'intérêt des gens sains : la conduite du traitement était l'affaire du médecin, et non pas celle du législateur. Ce qui prouve que les malheureux séquestrés n'étaient pas abandonnés à leur désespoir, c'est que la loi avait réglé les formalités à suivre pour la purification des lépreux guéris, et pour leur réintégration dans la société. Puisqu'il en guérissait, on leur faisait donc des remèdes; car la lèpre était l'une des maladies qui, livrées à elles-mêmes, ne faisaient qu'augmenter leurs ravages. Quant aux moyens prescrits pour s'en préserver, ils consistaient dans une extrême propreté, dans la sobriété et la tempérance, dans l'abstinence du sang de tout animal comme aliment, de la chair du porc et de celle des animaux morts naturellement (3).

L'une des espèces de lèpre les plus fréquentes en Égypte

(1) La description que Moïse fait de la lèpre est ce qu'on peut trouver de plus exact, au rapport des médecins qui ont eu occasion de voir et d'étudier cette affreuse maladie. On a cependant contesté l'exactitude de ce qui concerne la lèpre des étoffes et des constructions; mais c'est à tort sans doute, car le législateur qui établit des règlements d'hygiène publique n'invente pas des circonstances qui auraient été sujettes à être démenties par ses propres contemporains. Il est bien plus croyable que tout ce que dit Moïse est le fruit de l'observation, et que, puisqu'il est d'une fidélité remarquable dans la description de la maladie sur les personnes, il ne l'est pas moins sur les circonstances qui s'y rattachent.

(2) IV *Regum*, XV, 5; II, *Paralip.*, XXVI, 22.

(3) *Levitiq.*, XXIII et XXIV.

était, suivant Pline, l'éléphantiasis. En nous faisant connaître ce fait, cet écrivain cite en même temps un acte qui serait d'une épouvantable barbarie, s'il était vrai. Pline prétend que lorsque cette dégoûtante infirmité atteignait le pharaon, malheur au peuple! car l'un des remèdes qu'on employait pour eux consistait dans un bain de sang humain (1).

Les accouchements étaient en Égypte confiés à des sages-femmes : c'est ce qui résulte du texte de l'Exode. Quand le pharaon veut opprimer les Israélites, qui, bien accueillis par les Hyksos et traités par eux en frères, devaient lui être suspects; et lorsque, effrayé de la prodigieuse multiplication de ce peuple, il rend cet atroce édit qui fait jeter dans le Nil tous les enfants mâles nés dans la postérité de Jacob, les accoucheuses égyptiennes reçoivent l'ordre d'exécuter ce barbare arrêt; mais ces femmes répondent qu'il n'en est pas des Israélites comme des Égyptiennes, qui ont besoin de leur ministère dans l'accouchement; que ces accouchées se délivrent elles-mêmes (2).

Il n'est pas bien prouvé que les médecins égyptiens fussent payés par le roi, comme on l'a avancé, et qu'ils ne reçussent aucuns honoraires de leurs malades. Diodore, sur qui on s'est appuyé pour cette assertion, dit seulement que, dans les expéditions militaires et en voyage, l'Égyptien qui tombait malade recevait des soins gratuits (3); mais ceci ne se rapporte qu'aux circonstances de guerre. Le soldat blessé en combattant, ou frappé de maladie pendant la marche ou le voyage de l'armée, n'avait rien à payer aux médecins pour son traitement, ces prêtres-mé-

(1) Plin., xxvi, 1.

(2) Suivant le livre de Job, le fœtus restait dix mois dans le sein de sa mère; mais ces dix mois étant lunaires, et formant un total de 280 jours, équivalaient à peu près aux neuf mois solaires, qui font un total de 270 jours.

(3) Diod., 1, 82.

decins étant entretenus aux frais de l'État : mais de cette observation même il semble résulter que, hors de ces circonstances, le médecin recevait des honoraires du malade qu'il visitait (1).

Les peintures des hypogées, qui nous ont révélé tous les secrets de la vie domestique des Égyptiens, nous montrent aussi le médecin vétérinaire donnant ses soins aux animaux malades : on en voit traitant des chèvres couchées par terre, les pieds de devant liés avec une corde qui passe par-dessus le dos de l'animal, pour les retenir l'un et l'autre; un autre fait avaler à un bœuf des boulettes d'une drogue placée dans un panier à côté de lui.

La chimie fut connue des plus anciens Égyptiens, sinon comme appliquée à l'art de la pharmacie, ce que rien ne peut nous indiquer, du moins comme prêtant son secours aux beaux-arts : la preuve en est dans ces belles couleurs préparées avec les oxydes métalliques, qui, dans les tombeaux des pharaons les plus anciens de la monarchie, brillent encore d'un éclat aussi vif que si elles ne dataient que de quelques années (2). C'est cette chimie primitive, qui,

(1) Pline s'exprime de la même manière touchant les médecins attachés au service des empereurs, et qui recevaient des appointement fixes, montant, sous le règne d'Auguste, à 250,000 sesterces ou 50,000 francs.

(2) Quelques écrivains ont considéré comme une opération chimique l'acte par lequel Moïse, après avoir soumis le veau d'or au feu, le broie pour en jeter la poudre dans l'eau, et la faire boire à ceux des Israélites qui avaient adoré ce symbole. *Exode*, XXXII, 20. Ce fait ne pourrait guère s'expliquer en effet que de cette manière.

M. Ferd. Hoeffer, auteur de l'*Histoire de la chimie*, publiée récemment, se refuse à voir une opération de chimie dans cet acte : il suppose que le veau d'or était en bois revêtu de lames d'or; le bois seul fut réellement détruit par le feu, pendant que l'or allait se fondre en un culot. Les cendres du bois mêlées dans l'eau firent une eau lixivielle, qu'on put alors faire boire à ceux qui avaient adoré l'idole, et qui ne put leur procurer qu'une légère purgation. (*Hist. de la chimie*, tome I, p. 39.)

livrée aux manipulations des philosophes hermétiques, poursuivant, dans l'antiquité comme sous les modernes, la transmutation des métaux et la panacée universelle, tomba dans le plus grand mépris; et toutefois c'est à ces recherches si persévérantes et si chimériques que la chimie moderne doit la plupart de ses connaissances, et que la pharmacie est redevable du plus grand nombre de ses remèdes composés. Toute science étant supposée venir de Thoth, la chimie devait être attribuée à ce dieu : elle porta par excellence le nom de philosophie hermétique, dénomination à laquelle les Arabes substituèrent celui de *chimi* (*al-kimi*), qu'on croit dérivé du nom même de l'Égypte, le pays de Chimi.

Les connaissances des anciens dans les sciences physiques nous sont révélées par la cosmogonie, qui n'est, comme nous l'avons établi plus haut, que le résultat des observations des savants antédiluviens, et de leurs progrès dans l'étude des divers phénomènes que présente l'organisation de l'univers. Nous avons montré, par les détails dans lesquels nous sommes entré dans les chapitres III et XII de la théosophie, quel était l'état de la physique sous la première période de l'histoire de l'Égypte. Cette saine physique, qui avait présidé à l'arrangement de cette belle description de la fabrication de l'univers, arrangement tel, qu'il semblerait que le rédacteur avait assisté lui-même comme historiographe aux différentes opérations par lesquelles le Créateur composa son magnifique ouvrage, subit le sort de toutes les autres sciences, sous la seconde période. Les auteurs de cette cosmogonie avaient reconnu que les nues n'étaient que de l'eau vaporisée, laquelle, tantôt, se condensant, présentait une masse qui se résolvait en pluie, et tantôt, se raréfiant à l'infini, se dissolvait entièrement dans l'air, et n'interceptait plus la vue de l'azur des cieux. De cette observation était né le système qui partage les eaux en deux classes, désignées, nous l'avons vu,

par les noms d'eaux d'en bas, ou mers, et d'eaux d'en haut, ou cieux. Quand la philosophie égyptienne se dégrada, et que les systèmes étrangers s'y introduisirent, la lune devint, en Egypte, une planète se nourrissant aux dépens de la terre, dont elle buvait ou absorbait les eaux marécageuses; ces eaux se répandaient ensuite, par subversion, dans l'air, et leur évaporation servait d'aliment au monde (1) : c'est-à-dire, que la doctrine prit alors au sérieux et adopta comme réalité ce qui n'avait été, de la part des savants primitifs, que l'allégorie de la dissolution de l'eau par l'air, et de la diffusion de ses éléments dans l'atmosphère.

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE.

§ 1. — *Monuments de la première époque, prétendus druidiques, Cyclopéens.*

L'un des arts compris dans la classe des arts libéraux dont l'exercice entrait dans les attributions de la première classe de la caste sacerdotale, celui qui fut le plus cultivé en Égypte, et dont les immenses produits frappent à tout instant les regards du voyageur et saisissent si fortement l'imagination par leur masse, par leurs proportions, par leurs développements, c'est celui de l'architecture.

Le soin d'enseigner et d'exercer cette vaste branche des sciences mathématiques était dans les fonctions de la catégorie des *arpédonaptes*, dont une des divisions était chargée de dresser les plans, de faire les dessins et les devis des édifices publics, et d'en suivre, d'en diriger, d'en surveiller l'exécution. Rien dans l'histoire ne le dit positivement, mais les monuments en donnent l'assurance. L'étude des constructions encore existantes montre assez

(1) Proclus, *in Timæo;* Plut., *de Placit. philos.*, II.

la classe où se trouvait le génie habile et exercé qui concevait, combinait et arrêtait le plan de ces vastes, somptueuses et admirables constructions, dont rien dans le monde entier n'offre plus aujourd'hui d'analogues. Ce n'est pas hors de la classe savante de la nation qu'il faudrait chercher la source intelligente d'où partaient les inspirations qui produisaient d'aussi grandes merveilles, quand même certains monuments ne seraient pas venus confirmer eux-mêmes la vérité de cette supposition. C'est donc à l'ordre sacerdotal, monopole de toutes les sciences, qu'appartenaient les études architectoniques et la projection sur le papier de tout ce que les ouvriers de la caste populaire étaient chargés ensuite d'exécuter mécaniquement, chacun suivant sa profession. Quand Hérodote nous dit que la fille de Rhamsinite avait été donnée en mariage à un architecte, il nous indique assez par là que cet architecte n'était pas de la caste populaire; qu'il était d'une famille en position de contracter cette haute alliance. Le tombeau de l'architecte de la grande pyramide est venu confirmer, plus tard, ce que le seul raisonnement avait établi d'abord. Ce personnage, nommé Imaï, qualifié dans son tombeau d'architecte des bâtiments royaux, reçoit le titre de prêtre (1), et sa dernière demeure se trouve creusée tout auprès du colosse de construction qui, 4,500 ans avant notre ère, immortalisa son art et son propre talent.

(1) L'inscription du tombeau d'*Imaï* porte textuellement, en ce qui se rapporte à sa charge : « Le prêtre royal chargé de la grande demeure de Schouphé — chargé des bâtiments du roi Schouphé. » Ce personnage prend encore le titre d'*orateur royal*. Il est évident qu'en sa qualité d'intendant général des demeures royales, Imaï a dû faire construire la demeure éternelle de Schouphé ou Suphis, si ce n'est pas la pyramide même que l'inscription entend par *la grande demeure*. Voyez les *Éclairciss. sur les tombeaux de Mycérinus*, par M. le Normant. L'architecte du palais Medynet-Abou, nommé *Phori*, porte le titre de « basilico-grammate chargé de l'exécution du palais du roi Rhamsès-Méiamoun. » *Lettres de Champ.*, p. 187.

Les plus grandes conceptions de la science architectonique ont eu principalement pour objet les monuments que la gratitude des hommes vouait à la Divinité bienfaisante et tutélaire. C'est en appliquant toutes les facultés de son génie à créer des ouvrages réunissant toutes les magnificences dont son intelligence était susceptible d'enfanter les prodiges, c'est en faisant concourir à ce but les beaux-arts qui tiennent à la production des grandes choses, qui rendent sensibles à l'œil les plus nobles, les plus sublimes pensées, que l'homme s'est efforcé de témoigner à l'auteur de la grande machine de l'univers et son admiration et sa reconnaissance. Mais ce n'est que fort tardivement, dans la seconde période de leur histoire, qu'il est venu dans la pensée des Égyptiens, à qui appartient sans contestation l'invention des temples, de se réunir ainsi dans un endroit circonscrit de murailles, pour offrir à l'Éternel le tribut d'hommages qu'on lui avait toujours rendu en plein air. Cependant, en élevant de pareils édifices les Égyptiens n'avaient point prétendu resserrer entre des limites étroites ce que l'univers ne suffit pas à contenir : ils voulurent représenter l'infini par le fini, et renfermer, dans une enceinte digne de l'idée qu'ils concevaient de la Divinité, les autels qui, jusque là, n'avaient eu pour clôture que les limites de l'horizon, et pour ombrage que les rameaux des arbres séculaires sous lesquels on aimait à les placer.

Les premiers peuples avaient cru que les monuments consacrés au Très-Haut devaient être aussi simples que leur culte, aussi purs que l'idée qu'ils avaient de la religion; et ils avaient fabriqué ces monuments avec des pierres que le fer n'avait pas touchées, que l'art n'avait pas été chargé d'embellir. Les outils de métal paraissent avoir été considérés, dans l'origine, comme des matières impures, parce qu'ils étaient le produit du travail des hommes : pour la Divinité, comme pour tout ce qui concernait son culte, il ne fallait que ce que la nature elle-même avait produit

et en l'état où ces choses étaient sorties de la main du Créateur : aussi voyons-nous, aux temps où l'histoire n'apparaît encore que comme une nébulosité, que, dans tout ce qui se rapporte à des actes religieux, c'est la pierre seule, et brute, qu'on fait intervenir.

Nous avons déjà parlé, à la fin du chapitre VIII[e] de la partie théosophique, des haches, des couteaux, des divers instruments en silex qui servaient à toutes les opérations où l'emploi d'un instrument tranchant devenait nécessaire; au même ordre d'idées se rattachent ces monuments formés de grosses pierres brutes qu'on rencontre sur divers points du globe, ce qui indique bien une communauté d'origine remontant aux peuples du premier âge. L'Écriture sainte parle en plusieurs endroits des *bamoth,* lieux élevés ou hauts lieux, *excelsa* de la Vulgate, qui étaient les seuls monuments religieux de la plus excessive antiquité. A ces époques prodigieusement reculées, les mois recommençant avec la nouvelle lune, la première apparition de cet astre renouvelé était une grande so lennité, et on se portait aux lieux hauts et découverts pour apercevoir plus facilement et annoncer l'apparition du faible croissant, dès qu'il viendrait à poindre du côté de l'orient; la néoménie étant proclamée, des réjouissances et des sacrifices avaient lieu. Telle fut l'origine de ces *bamoth,* de ces hauts lieux, de ces *excelsa* si fréquemment mentionnés dans l'Écriture, qui les foudroie de ses anathèmes parce que, la superstition s'en étant emparée, l'idolâtrie y avait pris naissance. En effet, de simples autels ayant été élevés en ces endroits pour offrir des sacrifices à l'Éternel à l'apparition de la nouvelle lune, le vulgaire eut bientôt substitué l'astre même à la Divinité abstraite, invisible, dont cet astre n'était qu'une sorte d'emblème. L'usage s'établit alors de n'offrir des sacrifices à Dieu qu'en des endroits élevés, comme pour se rapprocher davantage de sa résidence; et nous voyons Abraham

monter lui-même sur une hauteur pour faire le sacrifice d'Isaac. Les autels érigés sur ces hauteurs consistaient en un assemblage de pierres brutes, ce que les Hébreux appelaient *mizbeka*, c'est-à-dire, sacrificatoire. Les *mizbeka* sont, suivant toute vraisemblance, ces prétendus monuments celtiques ou druidiques désignés en archéologie sous le nom de *dolmen*, sur l'aire desquels avaient lieu les sacrifices sanglants. Des autels de cette nature existèrent en Égypte sans doute, puisque Moïse ordonna aux Hébreux d'en construire un sur le mont Hébal ; on sait d'ailleurs qu'il s'en trouve encore en Éthiopie, où Henri Salt en a vu plusieurs (1). Après l'établissement des Israélites au delà du Jourdain, Josué, suivant les prescriptions de son prédécesseur, érigea un de ces autels de pierres brutes ; et tout auprès il dressa des grandes pierres qui étaient, sans contredit, ce qu'on désigne généralement sous le nom de pierres levées, et en archéologie sous celui de *menhir*. L'une des destinations de ces pierres nous est indiquée par l'usage qu'en fit Josué : c'était de recevoir des inscriptions écrites, et non gravées : le chef d'Israël fit enduire de chaux celles de ces pierres qu'il avait dressées, et on y écrivit les lois du Seigneur (2). La fréquentation des *bamoth* ou des hauts lieux fut permise tant qu'on ne connut pas les temples ; mais dès que Salomon eut fait construire celui de Jérusalem, ces solitudes religieuses furent frappées d'interdiction, et ce devint un acte d'idolâtrie que de continuer à y offrir des sacrifices.

Si les autels de pierre brute, les *dolmen*, pour nous servir d'une expression devenue technique, étaient les seuls connus aux temps les plus reculés, il est permis de supposer, au soin que prend Moïse de recommander à son peuple de n'en construire que de cette espèce, que déjà

(1) *Voyage en Abyssinie*, tome II, chap. 9.
(2) *Deuteron.*, XXVII, 2.

sous les premiers rois de la dix-huitième dynastie l'usage commençait, en Égypte, sinon à s'en perdre, du moins à être balancé par l'introduction des autels embellis par l'art. Toute innovation a toujours rencontré des partisans et des opposants; nous voyons que, relativement aux nouveaux autels, le législateur des Hébreux avait pris parti parmi les derniers, qu'il désapprouvait le changement qui commençait à prendre faveur, et qu'il s'efforce de prévenir son peuple contre l'innovation. Quelle nécessité d'insister sur l'obligation de ne construire que des autels de pierres que le fer n'ait pas touchées, s'il ne s'en construisait pas d'autres? Ce n'est pas les Israélites, peuple neuf, à peine arraché à la servitude, et qui ne pouvait imiter que ce qu'il avait l'habitude de voir depuis l'enfance, qui aurait imaginé de substituer des pierres travaillées avec art aux pierres brutes, à travers ses pérégrinations. Après avoir dit, dans l'Exode, que si le fer touchait les pierres de l'autel dont il ordonne la construction, cet autel en serait souillé, le législateur revient encore, dans le Deutéronome, sur la recommandation de n'employer que les pierres brutes (1). Cette insistance semble réellement l'indice d'un usage nouvellement établi et non encore généralement admis, celui de faire concourir les arts à la décoration des monuments religieux : nous savons qu'en effet c'est à partir de la dix-huitième dynastie, que se montrent les constructions religieuses que la sculpture enrichissait; constructions dont l'absence, aux temps antérieurs, a été attribuée à une tout autre cause. L'époque de Moïse marque donc la transition entre les autels de pierre brute élevés isolément et les autels enrichis par l'art; acheminement à une innovation bien plus considérable, la construction des temples, qui ne tarda pas à

(1) *Exode*, XX, 24, 25; *Deuteron.*, XXVII, 5. Ovide parle aussi des anciens autels bruts, *Amor.*, *eleg.* 13.

se manifester, ainsi que nous le montrerons bientôt.

En exigeant que la simplicité antique soit consacrée dans l'érection des autels, Moïse jette l'interdiction sur un autre ordre de pierres monumentales de ces mêmes époques. Ces grandes pierres brutes, qu'il qualifie de *pierres remarquables* (1), ne paraissent être que ces grands blocs qu'on trouve dans toutes les régions du globe, ce que les archéologues nomment *peulvan*, et qui, dans la plus haute antiquité, tenaient lieu de statues : Jacob donne ce nom de *statue* à la pierre sur laquelle il avait posé sa tête pendant sa vision, qu'il dresse sur un de ses bouts à son réveil, et sur laquelle il fait une libation d'huile (2). Nous apprenons d'Apulée que l'usage de répandre de l'huile sur ces sortes de pierres, qui portaient le nom de *Bétules* ou *Bétyles*, et qui étaient consacrées à Saturne, au Soleil et à d'autres divinités, s'était conservé jusqu'aux derniers temps du paganisme; et nous retrouvons ces pierres symboliques dans celle d'Émesse, supposée représenter le Soleil; dans celle de Paphos, représentant Vénus de la même manière : et l'on peut soupçonner une destination semblable à toutes les autres pierres du même genre qui se rencontrent dans les différentes contrées du globe (3).

(1) *Lapidem speculationis non dabitis in terra vestra, ad incurvandum vos super eam.* (*Levit.*, XXVI, 1.) *Lapidem insignum.* (*samarit.*)

(2) Jacob donna, à l'endroit où il passa cette nuit célèbre, le nom de *Beith-æl*, c'est-à-dire, de résidence du Très-Haut, *domus Domini*. Ce nom de *Beith-æl*, Jacob le donna aussi, par extension, à la pierre même qui lui avait servi de chevet, et qu'il qualifie de *statue*, en la redressant : *Et lapis iste quem posui statuam, erit domus Ælohim* (texte hébreu, traduct. interlinéaire d'Arias Montanus). Le samaritain s'exprime de la même manière), *Genèse*, XXVII, 22. Les Grecs donnèrent ce nom de βαίτύλος, *bétyle*, à la pierre que dévora Saturne; plus tard, les mêmes Grecs transportèrent ce nom de bétyle aux aérolithes.

(3) Arthémidore, dans Strabon, parle de celles de ces pierres qui existaient sur le cap Sacré; Sanchoniaton en plaçait près du Liban.

A ces antiques et simples monuments du culte primitif s'en joignaient d'autres qu'on peut appeler, par opposition, monuments composés, consistant en pierres dressées sur d'autres pierres, dont il existait encore un grand nombre dans la haute Égypte à l'époque de Strabon, qui les a vues sur la route de Syène à Philœ. C'était, dit ce géographe, des roches fort élevées, cylindriques, et d'une rondeur presque parfaite (restriction qui montre qu'elles n'avaient pas été taillées avec l'instrument), d'une pierre noire, qui paraît être du basalte. Chacune de ces pierres était posée sur un bloc plus considérable, et en supportait une troisième ; ce qui les faisait ressembler, ajoute Strabon, aux monceaux de pierre consacrés à Mercure. En quelques endroits on les trouvait isolées et uniques : c'étaient alors de vrais *peulvans*. Aucune de ces pierres n'avait moins de six pieds grecs (1^m 847) de diamètre, et le plus grand nombre en avait jusqu'à douze. En comparant ces roches dressées sur d'autres roches aux monceaux de pierre consacrés à Mercure, Strabon laisse penser qu'en réalité ces très-antiques monuments étaient pareillement consacrés à Thoth; et il donne lieu de croire que les colonnes de la terre de Sériad, avec lesquelles les deux premiers Thoth se trouvent en rapport, n'étaient que des monuments de la même nature, des *menhir*, semblables à ceux dont Moïse ordonna l'érection pour y écrire les préceptes de la loi. En tout cela il y a toujours identité d'idée et de principes.

Les pierres superposées décrites par Strabon, quoique se liant au système des roches dressées sur une de leurs pointes, et à l'ensemble des monuments primordiaux ré-

Asclépiade citait celle d'Héliopolis de Syrie; Kircher parle de celles de la Chine; Cook a vu dans une des îles des Amis, sur un monticule factice, une pierre de 14 pieds de hauteur, plantée debout; Henri Salt en a trouvé en Abyssinie, et il en existe pareillement en Amérique.

pandus sur les deux hémisphères, n'appartenaient pas, néanmoins, à cet autre système de roches superposées dont celle de dessus se trouve en équilibre, et qu'on appelle pierres branlantes; circonstance dont, dans le cas contraire, le géographe n'aurait pas manqué de parler. L'érection de ces dernières, dont l'existence vient tout récemment d'être signalée aussi dans l'Amérique du Nord, nous semble se lier aux principes de la philosophie des premiers peuples, principes conservés par leurs successeurs. L'action créatrice et génératrice du monde étant due au mouvement, et d'après ces idées le mouvement étant l'agent cosmogonique universel et l'existence même du monde, nous sommes très-enclin à croire que ces roches tremblantes ne furent que des symboles de ce mouvement créateur, et que c'est ce principe religieux que la première antiquité eut en vue, en établissant, avec tant de travail, de peine et de calcul, cet équilibre admirable que n'a pu détruire encore l'amoncellement des siècles; équilibre dont l'ébranlement, sensible à l'impulsion la plus légère, donne lieu à des oscillations prolongées, qui ne peuvent jamais être portées au delà des limites du contre-poids que se font mutuellement les divers côtés de ces masses brutes et irrégulières; équilibre enfin si difficile à obtenir, et qui atteste de profondes connaissances en statique de la part des peuples qui, à une époque si excessivement reculée, ont ainsi posé ces pierres presque en l'air (1).

(1) Les pierres branlantes les plus considérables, à notre connaissance, existent dans le département du Tarn, près de Castres, au nombre de dix, dans un espace assez borné. L'une de ces pierres, tombée de sa base en 1811, était de forme ovoïde, et posait sur un plan incliné de seize centimètres : c'était un tour de force prodigieux que d'avoir pu l'y établir. La plus grosse, qui porte le nom de *pierre clavée*, à cause d'une pierre en forme de coin placée entre sa masse et son point d'appui, présente un volume dont le cube est de 294 mètres, et dont le poids est évalué à 77,910 myriagrammes. Sa partie la plus volumineuse porte si fort en avant, que d'un côté on

La simultanéité d'existence sur la surface des deux mondes, des monuments en pierres brutes, est, à notre sens, une incontestable preuve que l'origine de ces monuments remonte à une époque antérieure à l'isolement de l'Amérique au centre de l'Océan, et que l'usage de les dresser se maintint encore pendant plus de trente siècles après cette époque ; mais il ne s'ensuit pas, de cet usage, que l'art de construire des édifices au moyen des pierres régulièrement taillées fût ignoré dans ce même temps, et que cet art n'ait été mis en pratique en Égypte que sous le second roi de la deuxième dynastie des Memphites, Tosorthis ou Sesorthis, à qui Manethon en attribue la gloire, au dire du Syncelle. Dès que l'homme sut détacher du rocher des quartiers de pierre à l'aide du puissant auxiliaire que lui prêtait le fer ou le bronze durci, il dut savoir construire des monuments en pierres taillées. L'assertion complétement erronée de Manethon, si elle était de lui, se trouverait d'ailleurs formellement démentie par une autre note dont le même Syncelle accompagne le nom du successeur de Menès, Athotis, qui, suivant lui, avait, cinq siècles avant Tosorthis, fait bâtir le palais de Memphis ; or, une habitation qualifiée du titre de palais ne pouvait pas être construite en roseaux ou en briques crues, et, dans tous les cas, les monuments américains seraient là

la dirait hors de son aplomb, et que du côté de l'est elle semble se précipiter sur vous. La roche, de quatre mètres de hauteur, qui lui sert de base, porte le stéréobate de la masse branlante, lequel est composé de plusieurs pierres détachées par des veines en déchirement, perpendiculaires à sa base. La partie sur laquelle repose la masse branlante n'a pas plus d'un mètre carré de surface, y compris le coin. La partie opposée a environ quatre mètres carrés. (Massol, *Descript. du départ. du Tarn*, p. 90 et suiv.)

Un Romain eut la fantaisie de se faire enterrer sous la base d'une de ces roches branlantes, sur laquelle il fit graver une inscription dont il ne reste plus que quelques sigles : on a trouvé ses ossements, avec des lampes en terre cuite, à l'endroit où on l'avait inhumé.

pour nous démontrer qu'avant la submersion de l'Atlantide, l'usage de vastes constructions sur un type à peu près uniforme était général chez les peuples qui couvraient alors le globe.

Ce n'est qu'assez tard, chez les postdiluviens, que naquit l'idée d'appliquer les grandes constructions dans lesquelles la science architecturale s'entourait de toutes les ressources des beaux-arts, à témoigner au Créateur la reconnaissance des mortels pour ses bienfaits : jusque-là cette science n'avait eu pour objet que l'embellissement de l'habitation des grands de la terre pendant leur vie, et la construction des fastueux sépulcres qui devaient conserver leurs restes après leur mort.

L'orgueil de l'homme avait dédaigné de bonne heure les monuments en simple terre amoncelée ou en pierres brutes, dont pendant si longtemps on avait couvert la mortelle dépouille de ceux qui s'étaient fait un nom illustre parmi leurs semblables. Ces tombeaux primitifs, connus en archéologie sous le nom de *tumuli*, les tombelles, les plus anciens de l'antiquité, qu'on trouve répandus en si grand nombre à la surface du globe, sur tous les points des deux Amériques comme dans les trois grandes divisions de l'ancien continent, consistaient, comme on sait, en une sorte de chambre précédée d'une longue galerie formée de grandes dalles plantées en terre verticalement, et que couvraient d'énormes amoncellements de terre s'étendant en talus sur une vaste superficie de terrain (1). Les *tumuli*, qui avaient pris naissance chez les antédilu-

(1) Sur les bords du Mississipi on compte les *tumuli* par milliers ; les plus petits n'ont pas moins de cent pieds de diamètre ; et près de la ville de Saint-Louis, sur la rivière de Kahokia, il en existe un de 2400 pieds de circonférence sur cent pieds de hauteur. Garcilasso de la Vega parle avec admiration d'un tertre semblable élevé près de Tiahuanacu, au Pérou, dont la chambre sépulcrale était en pierres bien cimentées. (*Hist. des Incas*, II, 1.)

viens, et dont l'usage se continua encore après le déluge (1), ne paraissent pas avoir été connus en Égypte, où le terrain était trop précieux pour en perdre une partie en de semblables constructions : dans ce pays on suppléa à l'amoncellement des terres par l'amoncellement des pierres, et on éleva des pyramides.

L'usage d'entasser des pierres sur les sépultures remonte incontestablement aux mêmes époques que les autres monuments prétendus celtiques ou druidiques. Ces monuments funéraires, que nous trouvons chez les divers peuples dans les temps les plus reculés, se composaient de pierres soit amoncelées en un tas au-dessus de la chambre qui formait le sépulcre de la personne à qui on le consacrait, soit en une seule et grande pierre plantée debout au-dessus de l'endroit où le corps était inhumé ; pierre qu'en archéologie on appelle *galgal*, et dont les stèles ne furent qu'une continuation abréviée. Les pierres réunies en un monceau, sans ordre ni liaison, semblent avoir été plus spécialement des signes d'ignominie destinés à marquer la place où avait été inhumé un personnage dont on voulait flétrir la mémoire : c'est ainsi que Josué fit élever un monceau de pierres à l'endroit où avait été mis à mort le voleur Achan ; c'est ainsi encore qu'après la mort d'Absalon on éleva sur sa sépulture un pareil monceau de pierres. L'érection d'une pierre de grande dimension

(1) Les monticules de terre ne furent pas toujours des tombeaux. Diodore, II, 14, dit que Sémiramis, qui faisait élever de ces monticules sur la tombe de ses généraux, en faisait élever aussi au milieu de ses campements pour y dresser sa tente ; et il ajoute : « On rencontre de nos jours, en Asie, plusieurs de ces sortes d'amas de « terre, qu'on appelle les ouvrages de Sémiramis. » La différence qui caractérise ces deux sortes de monticules, c'est qu'on trouve sous les premiers les sépulcres, qui manquent chez les seconds. L'usage des *tumuli* et de la momification des corps existait simultanément avant le déluge, puisqu'on trouve de ces tombelles, aussi bien que des momies, dans l'ancien et dans le nouveau monde.

sur certaines sépultures est confirmée par les fouilles pratiquées en divers lieux au pied de ces sortes de monuments. Les menhir cependant n'étaient pas toujours des pierres tumulaires; l'Écriture sainte nous fait connaître qu'on en dressait aussi en mémoire des événements remarquables : telle était la pierre que Laban et Jacob élevèrent sur la montagne de Galaad, en témoignage de leur alliance (1) : tous ces monuments rentrent ainsi dans l'espèce de ceux que Moïse qualifie de pierres remarquables, et dont il défend l'usage, sans doute par la raison que de son temps des idées superstitieuses et idolâtres y étaient attachées.

Les édifices construits par les antédiluviens, et par leurs successeurs pendant bien des siècles encore, se distinguaient par la massivité de leur maçonnerie, et par la puissance des pierres qu'on y faisait entrer. Tout fut gigantesque à ces époques reculées; et pour concevoir l'idée de peuples exécutant d'aussi énormes travaux, il fallut supposer que la terre était peuplée alors de géants. A mesure qu'on remonte l'échelle des siècles, tout en effet devient colossal en matière de constructions; les édifices ont pour matériaux des roches entières, entassées par des bras de Titans; ce sont des collines taillées en temples, des quartiers de montagnes façonnés en statues hautes comme des palais, ou creusés en niches d'un volume immense; ce sont des pyramides, monuments qu'il suffit de nommer; ce sont les jardins suspendus de Sémiramis, la tour de Babel, des murailles dont chaque pierre est un bloc qui fatiguerait de son poids nos puissantes machines; ce sont, en un mot, par tout le globe, des masses devant lesquelles le mot matériaux recule inapplicable, à la vue desquelles l'imagination est déconcertée, et qu'il a fallu qualifier d'un nom colossal comme les choses, de celui d'*ouvrages*

(1) *Genèse*, XXXI, 46.

cyclopéens; parce que, aux regards même de l'antiquité, qui cependant mettait facilement en œuvre dans ses constructions des pierres de dimensions extraordinaires, il n'avait pas fallu moins que la force fabuleuse des Cyclopes pour les remuer; et ces pierres, on les trouve aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde (1). C'est ainsi, en effet, que Pausanias explique l'entassement régulier de ces rochers dans les constructions considérées comme déjà très-antiques de son temps; et c'est cette expression, très-significative, d'*ouvrages cyclopéens*, qu'a réhabilitée avec bonheur le savant Petit-Radel, qui s'est tant occupé de ces constructions (2).

§ II. *Monuments sépulcraux.*

Les monuments sépulcraux furent, avec les palais des pharaons, les premières constructions sur lesquelles s'exerça le

(1) Dans le comté de Perry, aux États d'Ohio, Amérique septentrionale, il existe des murailles de construction cyclopéenne, dont les pierres énormes sont exactement disposées à la façon de celles des célèbres murailles de Mycènes et de Tyrinte. Dans l'île d'Arcensis, découverte dans l'océan Pacifique au commencement de 1838, on a vu les ruines d'une ville submergée, dont les maisons présentent, dans leur construction, des pierres qui vont jusqu'à vingt pieds de longueur, juxtaposées sans ciment. Les murailles de Cusco, au Pérou, sont composées de blocs dont, pour quelques-unes, on a calculé le poids de dix à quinze tonneaux; il y en a d'autres d'un tel volume, qu'on ne comprend pas comment on a pu les extraire des carrières, et surtout les élever à la hauteur de ces murailles : « Vous diriez, dit Garcilasso, que la magie s'en est mêlée, et que les démons y ont plutôt travaillé que les hommes. » Il s'y trouve des blocs d'une si prodigieuse grosseur, qu'on ne saurait deviner comment on a pu les transporter de dix ou quinze lieues de distance. *Hist. des Incas*, VII, 27.

(2) Pour satisfaire aux exigences de la critique, Petit-Radel avait cru devoir joindre à cette qualification de *cyclopéenne* celle de *Pélasgique*, parce qu'on considérait alors les Pélasges comme les auteurs de ce système d'architecture colossale, qu'ils n'avaient pourtant fait que recevoir des Égyptiens, qui eux-mêmes l'avaient reçu de leurs devanciers.

goût architectonique des Égyptiens et de leurs devanciers. Il ne reste presque plus rien d'entier de la demeure des anciens maîtres de ce célèbre empire ; mais les massifs que certains d'entre eux avaient destinés à couvrir leurs restes ont traversé les siècles, sans avoir pu toutefois protéger contre les profanations d'une curiosité impie, d'une cupidité dévastatrice, les ossements orgueilleux confiés à la puissance de leur masse et au secret de leur combinaison.

Chacun connaît ces montagnes factices, cet assemblage immense de pierres si régulièrement taillées, si merveilleusement dressées, si admirablement jointes entre elles, qui forment les pyramides, constructions auxquelles les grossiers *tumuli* étaient un acheminement, et dont elles semblent n'être qu'une dérivation perfectionnée. Ces constructions, qu'on rencontre également dans l'Inde, et dont la forme se fait remarquer dans une foule de monuments du nouveau monde, se trouvent en grand nombre en Égypte et en Éthiopie.

Suivant les principes de la religion égyptienne, les sépultures devant être à l'occident, côté de l'amenthi, les pyramides et les nécropoles sont toutes placées le long de la rive gauche du Nil : il n'en est pas ainsi en Éthiopie ; les pyramides de Méroé ou du mont Barkal s'élèvent un peu partout, le plus souvent à l'occident des villes antiques dont les ruines marquent l'emplacement, mais quelquefois aussi à l'orient et au midi. Les pyramides éthiopiennes ne sont, au demeurant, qu'une pauvre imitation de celles de l'Égypte, auxquelles elles sont infiniment postérieures, et dont elles restent très-loin par la masse et le volume, par l'élégance et la grâce sévère, et par la construction.

La transition entre les simples et modestes *tumuli*, et les monuments élevés avec somptuosité par l'architecture pour recevoir la dépouille des grands personnages de l'époque la plus reculée dont la mémoire des peuples

ait consacré le souvenir, semblerait nous être révélée par certains tombeaux existant encore en Étrurie, et qui auraient pu être la continuation, perpétuée dans ce pays, d'un usage de la plus haute antiquité. L'Étrurie, si riche en monuments funéraires s'identifiant sous beaucoup de rapports avec ceux de l'Égypte, possède en effet des tombeaux dont le type semble accuser cette transition : ces tombeaux consistent en une base de construction architectonique plus ou moins décorée de moulures, et en un tertre de terre élevé par-dessus, pour ne pas perdre la forme du *tumulus* (1). Un tombeau bien conservé, de forme conique, et composé d'assises de pierres en retraite l'une au-dessus de l'autre à mesure que le monument s'élève, ce qui constitue un massif à huit degrés, semble marquer aussi la transition entre ces *tumuli* de la seconde époque et les tombeaux franchement en pierres, quoique celui-ci porte encore une couverture de terre à son sommet. Quand l'usage de ces tombeaux en maçonnerie se fut bien établi, sans anéantir toutefois celui des antiques et primitifs *tumuli*, qui continuèrent à se dresser concurremment avec les fastueux tombeaux en pierre simplement dégrossies d'abord, parfaitement taillées et dressées ensuite, deux systèmes principaux se partagèrent le monde pour la forme à donner à ces constructions : la forme pyramidale fut adoptée par les peuples d'une partie de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique, y compris l'Égypte; la forme conique fut préférée par une autre partie de l'Inde, par les peuples de l'Asie Mineure et de l'Europe; les peuples de l'Atlantide, ou de l'Amérique, paraissent s'être partagés aussi entre ces deux formes.

Les *tumuli* possédaient une chambre centrale, soit à fleur de terre, soit au-dessous du niveau du sol (2), sé-

(1) Voyez les *Monuments inédits* publiés par l'*Institut de correspondance archéologique*, tome I, pl. 40 et 41.

(2) Des monceaux de terre considérés comme des *tumuli* n'ont of-

pulcre composé de pierres brutes remarquables par leur volume cyclopéen. Bientôt l'art s'empara aussi de ces pierres, qui, après avoir humblement pris place sous ces monceaux de terre, s'en étaient dégagées orgueilleusement pour s'élever, seules, au-dessus du sol d'une manière gigantesque; alors des chambres nombreuses prirent place dans ces monuments sépulcraux de nouvelle espèce. Le luxe de construction ne s'attacha guère cependant qu'aux tombeaux pyramidaux; les tombeaux coniques conservèrent presque toujours une certaine rudesse et beaucoup de simplicité, bien que, suivant des écrivains, une espèce de pomme de pin surmontât le dôme qui formait la calotte du cône (1). Ces cônes funéraires, qui se rencontrent encore plus ou moins conservés, et en grand nombre sur quelques points, en Sardaigne surtout, portent des noms différents, suivant les localités : *dagops* à Ceylan, *topes* dans l'Inde, et *sutupos* dans le Voyage de Fa-hiam ; *tha* en Chine, *talagots* aux îles Baléares, *nuraghé* dans l'île de Sardaigne. Répandus pareillement sur le sol de l'Écosse, de l'Irlande et des provinces scandinaves, ils se trouvent désignés sous le nom de Θόλοι, *tholi*, par Aristote, à propos des héros enterrés dans l'île de Sardaigne (2).

fert, dans les fouilles dirigées sous leur masse, et même dans l'enlèvement de toute la terre qui les formait, aucune construction centrale. Il est très-probable que cette absence de chambre sépulcrale est l'indice que l'amoncellement de terre n'était pas un *tumulus*, mais bien un de ces monticules que dans l'antiquité on élevait dans les campements en rase campagne, pour surveiller les environs; ce que Diodore qualifie d'*ouvrages de Sémiramis*, dont nous avons parlé dans une note précédente.

(1) Voyez, *Annales de l'Institut de correspond. archéol.*, année 1832, p. 20, le mémoire de M. Inghirami : *Di alcuni toli sepulcrali.*

(2) Dans son explication d'une inscription phénicienne de l'île de Sardaigne, et dans une lettre adressée à M. le chevalier Alb. de la Marmora, M. l'abbé Arri a voulu établir que les *nuraghe* de la Sardaigne ne furent point des tombeaux, mais des monuments iden-

Chacun connaît les pyramides par les descriptions et par les figures publiées en si grand nombre depuis un demi-siècle : nous n'aurions donc pas à nous occuper de

tiques avec ceux qui, dans l'Écriture sainte, portent le nom de *bamoth*, c'est-à-dire les autels primitifs ou hauts lieux. Malgré toutes les raisons dont ce savant étaye son système, nous ne saurions admettre avec lui, et avec M. de la Marmora, que les *nuraghe* se terminaient en terrasse sur laquelle on brûlait ou on conservait le feu. L'incontestable analogie qui existe entre les *nuraghe* et certains cônes étrusques, surtout ceux décrits par MM. Inghirami, Petit-Radel, Alex. Lenoir, qui tous les considèrent comme terminés en dôme et comme monuments funéraires, ne peut pas laisser de doute sur l'identité de destination, surtout connaissant la chambre sépulcrale qui existe sous l'une de ces tours décrites par M. Inghirami (*ubi supra*). Aristote, qui avait reçu sur les *nuraghe* des renseignements à une époque où il devait en exister encore d'intactes ou à peu près intactes, les signale comme allongées en coupole, quand il leur donne le nom de θόλοι. Le tombeau de Cyrus, décrit par Strabon, le tombeau d'Atrée à Mycènes, dessiné par les membres de la commission scientifique de Morée (tome II, p. 153, pl. 67), le tombeau conique de Tantale sur le Syphilus, tant d'autres tombeaux de même espèce vus par M. Carcel dans l'Asie, ont aussi la plus grande analogie de forme avec les *nuraghe*, qui ne peuvent différer de destination avec ces monuments. Les *nuraghe* sont en nombre très-considérable dans la Sardaigne; sur le seul territoire de Nulvi, on en compte plus de cent. La présence d'un aussi grand nombre de tombeaux réunis sur un seul point s'explique par l'importance du rôle qu'ont pu jouer les familles de cette localité parmi les héros dont parle Aristote, mais rien ne justifierait la construction d'un nombre aussi prodigieux d'autels sur le même point.

Quant aux *topes*, quoiqu'on ne sache rien de bien précis sur leur destination, on s'accorde assez généralement à les considérer comme des monuments funéraires, et le voyage de Fa-hian parle des reliques déposées sous ces tours : voyez le *Foé-Koue-Ki*, ou relation des royaumes boudhiques. Les *sthoupa* ou topes sont depuis un jusqu'à quatre étages. « Suivant la *Fa-houa-wen-kin*, on n'élève pas de tours « ou *sthoupa* sur la tombe des religieux ou des laïques, mais on y « place de simples pierres, qui par leur forme représentent les cinq « éléments, l'éther, le vent, le feu, l'eau et la terre, et conséquem- « ment le corps humain qui en est formé. » Klaproth, *Notes au Foue-koue-ki*.

leur forme, si nous n'avions à parler d'une assertion de M. Nestor L'hôte, qui, dans sa sixième lettre, avance que cette forme est dérivée de celle de la montagne de Thèbes. « Chez les Égyptiens, dit ce savant explorateur, la construction des pyramides résulte principalement de l'usage où ils étaient d'inhumer leurs morts dans des montagnes, hors des atteintes du fleuve. L'inhumation dans la montagne est une tradition qui se trouve textuellement consacrée dans le rituel funéraire. — La montagne d'occident désigne l'asile des morts, par une allégorie empruntée au mythe du soleil, d'après laquelle la vie était comparée au cours de cet astre, la mort à son déclin. — Il est naturel de penser que les rois qui vinrent établir leur séjour à Memphis voulant, autant que possible, rappeler et perpétuer les usages de Thèbes, la ville sacrée, songèrent à élever au-dessus de leurs tombes des montagnes factices, là où la nature n'offrait que des collines, et donner à ces masses une forme dont la montagne de Thèbes donnait elle-même le type. » Nous n'admettons pas cette conclusion.

La forme de la montagne de Thèbes, dont nous offrons ici l'aspect d'après les propres dessins de M. L'hôte, est



assez remarquable en effet, et elle a pu frapper les Égyptiens; mais ce ne pouvait être que sous le rapport de sa ressemblance avec les monuments primitifs élevés au-dessus des sépultures, c'est-à-dire, avec les *tumuli.* Loin donc de penser que dans la construction des pyramides les rois memphites aient eu en vue une sorte d'imitation de cette montagne, nous croirions que les habitants de Thèbes ont pu, si cette même montagne est pour quelque chose dans cette détermination, la choisir pour en faire leur nécropole, par cette raison que sa disposition conique rappelait ces collines de terre rapportée dont, pendant tant de siècles, on avait été dans l'habitude de couvrir les tombeaux. Suivant le même écrivain, et en conséquence de sa supposition, les pyramides les plus anciennes seraient celles dont la forme s'éloigne le plus du triangle, comme la pyramide de Meydouneh, celle de Metanyel, la pyramide à degrés de Dgizé; enfin viendraient en dernier lieu les pyramides dont les faces sont parfaitement planes et uniformes dans leur inclinaison. Il nous semble qu'on ne peut guère fonder de système sur des données aussi vagues, puisque les pyramides à deux inclinaisons sont mêlées parmi les pyramides régulières à Dachour et à Sakkarah, et que celle à quatre étages en retraite l'un au-dessus de l'autre se trouve tout près de la troisième grande pyramide. Nous regardons comme plus vraisemblable que ces pyramides irrégulières n'aient été que des caprices d'architecte, et que leur date soit fort postérieure, par cela même, à celle des autres pyramides. Il nous semble plus croyable encore qu'on ait bâti la pyramide à quatre corps en retraite au voisinage de celle déjà existante de Mycerinus, que de supposer que pour l'érection de celle-ci on ait choisi un emplacement sur lequel se trouvait un monument si inférieur en masse à celui qu'on se proposait d'ériger, et plus inférieur encore sous le rapport de l'art et par sa construction inté-

rieure, dans laquelle M. Lepsius vient de nous apprendre que les piles de pierres et les longs blocs de granit qui soutiennent le plancher de la grande chambre sont affermis avec *des coins de bois :* ce n'est certes pas là le style de construction des temps les plus anciens, où la stéréotomie était poussée à ce sublime degré de perfection que les écrivains de tous les siècles ont signalé dans la taille des pierres des grandes pyramides.

On ne peut pas apprécier le temps qu'il faudrait aujourd'hui pour élever des édifices aussi étendus et de dimensions aussi immenses que celles que présentent les monuments dont les admirables restes subsistent encore. Il n'y a pas longtemps qu'avec les moyens dont pouvait disposer la mécanique, il aurait fallu des siècles pour exécuter ce qu'un roi d'Égypte conduisait à terme dans le cours d'un règne souvent assez borné. Si nous considérons la grande pyramide, nous avons tout lieu de nous étonner qu'un travail aussi considérable, dont les pierres du revêtement n'avaient pas moins de 1^m 30 de saillie sur les gradins des assises, ce qui peut donner une idée de l'effrayante masse du tout, ait pu être entrepris et achevé dans le terme de trente années, y compris la construction de la chaussée qui facilitait aux matériaux l'accès de la colline, ce qui constituait un travail qu'Hérodote regarde comme aussi important que celui de la pyramide même (1), et y compris aussi ces souterrains

(1) La hauteur de la grande pyramide était de 137^m 23, sur une base de 227,32, de côté. Que l'on calcule le travail qu'a imposé l'extraction de tant de pierres pour former cette masse, et, de plus, l'opération de les tailler, de les dresser avec une si extrême perfection, de tailler et aplanir la colline, de couper, travailler et polir les blocs de granit qui s'y ajustent avec une si admirable précision, etc.! Diodore prétend que le nombre d'ouvriers employés à ces travaux s'élevait à 360,000; et Hérodote apprit des prêtres qu'il en avait coûté 1600 talents d'argent, ou 8,640,000 francs pour la seule fourniture d'oignons, de raiforts et d'aulx aux travailleurs. Le cube de cette

dont parle Hérodote, et dont on ne connaît presque rien. Le nombre des petites pyramides était considérable; et, dans ses Mémoires, M. le duc de Raguse le porte à plus de cent. Toutes ne furent pas bâties en pierres; un certain nombre le fut en briques crues, d'une argile mêlée de paille, semblables à celles que, d'après l'Exode, on faisait fabriquer aux Israélites.

Au nombre de ces pyramides en terre se trouvaient les deux du lac de Mœris, et les deux qui sont voisines du labyrinthe. Hérodote attribue l'une de ces dernières au roi Asychis, qui fit construire pareillement les propylées de l'ouest du temple de Phtha à Memphis, signalés par l'historien comme les plus beaux. Cette pyramide aurait été faite avec le limon détaché du fond du lac par la pelle des rames, d'après l'inscription assez orgueilleuse gravée sur une pierre attachée à cette pyramide : c'est ce que dirent les prêtres à Hérodote. Mais comment la pelle des rames aurait-elle pu détacher de la vase du fond du lac, si ce lac avait 50 orgyes de profondeur, ou 92^{m} 36, au maximum, comme le dit le même historien? Si les prêtres ne trompèrent pas Hérodote; si cette pyramide d'Asychis fut élevée réellement avec le limon arraché au fond de l'eau avec le bout des rames, il ne peut être question en cela que d'un curage du vaste canal de Menès, lequel ayant environ cent mètres de largeur et huit à dix mètres de profondeur, pouvait bien être comparé à un lac. On peut donc supposer que ce fut pour trouver un emploi à la masse de limon qu'on extrayait ainsi, qu'on construisit ces pyramides : c'est, d'après Hérodote lui-même, pour donner ainsi un emploi à la terre qu'on

masse est calculé à environ 2,662,628 mètres, ce qui aurait donné, suivant Napoléon, des pierres pour construire une muraille de 8 mètres de haut, 2 mètres de large, et 563 lieues de longueur; ou « de « quoi ceindre l'Égypte d'el-Barathron, à Syène, à la mer Rouge, « et de Suez à Rafia, en Syrie. »

enlevait en creusant les fossés qui devaient entourer Babylone, qu'on construisit en briques cuites les murailles qui ceignaient cette ville à deux cents coudées de hauteur sur cinquante d'épaisseur (1).

Les deux pyramides en terre qui s'élevaient du milieu du lac de Mœris ont disparu si complétement, ou sont devenues tellement méconnaissables, qu'on douterait de la vérité de leur existence, si Hérodote ne les avait vues lui-même. Leurs restes constituent probablement deux des nombreux monticules qui se montrent aujourd'hui sur l'emplacement de ce lac, et dont quelques-uns sont couverts de débris calcaires. L'un des savants français de l'expédition d'Égypte, M. Martin, en avait soupçonné les vestiges sur deux de ces monticules « qui sont vers le milieu de la longueur et de la largeur » qu'a dû avoir ce lac (2), ce qui se rapporte bien aux paroles mêmes d'Hérodote. L'érection de ces deux pyramides atteste que tous les monuments de cette nature ne furent pas funéraires, mais qu'on en dressait aussi pour perpétuer le souvenir de certains faits importants, ce qui les fait rentrer alors dans la catégorie de ce que Moïse qualifie de pierres remarquables, *lapides speculationis*, en acquérant des proportions gigantesques, conformes au génie des Égyptiens. M. Nestor L'hôte parle lui-même d'une pyramide de cette dernière espèce, qu'il a vue près d'El-Khel, de trente pieds de hauteur, assise sur un banc de rocher où l'on ne voit aucune trace d'excavation. Ces sortes de pyramides étaient surmontées de la statue de celui qui les érigeait : ainsi nous voyons le colosse de Mœris prendre place sur l'un de ces prodigieux piédestaux.

Si tout ce que nous nous sommes attaché à démontrer sur la dégénération progressive de l'Égypte, à partir des

(1) Hérodote, I, 179.
(2) *Descript. de l'Ég.*, A. M., tome I.

siècles les plus reculés, est exact, nous serons porté à considérer la forme des pyramides les plus anciennes comme la plus simple et la plus savante, et alors nous placerons au premier rang celles à pentes régulières, contrairement au sentiment de M. L'hôte; nous le croyons d'autant mieux encore, que nous sommes persuadé que l'idée religieuse ne fut pas étrangère à l'adoption de cette forme : on sait que le triangle équilatéral était l'expression symbolique de la Divinité (1).

Le sommet de la grande pyramide aurait été tronqué de tout temps, s'il fallait en croire Diodore, qui avance qu'à son époque ce sommet aplati offrait une surface de dix coudées, ou d'environ trois mètres de côté (2). Ce sentiment a été admis par divers savants, et entre autres par M. Letronne, qui dénonce une troncature du même genre au sommet de la pyramide de Chephren. Nous ne partageons pas cette manière de voir; tout nous porte à croire, au contraire, que ces pyramides se terminaient en pointe aiguë; et que ce qui manque à l'extrémité de cette pointe n'est que le résultat de dégradations qui avaient déjà atteint

(1) Le triangle que forment les faces de la grande pyramide n'est pas parfaitement équilatéral, la base ayant en réalité plus d'étendue que les apothèmes; mais il paraît tel à la vue, et c'était ce qu'il fallait. Il se pourrait que cette irrégularité fût même l'effet d'un calcul de perspective.

(2) Si la pyramide avait eu de tout temps une troncature à son sommet, les Égyptiens, qui ne faisaient rien sans motif, auraient eu de bonnes raisons pour adopter cette forme : les prêtres n'auraient pas manqué alors de le dire, et quelqu'un des bons écrivains grecs nous l'aurait appris, sans attendre jusqu'à Diodore. La pyramide de Mœris était surmontée de la statue de ce prince : c'est ce qu'on ne s'est pas abstenu de dire à Hérodote; à bien plus forte raison le lui aurait-on dit, s'il en avait existé une sur celles de Chéops et de Chephren. Cette troncature de la grande pyramide va toujours en augmentant. Du temps de Diodore, elle avait trois mètres de côté; du temps d'Abd-Allatif, elle en avait le double; et du temps de l'expédition française, ce carré avait atteint près de dix mètres de côté.

ces monuments du temps des Grecs. Si la troncature que signale Diodore avait existé déjà avant le voyage d'Hérodote, il est vraisemblable que cet historien, qui le premier a donné des notions positives sur ces monuments, et qui dans ses communications avec les prêtres de Memphis avait reçu des renseignements précis dont les découvertes modernes ont confirmé l'exactitude, n'aurait pu manquer de l'apercevoir, qu'il en aurait fait la remarque, en aurait demandé la raison, et l'aurait consignée dans son livre. La dégradation du sommet des deux principales pyramides doit être attribuée, suivant nous, aux Perses du temps de Darius-Ochus, qui, pour punir les Égyptiens de leurs révoltes, après avoir violé toutes les sépultures, voulurent humilier encore l'Égypte dans les monuments qui faisaient son orgueil.

Les pyramides que M. Caillaud a vues dans le Sennaar sont sans grâce, et leur aspect est bien moins grave que celui des sévères pyramides de l'Égypte.

Les chambres des pyramides, si peu connues encore et toujours si mystérieuses, malgré les études des voyageurs qui explorent ces monuments depuis tant de siècles, étaient restées, dans la pyramide de Chéops, au nombre de deux bien manifestes, jusqu'au dix-neuvième siècle; elles sont portées en ce moment au nombre de huit, dont sept dans le massif, et une de creusée dans le rocher sur lequel est assis le monument.

La grande pyramide, la première bâtie de celles de Gizeh, fut conçue sur un plan tellement gigantesque, que toutes les ressources financières du pharaon n'y pouvant suffire, ce prince, pour la mener à terme, dut en venir, dit Hérodote, « à ce point d'infamie, de prostituer sa « fille dans un lieu de débauche, et de lui ordonner de tirer « de ses amants une certaine somme d'argent (1). » C'est

(1) La huitième pyramide en grandeur fut construite aussi par

sans doute en confirmation de ce qu'avance ici Hérodote, d'après les prêtres, lesquels probablement n'auraient pas sali la mémoire d'un de leurs rois d'un fait aussi odieux s'il n'était pas vrai, que les voyageurs modernes ont remarqué qu'à mesure qu'on s'élève d'une chambre à l'autre dans cette construction, une notable différence se fait remarquer, tant dans le choix des matériaux que dans leur assemblage, et dans le travail du tailleur de pierres (1).

cette princesse, au moyen des mêmes ressources. On a reconnu en effet une très-grande analogie entre la construction de celle-ci et celle de la première, et tout s'accorde à justifier l'assertion si extraordinaire d'Hérodote; mais nous avons eu occasion plusieurs fois de montrer que la pudeur n'était pas une vertu du premier ordre chez les Égyptiens. Une seule chose nous paraît étonnante en ceci : c'est que le très-haut prix auquel la jeune princesse devait mettre ses faveurs, pour avoir pu arriver à un tel résultat, lui ait procuré un nombre assez considérable d'amants pour amasser une aussi énorme somme. *Hérod.*, II, 126.

(1) Avant l'expédition française en Égypte, on ne parlait que des deux chambres dites du roi et de la reine : MM. Lepère et Coutelle entrèrent dans une troisième chambre placée au-dessus de celle du sarcophage, visitée depuis longtemps par un négociant français nommé Meynard, et dont la découverte est attribuée à Davison, consul anglais à Tunis en 1764. Mais cette chambre, qui n'est que de décharge comme les quatre autres qui la surmontent, était connue de tout temps par les Arabes. Voici ce que disait le voyageur français Thévenot dans son *Voyage du Levant*, imprimé en 1664, page 251 : « Cette allée basse (dans l'intérieur de la pyra« mide) a trois pieds trois pouces en carré, et conduit à une chambre « qui n'est pas beaucoup esloignée, dont le plancher ou la vouste est « faite en dos d'asne; et proche d'icelui, ou du moins *assez haut*, « plusieurs disent qu'il y a encore *une fenestre qui conduit dans* « *d'autres lieux;* mais pour y monter il faudrait une eschelle. » Thévenot eut le tort de ne pas croire à ce que lui disaient les Arabes; mais Davison le crut, et eut la gloire de signaler le premier cette chambre haute. M. le colonel Howard Wyse découvrit les quatre chambres supérieures à celles de Davison, et le capitaine génois Caviglia découvrit une chambre souterraine creusée dans le massif de la colline. Des chambres souterraines existent aussi sous la grande

Pour établir cette pyramide, après la construction de cette immense chaussée que Diodore n'a pas su voir, s'il a réellement visité les lieux, ce qui peut paraître douteux, mais dont ont très-bien reconnu les vestiges, sous les sables qui les couvrent, les savants français de l'expédition d'Égypte, et après l'aplanissement de la colline, on creusa dans la roche un fossé d'environ 8 mètres de profondeur, dont la largeur, suivant les différents côtés, varie de 31^{m} 50 à 59,50; fossé dont les parois et le fond sont parfaitement dressés, aussi bien que la plate-forme sur laquelle repose le colosse pyramidal, dominant en géant sur la foule des petites pyramides qui s'élevaient comme sous son ombrage. Il est donc bien certain que ce monument fut toujours isolé de toute autre construction. Devant le milieu de la face orientale de la seconde pyramide, à environ 55 mètres de distance de son pied sans fossés, existent les traces d'une enceinte enveloppant les ruines informes d'un bâtiment régulier, qu'on peut croire avoir dû se rapporter à cette pyramide de la même manière que se rapportait à la troisième le monument, mieux conservé, qu'on voit à 13 mètres de distance de sa face orientale. Ce monument consiste en un quadrilatère de 53 mètres sur 56, libre dans sa moitié antérieure, et partagé dans l'autre moitié en cinq grandes salles, dont une fermée de chaque côté, et les trois autres ouvertes à la façade, et précédées d'une galerie de 31 mè-

pyramide de Saqqarah; voyez-en la description dans le *Voyage à Méroé*, par M. Caillaud, tome III, p. 319. Une particularité fort remarquable, due aux découvertes de M. Howard Wyse, c'est que dans la construction de ce monument on avait ménagé deux canaux de ventilation, qui montaient obliquement de la chambre principale et allaient s'ouvrir sur les faces de la pyramide, laissant ainsi arriver dans cette chambre une quantité d'air suffisante pour y entretenir une température égale, et mieux assurer par là la conservation des objets qui y étaient placés.

tres de longueur sur 14 de largeur, la salle du milieu du fond de l'édifice répondant exactement à cette galerie, dont la ligne centrale passe par le milieu du plan de la pyramide, quoique aucune ouverture n'existât au fond de cette salle pour rattacher plus particulièrement les deux monuments l'un à l'autre, et les faire communiquer ensemble. Les murs de ce monument, de construction vraiment cyclopéenne, excèdent 4 mètres d'épaisseur, et sont composés de blocs qui ne vont pas à moins de 39,160 à 58,740 kilogrammes et plus (1); et de son extrémité part aussi une chaussée en pente longue de 160 mètres, large de 14, haute de 13 ou 14 dans sa partie la plus élevée, et dont les côtés sont formés par des assises dont les pierres ont des dimensions encore plus considérables que celles qu'on voit dans la construction du monument. De Maillet, qui était consul de France en Égypte au commencement du dix-huitième siècle, dit avoir trouvé dans ce bâtiment des traces d'un revêtement en granit, qui en couvrait tout l'intérieur : mais ce qui jette des doutes sur la véracité de cet écrivain, c'est qu'il parle aussi de quatre gros piliers qui s'y trouvaient, et qui n'ont cependant jamais pu exister, car des masses pareilles n'auraient pas disparu depuis le temps où il écrivait (2).

Quel fut l'usage, quelle était la destination de l'édifice auquel conduisait la chaussée dont nous venons de parler, et de cet autre édifice qui, devant la seconde pyramide, se trouve également dans la direction d'une chaussée de la même nature, dont on reconnaît l'existence sur le plan, au mouvement des sables (3)? Ce n'étaient pas des temples : on ne connaissait point encore ce genre

(1) *Descript. de l'Ég.*, atlas, II, ch. XVIII, sect. 3.

(2) Nous ne pensons pas que de Maillet ait donné le nom de *piliers* aux quatre murs qui séparent les cinq pièces du fond de l'édifice.

(3) *Descript. de l'Ég.*, atlas, tome V, pl. 6.

d'édifices à l'époque où s'élevèrent ces masses gigantesques ; et dans ce qui reste du plan de ces constructions on ne trouve rien de ce qui, plus tard, caractérisa ces monuments. Placés à l'extrémité des chaussées destinées au transport des matériaux au haut du plateau sur lequel s'élevaient les grandes pyramides, ces édifices nous semblent avoir eu pour objet d'établir, auprès des masses en construction, un lieu de dépôt, tant pour les outils des ouvriers que pour les approvisionnements nécessaires à la nourriture d'une multitude de travailleurs qui s'élevait à des centaines de mille, et aussi, pour les bureaux des nombreux employés et surveillants des travailleurs, et des employés du munitionnaire (1) : cet édifice accessoire reçut le caractère de grandiose qui devait signaler tout ce qui se rattachait aux monuments à construire, et dont la chaussée que décrit Hérodote, pour la grande pyramide, est elle-même un exemple.

Bien que les monuments accessoires dont nous parlons ne nous paraissent avoir eu aucun caractère religieux, il se pourrait que ce fût leur présence à la place qu'ils occupent qui eût donné l'idée d'élever, devant la face orientale des pyramides de Méroé, très-postérieures à celles de l'Égypte (2), le corps de construction qui en pré-

(1) Diodore et Pline disent que plus de 360,000 ouvriers construisirent la pyramide en vingt ans. Quoiqu'il n'existe aucune trace de l'édifice analogue qui avait dû être élevé pour la grande pyramide, on peut considérer cependant comme des indices d'un monument de cette espèce, quatre lignes de décombres qu'on voit, à la distance d'environ 230 mètres, devant la face orientale de cette pyramide, mais qui ne répondent pas, comme les deux autres édifices, au milieu de la face de cette même pyramide.

(2) Les pyramides de Gizeh sont orientées avec une précision qui étonna les savants de l'expédition française; celles de Méroé ne le sont que très-irrégulièrement, leur axe formant avec le méridien magnétique un angle de 40 à 80 degrés. Celles-ci reposent sur un soubassement qui nuit à la pureté des lignes ; elles sont précédées

cède le plus grand nombre, et qui se composait d'un bâtiment quadrilatéral, avec deux pylônes à l'entrée, et quelquefois une double file de colonnes devant ces pylônes.

Aucune des parties de l'intérieur des pyramides de Gizeh n'a reçu de décorations anaglyphiques ni de légendes hiéroglyphiques. Cette absence des signes sacrés et des tableaux ne tient pas à ce que l'usage d'en couvrir les parois des monuments n'existait point encore lors de l'érection de ces masses, puisque des tombeaux contemporains, creusés dans la colline même, à quelques mètres de distance de la grande pyramide, celle surtout du prêtre architecte du pharaon Suphis I, en sont abondamment pourvus : cette privation vient d'une tout autre cause ; et, à cet égard, nous adoptons complétement l'explication qu'en a donnée M. Letronne, c'est-à-dire que les larges surfaces des pyramides offrant plus de place qu'il n'en fallait pour y graver tout ce qui devait accompagner le cadavre royal en tableaux et en inscriptions, on n'avait pas eu besoin de les inscrire dans l'intérieur du monument, ainsi qu'on était forcé de le faire dans les autres tombeaux qui n'offraient pas la même faculté et les mêmes ressources. Un fragment du cercueil, en bois de sycomore, de Menkaré, le Mycerinus d'Hérodote, trouvé dans la troisième pyramide que ce prince avait fait construire pour sa sépulture, et qu'ont découvert en 1837 des explora-

par l'édifice sacré en manière de porche, dont nous avons parlé, et elles portent, vers leur sommet, une niche en saillie avec sa corniche. La disposition des pierres du revêtement, posées en saillie pour être ragréées sur place, indique les temps grecs ou romains, et la bâtisse intérieure est liée avec de la terre glaise. M. Ferlini, de Bologne, ayant en 1834 fait exécuter des fouilles dans ces pyramides, et en ayant même fait démolir une, a pu s'assurer, et apprendre au monde savant, que ces constructions n'étaient réellement pas de l'époque égyptienne, par la découverte qu'il y a faite d'objets d'or, d'argent et de bronze, de travail grec ou romain.

teurs anglais (1), est chargé d'une sorte de prière en hiéroglyphes peints, qui prouvent bien que l'usage de décorer de peintures les bières des morts existait à cette époque si reculée, bien qu'aucun signe ne soit tracé sur le sarcophage ou plutôt le cercueil en granit qui subsiste encore dans la grande pyramide, cercueil dans lequel on enfermait celui de bois qui avait reçu la momie. Ces inscriptions hiéroglyphiques, gravées à la partie inférieure du parement des pyramides, à une hauteur qui permît à l'œil de les examiner, étaient encore conservées du temps d'Abd-Allatif, qui rapporte qu'elles auraient suffi pour remplir plus de dix mille pages de papier. Silvestre de Sacy, dans une note à ce passage de l'auteur qu'il traduisait, a réuni le témoignage de quelques autres auteurs arabes, qui affirment également qu'il existait sur les pyramides des inscriptions en caractères anciens et inconnus. Quelque exagération qu'il puisse y avoir dans les paroles d'Abd-Allatif, on ne peut en nier expressément le principe. De son côté, Hérodote cite la partie des inscriptions relative à la dépense qu'avait coûté la construction de la grande pyramide, et dont ce qui l'avait le plus frappé c'était cette somme de seize cents talents d'argent, à laquelle se montait le seul achat des raiforts, oignons et

(1) Voyez *Éclaircissements sur le cercueil de Mycerinus*, par M. Lenormant.

Une vérité qu'il faut reconnaître, c'est qu'aux époques les plus reculées on était moins prodigue des inscriptions qu'on ne le fut plus tard : le sarcophage d'un tombeau de forme pyramidante, près de la grande pyramide, n'a aucun hiéroglyphe, quoique les murs du caveau en soient ornés ; et M. Lenormant remarque que dans la tombe d'un pharaon, nommé Skaï par Champollion, et que M. L'hôte a cru être le Binothris de Manethon (ce qui n'est pas possible, les éléments de son nom ne se prêtant nullement à cette lecture, mais qui, toujours, est l'un des rois thébains antérieurs à l'invasion des Hyksos), on ne voit que des lignes fort courtes, dont les signes ont des proportions plus considérables que celles des signes des temps postérieurs.

aulx qu'on donnait aux travailleurs comme partie de leur nourriture. On ne peut donc se refuser à croire que des inscriptions hiéroglyphiques n'aient été gravées, sinon sur la totalité des faces des apothèmes, ce qui eût été inutile, puisque l'œil n'aurait pu les distinguer au delà d'une certaine hauteur, du moins à la partie inférieure de la face principale de la grande pyramide; et ces inscriptions, qu'ont pu voir encore les écrivains arabes, ont dû disparaître depuis que le revêtement a été arraché. Mais ce revêtement devait déjà être entamé du temps des Romains; car il eût été impossible sans cela, quand les pièces en étaient si admirablement jointes ensemble et si polies, d'arriver à la troncature pour en apprécier la superficie, comme le fait Diodore.

La construction des pyramides aurait été une opération d'une difficulté prodigieuse, s'il fallait s'en rapporter à Diodore, qui refuse aux Égyptiens de l'époque pharaonique la connaissance des machines à soulever les fardeaux; les blocs tant de calcaire que de granit qui entrent dans ce monument ne furent élevés, suivant cet écrivain, à la hauteur qu'ils occupent, qu'au moyen d'un plan incliné en terre, sur lequel on les traînait jusqu'à leur place. Ce procédé, qui a dû, sans contredit, être employé en bien des circonstances, aurait été d'une application bien difficile aux pyramides, qui, ne présentant pas une ligne verticale, auraient nécessité, à chaque nouvelle assise, l'exhaussement et l'allongement du plan incliné, lequel aurait dû, en outre, s'appuyer sur la construction même par une pente inverse. La science vraiment étonnante que témoignent ces masses ne peut guère laisser supposer, ce semble, que, lorsque la géométrie était poussée si loin dans son application à de tels monuments (1),

(1) L'art avec lequel les pierres de la grande pyramide, comme de toutes les autres, ont été taillées, a été un objet d'admiration pour les voyageurs de toutes les époques. « Ce qui est surtout digne de la

l'idée d'une chèvre ou d'un mécanisme quelconque, pour faciliter le travail, ne fût pas venue dans la pensée des habiles architectes égyptiens (1), en supposant qu'elle ne

« plus grande attention, dit Abd-Allatif, c'est l'extrême justesse avec « laquelle ces pierres ont été appareillées et disposées les unes sur les « autres. Leurs assises sont si bien rapportées, que l'on ne pourrait « fourrer entre deux de ces pierres une aiguille ou un cheveu. »

(1) Dans un savant travail sur la civilisation de l'Égypte ancienne, que M. Letronne vient tout récemment de faire paraître (*Revue des Deux Mondes*, février et avril 1845), et dont nous avons tout lieu de regretter que la publication ait été si tardive, dans l'intérêt de notre propre ouvrage, qui aurait pu s'enrichir des recherches d'un homme aussi spécial pour l'exploration de l'antiquité, l'auteur, refusant, comme Diodore, la connaissance des machines aux Égyptiens, fait une réflexion qui nous frappe par sa gravité, et dont nous ne voulons pas dissimuler l'importance. Si les Égyptiens avaient connu les moyens d'élever, par la mécanique, de lourds fardeaux, les Grecs, qui depuis le premier roi de la XXVIe dynastie étaient si bien accueillis en Égypte, en auraient eu connaissance, et ils n'auraient pas manqué de la transmettre à leurs compatriotes. « Or, dit « M. Letronne, que la mécanique des Grecs fût encore à cette épo- « que dans l'enfance, cela résulte du moyen grossier qu'employa « Chersiphron, l'architecte du premier temple d'Éphèse, commencé « au temps de Crésus et d'Amasis. N'ayant point de machines pour « élever les énormes architraves de ce temple à la grande hauteur où « elles devaient être portées, il fut réduit à enterrer les colonnes au « moyen de sacs de sable formant un plan incliné, sur lequel les ar- « chitraves étaient roulées à force de bras. » (*Revue*, n° du 1er février, pag. 338.) M. Letronne, en s'exprimant ainsi, ne parle pas des pyramides : c'est Diodore qui fait à la construction de ces masses l'application du système du plan incliné.

Que pour la construction des pyramides les Égyptiens aient eu recours à des machines, et non au plan incliné, cela nous semble résulter bien évidemment du texte d'Hérodote, qui dit expressément que les pierres étaient transmises d'une assise à l'autre au moyen de machines. Voici ses propres paroles :

« D'après le procédé employé dans la construction de la pyramide, ses faces représentaient d'abord un escalier en forme de gradins. Quand elle eut été achevée sur ce plan, et qu'il fut question de la revêtir, on employa, pour élever successivement les pierres qui devaient servir à ce revêtement, des machines faites en bois et d'une

fût pas connue des antédiluviens, qui élevaient, remuaient, suspendaient, eux aussi, les plus énormes masses; et

petite dimension. Une de ces machines enlevait la pierre du sol même, et la transportait sur le premier rang des gradins; lorsqu'elle y était parvenue, une autre la portait sur le second, et ainsi de suite, soit qu'il y eût autant de machines que de gradins, soit que ce fût la même machine qui, facile à déplacer, servait au transport de toutes les pierres. Comme l'un et l'autre m'ont été dit, je dois le rapporter. » *Hérodote*, trad. de Miot, II, 125.

Ainsi, à l'époque d'Hérodote, les prêtres n'étaient pas d'accord sur le nombre des machines qui servirent à élever les pierres d'une assise à l'autre; mais tous l'étaient sur le fait même de ces machines, et il est bon de remarquer ces paroles de l'historien : *machine qui, facile à déplacer*... Il y en avait donc d'un déplacement difficile? Hérodote et Diodore sont donc ici en complet désaccord. Puisque le premier mentionne la chaussée, *vrai plan incliné*, pour faire arriver les matériaux sur la colline, pourquoi n'aurait-il pas parlé du plan incliné pour faire parvenir ces matériaux à leur place, dans la construction? Faut-il considérer ici les deux écrivains comme se complétant l'un par l'autre? Cependant, si, comme l'entend Diodore, on avait fait usage du plan incliné, on n'aurait eu que faire des machines, puisque, en suivant un procédé inverse à celui employé pour la construction, c'est-à-dire en diminuant à chaque assise le plan incliné, on pouvait faire arriver facilement chaque pierre du revêtement à sa place, en commençant par celle qui formait la pointe et qui était d'un seul bloc, ainsi que l'a reconnu, pour l'une des pyramides de Daschour, M. Howard Wyse.

M. Raoul-Rochette, rendant compte, dans le Journal des Savants (juillet 1844), des travaux exécutés par le savant Anglais aux pyramides, mentionne cette circonstance comme un fait très-curieux; voici ses paroles : « La chose est si curieuse et exprimée d'une manière si positive, que je crois devoir la rapporter ici dans les propres paroles de l'auteur : *The apex had been formed of one bloch.* »

Quant aux blocs énormes qu'il fallait élever à une hauteur aussi considérable que celle de l'entablement du temple d'Éphèse, dont, au dire de Pline, les colonnes avaient soixante pieds romains de hauteur, ou 16m 626, sans le chapiteau, on conçoit bien que des grues auraient été impuissantes à soulever les immenses blocs formant les architraves, et qu'il fallait recourir à l'emploi du plan incliné. Au sujet de ces machines, et à propos de ce même passage d'Hérodote, Larcher, parlant de l'impuissance des grues à soulever les fardeaux

quand même Hérodote n'aurait pas parlé de machines placées sur les assises pour élever des pierres, ce bloc de granit qui, placé à coulisses à l'entrée de l'espèce de vestibule étroit et bas qui précède la chambre dite du roi, se trouve engagé si admirablement dans ces coulisses, ne suffirait-il pas seul pour démontrer qu'il avait fallu recourir inévitablement à un moyen mécanique de soulèvement et de suspension, pour en faire descendre d'aplomb les tenons dans les mortaises.

La violation des pyramides appartient certainement aux Perses, et ne pourrait jamais être attribuée aux Grecs : elle doit être imputée à Cambyse, qui, au retour de sa malheureuse expédition contre les Éthiopiens, animé d'une fureur insensée, commit mille extravagances, et se fit ouvrir les tombeaux des rois, comme le dit expressément Hérodote (1). Quant à la spoliation de toutes les sépultures,

énormes, cite l'emploi que, de son temps même, on avait dû faire à Paris du plan incliné pour élever, du bord de la rivière sur le quai du Cours-la-Reine, un bloc de marbre d'un poids de dix milliers. Faudrait-il, maintenant, supposer que ces machines de petite dimension des Égyptiens, suivant notre auteur, étaient d'une puissance et d'une énergie de beaucoup supérieures à nos grues? Une pareille proposition serait peu admissible, et nous n'y croyons pas. Concluons donc que dans ce passage difficile de son texte Hérodote nous a légué un problème qui n'est pas sans difficulté.

(1) Quand on considère la peine qu'on a dû se donner pour arriver jusqu'aux chambres sépulcrales des pyramides, la persévérance dont on a fait preuve pour vaincre les difficultés et surmonter les obstacles qui s'y opposaient, les dépenses qu'a dû entraîner le percement à la pointe du ciseau d'un passage à travers la masse calcaire de leur massif, à l'effet de tourner les énormes blocs de granit formant les portes à tenons et mortaises, qu'on ne pouvait ni faire remonter dans ces coulisses, ni détruire avec le marteau, il est impossible de ne pas croire que les richesses qui se trouvaient enfermées dans ces sépulcres, avec les momies royales, ne fussent tellement considérables qu'elles offraient un ample dédommagement des frais que les violateurs de ces sépultures étaient dans la nécessité de faire pour s'en emparer. Que la curiosité eût porté un conquérant à forcer un

il se peut qu'elle n'ait eu lieu que plus tard. Les Perses rentrèrent deux fois en Égypte, à la suite de révoltes des habitants; l'avarice, excitée encore par la colère, dut fouiller alors dans tous les sépulcres pour en arracher les riches parures et les objets précieux qui se trouvaient enfermés dans les cercueils des princes et des grands personnages : c'est à cette curiosité sacrilége, à cette avidité

passage pour pénétrer jusqu'au sépulcre de la grande pyramide, on n'y trouverait rien d'étonnant : mais que ce même et unique sentiment l'eût porté à répéter sur toutes les autres pyramides, sans exception, ces mêmes travaux et ces mêmes dépenses, avec d'incroyables efforts de la part du tailleur de pierre, forcé d'opérer dans un lieu aussi resserré, aussi suffoquant, aussi peu favorable à une grande dépense de forces, on ne le concevrait pas : évidemment il fallait ici plus que de la curiosité, et cet autre stimulant ne pouvait être que l'avarice. M. le colonel Howard Wyse a su retrouver le chemin intérieur de toutes les pyramides, depuis Gizeh jusqu'au Fayoum ; dans toutes, des passages ouverts par la violence se sont montrés à lui, soit que ces passages aient été taillés dans la maçonnerie, soit qu'ils l'aient été aux dépens de la roche même quand celle-ci formait le noyau de la pyramide. Le désordre occasionné par les efforts employés pour ce percement est quelquefois inexprimable ; la grande pyramide d'Abousir présente à cet égard les caractères d'une véritable dévastation, à ce point même que M. Raoul Rochette, en rendant compte, dans le *Journal des Savants*, des découvertes du savant explorateur anglais, va jusqu'à supposer la nécessité de l'emploi de la poudre à canon, pour se rendre raison d'un aussi immense désordre. Mais un tel agent de destruction n'aurait pu être employé que dans le cas où ces dernières violences ne dateraient que de deux ou trois siècles. On le voit donc, de tels efforts ne pouvaient être le produit d'une simple curiosité à satisfaire : l'avarice, nous le répétons, l'avarice seule a pu consentir à faire les avances des sommes qu'il fallait dépenser d'abord, par la certitude d'un copieux dédommagement. Si des joyaux d'un grand prix se retrouvent dans les cercueils de simples particuliers, on doit bien être certain que la sépulture des maîtres de l'empire devait renfermer aussi, proportionnellement, en parures, bijoux, pierreries, des richesses dont la tradition a conservé le souvenir jusqu'à l'arrivée des Arabes, qui ont cru pouvoir trouver encore à glaner après la moisson de leurs prédécesseurs.

impie que fut due, à toutes les époques, la profanation des tombeaux; c'est elle qui porta les vainqueurs irrités à fouiller dans les tombes royales de Biban-el-Molouk comme dans les tombes des particuliers où ils espéraient trouver un grand butin. Quant à la mutilation des grandes pyramides, il est évident quelle ne doit pas être imputée à la dynastie de Cambyse, puisque le silence d'Hérodote à cet égard témoigne qu'il les a vues encore entières : il faut donc en accuser Ochus, dont les ravages et les dévastations en Égypte surpassèrent encore ceux de Cambyse. Pour punir les Égyptiens de leur révolte et humilier leur orgueil, ce prince dégrada (tout le fait croire) ces belles pyramides, considérées alors comme une des merveilles du monde, et qu'il aurait eu peut-être l'intention de raser. Les Grecs n'avaient pu se livrer à des violations de sépultures ni à des dévastations. Retrouvant en Égypte la patrie originaire et les familles de leurs dieux, et leurs princes s'y présentant comme des libérateurs et comme des protecteurs, ils ne se seraient pas livrés à des actes et à des profanations qui auraient démenti leur promesses, et qui, au lieu de leur gagner l'affection et la bienveillance des peuples qu'ils voulaient flatter, les auraient rendus près d'eux aussi odieux que les ennemis qu'ils venaient expulser. Trouvant ainsi les pyramides ouvertes et privées des cadavres royaux, les Grecs, pas plus que les Égyptiens eux-mêmes, n'eurent plus pour ces masses la vénération qui les avait entourées quand elles étaient habitées par les hôtes inanimés dont elles n'avaient pu protéger la dépouille. Les pyramides devinrent donc alors, aux yeux des indigènes comme à ceux des étrangers, des monuments prodigieux qu'on était empressé de voir, qu'on allait visiter par pure curiosité, et dans lesquels les voyageurs grecs écrivaient leur nom, comme ont continué de le faire les Romains, comme le font chaque jour les modernes. Les Grecs pouvaient en user aussi

irrespectueusement à l'égard des pyramides et de certains autres monuments, parce que, d'autre part, ils donnaient assez de gages de leur déférence et de leur protection envers la religion du pays en faisant restaurer les temples les moins dégradés, en remplaçant par des temples nouveaux ceux qui étaient trop ravagés, et dont les besoins du culte réclamaient la reconstruction. Quant à la forme pyramidale donnée par Suphis et quelques-uns de ses devanciers à leur tombeau, elle tient, nous n'en doutons pas, aux idées de la philosophie égyptienne. Nous l'avons dit en parlant des nombres harmoniques, le triangle équilatéral, formant une face de pyramide, était composé de six triangles isocèles, considérés comme le principe de la formation de la terre; et la réunion de quatre triangles équilatéraux constituait la pyramide, qui devenait l'élément du feu et l'emblème de Phtha : or, on sait que Phtha, ou Vulcain, était la divinité principale, ou, comme nous dirions, le patron de Memphis.

Aux sépultures pharaoniques se rattache le Sphinx, ce colosse le plus immense qu'ait pu concevoir l'imagination gigantesque des Égyptiens, et pour l'exécution duquel il ne fallait pas moins qu'aplanir au ciseau, jusqu'à la base de la statue, toute la partie de la colline dans le massif de laquelle on le tailla (1).

Postérieur de vingt-neuf siècles aux grandes pyramides, le Sphinx n'offre pas, dans son orientation, cette précision rigoureuse qui signale la ligne méridienne de ces masses : les sciences mathématiques avaient déjà bien perdu dans cet intervalle; en revanche, malgré les mutilations qu'un déplorable fanatisme a exercées sur

(1) La tête de ce Sphinx colossal présente quelques raies transversales qui ressemblent à des assises superposées pour la construction de la statue, mais qui ne sont que des stratifications de la roche.

cette belle tête, on peut encore reconnaître, à la vigueur du ciseau qui a sculpté les traits de la face, le faire hardi et savant des artistes contemporains de la dix-huitième dynastie. Coiffée, comme la plupart des colosses, de cette sorte de bonnet à cannelures auquel Champollion donne le nom de *claft strié*, cette tête a de proportion, 8 m. 55 c. du bas du menton au sommet de la coiffure. La longueur du corps, dont la croupe est en partie enfoncée sous les sables, est de 39 m.; et sa hauteur totale, depuis la base sur laquelle sont étendues ses pattes de lion jusqu'à l'extrémité de la tête, est estimée à dix-sept mètres (1). Sur la face, à laquelle on a attribué le type éthiopien, et même nègre, parce qu'on a considéré comme un nez camard l'absence de ce trait caractéristique, malheureusement mutilé (2), on trouve encore des traces de la couleur rouge dont elle avait été peinte, couleur qui est celle sous laquelle les Égyptiens

(1) Aujourd'hui, le menton se trouve à quatre mètres au-dessus des sables; à partir de la naissance des épaules, tout est enfoui.

Pline porte la hauteur du Sphinx, du ventre au sommet de la tête, à 62 pieds romains, équivalant à 17 m. 50.

(2) Vausleb dit que ce fut un scheik musulman qui s'attacha à briser le nez du colosse.

Quant à la beauté des traits de cette tête, Abd-Allatif, qui l'a vue avant sa mutilation, dit : « Cette figure est très-belle, et porte « l'empreinte des grâces et de la beauté; on dirait qu'elle sourit gra- « cieusement. » Ce même écrivain ajoute que ce qui avait le plus excité son admiration en Égypte, c'était la justesse des proportions dans la tête du Sphinx. *Relat. de l'Ég.*, I, 4. A cet éloge d'un musulman du douzième siècle, il faut ajouter ce qu'en dit Denon, si bon connaisseur en semblables matières : « L'expression de la tête « est douce, gracieuse et tranquille : le caractère en est africain (*); « mais la bouche, dont les lèvres sont épaisses, a une mollesse dans « le mouvement et une finesse d'exécution vraiment admirables : « c'est de la chair et de la vie. » *Voyage dans la H. et B. Ég.*

(*) Denon ignorait que l'absence du nez était l'effet d'une mutilation ; et il considérait ce trait comme épaté, et par conséquent comme indiquant une face de nègre.

représentaient conventionnellement leur race dans tous les tableaux, et qui témoigne par conséquent que c'est bien l'image d'un pharaon que l'artiste avait représenté sous cette forme symbolique (1). C'est donc de plus de dix-sept mètres qu'on a dû abaisser la montagne pour arriver jusqu'au niveau du socle sur lequel repose l'animal; et cet abaissement est plus considérable encore si, comme il y a tout lieu de le croire, les pattes du Sphinx ne posent pas sur le sol nu, mais bien sur un soubassement proportionnel, ainsi qu'on avait l'habitude de le faire. Quant à la quantité de roche qu'il a fallu briser, escarper et enlever tout autour du colosse, et jusqu'au pied de la colline des pyramides, afin de l'isoler sur un plan uni et de niveau avec la plaine, c'est ce qu'il est désormais impossible de constater, à raison de l'envahissement des sables, que les vents ont poussés et accumulés jusqu'au niveau de la montagne. Une inscription, découverte par M. Caviglia, a fait connaître qu'une enceinte de murailles entourait anciennement ce colosse des colosses.

Une excavation dont l'encombrement des pierres a empêché jusqu'ici de reconnaître la profondeur, et qui s'enfonce à peu près verticalement au-dessus de la tête, a fait penser à M. Wilkinson que la coiffure du Sphinx était un pschent, qui en aurait disparu depuis longtemps : ce n'est pas probable. Si un pschent avait existé, il aurait été taillé dans le bloc du rocher, puisque ce rocher devait servir à marquer la quantité dont on avait abaissé la colline; et si, contre toute vraisemblance, on en avait fait une pièce de rapport, ce bloc aurait été ajusté sur un arrasement du haut de la tête, en

(1) On voit sur le visage une teinte rougeâtre et un vernis rouge qui a tout l'éclat de la fraîcheur, dit Abd-Allatif. De Maillet, consul de France au Caire en 1730, parle aussi de cette couleur rouge, dont ont reconnu pareillement les vestiges les membres de la commission scientifique d'Égypte.

manière d'assise bien régulièrement taillée et nivelée, ainsi que le pratiquaient toujours les Égyptiens; et, dans aucun cas, la pierre qui aurait formé ce pschent n'aurait été posée sur un travail de sculpture tel que celui qui forme le haut du *claft*, sur le sommet de la tête : les cannelures qui règnent dans cette partie montrent assez que ce bonnet symbolique était l'unique coiffure du colosse. Ce bonnet était d'une étoffe plissée en travers, de manière à former cette suite de cannelures peu profondes qui, partant du front et des côtés, se portaient toutes en arrière, en convergeant de manière à former une queue contournée en spirale : deux larges appendices, ou sorte de barbes, plissées aussi transversalement, descendaient, en se rétrécissant, du front devant les épaules, et se terminaient carrément sur la poitrine. Ce bonnet, qui était échancré aux oreilles pour en contourner le pavillon, était quelquefois attaché sous le menton. A ces mentonnières, communes à beaucoup d'autres coiffures et au pschent lui-même, est souvent attaché un appendice descendant sur le devant du cou, qu'on voit fréquemment aux colosses, aux figures peintes sur les caisses des momies, et aux figurines déposées dans les tombeaux. Une bande étroite d'étoffe rayée, en travers comme les barbes du *claft*, et qui monte droit du bonnet au-dessus du front, nous fait supposer qu'un *uræus* s'élevait de ce même bonnet.

L'excavation qui se trouve au-dessus de la tête a été expliquée différemment par les voyageurs : pour nous, nous pensons qu'elle se rapporte à l'orifice d'un puits qu'il eût été important de déblayer, parce que, si notre conjecture est juste, elle communiquerait avec l'intérieur du colosse, et pourrait conduire à quelque chambre de cet immense tombeau (1). Des fouilles entreprises par

(1) La communication entre le trou de la tête du Sphinx et la cavité de son corps paraît avoir été connue anciennement des Arabes.

le capitaine Caviglia ayant momentanément dégagé des sables le devant du Sphinx jusqu'à sa base, elles avaient montré entre les pattes du monstre un bloc de granit de près de cinq mètres de haut, sculpté en bas-reliefs, et représentant deux sphinx assis sur leur soubassement et des prêtres offrant des sacrifices. Entre ces pattes, qui s'étendaient à plus de seize mètres, on remarqua un escalier qui aboutissait à l'entrée d'un *speos*, qu'on a qualifié du nom de temple, par l'habitude d'appeler ainsi tout monument de style grandiose dont on ne connaît pas la destination. Ce *speos*, qu'il eût été d'un si grand intérêt de reconnaître, si la crainte de l'éboulement des sables ne l'avait empêché, aurait vraisemblablement montré, à la place d'un temple, un beau tombeau royal du genre de ceux de Byban-el-Molouk, et dans la chambre sépulcrale le cercueil en pierre de Thouthmosis IV, de la dix-huitième dynastie, prince dont la sépulture n'a pas été trouvée aux environs de Thèbes, et dont le nom a été lu à la porte de ce *speos* (1). Une colline taillée en sphinx pour servir de tombeau est un ouvrage prodigieux, qui semblerait une extravagance s'il n'était qu'en projet; mais ce projet a été mis à exécution, le Sphinx est sous nos yeux. Ce travail est-il plus extraordinaire que celui d'une colline artificielle en cal-

M. Champollion-Figeac en fait mention dans son histoire de l'*Égypte ancienne*, page 282 (*Univers pittoresque*).

(1) On a supposé que la cavité du Sphinx communiquait avec la grande pyramide; mais, pour que cela fût, les deux monuments devraient être contemporains, et de nombreux siècles les séparent. Si le colosse avait dû être en rapport avec la grande pyramide, on l'aurait taillé en face de sa masse, tout au moins l'aurait-on orienté exactement comme elle; tandis que la ligne de son corps est ouest-nord-ouest et sud-sud-est. On ne peut pas supposer davantage que Thouthmosis IV, en le faisant tailler, ait voulu en faire un appendice à la pyramide, monument nécrologique qui ne pouvait intéresser en aucune manière les pharaons de la dix-huitième dynastie.

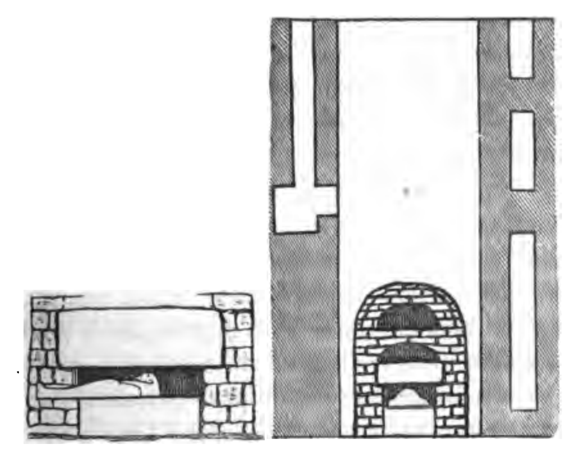
caire et granit, élevée aussi pour servir de tombeau? Quelque gigantesque que fût un projet, en Égypte rien n'était impossible. Le Sphinx existe; sa construction a eu un objet; cet objet ne fut pas de vaincre seulement une difficulté, ou de produire quelque chose d'extraordinaire : sur les rives du Nil rien n'était inutile; il se trouve dans la nécropole de Memphis : c'était donc un monument funéraire, le Sphinx est donc un tombeau comme les pyramides; et puisque le nom de Thouthmosis IV se lit sur ce tombeau, et que les tombeaux n'étaient pas des monuments susceptibles de restaurations auxquelles pussent attacher leur nom des pharaons étrangers à leur construction, il semble de toute évidence que les flancs immenses de ce colosse symbolique reçurent les restes embaumés du petit-fils de Mœris (1), de la

(1) A toutes les époques, de grands personnages ont mis une sorte de gloire à se faire ensevelir aux environs des pyramides. Quoique ces tombeaux soient envahis par les sables, Champollion a pu cependant en reconnaître un qui avait reçu les restes d'un officier de Sésostris. Ces caveaux forment généralement un carré long, orienté est et ouest, avec murs s'inclinant vers l'intérieur. M. Lepsius en a visité plusieurs, qu'il a trouvés sans ornements ni inscriptions dans une partie de leur étendue; une autre partie formant plusieurs chambres étroites, dont le plafond est une large dalle, a reçu tous les ornements de la sculpture, et ces décorations sont généralement exécutées avec une grande perfection. De ces tombeaux, les uns s'élèvent au-dessus du sol; les autres sont creusés entièrement dans la roche vive. M. Nestor L'hôte en a décrit un, placé au fond d'une sorte de puits que M. le colonel Wyse avait fait déblayer. La largeur de ce puits est d'environ un mètre carré sur une profondeur d'au moins 25 m.; sur les côtés sont d'autres puits conduisant à des chambres sépulcrales. Au fond est une lourde construction cintrée, qui forme un caveau. Une double construction en forme de voûte protége, en lui servant de décharge, une pierre monolithe considérable, au-dessous de laquelle était le sarcophage. Ceux qui violèrent le tombeau, ne pouvant enlever le couvercle du sarcophage, le déplacèrent en le tirant à eux. Ce sarcophage est de basalte noir, en forme de momie, avec une inscription hiéroglyphique indiquant

même manière qu'une vache symbolique avait reçu, bien des siècles auparavant, la momie de la fille de Menkerès. C'est peut-être même, on peut le soupçonner, l'idée de ce colosse sépulcral qui donna à Aménophis-Memnon, successeur de Thouthmosis IV, la pensée de rivaliser de grandeur avec son père, en faisant tailler et transporter des carrières de l'extrémité supérieure de l'Égypte jusqu'à Thèbes, et des bords du Nil jusquà 2200 mètres de distance à travers les terres, pour la décoration de son *memnonium*, c'est-à-dire, de son monument funéraire, les deux colosses memnoniens et celui, brisé, qui les excédait encore en volume (1).

Les sables avaient déjà surmonté sans doute l'entrée de l'hypogée du Sphinx, dès le temps de la domination

que le personnage qu'il renfermait était un basilico-grammate et prêtre de Memphis : voici la figure que M. L'hôte a donnée de cette construction :



(1) Le poids de celui des deux colosses memnoniens qui n'a pas été dégradé est évalué, statue et piédestal, à 1,305,992 kilogr. *Descript. de l'Ég. A.*, tome I. On sait que le nom de *memnonium* exprimait une vaste construction funéraire.

des Perses, puisque ni Hérodote, ni Diodore, ni Strabon, n'en ont parlé, qu'ils n'ont considéré cette figure que comme une de ces singularités si nombreuses qu'offrait à leurs regards la terre des merveilles. Dans tout autre pays, un prodige de l'art tel que le Sphinx aurait fatigué l'admiration des écrivains, et épuisé leur verve : en Égypte, à côté des pyramides, ils ne trouvent pas même quelques lignes à lui consacrer. Auraient-ils eu pour cette masse surprenante le même dédain ou la même indifférence si sa partie inférieure, qui était la partie caractéristique, n'avait été dérobée déjà aux regards? Comme monument de simple curiosité, ils ont cru pouvoir le passer sous silence; comme renfermant un temple ou un tombeau dont ils auraient aperçu l'entrée, ils ne l'auraient certainement pas négligé; car ils n'en avaient jamais vu de cette espèce. Le voyageur de l'antiquité qui parcourait la Grèce notait avec soin les ouvrages dont les matériaux le frappaient d'étonnement, dont il croyait devoir attribuer la construction à la force surhumaine des Cyclopes : parvenu en Égypte, il laissait tomber ses tablettes, car tout ce qu'il voyait était cyclopéen; et, en face de ces constructions dont son esprit s'effrayait, sa surprise, son saisissement se changeaient en stupeur; il ne savait plus à quoi s'arrêter; il ne parlait que de ce qui excitait le plus son admiration, de ce qui remuait le plus profondément tout son être. Il faut dire cependant que toute l'antiquité n'a pas professé cette même insouciance à l'égard du Sphinx : Pline avait appris que ce prodigieux colosse était bien réellement un tombeau, puisqu'il dit que de son temps les gens du pays croyaient que le roi Amasis y était enterré (1).

Une autre construction tumulaire qui aurait été plus gigantesque encore, s'il fallait en juger par la réputation

(1) Plin., *Nat. Hist.*, XXXVI, 12.

qu'on lui avait faite, fut celle du célèbre labyrinthe du Fayoum, si souvent répété hors de l'Égypte, que Dédale copia dans l'île de Crète pour le roi Minos, sans imiter toutefois, suivant Pline, la centième partie de son modèle; monument compté parmi les merveilles du monde, et dont Hérodote, qui ne mentionne pas le Sphinx, disait : « J'ai vu ce bâtiment, et je l'ai trouvé « au-dessus de toute expression. Tous les ouvrages, tous « les édifices des Grecs ne peuvent lui être comparés, « ni du côté du travail, ni du côté de la dépense..... Les « temples d'Éphèse et de Samos méritent sans doute « d'être admirés; mais les pyramides sont au-dessus de « tout ce qu'on en peut dire....; le labyrinthe l'emporte « encore sur les pyramides (1). »

Ce célèbre monument partage le sort de tant d'autres merveilles des arts; le nom de son auteur est perdu. Hérodote en attribue la construction aux douze prétendus rois qui concoururent à expulser les Éthiopiens, sous Taharak; Strabon prétend que son fondateur fut Ismandès; Diodore, qui parle de ce monument en deux endroits de son histoire, lui donne pour auteur, d'abord Mendès ou Marus, successeur d'Aktisanès, ensuite Ménès; Pline nomme ce fondateur Petemecus et Tithoes; et il dit que suivant Démototélès c'était un Méthérude, et que suivant Lyceus c'était Mœris. Les douze chefs ligués contre les Éthiopiens auraient pu, pour consacrer leur nom et leur domination sur l'Égypte inférieure, ajouter quelque chose au labyrinthe pendant qu'ils vivaient en bonne intelligence, ne pouvant s'inscrire de cette manière dans la ville de Thèbes occupée par Taharac, qui y faisait élever un pylône devant le temple de Médinet-Abou : mais les travaux que ces douze chefs y auraient fait exécuter n'auraient, dans tous les cas, pu être bien considérables, parce que, dans l'état d'anarchie où

(1) Hérod., II, 148.

se trouvait le pays, ils ne pouvaient pas disposer de grandes sommes et de beaucoup de bras ; que la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre eux, et que toute leur attention devait se porter sur la guerre civile et la guerre étrangère, qui désolaient l'Égypte. Quant aux différents noms donnés par les autres écrivains, comme, à l'exception de celui de Ménès, qui fut complétement étranger à cette fondation, ils ne caractérisent aucune époque précise dans l'histoire, ils peuvent aussi bien se rapporter tous à un même prince, vu la multiplicité des noms des pharaons, qu'en indiquer plusieurs différents les uns des autres.

L'existence du labyrinthe à une époque très-reculée est attestée par le Syncelle, qui nous apprend qu'un roi de la deuxième dynastie, établie à Thèbes, douzième dans le catalogue de Manethon, voulut y être enseveli.

La description du labyrinthe a toujours été un point difficile pour ceux qui ont tenté de l'expliquer, dominés qu'ils ont été par cette idée de merveilleux sous laquelle l'ont représenté les anciens. Pour bien juger de ce qu'était ce monument, il faut donc se soustraire à cette influence prestigieuse, et s'efforcer de le restituer par la pensée, d'après les documents, assez obscurs cependant, qu'on nous en a transmis. Dans un espace dont Hérodote ne mentionne pas l'étendue, mais que Diodore fixe à un stade de côté, et que Strabon élève à un peu plus du stade, se trouvait un édifice consistant en douze cours ou *aulæ* contiguës, renfermées dans une même enceinte de murailles. Ces douze *aulæ* avaient leur entrée, la moitié tournée du côté du nord, l'autre moitié du côté du midi ; quinze cents chambres étaient dans cet édifice, et il s'en trouvait quinze cents autres de souterraines. La communication entre ces diverses pièces était tellement compliquée de tours et de détours, qu'il était très-difficile de s'y retrouver. Une colonnade de

pierres blanches régnait autour de chaque *aula*, et chaque pièce était couverte par une pierre monolithe : voilà, en substance, ce que dit Hérodote. Les chambres souterraines, qui, d'après la contexture du récit de cet écrivain se trouvaient placées sous l'édifice même, sont disposées par Strabon, sous le nom de cryptes, au dehors du palais; et ces cryptes, « longues et nombreu- « ses, » communiquaient entre elles par des chemins tortueux qui en rendaient la visite impossible sans guide : ces cryptes étaient couvertes aussi de monolithes « d'une « grandeur démesurée, » ce qui faisait que du faîte du labyrinthe, qui n'était que d'un seul étage, on voyait « une plaine formée de ces énormes pierres. » Diodore, qui parle du labyrinthe en plusieurs endroits, dit qu'après avoir passé le mur d'enceinte, on voyait un palais carré, tout bâti de très-belles pierres, couvertes d'admirables sculptures; et il ajoute qu'aucun prince n'aurait pu faire exécuter rien de plus beau, « si l'entreprise n'avait été abandonnée avant d'être achevée. » Les colonnes dont les *aulæ* étaient entourées, d'après les deux premiers écrivains, sont placées par Diodore au nombre de quarante à chacune des quatre faces du parallélogramme, ce qui en fait mieux comprendre la position. Ce sont ces colonnes qui, d'après ce dernier, auraient supporté un plafond monolithe couvrant tout l'édifice.

Le site assigné au labyrinthe, les proportions attribuées à son étendue, les cryptes, la pyramide qu'Hérodote et Strabon placent à l'une des extrémités de son enceinte, pyramide haute de quarante orgyes ou 74 mètres, suivant l'un; de quatre plèthres ou 123 mètres, suivant l'autre, tout cela est parfaitement juste; et ce sont ces renseignements qui ont servi à MM. Jomard et Caristie à reconnaître une partie des ruines de cet édifice. Nous disons *une partie*, parce que, au moment où nous transcrivons, pour la seconde fois, le manuscrit de cet

ouvrage (1), M. le docteur Lepsius annonce qu'il a retrouvé tout ce qui, dans le labyrinthe, avait échappé aux recherches des autres voyageurs; et cette circonstance nous porte à supprimer nous-même une partie de ce que nous disions sur cet édifice, afin de n'être pas exposé à nous trouver en contradiction peut-être avec ce qu'aura à nous faire connaître plus tard le savant de Berlin. Nous nous en tiendrons donc aux généralités, qui sont invariables.

La quantité de terrain occupée par le labyrinthe a été bien déterminée par Diodore de Sicile et par Strabon; elle était d'un stade carré, ou un peu plus. Le grand stade égyptien étant égal à 184 m. 72 c., ou environ 185 mètres en nombres ronds, c'est une superficie de 34,225 mètres carrés. Les ruines examinées et décrites par MM. Jomard et Caristie s'étendant sur une superficie de 300 m. sur 150, y compris la pyramide, qui a 110 mètres de base, c'est 45,000 mètres, desquels déduisant 12,100 mètres pour l'emplacement de la pyramide, il reste, pour celui du labyrinthe seul, 32,900 mètres carrés; ce qui rend la quotité de cette superficie de terrain inférieure de 1,325 mètres à celle du stade carré : c'est ce surplus, tout au moins, que doivent occuper les ruines reconnues par M. Lepsius au delà du bahar Scherkié.

Ce que nous pouvons recueillir de plus certain sur le labyrinthe, c'est qu'une muraille d'enceinte (2) circons-

(1) Un premier manuscrit de cet ouvrage ne s'étant plus retrouvé au moment de le mettre sous presse, nous profitons de la nécessité où nous sommes d'en transcrire un nouveau, pour faire mention des découvertes que vient de faire M. Lepsius, celles de plusieurs centaines des chambres du labyrinthe, ce qui nous promet de très-importants et péremptoires détails sur ce monument.

(2) MM. Jomard et Caristie avaient reconnu une partie de cette muraille d'enceinte qu'ils ont trouvée flanquée, de distance en dis-

crivait un espace dans lequel se trouvait un palais, prodige, à ce qu'il paraît, de l'architecture égyptienne. Ce palais parallélogrammatique renfermait douze cours ou *aulæ*, dont l'entrée était tournée six vers le nord et six vers le midi, ce qui montre que les douze corps de logis étaient adossés les uns aux autres. Ces douze corps de logis renfermaient en tout 1500 chambres tournant autour de ces *aulæ* à rez de chaussée, et toutes avaient pour couverture une seule dalle « d'une grandeur dé« mesurée. » Quel que fût le volume de ces monolithes, chez les Égyptiens rien, en matière d'efforts humains, ne pouvait sortir des bornes du possible, ne pouvait rencontrer un obstacle devant lequel fût contrainte de s'arrêter leur miraculeuse industrie, et leur patience plus miraculeuse encore.

Nous ne disons rien des chambres souterraines, c'est là une question sur laquelle on doit attendre les explications de M. Lepsius : nous ferons remarquer seulement que Strabon ne parle que de cryptes placées extérieurement au palais, et non pas au-dessous, comme paraît l'entendre Hérodote; et que s'il a été admis à les visiter, faveur qui avait été refusée à son devancier, c'est, probablement, que ces cryptes, chambres ou hypogées, ayant eu, sous Ochus, le sort du plus grand nombre des autres catacombes, elles se trouvaient, sous le régime des Grecs, veuves de leurs momies, et livrées à la curiosité, comme les pyramides mêmes.

Strabon fait de la pyramide qui s'élève à l'un des angles du labyrinthe, le tombeau du roi qui construisit ce monument : cependant Hérodote et Diodore montrant le monument lui-même comme un tombeau, il a dû, sans contredit, recevoir d'abord les restes du prince qui l'a-

tance, d'espèces de tours carrées, dont quelques-unes s'élevaient encore d'une certaine hauteur au-dessus du sol.

vait fondé. Les faces de cette pyramide en terre étaient revêtues d'un parement de pierres sur lesquelles « on avait sculpté en grand des figures d'animaux (1). L'un des savants français de l'expédition d'Égypte qui put explorer avec le plus d'attention le Fayoum, M. l'ingénieur Martin, avait reconnu déjà que la pyramide avait eu ce revêtement en pierres; et un peu en avant de l'angle de l'est de ce monument il avait rencontré un vaste trou rond, dans le fond duquel commence le souterrain en maçonnerie qui se dirige vers la partie inférieure de la pyramide; » mais les décombres dont est rempli ce souterrain ne lui en permirent pas l'exploration (2). Un autre savant de la même expédition d'Égypte, M. Malus, pénétrant dans l'intérieur de cette pyramide par un conduit souterrain, y trouva une cavité dont il comparait la forme à celle d'une baignoire, et qui était remplie d'une eau devenue très-amère par le natron, qui, en Égypte, se forme toujours sur les eaux stagnantes.

Abordons maintenant cette question d'inextricabilité que l'antiquité a attachée au mot labyrinthe, et dont l'exagération ne se trouve nullement justifiée par Hérodote, le seul des voyageurs que nous sachions bien pertinemment avoir été admis à visiter cet édifice. « On ne

(1) Deux pyramides en terre existent à l'entrée du Fayoum : celle d'Asychis à El-Lahoum, et celle du labyrinthe à Haouarah-el-Soghaïr. On a reconnu au pied de celle-ci les restes de son parement en pierres : quant à celle d'Asychis, l'inscription citée par Hérodote, qui dit qu'elle était gravée sur une pierre, laisserait douter qu'elle ait eu un revêtement. Si la pyramide avait été revêtue de pierres, la pompeuse inscription aurait manqué son effet, puisqu'on n'aurait pas aperçu la terre, dont l'entassement faisait l'orgueil d'Asychis. Cependant l'opinion de plusieurs savants est que toutes les pyramides de terre ont eu un revêtement. Il est constant, dans tous les cas, qu'on aurait consolidé cette masse de terre au moyen de pierres de taille disposées aux angles et au bas du monument.

(2) *Descript. de l'Ég. A.*, tome I, nome Arsinoïte.

peut se lasser, dit cet écrivain, d'admirer la variété des issues des différents corps de logis, et des détours par lesquels on se rend aux *aulæ*, après avoir passé par une multitude de chambres qui aboutissent à des portiques; ceux-ci conduisent à d'autres corps de logis, dont il faut traverser les chambres pour entrer dans d'autres cours. » En tout cela il n'y a rien, ce semble, de tellement inextricable qu'il faille indispensablement un fil pour s'y retrouver; et nous soupçonnons fort les écrivains qui n'avaient pas vu le labyrinthe d'avoir seuls créé dans leur imagination tout ce merveilleux que traîne avec lui, depuis l'antiquité romaine, ce mot de labyrinthe. Strabon, qui peut avoir vu cet édifice avec le préfet d'Égypte, en transporte l'inextricabilité aux cryptes qui se trouvaient en avant de l'entrée des *aulæ*, et par conséquent entre le mur d'enceinte et le palais, cryptes communiquant entre elles par « des chemins tortueux. Aucun étranger sans guide, ajoute Strabon, ne pouvait parvenir à aucune des salles, ni en sortir une fois qu'il y serait entré. » Diodore tient à peu près le même langage. Dans tout cela nous ne voyons rien qui soit plus particulier à ces cryptes du labyrinthe qu'à toutes les autres cryptes ou hypogées de l'Égypte, dont les membres de l'Institut du Kaire avaient signalé les sinuosités dangereuses, les tours et détours par lesquels ces hypogées se replient sur eux-mêmes, et qui, comme les cryptes du labyrinthe, sont remplis de salles, de chambres, de cabinets tantôt avec issue sur d'autres pièces, tantôt isolés, avec des couloirs, des puits, des galeries où il n'est pas prudent de s'engager. Le peu d'étendue de l'emplacement du labyrinthe ne peut d'ailleurs répondre à l'idée qu'en ont voulu faire prendre certains écrivains de l'antiquité, idée exagérée encore par les modernes (1), dont l'admiration

(1) Pour se bien rendre raison de l'exagération dont le labyrinthe a été l'objet, il n'y a qu'à en comparer la grandeur à celle d'un édi-

irréfléchie a fait la magique et effrayante réputation de ce célèbre mausolée. C'est cette même exagération des pro-

fice connu. Strabon et Diodore assignent à tout l'espace de terrain occupé par le labyrinthe un stade de côté, ou une superficie de 34,225 mètres carrés. Le palais du Louvre a environ 175 mètres de côté; il occupe par conséquent une superficie de 30,625 mètres carrés : l'emplacement du Louvre a donc 3,600 m. c. de moins que l'emplacement du labyrinthe. Si l'on suppose qu'entre le mur d'enceinte et les faces du palais du labyrinthe il régnait un chemin de 5 m. de largeur (et c'est le moins qu'on puisse lui donner), ce chemin, sur les quatre faces de l'édifice, emportera 3,700 m. c.; de sorte que le palais du labyrinthe se trouvera un peu moins grand que le Louvre. Où placera-t-on dans cet espace ces jardins, ces allées entortillées qu'ont inventés à plaisir tous les auteurs qui ont parlé de ce monument, depuis Méla, Pline, Virgile, Ovide, jusqu'à Corneille!

Maintenant, cherchons quelle serait la capacité de 1,500 chambres dans cette étendue de 30,625 mètres carrés, si elles y existaient réellement.

D'abord il faut retrancher de ce total de 30,625 m. c., 1° pour le vide des douze cours, au moins 400 m. c., à raison de 20 m. de côté pour chacune, ce qui pour les douze fait 4,800 m. c. ; 2° pour l'épaisseur des murs tant ceux donnant sur les cours et ceux de la circonférence de l'édifice, que pour les murs de refend, formant la séparation des six tranches du parallélogramme, et servant de mur mitoyen à deux corps de logis, ce qui donne un total de 80 murs de 20 mètres de longueur moyenne sur une épaisseur moyenne de 1 m. 50; pour les 80, un total de 2,400 m. c. C'est donc, pour ces deux sommes réunies, 7,200 m. c. à retrancher; ce qui nous laisse, pour les 1,500 chambres, une surface de 23,425 m. c., lesquels, divisés par 1,500, donnent, pour la capacité de chaque pièce, 15 m. c. 62, ou 3 m. 951 de côté. Et encore, sur cette quantité si minime il faudra prendre la place des cloisons qui devront former ces 1,500 pièces! Remarquons de plus que nous n'avons pas porté en compte la place occupée par les portiques, l'empatement des colonnes, les couloirs, les passages pour tous ces tours et détours dont parle Hérodote. Qu'on juge donc, d'après cela, s'il est possible de croire aux 1,500 chambres accusées par les prêtres! C'est encore là sans doute un des mensonges dont Josèphe faisait porter la faute à l'écrivain grec. Hérodote ne s'est pas amusé sans doute à compter

sateurs et des poëtes romains qui a donné lieu aux fabuleux récits sur le labyrinthe de Crète et son Minotaure, et au peloton indispensable pour parcourir avec sûreté le labyrinthe du tombeau de Porsenna (1). Les cryptes du labyrinthe du Fayoum présentaient, avec les hypogées creusés dans la montagne libyque, cette différence qu'au lieu d'être creusés dans le massif de la montagne même, ils l'étaient dans ce « terrain plat comme une table » sur lequel s'élevait le labyrinthe, au dire de Strabon. Cette suite de cryptes communiquant les unes avec les autres « par des chemins tortueux », étaient ainsi comme des caveaux que couvraient ces dalles « d'une grandeur démesurée, » qui du haut de l'édifice montraient « une plaine formée de ces énormes pierres. »

La fondation du labyrinthe a eu pour objet la sépulture des rois qui l'ont fait bâtir, suivant Hérodote et Diodore; ce qui supposerait, soit plusieurs rois régnant synchroniquement, comme l'ont cru les écrivains grecs; soit plusieurs rois sous le règne desquels se serait continuée cette construction, ce qui paraît la vérité. Quand on cessa d'y ensevelir les rois, on y plaça les crocodiles sacrés. De cela il nous semble résulter clairement que les

ces chambres : après en avoir parcouru deux ou trois cents (et certes trois cents chambres, visitées l'une après l'autre, seraient un nombre bien considérable, surtout avec tous ces tours et détours qui sont signalés), le voyageur a dû s'en rapporter, pour le nombre total, au dire de ceux qui le conduisaient. Attendons maintenant la publication des découvertes de M. Lepsius pour savoir au juste quelles étaient les dimensions de ces chambres, et apprécier par là le nombre qui pouvait s'en trouver réellement.

(1) Suivant Pline, il existait sous le tombeau de Porsenna un labyrinthe, *quo si quis improperet sine glomere fili, exitum invenire nequeat*. XXXVII, 19. Ce labyrinthe, comme celui de Crète, comme celui de Lemnos, étaient des catacombes semblables à celles de l'Égypte, comme on en rencontre sur une foule de points de la Grèce, à Malte, en Étrurie, etc.

fondateurs du labyrinthe avaient eu l'intention de se préparer une sépulture commune pour leur dynastie; et ces rois ne peuvent être que ceux qui avaient transporté à Hnes ou Héracléopolis le siége de la monarchie. Si Hérodote avance que ces fondateurs furent les douze prétendus rois dont faisait partie le Psammitique des Grecs, c'est par suite des notes erronées qu'il avait reçues à cet égard; car nous savons très-bien que ces douze personnages ne comptèrent jamais au nombre des rois; que Manéthon ne les fait pas entrer dans ses listes; et que le premier pharaon de la vingt-septième dynastie les ayant supplantés tous et étant devenu véritable roi, les onze autres n'auraient pu recevoir une sépulture royale : il est bien avéré d'ailleurs que le labyrinthe existait très-longtemps avant cette époque (1). A une autre époque, postérieure à la première

(1) M. Lepsius attribue la fondation du labyrinthe au roi Mœris, dont il fait le dernier pharaon de la dynastie que détrônèrent les Hyksos, et par conséquent le roi Timœus de Manéthon, dans le fragment rapporté par F. Josèphe. Cependant Hérodote, Diodore, Strabon, distinguent très-bien le labyrinthe, des travaux exécutés par Mœris : et peut-on croire que les prêtres qui montraient le labyrinthe au préfet de l'Égypte, qu'accompagnait Strabon dans sa tournée, se seraient trompés à ce point sur l'auteur de ce bel édifice? Manéthon lui-même, d'après les notes du Syncelle, fait la construction du labyrinthe bien antérieure à l'âge de Mœris, puisque Labarès, quatrième roi de la douzième dynastie des Thébains, voulut y être inhumé, ce qui met un intervalle de plus de 800 ans entre ce pharaon et l'invasion des Hyksos. Pline seul, après avoir dit que le labyrinthe fut construit par un roi qu'il nomme Pétésucus ou Tithoé, ajoute que suivant Démotelès cet édifice était le palais de Méthérudis, et que suivant Lycius c'était le tombeau de Mœris; mais ces hésitations, ces incertitudes peuvent-elles aller contre le témoignage des écrivains mieux renseignés? Suivant le même Pline, des constructions, qu'il qualifie de *pteron* ou ailes, furent ajoutées au labyrinthe en dehors de son enceinte : ne serait-ce pas là ce qui appartiendrait à Mœris? Que le nom de ce roi se trouve dans tous ces environs, cela ne saurait être autrement, à raison des immenses travaux que ce prince a fait exécuter dans le Fayoum, et à son en-

de plus de vingt-quatre siècles, ce monument, la partie du moins de cette construction qui s'élevait au-dessus du sol, reçut une destination particulière ; et on y célébrait alors, à ce qu'il paraît, certaines grandes panégyries auxquelles assistait une députation de tous les nomes ; mais du silence d'Hérodote sur cette circonstance on peut induire que cet usage ne s'introduisit que sous l'empire des Lagides, temps où, ainsi que nous l'avons montré pour les pyramides, la vénération pour les gigantesques tombeaux déjà violés des anciens rois n'existait plus.

Pendant que l'architecture élevait des tombes colossales aux rois, elle pratiquait incessamment, pour absorber les débris des générations qui s'éteignaient et se renouvelaient, de nouvelles catacombes, dont la chaîne libyque des montagnes qui encaissent le Nil se montre toute criblée, et dont un grand nombre nous en est parvenu, à peine ébauché encore. Ces longues et mystérieuses galeries, désignées par les noms grecs de *syrinx* ou syringes, à raison de leur longueur, et d'hypogées, à cause de leur position souterraine, étaient creusées à peu près toutes dans la chaîne libyque, parce que c'est le côté de l'occident ou des ténèbres. Larges de près de trois mètres, hautes d'à peu près autant, la longueur indéterminée de ces catacombes s'enfonçait dans le massif de la montagne, et revenait quelquefois, par une pente douce, par de nombreux détours et par des puits, au-dessous du point où s'ouvre sa première entrée, après avoir jeté à droite et à gauche des chambres et des cabinets; tom-

trée; mais, à moins de démentir toute l'antiquité, le labyrinthe proprement dit doit lui rester étranger. Ajoutons que ce monument, d'une si haute antiquité, ayant dû exiger des réparations à différentes époques, puisque sa destination fut changée dans les derniers temps, Mœris, qui faisait élever des constructions à son voisinage, aurait pu lui-même y faire travailler; son nom, dans ce cas, ne ferait qu'indiquer ces restaurations, mais non la fondation de l'édifice.

beaux particuliers qu'on livrait aux familles qui en payaient la jouissance au sacerdoce. Dans ces catacombes (1), vrais

(1) Les tables nécrologiques du Kaire, recueillies par l'Institut d'Égypte, donnent, pour la mortalité ordinaire dans ce pays, environ le 41e de la population, laquelle se renouvellerait tous les quarante-deux ans, ou, en nombres ronds, deux fois par siècle. En appliquant ce chiffre à l'Égypte antique, prenant pour la population de ce pays le nombre le plus bas, celui de cinq millions d'habitants, et ne faisant monter le calcul qu'à l'an 4,000 avant J. C., c'est-à-dire, à cinq siècles après la construction de la grande pyramide, il se trouverait qu'en quarante siècles il y aurait eu en Égypte 80 renouvellements de la population, ce qui aurait dû produire 400,000,000 de décès et d'embaumements. Mais une population qui se renouvelle se compose d'individus de tous les âges et de toutes les conditions. Pour avoir un terme moyen entre le mort le plus opulent, enfermé dans deux cercueils concentriques, et le plus misérable, enveloppé à peine de quelques langes, et entre l'homme de la plus grande corpulence et l'enfant qui vient de naître, donnons à la momie une longueur moyenne de 1 m. 037, une largeur de 0,306 et une hauteur de 0,351.

Partant de cette base, nous trouvons que les 400,000,000 de momies produites par les 80 renouvellements de la population, auraient couvert une surface de près de 1,277,750 ares; et qu'en les supposant placées cubiquement dans une galerie de trois mètres de hauteur et de largeur, cette galerie aurait dû avoir une longueur de 495 myriamètres. En retranchant du chiffre total des momies un tiers pour celles du Delta, qui étaient déposées dans les tarichées des villes de cette partie de l'Égypte, il restera pour les momies de la haute et de la moyenne Égypte la nécessité d'un développement de 330 myriamètres de galeries souterraines, presque toutes creusées dans le massif de la chaîne libyque. Donnant à cette chaîne, depuis Syenne jusqu'aux pyramides de Gyzeh, une étendue de 84 myriamètres en droite ligne, il aurait fallu, pour contenir toutes les générations éteintes de ces quarante siècles, que la galerie qui les aurait reçues parcourût toutes ces montagnes, en revenant près de quatre fois du midi au nord et du nord au midi. Il résulte de là que les différentes galeries creusées en travers dans ces montagnes, et revenant sur elles-mêmes par des étages inférieurs, doivent avoir une longueur égale à quatre fois la longueur de la chaîne. Il résulterait encore de là que, si tous les cadavres avaient été déposés dans les catacombes, il devrait exister, dans cette même chaîne, un grand nombre de

labyrinthes dans lesquels on redoute de s'égarer, que la sculpture polychrome décorait avec soin, et qui passeraient pour d'incomparables merveilles si elles étaient dans des contrées où tout ne fût pas merveille, on déposait fréquemment à côté du mort les insignes des fonctions qu'il avait remplies de son vivant, les instruments de la profession qu'il avait exercée, les outils de son métier, quelque chose qui tînt à son industrie. Chacun des parents qui avaient accompagné le défunt allant prendre possession de sa dernière demeure, y laissait une figurine de bois, de porcelaine, de terre cuite ou de pierre, représentant une momie autour de laquelle était écrite en caractères sacrés une prière en faveur du mort. Quelques momies de pauvres, enveloppées dans une toile grossière, étaient placées sans cercueil dans ces musées de la mort, reliées seulement entre des branches de palmier réunies et attachées au-dessus de la tête et au-dessous des pieds, et l'enveloppant exactement (1). Dans

galeries encore inconnues, et c'est ce qui a lieu vraisemblablement. Il est certain néanmoins que toutes les momies n'étaient pas enfermées dans les catacombes. Les pauvres qui n'avaient pas de quoi payer aux prêtres le droit que ceux-ci percevaient sur le dépôt de toute momie dans ces souterrains, étaient ensevelis dans le sable, à l'entrée des grottes sépulcrales et au pied de la montagne, où des corps nombreux ont été trouvés, les uns remplis de pissasphalte, les autres simplement desséchés, quelques autres couverts seulement de charbon; ce qui est très-remarquable, et ce qui prouve que les Égyptiens connaissaient les qualités antiseptiques de cette substance. Le plus grand nombre de ces corps se montre encore avec des lambeaux de toile grossière, ou dans des nattes faites de roseaux et de feuilles de palmier (*Desc. de l'Ég. A*, tome I, *Mém. sur les emb.*) M. Nest. L'hôte signale des amas considérables d'ossements humains et de débris de momies près des ruines d'Achmouneyne et près de celles de Toun-el-Gebel (*Lettres*, p. 50, 129, 133). Ces ossements proviennent sans doute des cadavres enterrés dans ces nécropoles depuis que l'usage de l'embaumement a cessé. On sait par saint Augustin que cet usage durait encore de son temps.

(1) Un usage tout semblable se retrouve encore dans certaines îles

le Delta, où il ne pouvait exister d'hypogées, les momies étaient déposées dans les *tarichées*, immenses constructions nécropoliques en terre crue, dont celle de Saïs a été reconnue par Champollion, qui a pu remarquer encore dans quelques-unes des chambres funéraires qui la composaient, de ces vases de terre dans lesquels on enfermait les entrailles, extraites des corps humains avant leur embaumement.

On ne sait à quelle époque on a commencé et on a fini de creuser en Égypte ces villes souterraines dont les analogues se retrouvent sur divers points de l'Europe, à Malte et en Étrurie surtout, dans plusieurs régions de l'Asie, et dont Garcilasso signale également l'existence sous les tours de Cusco (1). Indépendamment de ces ca-

de l'Australie. Voyez Passalacqua, *Catal.*, p. 201, et, dans l'Univ. pitt., *Océanie*, planche 204.

(1) On connaît des grottes sépulcrales dans l'Arabie, mais c'est surtout à Bamyan qu'on trouve les hypogées les plus considérables; là on voit 12,000 grottes taillées dans le roc, avec des ornements et des revêtements en stuc. Dans l'une de ces cavités existait encore, au temps d'Aboul-Fazel, c'est-à-dire à la fin du seizième siècle, une momie embaumée, que les naturels du pays avaient en grande vénération. D'autres hypogées sont connus dans la grande Arménie, près de la ville de Sémirameserte, fondée par Sémiramis; et les parois de ces hypogées sont, comme celles des hypogées de l'Égypte, couvertes d'inscriptions en caractères cunéiformes. Champ., *Égypte*, dans *l'Univ. pitt.*, p. 85.

Quant aux hypogées de Cusco, ce n'est que par analogie que nous croyons les retrouver dans le récit que fait de ces souterrains Garcilasso, dont nous transcrivons les paroles :

« Le dessous de ces tours était rempli de logements, disposés avec beaucoup d'industrie; et, par ce moyen, l'on pouvait communiquer de l'un à l'autre. Il y avait quantité de petites rues qui se croisaient, et qui aboutissaient à diverses portes; les chambres y étaient presque toutes de même grandeur, et formaient une espèce de labyrinthe d'où l'on avait de la peine à se tirer. Ceux qui en savaient mieux les détours n'osaient y entrer sans un peloton de ficelle, dont ils attachaient l'un des bouts à la porte, afin de ne pas s'égarer. »

tacombes générales, où venait s'engouffrer toute la population, on en creusait de particulières pour les rois, et probablement pour leur maison; car à quoi auraient servi, sans cela, ces chambres particulières qu'on trouve sur les flancs de certaines tombes royales de Byban-el-Molouk? et à qui auraient appartenu ces débris de cercueils, ces lambeaux d'enveloppes, ces restes de momies, qu'on rencontre dans ces chambres? Des cabinets de cette même espèce se voient aussi dans des tombeaux particuliers; ce qui fait supposer à M. Rossellini que certains grands personnages faisaient creuser pour leur sépulture de très-vastes caveaux, dans lesquels ils considéraient comme une œuvre pie et méritoire d'accueillir les cadavres de ceux qui, par pauvreté, n'auraient pu se procurer une sépulture un peu convenable. Cette charité, que nous ne saurions ni contredire ni confirmer, parce que rien d'écrit ne la justifie ni ne la dément, ne se serait pas bornée, du reste, aux hommes seulement; elle s'étendait aussi aux espèces des animaux à travers lesquels l'âme devait passer dans ses indispensables transmigrations.

Présidents, en quelque sorte, des sépultures, les prêtres avaient un soin tout particulier de la leur : c'est ce qu'a pu reconnaître M. Wilkinson, principalement à l'égard des prêtres de Thèbes. Les tombes sacerdotales de cette antique métropole de la religion égyptienne s'étendaient, au-dessous de l'*assassif*, depuis le voisinage du Rhamesseum jusqu'à Kouma, mêlées avec quelques tombes particulières de grands personnages de la caste des guerriers. Ces tombes se divisent, par leur forme, en trois classes : un hypogée précédé d'un édifice hypètre; un hypogée plus ou moins étendu, un puits creusé dans la plaine, au-dessus d'un caveau auquel il servait d'en-

Conférez ce récit avec la description des hypogées de l'Égypte; *Desc. de l'Ég. A*, tome I.

trée : de cette dernière espèce était la tombe sacerdotale trouvée intacte par M. Passalacqua. Pendant que les tombes de la classe du peuple étaient creusées dans la partie la moins solide de la montagne, celles des prêtres étaient pratiquées dans les parties où la nature compacte du calcaire permettait de faire de grandes excavations. Les plus belles de ces tombes appartiennent au temps de la dix-huitième dynastie, temps qui fut pour l'Égypte celui de la plus haute période de gloire dans tous les genres. Les autres tombes sacerdotales, différentes de celles-ci par le plan, mais se ressemblant presque toutes entre elles, se composent d'une cour extérieure, avec péristyle précédant l'entrée du souterrain. Remarquables par leur étendue, ces tombes ne le sont pas moins par la profusion des sculptures, généralement mal exécutées, dit M. Wilkinson, à qui nous empruntons ces détails. Les plus grandes de ces tombes sont situées dans l'*assassif*. L'une d'entre elles surpasse en grandeur toutes les tombes des rois, dit encore ce savant, qui en donne une idée en ajoutant que ses parois développées forment une surface de 24,000 pieds carrés, mesure anglaise, ou près de 7,363 mètres carrés (1).

Pendant que les pharaons de la dix-huitième dynastie avaient leurs tombes dans la vallée déserte de Byban-el-Molouk, leurs femmes se faisaient préparer leur sépulture dans un quartier moins isolé. C'est à peu de distance, derrière Medynet-Abou, que M. Wilkinson a vu ces sépultures, où les avaient découvertes lord Prudhoe et le major Felix. Parmi les principales de ces cryptes, au nombre de vingt-deux, toutes plus ou moins dégradées, on cite celles d'Amoun-Meït, ou Tmói, fille d'Aménophis I; de Thaïa, femme d'Aménophis III; de la fille favorite de Rhamsès II, et de l'épouse de Rhamsès V (2).

(1) Wilkinson's *Topog. of Thebes.*

(2) *Ibidem.*

A l'exception de l'embaumement, nous ne savons à peu près rien de ce qui se pratiquait à l'égard de la sépulture des pharaons, du cérémonial qu'on y observait, de l'époque à laquelle on fermait pour jamais l'entrée de leurs tombeaux, de l'idée qui servait de guide dans la construction des pièces si nombreuses, si compliquées de ces cavités, de la raison des détours affectés des galeries, de ces cabinets, de ces niches qu'on remarque dans plusieurs de ces caveaux pharaoniques (1) : les dévastations exercées dans ces séjours de mort ont anéanti peut-être les traces qui auraient pu nous mettre sur la voie de les deviner.

CHAPITRE VI.

§ III. — *Temples.*

Jusqu'ici la science architectonique n'a guère eu pour objet, dans nos explorations dans l'empire des pharaons, que la demeure des grands de la terre durant leur vie, et le réceptacle de leurs restes après la mort. Les édifices que ces heureux d'une époque si reculée avaient élevés à si grands frais pour protéger leur existence ont disparu par l'effort du temps, ou n'ont laissé, éparpillés sur le sol qu'ils avaient comprimé de leurs orgueilleuses masses, que quelques rares débris; ceux qui devaient protéger

(1) Plaçait-on dans ces tombes royales les corps de ceux qui avaient été attachés au service personnel du pharaon pendant sa vie, ou dans certaines circonstances particulières, et, dans ce cas, comme un honneur spécial accordé à leurs restes? et ne fermait-on la royale catacombe qu'après que le dernier survivant avait pu y être déposé? Ce sont là des questions dont rien encore ne peut rendre la solution possible.

On a découvert que la même crypte a servi quelquefois à la sépulture d'autres pharaons que celui qui l'avait fait creuser. Champollion a vu la tombe d'un roi thébain des plus anciennes époques, envahie par un roi de la dix-neuvième dynastie. Voy. ses lettres, p. 96.

leurs cendres ont mieux traversé les siècles, sans avoir pu toutefois sauver de la profanation les dépôts que la mort leur avait confiés. De nos jours, cependant, des monuments qui devaient être impérissables s'affaissent et s'effacent sous le poids d'une curiosité impie qui provoque partout les ruines : c'est que le siècle qui se proclame le plus éclairé a pour devise de ne respecter rien de ce qui était réputé sacré. Le culte du Créateur, le respect des ancêtres, la piété des tombeaux, devraient-ils donc marcher en sens inverse de la civilisation !

La grandeur auguste de l'auteur de l'univers n'avait jamais, sous les peuples du premier âge, semblé susceptible de recevoir les hommages des hommes dans une enceinte rétrécie, bornée de murailles, circonscrite dans un espace limité : pour ces peuples, tout devait être grand comme leurs pensées. Dieu se montrait dans l'univers entier, qu'il remplissait de sa présence : l'univers entier était son temple. Pour lui rendre en commun les hommages que lui doit toute créature sortie de ses mains, les hommes cherchaient dans la nature même ce qui proclamait le plus haut sa puissance, sa grandeur, ses bienfaits. L'austère majesté des forêts vieillies par les siècles semblait surtout leur inspirer des sentiments encore plus religieux; et c'est dans une clairière, au centre de ces asiles mystérieux, qu'ils unissaient leurs vœux et leurs prières, qu'ils portaient en offrande les prémices de leurs champs, qu'ils immolaient, sur de simples pierres, telles que la création les avait faites, les premiers nés de leurs troupeaux. A cette époque primitive, les hommes, ne mêlant point encore l'auteur de tous les biens, le père de tous les mortels, à leurs propres querelles, ne l'associaient pas ainsi à leurs passions. Lui attribuant, plus tard, leurs propres faiblesses, ils se persuadèrent que Dieu devait prendre intérêt à leurs démêlés, et que, protégeant leurs armes contre leurs frères avec qui ils s'étaient mis en hostilité, le sacrifice de

l'ennemi vaincu lui serait agréable; qu'il accepterait avec plaisir le sang fumant de l'un des membres de la famille à laquelle il avait donné l'être, qui lui-même l'avait imploré dans sa détresse, et courbait devant lui sa tête dans son malheur. Quand enfin on en vint à se persuader qu'il était convenable d'élever des édifices spécialement destinés au culte de la Divinité, les idées s'agrandissant pour monter à la hauteur du sujet, l'architecture prit un plus grand essor, et des monuments immortels furent élevés pour être en harmonie avec l'image qu'on se faisait du Créateur.

Les prêtres de l'Égypte dirent à Hérodote que c'était dans leur propre pays que les premiers temples avaient été dressés, que les premiers autels, les premières statues s'étaient érigées; et l'historien grec ajoute que ceux qui lui parlaient ainsi lui donnaient des preuves convaincantes de la vérité de ce qu'ils disaient. Nous devons donc considérer cette proposition comme un fait certain, et le croire avec d'autant plus de raison, pour les temples du moins, que nous savons qu'à l'époque de Moïse il n'existait encore aucun édifice de cette nature ni en Égypte ni en Syrie, ni probablement dans aucune autre contrée de l'ancien continent. Quant aux autels et aux statues enfermés dans les temples, ce second fait était la conséquence naturelle du premier.

Des écrivains ont considéré l'érection des temples comme une suite de l'invention de l'architecture : l'erreur ne saurait être plus grande. L'architecture avait produit de grands et nobles édifices longtemps avant que l'usage de bâtir des temples proprement dits se fût introduit; car si par le mot temple on voulait entendre ce qu'on appelle enceintes druidiques, c'est-à-dire, des enclos entourés de palissades, de pieux, de fossés ou même de courroies (1), il faudrait, pour en trouver l'origine, remon-

(1) Servius, *ad* IV *Ænæid.*

ter à l'origine même de toute religion; mais pour les temples bâtis, couverts ou non couverts, circonstance qui tenait uniquement à la nature du climat, et embellis de tout ce que l'architecture peut inventer de plus grand, de plus noble, de plus riche, de plus majestueux, afin de ne pas rester au-dessous de son objet, l'usage ne s'en présente nulle part avant le dix-huitième siècle qui précéda notre ère, pour l'Égypte, et beaucoup plus tard pour la Syrie et les autres contrées de l'Asie. L'un des premiers soins de Moïse quand il a donné des lois aux Israélites, que par l'institution d'un code régulier de discipline générale il a fait un peuple de ce qui n'était auparavant qu'une multitude; son premier soin, disons-nous, aurait été de leur recommander la fondation d'un temple dès qu'ils se seraient établis dans la terre promise, si les temples avaient été connus de son temps; et c'est ce qu'il ne fait pas. Ce qui exclut même l'idée de toute construction approchante, c'est que les autels, qui sont les uniques monuments religieux dont il parle, doivent être de pierres brutes, parce que le contact du fer les aurait souillés. Jusqu'à Salomon il n'y eut chez les Hébreux que des autels de cette espèce; et toutes les fois qu'avant cette époque il est parlé de sacrifices à offrir à Jéhovah ou aux idoles, ce n'est jamais que sur des autels de pierres brutes, les *dolmen*, dont nous avons parlé au paragraphe premier du chapitre précédent; ou bien au haut de certaines constructions pyramidantes dont le savant abbé Arri a très-bien expliqué l'usage (1). Moïse,

(1) Dans une lettre à M. le chevalier Albert de la Marmora, M. l'abbé Arri a très-bien éclairé, ce nous semble, la question des *excelsa* suivant la Vulgate, et établi la différence qui existe entre les *bamothim* (*bamoth* au singulier), lieux élevés, autels prétendus druidiques, dressés sur les hauteurs naturelles, et les *bamoth* (*bama* au singulier), qui, comme dit ce savant, étaient des monuments qui *se construisaient, se restauraient, se démolissaient*. Moïse et ses ancêtres abhorraient cette dernière espèce d'autels, qui, construits

qui réprouvait cette dernière espèce de construction, apparemment parce que le fer en avait touché les pierres, fait à son peuple une obligation de les renverser, d'abattre les symboles, c'est-à-dire, les pierres dressées ou *peulvan*, et les cônes érigés en statues; de détruire les bois sacrés, les *lucos*, dans les pays où il s'établira : il ne fait aucune mention des temples, qu'il aurait encore bien mieux proscrits, puisqu'ils auraient été les lieux d'assemblée pour le culte des faux dieux. De l'aveu de tous les historiens, les Égyptiens furent les premiers qui élevèrent des temples à la Divinité. Si cette innovation avait déjà existé au moment où Moïse quitta l'Égypte, peut-on douter que ce législateur, s'il l'approuvait, n'eût recommandé d'en édifier un à Jéhovah, dans la terre de Chanaam; et si de semblables constructions n'étaient pas dans ses idées, qu'il n'en eût fait l'objet d'une défense expresse? Ainsi, de manière ou d'autre, ou pour les approuver ou pour les dé-

architectoniquement, avaient été souillés par le contact du fer; et il prescrit de les détruire partout sur le passage des Israélites : *Subvertite omnia loca in quibus coluerant, gentes quas possessuri estis, deos super montes excelsos et colles, et subtus omne lignum frondosum. Dissipate aras eorum confringentes statuas; lucos igne comburite, et idola comminuite; disperdite nomina eorum de locis illis.* (Deut., VII, 5; XIII, 2, 3.) La raison de cette proscription, c'est que ces autels avaient fini par n'être plus voués qu'au culte des astres, et c'est pourquoi le législateur défend à son peuple de contempler en acte d'admiration le soleil, la lune et les étoiles, de peur qu'il ne tombe aussi dans la même idolâtrie. Cependant, tout en anathématisant les *bamoth*, Moïse révère les *bamothim*, les autels de pierres brutes, les *dolmen* dressés sur les hauteurs naturelles. Ce respect était moins emprunté, peut-être, aux Égyptiens, que conservé par la tradition de sa propre race. Abraham avait reçu l'ordre de sacrifier Isaac sur un de ces *bamothim* : « Prends ton fils unique, Isaac, que « tu chéris; rends-toi dans la terre de Moriah, et fais-le monter en « holocauste sur un des monts que je t'indiquerai. » (*Genèse*, XXII, 1.) Il est bien évident qu'il ne s'agit pas ici d'un *bama* ou d'une construction de forme pyramidale, mais d'un tertre, d'une élévation naturelle.

fendre, Moïse aurait dû parler des temples, s'il en avait déjà été bâti de son temps (1). Champollion a reconnu qu'aucun des monuments aujourd'hui existants sur le sol

(1) On trouve dans la Bible plusieurs lieux dont le nom commence par le mot *beth* : *Beth-Phegor*, *Beth-Shamer*, *Beth-Besith*, qu'on a supposé être des temples élevés à des idoles, le mot *Beth* ou *Beith* étant interprété par maison. Ces lieux étaient des villes, et non des temples. (Voyez *Josué*, XIII, 20; et XV, 10. *Judic.*, XVI, 17.) Le mot *Beth*, en ce sens, signifie séjour; et le nom de lieu équivaut à *séjour de Phegor*, *séjour de Shamer*, *séjour de Besith*, c'est-à-dire que c'étaient des villes consacrées à ces divinités, qui étaient censées y faire leur résidence. C'est de cette manière que Jacob lui-même donna le nom de *Beth-Æl*, séjour du Très-Haut, à l'endroit où il avait eu, pendant la nuit, sa vision miraculeuse. Salomon, par la suite, donna ce même titre de *Beth* au temple qu'il éleva à l'imitation de ceux des Égyptiens; et c'est à partir de là que chez les Juifs le mot acquit la signification de temple.

Au sujet de l'acte de désespoir de Samson, on croit généralement que c'est le temple de Dagon que cet Hébreu fit crouler. Nous le répétons : à cette époque, les temples n'existaient point encore. Du temps de Samson, l'architecture était cyclopéene; et il ne pouvait pas y avoir de colonnes qu'un seul homme pût embrasser, et assez rapprochées pour que les deux bras étendus pussent en toucher deux du bout des doigts. Les satrapes philistins, pour insulter Samson, le firent amener dans le local où ils faisaient leur festin, et où, dans la Bible, rien ne dit que se trouvât l'image de Dagon; ce local devait être un enclos soutenu au centre par deux gros montants, les tables, à cette époque, étant disposées en fer à cheval ou en hémicycle; et ce sont ces montants que Samson put embrasser et renverser par un effort désespéré. On n'a qu'à lire avec attention le passage où est rapporté cet acte prodigieux. Quand la trahison de Dalila eut fait tomber Samson au pouvoir des Philistins, on lui creva les yeux, on le jeta en prison, et on courut offrir des sacrifices à Dagon, en réjouissance de cette capture : là il n'est nullement question de temple, il ne s'agit que de l'idole. Les satrapes font ensuite des festins et des réjouissances, et c'est alors qu'ils font comparaître leur prisonnier : c'est donc dans la salle du banquet que se consomme la catastrophe du drame. Voyez *Judic.*, XVI, 23, 25. De toutes les versions de la Bible, la Vulgate seule prête à l'équivoque.

égyptien ne remonte au delà de la dix-huitième dynastie; et il explique ce fait par la destruction de tous ces édifices par la main des Hyksos, destruction consommée de manière à faire douter aujourd'hui qu'il ait existé en Égypte des constructions antérieures à l'invasion des ces barbares, si quelques-uns de leurs débris, employés comme matériaux dans les monuments actuellement en ruines, ne prouvaient qu'ils proviennent d'édifices plus anciens. Mais ces destructions, qui se rapportent à d'autres édifices qu'à des temples, ne durent être ni aussi considérables ni aussi universelles que l'a supposé ce savant; car les Hyksos rendaient un culte au dieu de l'Égypte, ainsi que le témoigne l'Exode dans l'épisode de Joseph; et il est à croire que les siècles ont bien plus contribué à ces renversements que la main des pasteurs. Les Perses aussi, suivant quelques historiens exagérateurs, auraient détruit tous les monuments par l'incendie et la démolition; et l'on sait pourtant s'il y a de l'exactitude dans cette accusation. Platon, qui n'est allé en Égypte qu'après toutes ces prétendues dévastations, parle de peintures qu'il a vues, et dont il fait remonter l'origine à dix mille ans; ce qui, on le voit, ne s'accorderait guère avec le dire de Manéthon sur les complètes dévastations des Hyksos. Mais, d'ailleurs, concevrait-on des peuples qui, dans une domination de près de trois siècles, n'auraient été occupés qu'à démolir, sans jamais rien construire? Mais ces Hyksos n'étaient pourtant pas des barbares, dans le sens attaché à ce mot appliqué à un peuple; ils cultivaient les sciences : tout au moins ils les protégeaient, les encourageaient en Égypte, puisque c'est après leur départ de ce pays que paraissent les artistes les plus célèbres, lesquels n'ont pu s'improviser; puisque c'est au dernier des pharaons de cette race étrangère qu'est attribuée la correction la plus importante de l'année civile, celle qui de 360 jours la portait à 365, par l'addition des épagomènes. Les monuments antérieurs à la

dix-huitième dynastie, les temples construits d'une façon cyclopéenne dans la Thébaïde, depuis Menès jusqu'à Thouthmosis I, devraient donc s'y trouver, si des temples avaient existé alors, si le marteau du temps n'avait lui-même frappé si non les temples, du moins des monuments qui remonteraient à plus de quarante siècles. Et si l'intention de ces pasteurs conquérants avait été réellement d'anéantir la mémoire et les travaux de ceux qu'ils avaient subjugués, d'extirper la racine de l'Égypte, suivant les expressions tout empreintes de rancune de Manethon, auraient-ils respecté le labyrinthe? auraient-ils laissé subsister les peintures dont parle Platon, lesquelles impliquent l'existence et la conservation des monuments dont elles décoraient les parois? N'auraient-ils pas renversé les Pyramides, ces monuments d'orgueil qui avaient précédé de tant de siècles leur entrée dans le pays qu'ils occupaient?

Manethon, dans Fl. Josèphe, dit que les pasteurs incendièrent les villes et renversèrent les monuments sacrés: mais, pour exprimer cette dernière idée, cet écrivain n'emploie pas le mot *naos*, qui signifie un temple; il se sert du mot *ieron*, dont l'expression est vague, et qui s'applique à tout monument, édifice, bois, enceinte, consacrés à la Divinité. Hérodote cite un temple construit par Menès dans Memphis, et qui était encore remarquable de son temps; mais, suivant toute apparence, ce monument, qui dut être agrandi, augmenté, complété par des pharaons très-postérieurs à celui qui l'avait fondé, ainsi qu'il en était de tous les grands édifices, n'avait été, dans le principe, qu'un de ces établissements qui furent convertis en temples beaucoup plus tard, et dont nous parlerons sous la qualification de *nao-palation*. Champollion trouve que Thouthmosis I, celui-là même qui fit capituler le dernier roi hyksos dans la vallée de Gessen, avait fait travailler aux sculptures du temple de Medynet-Abou : ce temple ou

ce monument, quel qu'il fût, aurait donc été décoré par le restaurateur du trône égyptien, soit que ce monument existât déjà, construit qu'il aurait donc été par les Hyksos, soit qu'il en eût fait lui-même jeter les fondements; et une remarque très-importante de notre illustre compatriote, c'est que ces décorations étaient « de la meilleure époque de l'art. (1) » D'où vient cette contradiction? Ou les Hyksos ont détruit tous les monuments, et alors comment concevoir que sous un peuple nomade, ennemi naturel des beaux-arts, dont il ne peut ni connaître ni apprécier le mérite et le prix, l'état de la sculpture se soit maintenu à un degré de prospérité tel, que le moment de l'expulsion de ces étrangers soit précisément la plus belle période de l'art? ou bien ils ne les ont pas renversés, et plus tard, après que l'assiette de la conquête eut fait cesser les fureurs dévastatrices qui accompagnaient toujours les invasions à ces époques reculées, ils firent réparer ce qui avait pu être offensé, et les Hyksos ne sont plus ces forcenés que veut nous peindre Manethon (2).

Avant que l'usage se fût introduit de consacrer spécialement à la Divinité une portion des édifices uniquement destinés auparavant au logement des prêtres et à leurs établissements sacerdotaux, portion qui, en s'isolant, devint bientôt la construction la plus monumentale chez tous les peuples, les sacrifices se faisaient sur des autels élevés en plein air, près des bois naturels ou plantés par la main des hommes : les bouleversements qu'ont éprouvés depuis

(1) *Lettres de l'Égypte*, p. 328.

(2) Pausanias nous apprend que Ptolémée-Soter ayant soumis par la force la ville de Thèbes révoltée, n'y laissa subsister aucuns vestiges de sa splendeur passée : il y a là, sans contredit, encore de l'exagération; mais il en sort la preuve que les désastres qui du temps de Strabon avaient déjà fait disparaître une foule de monuments de cette ville célèbre, furent non moins le fait des Grecs que celui des Perses, sans avoir à remonter jusqu'aux Hyksos.

une si longue succession de siècles les lieux ainsi consacrés au culte primitif, ne permettent plus de juger de la forme qu'avaient ces temples naturels, de savoir si l'autel en occupait le centre, s'il en était la partie principale : nous savons seulement que ces lieux de réunion se trouvaient le plus ordinairement circonscrits par des bornes de pierre, de bois ou de toute autre matière, et que les autels étaient formés de larges carrés de pierres brutes, et sans aucune sorte d'ornement. En construisant les premiers temples bâtis, on chercha, en réduisant l'espace aux proportions qu'exigeait une bâtisse, à conserver sans doute les dispositions des enceintes naturelles : on remplaça par des murailles les barrières primitives; aux énormes blocs formant les autels on en substitua de moins considérables, et on maintint l'usage de planter auprès du temple un bois sacré.

Tout nous fait voir que les constructions désignées sous le nom de temples n'ont commencé à s'élever qu'après l'Exode. Auparavant, les monuments destinés au culte étaient, comme nous l'avons vu, des assemblages de grandes pierres brutes. Ces constructions nouvelles se répandirent hors de l'Égypte, et furent adoptées par les différents peuples, avec plus ou moins de célérité. Dans quelques contrées on n'adopta pas immédiatement peut-être l'usage de construire les nouveaux édifices avec des pierres taillées et polies; et tout en élevant des enceintes en pierres superposées en murailles, on conserva l'ancienne tradition qui défendait d'employer d'autres matériaux que des pierres brutes : c'est un de ces sortes d'édifices de transition que nous croirions reconnaître dans ce monument dont les ruines subsistent encore dans l'île de Goze, près de Malte, sous le nom de Giganteia ou de tour des Géants (1).

(1) Ce monument consiste dans « la réunion de deux demi-ellipses « assez irrégulières et d'inégale grandeur, accolées l'une à l'autre « du côté de leur section, » à ciel découvert, entièrement creuses,

Une grande révolution s'était faite dans les idées au sujet des enceintes dans lesquelles on avait l'habitude de se réunir pour offrir à la Divinité le tribut de son hommage et de sa reconnaissance, et ce fut de l'Égypte que partit ce mouvement, que le mythe d'Osiris contribua le plus à propager : c'est le deuil pour la mort du héros, et le tombeau à élever sur ses restes, qui donnèrent, allégoriquement du moins, l'idée de ces sortes de constructions. D'après quelle autorité les plus savants écrivains ecclésiastiques de l'antiquité ont-ils confirmé, indirectement toutefois, un fait pareil? Nous l'ignorons; mais il est assurément très-digne de remarque, que saint Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Arnobe, saint Cyrille d'Alexandrie (1) s'accordent en ce point, que les premiers temples bâtis ne furent que des mausolées élevés à de grands hommes placés au rang des dieux par la superstition. Diodore, qui nous a initiés à la connaissance de l'origine du mythe d'Osiris, nous montre aussi dans ce même mythe l'origine des temples : « Isis, voulant construire à son époux un tombeau « qui demeurât caché, mais qui fût cependant honoré par « tous les habitants de l'Égypte, » fait mouler en cire autant de figures humaines à la ressemblance d'Osiris qu'il y avait de lambeaux de son corps dépécé par Typhon ; et appelant successivement près d'elle tous les colléges des prêtres, elle donne à chacun une de ces figures, en leur

et entourées d'un mur d'enceinte formant le *temenos*. Voyez, dans les *Bulletins de l'Institut de Corresp. archéol.* année 1836, la lettre de M. A. de la Marmora sur cet édifice; voyez aussi, dans *l'Univ. pittor.*, l'histoire de Malte, par M. Fréd. Lacroix.

L'existence à côté du grand temple d'un temple plus petit, que nous considérons comme un *maimisi*, nous ferait supposer que la construction de ce monument peut être contemporaine des règnes de la vingtième ou vingt et unième dynastie en Égypte.

(1) Clem. Alex., *Protrept.*; Euseb. Pamp., *Præp. evang.*, II, 5; Arnob., *Adv. Gentes*, VI; Cyril. Alex., *contra Julian.* Voyez aussi *Bible de Vence*, tome VI, la dissertation sur les temples des anciens.

laissant croire que c'est la vraie momie d'Osiris, et les engageant, en mémoire des bienfaits qu'ils avaient reçus de son mari, à placer son tombeau dans « l'enceinte du *ieron*, et d'y faire rendre à Osiris les honneurs divins (1). » Voilà donc la raison pour laquelle les premiers temples furent bâtis en Égypte, pourquoi il s'en éleva d'abord un partout où il se trouvait un séminaire de prêtres; pourquoi ces monuments furent considérés comme des tombeaux, et pourquoi dans chacun de ces édifices il y avait un endroit reculé, mystérieux, le *secos*, au centre duquel se trouve le sépulcre allégorique d'Osiris; voilà aussi pourquoi les tombes royales ont elles-mêmes le plus grand rapport avec les temples.

Que l'on compare ensemble les temples, les tombeaux royaux et les palais égyptiens, une analogie incontestable réunit ces différents monuments : partout une salle mystérieuse, couverte pendant que tout le reste de l'édifice est hypèthre ou sans toit, salle dans laquelle se trouve isolé, soit le sarcophage pharaonique, soit une sorte de tabernacle obscur ne recevant de lumière que de l'entrée, et qui tient lieu du tombeau divin; et cette salle reculée, sépulcre des rois dans les hypogées de Byban-el-Molouk, sépulcre supposé d'Osiris dans les temples et dans les palais sacrés ou *nao-palation*, est précédée et suivie parfois d'autres pièces variant d'étendue et de décoration, suivant les différents temples, les différents tombeaux, les différents palais, abstraction faite des pièces par lesquelles on y arrive, et qui sont des galeries longues et étroites dans les tombeaux des rois, des propylées, des avenues bordées de monolithes dans les autres monuments (2). L'analogie est toujours plus grande à mesure qu'on remonte les siècles, qu'on se rapproche par conséquent d'autant plus du point

(1) Diod. Sic. I, 21.

(2) Nous donnerons, quelques pages plus loin, la figure comparative de divers monuments.

de départ. L'île de Philæ, terre sacrée, comme on sait, chez les Égyptiens, dont l'accès était interdit à tout profane et que le pied seul des prêtres pouvait fouler, ne jouissait de ce privilége que parce que son temple était supposé la vraie sépulture d'Osiris et d'Isis. Ce temple, reconstruit depuis par les Grecs, est exactement conforme à celui d'Héliopolis, décrit par Strabon comme type de ces sortes d'édifices, et M. Letronne, dans sa traduction du dix-septième livre de Strabon, en a donné la figure comme exemple de la forme typique des temples, dégagés de leurs constructions accessoires. Ainsi isolé de toutes ses pièces parasites, le temple égyptien se composait de trois parties : le *pronaos*, auquel donnait entrée un vaste et épais pylône; le *naos*, qui était le lieu d'assemblée, et par extension le temple lui-même; le *secos*, qui était le sanctuaire, c'est-à-dire, le sépulcre supposé d'Osiris (1).

Ces trois pièces fondamentales constituaient donc le temple, ou *naos*, dans son état primitif. Dans les temples les plus anciens, comme celui d'Héliopolis décrit par Strabon, et celui de Philæ reconstruit, sans aucun doute, sur le même plan que l'ancien, le *secos* s'appuyait contre le mur du fond du *naos*; plus tard on l'isola au milieu d'une pièce placée à la suite du *naos*, et qui, le plus souvent, était entourée des appartements des prêtres. Cette pièce, le *secos*, comme la plus précieuse à raison de son objet,

(1) « Après les Sphinx, on trouve un grand propylée, puis, en « s'avançant plus loin, un second, puis un troisième. Au reste, le « nombre des propylées n'est pas déterminé, non plus que celui des « Sphinx (qui formaient l'allée qui précédait le monument); il varie « dans les différents temples, de même que la longueur et la largeur « du *dromos* (l'allée de Sphinx.) Au delà des propylées se trouve le « *naos*, contenant le *pronaos* et un *secos*; le premier, d'un diamètre « considérable; le second, de grandeur médiocre. » Strabon, trad. de M. Letronne, liv. XVII.

Champollion dit que c'est dans les propylées que se tenaient les grandes assemblées des panégyries. *Lettres de l'Égypte*, pag. 273.



était quelquefois toute construite en granit, pendant que le reste de l'édifice était bâti en grès ou en calcaire. A ces trois pièces se joignirent, avec le temps, d'autres constructions accessoires, dont chaque pharaon se fit une sorte de devoir religieux d'augmenter le nombre et la richesse; et alors les temples égyptiens, qui n'étaient dans le principe que des édifices d'une étendue médiocre, devinrent des monuments très-considérables. Ces accessoires furent de vastes cours entourées de portiques, ce que Strabon nomme *propylées*, nom maintenu par la commission d'Égypte, sorte de constructions dont le nombre n'était pas limité, et qui attestaient la piété des différents rois qui attachaient ainsi leur souvenir au monument. Les derniers venus, ne pouvant plus construire des propylées, signalaient leur dévotion par l'établissement d'allées magnifiques dont ils faisaient précéder la porte du premier propylée, c'est-à-dire, du dernier construit. Ces allées ou *dromos*, qui devinrent presque les parties les plus imposantes de ces monuments, consistaient en des rangées d'animaux symboliques, ouvrages monolithes d'un volume colossal, d'un grandiose qui n'a pas son pareil, et non moins considérables que le temple même.

Les propylées étant ainsi des constructions dont l'érection n'avait pas été prévue par l'architecte auteur du temple, leur disposition ne put pas toujours s'harmoniser avec le plan du monument; et il s'ensuivit plusieurs fois que ces appendices ne furent pas construits sur la même ligne que le temple, et que leur axe forma, avec celui de l'édifice principal, un angle plus ou moins ouvert : tels furent entre autres les propylées du grand temple de Philæ et le péristyle du palais de Louqsor, désigné sous le nom de *Rhamesseum,* parce que ce péristyle avait été élevé par Rhamsès le Grand. Les propylées n'existaient pas seulement à la façade du temple ; on en dressait aussi sur les côtés. Hérodote cite particulièrement, en ce genre, le temple de

Phtha à Memphis, auquel des propylées furent ajoutés à la face orientale par Asychis, à la face occidentale par Rhampsinite, et à la face méridionale par Psammétique, ce qui donnait à ce monument un nombre plus considérable de propylées qu'à aucun autre. C'est au moyen de toutes ces augmentations qu'un temple qui ne se composait d'abord que de son *naos*, finissait par devenir un édifice très-considérable : les restes du grand monument de Karnac en offrent un exemple remarquable.

Le culte des Égyptiens n'admettait pas les réunions du peuple dans l'intérieur du *naos*. Les cérémonies religieuses étant extérieures, et les sacrifices se faisant dans l'une des grandes cours, où se trouvait l'autel pour la combustion des victimes, ou autel des holocaustes, le *naos* pouvait être occupé par des appartements; une partie du *secos* seul devait rester libre et isolée; les côtés ou l'extérieur de ce *secos* étaient, comme le *naos*, principalement dans les grands établissements sacerdotaux, partagés en plusieurs pièces, souvent très-nombreuses, appropriées aux différents besoins du culte et du sacerdoce, aux classes pour l'enseignement des sciences, et peut-être, ce nous semble, pour le service des embaumements (1). Toutes

(1) L'étendue de la ville de Thèbes était considérable, et sa population antique est estimée à 400,000 âmes. Le nombre des décès dans cette ville ne pouvait guère être de moins d'une dizaine d'individus par jour. On devait garder les cadavres pendant soixante-dix jours pour les opérations de l'embaumement et pour la dessiccation des momies : c'était donc un nombre d'au moins sept cents cadavres qui devait exister constamment dans les salles destinées à ces préparations nécrologiques; il fallait donc de très-vastes locaux exclusivement affectés à ce condiment des corps. Il semble qu'on peut déduire de ce fait, que certaines salles des grands temples devaient être destinées à cet usage. Nous pensons que les terrasses qui couronnent les pylônes pouvaient avoir pour destination l'exposition des cadavres sortant de la saumure pour être desséchés; et nous croyons qu'on n'avait originairement porté ces terrasses à une si grande hauteur, que pour que l'odeur qui devait se répandre de tous ces

ces pièces accessoires et indispensables, nous les voyons formées par des cloisons en grosses pierres, couvertes la plupart, comme généralement tous les murs tant extérieurs qu'intérieurs, de grands tableaux historiques ou religieux, avec leur explication en caractères hiéroglyphiques. Des plantations étaient jointes à ces constructions (1), et le tout était enveloppé d'une enceinte générale en briques crues, qui portait le nom de *temenos* (2).

Les premiers temples étaient fondés en Égypte depuis cinq à six siècles, et l'usage de ces monuments s'était déjà répandu chez les peuples de la Syrie, quand, à leur tour, les Hébreux en élevèrent un. Les grandes vicissitudes aux-

corps soumis à la dessiccation n'incommodât pas les vivants. M. Rossellini croit que les embaumements se faisaient dans les nécropoles mêmes; et M. L'hôte se demande, page 122 de ses *Lettres*, si une enceinte formée de murailles hautes et épaisses, qu'il a vue près d'Abydos, et dont l'intérieur était vide, n'aurait pas été « un bâtiment destiné à l'habitation et au service des embaumeurs, gens que leur état isolait du reste de la nation, et semble avoir assujettis à une vie claustrale. » Nous ne connaissons rien qui puisse autoriser cette dernière supposition pour les temps pharaoniques; et l'état d'embaumeur isolait si peu du reste de la nation ceux qui l'exerçaient, que Diodore déclare au contraire qu'ils « jouissaient de beaucoup de considération en qualité d'acolytes des prêtres, *et qu'ils étaient* admis à leur suite dans l'intérieur du sanctuaire, comme s'ils étaient eux-mêmes consacrés. » C'est ce que nous avons dit déjà dans une note du chapitre X du premier volume. Comment les salles de momification auraient-elles été dans les nécropoles, lorsque les ateliers de menuiserie pour la confection des cercueils étaient dans les temples mêmes? Que signifieraient d'ailleurs, alors, ces représentations du transport des momies toutes préparées, sur les baris sacrées, si la momification ne s'accomplissait pas hors des nécropoles?

(1) Lucien, *de Dea Syria*, dit que les Égyptiens furent les premiers qui plantèrent des *lucus* auprès des temples.

(2) Ces enceintes en briques n'étaient que le remplacement des enceintes primitives, circonscrites par des pierres espacées, par ces murs en pierres sèches qu'on appelle enceintes druidiques, par des fossés, par de simples sillons, ou de toute autre manière.

quelles ce peuple avait été en proie depuis son établissement dans la terre de Chanaan, les guerres incessantes, tant civiles qu'étrangères, qui avaient signalé et accompagné l'institution de la monarchie d'Israël, n'avaient point encore permis à cette nation de remplacer les simples enceintes sur les hauts lieux par un édifice comme il s'en construisait partout. Le règne pacifique du fils de David laissa enfin au peuple de Dieu la faculté de se conformer à l'usage des autres peuples; et l'alliance de Salomon avec le pharaon qui régnait en Égypte, dont il avait épousé la fille en montant sur le trône, donna à ce prince les moyens de remplir dignement les vues de son père, qui dès longtemps avait conçu le dessein de consacrer un temple à l'Éternel. Pour l'exécution de ce dessein, Salomon conclut avec Hiram, roi de Tyr, un traité par lequel ce dernier prince devait lui fournir dix mille ouvriers sydoniens, moyennant la cession, qui lui en serait faite après l'achèvement des travaux, de vingt villes dans le pays de Galilée, et moyennant la promesse d'une redevance annuelle de vingt mille *coros* de froment et autant d'orge, de vingt mille *métrètes* d'huile très-pure, et d'autant de *métrètes* de vin pour la nourriture des ouvriers qui travailleraient pour son compte pendant toute la durée des travaux (1). Ces travaux devaient comprendre la construc-

(1) III *Regum*, V, 4-11; IX, 11-14.

Vingt villes concédées pour la confection du temple de Jérusalem et des deux palais nous donnent une idée des sommes énormes auxquelles s'élevaient ces sortes de constructions; mais, pour apprécier au juste cette dépense, il faudrait connaître d'une part l'importance et le revenu de ces villes, et d'autre part le prix des denrées, de la journée des ouvriers, du transport des bois, aussi bien que la valeur exacte du talent d'or. Il paraît, au demeurant, que les vingt villes données à Hiram étaient peu considérables, puisque le livre des Rois ne dissimule pas que ce prince n'en fut pas content, qu'il le dit à Salomon, et qu'il donna à ce canton le nom de *Chaboul*, mot que la version arabe rend par *oppida Spinarum*.

tion du temple et celle de deux palais, l'un pour le roi, l'autre pour la princesse égyptienne devenue son épouse. Hiram s'engageait de plus à livrer à Salomon cent vingt talents d'or, et à faire couper dans les forêts du Liban tous les cèdres et sapins qui seraient nécessaires, et à les faire transporter jusqu'à la mer, où les Hébreux devaient s'en mettre en possession.

La forme des temples égyptiens avait été adoptée par les autres peuples qui avaient imité ces constructions; ce fut aussi celle qu'on adopta à Jérusalem. On peut supposer, non sans quelque probabilité, que la femme de Salomon, la fille d'Amosis, ne fut pas étrangère à la détermination que prit ce prince de mener promptement à terme les projets de David : habituée à voir des temples dans son pays, la princesse égyptienne dut désirer d'en trouver un dans le nouveau pays qu'elle était destinée à habiter, et sans doute aussi elle poussa son époux à doter sa capitale de palais semblables à ceux dans lesquels s'était passée son enfance : il n'est pas moins vraisemblable que ce fut du sacerdoce de Thèbes que sortirent les plans et les dessins de toutes ces constructions. Des ateliers de l'Égypte partirent aussi, sans doute, les chefs expérimentés chargés de diriger l'exécution de travaux qui leur étaient familiers.

A travers la description fort obscure que le livre des Rois fait de ce temple célèbre, on peut reconnaître qu'il se composait des trois parties principales que nous avons signalées dans les temples égyptiens, c'est-à-dire, d'un *pronaos* qualifié d'*atrium* par les interprètes latins et de *parvis* par les traducteurs français, pièce dont la profondeur était égale au tiers de sa largeur; d'une grande pièce à la suite du pronaos, désignée sous le titre de *Saint,* c'est-à-dire le *naos;* enfin d'une troisième pièce à la suite de celle-ci, le *Saint-des-saints,* le *secos* des Égyptiens : dans cette dernière pièce se trouvait placé ce que le livre

des Rois nomme l'*oracle*, et ce qui correspond au tombeau symbolique d'Osiris. En cet état, le plan du temple de Jérusalem se rapporte donc entièrement à la forme du temple d'Héliopolis décrit par Strabon (1). Quant aux appartements destinés au logement des prêtres et au service du temple, pièces très-multipliées dans certains grands temples de l'Égypte, où leur disposition paraît n'avoir été

(1) Il n'est pas d'édifice sur lequel on ait autant écrit que sur ce temple célèbre; et Dieu sait en combien de manières on s'est exercé pour en trouver le plan! Rien ne nous semble plus facile à établir, en comparant ce monument à ceux de même nature existant encore en Égypte. D'après le chapitre VI du troisième livre des Rois, le temple de Jérusalem avait soixante coudées de long sur vingt de large: c'est par conséquent une largeur égale au tiers de la longueur. Nous trouvons un temple ayant exactement les mêmes proportions : c'est le grand temple du sud, à Karnak, dont la longueur est de 75 mètres sur 25 de largeur. Mais la différence de grandeur est considérable entre les deux monuments, puisque le temple de Salomon n'avait, à $0^{m},5542$ la coudée hébraïque, que 33 mètres 25, sur $11^{m},084$. Comme les temples égyptiens, celui de Jérusalem se composait de trois parties, qui étaient le *pronaos*, faisant partie du *naos*, dont la longueur, ensemble, était de quarante coudées, et le *secos*, qui en avait vingt dans tous les sens; mais la distribution en était différente de celle des temples égyptiens, et peu intelligible. Cependant, en comparant les différentes versions de la Polyglotte, on peut comprendre que le vaisseau s'étendait d'un bout à l'autre de la construction, sans murs de séparation pour ses trois parties; les sections étaient établies au moyen de cloisons de bois de cèdre, qui du pavé montaient au plafond, à la distance de vingt coudées des deux extrémités; ce qui donne un espace de vingt coudées en carré au milieu du temple, lequel espace constituait le Saint-des-saints, ou le *secos*. En avant de l'entrée du temple, formée par un pylône dont parle Fl. Josèphe à propos de la reconstruction de ce temple par Hérode, s'étendait un propylée de dix coudées de profondeur, et d'une largeur égale à celle du temple. Au centre du Saint-des-saints était l'*oracle*, c'est-à-dire, une enceinte dans laquelle était l'autel sur lequel était déposée l'arche d'alliance : cette partie répondait à l'enceinte désignée, dans la Description de l'Égypte, sous le nom d'*appartements de granit*, laquelle figurait le tombeau symbolique d'Osiris. L'autel des holocaustes s'élevait dans les propylées.

assujettie à aucune règle, on les trouve pareillement dans le temple de Jérusalem; et la description assez détaillée qu'en fait Ézéchiel (1) pourrait servir à nous éclairer peut-être sur l'usage et la destination de grand nombre de ces pièces qu'on voit si variées, aussi bien dans les grands temples que dans les palais sacrés.

Le temple de Jérusalem ayant été bâti dans un temps où l'usage des propylées multipliés n'existait point encore, il n'en reçut qu'un seul, que les commentateurs qualifient de parvis des prêtres; plus tard, à l'imitation des grands temples d'Égypte, ses modèles, on en ajouta deux de plus, et nous pensons qu'ils furent dus aux rois Joas et Josias, que l'Écriture signale comme ayant fait exécuter de grands travaux à cet édifice (2): ces deux nouveaux propylées furent qualifiés : le plus extérieur, de *parvis des gentils*, parce qu'il n'était pas permis à ceux qui n'appartenaient pas à la nation juive de passer au delà; le second, de *parvis d'Israël*, dans lequel avait droit d'entrer toute personne de la nation. Quelque chose d'analogue devait avoir lieu aussi en Égypte, où sans doute l'accès de ces différentes cours ne devait être accessible qu'à certains ordres de personnes.

L'entrée du sanctuaire était fermée par un grand voile, qui se déchira à la mort de Jésus-Christ : ce voile était encore imité de celui qui se trouvait aux temples égyptiens. On veut, dit saint Clément d'Alexandrie, adorer la divinité : un prêtre lève gravement le voile, et vous apercevez dans l'intérieur un chat, un crocodile, ou un serpent apprivoisé se roulant sur un riche tapis (3).

En renonçant aux réunions religieuses en plein champ, en remplaçant par des temples construits avec magnificence les simples enceintes sacrées du premier âge, on

(1) Ézéchiel, XLV.

(2) IV *Regum*, XIII, 4 et seq.; XXII, 4 et seq.

(3) Clem. Alex., *in Pedag.*

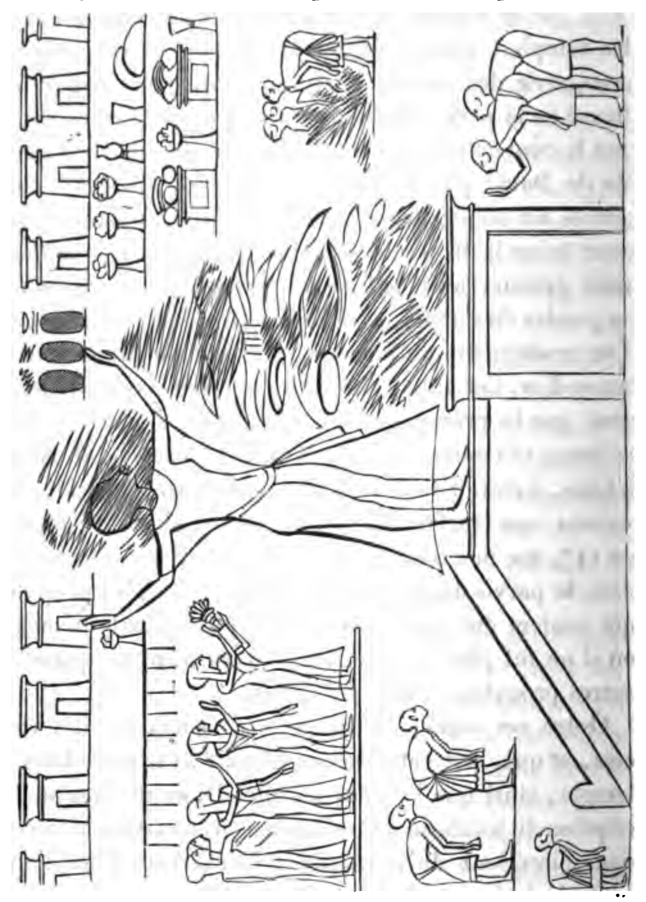
avait dû faire entrer dans ces temples les autels sur lesquels on offrait les sacrifices et les offrandes : ces autels participèrent à leur tour aux ornements dont les beaux-arts enrichissaient les nouveaux monuments consacrés à Dieu. Moïse n'avait pu donner aucun précepte à l'égard des temples, encore inconnus de son temps ; mais il avait parlé des autels, et il avait trop expressément ordonné de la part de Dieu de n'y employer que des pierres que le contact du fer n'aurait pas souillées, pour que le fils de David pût transgresser cette loi : l'autel de son temple fut donc fabriqué encore en pierres brutes ; mais pour éviter la trop choquante disparate d'un monument aussi grossier avec le luxe qui resplendissait dans toutes les parties du temple, ces pierres brutes furent couvertes d'un revêtement de bois de cèdre couvert lui-même de lames d'or. Cet autel, auquel on montait par une rampe, ainsi que le pratiquaient les Égyptiens et que le montre le dessin ci-contre (1), emprunté aux lettres de M. Nestor L'hôte, s'élevait de 10 coudées au-dessus du sol, présentant une surface carrée de 20 coudées, c'est-à-dire de 11^{m}, sur une hauteur de 5^{m} 54, et il se trouvait placé dans le parvis des prêtres, c'est-à-dire dans les propylées qui avaient été construits avec le monument même, et où il ne fut plus permis aux laïques d'entrer quand les autres propylées eurent été élevés.

Outre cet autel, destiné à la consumation des victimes, et qui, par cette raison, devait se trouver hors du temple, ainsi que le place en effet Diodore dans sa description du tombeau d'Osymandias, il en existait un second dans l'intérieur du sanctuaire : c'était l'autel sur lequel on brûlait des parfums, et il en est fait mention dans le livre des Rois (2). Ce même autel existait pareillement dans

(1) *Voyez à la page suivante.*

(2) IV *Regum*, VI, 22.

les temples égyptiens, et MM. Caillaud et Gau en ont vu encore en place en Nubie et à Méroé (1). En Égypte comme à Jérusalem, il se trouvait de plus dans les temples une table sur laquelle étaient déposées les of-



(1) Cet autel, qui existe encore dans plusieurs des *Speos* de la Nubie, consistait en un gros monolithe. Celui dont M. Caillaud donne le dessin, dans l'atlas de son voyage à Méroé, planche 65, appartenait au règne de Taharac. Voyez aussi le texte de ce voyage, tome III, p. 52.

frandes. L'encens était, en Égypte, brûlé en gros grains dans un encensoir nommé *amshir*, composé d'un vase rempli de feu qu'on posait sur une main de bois emmanchée d'un long manche, par l'intermédiaire duquel on promenait cet encens devant les différentes divinités (1). Ce que les peintures des monuments nous ont ainsi révélé pour l'Égypte, Ézéchiel le met en action dans le temple de Salomon, profané par un culte idolâtre pendant la grande captivité (2). En Égypte, quand l'encensement n'était pas adressé directement à la divinité du temple, l'encensoir était déposé sur l'autel des parfums; sur ce même autel était déposée aussi la bari sacrée dans les temples d'Égypte, et l'arche d'alliance dans le temple de Jérusalem.

Plusieurs des monuments encore existants à Thèbes sont qualifiés de palais, quoique leur forme générale les assimile aux temples, et que le système de décoration soit le même pour ces deux genres de monuments. Les uns et les autres présentent en effet une suite de propylées, les trois parties qui caractérisent essentiellement le temple, et le cercueil allégorique au milieu du secos. Les décorations religieuses et profanes tout à la fois s'y font remarquer également : scènes du culte et scènes de batailles (3);

(1) M. Wilkinson a dessiné, dans un tombeau aux environs des Pyramides, des encensoirs formés d'une boule de métal partagée horizontalement en deux hémisphères, dont la supérieure formait le couvercle et dont l'inférieure était garnie d'une poignée pour la tenir. Au lieu d'encensoirs ne faudrait-il pas voir des navettes dans ces globes? Tome V des *Manners and Customs*, p. 340.

(2) Ézéchiel, VIII, 10-12.

(3) Nous avons déjà montré que ce qui nous reste des chroniques des Juifs n'était qu'un extrait des chroniques nationales, dans lequel on montrait au peuple la puissance de la Divinité, soit combattant pour Israël, fidèle à suivre ses lois, soit le livrant à ses ennemis quand il devenait rebelle à ses commandements; ce qui fait que ces extraits renferment de grandes lacunes chronologiques.

aussi n'hésitons-nous pas à ranger parmi les monuments sacrés les palais de Louqsor et de Karnac, ainsi que le *Rhamesseum* de Sésostris, et ce que Hécatée et Diodore ont considéré comme le tombeau d'Osymandias.

En même temps qu'il faisait élever un temple à Jéhovah dans Jérusalem, Salomon faisait construire deux palais, dont l'un fut désigné sous le nom de palais du Liban, à raison de l'énorme quantité de bois de cèdre coupé sur cette montagne pour y être employé en colonnes, en plafonds et en revêtements. De ces deux palais, l'un était pour la résidence du roi, l'autre pour l'habitation de la princesse égyptienne, sa femme, qui se trouvait ainsi avoir sa maison et son service à part, et n'était pas confondue avec la foule des concubines de ce prince.

Ces extraits nous semblent être la traduction en écriture de ce que les Égyptiens exprimaient en peinture sur les murs de leurs temples. Les Égyptiens représentaient sur les parois de leurs monuments sacrés les plus beaux traits de l'histoire nationale : batailles, siéges, campagnes heureuses et triomphales obtenues par le secours de la Divinité, à qui ils ne manquent jamais d'en rapporter la gloire; c'est toujours Dieu, ou ses différentes formes, qui charge le pharaon de remplir à cet égard ses volontés, ainsi que le témoignent les légendes interprétées par Champollion. Les Hébreux, privés de cette ressource par l'anathème dont était frappée toute reproduction par le dessin d'hommes ou d'animaux, durent remplacer ces tableaux, constamment placés en Égypte sous les regards du peuple, par des lectures extraites des chroniques, et montrant pareillement pour eux l'intervention de la Divinité. Ce qui semble confirmer ce que nous avançons, que ces extraits étaient destinés à être lus devant le peuple, c'est le renvoi qu'en toutes les occasions et dans toutes les circonstances merveilleuses on fait aux livres originaux dont étaient tirés ces extraits : *Nonne scriptum est hoc in libro Justorum*, ou dans tout autre livre. Cependant, quoique des tableaux anaglyphiques ne fussent pas représentés sur les grandes surfaces du temple de Jérusalem, ses murs n'en étaient pas moins couverts de sculptures coloriées, suivant l'usage des Égyptiens qui l'avaient construit; et il en est fait mention spéciale au chapitre VI du troisième livre des Rois, versets 18, 29, 35 : ces sculptures représentaient des chérubins, des palmes et des sujets variés, *cherubim et palmas et picturas varias.*

L'Écriture sainte est laconique et obscure dans ce qu'elle dit de ces palais, dont le plan sortait des mains égyptiennes, et qui, construits par les mêmes architectes que le temple, devaient avoir avec les palais des rives du Nil la même analogie que le temple en avait lui-même avec les temples de ce pays. Ce qu'il nous est possible de tirer du septième chapitre du troisième livre des Rois, au sujet de ces dernières constructions, c'est que les deux palais de Jérusalem, absolument semblables, avaient cent coudées dans un sens et cinquante dans l'autre, c'est-à-dire 55,42^{m} sur 27,71; que l'un des petits côtés était la façade et que les longs côtés en faisaient la profondeur : ce point est démontré par la cour à colonnes, ou propylées, qui les précédait l'un et l'autre, et qui n'avait que cinquante coudées de largeur; or, cette forme de palais allongés est bien celle des Égyptiens, ainsi que nous le montrent les restes encore existants de ces monuments. Ces propylées, dont la profondeur était de trente coudées, ou 16,63^{m}, étaient précédés d'une première cour ou premiers propylées, qu'on appelait cour du trône ou du jugement, parce que c'est de là que Salomon rendait la justice à son peuple. La façade du palais, au fond de la seconde cour, avait au rez-de chaussée un péristyle de quarante-cinq colonnes de bois de cèdre, sur lesquelles reposait l'entablement; et ces quarante-cinq colonnes, rangées sur trois rangs de quinze chacun, faisaient le quatrième côté du portique des seconds propylées. Quinze colonnes de face formaient une disposition singulière, qui, en plaçant une colonne au centre de la façade, supprimait l'entrée qu'on perce ordinairement sur l'axe de l'édifice. Ce palais avait donc, au lieu d'une entrée centrale, deux portes placées une de chaque côté de la colonne du milieu. Bien qu'extraordinaire, cette disposition n'était pas inconnue en Égypte, et un monument encore existant en partie la justifie : ce monument, c'est le grand temple d'Ombos, qui

a cinq colonnes de face, et dont l'entrée, au lieu de se trouver aussi sur l'axe de l'édifice, se partage en deux portes, ce qui donne aux deux entrecolonnements du milieu une largeur double de celle des entrecolonnements latéraux (1).

Avec les proportions que les chroniques juives donnent au palais de Salomon, cet édifice se trouvait un peu moins grand que le palais de Medynet-Abou, lequel n'avait, comme lui, que deux propylées, mais dont les dimensions excédaient de dix-huit mètres en longueur et de vingt en largeur celui de Jérusalem, non compris les doubles propylées dans l'un et dans l'autre monument. L'édifice de Medynet-Abou se présente donc à nous comme un véritable palais d'habitation. Mais, dans cet édifice, toute la partie qui suit les cours est ruinée, et couverte de décombres qui empêchent d'en reconnaître les dispositions intérieures, tandis qu'à Karnac et à Louqsor tout est très-reconnaissable. Or, en cet état, ces monuments sont parfaitement conformes aux temples ; tout en rappelle l'identité : la forme d'abord, puis le *secos*, entièrement semblable à la salle mystérieuse que les auteurs de la description de Thèbes, dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte, ont qualifiée d'appartements de granit, en parlant du monument de Karnac : ces prétendus appartements de granit, dans ce monument de Karnac comme dans celui de Louqsor, ne consistent, dans ce dernier édifice, qu'en une pièce de 5,60^{m} de longueur sur une largeur de 3,50^{m} ; et dans l'édifice de Karnac, qu'en deux salles, dont l'une a 6 m. et

(1) Le grand temple d'Ombos ne date que de l'époque des Lagides ; mais il est probable que c'est là un des édifices restaurés par ces princes et relevé sur le plan du monument primitif, comme celui de Philæ : il n'est pas supposable que les architectes de cette époque eussent innové à ce point dans la disposition d'un monument sacré, quand rien de semblable dans leur propre pays ne les y autorisait. Ce plan, si insolite à nos yeux, quoique unique maintenant en Égypte, a pu y être moins rare dans les temps anciens.

l'autre 8 de longueur; pièces qui, dans l'un et l'autre monument, sont isolées de toute construction environnante au moyen d'une galerie qui en fait le tour, ne recevant de jour que par la porte, couvertes sur leurs parements de sujets religieux, et ayant leur plafond peint en bleu avec des étoiles jaunes; sorte de décoration qui se répète exactement de la même manière dans les tombes royales de Byban-el-Molouk. Il est donc bien évident que ce ne sont pas là des chambres d'habitation, que c'est le sanctuaire d'un temple, l'endroit le plus secret, le plus inaccessible aux profanes (1).

Avant l'institution des temples, quand les idées primitives triomphaient encore, et qu'on ne rendait à Dieu des hommages qu'au milieu des champs, qu'on ne lui offrait des sacrifices que sur des autels purs de tout contact du fer, il existait des palais, autant pour la résidence des rois que pour le logement des prêtres et pour les besoins de l'administration. L'établissement des temples, plus spécialement motivé, sous la dix-neuvième dynastie, par l'institution des cérémonies du mythe d'Osiris, avait eu pour premier mobile la dispersion des lambeaux du corps mutilé de ce dieu en différents tombeaux, sous la garde des grands colléges sacerdotaux. Cette raison mythique avait fait approprier d'abord, suivant les intentions d'Isis, en tombeau de son époux une portion des palais qu'habitaient les prêtres; les pharaons, en leur qualité de chefs de la religion, en firent autant, à ce qu'il paraît, à l'égard des palais royaux. En construisant ensuite les tem-

(1) Il est très-remarquable que Diodore, décrivant, d'après Hécatée, le tombeau d'Osymandias, qui n'était qu'un *nao-palation* comme le palais de Sésostris ou *Rhamesseum*, dise, en parlant de ces prétendus appartements de granit, que c'est la salle où ce roi « était supposé enseveli; alentour, continue-t-il, on avait bâti un grand nombre de chapelles. » *Diod.* I, 49. Ainsi, cet historien ne parle jamais du grand roi sans effleurer le mythe!

ples, qui n'étaient que les mêmes tombeaux allégoriques dégagés de toute construction profane, on les éleva dans la même forme et avec les mêmes dispositions qu'on avait adoptées pour les palais. Parmi ceux de ces derniers édifices qui subirent cette partielle transformation, les palais de Louqsor et de Karnac sont ceux dont les restes se sont conservés de manière à faire bien reconnaître les caractères particuliers de cette destination nouvelle; et ce sont ces caractères bien tranchés qui nous font désigner ces monuments, devenus ainsi édifices sacrés, par le nom de *nao-palation*. La simple comparaison d'un vrai temple avec un de ces palais montrera de la manière la plus complète l'exactitude des rapports que nous établissons (1).

Les *nao-palation* furent donc certains palais d'habitation royale ou sacerdotale, dont une portion avait été détournée de sa destination première et profane pour figurer mythiquement le tombeau d'Osiris : ces constructions avaient donc précédé l'établissement des temples, et ils ont pu être construits par des princes dont le règne avait été antérieur à l'invention des temples, sans que de la présence du nom de ces rois sur ces monuments s'ensuive la conséquence forcée que les temples étaient déjà connus de leur temps.

Des trois *nao-palation* de Louqsor, de Medynet-Abou et de Karnac, ce dernier est le plus important, et nous sommes très-disposé à croire qu'il nous offre les restes de l'édifice métropolitain de la religion égyptienne. Deux circonstances nous affermissent dans cette pensée : d'abord ce *nao-palation* a de plus que les autres un petit temple annexé au grand du palais, un *maimisi* s'ouvrant dans les premiers propylées et évidemment dépendant de l'édifice, ce qui montre que cet édifice était, quoique habita-

(1) Voyez, ci-après, sur la planche des monuments comparés, les figures 4, 5 et 6.

tion princière, affecté au culte; ensuite, au fond de ce temple-palais se voit une de ces espèces de chapelles, souvent monolithes, dans lesquelles on nourrissait, à ce qu'il paraît, un animal sacré.

Si la partie que nous pouvons considérer comme la plus importante dans ce qu'on appelle le palais, à Medynet-Abou, c'est-à-dire, la partie sacrée, ce qui formait le temple, était déblayée, il est très-vraisemblable qu'elle nous offrirait le même système de construction que les *nao-palation* de Karnac et de Louqsor; l'analogie nous conduit à penser qu'il doit en être ainsi, et qu'il ne pourrait en être autrement. De même que nous considérons le palais de Karnac comme ayant été le palais d'habitation du pyromis ou grand pontife, et comme l'édifice métropolitain de la religion et du sacerdoce de l'Égypte, de même nous pensons que les monuments de Medynet-Abou ont dû être le palais d'habitation des souverains, à Thèbes; et la preuve en serait au besoin dans le petit pavillon qui se lie à l'un des deux monuments, et qui se trouve sur l'axe du second (1).

En face du premier pylône des propylées du palais de Medynet-Abou, et sur l'axe même de cet édifice, s'élève, à la distance de quatre-vingts mètres, ce pavillon, dépendance évidente du double *nao-palation*, auquel il devait être joint par une de ces allées (d'arbres de sycomores sans doute) dont parle Hérodote. Ce pavillon, dont le plan est des plus extraordinaires et la forme unique, consistait en un bâtiment rectangulaire adossé à un mur qui, après une légère saillie de chaque côté, tournant en équerre

(1) Bien que le *nao-palation* de Medynet-Abou ne soit considéré que comme le palais de Rhamsès-Meiamoun, qui le fit construire, il n'en a pas moins dû servir à loger d'autres souverains. Les 132 rois qui ont résidé à Thèbes n'ayant pu avoir chacun un palais particulier, il faut bien qu'ils aient fait leur demeure dans le petit nombre des palais existants, des édifices de cette importance ne pouvant disparaître complétement du sol ni se multiplier à l'infini.

sur lui-même, se portait en avant sur l'axe du monument, jusqu'à une distance de six mètres; là, faisant un ressaut à angle droit, il tournait de nouveau sur lui-même, pour se prolonger derechef sur la parallèle du pavillon, et aller s'attacher à une sorte de faux pylône court et épais, à deux étages de chambres, et ayant la même hauteur que les murailles qui l'unissaient au pavillon, et que le pavillon lui-même (1). Les deux côtés de ce pavillon formaient, au-dessus du rez-de-chaussée, une chambre carrée d'environ quatre mètres et demi de longueur sur trois mètres et un quart de largeur, percée d'une fenêtre à chaque face. Différant en cela des temples, dont les plafonds, dans les parties couvertes, étaient toujours formés par d'immenses dalles de pierre, ce joli pavillon avait, ainsi que son pylône, ses étages séparés par des poutres et un plancher. L'état de destruction où se trouvent les parties d'habitation du *nao-palation* empêche de savoir si dans cette partie les étages étaient séparés aussi par des poutres.

Les scènes familières peintes sur les murs des chambres du pavillon ne laissent aucun doute sur la destination profane de cette construction, dont le faîte était couronné de

(1) On a comparé le plan de ce pavillon, dont nous donnons le dessin ci-après, à la coupe d'une lunette dont tous les tuyaux, rentrant les uns dans les autres, seraient tirés; et cette comparaison est très-exacte. Des deux *nao-palation* de Medynet-Abou, qui pourraient, à l'état de ruine où ils sont, se compléter l'un par l'autre, celui qui se trouve en face du pavillon était plus considérable que celui auquel il est uni par un mur partant de l'extrémité de son faux pylône; c'est ce dernier qui paraîtrait avoir été bâti par les Hyksos, puisque c'est à ses décorations que fit travailler Thouthmosis I.

Quant à la nature de cette construction, qualifiée de *temple*, et qui, comme tous les *nao-palation*, en porte réellement les caractères, sa destination n'a pas été méconnue par Champollion, qui, dans sa dix-huitième lettre, s'exprime ainsi en parlant de ce monument: « Ces diverses constructions ne furent élevées que pour annoncer dignement la demeure du roi des dieux et celle du pharaon, son représentant sur la terre. » *Lettres*, p. 328.

dalles posées verticalement, arrondies à leur partie supérieure, et formant une suite de créneaux pareils à ceux dont sont couronnées les places fortes représentées dans les peintures des campagnes des pharaons. Les fenêtres de ce curieux édifice, très-bien conservées, montrent quelle était la forme qu'on leur donnait dans ces maisons royales.

Ces fenêtres sont de deux sortes : les unes larges et basses, les autres hautes et bien proportionnées. Celles-ci, d'un très-joli effet, ont la partie du pied-droit saillante hors du mur couverte d'hiéroglyphes, avec une double frise timbrée du globe ailé, à l'amortissement ; par-dessus cette frise s'étend une corniche supportant deux éperviers, protégeant de leurs ailes éployées le nom de Rhamsès Meïamoun, fondateur de ce monument. Les fenêtres du bas, plus larges que hautes, ont aussi les pieds-droits ornés et une frise, surmontée quelquefois du globe ailé, mais à ailes pendantes en forme d'arc. Des fenêtres postiches placées à la partie intérieure du faux pylône ajoutent encore par leur dessin à la singularité de l'édifice. Les appuis de ces fenêtres sont supportés par quatre figures de captifs, dont la disposition et l'exécution font honneur à l'architecte qui conçut cet ornement, et à l'artiste qui le sculpta. Ces captifs, censés dans l'appartement, avancent hors de la fenêtre la partie supérieure de leur corps, et s'appuient avec force sur leurs bras, pour soulever avec la tête, et par les plus violents efforts, la pierre d'appui qui les écrase (1).

L'édifice de Medynet-Abou avec son pavillon fut bien

(1) La poitrine de ces figures est couverte d'une sorte de plastron orné de têtes de clous et de bandes se croisant en losange, ce qui constitue sans doute l'armure défensive de quelqu'un des peuples vaincus par Meïamoun. Certaines rainures existant sur la partie du mur où devrait se trouver la baie de ces fenêtres, ont fait supposer, non sans beaucoup de vraisemblance, à MM. Jollois et Devilliers, auteurs de la description de Thèbes, dans le grand ouvrage de la commission scientifique d'Égypte, que cette place était couverte par

certainement une habitation royale : ce point est parfaitement établi par ce que nous venons de dire; il est tout aussi certain que l'analogie prouve que la partie inconnue de ce monument ne différait pas de ce qui identifie avec les temples les palais de Karnac et de Louqsor : le palais de Medynet-Abou ressemblait donc lui-même en partie à un temple. La conséquence inévitable de ces rapports de construction est que les très-grands temples, ceux apparemment que l'inscription de la pierre de Rosette qualifie de temples du premier ordre, aussi bien que les palais royaux, étaient bâtis sur les mêmes principes; que les uns et les autres avaient une partie consacrée à la divinité et a son culte, et une partie destinée à l'habitation.

Nous avons dit ailleurs que chaque temple était dédié à une triade divine : cette triade, ou le dieu mâle qui en était le premier membre, devenait le patron de toute la contrée, ce qui fait que les dieux s'étaient, en quelque sorte, partagé l'Égypte et la Nubie, suivant le sentiment de Champollion, qui trouve que Chnouphis et Saté dominaient ainsi à Syène, à Éléphantine, à Beghé et sur toute la Nubie; que Phré dominait à Ibsamboul, à Derri et à Amada; Phtha, à Ghirsché, et Anouké, à Maschakit. Thoth, surintendant de Chnouphis sur toute la Nubie, ajoute Champollion, avait ses fiefs principaux à Ghebel-Adheh et à Dakkeh; Osiris était seigneur de Dandour; Isis, reine à Philæ, Hathor à Ibsamboul, et enfin Malouli à Kalabsché; mais Amon-Ra régnait partout, et ce dieu, le seul dieu réel de qui procédaient par émanation tous les autres, occupait habituellement la droite des sanctuaires (1). Aux jours des grandes solennités religieuses, les figures de ces

un tableau de bronze; et en effet, s'il avait été en granit, il existerait encore, parce qu'il n'aurait pas excité la cupidité de ceux qui ont spolié les monuments égyptiens. Ces fenêtres ont, par conséquent, été toujours murées.

(1) Champoll., *Lettres*, p. 157. M. Wilkinson dit que les triades qu'on a pu reconnaître sur les monuments sont : Neph, Saté,

divinités étaient parées de certains ornements sacrés, par la classe des prêtres qualifiée du titre de stolistes, *ornatores*, à raison de ces fonctions; circonstance mentionnée dans l'inscription de Rosette, et confirmée par la découverte faite par MM. Champollion et Lenormant, dans les bas-reliefs du temple d'Isis de l'île de Philæ, des trous qui avaient reçu les clous auxquels on accrochait ces ornements (1).

Auprès de chaque grand temple on en élevait un plus petit, auquel on donnait le nom d'*eimisi* ou de *mammisi*, lequel petit temple était censé « le lieu de la naissance du jeune dieu de la triade céleste (2). »

La construction la plus gigantesque des temples était celle de ces masses immenses qui en formaient l'entrée, et auxquelles les membres de l'Institut d'Égypte ont conservé le nom de *pylône*, donné par Diodore aux massifs semblables, du tombeau d'Osymandias. Plus larges à la base qu'au sommet, séparés l'un de l'autre par la largeur de la porte d'entrée dont le chambranle seul les réunissait; s'élevant, libres ensuite, à une grande hauteur au-dessus de l'édifice qu'ils précédaient, les pylônes, dans l'épaisseur desquels se trouvaient des chambres et des escaliers pour monter sur les terrasses qui en faisaient le couronnement, annonçaient aux voyageurs admis à visiter l'Égypte la grandeur des pharaons, autant que celle des prêtres qui

Anouké, à Éléphantine; Osiris, Isis, Horus, à Philæ; Hor-hat, Athor (ces deux noms sont identiques) Horsened-To, à Edfou; Neph, Nébou, forme de Neith, Haké, à Esné; Ré, Phtha, Nilus, à Silsilis, où se trouvait aussi celle de Typhon (?), Thoth, Netpé et Amon-Ré, Ré-Savak; à Thèbes, la grande triade consistait dans Amon ou Amon-Ra, Mout, Khonso; la petite triade était Amoun générateur, Tamoun et Arka. Ombos possédait aussi une grande triade: Savak, Athor, Khonso; la petite, Horus ou Aroueris, Tson-t-Nofré, Pneb-to. La triade d'Hermontis était Mandou, Reto, Hor-pi-re. Osiris, Isis, Nephthis, constituaient la triade des tombeaux dans toute l'Égypte. *Manners and Customs*, V, p. 230 et seq.

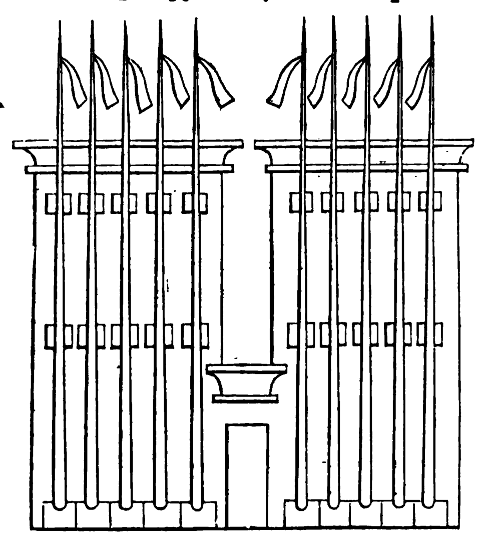
(1) Letronne, *Recueil des Insc. de l'Égypte*, I, p. 305.

(2) Champ., *Lettres*, p. 174.

avaient conçu et fait exécuter de pareils ouvrages. Quelle ne devait pas être l'impression que recevaient les étrangers, à la vue, non pas d'immenses et désolantes ruines comme nous les voyons nous-mêmes, mais d'admirables monuments s'élevant de toute leur colossale majesté au milieu des villes populeuses qu'ils semblaient protéger comme des géants! quand pour arriver à la résidence du pyromis, par exemple, ils avaient à suivre d'abord, dans une longueur de plus de cinq cents mètres, une avenue de quinze mètres de largeur, bordée des deux côtés de sphinx ou de béliers colossaux, symboles, les uns du mystère qui couvrait la religion (1), les autres du Dieu qui avait créé le monde, tous posés sur des piédestaux dont la main élevée du voyageur ne dépassait qu'à peine la corniche! que, pour entrer dans cette avenue de géants, ils avaient dû passer sous une porte isolée, dont l'ouverture était de plus de cinq mètres et demi de hauteur, l'élévation sous la plate-bande de plus de quatorze mètres, et la hauteur totale, depuis le sol jusqu'à la plate-forme, de vingt-un mètres, c'est-à-dire, plus que la hauteur de la façade de l'hôtel de ville de Paris, depuis le sol jusqu'à la galerie qui en couronne l'attique! lorsque, arrivés dans la première cour, ils avaient autour d'eux des colonnes dont plusieurs hommes n'auraient pu embrasser la circonférence, ou des cariatides dont l'homme le plus grand ne pouvait toucher les chevilles des pieds, des obélisques dont le nom seul est plus expressif que de longues phrases, des façades de pylônes composant deux tableaux démesurés représentant, dans une multitude de scènes guerrières, les hauts faits des pharaons; des statues taillées dans des roches immenses, comme la statue d'Osymandias ou les co-

(1) Suivant Clément d'Alexandrie, les Égyptiens plaçaient des sphinx dans la construction des temples, par la raison que le discours sur Dieu est énigmatique et obscur. Peut-être, ajoute-t-il, parce qu'il faut aimer Dieu et le craindre; l'aimer comme propice aux saints, le craindre comme inexorable aux méchants. *Stromat.*, V.

losses memnoniens, devant lesquels l'imagination, saisie et effrayée, restait confondue, dont l'œil n'osait embrasser l'ensemble, et que l'esprit pouvait à peine mesurer ! C'est au milieu de ces magnificences architectoniques, qu'aux jours de grandes fêtes on ajoutait encore à cette richesse d'aspect par une décoration particulière au peuple qui la mettait en œuvre, et gigantesque comme toutes ses conceptions : il ne s'agissait de rien moins que d'espèces de lances plantées devant le principal pylône, et dont la hampe, composée de plusieurs arbres ajustés bout à bout, dépassait du cinquième de sa longueur la hauteur déjà si excessive de ces magnifiques pylônes (trente-cinq mètres). L'ex-



trémité de ces lances, dont la longueur totale ne pouvait pas être moindre de quarante mètres, était taillée en pointe à la manière des lances, si même un véritable fer ne les terminait pas, ce qui est plus probable ; et sous ce fer étaient attachées des cravates à quatre bandes de différentes couleurs, comme celles des enseignes de guerre, et dont la ganse et les banderoles flottantes, proportion-

nées au volume de l'arme colossale, devaient être d'un magique effet (1). Quelle idée prendrons-nous donc de cette célèbre dix-huitième dynastie, sous laquelle furent conçus et exécutés tant de prodiges d'architecture? quelle idée de cet Aménophis-Memnon, élevant un monument dans lequel ne sont plus que des ornements ces deux effrayants monolithes qui, depuis tant de siècles, isolés de l'édifice grandiose dont ils faisaient partie, et mutilés par l'aveugle fureur des Perses (2), remplissent d'étonnement

(1) Ces mâts étaient maintenus verticalement par des pièces de bois qui les embrassaient en manière de colliers à deux hauteurs différentes; et ces colliers traversaient toute l'épaisseur du mur du pylône par des espèces de petites fenêtres carrées qu'on voit sur deux rangées, à l'aplomb des rainures dans lesquelles le pied était engagé.

(2) La destruction de la partie supérieure de l'un des colosses memnoniens est attribuée par Strabon, d'après un bruit public, à un tremblement de terre, et cette version a été adoptée et défendue par M. Letronne. Ce sentiment nous semble offrir bien des difficultés. Comment se persuader, en effet, qu'une masse de grès brèche, d'une pâte très-dure, ait pu être brisée par le seul effet d'un tremblement de terre? Une forte oscillation renverse un objet élevé, en portant l'angle d'inclinaison au delà de la ligne de stabilité; mais pour casser, il faut un coup direct. Par l'effet d'une violente secousse, le colosse aurait dû être renversé; mais cette secousse ne pouvait agir sur l'un des colosses sans se faire sentir à l'autre, qui n'en est éloigné que de seize mètres, et qui est parfaitement intact. Un tremblement de terre des plus violents ébranla tout l'Orient sous l'empire de Valentinien, le 21 juillet 365; l'Égypte en fut particulièrement affectée; et Ammien Marcelin va jusqu'à dire qu'à Alexandrie des barques furent lancées, par l'effort des vagues soulevées par cette secousse, sur le toit des maisons, et que quelques-unes furent jetées à deux milles du rivage. Ces résultats sont des exagérations dont il ne faut pas tenir compte; mais en les rejetant, il reste toujours constant que ce tremblement de terre fut l'un des plus violents dont l'antiquité nous ait laissé le souvenir. Si cette convulsion géologique n'a pas été capable de renverser la colonne dite de Pompée, ou d'en abattre le chapiteau, comment une secousse que nous croirons égale à celle-là aurait-elle pu briser un colosse dont la largeur, entre les deux épaules, est de six mètres, et l'épaisseur, dans la partie cas-

celui qui en contemple la masse, en même temps qu'un examen particulier flatte ensuite l'œil par la savante combinaison de leurs parties, par leurs proportions si harmonieuses, par l'art sublime des formes et par la perfection du travail (1).

L'architecture dut arriver à l'Égypte par l'Éthiopie, comme toutes les autres institutions. Dans les six siècles qui s'écoulèrent entre l'époque présumée du déluge et l'émancipation de l'Égypte, la colonie asiatique établie en Éthiopie avait, sans contredit, élevé des monuments qui devaient présenter tous les caractères de l'architecture an-

sée, de plus de trois? Strabon convient lui-même que Cambyse fit mutiler la plupart des monuments de Thèbes, et tout porte à croire que c'est ce prince qui consomma la ruine du Memnonium dans lequel se trouvaient, non-seulement ces deux colosses, mais plusieurs autres encore dont les débris sont sur le sol. Pausanias, d'ailleurs, dit positivement que la mutilation du colosse en question fut l'un des résultats de la fureur de ce conquérant. Ce que cette frénésie de destruction avait commencé, le tremblement de terre a très-bien pu l'achever pour les colonnes et les autres parties de l'édifice déjà ébranlées.

On sait que ce colosse brisé est celui qui eut tant de célébrité sous les Grecs et sous les premiers empereurs romains, à cause du son qu'il rendait au moment où la chaleur du matin commençait à se faire sentir, particularité qui lui est commune avec plusieurs autres blocs de grès des monuments en ruine. M. Wilkinson, apercevant une cavité derrière le colosse, avait supposé que c'était là une cachette dans laquelle se glissait furtivement celui qui était chargé de frapper la pierre en présence des personnes qui venaient pour entendre la voix miraculeuse de la statue. Nous n'avons jamais pu croire à de semblables supercheries, bonnes tout au plus pour des peuples grossiers et à demi sauvages, mais indignes et inadmissibles de la part d'un peuple avancé en civilisation. M. N. L'hôte, examinant avec attention cette prétendue cachette, a reconnu que « ce n'est autre chose que l'énorme crevasse qui divise de haut en bas le siége de la statue vers la flexion des cuisses, et qui fait en même temps séparation entre la partie ancienne et postérieure du colosse, et la partie restaurée qui repose sur le fragment d'arrière. » *Lettres*, p. 23.

(1) Champ., *Lettres de l'Égypte*, p. 307.

tédiluvienne, telle que nous la retrouvons dans les plus anciens monuments de l'Inde comme de l'Égypte et de l'Amérique : mais le climat de l'Éthiopie n'est pas conservateur comme celui de la haute Égypte; les pluies, fréquentes dans ce pays, en dégradant les constructions, en hâtent la ruine, et les édifices construits par les premiers colons ont dû être renouvelés plusieurs fois jusqu'au moment où on a cessé d'en prendre soin : voilà, sans nul doute, la raison pour laquelle l'Éthiopie ne nous offre plus aucun de ces grands monuments dont les ruines couvrent l'Égypte, raison pour laquelle aussi tout ce qui s'y montre encore est comparativement moderne. Les seuls édifices éthiopiens conservés de la haute antiquité, ceux que les intempéries et tous les agents de destruction permanants dans ce pays pouvaient plus difficilement atteindre, sont ces cryptes creusées dans la roche compacte, les *speos*, qui, taillés dans les flancs des montagnes de la rive gauche dans une tout autre intention, furent transformés en temples quand l'usage des temples s'introduisit chez les Égyptiens, et, par eux, chez les Éthiopiens.

En parlant des palais de l'Égypte, nous avons fait remarquer que leur forme générale les assimilait aux temples, dont ils conservaient en réalité tous les caractères; ce qui nous a porté à les distinguer des autres palais dans lesquels ces caractères n'existent pas, par le nom de *naopalation*. En parlant maintenant des temples éthiopiens creusés dans la montagne, nous disons que la forme générale de ces *speos* les assimile en tous points aux tombeaux; et ce retour d'une similitude à l'autre nous fait rentrer, en la complétant, dans notre première proposition, qu'une analogie incontestable réunit ces trois sortes d'édifices sous un même principe. Le point de départ de ce rapport est la trilogie philosophique et religieuse des Égyptiens : que la vie n'est qu'un passage; que l'habitation de l'homme n'est qu'une simple hôtellerie pour ce pas-

sage; que sa véritable demeure, c'est le tombeau (1).

Les premiers temples, avons-nous dit, ne furent qu'une imitation des tombeaux. Les tombeaux devaient être placés à l'occident, c'est-à-dire du côté de l'obscurité ou de l'amenti; et nous savons que, à peu près dans toute l'Égypte, les nécropoles furent dans les entrailles de la chaîne libyque, comme les *tarichées* furent construites à l'occident des villes, pour le Delta : tous les *speos* (2) de la Nubie existent aussi sur la rive gauche du Nil, et cette circonstance serait déjà une présomption que ces grottes, si semblables aux catacombes, n'avaient été creusées, en principe, que pour être des tombeaux; mais ce qui confirme ce point d'histoire d'une manière irréfragable, c'est, nous ne disons plus ici la ressemblance, mais l'identité de leur plan avec celui des hypogées de la haute Égypte, dont ceux de la Nubie ne sont que la continuation. Que l'on compare les différentes espèces de monuments dont nous joignons ici la figure (3). Les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 9, sont des cryptes dont la première est très-simple, et qui, sauf la cinquième, vont en se compliquant de plus en plus. Les trois premières et la neuvième sont des *hypogées* ou des

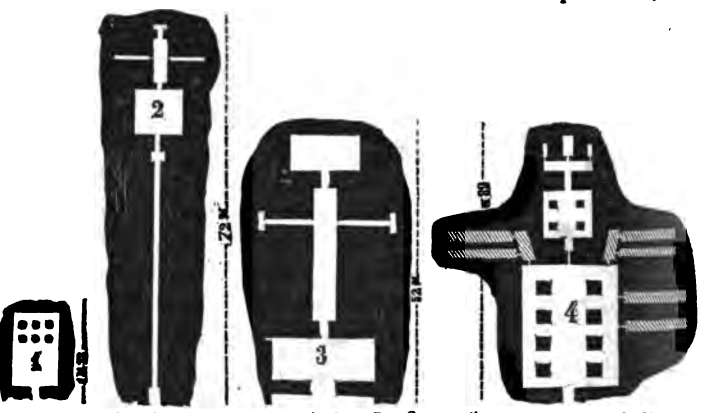
(1) Diodore, I, 51.

(2) Champollion a conservé le nom de *speos* aux cryptes pratiquées dans les montagnes de la Nubie, que leurs peintures et leurs décorations assimilent aux temples, et qui en servirent réellement; les écrivains ont conservé aussi le nom d'*hypogées*, donné par les savants de la commission d'Égypte, aux longues galeries creusées dans les montagnes pour servir de tombeaux ou de nécropoles; nous nous conformons à l'usage généralement admis, et nous entendons toujours par le mot *hypogées* des catacombes, et par celui de *speos* les grottes ayant servi de temples. On a aussi donné le nom de *hemispeos* à des cavités peu considérables, commencées sans doute en vue d'en faire des catacombes, abandonnées ensuite à une époque inconnue, et que, pour les transformer en temples, on a complétées au moyen de constructions architectoniques élevées extérieurement, devant l'entrée de la crypte.

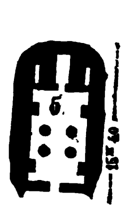
(3) La crypte n° 1, qui existe à Beni-Hassan, était le tombeau

excavations funéraires ; la quatrième et la cinquième sont des *speos* ou temples : peut-on méconnaître l'identité d'intention qui a dirigé le plan de ces excavations ? La sixième

d'un chef militaire nommé Rotei. La crypte n° 2 est l'une des tombes royales de Byban-el-Molouk ; la crypte n° 3 est l'un des hypogées de Syout. La figure 4 est le *speos* ou grand temple d'Ibsamboul, où l'on remarque, à droite et à gauche, des galeries creusées sur un plan plus bas que celui du niveau de la cavité principale, et qui étaient destinées à servir de catacombes : les deux premières, à



droite, n'avaient pas été terminées. La figure 5 est un *speos* de l'antique Méroé (mont Barkal), que M. Caillaud considère comme le monument le plus ancien de cette localité. La fig. 6 est le temple de Philæ ; la fig. 7 est le grand temple du sud de Karnac, dont les



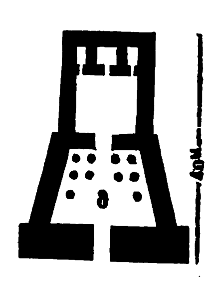
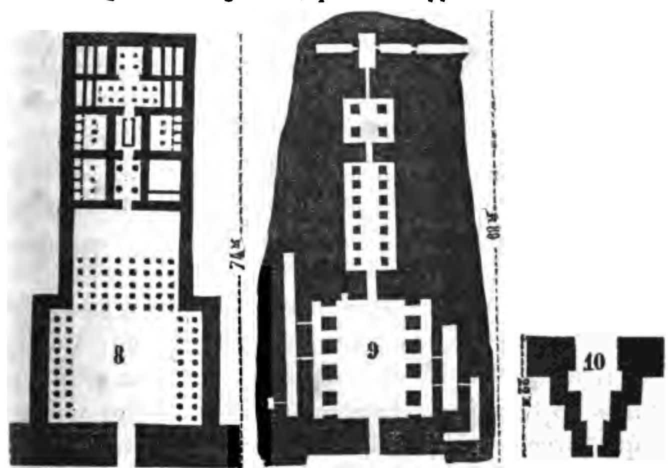




figure montre le plan du temple de Philæ, identique avec celui d'Héliopolis, que Strabon présènte comme type de ces sortes de constructions pour l'époque la plus ancienne : peut-on se refuser à reconnaître que ce temple n'a été qu'une imitation de ces *speos*, dans lesquels on trouve, tout au fond, la division en trois pièces du *secos*, dont celle du milieu finit par devenir le tombeau symbolique d'Osiris ? L'identité de système pour le creusement de ces différentes cryptes est donc bien établie ; et nous pouvons dire que si celles qui sont désignées sous le nom de *speos* sont des temples, celles à qui, pour les distinguer des premières, nous conservons le nom d'*hypogées*, sont aussi des temples, mais détournés de leur destination :

dispositions principales sont identiques avec celles du numéro 8, qui est le *nao-palation* de Louqsor : dans le *secos* de l'un et l'autre monument on remarque le tombeau symbolique d'Osiris, formant comme deux crochets []. La figure 9 est une partie du grand hypogée de Thèbes, lequel, par la galerie qui part à droite de la chambre du fond, retourne carrément sur lui-même, et forme des étages inférieurs. Quant à la figure 10, qui ne se rapporte nullement aux fi-



gures précédentes, elle montre la singulière disposition de ce qu'on appelle le *pavillon* du palais de Medynet-Abou.

et réciproquement, si les *hypogées* ont été creusés pour être des sépultures (et à cela il n'y a pas même l'ombre du doute), les *speos* sont des catacombes détournées pareillement de leur destination ; et à cela, les galeries latérales percées sur les flancs de la cour qui tient lieu des propylées dans le grand *speos* d'Ibsamboul, *fig.* 4, ne permet pas aussi la moindre place au doute.

Les tombes royales de Byban-el-Molouk appartiennent à des pharaons de la dix-huitième dynastie; à cette même dynastie appartiennent aussi, du moins quant à leur décoration, les différents *speos* des villes anciennes de la Nubie. De cette contemporanéité dans la construction de ces monuments, il semblerait résulter, contrairement à ce que nous venons de dire, qu'il n'y aurait pas eu détournement de destination, puisque les mêmes princes qui convertissaient en temples les cryptes de la Nubie pouvaient tout aussi bien élever de véritables temples dans ce pays comme dans la Thébaïde. A cette objection on peut opposer, que la Nubie ne possédant pas de *nao-palation* dans lesquels on pût établir un tombeau symbolique, on dut appliquer à cette destination d'autres monuments, et que, ne mettant, dans le principe, aucune différence entre les temples et les tombeaux, on put affecter, quand l'usage des temples s'introduisit, à tenir lieu de temples des cavités entreprises depuis longtemps pour servir de catacombes, et tailler alors, dans le style grandiose de l'époque, la face de la montagne, suivant la destination nouvelle qu'on donnait à la crypte qui s'y trouvait.

L'institution du mythe d'Osiris généralisa l'usage des temples, parce que cette nouvelle divinité fut, ainsi que le remarque Hérodote, la seule unanimement admise par tous les Égyptiens; mais cet usage ne devint universel que parce que le principe des temples, c'est-à-dire, des édifices isolés spécialement, et uniquement réservés au culte de Dieu, était déjà posé. Nous croyons, en effet, que

les figures de divinités qu'on remarque dans les *speos* indiquent l'application d'un usage préexistant, plutôt que son origine. Les lieux destinés aux sépultures avaient été mis de tout temps sous la protection spéciale de certaines divinités du premier ordre, dont la représentation avait été placée dans ces lieux funéraires; le placement des représentations de la triade isiaque ne fut donc alors que l'imitation de ce qui existait déjà; seulement, on construisit, sous le titre de *temples*, les édifices spéciaux qui devaient, dans toutes les localités, symboliser la sépulture d'Osiris: aussi, dans le tombeau d'un pharaon nommé Skai, antérieur à l'invasion des Hyksos; et par conséquent à l'introduction du mythe d'Osiris, ne trouve-t-on aucune figure qui se rapporte à la religion Isiaque; et dans les *speos* transformés en temples trouve-t-on des figures de dieux étrangers à ce mythe, et d'une exécution bien plus grossière que celle des décorations sculptées quand ces cavités subirent cette transformation (1). L'époque à laquelle

(1) On mit d'abord les sépultures sous la protection de la divinité et de ses différentes formes; on construisit ensuite des temples à l'imitation des cavités creusées pour sépultures; enfin, après l'institution du mythe d'Osiris, on fit du *secos* le tombeau symbolique du nouveau dieu. Nous disons du nouveau dieu, en considérant Osiris et Sésostris comme incorporés l'un dans l'autre, et donnant naissance au mythe dans lequel le dieu cesse d'être une émanation d'Amoun et d'être immortel, pour devenir un être passible de la mort. M. Wilkinson a trouvé Osiris comme juge de l'amenti dans des tombeaux voisins des Pyramides; mais faut-il en conclure que ces tombeaux sont contemporains de ces masses, ou appartiennent à la première période pharaonique? Tant que Memphis a existé, des habitants de cette ville, à qui leur fortune en donnait les moyens, ont pu se faire creuser des sépultures dans cette partie de leur nécropole; et nous savons que Champollion y a trouvé le tombeau d'un compagnon de Sésostris. Les décorations des tombeaux de la première période étaient entièrement différentes de celles de la seconde époque, ainsi qu'on le voit dans les cryptes d'El-Tell, où la divinité est le feu intellectuel, sous le nom d'*Aten-ré*.

Le pharaon nommé *Skai* par Champollion est considéré par

s'introduisit ce principe d'édifices séparés, consacrés aux dieux, est postérieure au départ des Israélites; et, à cet égard, le silence de Moïse sur cette innovation en est, comme nous l'avons montré, la preuve incontestable; mais cette époque ne peut pas être reculée de beaucoup après cette migration célèbre; et peut-être pourrait-on l'attribuer au roi Mœris, à qui les dédicaces des monuments accordent tant de constructions différentes, bien que, nous devons le dire, il y ait dans cette multitude de constructions attribuées à ce pharaon par ces dédicaces,

M. N. L'hôte comme le *Binothris* de Manethon, onzième successeur de Menès, ce que nous ne saurions croire; nous le pouvons d'autant moins, que les signes hiéroglyphiques de son nom ne pourraient se prêter à cette lecture que par de grands efforts. M. Lenormant, dans son opuscule relatif au cercueil de Mycerinus, avait, page 24, rectifié le cartouche de ce nom, mal copié par Rossellini; et ce qu'il y a de particulier, c'est que M. L'hôte, abandonnant la rectification de M. Lenormant, reprend les signes de Rossellini, qu'il interprète comme nous venons de le dire. Voici, suivant lui, le double cartouche contenant exactement les nom et prénom de ce roi:



En transcrivant ce nom d'après les principes de la grammaire égyptienne de Champollion, on ne peut y lire *Binothris*. La circonstance que ce nom a été martelé partout où il se rencontre (ce qui ne peut convenir à *Binothris*, au nom de qui Manethon n'attache aucune note d'infamie), et la position du tombeau de ce *Skai* dans la vallée de Biban-el-Molouk, font plutôt supposer que ce personnage fut un tyran appartenant à quelqu'une des dynasties thébaines anonymes, antérieures à l'invasion des Hyksos.

quelque chose qui ne nous paraît pas encore bien expliqué (1).

Les temples avaient donc pris origine sous la dix-huitième dynastie, qui les avait d'abord consacrés au dieu

(1) En faisant le relevé des différentes dédicaces appartenant à la dix-huitième dynastie, nous trouvons que Thouthmosis I fit travailler aux décorations du temple de Medynet-Abou, lesquelles furent continuées par ses différents successeurs jusqu'à Thouthmosis III, ce qui suppose que le monument lui-même aurait été fondé *sous le règne des Hyksos*. Thouthmosis II et Amensé, dont les règnes s'élèvent ensemble à quarante-trois ans, ne s'occupèrent que de ces décorations. Vient ensuite Thouthmosis III, surnommé Mœris, à qui les dédicaces attribuent la construction d'une foule de temples tant en Nubie qu'en Égypte : ce sont les temples de Dakkeh, d'Ouadi-halfa, d'Amada, d'Ombos, et le vieux temple d'Esné, renouvelé par les Grecs. Ce prince fait achever le temple d'Élethya, commencé par sa mère ; il en fait construire un en entier hors de cette ville; il continue les décorations du temple de Medynet Abou, fait exécuter la plus grande partie de celles du *nao-palation* de ce quartier de Thèbes, fait construire le petit palais de ce même quartier, fonde et mène à terme l'édifice inqualifié d'El-Assassif; et, de plus, il fait exécuter, au dire unanime de l'antiquité, le lac célèbre du Fayoum, qui porta son nom, et qui est l'ouvrage le plus gigantesque de tous ceux que nous avons énumérés : et, pour tant de travaux, quel est le temps dont il peut disposer? treize années seulement, terme de son règne... A la vue d'un temps si court et de travaux si multipliés, nous n'hésitons pas à soutenir que la chose est impossible : pour les mener simultanément il aurait fallu les ressources de toute l'Asie; et pour les faire successivement, un règne de soixante ans aurait suffi à peine. Nous avons donc raison de dire qu'il ne faut pas s'en rapporter entièrement aux dédicaces pour l'âge des monuments; qu'il y a, soit dans leur style, soit dans les mots, quelque chose de convenance ou de convention que nous ne connaissons pas, et qui tenait à des formules que le temps et de nouvelles études dévoileront peut-être, mais qui, en attendant, doivent nous forcer à une certaine réserve, avant de juger d'une manière absolue l'époque de la fondation de ces monuments d'après ces seules légendes.

P. S. L'éponymie de ce nom de Mœris, que vient d'établir la découverte de M. Lepsius dans le labyrinthe, pourrait seule donner raison des travaux si considérables attribués à un seul personnage.

de la création, et à ses différentes formes procédant par triades : dans ces temples on plaçait la représentation de la triade divine à laquelle il était consacré. Quelques règnes plus tard, le mythe d'Osiris envahissant toute la religion, le sépulcre symbolique dut occuper une place dans tous les temples ; alors les statues divines devenant inutiles, on les fit disparaître de presque tous les édifices sacrés, et c'est là probablement ce qui expliquerait la contradiction entre les statues que conservent encore quelques *speos* et ce qu'avance Hérodote, qu'on ne voit aucune statue de dieux dans les temples égyptiens : des statues colossales de divinités se voient, en effet, toujours assises dans une niche au fond de la chambre qui, dans les *speos*, sert de *secos*, tandis qu'on n'en rencontre jamais dans cette partie, dans les temples spéciaux. Saint Clément d'Alexandrie a donc eu raison de dire que les premiers temples ne furent que des tombeaux : nous complétons la démonstration de ce fait en faisant voir que le plan des plus anciens temples bâtis fut calqué sur le plan des hypogées et des *speos*. Nous avons montré déjà l'identité de ces cryptes entre elles, pour leur parfaite identité avec les temples : on n'a qu'à comparer le plan du temple typique d'Héliopolis, représenté par celui de Philæ, avec le plan du *speos* de Guirché, semblable dans l'ensemble à tous les autres, mais dans lequel on peut mieux remarquer cette identité.

Indépendamment de ces *speos*, auxquels la qualité de temple ne saurait être contestée, puisqu'on y trouve les mêmes décorations religieuses que dans ces monuments et que, de plus, on y voit encore en place l'autel sur lequel on brûlait les parfums et on déposait la bari sacrée, la Nubie possédait des temples bâtis, dont on voit encore les ruines. L'examen de ces édifices, leur comparaison avec les temples de l'Égypte, les différences très-sensibles qui se montrent dans la disposition des principales parties des uns et des autres, font reconnaître facilement que la

construction de ces monuments éthiopiens ne remonte point à l'époque pharaonique. Dans ces temples, où domine le système gréco-égyptien, le *secos*, au lieu d'être plus petit que le *naos*, occupe au contraire presque toute la capacité du vaisseau ; les pylônes y sont isolés du monument, et placés quelquefois à des distances considérables les uns des autres, et sans aucun mur qui les réunisse au temple; et ce dernier édifice, comme à Dakkeh surtout, se trouve en quelque manière noyé au milieu d'accessoires immenses qui l'enveloppent de toutes parts : les observations de Champollion confirment le peu d'antiquité relative de tous ces monuments nubiens, dont aucun ne remonte en effet au delà des Lagides : c'est la dernière reconstruction des temples éthiopiens, et ce pays ne possède ainsi de réellement pharaonique que ses *speos*, sur lesquels n'ont pu agir les causes de destruction qui ont forcé au renouvellement des édifices bâtis au-dessus du sol. Quelques-uns de ces temples restitués par les Grecs possèdent des niches monolithes comme ceux de l'Égypte; mais à la façade d'aucun d'eux on ne rencontre d'obélisques, ce qui prouve que l'usage d'en élever n'existait point en Éthiopie, et que c'est là réellement une invention égyptienne qui n'est jamais sortie de son pays.

L'architecture égyptienne doit être étudiée en Égypte même; et c'est principalement dans les constructions élevées sous les dix-huitième et dix-neuvième dynasties qu'il faut chercher le type de l'art, tant de bâtir les monuments que de les décorer; tant de composer des ordres d'architecture, de grouper des colonnes, de varier les chapitaux, d'harmoniser les grandes masses, que de modeler les statues, de tailler les colosses, d'exécuter en perfection, sur une échelle immense, ces traits délicats dont les heureuses et justes proportions donnent une grâce toute particulière à ces prodigieuses figures qui semblent plutôt copiées sur la nature vivante, sur une race de géants, qu'être une

amplification exagérée des proportions auxquelles la nature a assujetti l'espèce humaine : c'est dans ces monuments, comme dans leur décoration, qu'il faut chercher le berceau de cette architecture élégante et gracieuse, de cette statuaire sublime d'inspiration, qu'il était réservé aux Grecs d'élever à son apogée sur une terre pétrie tout exprès pour donner l'essor au génie des beaux-arts, sous des conditions d'esprit et de constitution politique et religieuse qui devaient en assurer et favoriser le plus heureux développement (1).

L'architecture égyptienne présente quelques caractères spéciaux qui se rattachent peut-être à cette filiation que nous avons montrée entre cette architecture et celle des peuples primitifs. Le premier de ces caractères, celui qu'on rencontre dans les monuments des temps les plus anciens, c'est une tendance à la pyramide, qui fait que les profils des grandes constructions ne montent pas du sol en ligne verticale, mais qu'ils présentent des faces inclinées de telle

(1) Des pierres sculptées provenant d'édifices antérieurs à la dix-huitième dynastie existent comme matériaux dans les monuments élevés sous cette dynastie ; ces édifices devaient être des palais et d'autres monuments d'intérêt public. Tant que l'Égypte conserva ses princes nationaux et sa religion dans sa pureté, les monuments que le temps frappait étaient restaurés ou renouvelés ; mais ceux de ces mêmes monuments qui sont entrés en ruines depuis douze à quinze siècles ont dû disparaître du sol par l'abandon dans lequel ils ont été laissés, quand les conquérants modernes n'en ont pas accompli eux-mêmes la destruction : c'est le sort qui attend, à une époque plus ou moins éloignée, les restes qui subsistent encore, et qui vont en dépérissant de plus en plus. On sait que des portions considérables de monuments observés, mesurés, dessinés par les savants de l'expédition française, n'existent déjà plus.

Une autre cause de la disparition des monuments construits avant l'époque des Hyksos, plus puissante encore que le temps, c'est celle de l'exhaussement des chaussées, dont on n'a pas assez tenu compte, et qui a dû pourtant avoir lieu plusieurs fois dans le laps de cinquante siècles. Nous en parlerons.

sorte que la base est toujours considérablement plus large que le sommet. Ce système, calculé pour la durée, nous l'avons fait remarquer en Asie, et nous le retrouvons pareillement dans les restes des constructions cyclopéennes répandues dans le nouveau monde. L'analogie, en ce genre, est telle, que si pour ce mode de construction on ne partait pas du point d'une communauté d'origine se rattachant à un peuple antérieur aux Égyptiens, aux Asiatiques et aux Américains, il faudrait admettre inévitablement que des architectes de l'un des deux continents séparés par d'immenses mers avaient passé dans l'autre pour donner le plan, le dessin et le mode de décoration des monuments qu'on voulait y élever. Si on consulte les dessins d'antiquités architectoniques de Palenqué et des autres contrées d'Amérique, on sera convaincu que le même esprit, le même système, les mêmes principes ont présidé aux projets des édifices, actuellement en ruines, élevés, à une époque très-reculée, sur les deux hémisphères. Des deux côtés de cet océan anciennement infranchissable, se trouvent les murs en talus, les monolithes d'un volume énorme taillés en niches, en portes, en statues, les figures colossales sculptées sur les parements des murs; sur les deux continents, des rangées d'inscriptions hiéroglyphiques, différentes par la forme des signes, mais émanant évidemment des mêmes idées, et dénotant l'identité d'un système d'écriture iconographique appliquée aux monuments sacrés.

Une observation qui appartient aux savants de la commission d'Égypte, c'est que, dans les constructions égyptiennes, la hauteur suit toujours une ligne décroissante à mesure qu'elle s'éloigne de l'entrée du monument : ainsi, dans les temples comme dans les *nao-palation*, le premier pylône est toujours le plus haut et le plus épais; le second l'est moins, le troisième moins encore. Il en est de même à l'égard de la hauteur des murs, dont la diminution a

lieu, non pas suivant une ligne tendue, mais successivement d'une pièce à l'autre, depuis les premiers propylées jusqu'aux pièces les plus reculées par lesquelles se terminait l'édifice. Cette même dégradation de ligne de hauteur se remarque dans les *speos* et dans quelques tombes royales, quoique ici ce ne soit pas une loi constante et invariable, comme dans les deux premiers genres de monuments.

Ce qui paraît appartenir en propre à l'Égypte, c'est la forme de ses colonnes. Les plus anciennes se montrent de deux manières qu'on trouve également dans les *speos* et les hypogées, et dans les édifices construits, au plus bas, sous la dix-huitième dynastie. De ces deux genres de colonnes, les unes sont cannelées, sans base ni chapiteau, et surmontées d'un simple abaque, avec architrave et denticules : celles-ci sont évidemment le type de l'ordre dorique des Grecs, ce qui engagea Champollion à les désigner sous le nom de *proto-doriques :* les cannelures de ces colonnes sont au nombre de seize, quelquefois de huit seulement. Ces colonnes sont ou longues et effilées, comme dans un des hypogées de Beni-Hassan, ou courtes et épaisses comme dans le *speos* de Kalabsché : dans ces dernières, l'abaque est singulièrement épais. Les autres colonnes de la plus ancienne époque, composées en manière de faisceaux, reposent sur une base circulaire, dont le diamètre est égal à deux fois la diagonale d'un carré dans lequel est inscrite la circonférence de la colonne. Ces colonnes ont pour chapiteau un grand renflement qui, plus considérable à la base, monte en s'amoindrissant jusqu'à l'architrave, ce qui fait supposer très-ingénieusement à M. Jomard que ce chapiteau est une imitation de ce qui frappait les regards des architectes, l'affaissement d'un faisceau de roseaux lié vers son extrémité supérieure, affaissement déterminé par le poids de l'architrave sur ce faisceau en forme de colonne, ainsi qu'il devait arriver

dans les cabanes qui formaient la résidence, sinon des premiers habitants de l'Égypte, du moins des plus pauvres. Cette comparaison nous semble d'autant plus exacte, que les Égyptiens ont emprunté à ce qu'ils avaient sous les yeux les formes de leur architecture : c'est ainsi qu'ils ont pris de la tige, des boutons et des fleurs du lotus la forme de la plupart des autres colonnes qu'ils ont fait entrer dans la décoration de leurs constructions, et que dans l'un des tombeaux creusés dans la roche, au voisinage de la grande Pyramide, ils avaient imité au plafond les troncs de palmiers dont on couvrait les cabanes. Ce système d'imitation fut même poussé, dans l'un des hypogées de Beni-Hassan, jusqu'à tailler en manière de toit la roche qui, creusée ainsi en dos d'âne, forme comme un fronton dans le vide. L'art de tailler les pierres était poussé à la perfection en Égypte ; et il est impossible, dit encore M. Jomard, de trouver des surfaces mieux dressées, des arêtes plus vives, des courbes plus pures, que celles que montrent les parois et le plafond des grottes taillées au ciseau (1).

(1) Cet art de tailler avec une admirable perfection les pierres les plus dures se fait remarquer aussi dans les édifices antiques du nouveau monde. M. Bulloch a admiré au haut d'une montagne près de Mexico, dans ce qu'on appelle vulgairement le bain de Montezuma, un bassin, un siége, un escalier taillés dans le porphyre *avec une précision mathématique*, et polis d'une manière parfaite. *Le Mexique en* 1823, tome II.

M. Lepsius s'est livré sur les colonnes égyptiennes à de très-intéressantes recherches, qu'il a publiées dans les Annales de l'Institut de correspondance archéologique, année 1837; nous renvoyons à ce mémoire pour ces détails, dans lesquels nous ne pouvons pas entrer dans ce travail. Ce savant reconnaît que les colonnes égyptiennes de l'époque la plus ancienne ne sont pas originaires de l'Égypte, qu'elles ont dû y être importées de l'Asie ; et il en donne une raison sans réplique : c'est que dans l'une des grottes de Beni-Hassan, qui a servi de sépulture à un chef guerrier nommé Amenemhé, portant la date de la quarante-troisième année du règne d'Osorta-

On ne peut savoir si les portes qui fermaient les édifices étaient en bois ou en bronze, et comment elles étaient ouvrées (1); mais ce qu'on n'ignore pas, c'est que ces portes, qui avaient jusqu'à seize mètres de hauteur sur 3m 50c de largeur, tournaient sur des pivots de métal, dont on voit encore la place des crapaudines en bronze.

Les monuments non achevés ont fait connaître que les Égyptiens, comme plus tard les Grecs, et les Romains leurs disciples, élevaient leurs constructions avec des pierres simplement dégrossies dans les parties qui devaient servir au parement, et qu'ils taillaient ensuite, dans le relief considérable qu'ils avaient conservé, les formes de l'architecture. Mais, tout en laissant à l'état brut les parties saillantes des ornements, ils en aplanissaient les joints avec ce soin extrême qu'on remarque dans tous leurs monuments, sujet constant d'admiration pour tous les voyageurs, à toutes les époques; et pour que ces pierres une fois posées ne s'écartassent pas, ils les liaient ensemble au moyen de tenons en bois de sycomore placés dans des entailles à queue d'aronde : ces sortes de tenons ont été retrouvés dans les temples en ruines, et la base de l'obélisque de Louqsor transporté à Paris (2) en a révélé un qui devait empêcher ce monolithe de céder à une fissure du granit.

sen I, sous la frise, au-dessus de l'architrave, il existe un larmier *avec des gouttes*, ce qui ne peut avoir pris naissance que dans un pays pluvieux. Nous en dirons autant de la grotte dont le plafond, taillé en dos d'âne, imite une toiture à deux pentes pour l'écoulement de la pluie, ce qui n'existait pas en Égypte.

Le mémoire de M. Lepsius a pour titre : *Sur l'ordre des colonnes-piliers en Égypte.*

(1) Les portes du temple de Jérusalem étaient couvertes de sculptures dorées.

(2) L'idée de transporter à Paris un des grands monolithes de l'Égypte, si heureusement réalisée de nos jours, n'est pas nouvelle : nous lisons dans une Description de l'Égypte par de Maillet, consul de France au Caire en 1730, page 148, qu'il proposait au gou-

Les immenses édifices dont les ruines couvrent des surfaces si considérables, reposaient quelquefois sur des fondements en briques crues : M. Caillaud a reconnu des fondations de cette espèce sous les énormes colonnes du Memnonium de Thèbes, et sous celles du portique du temple d'Amarah en Nubie (1). L'universalité de l'emploi de matériaux qui semblent si peu tenaces, sous de grandes constructions, n'est pas un des caractères les moins remarquables de l'architecture de la très-haute antiquité. Pendant que d'une part, aux âges les plus reculés du monde, on bâtissait, en quelque sorte pour l'éternité, des édifices dont les pierres étonnent aujourd'hui, par leur volume et leur poids, les ressources si puissantes de la mécanique perfectionnée, on en élevait d'autres que leur matière périssable semblait condamner à ne pas résister aux agents divers de destruction que les siècles accumulés traînent après eux; et cependant les monuments construits avec cette vile matière ont rivalisé de durée avec ceux dont les énormes blocs devaient les écraser. Les briques de terre crue entremêlée de paille hachée se montrent encore dans les hautes murailles de Babylone comme dans les pyramides du Fayoum, dans les murs qui ceignaient les villes d'Égypte comme au milieu des ruines des villes antiques du Pérou (2). Du reste, les Égyptiens connaissaient très-bien la résistance que pouvaient offrir les ouvrages en briques crues mélangées de paille; car ils employaient ces sortes de briques même dans la construction des quais et d'autres ouvrages constamment plongés dans l'eau courante, où on en retrouve encore des parties (3).

vernement de faire transporter d'Alexandrie en France la colonne dite de Pompée.

(1) Sous chaque colonne se trouvent trois ou quatre assises de ces briques crues. Caillaud, *Voyage à Méroé*, tome III, p. 253.

(2) Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas*.

(3) *Descript. de l'Ég. A.*, I, descript. de Thèbes, sect. IX, ch. 8. Ces briques crues étaient de très-grande dimension.

Dans les *speos*, aussi bien que dans les tombes royales, on voit certaines parties des plafonds arrondies en portion d'arc surbaissé, ce qui aurait dû faire soupçonner que les Égyptiens connaissaient l'art de construire les voûtes : ce point a été mis dans toute son évidence par la découverte de longues galeries voûtées en briques crues, au *nao-palation* de Medynet-Abou. Cette forme de couverture, dont on avait cru si longtemps que l'invention appartenait aux Romains, était donc déjà en usage sous les rois de la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire, à l'époque la plus ancienne de l'Égypte monumentale, puisque des tombeaux particuliers de la nécropole de Thèbes sont voûtés en briques crues, et que M. Wilkinson a trouvé une voûte pareille en briques crues formant voussoirs (1), de forme semisphérique, dans une tombe de Dayr-el-Medynet, signée du nom d'Aménophis I. Il ne paraît pas cependant que les peuples du premier âge aient connu la voûte proprement dite : dans certains monuments de l'Amérique on a trouvé, comme aux Pyramides, des galeries dont les parois montent en se rapprochant par l'avancement successif des assises qui les composent, et dont le sommet, formant un cône tronqué, se termine par une dernière assise recouvrant les deux plus hautes. Cette manière de clore les galeries semblerait avoir dû conduire à la connaissance de l'arc aigu ou ogival : des arcs de cette espèce ont été trouvés en effet dans certaines constructions accessoires du Rhamesseum et dans un édifice de la grande Oasis; mais il ne paraît pas que ces constructions remontent à une haute antiquité. Le monument de la grande Oasis où se fait remarquer l'art à tiers-point ne date que du règne de Darius; et on peut supposer que la partie accessoire du Rhamesseum où se montre un arc semblable

(1) Plusieurs portes, dont le haut est arrondi en segment de cercle, ne se composent que de pierres superposées à plat, dans les assises desquelles on a taillé cette forme arrondie.

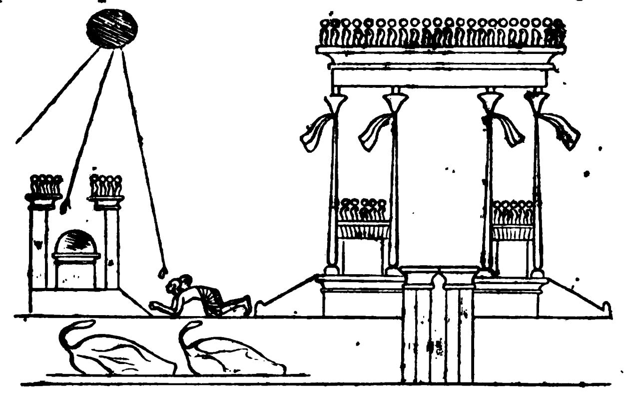
doit être d'une époque à peu près contemporaine : ce serait donc sous la domination des Perses, ou peu de temps avant l'invasion de Cambyse, que l'ogive aurait pris naissance en Égypte, car on ne peut pas croire à une importation de ce genre de voûte par les Perses, puisqu'on n'en trouve pas d'exemple à Persépolis ni dans les autres constructions appartenant à ce peuple (1).

A l'inverse des modernes, les vieux Égyptiens ne se servaient de la voûte que pour réunir de petits intervalles; dans les grandes constructions, quand il s'agissait de couvrir des surfaces considérables, leurs architectes aimaient mieux, ils trouvaient plus grand, plus noble, plus digne d'eux de n'employer que des pierres d'un volume colossal, des dalles gigantesques, comme celles qui formaient les plafonds des chambres du labyrinthe. Ces pierres étaient extraites de diverses carrières dont les travaux d'exploitation sont encore parfaitement reconnaissables et qu'ont visitées et décrites plusieurs voyageurs. La double chaîne des montagnes qui bordent la vallée fournissait les blocs de calcaire, les montagnes des cataractes donnaient les monolithes de granit, et celles qui avoisinent la mer Rouge, sur la parallèle de Syout, offraient des carrières de beau porphyre rouge dans lesquelles on remarque encore d'énormes blocs, les uns à peine dégrossis, d'autres déjà équarris et placés sur des supports, tous marqués et numérotés; des sarcophages commencés, des vases ébauchés, des colonnes de grandes dimensions d'un travail plus ou moins avancé. Dans cette même chaîne on

(1) Dans les ruines de Xanthus, découvertes par M. Fellow, il existe des monuments sépulcraux taillés dans le roc, dont le comble s'arrondit en arcade ogivale. Deux exemples de ces ogives sont donnés par l'auteur dans les planches de son ouvrage et reproduits dans le *Journal des Savants* (juillet 1842). Le même voyageur a signalé des amortissements ogivaux aux tombeaux qu'il a également découverts dans les ruines de *Pinara.* (*A Journal Wiritten In Asia minor,* 1838.)

exploitait encore des carrières de vert antique qu'on voit entre Esné et Cosséir.

L'architecture ornementale en bois admettait le genre des colonnes grêles et allongées, comme on en trouve dans les peintures de décoration des maisons d'Herculanum et de Pompéi, avec des ornements légers et gracieux, comme, par exemple, des banderolles flottantes sous le chapiteau



formé en fleur de lotus. M. Nestor L'hôte a remarqué aussi de véritables oves employés dans l'architecture égyptienne des temps les plus reculés. Ces oves sont placés sous la corniche, et les Grecs en s'en emparant ne firent qu'ajouter les dards qui les séparent dans leur architecture.

CHAPITRE XIV.

§ IV. *Décoration des temples.*

Les masses colossales qui entraient comme décorations dans les temples et les palais des Égyptiens montrent jusqu'à quel point était parvenue la statuaire, sous cette célèbre dix-huitième dynastie, qui a couvert l'Égypte de si magnifiques monuments. Cette époque, la plus ancienne dont les travaux architectoniques nous soient parvenus, dans un grand état de délabrement, il est vrai, mais qui

permet cependant d'en apprécier tous les caractères, est celle où toutes les constructions monumentales furent à peu près renouvelées sur le sol égyptien.

Ce que nous qualifions ici de renouvellement a été présenté jusqu'à ce moment, par les écrivains anciens et par les écrivains modernes, comme un rétablissement de ces monuments, motivé par la destruction complète qu'en auraient opérée les vainqueurs asiatiques, qui pendant deux cent soixante ans dominèrent l'Égypte, sous le nom de *Pasteurs*. Nous avons établi déjà que le fait de cette destruction systématique est une impossibilité : c'est là une accusation absurde, lancée contre les pasteurs par Manéthon, et probablement avant lui par les prêtres des dernières époques, dont le chronographe s'était rendu l'écho, et qu'ont répétée sans réflexion les écrivains de toutes les époques. Comment des destructeurs qui auraient asservi un pays pendant près de trois siècles auraient-ils pu préparer par leurs dévastations la période qui a été certainement la plus brillante et la plus glorieuse pour les beaux-arts? Eh quoi! ce serait sous le joug d'un esclavage aussi prolongé que les arts fondés sur la science du dessin auraient fait d'aussi grands pas vers la perfection, ou tout au moins, qu'ils se seraient maintenus à cette hauteur au lieu de dégénérer; c'est sous la verge d'aveugles despotes, de barbares oppresseurs, de dévastateurs stupides que l'étude du beau aurait été le plus florissante, que la science de l'architecte, celle du statuaire, celle du sculpteur ornementiste auraient fait des progrès tels, qu'à la chute de cette domination sauvage elles se seraient manifestées par des prodiges de goût, de grâce, de talent! A pareille objection il n'y a pas de réponse possible; la logique autant que la simple raison ne peuvent en admettre. De deux choses l'une : ou les étrangers formant la dix-septième dynastie ne furent pas des dévastateurs, ou les beaux édifices attribués aux Thouthmosis et aux Aménophis de la dix-huitième

dynastie sont d'une époque antérieure à la dix-septième ou très-postérieure à celle-ci. Mais l'origine de ces monuments est aussi incontestable que les hauts faits des pharaons qui les ont élevés : donc, le préjugé qui flétrissait la mémoire des Hyksos, et qui se reproduit sous la plume de Manethon, est une imposture sacerdotale pour rendre odieux, nous ignorons à quel dessein, le souvenir de la domination de ces peuples (1). Il faut donc chercher une autre cause à ce renouvellement presque intégral des monuments après l'avénement au trône de la dix-huitième dynastie; et cette cause, nous ne pouvons la trouver que dans un exhaussement général des chaussées sur lesquelles étaient bâties les villes. Avant de passer à l'examen du système de décoration adopté pour les monuments par l'architecture égyptienne, nous croyons donc indispensable de nous arrêter un instant sur cette question de l'exhaussement des chaussées, qui n'est pas sans importance et sans intérêt.

L'expérience avait appris aux Égyptiens que leur sol, étant tout d'alluvion, s'élevait continuellement par les dépôts du fleuve. Quand les Hyksos furent jetés hors de l'Égypte et que le Thouthmosis de Manethon, l'Aménophis Ier des monuments, fut maître de tout le pays depuis les cataractes jusqu'à la mer, les édifices construits par Ménès et sa dynastie devaient être enfoncés considérablement dans le sol. Plus de trente siècles s'étant écoulés entre la fondation de la monarchie et le règne du chef de la

(1) Les Égyptiens ont été trois fois envahis par les Éthiopiens; mais jamais ils ne jetèrent sur ce peuple une réprobation aussi passionnée que sur les Hyksos : c'est sans doute parce que, issus les uns et les autres de la même souche, ils se considéraient toujours comme frères, quoique politiquement séparés d'intérêt. Les Hyksos, au contraire, avaient dû traverser le désert pour venir en Égypte; leur origine, par conséquent, était typhonienne : leur présence sur le sol osirien fut donc une souillure; ils furent l'abomination de l'Égypte, suivant les livres saints : de là, la haine calomnieuse dont ils furent toujours l'objet.

dix-huitième dynastie, une masse d'environ quatre mètres de limon avait dû se déposer au-dessus des buttes factices sur lesquelles avaient été bâties les villes depuis Ménès ; cette masse devait donc entourer les édifices, et c'est ce à quoi il était instant de remédier. Il est à croire cependant que dans l'intervalle on avait dû relever les buttes, car sans cela les villes auraient été inondées à chaque crue d'eau ; mais on peut supposer qu'en abattant les maisons, toutes en briques crues, et les rétablissant sur la butte exhaussée, on avait reculé devant la démolition des constructions cyclopéennes, et que tous ces monuments étaient alors dans la même situation où Hérodote trouva le temple de Bubastis. Maîtres de l'Égypte et solidement établis dans ce pays, les Hyksos, moins scrupuleux ou plus hardis que les rois nationaux, voulurent faire cesser cet état de choses, et ils n'hésitèrent pas à faire abattre les monuments de Thèbes et des autres villes, pour les rétablir à une certaine élévation au-dessus du niveau actuel des buttes, ainsi que le témoigne le *nao-palation* de Louqsor (1). C'est cette opération, qui justifie sans doute, quoique entreprise sous un point de vue bien différent, l'accusation portée par Manethon contre ces étrangers ; mais la haine des Égyptiens ne leur laissa pas la liberté d'ajouter que les mêmes mains qui avaient démoli dans un intérêt général s'étaient appliquées à réédifier. Les découvertes de Champollion ont mis les modernes en position de réfuter les calomnies de l'orgueil sacerdotal, et de rendre aux

(1) Le plan du rez de chaussée a été élevé, lors de la construction de ce monument, à 2^{m},25 au-dessus des gros blocs qui forment le socle sur la butte antique. De même, sous les Romains, quand on reconstruisit le temple de Tentyris, ou quand on en jeta les fondements, si c'était une construction nouvelle, on eut soin d'en élever le plan du rez de chaussée de telle façon qu'aujourd'hui encore, il se trouve de plus de quatre mètres et demi au-dessus du niveau de la plaine.

Hyksos la justice qui leur est due. Si quatre successions de pharaons, à partir de Thouthmosis-Aménophis, ont fait travailler aux décorations du *nao-palation* de Medinet-Abou, l'érection de ce monument a dû demander un temps considérable, et pour le décorer le premier pharaon de la dix-huitième dynastie a dû le trouver achevé : il avait donc été reconstruit par les Hyksos eux-mêmes.

Les débris des monuments primitifs reconnus parmi les décombres qui forment le sol d'exhaussement des buttes, confirment ce que nous venons de dire sur la démolition de ces monuments pour les rétablir sur le sol exhaussé. Un seul temple semble avoir, par quelque raison qui nous est inconnue (1), échappé à ce renouvellement des édifices; c'est celui de Bubastis, qu'Hérodote nous montre comme enfoncé dans le sol. « Ce temple, dit l'historien, « est au centre de la ville : ceux qui en font le tour le « voient de tous côtés de haut en bas, car étant resté dans « la même assiette *où on l'avait d'abord bâti et la ville* « *ayant été rehaussée* par des terres rapportées, on le voit « en entier de toutes parts (2). »

(1) Comme les monuments ne pouvaient se renouveler que successivement, on pourrait croire que ce temple ne put être renouvelé à cause de la cessation de la domination des Hyksos.

(2) Hérodote, II, 138. Ce que dit là Hérodote contredirait complétement ce que nous avons avancé sur l'époque où ont commencé à être bâtis les temples, si ce monument de Bubastis était réellement un édifice de cette espèce; mais il est à croire que c'était un de ces édifices qu'après l'institution du mythe d'Osiris on avait transformés en tombeaux de ce dieu. Notre historien attribue à Sabacos le rehaussement des buttes, et principalement de celle sur laquelle était bâtie Bubastis. De Sabacos au moment où Hérodote voyagea en Égypte il ne s'était écoulé que trois siècles; l'exhaussement du sol par le dépôt du limon n'avait donc pas atteint, dans cet intervalle, un mètre de hauteur; le monument n'aurait donc pu être vu, comme il le dit, de toutes parts de haut en bas si sa fondation n'avait remonté à l'époque qui avait vu construire les monuments dont la conservation n'avait pas eu lieu.

Les moyens dont l'architecture disposait, en Égypte, pour la décoration des édifices construits en pierres, consistaient dans l'érection des colosses et des obélisques dont on faisait précéder l'entrée de certains pylones, et dans la sculpture et la coloration des scènes de tout genre dont on couvrait les parements, tant intérieurs qu'extérieurs, des murs de ces monuments.

L'art de la sculpture monumentale, comme celui de l'architecture dont il dépendait, ne savait mettre en œuvre, aux temps les plus reculés, que des quartiers de montagne, et l'on peut dire que ces deux arts étaient également cyclopéens. Nous avons montré que les constructions auxquelles on applique cette qualification étaient en usage dans le nouveau monde, où on en rencontre fréquemment des vestiges; les statues gigantesques s'y retrouvent aussi : Garcilasso nous parle des colosses qu'il a vus près de l'antique ville de Tiahuanacu, dans le Pérou; les monuments du Mexique offrent encore sur leurs murs des figures à proportions gigantesques, et on sait que la grande idole de Mexico était elle-même un colosse. Mais c'est surtout l'Asie qui rivalisait avec l'Égypte sous le rapport de l'exagération de la stature de ces représentations, divines ou humaines : auprès des grottes sépulcrales de Bamyan existent encore deux colosses taillés dans la montagne même, de haut-relief, placés dans des espèces de niches mutilées à coups de canon par Aureng-Zeb, et dont l'un, suivant M. Bankes, a 70 pieds anglais de hauteur (20^{m},839), et dont l'autre n'a pas moins de 120 pieds (35^{m},72) (1).

Les obélisques partageaient avec les colosses la gloire de concourir à la décoration de l'entrée des temples et des *nao-palation*. Ces grands monolithes s'élevaient toujours, au nombre de deux, à côté de la porte de certains

(1) *Journal des Savants*, septembre 1838.

pylones, et quelquefois deux obélisques s'y trouvaient, comme à Louqsor, en compagnie de deux colosses.

La tête des obélisques était couverte d'un ornement en bronze doré, et c'est sans doute pour assurer la stabilité de cet ornement qu'avait été formé le pyramidion. L'habitude que nous avons de voir ces obélisques couronnés par ce pyramidion qui les termine si gracieusement est telle, qu'il nous semble aujourd'hui que cette couverture de métal devait les déparer plutôt que les embellir. La cupidité des Arabes dépouilla ces monuments de leur bronze, comme elle dépouilla de ce même métal les temples et les palais. Les écrivains de cette nation, Makrisi, Abd-Allatif, aussi bien que saint Éphrem, parlent de cet ornement comme d'une chose existant encore de leur temps sur quelques obélisques debout, que l'avarice des spoliateurs avait vainement tenté d'abattre. Le témoignage d'auteurs si différents d'âge et de religion ne laisse pas de doute sur la vérité du fait. Suivant Makrisi, la forme de cet ornement était celle d'un homme assis regardant du côté du soleil levant (1), d'où l'on pourrait inférer que c'était une figure d'Horus assis sur une fleur de lotus. Cette circonstance pourrait expliquer alors une anecdote peu vraisemblable, rapportée par Pline, celle d'un enfant du roi Rhamsès, que ce prince aurait fait attacher à l'extrémité d'un monolithe de ce genre qu'il faisait dresser, pour que la crainte de faire du mal à cet enfant fût une garantie des précautions extrêmes dont on userait pour le mettre sur pied. L'erreur de Pline aurait été, dans ce cas, le fruit d'une méprise dont les exemples ne sont pas rares chez les historiens anciens qui ont traité des choses de l'Égypte, celle de prendre un trait allégorique pour un fait positif : on sait que Horus était le fils mythique d'Osiris, et que le Rhamsès de Pline n'est autre que Sésos-

(1) Abd-Allatif, *Relation de l'Égypte*.

tris (1). Cette même circonstance justifierait encore le sentiment de ceux, d'entre les anciens, qui trouvaient dans la forme des obélisques l'image d'un rayon du soleil et l'opinion générale qui dédie ces aiguilles à cette divinité. Les surfaces des obélisques destinées à recevoir des inscriptions étaient taillées légèrement convexes, afin d'annuler, comme en fait la remarque le savant M. Jomard, cette illusion d'optique qui fait paraître creuses les surfaces planes frappées sous un certain angle par la lumière, ce qui, ajoute-t-il, décèle dans les artistes égyptiens un sentiment profond de l'art. Les inscriptions dont on couvrait ces surfaces étaient partagées en trois bandes longitudinales, formant comme trois longues pages chargées de rappeler le nom du prince qui avait fait extraire l'aiguille de la carrière, l'intention qui avait présidé à cette extraction, la dédicace du monument à telle divinité, le sommaire des travaux qu'avait fait exécuter le même prince.

On a beaucoup écrit sur l'origine et la destination des obélisques. Nous n'avons pas à nous occuper des sentiments contradictoires émis à se sujet. Pour nous, il nous semble que, si on suit la filiation des monuments de la très-haute antiquité avec les monuments d'une antiquité moins reculée : les *tumuli* devenant des pyramides, des stupos, des cônes funéraires, les *enceintes* devenant des temenos, les *cromlech* des temples, les *dolmen* des autels, les *peulvan* des statues; il nous semble, disons-nous, qu'on doit trouver dans les obélisques et dans les stèles la descendance des *menhir*, de ces longues pierres

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 14, de l'édition Lemaire. Pline, au sujet des grandes richesses, nomme bien un Sésostris, mais qui ne saurait être le grand Rhamsès, puisqu'il le fait vaincre par un Ésubopes, roi inconnu, et contrairement à tous les documents historiques. *Idem*, XXXIII, 14. Le vrai Rhamsès est celui à qui cet écrivain donne le nom de Ramisès, et auquel il attribue l'anecdote que nous venons de citer.

qu'on dressait auprès des autels, et que Josué ne manqua pas de faire ériger auprès de celui qu'il consacra à Dieu, au delà du Jourdain. Si cette explication n'est pas la plus savante, elle est peut-être la plus vraie. Quand l'art se fut emparé des simples monuments en pierres brutes, les *menhir* furent convertis en grandes stèles, et le goût des Égyptiens sut en faire des obélisques qui devaient ajouter, par leur belle disposition et leur symétrie, à la décoration des constructions nouvelles et somptueuses que leur génie vouait, dédiait, consacrait à l'Éternel. Josué avait fait écrire sur ces pierres dressées, blanchies à la chaux, les lois du décalogue; les Égyptiens gravèrent sur leurs obélisques les louanges de leurs rois.

L'extraction des obélisques des carrières de granit dans lesquelles on les taillait était une opération délicate, qui exigeait la plus grande attention. La nature du granit étant de former une pâte homogène, sans fil et sans lit, il fallait, pour ne pas les briser, les détacher uniformément dans toute la longueur qu'on voulait leur donner (1). C'est

(1) Des traces de coins remarquées dans les carrières qui ont fourni ces monolithes ont fait penser aux membres de la commission d'Égypte que c'est en engageant des coins de métal ou de bois qu'on frappait tous ensemble et à la fois par côté et par-dessous, qu'on parvenait à séparer ces masses du massif de la montagne. Nous pensons que c'est là une erreur; nous croyons que les Égyptiens en usaient à cet égard comme en usent encore de nos jours les Indiens, dont le procédé, décrit par sir J. Herschel, consiste à creuser une rigole tout le long de la pièce qu'on veut détacher de la carrière et à y allumer et entretenir un grand feu, jusqu'à ce que cette rigole étant fortement chauffée on y verse de l'eau froide, qui provoque à l'instant une fente dans toute la longueur et détache le bloc. Nous apprenons d'Agatharchides que c'était par un procédé tout semblable qu'en Égypte même on fendait la roche, dans l'exploitation des mines d'or; il est donc tout naturel de supposer qu'ils n'employaient pas d'autre moyen pour l'extraction des obélisques.

Par ce même procédé on extrayait les grands blocs dans lesquels on creusait ces chapelles monolithes, à sommet pyramidal, dont

avec les mêmes précautions qu'on détachait de ces mêmes carrières ces chapelles monolithes qu'on plaçait dans l'enceinte ou le *temenos* des temples, lesquelles nous paraissent avoir eu pour destination le logement de certains animaux sacrés conservés et nourris comme symboles des divinités. Ces blocs, colosses, obélisques ou chapelles, étaient ensuite traînés, soit par des bœufs, soit à force de bras, jusqu'au bord du fleuve, où l'inondation les prenait avec leurs radeaux, pour les entraîner jusqu'au point où ils devaient être placés. Le transport des monolithes était une des opérations gigantesques qui faisaient époque, et dont les monuments, dans leurs bas-reliefs, ont conservé le souvenir (1). Ce transport se faisant par la traction directe et

l'une a de hauteur 5m,15, de largeur extérieure 4m,06, de profondeur intérieure 3m,06, et de largeur intérieure 2m,69.

(1) Un bas-relief représentant le transport d'une statue colossale montre ce colosse posé sur un châssis de bois très-fort, relevé à sa partie antérieure, qui est arrondie en manière de proue de navire, et fixé sur ce châssis au moyen de cordes amarrées à de fortes crampes de fer et passant par-dessus les bras de la statue assise. D'autres cordes, fortement tordues au moyen de billes, embrassant le siége du colosse à deux hauteurs différentes, serrent les premières contre la pierre, et d'épaisses pièces de peau ou de toile sont posées aux angles du dossier du siége, et sur le devant des jambes aussi bien que sur les bras, pour préserver du frottement les parties du monolithe sur lesquelles portent les cordes. Quatre files d'individus, de quarante-deux chacune, tirent le monolithe, pendant qu'un chef, debout sur les genoux du colosse, dirige l'opération en battant des mains, et pendant qu'un contre-maître, en face du traîneau, commande le mouvement combiné de traction au moyen de cymbales. Un troisième personnage, debout sur la plinthe, humecte le terrain que doit fouler la masse, en répandant de l'eau sur son passage. A côté du traîneau marchent d'autres individus portant, trois d'entre eux des vases pleins d'eau sans doute, suspendus aux deux extrémités du joug à fardeaux, et trois autres une échelle qui doit servir à monter ou descendre au chef d'atelier placé sur les genoux du colosse; derrière marchent douze individus inoccupés et trois chefs avec leur bâton de commandement. A la tête des files d'ouvriers, rangés de deux en

sans l'aide du cabestan, la marche de blocs aussi monstrueux devait être très-lente, et le nombre d'hommes employés à cette traction très-considérable; aussi Hérodote nous parle-t-il d'une durée de trois ans et de deux mille hommes pour traîner, d'Éléphantine à Saïs, le monolithe qu'Amasis voulait placer dans le temple de cette ville (1).

deux le long des cordes de traction, se trouve un individu qui ne tire pas et dont tout l'office est de tenir sur son épaule le bout de la corde; enfin une colonne de soldats, composée de sept pelotons de douze hommes chaque marchant de front, se trouve sur le côté gauche de cette multitude, mais allant en sens inverse de la marche du monolithe. Peut-être le moment saisi par l'artiste est-il celui où le monument va commencer à être tiré, et où les soldats vont prendre en ordre leur poste derrière le convoi. Dans un autre bas-relief, des ouvriers traînent une niche monolithe sur son traîneau. Dans les carrières situées derrière El-Masarah, à neuf lieues du Kaire, M. Wilkinson a vu un bas-relief représentant un traîneau chargé d'un bloc de pierre, traîné par six bœufs, et il a lu sur la légende que cette opération datait du règne du premier pharaon de la dix-huitième dynastie.

(1) Les dimensions données à ce monolithe par Hérodote, 9^{m},70 de longueur, 6^{m},46 de largeur et de 3^{m},69 de hauteur, sembleraient s'appliquer à une niche renversée sur le côté.

L'un des monolithes les plus remarquables existe à la côte de Coromandel, dans la pyramide de Chilambaram. A l'entrée de l'ouverture qui traverse ce monument se trouvent des pilastres en face l'un de l'autre, ayant 14^{m},618 de hauteur, 0,920 de largeur, et une épaisseur inconnue à cause de leur encastrement dans le massif. Ces deux pilastres sont unis par une chaîne de pierre taillée dans le même bloc, d'une longueur de près de 9^{m}, et dont chaque chaînon a 0,176 de diamètre extérieur et une épaisseur de 4 cent. La carrière dont on a tiré ce monolithe est située à plus de cent lieues de là. Voyez *Mém. acad. insc.*, t. XXXI, *hist.*, p. 46.

L'Amérique aussi possède des monolithes qu'elle peut opposer à ceux de l'ancien monde. L'une des planches du Voyage de M. Alcide d'Orbigny offre le dessin d'un monument de cette espèce, dressé par l'antique nation des Aymara, à Tiguanaco, décrit ainsi par Garcilasso : « On y voit des édifices fort grands, et entre autres une « cour de quinze brasses en carré et de deux étages de hauteur. A l'un « des côtés de cette place il y a une salle de quarante-cinq pieds de

Pline ne fait pas travailler moins de vingt mille hommes à la confection de l'obélisque de Rhamsès, sans nous expliquer à quoi pouvait être employée une masse aussi exagérée d'ouvriers, à moins que ce ne fût pour le traîner, en se relayant par corvées.

L'opération sur laquelle aucun document ne nous est parvenu, c'est celle de l'érection des obélisques sur leur base. Cette opération délicate devait être des plus laborieuses; aussi le naturaliste romain, pour exprimer les grandes difficultés qu'il y trouvait et les précautions dont il fallait user pour élever de terre et poser sur son piédestal l'obélisque de Rhamsès, adopte-t-il comme un fait l'allégorie du fils d'Osiris attaché au pyramidion.

Renfermée dans des proportions plus modestes, la statuaire, qui savait produire des colosses, produisait aussi des statues de grandeur ordinaire; et la sculpture couvrait de bas-reliefs les parements de toutes les constructions. Quand l'usage des temples se fut introduit, la sculpture murale devint une décoration obligée de ces nouveaux monuments, et toutes les portions des murs qui en faisaient partie, à l'intérieur comme à l'extérieur, tant celles qui formaient les parois des pièces consacrées aux divinités que celles qui leur étaient étrangères : salles, chambres, cabinets, passages et corridors, comme aussi les stèles, colonnes, pilastres, entablements, membres d'architecture et plafonds, tout se trouva couvert de scènes religieuses, sévères ou familières, suivant les endroits où elles étaient dessinées; tout fut sculpté en relief dans le creux, et offrit

« long et de vingt-deux de large, couverte de chaume, comme sont les « appartements de la maison du soleil à Cusco. La place ou la basse-« cour dont je viens de parler, les murailles, la salle, le plancher « le toit et les portes sont tous d'une seule pièce qu'on a prise et « taillée dans un grand rocher. » — *Hist. des Incas*, III, 1. (*Descrip. de Tiahuanacu.*) *Voyage de d'Orbigny dans l'Am. du Sud*, pl. 6 des antiquités.

l'image de dieux ou d'hommes, de fleurs ou d'animaux, de représentations d'objets réels et naturels ou idéaux et fantastiques, empruntés aux trois règnes de la nature ou puisés dans les combinaisons du symbole et de l'allégorie, entremêlés partout de colonnes d'hiéroglyphes explicatives des sujets ou à la louange des dieux ; et plus souvent encore ces apologies étaient moins un hommage désintéressé des mortels envers la divinité qu'une flatterie à la puissance des pharaons, dont l'orgueil semble n'avoir adressé des hommages aux immortels que pour les faire ricocher sur eux-mêmes.

Nous avons dit que dans les constructions religieuses le *secos* seul, représentant le tombeau allégorique d'Osiris, forme qui, du reste, paraît avoir été adoptée pour tous les temples égyptiens, quel que fût le dieu auquel il était dédié, se montre libre et isolé au milieu de la pièce du fond de l'édifice, pendant que tout le reste se trouve partagé en pièces accessoires pour le service du sacerdoce. Ainsi disposés, les temples égyptiens ne pouvaient recevoir aucune statue, et Hérodote est très-fondé à en faire l'observation. Les figures colossales, tant celles des dieux que celles des rois, étaient placées en dehors du temple proprement dit, dans les cours et péristyles qui le précédaient ou l'enveloppaient : c'est ainsi que Sésostris fait élever devant le temple de Phtha, à Memphis, deux statues colossales de vingt-cinq coudées, le représentant lui et sa femme, et que nous voyons tous ces autres colosses dont les restes subsistent encore à Thèbes en entier ou par fragments, marquer la place des grandes cours extérieures de ces monuments. C'est une statue de Phtha, élevée de cette manière, que Cambyse insulta à Memphis et qu'Hérodote compare, pour sa forme, à celle des Pataiques dont les Phéniciens ornaient l'avant de leurs vaisseaux. Quant aux statues des Cabires, que ce même prince fit brûler, il est vraisemblable qu'elles se trouvaient dans l'une des pièces du temple

où l'on conservait tout ce qui se portait aux Komasies. Les statues de bois doré ou peint, de grandeur naturelle (1), étaient celles qui étaient susceptibles de déplacement, et que, dans la pompe des grandes solennités religieuses, on portait dans une figure de bari, et sous un tabernacle orné de fleurs, ce qu'on suppose à tort, nous le croyons, être le pharaon même quand c'est ce personnage qui est l'objet de la solennité, puisqu'on l'y voit ensuite à pied, remplissant les fonctions religieuses que sa qualité de théocrate lui imposait. On n'exécutait en pierre que les statues vouées à l'immobilité; et pour celles-ci, si ce n'était pas la forme colossale qu'on adoptait, c'étaient au moins toujours des proportions plus grandes que nature.

Les Égyptiens s'attribuaient l'invention des statues, suivant ce que dirent les prêtres à Hérodote : c'est évidemment une des erreurs dans lesquelles ces prêtres jetaient les étrangers dans les derniers temps, soit par ignorance, soit par jactance ou par amour-propre. Qui pourrait se persuader que pendant les nombreux siècles de la période antédiluvienne, les premiers habitants de la terre, créateurs de toutes les institutions dont héritèrent les peuples de la seconde période de l'histoire du monde, n'aient pas eu l'idée de représenter l'homme par des simulacres en bois, en terre, en pierre ou en métaux? Nous avons, au contraire, dans celles de ces figures qu'on trouve en si grand nombre et sous toutes les formes dans toutes les parties du nouveau monde, la preuve de la connaissance de la statuaire, au moment de la séparation des deux continents et de l'isolement de celui d'Amérique au sein de l'océan (2). Dans un édifice

(1) L'inscription de la pierre de Rosette fait mention de la statue de bois doré de Ptolémée Épiphane, qui devra être placée dans chaque temple. Ces statues étaient déposées dans un local retiré et secret, l'*Adyton*, où les prêtres seuls avaient le droit d'entrer.

(2) Quand nous parlons de monuments encore existants dans l'Amérique, nous ne prétendons pas que ces monuments soient anté-

dont les murs pyramident comme ceux des monuments égyptiens, et qui s'élève sur une éminence au centre de Palenqué, existent des galeries dont les piliers portent des bas-reliefs en stuc avec des figures de sept pieds de proportion, et à côté sont des lignes d'une écriture iconographique, preuve non équivoque de l'usage de ce genre de décoration des édifices chez les peuples du premier âge et conservé également sur les deux hémisphères. A Tiahuanacu, près du lac Chucuytu, une ville antique possédait une si grande quantité de statues d'hommes, de femmes, d'enfants, dans toutes les positions, que les indigènes croyaient que c'étaient ses propres habitants qui avaient été changés en pierres (1).

L'art antique s'était conservé en Égypte comme toutes les autres institutions des peuple primitifs. Cet art s'était-il perdu chez les autres peuples comme s'y perdirent aussi les autres connaissances, ou bien quelque raison, empruntée à des motifs religieux ou à tout autre ordre d'idées, avait-elle porté ces peuples à ne figurer désormais la divinité que par le symbole de simples pierres brutes chez les uns, rendues cylindriques ou bien coniques chez les autres, et quadrilatères chez plusieurs? C'est ce que nous ne saurions décider. Quoi qu'il en soit de la cause, il est certain que le résultat fut tel chez la plupart des peuples de l'ancien continent : nous trouvons chez les Chananéens les idoles figurées par des pierres plantées, des *peulvan* (2); chez les Laconiens, les sept planètes sont figurées par des colonnes; chez les Achéens, les simulacres des dieux sont des pierres

diluviens, nous ne faisons que constater des faits, sans attribution d'âge, les successeurs des peuples épargnés par le désastre qui isolait leur pays au milieu des mers, ayant dû, inévitablement, continuer à suivre les usages de leurs ancêtres.

(1) Garcilasso, *Hist. des Incas,* III, 1.

(2) *Levitic.* XXVI, 1; *Deuteron.*, XVI, 22.

carrées; chez les Arabes, le dieu Dysarès est une pierre noire (1).

Nul peuple de l'antiquité n'avait poussé aussi loin que les Égyptiens l'art de tailler des figures humaines dans d'immenses blocs de pierre, avec un si rare talent; et l'on peut dire que chez eux, dans la première période de leur histoire, la statuaire et la toreutique étaient parvenues au plus haut point de perfection quant à l'exécution; et c'est d'eux que les Grecs apprirent cet art sublime, qu'ils devaient porter ensuite eux-mêmes à ses dernières limites sous le rapport de l'expression. Une loi sévère ne permettait pas aux artistes égyptiens d'aborder franchement cette dernière partie de l'art, qui est véritablement celle qui donne la vie au marbre. Suivant les Grecs, Dédale, qui avait acquis en Égypte les éléments de son art, fut le premier qui désunit les jambes des statues et leur donna l'attitude du mouvement; mais c'est là encore un trait de la vanité grecque. Une peinture d'un hypogée de Kourna montre un ouvrier peignant une statue de femme, et les jambes de cette statue sont désunies et expriment l'action de marcher; plusieurs statues se montrent aussi dans cette même attitude. Un style de convention existait en Égypte pour la pose des figures des dieux ainsi que des princes, en tant que dieux eux-mêmes; et ce style, rendu immuable par la religion, forçait les statuaires à s'y renfermer dans ces circonstances, sans leur interdire de se livrer à leur génie hors de ces sujets consacrés. Ainsi, les statues des divinités devaient toujours être représentées dans l'attitude symbolique qui leur était propre : il en était de même pour les statues des pharaons, qui devaient toujours conserver la roideur de l'immobilité, parce qu'elles étaient

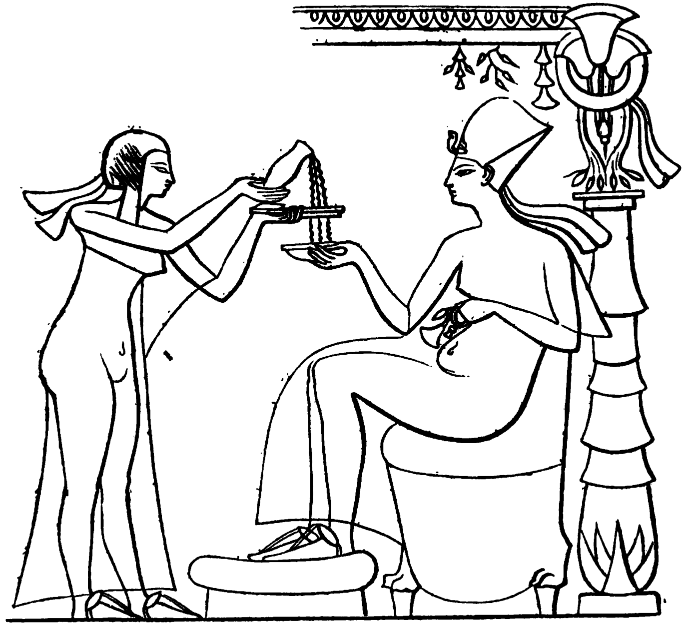
(1) Jablonski, *Pant. æg., proleg.* Pour les cylindres, les cônes et les autres pierres symboliques, voyez les Recherches de M. F. Lajard sur le culte de Vénus dans l'Orient et l'Occident.

exposées à l'adoration, et que pour la recevoir leur attitude devait être grave : ainsi, assises, elles avaient toujours les bras collés au torse et les avant-bras étendus sur les cuisses ; debout, toujours les bras pendants, ou croisés sur la poitrine quand leurs mains tenaient des attributs symboliques. Platon nous dit qu'il n'était pas permis de rien innover dans le dessin et dans la musique, et il ajoute que le résultat de cette défense était que les figures exécutées depuis dix mille ans n'étaient ni plus belles ni plus laides que celles qu'on faisait de son temps (1). Il serait très-possible qu'à l'époque d'ignorance relative où Platon visita l'Égypte (2), on eût généralisé et étendu à toutes les productions des beaux-arts une mesure que des idées religieuses avaient fait adopter à l'égard des images des dieux et à l'égard des images des pharaons, ceux-ci considérés comme

(1) Plato, *De legibus*, II. Le terme de dix mille ans employé par Platon en plusieurs endroits de ses écrits ne doit pas être pris à la lettre ; il ne fait qu'exprimer une très-longue durée de temps, sans fixer un terme réel.

(2) Nous disons ignorance relative, pour modifier la rigueur de ce mot ignorance, qui, pris d'une manière absolue, manquerait de vérité. Les savants explorateurs de l'Égypte nous montrent l'art au plus haut point de perfection à l'époque la plus reculée de l'histoire de ce pays. Plus tard, l'influence de certaines idées religieuses imposa à la statuaire la roideur de formes qu'on lui reproche. Il n'en est pas moins certain cependant que, même avec cette roideur conventionnelle, les artistes savaient donner de la physionomie à leurs productions; il n'en est pas moins vrai aussi qu'après la dix-huitième dynastie, et pendant le reste de la durée de la nationalité égyptienne, il sortit des mains des artistes égyptiens des ouvrages aussi remarquables par la perfection du dessin que recommandables sous le rapport de l'exécution. Dans le mémoire de M. Letronne sur la civilisation de l'Égypte ancienne, nous trouvons, à cet égard, la mention d'un superbe torse d'Amasis possédé par la bibliothèque publique de Cambridge, et celle de la belle statue en bronze incrusté de filets d'or, représentant la femme de Tachellotis, sixième roi de la vingt-deuxième dynastie, en la possession du musée du Louvre, « statue qui est un vrai chef-d'œuvre en son genre. »

les représentants de la Divinité sur la terre, et assimilés à elle par le culte qu'on leur rendait, par les autels qu'on leur dédiait, par les prêtres qu'on leur consacrait, par les titres qu'on leur déférait; mais cette roideur n'existe pas dans les autres ouvrages de l'art antérieurement à l'introduction du mythe d'Osiris, qui exerça, à ce qu'il semble, sur les arts libéraux la même fâcheuse influence qu'il exerça sur la religion primitive de l'Égypte. Ce qu'on peut découvrir encore du ciseau égyptien antérieurement à la dix-huitième dynastie est bien loin d'offrir cette roideur de formes, cette sécheresse justement reprochée aux ouvrages exécutés sous la seconde période égyptienne : dans les grottes d'El-Tell, visitées par l'infortuné Nestor L'hôte, grottes dont le creusement est antérieur à l'invasión des Hyksos, les dessins sont pleins d'énergie et d'expression. En parlant de la figure d'une reine, femme d'un pharaon dont le nom



appartient à l'un des si nombreux anonymes des dynasties de la première période, et dont nous offrons ici la figure, ce savant, si prématurément enlevé aux études égyptiennes, s'exprime ainsi : « La mollesse, l'abandon gracieux de cette « figure suffirait, à défaut d'autres témoignages, pour démen- « tir l'opinion qui veut que tout soit roide et sec dans l'art « pratique des Égyptiens. » Dans un hypogée près du village de Soharone, où le même savant a cru voir l'image du pharaon hyksos Apophis, il remarque que le style des sculptures décorant ce tombeau, qu'il suppose avoir dû appartenir à l'un des principaux fonctionnaires de ce pharaon, se rapporte, par le faire, à celui des anciens tombeaux de Gizeh et de Sakkarah, et qu'il dénote « un « art parvenu au degré de perfection qu'il n'a pas dépassé « depuis (1). » Nous pourrions citer encore les charmantes

(1) *Lettres*, p. 67. Après la mort de Champollion, aucune perte ne pouvait être plus sensible à la science archéologique égyptienne que celle de M. Nestor L'hôte, mort à l'âge de quarante-deux ans, victime, comme celui dont il suivait si bien les traces, de son amour pour l'avancement des études auxquelles il s'était voué. Compagnon de Champollion et de Rossellini dans la composition de la commission franco-toscane qui, en 1828, alla explorer les monuments de l'Égypte, N. L'hôte avait reçu en 1838, de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, la mission de retourner en Égypte pour recueillir une foule de documents que le manque de ressources avait forcé Champollion de négliger, et dont l'absence faisait une lacune fâcheuse dans la collection de ce savant. Après dix-huit mois de travaux, de fatigues dont on se fait peu d'idée, et d'épuisement causé par l'air suffoquant que le philologue avait si longtemps respiré dans les tombeaux où il devait passer toutes ses journées, il revenait en France avec un portefeuille très-précieux, quand une voie d'eau, survenue au paquebot qui le transportait, détruisit la plus grande partie de son travail. Atterré par ce désastre, mais non découragé, N. L'hôte avait obtenu de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, de retourner pour la troisième fois en Égypte, afin de recommencer les dessins qu'il avait perdus. Après quinze nouveaux mois de nouvelles fatigues et de nouvelles privations au milieu d'une vie que le dévouement seul à la science pouvait faire

scènes de toilette que nous décrirons plus tard, et qui font le sujet de la planche 187 de l'atlas du Voyage de Champollion, bas-reliefs dans lesquels la figure de la camariste, comme celles des autres femmes de service, est pleine d'esprit, d'expression et de naïveté; nous renverrions encore aux scènes familières exécutées dans les tombeaux sous la

supporter, notre infortuné savant était enfin rentré en France avec toute la riche récolte qu'il avait recueillie; mais il ne jouit pas longtemps du bonheur d'avoir revu son pays : une pleurésie l'emporta le 24 mars 1842, au moment où il mettait en ordre les précieux documents qu'il avait rapportés.

Nous, qui du fond du cabinet profitons des matériaux que les savants et hardis explorateurs vont moissonner au milieu de périlleux voyages, nous ne saurions rendre trop d'hommages de reconnaissance aux hommes à qui le dévouement à la science fait braver tant de misères. L'infortuné à la mémoire de qui nous nous faisons un pieux devoir d'offrir le tribut de notre propre gratitude, faisait la peinture de ces misères dans une touchante lettre qu'il écrivait, le 9 juin 1839, à M. H. Horeau, qui a publié sur ce savant une notice biographique à laquelle nous avons emprunté le peu de détails dans lesquels nous venons d'entrer. Dans cette lettre, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, nous lisons ces passages douloureux :

« Un tel régime, joint aux fatigues de mes courses quotidiennes, m'ont rendu sérieusement malade ; une dyssenterie affreuse m'avait en dix jours cloué sur le grabat; au vingtième jour, je n'avais plus que le souffle. — Quel pays que l'Égypte pour nos pauvres corps européens ! Et combien mieux on apprécierait les travaux des voyageurs qui vont chercher sous ce climat dévorant quelques vieux débris des anciens peuples qui l'ont habité, si l'on pouvait, du coin du feu ou du fond de nos savants cabinets, se faire une idée des fatigues et des épreuves de tout genre par lesquelles il faut acheter le plus mince document dont la science profite, que la science emploie sans tenir compte des moyens ! » Voyez *Revue de l'Orient* (cahier de juin 1843, pag. 225.) Et c'est après avoir passé par ces cruelles épreuves que sa constance et sa fermeté ne sont pas ébranlées, que L'hôte sollicite lui-même les moyens d'aller les éprouver encore dans un troisième voyage ! Honneur, honneur infini à de tels dévouements !

dix-huitième dynastie et avant cette époque, scènes, encore, où l'on remarque tant d'action, de vie et de vérité. Quant à ce que Diodore dit, que, d'après les proportions arrêtées pour une statue et les formes consacrées par les usages immuables de l'Égypte, deux artistes pouvaient exécuter chacun, à une grande distance l'un de l'autre, les deux moitiés d'une statue, et qu'en rapprochant ces deux moitiés elles se rejoindraient aussi parfaitement que si un seul les avait faites, c'est une de ces exagérations auxquelles cet écrivain se laissait si facilement aller.

MM. Rosellini et Champollion regardent comme des portraits les statues et figures des bas-reliefs à côté desquelles se trouvent écrits des noms pharaoniques. Ce sentiment a été combattu par M. Raoul-Rochette, qui a donné de très-bonnes raisons pour défendre son sentiment; et en effet, toutes les têtes données comme portraits présentent sans cesse la même époque de la vie ; aucune n'exprime un âge plus ou moins avancé. Qu'un pharaon ait régné dix ans ou cinquante, qu'il soit monté au trône à un âge voisin encore de l'enfance ou rapproché de la vieillesse, c'est toujours la même juvénilité dans les traits : on dirait qu'il n'y avait qu'un seul âge pour représenter les pharaons (plus jeunes il fallait les y faire monter, plus vieux il fallait les y faire descendre) ; que, comme le bœuf Apis, ils ne devaient jamais dépasser le terme de vingt-cinq ans. Il n'est pas de tête qui ait été reproduite plus souvent que celle de Sésostris, tant en statues qu'en bas-reliefs : toutes ces têtes, bien que modelées sur un type primitif, ne se ressemblent jamais assez pour faire croire à l'identité de figure, à un portrait. Cependant, à ces raisons dont l'exactitude est incontestable, on peut opposer qu'il est plusieurs profils tellement différents les uns des autres chez certains pharaons, qu'il est presque impossible de méconnaître qu'en les exécutant l'artiste n'ait eu l'intention d'offrir une ressemblance du prince auquel la figure se rap-

portait ; et de son côté Nestor L'hôte, en parlant d'un bas-relief d'Ilithya, dans lequel un fils de Rhamsès III fait un acte d'adoration envers son père, dit que ce dernier est figuré avec la coiffure et les attributs de Sésostris, et il ajoute qu'on donnait presque toujours à Osiris les traits du roi défunt. De ces sentiments différents et également justifiables, nous croyons pouvoir déduire qu'il y avait chez les Égyptiens un type de convention pour les figures d'Osiris, comme il en existe un dans le christianisme pour les figures du Christ, et ce type de convention rentre dans la loi générale qui ne permettait pas d'innovation dans la manière de représenter les personnages divins. Quant aux différences qu'offrent ensuite les profils de ces têtes d'Osiris, que le nez soit un peu plus ou un peu moins busqué, les lèvres un peu plus épaisses ou un peu plus minces, cela tient sans doute uniquement à l'idée ou au talent de l'artiste ; car en tout cela il faut bien faire aussi une part aux sculpteurs, dont le mérite n'était pas, vraisemblablement, toujours égal. Ce même type de convention existait, et pour les mêmes causes, à l'égard des têtes des pharaons ; et c'est ce principe qui fait que tous ces pharaons sont toujours, en tant qu'assimilés à la Divinité ; représentés à cet âge de vingt-cinq ans consacré pour le dieu Apis lui-même ; ce qui n'empêchait pas l'artiste de rapprocher ensuite les traits de la figure le plus près possible de ceux du pharaon, sans en faire toutefois son modèle obligé. L'ensemble de la physionomie devait être invariable et toujours sur le type consacré par la religion, soit que la tête offrît l'image du beau Rhamsès, soit qu'elle présentât celle du laid Boccoris ou de l'ignoble Ptolémée Physcon (1). Ce qui prouve

(1) Diodore dit que ce roi était d'une taille et d'une figure tout à fait abjectes.

L'idée d'un type de convention pour ce qui tenait aux figures religieuses paraîtrait remonter très-haut, si nous en jugions par quelques rapports fugitifs qu'on peut remarquer entre des figures des

bien que toutes ces figures étaient exécutées sur un type de convention, c'est la découverte faite par M. le docteur R. Lepsius, que le pharaon qui ne voulait pas se faire tailler un colosse s'appropriait celui de l'un de ses prédécesseurs, en substituant son propre cartouche hiéroglyphique à celui de son devancier : témoin le colosse d'Osorchon, usurpé d'abord par Menephtha, et qui finit par devenir un Sésostris en subissant trois transformations (1).

Cette substitution de noms sur les colosses existants, cette usurpation de statues par les pharaons est un des faits les plus importants et les plus remarquables de l'histoire pharaonique, car elle nous explique comment il a pu se faire qu'il y ait eu tant de colosses, tant de statues tim-

deux hémisphères. Dans la décoration de ce qu'on appelle l'oratoire de la maison, à Palenqué, des figures s'y montrent avec un costume peu différent de celui de certaines divinités égyptiennes, et surtout avec la robe serrant le corps jusqu'à la cheville ; parmi les décorations de la grande pyramide de Palenqué, encore, on voit une figure en pied couverte d'une tunique s'arrêtant au-dessus du genou, et portant un collier qui ressemble beaucoup à cette espèce de camail qu'on voit au cou des figures égyptiennes ; cette même figure a ses bras croisés sur la poitrine, comme les figures colossales des monuments égyptiens ; d'autres figures offrent encore des rapprochements assez sensibles avec celles des divinités égyptiennes. Enfin, nous ajouterons, sans en tirer toutefois aucune induction, qu'une des figures sculptées sur l'une des constructions de cette même ville de Palenqué tient à la main, sur sa poitrine, une de ces manières de peignes qui, dans les hiéroglyphes phonétiques, expriment la lettre *m*.

(1) Voyez, dans les bulletins de l'*Institut de correspondance archéologique*, avril 1838, le discours de M. Lepsius. Ce savant a reconnu que Menephtha II avait usurpé une statue d'Osortasen I, en faisant disparaître le nom de celui-ci et le remplaçant par le sien, et qu'on avait ensuite remplacé le nom usurpateur par celui de Sésostris. De ce double changement de nom il était résulté que le cartouche, au lieu de former une plaque plus élevée que les chairs, se trouve au contraire gravé sur un plan plus bas et qui s'enfonce dans la poitrine. La même remarque a été faite sur d'autres noms, tant des statues que des bas-reliefs.

brés du nom de Sésostris, en Nubie comme en Égypte. Ce fait démontre évidemment qu'à une certaine époque, lorsque la gloire du grand roi fut devenue si populaire dans la vallée du Nil qu'il fallut que son image se trouvât partout, comme le nom d'Osiris lui-même sous la forme religieuse, on lui dédia la majeure partie des statues qui existaient déjà et qui appartenaient à ses prédécesseurs; et quand le mythe d'Osiris eut envahi toute la religion, ce dieu dut, naturellement, prendre lui-même les traits conventionnels sous lesquels on rendait l'image du pharaon.

Les Égyptiens ni leurs devanciers n'ont point connu, à ce qu'il paraît, l'art de la peinture, cet art magique de reproduire en relief sur une surface plane, au moyen des couleurs appropriées, ce que l'univers entier offre aux regards de l'homme : chez eux, la peinture ne fut jamais qu'un accessoire de la sculpture, une sorte d'enluminure rendant par des teintes plates la couleur, plus approximative que réelle, de l'objet dont le ciseau avait dû tracer d'abord sur le bois ou la pierre la forme et les contours, que cette peinture était insuffisante à faire saillir. Ce système de sculpture coloriée, dont l'effet est si admirable appliquée qu'elle est sur toutes les parties des monuments, les colonies sorties de l'Égypte le transportèrent dans les autres contrées, et dans la Grèce surtout, où l'usage en fut constant et l'emploi général dans tout ce qui tenait à l'architecture monumentale et à sa décoration. Les mêmes teintes plates étaient appliquées sur les surfaces non sculptées qu'on voulait orner de figures : les cercueils des momies ne nous en donnent que de grossiers échantillons, mais les peintures de l'espèce de catafalque en bois qui s'élevait au-dessus du corps de la femme ensevelie dans le monument de Kertch, ont mieux fait apprécier l'effet que ce genre de décoration pouvait produire. Ici, six couleurs seulement sont employées à rendre tous les objets : ce sont le blanc, le noir, le rouge, le bleu de ciel, le vert et le jaune. Ces

mêmes six couleurs premières se montrent dans les ouvrages d'art découverts dans les tombeaux étrusques, ouvrages sur quelques-uns desquels les yeux des figures sont de face sur le profil, ce qui signale bien l'art importé de l'Égypte en Grèce. Cependant les Égyptiens employaient de plus une septième couleur, qui était le brun.

Des fragments d'une caisse de momie incrustée d'émaux, dans le genre des mosaïques, trouvés sur le territoire de Memphis, des débris de verres de couleur, d'émaux, de lapis-lazuli recueillis dans l'enceinte de Tanis, ces derniers fragments en assez grande abondance pour que la personne qui les ramassait pût en réunir plus d'un kilogramme en quelques instants, font voir que l'art de peindre en mosaïque n'a pas été inconnu en Égypte; mais rien ne nous autorise à faire remonter cette industrie jusqu'à l'époque pharaonique; il semble plus raisonnable de supposer que les ouvrages de ce genre appartiennent à l'époque grecque (1).

Certains sujets badins dessinés sur des papyrus du mu-

(1) Rien n'indique que l'art de peindre en mosaïque ait été connu des Égyptiens; mais ces peuples usaient, dès la plus haute antiquité, d'une sorte de marqueterie en terre émaillée, dont ils garnissaient les parois des appartements. Nestor L'hôte a trouvé de ces plaques dans la pyramide à cinq degrés de Sakkarah, dont la grande salle est immense. Ces plaques émaillées, dont on fait encore usage dans le midi de la France, et surtout en Provence, pour décorer les constructions, avaient, dans la pyramide en question, environ 67 millim. de longueur sur 40 de largeur, et elles étaient fixées par une saillie à un mortier d'une telle dureté qu'on ne pouvait en détacher aucune sans la briser. L'existence de ces plaques émaillées, de différentes couleurs et légèrement convexes, avait déjà été signalée par le général Minutoli, qui fit ouvrir cette pyramide.

Les belles découvertes faites à Ninive par MM. Botta et Flandin, en montrant que les magnifiques bas-reliefs exhumés du palais de cette ville si célèbre étaient peints comme ceux des monuments de l'Égypte, nous apprennent que les Ninivites n'employaient que quatre couleurs : le rouge, le noir, le bleu et le jaune.

sée égyptien de Turin, où l'on voit un chat, la houlette à la main, gardant des canards, un cynocéphale jouant de la double flûte, un rat armé en guerrier décochant une flèche contre un autre rat, véritable charge du roi Mœris, dont le nom se trouve écrit à côté du premier de ces animaux; d'autres sujets grotesques dessinés dans les tombes royales de Byban-el-Molouk, comme un âne et un lion chantant, le premier en s'accompagnant de la harpe, le second de la lyre; une ville assiégée défendue par des chats, et un chat monté sur un char de bataille; des rats costumés en guerriers, avec un gros rat sur un char royal traîné par des chiens, prouvent que l'esprit de frivolité guidait aussi parfois le crayon des artistes égyptiens, qui ne se refusait pas non plus à tracer des sujets du plus extrême libertinage, ainsi que devait les y conduire la licence de mœurs que nous leur avons reprochée plusieurs fois.

La peinture n'était pas seule employée à la décoration des monuments; Champollion a reconnu que l'or lui-même enrichissait certaines parties des sculptures. L'application de l'or se faisait de deux manières, en feuilles ou en lames. Dans le temple de Kalabsché, dans celui de Dakkeh, le savant que nous venons de nommer a constaté que le sanctuaire, ainsi que la salle qui le précède, avait été doré en feuilles sur un mordant de couleur violette (1). Dans le palais de Rhamsès ou *Rhamesseum*, ce que l'on a considéré comme le tombeau d'Osymandias décrit par Diodore, la dorure paraît avoir été partie en lames, partie en feuilles. Les parties reconnues pour avoir reçu cette riche décoration sont celles qui formaient l'entrée de ce que cet historien, dans la description de ce tombeau célèbre, nomme la bibliothèque, et où Champollion a trouvé une inscription qui semblerait, en effet, rappeler cette destination toute spéciale : « La déesse Saf,

(1) Champ., *Lettres de l'Ég.*, pag. 159.

dit-il, compagne de Thoth, portant le titre remarquable de *dame des lettres* et *présidente de la bibliothèque* (mot à mot, *la salle des livres*) (1). » La dédicace dit que cette

(1) L'identité du *Rhamesseum* et du tombeau d'Osymandias, adoptée par la commission d'Égypte et par divers savants, notamment MM. Champollion et R. Lepsius, est contestée par M. Letronne, qui ne manque pas de bonnes raisons pour la combattre. Dans notre sentiment, cet édifice était un monument de l'espèce mixte, à laquelle nous donnons le nom de *hieropalatium*, et auquel il manque maintenant la partie des constructions qui caractérisait le *secos*, comme on le voit aux palais de Karnac et de Louqsor, partie qui était vraisemblablement en granit, comme dans ces derniers monuments. L'inscription interprétée par Champollion nous fait connaître que la bibliothèque se trouvait dans le *naos*, et nous indique ainsi l'usage d'une des grandes pièces de ces vastes constructions. Quant à la destination sacrée de la partie complétement ruinée et disparue, elle nous semble confirmée par les peintures religieuses des murs de la pièce qui suit la salle hypostyle, et que nous considérons comme le pronaos du temple. (Voyez *Lettres de Champ.*, *p.* 281.)

Nous trouvons dans le numéro de janvier 1845, de la *Revue archéologique*, une lettre de M. le docteur Lepsius à M. Letronne, dont nous sommes heureux de pouvoir encore faire usage en *post-scriptum*.

« Toute la partie postérieure (du Rhamesseum), dit M. Lepsius, était encore parfaitement inconnue; les parois et les colonnes avaient entièrement disparu; mais nous en avons retrouvé les fondements dans le rocher, de manière que nous avons pu refaire tout le plan sans aucune conjecture. La commission de l'Égypte l'avait supposé beaucoup trop long, M. Wilkinson, trop court. Après l'hypostyle suivent trois chambres égales à huit colonnes, et une quatrième à quatre colonnes, toutes entourées de petites chambres et de corridors à piliers; mais, ce qui est bien curieux, nous avons trouvé dans toute cette partie du temple une infinité de tombeaux creusés dans le roc, au-dessous des fondations, contemporains, postérieurs et même quelquefois *antérieurs* à l'érection du temple; de même, les grandes constructions, voûtées en briques, sont toutes remplies de tombeaux, et, en partie au moins, du temps des Rhamessides; les constructions même appartiennent réellement, dans toutes ces parties, au temps de Rhamsès; car partout les briques portent le cachet de Rhamsès Miamun. »

Cette importante communication est précieuse à bien des titres.

porte a été « recouverte d'or pur. » Les sculptures qui avaient été dorées offrent cette singularité, qu'une toile avait été collée sur les tableaux, que cette toile avait été couverte de stuc sur lequel on avait réparé les contours et

D'abord, M. Lepsius réduit considérablement l'étendue de la partie manquante du monument, qui était évidemment beaucoup trop longue dans la restitution qu'en avaient faite MM. Jollois et Devilliers; mais, pour bien apprécier la nouvelle restitution du savant voyageur, il faudrait avoir sous les yeux le plan qu'il en a dressé. L'analogie nous porte à regarder comme indispensables, dans cette partie restaurée du *secos*, les prétendus appartements de granit de la commission d'Égypte. En second lieu, la découverte de tombeaux dans ce monument est un fait nouveau, d'une très-haute importance. Ces sépultures réservées, et privilégiées sans doute, étaient-elles spéciales à ce monument? en existe-t-il encore d'inconnues dans les autres édifices que l'analogie lui assimile? Dans le premier cas, ce serait un témoignage puissant en faveur du sentiment qui fait cette construction identique avec le tombeau d'Osymandias, bien que l'historien Hécatée, et Diodore d'après lui, paraissent dire que ce monument n'existait plus de leur temps; dans le second cas, nous apprendrions, par cette découverte, que les Égyptiens, dont les idées sur la mort étaient si différentes des nôtres, ne répugnaient pas à confondre la demeure temporaire du corps vivant avec la *demeure éternelle* du corps défunt; ce que confirme, du reste, la conservation des corps embaumés des ancêtres dans certaines maisons, suivant le témoignage de Diodore. Mais rien dans ce monument n'indique une destination funéraire spéciale. Les inscriptions citées par Champollion en font, au contraire, un palais. « Je veux que « ton palais subsiste à toujours, » y dit à Sésostris une déesse. « Le fils « du Soleil, le bien-aimé d'Ammon, Rhamsès, a fait exécuter ces « constructions en l'honneur de son père Amon-Ra, roi des dieux; « il a fait construire *la grande salle d'assemblée* en bonnes pierres, » etc. *Lettres*, p. 277 et 273. Enfin, c'est dans l'une des peintures de ce palais que Champollion a pu apprendre que c'était le treizième des enfants de Sésostris qui avait été son successeur au trône. *Page* 280. D'après la lettre insérée dans la *Revue*, il paraîtrait que M. Lepsius ne serait pas d'accord avec Champollion sur le roi à qui serait dû le monument : ce dernier l'attribue à Rhamsès le Grand; « les ins-« criptions qui le décorent ne permettent pas, dit-il, d'en douter. » P. 266. M. Lepsius, au contraire, lui donne pour fondateur le chef de la dix-neuvième dynastie.

les parties saillantes des figures, et que c'est sur ce stuc que l'or avait été appliqué. Une dorure semblable ne pouvait être qu'en feuilles (1); mais on ne s'explique pas l'utilité dont pouvait être la toile placée ainsi en intermédiaire entre la pierre et la feuille d'or. Les termes de la dédicace, « recouverte d'or pur, » ne paraîtraient cependant applicables qu'à de l'or en lames, et ce n'est guère que de cette manière qu'on peut entendre les paroles de Diodore, quand il dit qu'Osiris consacra des chapelles en or à Amoun et aux principales divinités de l'Égypte (2). Nous ne doutons donc point que les ventaux de cette porte de la bibliothèque n'aient été recouverts de ces sortes de lames d'or, comme l'étaient les portes et toutes les boiseries du temple de Jérusalem, circonstance si bien expliquée dans le livre des Rois. La salle dans laquelle était déposé le cercueil, dans les tombes royales, paraît avoir reçu quelquefois aussi des dorures, ainsi que le fait présumer le style des inscriptions.

CHAPITRE VIII.

De la caste des militaires.

§ 1. — Armée égyptienne; ses différents corps.

Nous avons parcouru le cercle des attributions intellectuelles dévolues à la première catégorie dans l'ordre social, à la caste des prêtres, qui était le corps savant de la nation; nous allons passer à l'examen des fonctions départies à la seconde de ces catégories, à la caste des gens de guerre.

L'ordre militaire, appelé à défendre le pays à l'extérieur

(1) L'art du batteur d'or était connu en Égypte, ainsi que le démontre la dorure qui couvre certaines momies, et entre autres celles de la grotte de Samoun, où les momies dorées s'y comptent par millions, suivant N. L'hôte, p. 82 de ses *Lettres*.

(2) Diodore, I, 13.

et à s'occuper des affaires politiques et administratives à l'intérieur, nous serait bien peu connu si les grandes pages des monuments, dont tant de siècles amoncelés n'ont pu amener encore entièrement la ruine, et quelques débris d'archives que la paix de la tombe a dérobés aux ravages du temps et aux dévastations des hommes, ne venaient suppléer au silence des historiens, ou du moins aux notions si légères, si superficielles qu'ils nous en ont laissées.

En parlant des castes reconnues par la loi, nous avons dit que, comme celle des prêtres et celle du peuple, la caste des gens de guerre devait se diviser aussi en trois classes, se subdivisant ensuite elles-mêmes suivant que le comportait l'organisation militaire de l'Égypte : ces trois classes nous sont indiquées par les titres que divers monuments décernent aux fils des pharaons. Les premiers-nés de la nombreuse famille de Sésostris sont qualifiés, sur un des tableaux de la salle hypostyle du Rhamesseum de Thèbes, d'abord chacun d'eux du titre de porte-éventail ou flabellifère de la gauche du roi et de scribe royal; ensuite, ils sont distingués, le premier par la désignation particulière de commandant en chef des troupes ; le second, par celle de commandant en chef des soldats du maître du monde; et le troisième, par celle de commandant en chef des chevaux bardés, c'est-à-dire, des chars de guerre. Des premiers fils de Rhamsès Méiamoun, dans les peintures du *nao-palation* de Medinet-Abou, le premier est aussi qualifié de secrétaire royal commandant des troupes; le second, de secrétaire royal commandant des chevaux bardés; et le troisième, de haut fonctionnaire dans l'administration royale : les autres enfants reçoivent des titres sacerdotaux, et sortent par conséquent de la catégorie des gens de guerre. La qualification de ces trois princes de l'une et l'autre famille diffère donc, en ce que dans la maison de Sésostris les deux aînés sont à la tête de l'infanterie, et le troisième est à

la tête des chars de guerre ; au lieu que, dans la famille de Méiamoun, l'aîné commande l'infanterie, le second les chars de guerre, et le troisième est chef de l'administration des gens de guerre. Si nous consultons l'organisation militaire des Israélites, qui dut être conforme à celle qui existait en Égypte sous les premiers pharaons de la dix-huitième dynastie, nous trouvons aussi à la tête de l'armée trois hauts fonctionnaires, dont les charges répondent exactement à celles que les monuments assignent à trois des fils de Méiamoun. Ces grands officiers, dont le titre hébreu *schalischim*, est rendu par les Septante par le mot *tristatæ*, qui, d'après saint Jérôme, exprimait la seconde dignité après la dignité royale, se retrouve chez les Chaldéens et chez les Perses, ce qui semble indiquer un système d'organisation militaire commun aux différents peuples de la même époque ; et le même saint Jérôme voit dans ces *tristatæ* les princes ou chefs de l'infanterie et de la cavalerie, et le préfet de l'annone ou intendant général des subsistances (1). Ces fonctions sont donc exactement les mêmes en Judée et en Égypte sous Rhamsès Méiamoun ; et sur ce point encore l'Écriture sainte vient nous donner l'intelligence de ce que les monuments ne nous expliquent pas. Ainsi, nous voyons la caste des gens de guerre partagée, à toutes les époques, en trois grandes divisions, dont l'une comprend l'infanterie, la seconde la cavalerie ou chars de guerre, et la troisième l'administration militaire ; et en Égypte cette organisation nous est indiquée par le titre même des princes qui étaient les chefs de ces trois divisions.

(1) *Tristatæ autem nomen est apud Græcos secundi gradus post regiam dignitatem, de quibus scriptum est* (I Paralip. II) : *Verum tamen ad tres* (*schalischim*) *non pervenit qui princeps equitum, peditumque erant, et tributorum ; quos nos magistratus utriusque militiæ et præfectos annonarii, tituli nominavimus.* Divi Hieron., *Comment. in Ezechiel,* XXIII. Il y avait d'autres *tristatæ,* qui étaient des officiers d'une moindre importance. Voyez II *Regum,* XXIII, 13.

Quant à la différence que présentent les titres des trois fils aînés de Sésostris, elle tient uniquement à ce que le commandement de l'infanterie est partagé entre les deux premiers, et qu'on n'a pas recueilli sur l'inscription le titre des fonctions remplies par les autres enfants, où nous aurions trouvé vraisemblablement l'un d'eux à la tête de l'administration, comme dans la famille de Méiamoun (1). Le titre de scribe royal, donné à ces princes avec celui, tout honorifique, de flabellifère, constituait une dignité que nous retrouvons pareillement chez les Hébreux et chez les Perses (2).

La milice des Égyptiens comprenait ainsi deux des divisions de la caste des gens de guerre : la première était celle des fantassins ; la seconde, celle des chars de guerre, tenant lieu de cavalerie, arme inconnue en Égypte, et peut-être dans les autres contrées à la même époque (3).

(1) Les deux premiers princes de la famille de Sésostris exercent les mêmes fonctions ; ils commandent l'un et l'autre aux troupes d'infanterie : le premier, à tous sans distinction ; le second, aux *guerriers du maître du monde* : ce second prince n'est donc qu'un lieutenant de son frère ; le troisième commande les chars de guerre, mais ces trois personnages ne représentaient en réalité que deux des grands dignitaires. Dans la famille de Méiamoun, nous voyons Rhamsès Amonmai, basilico-grammate, *commandant des troupes* ; Rhamsès Amonschischops, basilico-grammate, *commandant la cavalerie* ; Rhamsès Mandouschischop, basilico-grammate, *commandant de cavalerie ;* Phrebipefbour, *haut fonctionnaire dans l'administration royale ;* Mandouschops, *idem ;* Rhamsès Maithmou, *prophète des dieux Phré et Athmou*, etc. *Lettres* de Champ., pag. 279 et 351. Ainsi, dans la famille de Sésostris, le second fils est l'adjoint de son aîné pour l'infanterie; et dans la famille de Méiamoun, le troisième fils est l'adjoint du deuxième pour la cavalerie ; et le cinquième, l'adjoint du quatrième pour l'administration. Tout cela ne constitue donc jamais que trois divisions.

(2) *Biblia sacra*, *Esther.*, III, 12 ; VIII, 9, Hérodote, VII, 100.

(3) Il ne paraît pas que la cavalerie ait été connue dans la très-haute antiquité; elle n'existait pas en Égypte, pays abondant en chevaux : les Hébreux n'en avaient point, et ce que les auteurs disent

En parlant des gens de guerre, Hérodote les divise en deux classes, qu'il désigne par les noms d'*hermotybiens* et de *calasiriens* (1). La différence entre ces deux catégories est difficile à établir. Tout fait penser que les calasiriens empruntaient leur nom à une partie de leur costume, à la *calasiris;* mais en quoi consistait cette calasiris? Suivant Hézychius, c'était une tunique à large bordure plissée; et il ajoute que, suivant d'autres, c'était une tunique descendant jusqu'aux talons. Eustathe veut que la calasiris ait été une tunique à l'usage des prêtres: les monuments nous montrent en effet des prêtres vêtus d'une tunique qui

de la cavalerie de Sémiramis et des autres peuples nous paraît devoir être rangé au nombre des faits hasardés, comme quand Diodore donne à Sésostris 600,000 fantassins, 24,000 *chevaux*, et 27,000 chars de guerre.

(1) Lacrose et Jablonski pensent que le mot *calasiriens* exprimait les jeunes levées, et que les *hermotybiens* étaient les vétérans; les premiers destinés à faire la guerre hors du territoire, les seconds réservés pour la défense du pays : mais ce sentiment est contraire au texte des écrivains anciens, qui sont loin d'établir cette différence. La calasiris étant donnée comme un vêtement décent que les prêtres revêtaient, et qui était même à l'usage des autres classes, et l'opposé, par conséquent, de cette ceinture à l'usage des deux sexes, suivant Isidore, qui lui donne en latin le nom de *lumbare*, et que les Égyptiens nommaient *schenti*, il devient évident que c'est ce vêtement décent lui-même qui doit distinguer la majeure partie des soldats de la milice égyptienne; or, nous voyons les mêmes costumes dans tous les tableaux de guerre, quel que soit le lieu où se passe la scène. Une raison puissante qui détruit ce système que nous réfutons, c'est que, d'après ce système, certains nomes auraient constamment fourni des jeunes soldats à l'armée, et certains autres toujours des vétérans; car le texte d'Hérodote est très-précis sur ce point : les différents nomes dont il fait l'énumération donnaient exclusivement des calasiriens ou des hermotybiens. Le système de Lacrose ne serait donc admissible que tout autant que les nomes en question auraient été affectés *au cantonnement* et non au *domicile réel* de ces soldats, question qui est tranchée bien nettement par notre historien, quand il dit que dans ces nomes tout était militaire.

descend très-bas et monte plus ou moins haut, tantôt avec corsage et tantôt sans corsage, tantôt avec des manches et tantôt sans manches; et les manches elles-mêmes, aussi bien que la tunique, sont larges chez les uns, étroites chez les autres. Si ces différentes sortes de tuniques, que nous retrouvons pareillement chez les gens de guerre, sont des variétés de la calasiris, comme nous le pensons, il en faudra conclure que la forme de ce vêtement variait, suivant la qualité de la personne qui le portait. En examinant les tableaux qui retracent des actions guerrières, nous apercevons la calasiris ample sur quelques rares personnages de haute importance, mais jamais sur les combattants, qu'elle aurait gênés. Ceux-ci se montrent quelquefois avec une tunique descendant jusqu'à la cheville du pied, qu'on peut considérer comme la calasiris des soldats. Quelquefois, comme chez les prêtres, ce vêtement est sans corsage, et ne consiste qu'en un jupon ouvert par-devant ou fermé. Nous croyons donc qu'il faut ranger dans la classe des hermotybiens tous ceux qui se présentent avec les jambes nues, et vêtus seulement de trousses; et dans celle des calasiriens, ceux qui se montrent les cuisses seulement, ou les cuisses et les jambes, couvertes.

Les deux classes des calasiriens et des hermotybiens résidaient dans certains nomes qui leur étaient spécialement affectés, et dont Hérodote fait l'énumération; mais il est remarquable que tous ces nomes étaient dans la basse Égypte; que la haute Égypte n'en contenait qu'un seul, celui de Thèbes; et l'Égypte moyenne, deux, dont l'un pour les hermotybiens, l'autre pour les calasiriens : le Delta seul était livré en apanage aux gens de guerre. A quoi tenait l'avantage ou le dédain qui exemptait de cette condition les autres parties de la monarchie? C'est là une de ces questions auxquelles il n'est guère possible de répondre.

La quantité des gens de guerre que donnaient les nomes

des hermotybiens était de cent soixante mille, et ceux des calasiriens, de deux cent cinquante mille ; et cela, dit Hérodote, quand ces nomes étaient le plus peuplés, ce qui indiquerait une variation dans la population de ces provinces, si on ne complétait la pensée de l'écrivain, qui paraît tronquée. Nous croyons donc que ces paroles doivent se rapporter, non pas à la population même des nomes, mais à la population militaire qu'ils contenaient, laquelle pouvait varier en effet par suite des guerres plus ou moins meurtrières que l'Égypte avait à soutenir, ou de l'état de paix, qui, en laissant plus de soldats dans leurs cantons, leur permettait d'augmenter davantage le chiffre des familles. A ces renseignements très-succincts, Hérodote ajoute que les hommes des nomes affectés aux gens de guerre étaient tous consacrés à la profession des armes ; que pas un n'exerçait de profession mécanique ; que le fils succédait toujours à son père dans la milice. En ceci encore il y a évidemment lacune dans ce que dit cet historien. Les nomes du Delta possédaient des agriculteurs, et des gens exerçant des métiers de toute nature ; seulement, il était défendu aux militaires et à leur famille de se livrer à aucune de ces professions, tous devant rester dans leur spécialité, et n'en jamais sortir.

C'est dans les nomes assignés à la résidence de la caste des gens de guerre, que chacune des familles de ceux-ci possédait en apanage les douze aroures de terrain que la loi lui accordait : ces douze aroures étaient exemptées de toute redevance au fisc pendant le temps que celui qui en était apanagiste se trouvait de service auprès du roi (1).

(1) C'est en ce sens que Pastoret explique ce passage d'Hérodote. Suivant lui (et nous adoptons pleinement sa manière de voir), l'historien veut dire que les soldats ne profitaient de l'avantage de l'exemption d'impôt sur leurs terres que tour à tour, et quand ils étaient de service ; hors de ce temps, ils étaient soumis à l'impôt, comme l'étaient les prêtres eux-mêmes.

Hérodote donne le chiffre de la puissance militaire de l'Égypte à son maximum, c'est-à-dire quand la population guerrière, dans son plus grand état de prospérité, pouvait fournir le plus de recrues : ce chiffre est de quatre cent dix mille, ce qui est énorme pour une population de six millions d'habitants; mais ce nombre de soldats n'est rien auprès de celui que Tacite attribuait à ce même pays. Germanicus, visitant le Rhamesseum, s'en fait expliquer les peintures; et les prêtres lui disent que, des tableaux qu'il avait sous les yeux, il résultait que l'Égypte avait autrefois sept cent mille hommes sous les armes, et que c'était avec cette multitude guerrière que Sésostris avait imposé son joug à la Libye, à l'Éthiopie, à la Médie, à la Perse et à la Bactriane, ainsi qu'à la Scythie, et qu'il avait rangé sous sa domination l'Arménie, la Cappadoce, la Bythinie et la Lycie jusqu'à la mer (1).

Une fois au service, les membres de la caste militaire,

Au moyen de ces douze aroures concédées à chaque soldat, et qui faisaient retour à la couronne en cas d'extinction de la famille, « le « territoire appartenant à la caste des guerriers montait à 4,920,000 « aroures (à raison de 410,000 soldats), c'est-à-dire 4,920,000 me- « sures de terre cultivable et productive. En comptant un soldat sur « quinze habitants; faisant la déduction des femmes et des enfants, qui « forment près des deux tiers de la population; attribuant aux cul- « tivateurs, aux marchands et autres individus chefs de famille, six « aroures par tête, le double aux prêtres et aux personnes dépen- « dant des colléges (on ne peut leur donner moins qu'aux guerriers); « enfin un dixième du sol pour les chefs militaires, religieux et civils, « et pour le roi et sa famille, on trouvera 15,500,000 aroures, distri- « buées entre les habitants mâles et adultes autres que les guerriers; « total, 20,500,000 aroures environ. Ce nombre est en harmonie avec « la surface qui était cultivable au temps d'el Maçoudy, ainsi que « le rapporte Ben-Ayos dans sa cosmographie. — Le nombre de 20 « à 21 millions d'aroures nous paraît d'autant plus admissible, qu'il « s'éloigne très-peu de la valeur totale de la superficie de l'Égypte, « égale à 2,200 lieues carrées de 25 au degré. Ces 2,200 lieues font « environ 20,360,000 aroures. » Jomard, *Desc. de l'Eg. A. M.*, I.

(1) Taciti *Annal.*, II, 60.

en état de porter les armes, devaient y rester jusqu'à ce que l'âge fixé par la loi les en dispensât; et le père, remplacé alors par son fils, ou, à défaut, par tout autre jeune homme de la caste parvenu à l'âge légalement déterminé pour l'admission au service actif, allait jouir du repos dans son nome et au sein de sa famille. Rien ne nous fait connaître quel était cet âge légal de l'entrée au service et de la retraite ; sans doute, c'était d'une part celui où le corps avait assez de force pour supporter les fatigues de la guerre; d'autre part, celui où ces mêmes fatigues rendaient le soldat moins propre à remplir ses obligations ; et on sait que les circonstances pouvaient avancer cet âge ou le reculer. En temps de guerre, la caste devait être toujours prête à fournir des remplaçants à ceux qui avaient trouvé la mort sous les drapeaux, et pour répondre, au besoin, à l'appel que pouvait faire le roi. En temps de paix, l'effectif des troupes était réparti dans des garnisons permanentes le long des frontières de l'Égypte. Strabon nous apprend que le lieu de Racotis était une de ces garnisons, pour empêcher les pirates grecs de faire des incursions dans le pays. Péluse et Avaris avaient aussi des garnisons considérables pour surveiller la ligne du désert; et c'est de la première de ces villes que, du temps de Psammétique, il déserta deux cent quarante mille soldats (chiffre évidemment exagéré), qui, pour n'avoir pas été relevés quand ils auraient dû l'être, ou blessés de ce que le roi avait donné sur eux le pas aux auxiliaires grecs dans une affaire, abandonnèrent en masse leur pays, pour aller chercher un établissement en Éthiopie (1).

(1) Larcher trouve de la grandeur d'âme dans cette désertion en masse; nous ne partageons pas ce sentiment : nous ne voyons dans cette conduite qu'une honteuse lâcheté, un aveugle dépit qui éteint tous les sentiments les plus chers à l'homme, ceux du patriotisme et de la famille, et qui rend méprisables ceux qui s'y abandonnent. L'indignation d'un outrage à leur honneur devait faire retirer ces

Quoique l'infanterie, qui était la principale force des armées à ces époques reculées, fût partagée en Égypte en deux grands corps, ces deux corps ne constituaient pas une masse uniforme ; des classes distinctes existaient dans ces deux grandes catégories, et formaient des légions distinguées entre elles par une différence bien tranchée dans le costume, ainsi qu'on le voit bien nettement dans tous les tableaux figurant des scènes guerrières. Nous croyons pouvoir, d'après ces peintures, établir dans l'organisation de l'infanterie égyptienne dix corps distincts, dont quelques-uns semblent constituer une infanterie légère.

I. Le premier de ces corps, en commençant par les hermotybiens, se compose de soldats nus jusqu'à la ceinture, et ne portant autour des reins que le *schenti*, pièce d'étoffe blanche descendant jusqu'à moitié cuisses, se croisant plus ou moins par-devant, et arrondi par la suppression des angles inférieurs. Une bande de la même étoffe descend, par devant, de la ceinture jusqu'à la hauteur des genoux (*ci-après*, *figure* 1).

II. Un second corps de cette arme légère se montre avec un *schenti* très-échancré par devant, ce qui, pour couvrir les parties sexuelles, forçait de placer par-dessous cette ceinture une sorte de pagne, taillé en forme de trapèze, dont le petit côté était en bas.

III. Un troisième corps d'hermotybiens, couvert du *schenti*, avec l'appendice trapézoïdal, porte une espèce de ventrière ou de demi-cuirasse, soutenue par deux bretelles croisées, sur la poitrine (*fig.* 2).

IV. Un autre corps d'hermotybiens était vêtu de ce

soldats, mais non leur faire déserter leur pays et abandonner leurs femmes et leurs enfants. Une inscription grecque, tracée à la pointe du couteau sur la jambe de l'un des colosses du spéos d'Ibsamboul, et qui date du règne de Psammétique, est considérée comme appartenant à l'un des Grecs qui accompagnèrent ce prince lorsqu'il poursuivait ces fugitifs.

petit jupon, ou demi-tunique, qu'Isidore, qui le rend commun aux Égyptiens des deux sexes, nomme *lumbare*, et que Champollion nomme *baçoôt*, pièce de vêtement qu'aux temps les plus reculés, comme dans les tombeaux datant d'une époque antérieure à l'invasion des Hyksos, on trouve d'une étoffe rayée en travers en zigzag (*fig.* 3). A cette même époque très-reculée, on voit un autre corps d'hermotybiens, les reins couverts d'un *schenti* descendant carrément jusqu'aux genoux, et par-dessous on remarque une sorte de pagne noir se terminant en deux lobes (1). Telles sont les divisions qui nous paraissent le plus tranchées dans ce que nous croyons la catégorie des hermotybiens.

Les divisions des calasiriens sont plus nombreuses que les précédentes; mais aussi le contingent des soldats de cette catégorie était de quatre-vingt-dix mille hommes de plus que celui des hermotybiens. La plupart des soldats calasiriens sont vêtus d'une simple demi-tunique, laissant le haut du corps à nu, et ne couvrant que les cuisses et les jambes : il paraît qu'il était d'habitude de relever et de nouer par devant ce jupon, afin d'en être moins gêné dans la marche (2).

I. Nous remarquons d'abord, dans cette catégorie, un corps d'archers, dont le carquois est suspendu par devant à la ceinture (*figure* 4).

II. Un second corps d'archers se montre avec le même jupon relevé, mais armé, de plus, d'une cuirasse sans épaulettes (*figure* 5).

III. Un troisième corps d'archers, dont le jupon, ouvert par devant, descend carrément comme celui d'une redingote moderne, porte la cuirasse et a sa tunique ser-

(1) Voyez, dans l'atlas du *Voyage* de Champollion, la planche 395.

(2) La figure 18 de notre planche, montrant un soldat égyptien s'élançant de son vaisseau, offre la manière dont le devant de la calasiris était noué, suivant les dessins de M. Wilkinson.

rée aux reins par un ruban noué sur le côté, avec anse et bouts flottants. Son bonnet se distingue des autres par des rayures longitudinales, et à son bras est un petit bouclier (*figure* 6).

IV. Un quatrième corps d'archers se fait remarquer par une double tunique avec manches courtes, celle de dessous plus longue que celle de dessus, prenant au cou et descendant jusqu'à la cheville du pied. La coiffure de ceux-ci paraît être un bonnet feutré, qui se termine en pointe (*figure* 7) (1).

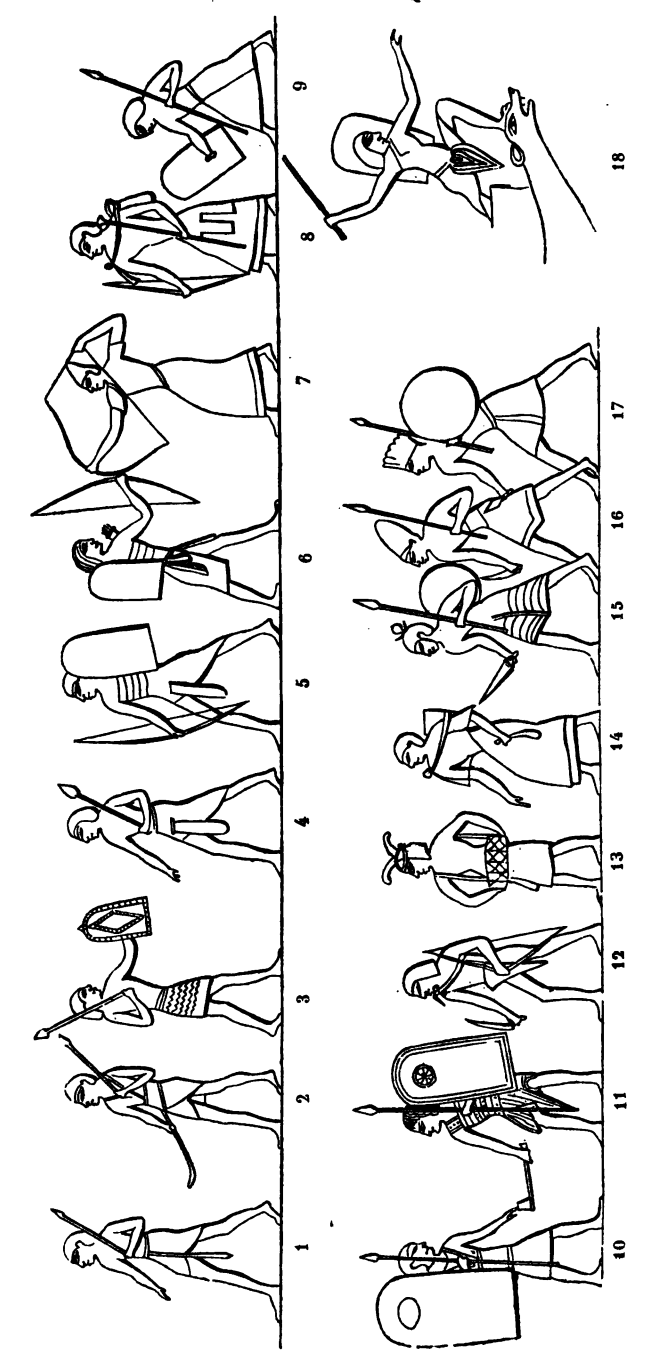
V. Enfin, un dernier corps d'archers se distingue par la singularité de son costume. Les soldats de cette légion, qu'on voit avec ou sans cuirasse, portent, par-dessus une double tunique, une pièce d'étoffe se terminant sur le côté des cuisses par des appendices formant de longues bandes parallélogrammatiques, lesquelles s'arrêtent vers la hauteur du jarret (*figure* 8).

VI. Deux autres corps de calasiriens, appartenant à l'infanterie de bataille, sont armés de la lance et du bouclier. De ces deux corps, l'un, qu'on voit comme le précédent, tantôt la poitrine nue, tantôt avec une cuirasse, porte un jupon qui paraît ouvert par devant, suivant une ligne diagonale de droite à gauche (*figure* 9).

VII. L'autre se fait remarquer, partout où il figure, par sa belle ordonnance en colonne serrée. Les soldats qui composent ce corps portent une tunique depuis le cou jusqu'aux genoux; des épaulettes soutiennent sa demi-cuirasse, un large collier recouvre le haut de sa tunique, et son bonnet, qui paraît feutré, semble bordé d'une frange sur les côtés. Ces soldats portent un très-vaste bouclier, et marchent flanqués, précédés et suivis de chars de guerre (*figure* 10) (2).

(1) Ces différentes figures sont tirées des peintures du grand temple d'Ibsamboul, et des édifices de Medynet-Abou et de Louqsor.

(2) Voyez, dans l'atlas du *Voy.* de Champ., les planches 33 et 327.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

Les différents corps de troupes dont nous venons d'exposer les divisions se montrent fréquemment avec une bande d'étoffe descendant par derrière jusqu'aux talons, en manière de queue, et cette queue on la voit presque toujours au costume des pharaons.

Des personnages appartenant à ces mêmes différents corps portent, suspendu à la ceinture, un objet conique très-évasé à l'ouverture, et se terminant par en bas en pointe, d'une matière qui paraît flexible, puisque, suivant les mouvements du corps, l'ouverture en pavillon se déforme et le tube se courbe. La trompette que tiennent à la main quelques-uns de ces guerriers semble indiquer que cet objet conique n'est autre chose que l'étui dans lequel on plaçait cette trompette quand on ne s'en servait pas; et cette circonstance, jointe au bâton que ces personnages ont souvent à la main, les fait reconnaître pour des chefs. La manière de communiquer dans le fort d'une mêlée au milieu du bruit des armes et des cris des combattants qui n'auraient pas laissé à la voix la faculté de se faire entendre, les ordres qu'on voulait donner au moyen des différentes sonneries de la trompette, était en usage chez les Hébreux, qui devaient l'avoir prise des Égyptiens; et nous voyons cet usage fréquemment cité dans les livres saints. Les généraux et les rois eux-mêmes se servaient de cette trompette de commandement, que nous voyons dans les mains d'Aod, de Gédéon, de Saül, de David, de Joab, etc. (1).

(1) *Judic.*, III, 27; VI, 34; I *Regum*, XIII, 3; II *Reg.*, II, 28; XVIII, 16. Voyez aussi, dans les *Comment.* de dom Calmet et dans la Bible de Vence, les Mémoires sur la milice des Hébreux, auxquels nous avons beaucoup emprunté.

Pour ce qui est de l'étui de la trompette, ce qui confirme notre sentiment à ce sujet, et qui montre bien que ce n'est point là, comme on pourrait le supposer, un carquois d'une forme particulière, c'est qu'un des chefs a, avec cet instrument suspendu à la ceinture, son carquois sur l'épaule. Voyez la figure 12.

M. Rossellini considère comme appartenant à une garde royale certains soldats qui entourent Sésostris dans l'un des tableaux du grand spéos d'Ibsamboul, et dont le costume est plus riche que celui des autres corps de l'armée. On ne saurait méconnaître en effet une véritable garde du corps dans cette troupe d'élite. Ces gardes sont coiffés d'une vaste perruque, comme on en portait au commencement de notre dix-huitième siècle; ils ont une cuirasse de lin rayée en travers et tiquetée de rouge, la tunique retroussée par devant, une sorte de tablier roulé dans le sens de sa longueur pour dégager les jambes, mais qu'on voit déplié sur d'autres figures du même tableau; une riche ceinture, dont on aperçoit un large bout flottant; et à la partie postérieure du corps, une pièce d'étoffe remarquable par une échancrure en fer à cheval, du même dessin que la cuirasse et ses épaulettes, et faisant probablement la continuation de celle-ci (1). Ces soldats sont armés d'un large bouclier, d'une lance et d'une hache : c'est la compagnie des *tabachim*, des égorgeurs, dont Putiphar était le chef sous Apophis; garde connue sous le titre de *satellites*, et que commandait le second fils de Sésostris, sous son père (*fig.* 11).

Les quatre corps d'hermotybiens et les sept de calasiriens, que nous croyons reconnaître et que nous venons

(1) Voyez, atlas du *Voyage* de Champollion, planches 27 à 30. Quelques-uns des soldats de cette garde pharaonique portent le casque corné et le bouclier rond : ce qui caractérise des Éthiopiens au service de Sésostris. Parmi les personnages portant ce même costume, on voit des prêtres, qui sont probablement les jeunes gens de la caste sacerdotale attachés comme serviteurs à la personne du pharaon; et cette supposition acquiert un degré de plus de probabilité, quand on voit l'un de ces jeunes prêtres porter l'arc du roi dans un étui doré, avec son riche carquois; et un autre porter le *flabellum* à côté du prince. Quelques-uns de ces jeunes gens sont en attitude de frapper de leur bâton de jeunes captives qui demandent miséricorde à genoux.

d'examiner, nous semblent les seuls dont on puisse bien constater l'existence dans l'organisation militaire des Égyptiens; et encore pourrait-on contester peut-être la division des deux corps (*figures* 4 et 5), qui n'en formeraient qu'un seul, plusieurs autres corps se montrant de la même manière, sous un costume identique, avec ou sans cuirasse. Dans l'ensemble des campagnes des pharaons, on remarque bien encore, dans le costume des gens de guerre, quelques légères différences, mais qui, à notre sens, ont un caractère trop vague pour autoriser à en former des corps particuliers; nous croirions plutôt que ces différences se rapportent à la hiérarchie, en distinguant certains grades dans les divers corps (1).

La seconde classe de la caste des militaires était celle des combattants du haut des chars de guerre, arme à laquelle le manuscrit Sallier donne le nom de *tent-hatore*, c'est-à-dire de chevaux combattants (2).

La grande division des calasiriens fournissait seule des soldats aux chars de guerre; mais nous ignorons quel fut le rapport du nombre de ces chars à celui de l'infanterie, et les données que fournissent les écrivains anciens sont insuffisantes pour nous offrir les éléments d'une juste appréciation. D'une part, Diodore nous dit que Ninus mena contre les Bactriens un million sept cent mille hommes

(1) Les corps d'infanterie dont nous venons de donner la description sont ceux qui composaient l'armée égyptienne sous les dix-huitième et dix-neuvième dynasties, c'est-à-dire, depuis l'expulsion des Hyksos. Avant l'invasion de l'Égypte par ces peuples, cette infanterie se montre avec quelque différence, tant dans le costume que dans l'armure. A cette époque, on voit fréquemment entre les mains des soldats ce bâton courbé en manière de *pedum*, que Champollion qualifie de massue, mais qui nous paraît avoir dû être trop léger pour constituer une arme bien redoutable. Voyez les planches 43, 388, 396 de l'atlas de Champollion; voyez aussi la figure 2 de notre planche.

(2) Salvolini, *Campagne de Sésostris contre les Scheta*, p. 73.

d'infanterie, deux cent dix mille de cavalerie, et dix mille six cent chars armés : ce rapport donnerait un char pour cent soixante-dix fantassins. D'autre part, l'Écriture sainte nous apprend que les Ammonites ayant offensé David, et craignant sa colère, levèrent vingt mille hommes pour lui résister; et, dans la déroute complète qu'ils éprouvèrent, sept cents chars tombèrent au pouvoir des Hébreux. Sans doute, toute cette armée ne fut pas enveloppée; il dut bien s'en échapper une partie. Si le nombre de ceux qui purent se sauver était de trois cents, pour compléter le nombre de mille chars, le rapport serait d'un à dix-neuf ou vingt, ce qui fait une différence énorme avec le chiffre précédent. David prend au roi de Soba mille chars et vingt mille fantassins : en supposant un rapport exact entre les prisonniers des deux armes, ce serait encore un char sur vingt fantassins; mais on ne peut pas asseoir un jugement certain sur des données aussi équivoques. Si le nombre de chars de guerre avait été de un pour vingt fantassins, il en aurait fallu vingt-cinq mille à l'armée égyptienne pour ses quatre cent dix mille hommes d'infanterie; mais nous ne croyons pas que le nombre en fût aussi élevé, et, à nos yeux, la vérité serait dans un effectif de dix mille : une circonstance nous conduit à cette supposition. En ne comptant pas parmi les combattants l'*auriga*, dont les seules fonctions étaient de conduire le char, et qui, bien que le danger fût aussi grand pour lui que pour le combattant, n'avait pas besoin cependant d'être militaire, c'est dix mille chars qu'aurait exigés la force de l'armée égyptienne : or, ce nombre, qui donne un char pour quarante fantassins, est précisément celui que nous trouvons excédant le nombre rond de quatre cent mille hommes, dont se composait le grand effectif de l'armée; fraction singulière, dont on ne se rendrait pas raison autrement, et qui, par cette supposition, s'expliquerait d'une manière toute naturelle.

En raisonnant d'après cette hypothèse probable, il se trouve que la quantité de chevaux que l'Égypte devait tenir sur pied pour ses chars de guerre était de vingt mille, puisque les monuments nous montrent toujours deux chevaux pour chaque char. Nous pourrions même trouver une sorte de confirmation de ce fait dans Diodore, quand il dit qu'Osymandias avait dans son armée ce nombre de vingt mille chevaux.

L'attentive inspection des peintures des monuments nous fait distinguer six catégories différentes dans l'arme des *tent-hatore*, ou des chars de guerre.

Ces chars, dont beaucoup plus tard on arma de faux les essieux des roues, en même temps qu'on attachait de ces instruments meurtriers à l'extrémité du joug des chevaux qui les tiraient, étaient petits, très-légers, et à deux roues. La caisse du char reposait sur l'essieu, dont les roues, comparées à la taille des combattants, n'auraient guere eu plus de 90 centimètres de diamètre; et la caisse elle-même, ne s'élevant jamais que jusque vers la moitié de la cuisse du guerrier combattant, ne pouvait pas avoir plus de 70 à 80 centimètres de hauteur. Cette caisse, ouverte par derrière, comme dans tous les chars antiques, avait ses panneaux des côtés un peu plus larges en haut qu'en bas, où la partie qui reposait sur le brancard n'égalait pas en largeur le diamètre de la roue. Arrondis en arc surbaissé dans leur partie supérieure, et garnis d'une anse pour en faciliter l'ascension (1), les panneaux latéraux s'unissaient carrément au panneau de devant, dont le haut porte quelquefois aussi, dans les chars royaux, une tablette en saillie entourée d'une petite galerie, dont des *uræus* redressés forment les balustres, et soutenue par une

(1) Les chars de guerre les plus anciens chez les Grecs, ceux qu'on voit sur les vases peints de l'Étrurie, ont cette forme égyptienne. Quelquefois, mais très-rarement, la caisse du char se termine carrément dans sa partie supérieure.

pièce montante, en forme de tige de lotus, dont le pied repose sur un arc-boutant qui, du haut de la caisse, descend en forme d'S retourné, pour s'appuyer sur le timon. Deux très-grands carquois, fixés à l'angle supérieur des panneaux latéraux, un de chaque côté, descendent obliquement entre la roue et la caisse, excédant un peu en hauteur les panneaux, auxquels, en même temps, ils servent d'ornement. Sur une des peintures du *nao-palation* de Karnac, le char du pharaon est tout à jour, c'est-à-dire que la caisse se borne aux seuls châssis des panneaux, et les deux grands carquois s'étendent sur le vide. Quelquefois les ais ne montent qu'à moitié, laissant un grand jour à la partie supérieure des panneaux. Il est impossible, au reste, de se faire une idée de l'excessive légèreté de ces chars, et du peu de soin qu'on mettait à la confection des roues, souvent à quatre seuls rayons, qui leur donnaient le mouvement. On se demande comment de pareilles machines pouvaient résister au moindre choc, comment elles ne se brisaient pas au plus léger cahot, comment on était assez hardi pour se confier à d'aussi frêles constructions et entreprendre avec elles de longues expéditions; et pourtant c'est avec ces chars que Sésostris a traversé l'Asie et fait toutes ses conquêtes. Le musée de Florence en possède un trouvé en pièces dans un tombeau, parfaitement restauré, et qui paraît appartenir à la nation des Scythes, et avoir été un trophée rapporté de ses campagnes par l'un des compagnons de Sésostris (1).

(1) Voici la description qu'en fait M. Rossellini : « Toutes les parties qui sont en ligne droite, comme le timon, l'essieu, les rayons des roues, sont en bois de chêne; les parties courbes sont en bois de frêne ; le joug est de *carpinus orientalis*, appelé ζυγία par les Grecs, qui s'en servaient aussi pour en fabriquer des jougs. Tous les ajustages ou jointures, et spécialement au point où les rayons des roues s'unissent au cercle et au moyeu, sont bandés avec des liens d'écorce de bouleau. Les ornements qui se trouvent aux extrémités du joug,

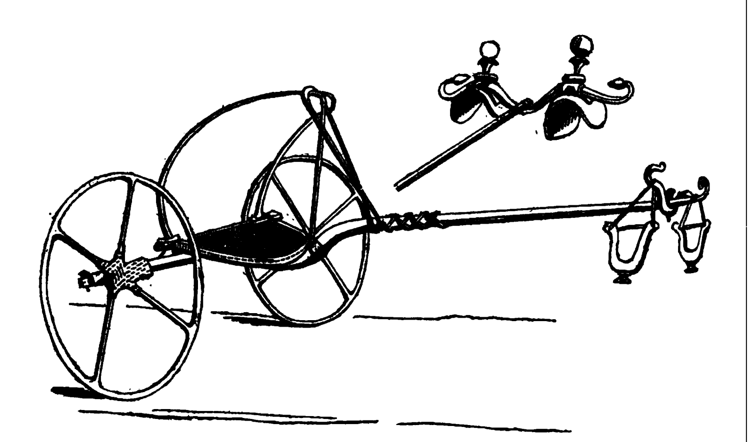
Les chars de guerre étaient tirés par deux chevaux attelés de front à un joug en forme d'arc, fixé par une cheville à l'extrémité du timon. Le harnais se composait d'une sellette garnie d'un double quartier en étoffes de couleurs différentes, celui de dessous plus large et s'avançant jusqu'au bord du poitrail, et qui, posée obliquement au-dessous du garrot, était maintenue dans cette position par un large *poitrail*, par une *sous-ventrière*, et par une espèce de *martingale* qui unissait ces deux pièces. Une pièce d'étoffe,

et des chevilles qui fixent les roues à l'essieu, etc., sont d'os fossile. Le plan intérieur du char, où l'on se tenait debout, n'est pas en bois; il est formé seulement d'un filet de lanières de peau de bœuf, dont l'élasticité aidait le guerrier à se tenir en équilibre, et à n'être pas secoué trop violemment par les cahots. Le timon était couvert d'une peau rouge comme du maroquin, dont une partie existe encore à la courbure par laquelle le timon s'unit à l'essieu. Peut-être le char entier était-il couvert de cette peau; et de là vient qu'on la voit peinte de couleurs différentes. — Une partie de ce timon a été restaurée; mais la plus grande partie et la plus importante est antique, telle que les extrémités, à l'une desquelles sont deux trous à différente distance, pour recevoir le *clavus timonis*. Les roues sont d'une grande simplicité, avec quatre rayons seulement, comme dans tous les chars les plus anciens. Ces roues pourront paraître beaucoup trop faibles et légères; mais il faut considérer que leur force est proportionnelle à celle de toutes les autres parties du char, qui était d'une légèreté admirable, comme le montrent tous ceux qui sont représentés sur les monuments; il faut considérer encore que la course de ces chars, quand ils étaient montés par leurs guerriers dans les batailles, n'avait pas lieu à travers des chemins rudes et pierreux, mais au milieu de plaines d'un terrain mou et de sables mobiles. Il est probable d'ailleurs que ces roues étaient renforcées d'un contre-cercle extérieur, pareillement de bois (*c'est ce qu'on voit, en effet, sur certains monuments*). Comme qu'il en soit, il est hors de doute que ce char a servi à sa destination; ce qui se reconnaît visiblement aux parties usées, et surtout au premier ais qui termine le demi-cercle du plan du filet, lequel est aminci par le frottement des pieds de celui qui montait ou descendait du char. Le moyeu des roues est d'une longueur extraordinaire, tant à l'inté-

taillée comme la capuce d'un domino, couvrait toute la tête et le haut de l'encolure du cheval, en s'arrondissant derrière la ganache, et laissant passer les oreilles à travers des ouvertures pratiquées aux endroits convenables. De cette capuce descendait une pièce qui, couvrant toute la crinière, allait s'attacher à la sellette. Une courroie qui passe par-dessus la tête du cheval descend des deux côtés, où elle sert à fixer les œillères; se partageant ensuite en deux lanières, elle va soutenir le mors, sans barres, auquel s'attachent un bridon et les guides. Le bridon est arrêté au-dessus de la sellette, tantôt par une boucle, tantôt par une cheville façonnée, qui s'élève de la sellette. Au-dessus de ce point d'attache se voit souvent, aux chevaux du char du pharaon, une boule jaune, dorée probablement, imitant le globe du soleil. Quant aux guides, après avoir

rieur qu'à l'extérieur, ce qui servait à conserver le juste équilibre des roues. » I *Monum. dell Eg. e della Nubia,* parte II, M. C, tomo III, cap. v, § 7.

Des matières qui entrent dans la construction de ce char, et des circonstances historiques des campagnes de Sésostris, M. Rossellini conjecture que ce monument peut provenir de cette grande expédition. Nous en donnons ici la figure, d'après M. Rossellini, avec la manière dont le joug était fixé aux sellettes, d'après M. Wilkinson.



traversé une anse de métal fixée aux bouts de la sous-ventrière, près de l'endroit où cette pièce s'unit à la sellette, elles vont se rendre dans la main du conducteur debout sur le char, soit réunies dans une main, l'autre tenant le fouet, soit séparées, une dans chaque main. Une vaste pièce d'étoffe, quelquefois d'une seule couleur, plus souvent rayée en long de couleurs différentes, et bordée d'un large galon, part de la sellette et couvre tout le dos du cheval jusqu'à la croupe, attachée sous le ventre de l'animal et devant le poitrail par des ganses de rubans rouges : cette couverture était destinée à préserver l'animal des piqûres des mouches et des autres insectes si abondants en Égypte (1).

A ce harnachement, qui est commun à l'attelage de tous les chars de guerre, se joignaient des ornements distinctifs et d'une grande richesse pour les chevaux du char du pharaon. Le principal de ces ornements, et le plus élégant, consiste dans une manière de couronne placée sur la tête des chevaux, de laquelle s'élèvent de superbes plumes d'autruche teintes par étage de diverses couleurs. Quelquefois, au lieu de la couronne, on voit des têtes de lion isolées les unes des autres, et sur lesquelles sont plantées les plumes, ce qui devait produire un très-bel effet. D'autres ornements, aussi riches qu'élégants, se font remarquer aussi sur les pièces du harnais de l'attelage royal, attestant la somptuosité et la magnificence autant que l'adresse, l'industrie et le goût des ouvriers égyptiens. Cinq catégories bien tranchées frappent nos regards dans les

(1) Le harnachement des chevaux était le même pour les soldats comme pour le roi : la seule différence que nous remarquions, c'est que les chevaux du monarque ont la capuce plus courte et s'arrêtant au-dessous de la ganache, tandis que pour les chevaux des *tent-hatore* l'encolure est toujours couverte d'une pièce d'étoffe; cette pièce est quelquefois remplacée pour les chevaux du roi par un vrai caparaçon, garni de cordelettes.

guerriers qui montent les légers chars de combat ; et tous, par leur costume, appartiennent au corps des calasiriens, qui était en effet le plus nombreux. Nous y remarquons :

I. Des soldats uniformément vêtus de la calasiris blanche avec manches courtes et larges, évasées à l'ouverture ; cuirasse montant, comme dans l'infanterie calasirienne, jusqu'aux aisselles, et soutenues par d'étroites épaulettes ; bonnet tombant d'un côté sur l'épaule, et pour armes ayant l'arc, le bouclier et le javelot.

II. Des *tent-hatore*, épaules, bras et haut de la poitrine nus, tunique longue de couleur jaune, demi-cuirasse, c'est-à-dire ne couvrant que le bas-ventre, suspendue à de larges épaulettes ; calotte de métal peinte ou couverte d'une étoffe jaune, rayée en long et en travers. De la ceinture descend, par derrière et sur les côtés, la pièce d'étoffe à appendices parallélogrammatiques que nous avons remarquée au cinquième corps de l'infanterie des calasiriens : l'étoffe de ce costume est ornée de raies et de dessins de différentes manières et non uniformes : l'armure est aussi l'arc et le bouclier, avec le javelot.

III. Des *tent-hatore* portant le même costume que les précédents, mais d'une étoffe de couleur blanche rayée en travers. Ceux-ci ont au cou une étroite collerette, et la même armure que les deux autres corps.

IV. Des *tent-hatore* portant la demi-tunique et la demi-cuirasse, de couleur blanche. De cette cuirasse, que ne serre du bas aucune ceinture comme chez les corps précédents, descend une sorte de court jupon échancré par devant pour ne pas gêner le mouvement des cuisses, les bouts de l'échancrure se portant en arrière comme les basques de nos fracs, et se terminant par trois bandes pendantes garnies de franges au bord inférieur : ces bandes sont des espèces de lambrequins couvrant seulement la partie postérieure des cuisses. Pour coiffure, ces guerriers ont une calotte de métal bordée de petites houppes ou d'es-

pèces de boutons très-rapprochés. On ne voit pas de fouet entre les mains des *aurigæ* de ces derniers chars ; à la place de cet instrument ils tiennent un bâton, avec lequel on en voit quelques-uns en attitude de frapper les chevaux ; le bouclier de ces *tent-hatore* semble aussi plus grand que celui des guerriers des autres catégories.

V. Enfin, des *tent-hatore* coiffés indifféremment d'un bonnet rayé longitudinalement, d'un bonnet uni ou d'une calotte garnie de petites houppes et portant la demi-cuirasse uniformément mouchetée. Pendant que la couverture, ou grande chabraque, des chevaux des quatre catégories précédentes est rayée en long de larges bandes rouges, bleues et jaunes, celle des chevaux de ce dernier corps est, comme la cuirasse des *tent-hatore,* uniformément mouchetée de marques rondes : malheureusement les dégradations survenues dans cette partie du bas-relief ont fait disparaître les couleurs du fond et des mouchetures de ces étoffes.

A l'égard des *tent-hatore*, nous répéterons l'observation que nous avons faite déjà au sujet des fantassins : il existe bien encore, dans les tableaux représentant des scènes guerrières, quelques légères variations dans le costume de ces combattants, mais qui nous semblent insuffisantes pour caractériser des escadrons à part ; peut-être, dans ces corps comme dans ceux de l'infanterie, pourraient-elles faire distinguer, en ceux sur qui on les remarque, des chefs ou des officiers d'un ordre subalterne.

M. Wilkinson pense que les chars de guerre étaient, comme l'infanterie, partagés en corps légers et en corps d'hoplites ; les premiers employés à harasser l'ennemi avec des projectiles, et devant mettre beaucoup de rapidité dans leurs évolutions ; les seconds destinés à enfoncer les masses d'infanterie, après les avoir couvertes d'une grêle de traits : ces deux corps, armés par conséquent également de l'arc, mais avec la différence que les derniers étaient munis

d'un grand bouclier, afin de pouvoir charger avec plus de sécurité, et qu'une longue lance leur servait à combattre de près l'ennemi sur lequel ils s'étaient précipités; les autres n'avaient à manier que des armes légères, comme épées, javelines et massues.

Les *tent-hatore* se tenaient debout sur leur char, et il fallait sans doute un long exercice et beaucoup d'habitude pour parvenir à se tenir ferme sur ses pieds, et à bander son arc et viser juste dans la course, nécessairement toujours un peu cahoteuse, de ces légères machines, dont la rapidité devait être extrême, enlevées qu'elles étaient par deux vigoureux chevaux. Les combattants avaient pour compagnon dans leur char l'*auriga,* dont le costume diffère peu du leur, et qui, dans le combat, devait s'occuper des chevaux pendant que le combattant ne s'occupait que de l'ennemi. Quand le combattant est seul sur son char, on lui voit les rênes des chevaux attachées autour du corps, quelquefois aussi on le trouve dans la même position en compagnie de l'*auriga :* c'est sans doute alors pour se faire de ces guides, ainsi fixées autour de sa ceinture, un point d'appui pour mieux assurer la justesse de son tir. Dans certains tableaux on voit parfois trois personnes sur le même char; mais on peut supposer que, dans ces circonstances, ce peut être un renfort d'infanterie qu'on transporte rapidement sur un point menacé. Au demeurant, il nous a semblé que ces chars, ainsi montés de trois hommes, sont des ennemis et jamais des Égyptiens.

Le pharaon, considéré comme le premier *tent-hatore,* abordait toujours l'ennemi du haut de son char; et cette coutume était commune à tous les princes et à tous les chefs des armées à la même époque. Nous lisons dans les Paralipomènes, que les rois de Juda se faisaient suivre d'un second char, *more regio :* quand Josias eut été blessé en combattant contre Néchao, on le plaça dans son second char, qui le ramena à Jérusalem. Ce second char, qui était

comme la voiture de voyage, devait être probablement plus fort et plus solide que le char de combat, dans lequel tout était sacrifié à la légèreté. Il est probable qu'il en était de même chez les Égyptiens. Dans certaines circonstances, le pharaon, qu'on voit toujours debout sur son char et l'un des premiers au combat, mettait pied à terre pour se mesurer avec un chef ennemi.

Le costume de guerre du pharaon est assez compliqué; il n'est pas difficile néanmoins de reconnaître la forme des différentes pièces dont il se composait. Le torse est vêtu d'une sorte de gilet très-court, dont les manches couvrent à peine le deltoïde, et dont les devants, taillés un peu obliquement, s'allongent en larges et longues bandes qui, après s'être croisées sur la poitrine, vont se croiser aussi derrière le dos, et reviennent par devant s'unir entre elles sous la région ombilicale par des agrafes fixées à la pointe triangulaire par laquelle chacune de ces bandes se termine. Les deux bords de ces bandes, ainsi que le tour de l'ouverture des manches, sont ornés de larges broderies. Quelquefois ces deux bandes sont garnies de plumes, en manière d'ailes (1). Le haut de ce gilet est caché par l'espèce de petit camail que les Hébreux nommaient *éphod*, et dont nous avons décrit la forme dans la première partie de cet ouvrage. Au bas de ce gilet commençait une large ceinture, de dessous laquelle s'échappe une demi-tunique ou espèce de jupon venant jusqu'au genou, et que son peu d'ampleur forçait de retrousser par devant quand le prince est représenté à pied, faisant de grandes enjambées. Sur ce jupon est placé une manière de tablier, ordinairement composé de quatre morceaux d'étoffe, la plus inférieure rouge, la seconde bleue, la troisième rouge encore, et la

(1) Ce sont les bandes de cette sorte de gilet qui, garnies ainsi de plumes et attachées par leurs extrémités aux poignets, figurent comme des ailes sous les bras de certains personnages, soit divins, soit sacerdotaux, dans les peintures des scènes religieuses.

quatrième, qui est celle de dessus, jaune : ces quatre pièces augmentent de longueur l'une par-dessus l'autre, et diminuent de largeur en sens contraire; de façon que la pièce de dessous, qui est la plus rapprochée du corps, est la plus large et en même temps la plus courte. Sur ce tablier, qui est très-orné, se plaçait cet autre tablier dont nous avons parlé à propos du costume religieux du pharaon, sur lequel se trouvaient brodées en or des baguettes se terminant par en bas en têtes d'aspics au cou gonflé. De la ceinture, qui est versicolore, descend par derrière une bande d'étoffe longue et étroite, formant la queue caractéristique du costume de guerre, jaune dans les deux tiers de sa longueur et noire dans le reste (1). De la partie antérieure de cette ceinture descend aussi une sorte de large ruban rouge, bordé de jaune et de noir; enfin, par-dessus tout cela, on voit quelquefois une espèce de surtout très-ample et très-long, d'une étoffe jaune ou rouge, si fine et si transparente que tout ce qui est au-dessous se voit aussi distinctement que si rien ne le couvrait, ayant des manches courtes assez larges, et par derrière une longue queue de la même étoffe. Sur sa tête le prince porte ce bonnet fendu qui nous paraît l'origine de la mitre, ou bien le pschent, et quelquefois une simple calotte. Sa chaussure consiste en une paire de sandales de cuir coloré, à pointes longues et retroussées (2); et ses bras, ses avant-bras et ses jambes, sont ornés de larges armilles ou bracelets, dont celui de l'avant-bras gauche est garni d'une plaque de

(1) La planche 30e de l'atlas du voyage de Champollion offre la figure en pied de Ptolémée-Philadelphe, sur laquelle on voit cette queue, qui paraît être assez épaisse et dont nous ne pouvons pas deviner la nature, engagée sous la ceinture, qu'elle surpasse un peu.

(2) L'Écriture sainte parle de chaussures d'airain et de fer : *Æs et ferrum calceamentum ejus*, dit Moïse en bénissant les tribus d'Israël (*Deutér.*, XXXIII, 25); mais ces mots paraissent devoir être pris au figuré.

métal qui remonte en s'arrondissant, destinée, à ce qu'il nous semble, à protéger le bras contre le frottement souvent répété de l'empennure des flèches qu'il décoche à l'ennemi.

Toujours seul sur son char, le pharaon, un carquois sur l'épaule ou derrière le dos, tient son arc d'une main, et les guides avec le fouet de l'autre main. Au lieu de l'arc il tient quelquefois un javelot, dont la hampe, terminée par un évasement surmonté d'une pomme, est traversée, au-dessous de cet évasement, par un cordon servant à le retirer après qu'il a été lancé. Quand le prince tire ses flèches, il attache les guides de ses chevaux autour de sa ceinture. Dans ce costume, le pharaon s'identifie avec les calasiriens, qui seuls, nous l'avons vu, fournissaient des combattants aux chars de guerre; quelquefois cependant on le voit en costume d'hermotybien, c'est-à-dire avec le schenti, le pagne et l'éphod, et avec un poignard passé, par devant, sous sa ceinture.

Le pharaon, seul sur son char, avait près de lui un coureur qui, réglant sa marche ou sa course sur celle des chevaux, se tenait toujours à côté des mors, prêt à arrêter ces animaux si le prince voulait mettre pied à terre, et à les retenir s'il haranguait ses troupes ou recevait le rapport des chefs. Dans le grand tableau du spéos d'Ibsamboul, le coureur de Sésostris est vêtu d'une tunique longue d'étoffe jaune; sa cuirasse, de la même couleur, est soutenue par de très-larges épaulettes, et attachée au côté gauche par quatre bandelettes dont la tête est cachée sous un disque orné, ou sorte de très-gros bouton; à cette cuirasse est fixée la pièce échancrée sur la cuisse, que nous avons déjà fait remarquer au costume des satellites. Les bouts frangés de sa ceinture descendent très-bas, et il porte attaché à son bras gauche un objet qui ressemble à une paire de sandales, bien que ses pieds soient chaussés de la *solea* des satellites. Dans un autre tableau, le coureur du même prince porte un objet semblable

suspendu à l'avant-bras. Le carquois sur l'épaule et l'arc à la main gauche, ce coureur tient dans la droite une longue canne terminée par une grande pomme, comme la portaient les coureurs modernes : le lion, compagnon réel ou allégorique de Sésostris, suivant Diodore, court à côté du char (1). Chez les Hébreux, comme probablement aussi chez les Égyptiens, les coureurs faisaient partie de la maison du roi. Placés sous un chef qualifié de prince, ils étaient, de plus, chargés de la garde de la porte de la maison royale (2).

Quoique la cavalerie combattante ne fût pas connue des Égyptiens, on voit cependant, sur les tableaux de batailles du temple d'Ibsamboul, quelques rares cavaliers armés de l'arc et du bouclier et montés à poil; plusieurs de ces cavaliers appartiennent aux ennemis, un seulement est reconnu pour Égyptien par M. Wilkinson (3); l'un des cavaliers ennemis fuit, traversé d'une flèche que son bouclier n'a pu parer. On pourrait voir dans ces différents personnages des officiers envoyés pour porter des ordres, ou des chefs placés ainsi pour mieux observer les mouvements des ennemis, et se porter rapidement d'un point à un autre : Hérodote nous montre Amasis ainsi à cheval, quand Patarbémis vient lui parler de la part d'Apriès.

Les corps des hermotybiens et des calasiriens fournissaient chacun tous les ans mille hommes, qui, à tour de rôle, se rendaient dans la capitale de l'Égypte, ou dans la ville où faisait sa résidence le pharaon, pour faire la garde

(1) Champollion a lu à Ibsamboul une inscription qui semblerait indiquer que le lion de Sésostris est véritablement historique : « Le lion serviteur de sa majesté mettant en pièces ses ennemis. » *Lettres de l'Égypte*, p. 143.

(2) Ces huissiers royaux avaient aussi la garde des boucliers d'or qui décoraient l'entrée du temple de Jérusalem, et qu'enleva Scischak ; ils les emportaient dans leur chambre, et les remettaient en place quand Salomon se rendait au temple.

(3) « *Once indeed, and once only*. »

près de sa personne. La garde de David et de Salomon aurait été incomparablement plus considérable que celle des Rois d'Égypte, s'il n'y a pas à cet égard, dans le livre des rois, exagération de nombre ou erreur de chiffre : elle y est portée à vingt-quatre mille hommes. Si le chiffre était exact il faudrait voir dans cette masse de guerriers soit la garnison de Jérusalem, soit un corps d'armée permanent pour parer à toute surprise. Les *tent-hatore* fournissaient probablement aussi leur contingent à cette garde royale; cependant, un passage d'Homère, bien souvent controversé à l'égard de Thèbes et de son étendue, pourrait faire soupçonner que de son temps cette arme avait constamment ses quartiers dans cette ville, et le vaste hippodrome qui se voit à la sortie de Thèbes en semble la preuve : c'est là que se réunissaient vraisemblablement les chars de guerre, et que les *tent-hatore* s'exerçaient aux manœuvres de cette arme (1).

(1) L'hippodrome de Thèbes, placé au midi de Medynet-Abou, a de longueur 2,500 m. et de largeur 988 environ. Le champ de Mars, à Paris, n'a de longueur que 911 m., et de largeur que 390; d'après cela, l'hippodrome de Thèbes occupe une superficie de 2,460,000 m. carrés, tandis que le champ de Mars n'en prend que 355,290 : le premier est donc sept fois plus considérable que le second. *Descript. de l'Ég. anc.*, I. Cet hippodrome était sans doute destiné à faire exécuter les grandes manœuvres d'exercice pour les chars : quant à leurs cantonnements, M. le docteur Lepsius croit avoir reconnu des traces des écuries qui devaient recevoir les chevaux de ces chars, et que Diodore place sur le bord du Nil, entre Thèbes et Memphis. Dans chacune de ces écuries, dont on ne voyait plus que les fondations du temps de cet écrivain, on pouvait loger deux cents chevaux. *Diod.*, I, 45.

Le passage de l'Exode relatif à la poursuite des Hébreux par le pharaon, met six cents chars sous la main de ce prince. Le fait historique, et hors de contestation, de la sortie d'Égypte de la famille d'Israël, présente encore, historiquement parlant, quelques obscurités. Ainsi, Moïse part des environs d'Héliopolis, ce qui fait supposer que ses rapports avec le pharaon ont eu lieu dans la basse Égypte, bien que la résidence royale fût alors à Thèbes. Thou-



Pendant la durée de son service actif, chacun des soldats composant la garde royale recevait par jour cinq mines de pain, deux mines de bœuf et quatre arustères de vin (1).

thmosis se met à la poursuite d'Israël avec 600 chars *et sa cavalerie*, suivant la Vulgate; mais M. Rossellini, dans le troisième volume de ses Monuments civils, a très-bien discuté ce point de critique historique, et prouvé que le mot *pharuschim*, employé par l'auteur de la narration, n'exprime nullement des chevaux *montés par des cavaliers,* mais seulement des *chevaux harnachés;* ce qui doit s'entendre des chevaux préparés pour les chars : c'est une métaphore.

La présence de Thouthmosis dans la basse Égypte, ce nombre de chars qu'il a avec lui, annoncent un état de choses qui n'était pas dans l'ordre naturel. Nous ignorons entièrement les faits et gestes des premiers rois de la dix-huitième dynastie, et, par conséquent, l'histoire de cette époque. Le peu de renseignements que nous recueillons des monuments nous montre plusieurs des plus anciens rois de cette famille comme très-belliqueux; ces princes avaient un pressant intérêt à surveiller la frontière orientale de leurs États, que menaçaient sans cesse les tribus des Hyksos : il se pourrait donc qu'à cette époque la crainte de quelque mouvement eût attiré Thouthmosis dans la basse Égypte avec une armée d'observation, ce qui rendrait raison de la réunion de tous les chars de guerre dans cette partie; car, sur la nouvelle de l'évasion des Israélites, le roi part immédiatement avec six cents chars délite, *sexcentos currus electos*, et il est suivi ensuite par tous les autres, *omnem currum Ægypti*. Pour plus de diligence, le prince n'emmène pas d'infanterie; il dut croire qu'avec ses chars il viendrait facilement à bout d'une multitude de gens non organisée encore pour la résistance, embarrassée de femmes, d'enfants, de troupeaux et de bêtes de charge, et encombrée de bagages; et sa prévision n'eût pas été vaine, sans les combinaisons de l'homme inspiré de Dieu qu'il avait pour adversaire; combinaisons qui firent ainsi périr au milieu des flots de la mer Rouge ces chars et ceux qui les montaient, et qui rendirent veuve la souveraine réelle de l'Égypte, qui sans doute n'était pas, elle-même, sortie de Thèbes.

Fl. Josèphe donne aux Égyptiens poursuivant les Hébreux six cents chars, cinquante mille cavaliers et deux cent mille fantassins : la présence de la cavalerie, inconnue aux Égyptiens, réfute elle-même cette assertion.

(1) La ration du soldat égyptien était très-forte, car il s'agit ici

Indépendamment de cette garde royale qui venait former, à ce qu'il paraît, la garnison de la ville capitale, le pharaon avait près de sa personne le corps spécial d'espèces de gardes du corps que l'antiquité désignait sous le nom de satellites, troupe que nous avons fait remarquer déjà autour de Sésostris, dans l'un des tableaux du grand spéos d'Ibsamboul. Par le titre que l'Écriture sainte donne à Photiphar ou Putiphar, commandant de cette troupe sous Apophis, elle nous fait connaître quelles fonctions lui étaient particulièrement départies : ce titre est celui de *chef des égorgeurs*, que nous voyons donné pareillement à Nabuzardan, général des troupes de Nabuchodonosor (1). Dans tout l'Orient, l'office de bourreau a toujours été une charge honorable, et dans les attributions des officiers du palais.

Nous avons dit déjà que tout soldat égyptien portait au doigt un anneau sur lequel était figuré un scarabée, symbole du dieu qui donne la force et le courage; tous portaient aussi des bracelets que les figures des monuments ne montrent pas toujours, aussi bien qu'une foule de petits détails que l'exiguïté de ces figures ne permettait pas de rendre ou ne laisse pas deviner.

de deux kilogrammes de pain, de huit cent trois grammes de viande et de quatre-vingt-quatorze centilitres de vin. On traitait très-copieusement en Égypte ceux qu'on chérissait, et nous voyons dans la Genèse que Joseph, dans le festin qu'il donna à ses frères, fit la portion de Benjamin *cinq fois plus grande* que celle qu'on servait aux autres.

(1) Ce titre, *schar-hatabahhim*, est rendu par *princeps laniorum* par Arias Montanus. Le mot *hatab* signifie tuer, égorger, décapiter. *Lexicon heptagl.* Les Septante traduisent ce titre par *archimageiros*; le paraphaste Onkelos, par *magister militum;* le samaritain, par *præfectus equorum;* et l'arabe, par *princeps gladiatorum*. Nabusardam est qualifié *princeps militiæ* par la Vulgate; *princeps satellitum*, par le syriaque; *princeps occidentium*, par le targum Onkelos.

CHAPITRE IX.

§ II. *Recrutement, armement, administration.*

Nous n'avons traité jusqu'ici que des troupes appartenant spécialement à l'Égypte par leur naissance, et composant la seconde caste de la population; nous avons à parler maintenant des soldats auxiliaires que les pharaons entretenaient à leur solde, du moins dans les derniers temps de la période pharaonique. Diodore, qui se complaît singulièrement dans l'optimisme sous l'influence duquel il considère sans cesse les Égyptiens, et au moyen duquel il a égaré le plus grand nombre des écrivains modernes, dit, au sujet des gens de guerre : « Ce qu'il y avait encore de plus avantageux dans le système des Égyptiens, c'est que les guerriers, au sein de l'aisance où ils vivaient, donnaient le jour à beaucoup d'enfants, et augmentaient tellement la population militaire, que jamais l'État n'avait besoin de recourir à des troupes étrangères pour assurer sa défense. Au fait, des enfants qui reçoivent de ceux dont ils tiennent le jour un rang dans la société, sont naturellement portés, par l'exemple des vertus de leurs pères, à s'exercer aux actions valeureuses. » Mais cet historien oublie qu'il a parlé lui-même des troupes auxiliaires de l'Égypte, quand il a dit que les malfaiteurs condamnés aux mines étaient gardés par des soldats étrangers. Les Grecs au service de Psammétique, dont il nous a parlé aussi, et dont la faveur près du prince, blessant l'amour-propre des soldats nationaux, détermina la désertion de ceux-ci; les étrangers, à la tête desquels Hérodote nous montre Apriès, marchant contre Amasis, étaient bien des auxiliaires; enfin, les Éthiopiens, si faciles à reconnaître dans les tableaux, à leur petit bouclier rond, à leur calotte ronde, surmontée de deux petites cornes comme des

croissants (1), et qu'on voit combattant dans les mêmes rangs que les Égyptiens dans certains tableaux, ou dans la garde de Sésostris, dans le grand spéos d'Ibsamboul, tandis que dans d'autres circonstances on les trouve se mesurant contre les Égyptiens, surtout dans le combat naval du *nao-palation* de Medynet-Abou, figurent bien aussi, dans le premier cas, comme troupes auxiliaires, pour les temps les plus éloignés. Il en est de même de certains guerriers coiffés d'une espèce de mortier, qui, figurant en ennemis dans cette même bataille navale, se trouvent comme amis et comme auxiliaires dans un autre tableau de Medynet-Abou, et d'autres guerriers coiffés d'un bonnet très-haut rayé en long, avec une espèce de visière au-dessus du front, lesquels marchent à la suite des auxiliaires éthiopiens (2).

Au nombre des forces auxiliaires de l'Égypte, il convient

(1) Hérodote, dans le dénombrement de l'armée de Xerxès, donne aux Éthiopiens orientaux un casque fait de la peau du front d'un cheval, dont les oreilles, dit-il, se tenaient droites sur la tête, et dont la crinière servait de panache; mais il ne parle pas des Éthiopiens africains. Ceux qu'il cite comme tels, et auxquels il attribue pour vêtement une peau de panthère, sont de vrais nègres, comme on le voit encore sur les peintures des monuments, où ils sont représentés couverts de cette même peau de panthère. Les Éthiopiens, au contraire, sont teints en rouge comme les Égyptiens dans les peintures qui les montrent; et cela ne pouvait être autrement, puisque les Égyptiens n'étaient qu'une colonie de ces Éthiopiens, dont le costume est à peu près le même que celui de leurs colons; les rois éthiopiens eux-mêmes, dans les bas-reliefs des restes des édifices d'Assour, de Naga, du mont Barkal, que Caillaud croit être l'antique Méroé, sont costumés comme les pharaons, à une légère différence près dans la forme et la matière des colliers et de quelques autres ornements. Voyez *Voyage à Méroé*, tome III, chapitre 47, et atlas, planches 16, 46 et 61. Les Éthiopiens d'Afrique avaient avec ceux d'Asie ce rapport que leur casque était orné aussi de deux petites cornes.

(2) Voyez l'atlas du *Voy*. de Champ., pl. 205 et 222, et nos fig. 15, 16 et 17.

de placer aussi ces tribus nomades de Lybiens auxquels les rois de ce pays abandonnaient le parcours de certaines parties du désert, et qui, ainsi que Strabon le mentionne pour les *Buccoli*, que ces princes avaient établis aux environs de Racotis, étaient chargés de repousser les étrangers qui auraient tenté de s'établir sur le territoire qui leur était concédé.

Les levées de troupes nationales se faisaient parmi les fils des guerriers en âge de porter les armes; mais, dans certaines circonstances, la caste populaire était appelée aussi à la défense du pays : nous en voyons un exemple sous le successeur de Sabbaccos, qui, à la nouvelle de la marche de Sennachérib contre l'Égypte, sur le refus que firent les militaires de suivre à la frontière le pharaon, qui les avait mécontentés par des airs de mépris, réunit tous les gens de bonne volonté de la classe du peuple, et alla camper à leur tête sous les murs de Péluse. Cette armée improvisée n'était composée, dit Hérodote que de marchands, d'artisans et de gens de la lie du peuple, aucun homme de guerre n'ayant voulu en faire partie.

La décoration de certaines tombes de guerriers rend différentes scènes du recrutement. Un des préposés aux levées, en costume militaire, conduit une troupe de jeunes soldats vêtus d'une sorte de caleçon venant à mi-cuisse, d'étoffe rayée, avec l'espèce de pagne par-dessus, au lieu de l'avoir par-dessous comme les gens de guerre admis au service. Un autre personnage, dont le bas du bonnet est bordé d'une frange, et que son bâton de commandement fait reconnaître pour un chef, de localité peut-être(1),

(1) La frange au bas du bonnet court se montre également à la coiffure des scribes et à celle des personnages que le chef présente par la main. Celui-ci est peut-être un fils de chef qui devra commander par droit d'hérédité. Le bâton a toujours été l'insigne du commandement, et il est curieux qu'il soit encore de nos jours l'insigne des maréchaux de France.

les présente aux scribes, qui les enregistrent, et que tous saluent en se prosternant. Une particularité remarquable dans le costume de ces jeunes gens des levées, c'est qu'ils portent tous une pièce carrée, de la largeur de quelques doigts et d'une étoffe de couleur noire, cousue à la partie postérieure de leur caleçon. Cette même pièce se voit, à la même place, chez les recrues soumises aux exercices; et de cette uniformité on peut conclure que c'était la marque par laquelle on distinguait les jeunes gens de la caste des guerriers, marque qu'ils ne quittaient qu'après avoir été incorporés dans les différents corps. Une escouade d'individus portant cette même pièce noire à la partie postérieure de leur caleçon, se fait aussi remarquer dans la grande scène guerrière du spéos d'Ibsamboul : ces recrues portent sur leurs épaules une grosse poutre destinée sans doute à quelque opération du siége. On pourrait encore induire peut-être de cette circonstance que les recrues, avant d'être incorporées parmi les combattants, étaient soumises pendant un certain temps aux travaux les plus rudes des opérations militaires.

Divers tableaux reproduisent les exercices gymnastiques auxquels étaient appliquées les recrues. On y remarque surtout un groupe qu'aux traits du visage et à leur gros ventre on reconnaît pour des enfants, ce qui semble démontrer un fait, incontestable d'ailleurs, que les fils des gens de guerre étaient accoutumés de très-bonne heure à cette gymnastique, qui faisait la base de leur profession. Les enfants qui composent ce groupe (1), les uns coiffés d'un bonnet, les autres nu-tête, et les cheveux en désordre, portent un *lumbare* très-court, d'une étoffe unie avec la pièce noire au derrière; de la partie postérieure de leur ceinture descend une pièce de tissu réticulaire, tombant jusqu'à mi-jambe, et ne couvrant ainsi que le der-

(1) Atlas du *Voyage* de Champollion, pl. 157.

rière de la cuisse gauche, pièce arrêtée au jarret sous des périscélides larges et brodées qui ornent les jambes de ces enfants. Ces riches jarretières indiquent, ce semble, dans ces enfants des fils de chefs, apprenant à exécuter ce qu'ils auront à commander un jour. Les périscélides qui ornent leurs jambes, et qu'on n'aperçoit nulle part dans le costume des guerriers égyptiens, étaient probablement une distinction attribuée aux enfants des grandes familles de la caste. L'usage de ces jarretières existait chez les Madianites, si voisins des Égyptiens, et dont ils subirent souvent le joug : les soldats de cette nation portaient un ornement de ce genre quand ils furent vaincus dans le désert par les Israélites, qui les en dépouillèrent pour en faire une offrande au Seigneur (1). L'un des jeunes élèves du groupe dont nous parlons, qui tous ont pour arme un bâton à l'épaule, porte une enseigne carrée, plantée au bout d'une hampe, sur laquelle est représenté ce qui pouvait le mieux caractériser les exercices auxquels ils étaient soumis, c'est-à-dire deux lutteurs se tenant accrochés l'un à l'autre par les mains.

D'autres représentations d'exercices gymnastiques et militaires peuvent faire suivre tous les développements de l'instruction qu'on donnait aux soldats, et des moyens par lesquels on les habituait à supporter les fatigues du rude métier qui leur était départi : ces mêmes tableaux font connaître aussi les punitions qu'on infligeait aux délinquants.

La lâcheté en présence de l'ennemi et l'insubordination n'auraient valu aucune peine corporelle à ceux qui s'en seraient rendus coupables, s'il fallait s'en rapporter à Diodore; une simple note d'infamie les aurait flétris. Nous sommes porté à croire qu'en ceci cet écrivain a été trompé, comme sur tant d'autres points. Sur les monu-

(1) *Numer.*, XXXI, 50.

ments on voit, au nombre des châtiments infligés dans les camps, des peines corporelles, et entre autres la bastonnade; et, certes, la lâcheté devant l'ennemi, et surtout l'insubordination, dont l'exemple peut être si dangereux et les conséquences si funestes, étaient bien des crimes qui réclamaient une punition exemplaire.

Nous avons parlé des commandements donnés aux soldats dans l'action, au moyen des trompettes; mais cet instrument de guerre n'était pas le seul dont les Égyptiens fissent usage; ils se servaient aussi du tambour : Clément d'Alexandrie le dit expressément, et dans les peintures des monuments on en remarque divers exemples; de plus, un instrument de cette espèce, découvert dans un tombeau de Thèbes, se trouve déposé dans le musée égyptien du Louvre. Ces tambours, longs d'environ 80 centim., avaient la forme de barils en bois ou en cuivre, bombés dans le milieu, et terminés à chaque bout par une peau tendue au moyen de lanières de cuir. M. Wilkinson remarque que, d'après les sculptures des monuments, l'usage de ces instruments de guerre était plus commun dans les derniers temps de la période pharaonique qu'aux époques recu lées, sans qu'on puisse en conclure cependant que l'invention en était récente à cette époque. Le même savant remarque encore que lorsqu'un corps de troupes marchait au bruit du tambour, celui qui en battait était souvent placé au centre ou à l'arrière-garde, et quelquefois immédiatement derrière le porte-enseigne; enfin, il remarque de plus qu'au défilé, les tambours et les trompettes étaient postés sur l'un des côtés, comme au défilé de nos troupes modernes (1). Ce tambour était porté à la manière de la grosse caisse de nos musiques militaires, et on le battait avec les deux mains, une à chaque bout. Cette manière de se servir de cet instrument, privé d'ailleurs

(1) Wilk., *Manners and customs*, vol. II, p. 266.

du timbre qui rend nos tambours si sonores, ne devait produire qu'un bruit sourd, monotone et peu retentissant (1).

Les armes des Égyptiens étaient très-variées. Ces armes se divisaient en offensives et en défensives. Les armes défensives étaient la cuirasse et le bouclier.

La forme du bouclier égyptien était assez généralement celle d'un parallélogramme, avec le bord supérieur légèrement convexe; on en voit cependant dont la partie supérieure était sensiblement plus large que la partie inférieure; par contraire, avant l'invasion des pasteurs c'était la partie inférieure qui était la plus large. Quant à la grandeur, elle variait suivant les corps qui en étaient armés : on en aperçoit de très-petits, d'autres dont les dimensions sont plus grandes, d'autres enfin dont la hauteur était égale à la moitié de la stature du combattant. M. Wilkinson en a dessiné un dont la hauteur égalait presque celle du soldat, pointu à son extrémité comme un écu gothique, et qui, placé debout devant le guerrier, devait le couvrir entièrement, en permettant à ses yeux d'apercevoir les objets de chaque côté de la pointe qui le terminait. Ces sortes de boucliers, qui n'étaient employés sans doute que dans quelques circonstances, se montrent très-rarement.

Les boucliers moyens et petits étaient tenus à la main au moyen d'une anse placée vers le milieu, ou dans la partie supérieure; les autres étaient portés par le soldat, son

(1) Voyez le dessin d'un de ces tambours, aux figures des corps des gens de guerre, fig. 13. Le tambour servait aussi pour la musique de certaines danses. Une des planches des *Manners and customs* représente une danse d'esclaves ayant la tête rasée, sauf quelques mèches de cheveux laissées en certains endroits. Le tambour que bat l'un d'eux a de longueur le double de ceux battus militairement : c'est le vrai *tamboula* des nègres, et la danse de ces esclaves ressemble beaucoup au *calenda* des nègres modernes.

avant-bras passé dans les anses; une courroie servait à les suspendre derrière le dos pendant les marches, ou quand le soldat avait besoin de la liberté de ses bras. Le bouclier était généralement plan ou très-légèrement bombé, et fabriqué de peau de buffle, d'hippopotame ou de rhinocéros, comme M. Caillaud les a retrouvés en Nubie, où se conservent encore tant d'usages de la plus haute antiquité. Sous la dix-huitième dynastie on peignait sur la plupart des boucliers un disque, une rosace ou un ovale renversé, avec une bordure de plusieurs couleurs sur un fond noir, rouge ou jaune; avant cette époque on y figurait des losanges, des triangles, des mouchetures de différentes manières.

D'autres boucliers, d'un volume très-considérable, servaient à l'attaque des places : ces boucliers, ou plutôt ces sortes de gabions, couvraient plusieurs hommes à la fois. Le Rhamesséum et d'autres monuments nous en offrent de deux espèces. Au pied d'une place assiégée on voit une machine comparable à un immense panier conique, échancrée sur un côté dans les trois quarts de sa hauteur, de manière à en faire comme une vaste niche, dont le bord supérieur descendrait d'une certaine étendue, en laissant à la partie supérieure la profondeur d'un grand chaudron. Des étançons fourchus soutenaient ces machines, qu'on posait obliquement, et qui justifiaient très-bien par leur disposition le nom de *tortue* qu'on leur donnait chez les Romains : c'est à la faveur de ces machines que trois guerriers placés dessous, manœuvraient une très-longue lance avec laquelle ils déchaussaient et détachaient les pierres du parement de la muraille, pour y pratiquer une brèche : c'est l'origine du bélier. Les autres machines employées pareillement dans les siéges ne différaient de celles-ci qu'en ce qu'elles formaient complétement la cloche; on s'en servait pour s'approcher sans danger de la place, en s'y tenant dessous et les portant sur les épaules. On voit des

assaillants y monter aussi dessus pour s'élever à la hauteur de la brèche, et dans le tableau du Rhamesséum on aperçoit même le pied des échelles appuyées sur leur convexité (1).

Les cuirasses égyptiennes étaient en général composées de plusieurs doubles de toiles piqués de coutures transversales, qui en divisent la hauteur en plusieurs bandes. Les plus riches de ces armures étaient tissées tout exprès d'une seule étoffe : telle était la cuirasse qu'Amasis avait envoyée en présent à Crésus, et dont le tissu, enrichi d'un grand nombre de figures d'animaux brochés en or, se composait de fils dont chacun réunissait trois cent soixante autres fils très-distincts. Ces cuirasses, plus anciennes et moins incommodes, à raison de leur flexibilité, que celles de métal, résistaient si bien à la pointe et au tranchant du fer, qu'en parlant du nid des alcyons, Ælien dit qu'il est aussi indestructible par le fer que la cuirasse d'Amasis (2). Quelques cuirasses paraissent avoir été couvertes d'écailles de métal; on en remarque de pareilles sur trois des corps des *tenthatore* à uniforme jaune, dont nous avons fait le deuxième corps de cette arme. Ces différentes cuirasses, chez les *tenthatore*, distinguaient vraisemblablement des escadrons ou des subdivisions du même corps. Dans le tombeau de Méiamoun, avec toutes les armes en usage chez les Égyptiens, dont cette intéressante crypte nous offre comme l'arsenal, on remarque six grands plastrons, ornés de figures de lions et de chacals ailés, ou espèces de griffons, taillés exactement comme les devants des cuirasses modernes, avec des échancrures pour l'emmanchure des bras : c'est là sans doute la représentation de ces cuirasses royales comme celle d'Amasis, dont les pharaons se servaient dans quelques circonstances bien rares sans doute, puis-

(1) Atlas de Champ., pl. 331 et 364.
(2) Ælian., *de Animal.*, IX, 17.

qu'on ne les en voit armés sur aucune des scènes de guerre dessinées jusqu'à ce jour.

Habitués à une presque complète nudité sous leur climat brûlant, les Égyptiens auraient été trop gênés dans les mouvements de leurs bras sous une cuirasse qui aurait couvert toute la poitrine; aussi cette armure défensive ne montait-elle, tout au plus haut, que jusqu'aux aisselles; la demi-cuirasse n'arrivait même qu'au-dessus du nombril : des épaulettes plus ou moins larges, suivant les cohortes, suppléaient en partie au vide que ces cuirasses laissaient, et garantissaient avec le haut des épaules une partie de la poitrine. Ces épaulettes n'étaient qu'un prolongement de la partie postérieure de la cuirasse, laquelle montait par derrière jusqu'à la nuque, ainsi qu'on le voit très-bien sur l'un des jeunes prêtres de la maison de Sésostris, au tableau d'Ibsamboul (1). Ce gilet-cuirasse se nouait sur le côté, au moyen de quatre paires de rubans.

Les Égyptiens faisaient-ils usage de la cotte de mailles? nous ne le croyons pas. Si, d'une part, on croit remarquer quelques hauberts parmi les armes dont le tableau de Méiamoun présente la réunion, d'autre part jamais on ne l'aperçoit sur aucun des nationaux figurant dans les scènes de guerre; et toujours le nu de la chair, indiqué par la couleur rouge, montre le haut du corps découvert chez les combattants; et pourtant, cette partie devrait être cachée sous le collet très-haut que portent ces chemises. Une seule des divisions des gens de guerre que nous avons signalées pourrait être considérée comme armée de la cotte de mailles : c'est celle qui forme le premier corps de l'infanterie de ligne, dont nous avons donné le dessin sous le n° 7; mais il est facile de voir, à la nudité de son cou, que la tunique qui le couvre n'est pas de métal (2). Si la cotte de mailles avait été en usage chez les Égyptiens, elle aurait

(1) Atlas de Champ., pl. 29.

(2) Le tissu des tuniques considérées comme cottes de mailles ne

été connue pareillement des Grecs et des autres nations, sinon contemporaines, tout au moins venues après elle, soit du temps de la guerre de Troie, soit, beaucoup plus tard, du temps de Xerxès; or, Homère n'en parle nulle part, et, en décrivant l'armure d'Ajax, il ne cite que le *linothorax*, véritable cuirasse de lin; et Hérodote, dans le dénombrement de l'armée de Xerxès, faisant une mention détaillée de l'armure de chacun des peuples qui avaient fourni un contingent à cette formidable réunion de forces, ne l'attribue à aucun d'eux; les plus vaillants ne sont cités que comme pouvant traverser de leur lance les plus forts *linothorax :* le silence de cet écrivain prouve donc que l'usage de la cotte de mailles n'a commencé qu'assez tard. Il doit en être cependant de ces chemises, que nous croirions plutôt de feutre que de métal, comme des grandes cuirasses entières, qui avaient leur emploi dans quelques circonstances sur lesquelles les monuments sont restés muets.

Les Égyptiens ne portaient ni cuissards ni grèves; et il serait assez difficile de reconnaître à leur coiffure de quelle matière elle se composait, si quelques bonnets tombés de la tête de ceux qui les portaient ne faisaient soupçonner, par leur forme, qu'ils peuvent être de métal. De cette espèce était la calotte qui couvrait la tête, en se moulant exactement sur le crâne, et qui, avec un ornement flottant au sommet en longue houppe, est échancrée sur les côtés, pour le passage du pavillon des oreilles. Les autres coiffures sont évidemment d'étoffe, et plus ou moins amples, les unes s'arrêtant derrière la nuque, les autres descendant jusqu'à l'épaule, et retombant de l'un ou de l'autre côté de

ressemble nullement à l'agencement de mailles de fer s'enlaçant par leurs quatre côtés; on dirait plutôt des plumes placées à côté les unes des autres : il se pourrait que ce fût des tuniques d'une étoffe peinte, et provenant, comme les grands boucliers, peut-être, d'un butin fait sur les ennemis, et placées là comme trophées.

la tête, en découvrant l'oreille du côté opposé. Quelques autres coiffures, qu'à leur roideur nous croyons avoir été de feutre, se modèlent sur la tête de différentes manières, et se montrent plus ou moins ornées ; il en est même certaines qui semblent être de véritables perruques à grandes boucles de crin peut-être, se rapprochant beaucoup par leur forme des perruques à la Louis XIV : on les voit principalement sur la tête des satellites égyptiens de Sésostris.

Les armes offensives étaient de trois espèces : armes de trait, armes blanches ou tranchantes, et armes de contusion.

Les armes de trait, beaucoup plus abondantes que les autres, faisaient la principale force des armées égyptiennes, surtout pour l'attaque. Les flèches étaient de jonc avec des pointes de fer ou de silex, et quelquefois de bois ; mais il est à remarquer que généralement l'armure de la flèche, au lieu de se terminer en pointe, se montre aplatie carrément, à la manière du tranchant des gouges de menuisiers (1). La longueur de ces traits était très-inégale. Les flèches de l'infanterie étaient de longueur ordinaire, mais les *tent-hatore* en tiraient de deux espèces : les unes, comme celles de l'infanterie, contenues dans un carquois qu'on voit quelquefois derrière le dos des pharaons ; les autres, très-longues et enfermées dans ces longs carquois qui étaient suspendus aux panneaux latéraux de la caisse des chars, et dont l'ouverture était placée à l'opposite, c'est-à-dire, celle de l'un des carquois à l'avant du char, celle de l'autre côté à l'arrière.

(1) Des flèches dont le bout est aplati de la même manière ont été découvertes récemment dans l'hôtel de ville de Bamberg, en renouvelant le pavé de cet édifice. La collection de M. Passalacqua contenait des flèches dont la pointe était en silex très-aigu, et offrant à son extrémité deux petites cornes très-pointues. Voyez son catal., n. 545.

Les flèches de l'infanterie étaient placées dans un carquois qu'on remarque tantôt sur le dos, tantôt pendu à la ceinture des archers des deux grandes divisions de cette arme. La forme de ces carquois variait probablement suivant les subdivisions des corps ; les uns étaient cylindriques, les autres quadrilatères ; et ceux-ci, aussi bien que leurs couvercles, sont ordinairement couverts d'ornements. Une peinture du Rhamesséum nous montre que le couvercle des carquois était retenu par des cordons, pour n'avoir pas à s'en occuper quand on l'avait ouvert. D'après les tableaux des monuments, les arcs étaient de deux espèces : celui des fantassins est généralement de bois et de forme ordinaire, toujours teinté en rouge ; celui qu'on voit entre les mains des princes, et sans doute des principaux officiers de l'armée, est formé de deux branches s'unissant ensemble à angle très-ouvert, de couleur jaune ou verte, terminées par des bouts noirs, et renforcées au point de jonction par une pièce de la même couleur : cette forme et cette couleur jaune semblent indiquer l'arc d'airain dont les Hébreux avaient emporté l'usage de l'Égypte, et dont le livre de Job prouve que se servaient aussi les Arabes à la même époque (1).

Les javelots et javelines ne nous donnent lieu à d'autre observation que celle du cordon attaché au-dessous du fer ou à l'extrémité de la hampe, pour les retirer après les avoir lancés ; et à l'armure équarrie de quelques-uns, comme nous venons de le faire remarquer pour les flèches. Les javelots royaux, dont la hampe se termine par une boule et un évasement en manière de thyrse, étaient logés dans un étui formant les deux côtés de l'un des grands carquois

(1) *Docens manus meas ad bellum, et conteritur arcus æræus brachiis meis.* Psal. XVII, texte hébreu, trad. interlin.

Fugiet ab armatura ferri, pertransibit eum arcus æri. Job, XX, 24.

suspendus au char; il est à présumer qu'il devait en être de même pour les javelots des *tent-hatore*.

Les armes blanches consistaient dans la lance, la harpé, le sabre ou coutelas, le poignard, et la hache d'armes.

La lance égyptienne, que Xénophon dit être plus longue que celle des autres peuples, et qui se trouvait entre les mains de certains corps de calasiriens, avait son armure en bronze, ainsi qu'on peut le conclure de quelques armes de ce genre trouvées dans les tombeaux (1). La *harpé* était une sorte de sabre court, très-courbe, dont le tranchant était sur la convexité, et dont la lame, en sortant de la poignée, faisait un angle droit avec cette poignée avant de se redresser pour se courber en arrière. Cette arme, dont la forme générale était du reste très-variée, paraît avoir eu la faux pour origine, d'après une inscription du Rhamesséum. Champollion s'exprime ainsi à ce sujet : « Amon Ra donne à Sésostris la *faux de bataille*, type primitif de la harpé des mythes grecs, arme terrible, appelée *schopsch* par les Égyptiens (2). » Également familière à tous les combattants, la harpé figure aussi bien dans la main de certains fantassins que dans celle de certains *tent-hatore* et du pharaon lui-même. Il semble probable que le droit de la porter appartenait à certains grades, et qu'on pourrait considérer comme des *tristatæ* inférieurs, c'est-à-dire comme des commandants de trente hommes, ceux qui en sont armés.

En concurrence avec la harpé, on voit entre les mains de quelques guerriers des espèces de sabres droits, s'effilant en pointe comme un très-long coutelas, ou se recourbant à leur extrémité en manière de crochet.

Le poignard ou dague qu'on voit à la ceinture du pharaon et de certains officiers, avait sa lame large et courte,

(1) *Cat. Passal.*, n° 546.
(2) Champol., *Lettres de l'Ég.*, p. 278.

dans la forme du sabre-poignard de l'infanterie française, ou du *parazonium* des Romains. La difficulté de savoir si la lame de cette arme était de bronze ou de fer semble décidée en faveur du premier de ces métaux, par ceux rapportés d'Égypte. La lame de ce poignard, assez bombée, était en bronze tranchant des deux côtés; et le fourreau, tout en peau, remontait jusqu'au bout de la poignée du côté où il devait s'appliquer contre le corps.

Les haches d'armes, aussi bien que celles employées dans les arts, avaient la partie métallique engagée dans une fente pratiquée à l'extrémité du manche, au lieu de recevoir ce manche dans un trou pratiqué au talon : de forts liens, probablement en nerfs de bœuf, serraient les deux parties du manche pour y fixer solidement le bronze (1) tranchant, dont la forme était un trapèze, arrêté dans le manche par le large bout. Une pierre de grès trouvée sur la poitrine d'une momie, près de laquelle se rencontrèrent la hache et le poignard de la collection Passalacqua, semblerait indiquer que chaque soldat se trouvait nanti des moyens d'aiguiser lui-même le tranchant de ses armes. Avant l'invasion des Hyksos, le tranchant de la hache d'armes était très-allongé et légèrement convexe, et il tenait au manche par trois points; l'un à chaque extrémité, et le troisième au centre, séparés par un vide en arc.

(1) M. Ferd. Hoefer, dans son *Histoire de la chimie*, avance que du temps de Moïse l'emploi du fer à la fabrication des instruments tranchants n'était pas encore en usage. Cette exclusion est trop absolue : Moïse parle des outils en fer pour tailler les pierres, quand il défend de dresser des autels avec des pierres *que le fer aurait touchées;* et les catacombes de Thèbes ont fourni des flèches dont la pointe était de fer (*Catalogue Passalacqua*, n[os] 547 et 548. D'autres instruments en fer sont enregistrés sous les n[os] 509 à 530). Mais il est certain que l'oxyde, qui s'empare si facilement du fer touché par des mains humides de transpiration, comme il arrive sous un climat aussi chaud que l'Égypte, faisait préférer le bronze, que les anciens savaient rendre si dur et si tranchant.

Les armes de contusion des Égyptiens étaient la fronde, la massue, le casse-tête et le gourdin. La fronde (1) consistait en une lanière de cuir terminée à l'un de ses bouts par une anse dans laquelle le frondeur passait sa main, et dont l'autre bout, qui s'échappait de la main avec la pierre, finissait en pointe : une fente pratiquée vers le milieu de la lanière servait d'assiette à la pierre. Le gourdin était légèrement courbé à son extrémité, comme on le voit entre les mains de notre figure et des corps des gens de guerre, et il était à l'usage de la grosse infanterie comme de l'infanterie légère. La massue consistait dans un bâton de bois dur garni d'un bout de bronze, avec une sorte de long crochet à la poignée, formant là comme une sorte de garde. Quant au casse-tête, sa forme est très-variée sur les monuments; la plus élégante le montre composé d'un bâton, dont l'extrémité s'élargit d'un côté en manière de couperet, pendant qu'au côté opposé au tranchant se trouve sculptée une pomme de pin, qui, en donnant plus de poids à cette partie, servait à rendre cette arme plus meurtrière. Cette même arme se présente quelquefois, dans la main des pharaons, sous la forme d'une petite pelle qui la rend exactement semblable au tomawauk de quelques peuples sauvages de l'Océanie. D'autres casse-têtes égyptiens consistent en une simple boule à l'extrémité d'un bâton, et cette boule est parfois surmontée du simulacre de couperet (2).

Une scène du palais de Méiamoun tend à montrer que les soldats égyptiens n'avaient pas habituellement des armes en leur possession; qu'elles étaient conservées dans l'arsenal du prince jusqu'au moment d'ouvrir la campagne. Des guerriers, entrant en s'inclinant profondément dans la salle d'armes où se trouve le pharaon, reçoivent des

(1) On sait que la fronde fut l'une des armes les plus anciennes, et on connaît l'usage qu'en fit David contre Goliath.

(2) M. Caillaud a encore trouvé ces casse-têtes en usage chez les Nubiens. Voyez son *Voyage à Méroé*, atlas, tome II, planche 56.

mains des jeunes prêtres, pages du roi, les armes de toute nature qui sont classées en quantité et en bon ordre dans cette salle. On y voit les porte-enseignes, qui, ayant reçu ces insignes, prêtent serment ou font hommage au prince, accroupis sur leurs talons, et les deux mains portées en avant comme dans l'adoration; les chefs militaires, la trompette dans son étui à la ceinture, font le même hommage debout (1).

Les armées égyptiennes avaient des enseignes pour les guider dans les marches, pour rallier les troupes dans les combats; mais nous ignorons comment ces enseignes étaient portées, quelle place elles occupaient dans les cohortes, combien il s'en trouvait dans un corps d'armée; à cet égard les livres saints ne nous sont pas d'un grand secours, ils sont presque aussi silencieux que les monuments de l'Égypte. Un passage du Cantique des cantiques fait seul mention d'un nombre d'hommes : « Mon bien-aimé est blanc et vermeil comme le porte-enseigne de dix mille (2). » Xénophon, dans la Cyropédie, parle aussi des corps de dix mille hommes, qui avaient pour chef ou général le *myriarque :* nous savons donc, par ce rapprochement, que chaque corps de dix mille hommes avait son général et son enseigne particulière, et que cet étendard était distingué par ses couleurs.

Les monuments, ne nous offrant que des épisodes de guerre et jamais de bataille générale, ne montrent pas des corps de troupes réunis sous leurs enseignes; celles de ces enseignes de guerre que nous connaissons se trouvent peintes isolément dans les hypogées, et sans se

(1) Atlas de Champ., pl. 219.

(2) *Dilectus meus candidus et rubicundus, vexillatus a decem millibus.* Texte hébreu, trad. littérale de la *Polygl.*

Les écrivains juifs disent qu'outre les enseignes des tribus il s'en trouvait une pour trois tribus réunies. Voyez Calmet, *Dissert. sur la milice des Hébreux; Cyropéd.*, *VI*.

rattacher à des scènes guerrières. Ces enseignes sont tantôt des images d'animaux symboliques, tantôt des têtes de divinités, les unes et les autres placées sur une tablette fixée à l'extrémité d'un long bâton; sous la tablette tombe une cravatte composée de bandes d'étoffe plus ou moins longues. Les couleurs différentes de ces bandes d'étoffe, que nous voyons toutes blanches sur une enseigne surmontée d'un ibis; l'une blanc uni, l'autre bleu rayé de jaune sur une autre enseigne surmontée de la tête d'Isis, nous font supposer que ce sont là en effet les enseignes des corps de dix mille hommes. Quant aux enseignes particulières des légions, ou de la réunion de soldats qui en tenait lieu chez les Égyptiens, il semblerait que c'étaient des tableaux carrés cloués au haut d'une hampe, sur lesquels on peignait un sujet approprié à la classe des militaires à laquelle ces enseignes appartenaient : nous avons remarqué plus haut que le tableau de l'enseigne des enfants réunis en peloton pour se livrer aux exercices de la gymnastique militaire, dans les peintures du Rhamesséum, représente deux lutteurs. Sur la même planche de l'atlas du Voyage de Champollion, se voient deux enseignes du même genre timbrées du cartouche hiéroglyphique de Thouthmosis IV, séparées par une inscription relatant le nom de plusieurs peuples vaincus par ce prince.

Indépendamment de ces enseignes des corps d'armée et de leurs subdivisions, il en existait une qui, à ce qu'il paraît, était portée auprès du pharaon lui-même et l'accompagnait partout, comme il y en avait une aussi qui marchait à la tête de l'armée : ces deux enseignes étaient placées chacune sur un char. Celle qui marchait à la tête de l'armée était l'enseigne d'Amon-Ra, laquelle consistait en un poteau carré d'environ deux mètres de hauteur, dressé sur le devant du char, et surmonté d'une tête de bélier portant le disque sur ses cornes. Ce char est pourvu de deux grands carquois, ce qui montre qu'un combat-

tant le montait aussi (1). L'autre char, portant la bannière pharaonique, précède celui du roi. Cette enseigne, dressée pareillement sur le devant du char, est formée par un tableau fixé au haut d'une hampe, carré sur trois côtés, et en arc surbaissé à la partie supérieure. Au milieu de l'encadrement de ce tableau on voit un vautour aux ailes éployées, tenant dans ses serres les plumes emmanchées, symbole de la Victoire. Du bord inférieur de ce tableau pend une rangée de belles plumes d'autruche, dont la disposition est telle qu'une plume jaune se trouve entre deux plumes bleues, celles-ci flanquées elles-mêmes de deux plumes rouges (2). Le prince, sur son propre char, est entouré de ses pages et de ses satellites, dont l'un des chefs a deux trompettes, l'une dont il est en attitude de sonner, et l'autre qu'il tient sous le bras : c'est peut-être celle du pharaon lui-même.

Rien ne nous dit quelle fut l'organisation spéciale des légions ou cohortes égyptiennes; on est autorisé toutefois à supposer qu'elles se divisaient en centuries et décuries : les deux pelotons de jeunes levées représentés dans le Rhamesséum sont composés de dix individus, ce qui a conduit M. Rossellini à adopter cette division des soldats par décuries.

La disposition des camps égyptiens ne nous est que très-faiblement indiquée par un des tableaux d'Ibsamboul; et s'il fallait en juger par cette représentation, on serait porté à croire que tout s'y trouvait entassé pêle-mêle et dans le plus grand désordre. Il n'en était rien sans doute. Ce qui donne cette apparence au tableau dont nous parlons, c'est que le peintre a voulu animer son sujet en y réunissant le plus possible d'épisodes : on y voit en effet scènes de soldats, scènes d'exercices, scènes de jeux,

(1) Atlas de Champ., pl. 217.
(2) Ibidem, pl. 37.

scènes de discipline, chevaux, ânes, bœufs, charriots, meubles, ustensiles, confondus et comme jetés au hasard. Les chevaux sont çà et là, à la mangeoire, à l'abreuvoir formé par de vastes sceaux qu'on leur présente. Des individus vont et viennent, portant différents objets suspendus aux extrémités du bàton, en forme de joug, dont les anciens se servaient pour porter les fardeaux sur l'épaule; d'autres paraissent occupés à faire cuire leur ordinaire dans des chaudrons suspendus entre trois perches réunies par le haut. Ce curieux tableau, dans lequel l'artiste a cherché à placer un très-grand nombre de scènes de la vie des camps, montre aussi les soldats, les uns jouant, les autres se disputant, d'autres s'exerçant à la lutte, et, au milieu de tout cela, des chars attelés ou dételés, chargés ou vides, des coffres, des fourgons, des ustensiles, un prisonnier amené au camp à coups de bâton; en un mot, tout ce qui peut donner une idée du mouvement immense d'un camp, si toutefois on peut donner ce nom à un vaste emplacement dans l'étendue duquel on n'aperçoit rien pour abriter les hommes, à moins qu'avec M. Champollion-Figeac nous ne considérions comme des tentes, ou plutôt des baraques, certains carrés surmontés d'un triangle en manière de toit, beaucoup trop petits pour recevoir les hommes qui sont auprès, bien que les Egyptiens, comme tous les anciens après eux, n'aient jamais mis leur sollicitude à rendre les effets de la perspective ou des proportions relatives, dans leurs dessins : on sait d'ailleurs que les tentes des Hébreux, qui l'avaient peut-être emprunté des Égyptiens, étaient de peaux tannées (1).

(1) Tant que les Égyptiens combattaient chez eux, ils n'avaient pas besoin de tentes, la chaleur du climat et l'absence des pluies les exemptant de la nécessité de ces abris; mais pour peu qu'ils sortissent de leur pays, et qu'ils passassent dans l'Éthiopie ou dans la Syrie, les intempéries auxquelles ils se trouvaient exposés rendaient indispensable l'usage des moyens de s'en préserver.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des deux premières classes de la caste des gens de guerre; nous avons annoncé cependant qu'il en existait une troisième, celle de l'administration, à laquelle présidait, comme pour les deux autres, un prince de la maison royale.

La classe de l'administration se composait des scribes, des administrateurs, des prêtres exerçant les fonctions sacerdotales, et de ceux de cette classe qui remplissaient les fonctions médicales et chirurgicales; les deux premières sections, tout au moins, devenant au besoin des combattants.

A quelque époque que ce soit, partout où il y a eu des armées à mettre en campagne, quand elles ont eu à faire de grandes marches, à traverser de vastes territoires, à poursuivre un ennemi qui, dans sa fuite, ravageait le pays, afin d'enlever au vainqueur les ressources dont il aurait pu faire usage, les chefs de ces armées ont dû pourvoir à la nécessité de faire subsister les troupes, au transport de ces subsistances, des bagages, des objets de campement, des machines de guerre, du matériel de toute nature; au remplacement de tous les genres de munitions consommées; aux soins à donner aux blessés, condition vitale pour une armée, car nul ne s'exposerait aux chances des combats, s'il n'était rassuré d'avance sur le sort qui l'attend en cas des cruels accidents de la guerre; s'il n'était certain que la sage prévoyance de celui qu'il suit à travers les dangers, à qui il dévoue son corps et sa vie, a pourvu aux moyens de le soulager dans les souffrances qu'il endurera pour prix de son courage. Nulle armée ne serait possible, si celui qui en fait partie était convaincu qu'une blessure grave équivaudrait pour lui à un arrêt de mort; s'il avait la crainte d'être abandonné, vivant encore, en pâture aux bêtes carnassières et aux oiseaux de proie. Une administration militaire a donc existé nécessairement, inévitablement à toutes les époques; et c'est à cette administration, quels que soient les noms sous lesquels on l'ait désignée,

quels que soient les moyens, les formes qu'on lui ait données, les ressources mises à sa disposition, que présidaient les quatrième et cinquième fils de Méiamoun ; c'est cette administration, dont l'existence est une certitude, quoique ses moyens nous soient inconnus et qu'aucun écrit ne l'ait jusqu'ici révélée, qui formait la troisième classe de la caste des guerriers.

Trois besoins généraux signalent les trois grandes branches qui devaient imposer aux armées une administration militaire, tant chez les Égyptiens que chez les autres peuples de l'antiquité ; ce sont :

Les subsistances,

Les transports,

Les soins à donner aux blessés.

Les subsistances devaient être fournies par le roi. Si, en temps de paix, le pharaon donnait aux soldats qui faisaient le service de sa garde une ration composée, comme nous l'avons vu, de pain, de vin et de viande, à bien plus forte raison cette même ration devait-elle être soigneusement assurée aux soldats de son armée en temps de guerre. Aussi, dans tous les tableaux des actions militaires des pharaons, voit-on des pourvoyeurs occupés à faire arriver au camp des bestiaux et des provisions de toute nature (1) : comme ces scènes se passent en pays ennemi, les conducteurs des bêtes de somme chargées de ces munitions de bouche sont vêtus d'un costume étranger. L'es-

(1) Un passage du livre des Rois pourrait faire supposer que les Hébreux qui étaient sous les armes devaient pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Nous voyons Isaïe, père de David, qui avait trois enfants dans l'armée de Saül, leur envoyer par le jeune David dix pains, une mesure de *grains rôtis*, et, de plus, dix fromages, qu'il offrait en cadeau à leur commandant ; mais on ne pourrait rien arguer de ce fait relativement au service des subsistances dans les armées juives : c'est ici une circonstance particulière et sans portée : Isaïe veut avoir des nouvelles de ses fils, et il leur fait porter quelques douceurs par leur frère. Voyez I *Regum*, XVII, 17, 18.

corte qui les conduit se compose d'hermotybiens armés d'un javelot.

Les moyens de transport de l'armée se composent, sur les tableaux des monuments, de chars et de fourgons de différentes espèces, tous montés sur deux uniques roues. Chez les uns, c'est une caisse carrée, posée sur un essieu dont les roues, pleines, n'annoncent pas un grand diamètre, et qui n'a qu'un simple timon; chez les autres, la caisse est allongée, et on y voit sur le devant une banquette servant de siége au conducteur : les roues de ces fourgons sont larges et évidées, et le timon en est garni d'un palonier ou second joug fixé vers le milieu de la longueur, indépendamment de celui qui en forme l'extrémité, ce qui fait voir qu'on y attelait quatre chevaux. Les ânes, animaux si précieux par leur sobriété et si abondants en Orient, étaient employés aussi aux transports, et on les voit en très-grand nombre à la suite des armées pharaoniques : leur équipement et leurs conducteurs sont égyptiens.

Une pharmacie portative, parvenue jusqu'à nous, et marquée du cartouche hiéroglyphique de « la loyale épouse Thoutia, » femme du roi Mandouftep (1), ne laisse pas douter que des caisses du même genre ne fussent emportées à la suite des armées, pour le traitement des malades et des blessés. Chaque médecin ne s'occupant que d'une maladie, les caisses de pharmacie portative devaient être spéciales aussi. Dans les peintures des monuments,

(1) Cette pharmacie portative, provenant de la collection Passalacqua, consistait en un coffre renfermant six vases, dont cinq en albâtre oriental et un en serpentine, contenant des substances qu'on n'a pu analyser, et, de plus, une petite cuiller en bois et diverses racines. Ce coffret était enfermé dans un second en jonc, contenu lui-même dans une caisse de bois à couvercle bombé, haute de 0,m.676, et large de 0,m.434. Un chacal était peint dans un encadrement hiéroglyphique sur chaque face.

tous les épisodes de la vie des guerriers s'y trouvant introduits, les infirmiers emportant les malades n'y sont pas oubliés; et Champollion nous parle même d'un chef qui avait péri dans les eaux, suspendu par les pieds par d'autres individus, suivant l'homicide pratique que l'ignorance des vraies causes de la mort des asphyxiés avait fait adopter dans toute l'antiquité, et qu'on n'a pu faire perdre encore entièrement de nos jours.

Les deux premières branches du service administratif étaient vraisemblablement placées sous les attributions d'un intendant dépendant du *haut fonctionnaire de l'administration royale*, place que nous avons vue remplie par deux princes fils de Méiamoun. C'est à cette classe, combattante au besoin (1), qu'appartenaient, on peut le supposer, les officiers préposés à l'administration des nomes, comme Nehotph, qui dans sa tombe, à Beny-Hassan, est qualifié de chef administrateur des terres orientales de l'heptanomide, sous le règne d'Osortasen (2); et ceux qui composaient les tribunaux *de la justice du roi*, ou tribunaux civils et correctionnels, différents, comme nous l'avons montré, des tribunaux *de la justice de Dieu*, ou tribunaux criminels, placés dans les attributions du sacerdoce. Au même service ressortissaient encore nécessairement les scribes en titre d'office, que nous trouvons attachés aux armées, présidant aux nouvelles levées, en-

(1) Ce qui nous fait supposer que les employés de l'administration étaient combattants au besoin, c'est que nous remarquons souvent des soldats chargés de certains fardeaux, et qui appartiennent évidemment à l'administration, être armés de la harpé, de l'arc, du javelot, ou de tout autre instrument de guerre. La figure 14, dans nos dessins des différents corps de l'armée égyptienne, présente un de ces soldats de l'administration. C'est à ce corps, que nous supposons qu'appartiennent aussi ceux qui sont chargés de la conduite des prisonniers de guerre et de l'escorte des bêtes de somme portant les munitions.

(2) *Lettres* de Champoll., p. 75.

registrant les recrues et les conduisant à l'armée, passant les revues (1), comptant les ennemis tués et leur faisant couper la main droite et le phallus, pour en faire étalage aux pieds du souverain après la victoire, et conservant dans leurs registres le nombre de ces sanglants trophées, afin de pouvoir l'inscrire ensuite sur le tableau qui, dans les monuments, devait en perpétuer la mémoire. Sur les murs du Rhamesseum, on voit ces hideuses mutilations présentées à Sésostris par deux personnages qu'à leurs cheveux séparés sur le haut de la tête, et serrés sous une riche agrafe devant l'oreille, on reconnaît pour deux de ses fils, sans doute les deux commandants des armes de l'infanterie et de la *tent-hatorie*, les deux *tristatæ* placés à la tête des deux premières divisions de la caste des gens de guerre, lesquels ayant fait ramasser, chacun dans sa spécialité, les mains coupées aux ennemis tués dans ces deux ordres de combattants, les font ainsi compter devant leur père, comme la part afférente à chacun d'eux dans la commune victoire.

Le costume des scribes est tantôt la tunique calasirienne à manches larges, tantôt le simple jupon long, avec le bonnet pendant sur l'épaule, ou une manière de perruque plate dont le bas fait un angle un peu aigu avec le côté descendant par-dessus l'oreille, qu'il couvre. Ceux qui comptent les mains coupées ont le même costume, et, de plus, ils tiennent sous le bras, en signe de leur office, un bâton dont la pomme est une fleur de lotus épanouie, et dont le bas s'élargit un peu comme celui d'une rame.

(1) La même chose avait lieu en Judée. *Fuit autem Osiæ exercitus facientium bellum, egredientium exercitum in agmen, in numero census eorum, per manu Jehiel scribæ, et Mahasiæ præfecti, sub manu Hananiæ, qui erat de ducibus regis.* II Paralip., XXVII, 11, *trad. littér.* Nous avons dans ce verset le nom des trois principaux chefs de la troisième classe de la division administrative : Hananias, qui en est le chef suprême, l'un des *tristatæ* ou *schalischim;* Mahasias, qui en était l'intendant ou préfet; Jehiel, qui était le chef des scribes.

Le livre des Juges ou suffètes donne aussi une verge ou bâton aux scribes (1). Quant à leurs chefs, les *basilico-grammates,* ils portaient une robe transparente par-dessus la calasiris; et, pour insignes de leur qualité, on leur voit à la main une petite hache à pied de gazelle, et une plume d'autruche fixée à l'extrémité d'un long manche. Hors de leurs fonctions, ils suspendaient derrière leur dos ces deux instruments liés ensemble, ainsi que l'a remarqué dans un hypogée d'El-Tell M. L'hôte, dont nous reproduisons ici la figure d'après lui :



(1) *De Makir descenderunt legislatores, et de Zebulon trahentes virgam scribæ.* Judic., V, 14, *trad. littér.* Les commentateurs ne se sont pas entendus sur le *virga scribæ;* Saint Jérôme en fait le bâton de commandement des armées, et les Septante, le roseau servant de plume aux scribes. Les tableaux égyptiens nous apprennent que c'était le bâton insigne des chefs des scribes; le mot verge, qu'emploie le texte hébreu, équivaut à sceptre, la longueur de ce sceptre : placé sous le bras des scribes du tableau du Rhamesseum, ne peut le laisser confondre avec la palette-écritoire, quelle que fût la longueur de cet instrument, laquelle atteignait jusqu'à 53 centimètres. La collection Passalacqua en possédait une de cette longueur, chargée d'hiéroglyphes d'un travail très-fini; sept places y étaient creusées pour recevoir les couleurs,

La rentrée des tributs imposés aux vaincus était dans les attributions du basilico-grammate, haut administrateur(1). Les scribes dépendant de son administration veillaient à ce que ces tributs, qui étaient en nature, fussent livrés suivant qu'il avait été stipulé. Sur les peintures d'Ibsamboul, on voit les Éthiopiens vaincus apporter les riches productions de leurs contrées : des dents d'éléphant, des billes de bois d'ébène, des plumes et des œufs d'autruche, des girafes, des singes, des baumes et des parfums, des vases précieux par la matière, des peaux de panthères, de gros anneaux d'or et d'argent qui constituaient la monnaie ou moyen universel d'échange à cette époque, de la poudre d'or dans des sachets, tout ce que leur pays renferme ou produit de plus riche, de plus précieux, et même des nègres et négresses esclaves, avec leurs enfants.

Chez les Hébreux, jusqu'au temps de Salomon, l'arche

et une autre cavité était destinée aux joncs ou *calami* servant de plumes ; une autre tablette, beaucoup plus petite, en bois d'ébène, n'avait que deux cavités, pour le noir et pour le rouge. Denon en a vu une, en porcelaine bleue, dont les hiéroglyphes étaient émaillés en noir. Dans les figures de M. Wilkinson, on voit un scribe portant un de ses styles derrière le pavillon de l'oreille, et l'autre à la main droite pour écrire sur ses genoux : c'étaient les styles pour les deux couleurs. A côté d'un autre scribe se trouvent deux de ces coffrets ou *theca*, dans lesquels on renfermait les papyrus. Ces coffrets forment un carré dont la hauteur est le double de la largeur, et qui se termine par un morceau d'étoffe dont on liait l'ouverture comme celle d'un sac, pour serrer ce que le coffret renfermait.

Cette figure de scribe semble nous montrer, sous son riche costume, un basilico-grammate portant suspendus derrière son dos les insignes de sa charge, c'est-à-dire la plume d'autruche fichée dans un long manche, comme on la voit entre les serres du vautour symbole de la victoire : cette plume est liée par le manche à une petite hache dont les analogues trouvées dans les tombeaux ont 45 cent. de longueur.

(1) *Ubi est scriba, ubi ponderator, ubi numerans turres*. Isaïe, XXXIII, 18.

sainte marchait avec les armées, et un certain nombre de prêtres l'accompagnaient (1). Les Israélites des dix tribus dissidentes, étant tombés dans l'idolâtrie, faisaient marcher aussi leur *Apis* ou veau d'or avec leurs combattants; les Philistins portaient pareillement leurs dieux dans leurs armées (2); il n'est pas douteux que ce ne fût là un usage général : nous devons donc aussi le trouver chez les Égyptiens. Nous avons dit plus haut que l'arche d'alliance était, quant à la forme, un emprunt fait au culte des Égyptiens, identique, au fond, avec celui des Hébreux, à raison du principe de l'unité de Dieu; nous retrouvons ce symbole divin dans le camp de Sésostris, parmi les peintures de la grande campagne de ce prince contre les Éthiopiens, au temple d'Ibsamboul; et, en conséquence du principe qui faisait donner, parmi les choses identiques, des proportions plus grandes aux plus nobles, d'où la taille des pharaons est toujours colossale à l'égard des autres Égyptiens, y compris même leurs fils, l'arche sacrée est, dans cette représentation, d'un volume beaucoup plus considérable, et hors de toute proportion avec celui des autres objets matériels, comme les chars à quatre chevaux, dont la masse devait cependant nécessairement l'emporter sur celle de ce symbole (3). Cette grande arche est figurée avec quatre apparences de portes; et au registre supérieur sont représentés quatre prêtres et un autre personnage à genoux, et les mains en attitude d'adoration devant un cartouche laissé sans inscription, placé dans un encadrement entre deux vautours qui l'ombragent de leurs ailes.

Les prêtres faisant partie des armées égyptiennes se re-

(1) *Numerum* XIV, 44; I *Regum*, IV, 4, 5; XIII, 9; XIV, 18, 19; II *Reg.*, XI, 11.

(2) I *Paralip.*, XIV, 12.

(3) *Voy.* Champoll., Atlas, pl. 30.

connaissent facilement à leur tête nue et rasée. Outre les fonctions sacerdotales qu'ils avaient à remplir, conformes, sans contredit, à celles que nous trouvons attribuées aux prêtres hébreux dans leurs propres armées, et qui consistaient à offrir des sacrifices à la Divinité, à lui adresser des prières en faveur du prince et des combattants, ils avaient encore d'autres attributions que signalent aussi les livres saints : c'était à eux qu'appartenait le droit de donner, à l'issue des sacrifices, le signal du combat au moyen d'une certaine trompette d'argent qui leur était particulière. Ce que Moïse, dans le désert, établit en loi perpétuelle à cet égard, devait être évidemment calqué sur ce qui se pratiquait chez les Égyptiens, avec les armées desquels il était entré en Éthiopie, et où il aurait même fait la guerre avec beaucoup de succès et de gloire, s'il faut s'en rapporter aux anciennes chroniques juives copiées par Fl. Josèphe (1). Voici ce qu'il recommande : « Les prêtres enfants d'Aaron sonneront de la trompette, et ce sera une loi perpétuelle dans toutes vos races. Lorsque vous irez à l'ennemi, vous sonnerez de la trompette, et Jehovah se souviendra de vous pour vous délivrer de vos ennemis (2). » A l'attaque de Jéricho, ce fut en effet sept prêtres qui sonnèrent de la trompette, pour faire tomber les murailles; dans l'action entre Jéroboam et Abia, les troupes de celui-ci, moins nombreuses, se trouvant enveloppées, se mettent à pousser de grands cris; les prêtres sonnent de la trompette, et la victoire est pour les plus faibles.

Des personnes des trois classes de la caste sacerdotale accompagnaient sans doute les armées : ceux de la pre-

(1) Moïse, quoique élevé dans les temples égyptiens, n'était pas considéré comme prêtre, mais comme tenant, par adoption, à la famille royale; et à ce titre il avait pu être chargé d'un commandement supérieur dans un des corps d'armée envoyés contre les Éthiopiens orientaux.

(2) *Numerum* V, 8.

mière classe pour les sacrifices, les prières et les autres fonctions du culte; ceux de la seconde classe pour les soins médicinaux et chirurgicaux à donner aux malades et aux blessés; ceux de la troisième classe pour les funérailles des morts. Diodore ne nous laisse aucun doute au sujet des prêtres de la seconde classe, c'est-à-dire, des pastophores médecins, chirurgiens et pharmaciens, quand il dit que dans les expéditions militaires les personnes qui tombaient malades recevaient gratuitement les soins des médecins payés par le trésor royal (1); les monuments, en nous offrant la représentation de scènes dans lesquelles interviennent les prêtres de la première classe, ne nous laissent pas deviner la présence de ceux de la troisième. Il est incontestable cependant que la nécessité de donner la sépulture aux cadavres des chefs, tout au moins, qui perdaient la vie dans les batailles, rendait indispensable l'admission d'un certain nombre de prêtres libitinaires dans les armées, où probablement ils faisaient l'office d'infirmiers. Mais à quoi se réduisaient les honneurs funèbres rendus à la masse des soldats tombant sous les coups de l'ennemi? Ici, la pratique de la momification ne pouvait pas avoir lieu; et alors, comment le principe religieux sur la conservation des cadavres s'accordait-il avec l'abandon forcé qu'il fallait faire de ces corps à la pourriture! Ce sont là de ces problèmes historiques que le temps éclairera peut-être, mais dont rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne nous offre la solution; toujours est-il certain que quelque cérémonie expiatoire devait modifier, dans ces cas hors des règles communes, la puissance du dogme, et atténuer la rigueur de cet abandon : la différence qu'Hérodote établit dans l'épaisseur des os du crâne entre les Perses et entre les Égyptiens, dont il a vu les ossements

(1) Diod., I, 88.

entassés en monticules distincts, est la preuve que ces cadavres étaient laissés sur le champ de bataille (1) sans sépulture.

CHAPITRE X.

§ III. *Stratégie*.

Après avoir examiné la caste militaire des Égyptiens dans ses trois grandes divisions, il ne nous reste plus qu'à tracer une esquisse de leur manière de faire la guerre, et de leurs opérations stratégiques. Nous ne pouvons rien dire de précis touchant leur système de guerre et leur tactique, les auteurs ne nous ayant rien transmis qui puisse nous servir de guide dans ces ténèbres, et les monuments ne nous présentant jamais, dans leurs peintures, que des épisodes de guerres où le pharaon brille toujours aux dépens de l'armée : il est donc impossible d'y rien étudier sous le rapport de la théorie. Dans les tableaux des édifices sacrés, l'armée est en effet toujours effacée derrière son roi : c'est au prince qu'est due la victoire, c'est son bras qui la décide; ce sont ses coups qui abattent les ennemis, c'est sa valeur seule qu'il faut encenser. Son image domine, de toute la hauteur gigantesque qu'on lui attribue, les soldats pygmées qui ne sont là que comme des accessoires destinés à donner de la vie, du mouvement, un caractère à l'action, et qui eux-mêmes, dans les inscriptions, sont supposés rapporter tous leurs succès à l'in-

(1) Les Hébreux brûlaient, en pareille circonstance, les cadavres des chefs : *Et ceperunt corpus Saül et corpora filiorum ejus de muro Bethsoan, et venerunt in Jabes, et combusserunt ea ibi. Et ceperunt ossa eorum, et sepelierunt sub arbore in Jabes.* I *Reg.*, XXXI, 12 et 13. *Et non fecerunt ei (Joramo) populus ejus combustionem secundum combustionem patrum suorum.* II Paralip., XXI, 19, *trad. litt.* Nous apprenons de ces passages que les Hébreux avaient l'usage de brûler, dans certains cas, les corps de leurs rois.

fluence de leur maître. C'est ainsi que dans le manuscrit Sallier les soldats disent à Sésostris : « Tes fantassins, tes « *tent-hatore* ont soumis la ville des Scheta par ta force « divine (1). »

Nous ne sommes pas aussi embarrassé pour parler de la bravoure tout audacieuse des soldats égyptiens : ici les témoignages ne manquent pas ; l'antiquité sacrée et profane s'est plu à la reconnaître, et à lui rendre un éclatant hommage. Isaïe la célèbre, quand, dans son dix-huitième chapitre, il appelle les Égyptiens « un peuple terrible par« dessus tous les autres (2) ; » il la célèbre encore quand, dans ses menaces contre l'Égypte, il s'écrie : « L'Égypte « sera en ce temps-là comme les femmes, *elle tremblera* et « sera frappée de terreur devant la main du Seigneur des « armées (3) : » ce tremblement, cette terreur étaient donc un état contraire à ses habitudes ? Thucydide et Xénophon, ces généraux historiens, si bons connaisseurs en matière de courage militaire, font à leur tour le plus brillant éloge de celui des Égyptiens ; le dernier, surtout, montre ces braves soldats toujours fermes à leurs rangs dans la bataille contre Cyrus. L'armée de Crésus, dans laquelle les Égyptiens servaient comme auxiliaires, se trouvant enfoncée, le corps égyptien va se reformer un peu plus loin, et il revient intrépidement contre les Perses, qu'il enfonce à son tour, malgré le ravage des chars de guerre armés de faux. Pour en avoir raison, il faut, dit le guerrier écrivain, que Cyrus lui-même aille les tourner avec un gros de troupes, et que, les prenant par derrière pendant qu'ils font face aux autres ennemis, il jette enfin le désordre

(1) Salvolini, *Notice sur le Manuscrit de la campagne de Rhamsès*, etc., page 82.

(2) *In tempore illo deferetur munus Domino exercituum a populo divulso et dilacerato, a populo terribili, post quem non fuit alius.* XVIII, 7.

(3) Isaïe, XIX, 1.

dans leurs rangs; et encore, en tombant, ils portent les derniers coups, et Cyrus personnellement est sur le point d'en devenir la victime : un soldat égyptien, abattu et foulé aux pieds du cheval de ce prince, trouve encore assez de force pour plonger son épée dans le ventre de ce cheval, et renverse le cavalier. Enfin, pour en finir avec ce groupe de héros, Hystaspe et Chrysantes doivent arriver sur ce point avec toute la cavalerie des Perses : alors commence une boucherie qui prépare la victoire. Épuisés de sang et de fatigue, et environnés de toutes parts d'une armée victorieuse, ces vaillants soldats s'asseyent sur leurs boucliers, ajoute Xénophon, ne faisant rien que se tenir sur la défensive. Cyrus, plein d'admiration pour tant de vertu, ordonne de cesser l'attaque, leur fait des propositions, et, les engageant à ne pas se faire tuer pour celui qui les a trahis, les sollicite de prendre parti pour lui; et ces quelques survivants consentent à ne plus se battre et à vivre, pourvu qu'on ne les contraigne pas de tourner leurs armes contre Crésus, quoique ce prince les ait abandonnés. Voilà ce que dit Xénophon sur les soldats égyptiens, qu'il a vus lui-même dans la mêlée (1). Quant à leur manière de se masser en colonne, le même historien nous apprend encore que leur habitude était de former ces corps de dix mille hommes dont nous avons parlé à propos des enseignes, lesquels corps étaient rangés sur cent hommes de hauteur, et par conséquent cent files pour faire une colonne de dix mille.

Dans l'antiquité, jamais une guerre ne s'est faite sans déclaration préalable. Nous considérons comme un exemple de la manière dont on procédait dans ces actes solennels, précurseurs des hostilités, ce que Jérémie rapporte touchant la guerre que Nabuchodonosor se proposait de faire aux Égyptiens. Le prophète se rend à Taphnis, où se

(1) Xénophon, *Cyropéd.*, VII.

trouvait le pharaon ; là le Seigneur lui dit : « Prends dans « tes mains de grandes pierres, et, en présence des hommes « de Juda [qui s'étaient enfuis en Égypte], tu les cacheras « dans ce qui est broyé, dans la briqueterie qui se trouve « à l'entrée de la maison du pharaon, et tu leur diras : « Ainsi dit Jéhovah, dieu des armées, dieu d'Israël. Voici « que j'envoie Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon « serviteur; et je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai « cachées, et il tendra sur elles sa tente élégante. Il viendra « et frappera sur la terre d'Égypte, ceux-ci de mort, ceux-« là de captivité, et les autres du glaive. J'attiserai le feu « dans les temples des dieux de l'Égypte, et ils seront brû-« lés, et (les dieux) emmenés captifs; et il s'enveloppera « de la terre d'Égypte comme le pasteur s'envelopperait « de son manteau; puis il sortira de là en paix. Il brisera « les statues des temples du Soleil qui sont dans la terre « d'Égypte; et les temples des dieux de l'Égypte, il les « consumera par le feu (1). »

L'armée égyptienne se mettait en marche « sur huit ou « neuf hommes de hauteur, dit Champollion (2). Un trom-« pette et un corps d'hoplites précèdent un char que di-« rige un jeune conducteur : du milieu de ce char s'élève « un grand mât surmonté d'une tête de bélier ornée du « disque solaire : c'est le char du dieu Amoun-Ra, qui guide « à l'ennemi le roi Rhamsès-Méiamoun, également monté « sur un char richement orné, et qu'entourent les archers « de la garde, ainsi que les officiers attachés à sa personne. « On lit à côté du char du dieu : Voici ce que dit Amon-Ra, « le roi des dieux : « Je marche avec toi, ô mon fils ! » Si les Égyptiens marchaient en aussi bon ordre que le pense

(1) Jérémie, XLIII, traduction sur la version littérale d'Arias Montanus.

(2) *Lettres de l'Égypte*, p. 353. Ce qui suit ne peut être considéré que comme l'interprétation arbitraire d'un tableau dont nous avons eu occasion de parler, et nullement comme un fait avéré.

Champollion, il faudrait isoler leurs armées de celles de tous les autres peuples, qui, suivant l'expression hébraïque, ne marchaient que *comme des troupeaux de moutons*. Il est probable que, dans le tableau où ce savant a cru voir et d'après lequel il a décrit ainsi la marche d'une armée, il s'agit seulement d'un mouvement exécuté en présence de l'ennemi, et en bon ordre par conséquent.

L'ordre de bataille suivi dans ces temps reculés n'est pas connu; ce que nous apprennent à cet égard les monuments, c'est que les Égyptiens se rangeaient sur plusieurs hommes de hauteur, et c'est à cela que doit se rapporter ce que Champollion applique à l'ordre de marche. L'infanterie de bataille était au centre, les chars de guerre sur les ailes, et l'infanterie hermotybienne en avant pour commencer l'attaque et inquiéter l'ennemi, et pour le harceler dans la poursuite. Une harangue précédait l'action; cette harangue s'adressait aux chefs des guerriers et aux porte-enseignes agenouillés devant le char royal. La harangue de Sésostris, dans sa campagne contre les Scheta, commence par ces mots : « Je donne mes paroles à mon infanterie ainsi « qu'à mes *tent-hatore*, disant : Disposez votre cœur, mon in- « fanterie, mes *tent-hatore*, etc. » La harangue fut courte, et propre à exciter l'ardeur guerrière des soldats, qui s'écrièrent de toutes parts : « Donne la liberté au souffle de nos bouches, » c'est-à-dire, abandonne-nous à notre ardeur (1). L'armée se précipite alors sur l'ennemi « comme des éperviers; » et bientôt Sésostris, en donnant à ses soldats le titre de « mes vainqueurs, » leur annonce qu'il a « saisi la main « du chef ennemi, » et les invite à cesser le massacre. Les soldats lui répondent par des acclamations, et lui défèrent les titres ordinaires de gloire, « le soutien, le puissant « comme le dieu Mandou (2). »

(1) Salvolini, *Notice sur la Campagne de Sésostris*, p. 54 et 76.

(2) *Ibidem*, p. 82. Il est très-fâcheux qu'au lieu d'une simple

Le pharaon ne manque jamais de se donner la meilleure part dans la victoire, et nous avons fait remarquer que ses soldats n'attribuent eux-mêmes, du moins dans ces inscriptions louangeuses, qu'à sa valeur leurs propres succès. « Livrez-vous à la joie, dit Méiamoun à ses guerriers « vainqueurs des Robou ; livrez-vous à la joie ; qu'elle s'é- « lève jusqu'au ciel. Les étrangers sont renversés par ma « force ; la terreur de mon nom est venue, leurs cœurs « en ont été remplis ; je me suis présenté devant eux « comme un lion ; je les ai poursuivis semblable à un éper- « vier ; j'ai anéanti leurs âmes criminelles ; j'ai franchi leurs « fleuves ; j'ai incendié leurs forteresses : je suis pour « l'Égypte ce qu'a été le dieu Mandou ; j'ai vaincu les « barbares : Amon-Ra, mon père, a humilié le monde « entier sous mes pieds, et je suis roi sur le trône à tou- « jours (1). » La modestie, on le voit, n'était pas la vertu des pharaons. Enflés de vanité, c'est de Dieu lui-même que ces princes, dans leurs orgueilleuses légendes, veulent recevoir des louanges : « Amon-Ra a dit : Mon fils (Méia- « moun), mon germe chéri, maître du monde, soleil gar- « dien de justice, ami d'Amoun, toute force t'appartient « sur la terre entière. Les nations du septentrion et « du midi sont abattues sous tes pieds ; je te livre les chefs « des contrées méridionales ; conduis-les en captivité, et « leurs enfants à leur suite ; dispose de tous les biens « existant dans leur pays ; laisse respirer ceux d'entre « eux qui voudront se soumettre, et punis ceux dont le « cœur est contre toi. Je t'ai livré aussi le nord (lacune) ; « la terre rouge (l'Arabie) est sous tes sandales, etc. (2). »

S'il y avait un siége à faire, l'armée campait auprès de

analyse, l'auteur n'ait pas donné la traduction complète de cette pièce, qui n'est que de douze pages. Mandou était le *Mars ultor* du panthéon égyptien.

(1) Champ., *Lettres de l'Égypte*, p. 342.

(2) Id., *ibid.*, p. 337.

la place, et élevait tout alentour ses lignes de circonvallation. Avant de rien entreprendre, Moïse veut que les Israélites somment d'abord les assiégés d'accepter la paix aux conditions qu'on leur propose : il n'est pas douteux que ce ne soit là l'usage qu'avaient les Égyptiens dans ces circonstances, et qu'il avait dû mettre en pratique lui-même quand il commandait contre les Éthiopiens. « Lors« que vous irez assiéger une ville, écrit-il dans ses lois, « vous lui offrirez d'abord la paix; si elle la reçoit et « qu'elle vous ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y « trouvera aura la vie sauve, mais il vous demeurera tri« butaire. Si elle ne veut pas faire alliance avec vous, et « qu'elle entreprenne de vous faire la guerre, vous l'as« siégerez; et lorsque le Seigneur vous l'aura livrée, vous « mettrez à mort tous les mâles qui y seront, ne réser« vant que les femmes, les enfants et les animaux (1). » L'élève du sanctuaire égyptien ne veut pas qu'on se livre à des dévastations inutiles : « Lorsque vous mettrez le « siége devant une ville, et que vous l'aurez environnée de « fortifications pour la détruire, vous ne couperez point « les arbres fruitiers, et vous ne ravagerez pas la campagne « des environs en abattant les arbres; car ce n'est que du « bois, et non pas des hommes capables de vous faire la « guerre. Si ce sont des arbres sauvages et qui ne portent « point de fruit, vous pourrez les couper pour en faire « des fortifications (2). » Ces recommandations, pleines de sens, sont l'expression d'une civilisation bien avancée; et cependant une grande contradiction se manifeste entre ces belles recommandations et ce qui se pratiquait réellement à ces époques, où les guerres étaient atroces, et où Moïse lui-même impose comme une loi le massacre de tous ceux

(1) *Deutér.*, XX, 10-14. Ces mots semblent être le commentaire de ce que dit Amon-Ra à la page précédente.

(2) *Ibidem*, 19 *et seq.*

qui n'allaient pas au-devant du joug qu'on leur apportait. Cette conduite des Israélites à l'égard des peuples qu'ils subjuguaient nous montre qu'à cette époque, comme longtemps encore après, les invasions étaient terribles et désastreuses, parce que le conquérant, voulant toujours, dès le début, frapper de terreur ceux qu'il soumettait ou voulait soumettre, passait sur le pays comme un fléau qui flétrit tout ce qu'il n'abat pas; ce n'était qu'à mesure que son autorité s'affermissait, que sa puissance se consolidait, que les vaincus se façonnaient à la servitude, ce n'était qu'alors que les rides de son front s'effaçaient un peu, et que des jours moins malheureux commençaient à luire pour ceux qui avaient la tête placée sous sa massue.

L'attaque de la place avait lieu à la faveur de ces grands boucliers-tortues, que les Hébreux nommaient *tsinnah*, et on dressait contre la muraille des échelles pour l'escalade. Les monuments connus jusqu'à ce jour ne montrent d'autres machines de guerre que ces mêmes *tsinnah*, à l'abri desquels on s'efforçait d'entamer l'escarpe au moyen d'espèces de longues lances, véritables béliers qui en détachaient les pierres.

Si le pharaon payait de sa personne et se donnait, toujours d'après les tableaux, en exemple aux siens, les princes, ses fils, savaient l'imiter, et ne se ménageaient pas. Sur un de ces tableaux, l'un des fils de Sésostris brise lui-même à coups de hache la porte de la place. Ces places, ou plutôt les tours qui en font la force et dont on fait le siége, sont carrées, à plusieurs étages rentrant les uns au-dessus des autres, ayant ainsi à chaque étage une galerie à parapet crénelé, dont le qasr actuel de l'oasis de Farafreh a offert à M. Caillaud une image parfaite (1). Ces fortifications, construites en briques crues, et dont les murailles avaient une épaisseur très-considérable, étaient re-

(1) *Voyage à Méroé*, tome IV, et atlas, pl. 35.

vêtues de pierres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que l'affirment le bélier qu'on fait jouer dans les siéges pour l'extérieur, et les parties encore garnies de leur revêtement à l'intérieur, reconnues par Monge à Héliopolis, pendant l'expédition. Le haut de ces murailles était garni de créneaux formant une suite d'arcatures, ce qui fait supposer au judicieux M. Wilkinson qu'on a imité en cela une bordure de boucliers placés à côté les uns des autres (1). Le même savant, dans l'une de ses planches sur les mœurs et usages des Égyptiens, montre une entrée de camp fermée par de grands boucliers de chaque côté, laissant au centre un passage garni de deux vantaux grillés; derrière se trouve la garde de la porte, composée de dix hermotybiens armés de la massue et du poignard. Au haut du donjon des places s'élevait l'enseigne nationale, qui consistait en un grand tableau de planches découpées d'une certaine façon, et quelquefois en une bannière flottante longue, étroite, et se terminant en pointe.

Les assiégés se défendaient par des sorties, qu'on voit très-meurtrières dans les tableaux du Rhamesseum; et du haut de leurs murailles ils lançaient des flèches et des pierres sur les assaillants, qui dressent leurs échelles et s'élancent à l'escalade, en s'élevant d'abord sur les grands boucliers, les *tsinnah*, qui forment la tortue.

(1) C'est de cette manière, sans doute, qu'était construite la muraille que Sésostris fit tirer, depuis Peluse jusqu'à Héliopolis, sur un développement de 1500 stades, pour opposer une barrière constante aux incursions des tribus errantes dans le désert de l'Égarement, muraille dont M. Wilkinson a reconnu les traces réellement en briques crues, et dont l'enceinte si épaisse d'Héliopolis était le point d'appui et la tête dans cette partie.

L'enceinte de la ville de Saïs, épaisse de 15 mètres, était d'une hauteur qui excédait celle des monuments les plus considérables, et ses briques, en terre crue, avaient un volume considérable : les membres de la Commission de l'expédition d'Égypte en ont mesuré qui avaient jusqu'à 40 cent. de côté, sur 18 à 20 cent. d'épaisseur.

Un signe, qui se répète souvent dans les places attaquées par les Égyptiens, nous fait connaître, à ce qu'il semble, la manière dont les assiégés, forcés à en venir à la soumission, annonçaient qu'ils voulaient se rendre : pour cela ils montraient du haut des créneaux des vases allongés, remplis de feu (1).

Après la victoire, les chefs égyptiens faisaient couper aux ennemis restés sur le champ de bataille la main droite et le phallus, symbole de la vaillance; et ces trophées étaient présentés au roi, qui les faisait compter devant lui pour en enregistrer le nombre dans les annales de son règne, et l'inscrire pareillement dans les tableaux destinés à perpétuer la mémoire de ses triomphes. Une de ces inscriptions, relative à la victoire de Méiamoun sur les Robou, porte ces mots : « Conduite des prisonniers devant sa majesté; ceux-ci « sont au nombre de mille; mains coupées, trois mille; « phallus, trois mille. » Une autre inscription porte le nombre de ces mutilations à 2,535 (2).

Les prisonniers, conduits devant le roi par ses officiers, ou par le prince devant la divinité à laquelle il en fait une offrande, sont garrottés de la manière la plus barbare, et sur les bas-reliefs leurs traits portent l'expression la plus caractéristique des souffrances que leur cause cette torture; on les voit les uns avec les bras fortement liés derrière le dos ou par-dessus la tête, les autres avec les mains passées dans des seps de bois suspendus à leur cou; tous attachés par le cou à une longue corde qui va de l'un à l'autre en se contournant sur un collier de métal, pour empêcher sans doute que,

(1) Atlas du *Voyage* de Champ., pl. 12, 65, 228, 331.

(2) Champoll., *Lettres de l'Égypte*, p. 535. Cet usage odieux se continue encore dans l'Abyssinie, ou haute Éthiopie. Le voyageur anglais M. Preace, ayant assisté à une grande victoire remportée par les Abyssins, vit apporter le lendemain au ras, qui était assis sur la haute forteresse de Zingitla, 1,865 de ces barbares trophées. H. Salt, *Voy. en Abyss.*, tom. II.

dans les mouvements que la douleur arrache aux uns et aux autres, ils n'en soient étranglés, ou qu'ils ne cherchent à s'étrangler eux-mêmes (1).

Dans sa grande expédition, Sésostris avait eu soin de perpétuer le souvenir de ses conquêtes dans les pays qu'il subjuguait, en y laissant des trophées de victoire : ces trophées consistaient dans l'érection de colonnes, ou en de grands tableaux sculptés sur des roches taillées d'aplomb, en manière de stèles. Hérodote dit que ce prince avait fait élever un grand nombre de ces colonnes, mais que de son temps il n'en subsistait presque plus; il en avait pourtant vu une encore dans la Palestine; et, à cette occasion, il nous apprend que chez les peuples qui avaient vaillamment défendu leur pays, le grand roi faisait graver des inscriptions honorables qui en consacraient la mémoire; mais que chez ceux qui s'étaient laissé vaincre sans résistance, il faisait sculpter le signe honteux de la lâcheté, c'est-à-dire les parties sexuelles de la femme. Hérodote parle aussi de deux bas-reliefs gravés sur des rochers, existant encore à son époque dans l'Ionie, l'un sur le chemin d'Éphèse à Phocée, l'autre sur celui de Sardes à Smyrne. Ces bas-reliefs représentaient le conquérant tenant de la main droite un javelot, et de la gauche un arc. Une inscription hiéroglyphique, d'une épaule à l'autre (2), portait ces mots : « J'ai vaincu ce pays par la force de mon « bras. » Diodore parle de ces mêmes monuments sous le nom d'Osymandias; mais l'identité d'Osymandias et de Sésostris est un point d'histoire qui n'est plus contesté. Éra-

(1) Dans sa campagne au Fazoql avec l'armée d'Ismael-Pacha, M. Caillaud a vu aussi conduire les prisonniers de guerre, garrottés comme des criminels, devant l'effendi chargé de les compter. *Voyage à Méroé.*

(2) N'y a-t-il pas ici quelque erreur ? Une inscription gravée sur la poitrine même est contraire aux usages des Égyptiens; c'est sans doute sur une ligne au-dessus de la tête du roi, et occupant la longueur d'une épaule à l'autre.

tosthène cite aussi une figure de ce même roi, sculptée avec une inscription hiéroglyphique, au détroit de Bab-el-Mandeb; enfin, de nos jours, on a retrouvé, dessiné et décrit un monument de cette même époque, existant encore à quelques lieues de Beyrouth. Ce monument consiste en trois stèles sculptées sur le roc qui borde la route; trois d'entre ces stèles, réunies l'une à côté de l'autre, sont aujourd'hui presque entièrement frustes; une seule laisse encore reconnaître le pharaon en présence du dieu Amon-Ra; une quatrième stèle, éloignée de douze à quinze mètres des premières, offre dans un registre supérieur les traces du pharaon devant le dieu Phré. Les inscriptions du registre inférieur sont entièrement effacées, et au bas du jambage de l'encadrement, à droite, on distingue les restes d'un cartouche offrant encore le signe de la lettre *m*, avec la croix ansée et le trigone au-dessous. La cinquième stèle, plus grande que les autres, conserve quelques traces d'hiéroglyphes dans sa partie supérieure; du globe ailé de la frise de l'entablement, les ailes seules sont reconnaissables. Parmi les quelques hiéroglyphes encore apparents, on lit bien distinctement le prénom de Sésostris. Aux côtés de ces stèles égyptiennes, les rois perses en avaient fait placer à leur propre gloire; mais les figures n'en sont pas moins dégradées que celles des premières (1).

Le butin fait sur l'ennemi était partagé entre les troupes, en en prélevant une partie pour le sacerdoce. D'après la loi de Moïse, conforme encore sur ce point à ce qui était établi en Égypte, cette part, qu'il appelle la part de Jéhovah, était d'abord de un sur cinq cents au profit du grand prêtre, puis de un pour cinquante au profit des autres prêtres; et ce prélèvement se faisait aussi bien sur les captifs que sur les bestiaux et sur toute autre nature de butin (2).

De retour dans sa capitale, le pharaon victorieux se

(1) Voyez *Annales de l'Institut de correspond. archéol., monuments inédits*, année 1838, pl. 51; et *Bulletins* de 1837, page 195.

(2) *Nombres*, XXI, 27-30.

rendait au temple de la principale divinité, et là avait lieu une cérémonie religieuse qui était un véritable triomphe. Debout sur son char, le prince était précédé, dans sa marche, par les prisonniers de guerre qu'il allait offrir à la triade divine sous l'invocation de laquelle étaient placés le temple et la ville. Entré dans le temple, le pharaon prenait la coiffure qui caractérisait le fils aîné d'Amoun, les chefs des vaincus rendaient hommage à leur vainqueur, et une sorte de dialogue se serait alors établi entre eux, si les inscriptions étaient la traduction de ce qui se passait réellement. Ces inscriptions nous ont conservé du moins le caractère et le style de ces petits discours réciproques. Voici ceux que Champollion a lus au Rhamesseum, supposés tenus après la campagne de Méiamoun contre les Robou et les Fekkaro : « Paroles des chefs du pays de Fekkaro et du pays de Robou, qui sont en la puissance de « sa majesté, et qui glorifient le dieu bienfaisant, le soleil « du monde, gardien de justice, ami d'Amoun (Méiamoun) : Ta vigilance n'a point de bornes ; tu règnes « comme un puissant soleil sur l'Égypte ; grande est ta « force ; ton courage est semblable à celui de Boré (le griffon) ; nos souffles t'appartiennent, ainsi que notre vie, « qui est en ton pouvoir à toujours.

« Paroles du roi seigneur du monde, etc., à son « père Amon-Ra, le roi des dieux : Tu me l'as ordonné, « j'ai poursuivi les barbares ; j'ai combattu toutes les parties de la terre ; le monde s'est arrêté devant moi... ; « mes bras ont forcé les chefs de la terre, d'après le commandement sorti de ta bouche.

« Paroles d'Amon-Ra, seigneur du ciel, modérateur des « dieux : Que ton retour soit joyeux ! Tu as poursuivi les « neuf arcs (les barbares) ; tu as renversé tous les chefs ; tu « as percé le cœur des étrangers et rendu libre le souffle « des narines de tous ceux qui... Ma bouche t'approuve (1). »

(1) Champ., *Lettres de l'Ég.*, p. 357.

Dans la grande solennité de cette pompe, une sorte de komasie avait lieu, dans laquelle le pharaon, dans son costume religieux, coiffé de la simple mitre, c'est-à-dire du bonnet fendu d'avant en arrière, que nous avons comparé à cette coiffure dont nous la croyons le type, et tenant en main le *pedum* ou bâton à crochet, était porté par des chefs militaires. L'un des tableaux du grand spéos de Djebel-Selselch représente le triomphe d'Horus; on y voit ce prince assis sur un fauteuil placé sur un brancard que portent vingt-quatre chefs de guerriers, la tête couverte du casque feutré surmonté, comme aux grandes solennités, d'une plume d'autruche (1), et vêtus de la simple calasiris relevée par devant, avec l'étui de la trompette suspendu à la ceinture. Un prêtre, dont la robe ne monte qu'aux aisselles, marche à côté du pharaon, portant une plume fixée au bout d'une baguette, emblème ordinaire de la victoire, accompagné de deux flabellifères ombrageant la tête royale de leurs larges éventails. Un autre prêtre, vêtu de la tunique à manches évasées, de la calasiris et d'un double tablier, précède le pharaon, se retournant de temps en temps vers lui pour lui offrir l'encens.

Devant ce groupe marchent des captifs nègres étroitement garrottés, précédés de prêtres revêtus de la robe très-large, retroussée en dessous par devant, lesquels, se retournant vers le pharaon, tendent vers lui leurs mains ouvertes, en signe d'adoration. Trois files de chefs de guerriers de différentes armes, tous costumés comme ceux qui portent le palanquin royal, moins la plume sur la tête, précèdent ces différents groupes.

La file de gauche, uniforme dans son armure, représente sans doute l'infanterie; ceux qui la composent por-

(1) Dans les tableaux qui datent d'une époque antérieure à l'invasion des Hyksos, cette plume, au lieu d'être plantée droite au-dessus de la tête, est attachée au bonnet par derrière, ainsi qu'on le voit dans une des cryptes de Beni-Hassan, pl. 395 de l'Atlas de Champoll.

tent la lance de la main droite et le bâton de commandement de la main gauche, avec le large bouclier rejeté derrière le dos. La file du milieu, qui se compose d'un nombre moins considérable de militaires que les deux autres, représente vraisemblablement l'arme des *tent-hatore*, qui, exactement costumés comme tous les autres, n'ont à la main que le bâton; un seul a, de plus, la trompette. Les guerriers de la file de droite, que, à la diversité des objets dont ils sont porteurs, on juge devoir appartenir à la troisième classe de la caste, celle de l'administration, laquelle ne pouvait qu'être fort nombreuse, à raison des divers services que cette classe embrassait, tiennent les uns un ou deux couteaux, les autres un instrument peu facile à reconnaître, ayant l'air d'une sorte de houe avec un très-long manche; il en est un qui porte sur l'épaule un instrument composé de trois règles unies à angle droit, et formant trois côtés d'un quadrilatère dont le quatrième côté est vide (1); enfin, un autre encore, le plus rapproché du pharaon, porte sur son bras une sorte de planchette plus large du bas que du haut; ce qui est sans doute, comme chez tous ses compagnons, l'indice de la catégorie à laquelle il appartenait dans l'administration représentée dans

(1) Dans la scène du triomphe de Rhamsès-Méiamoun, au Rhamesseum de Medynet-Abou, le scribe paraît proclamer les hauts-faits du triomphateur, dont il suit du doigt la série inscrite sur sa longue tablette, ou sur le papyrus étendu sur cette tablette. Dans ce triomphe, comme dans celui d'Horus, on voit des prêtres avec la tunique retroussée en dedans par devant et par derrière, à sa partie inférieure. *Atlas de Champoll.*, pl. 209.

Les chefs guerriers avaient probablement leur costume militaire, et un costume civil ou religieux. Sur une stèle représentant cinq de ces chefs présentés à Sésostris-dieu par un prêtre, ces chefs sont vêtus d'une tunique descendant du cou au bas des jambes, serrée à la taille par une ceinture à laquelle est attaché un tablier large du bas, roide, et moins long que la tunique dont les manches, courtes et très-évasées à l'ouverture, forment comme une pèlerine couvrant les bras jusqu'aux coudes, et faite d'une étoffe translucide.

la cérémonie par un délégué des différents services spéciaux dont elle se composait, mais dont la clef nous manque. Tous ces guerriers, représentant ainsi les trois grandes divisions de la caste, s'avancent en frappant simultanément et en cadence la terre de leur bâton de commandement, cérémonie prescrite apparemment par le rituel (1). La file du centre, qui n'a que peu de guerriers, est complétée par cinq prêtres ne portant autour des reins qu'une très-étroite bande d'étoffe dont les longs bouts flottent par devant : ces cinq prêtres exécutent, sous la direction d'un sixième tenant sur l'épaule une sorte de latte, une danse sacrée, pendant que derrière eux un chef guerrier sonne de la trompette en se tournant vers le pharaon. Un autre chef, qui vient lui-même de sonner une fanfare, se jette à genoux devant le roi, en étendant sa main droite, signe ordinaire d'adoration. L'inscription hiéroglyphique caractérise ainsi cette scène : « Le dieu gracieux revient; porté « par les chefs de tous les pays (des nomes); son arc est « dans sa main comme celui du dieu Mandou, le divin « seigneur de l'Égypte. C'est le roi directeur des vigilants, « qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch, « race perverse; ce roi directeur du monde, approuvé par « Phré, fils du Soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, « Horus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie, que le roi a châtiée, con- « formément aux paroles que lui avait adressées son père « Amoun (2). »

(1) M. Champollion suppose que ces personnages sont des serviteurs qui préparent le chemin devant le cortége : cela ne saurait être. Ce ne sont pas là des serviteurs, mais bien des chefs de guerriers, et leurs insignes militaires ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. S'ils aplanissaient le chemin, ils seraient en attitude de travailleurs, et au lieu du bâton ils auraient une pioche. Dans le triomphe de Méiamoun, où se répètent les mêmes scènes, ces chefs militaires ne frappent pas la terre, ce qui n'avait lieu sans doute que par moments, ou dans certaines circonstances.

(2) Champ., *Lettres de l'Ég.*, p. 186.

Les prisonniers, ainsi ramenés des contrées où le pharaon avait porté ses armes victorieuses, étaient retenus captifs en Égypte, pendant que leur pays, tombé sous la loi du vainqueur, était constitué en état de servitude. Cette servitude, dont retentissent si souvent les livres saints, se passait ainsi. On enlevait du pays, mais principalement de sa capitale, un nombre considérable d'habitants pris parmi les plus opulents, les plus notables et les plus habiles dans les arts, et le vainqueur les disséminait dans ses propres villes à l'état d'esclaves. Au moment de la conquête, les maisons étaient saccagées; on enlevait les richesses des temples, qu'on démolissait en totalité ou en partie; on se partageait la population enlevée à ses foyers; et, joignant l'opprobre de l'humiliation au malheur de la défaite, on échangeait contre des haillons les riches vêtements des femmes des plus grandes maisons, des princesses femmes ou filles du roi vaincu, pendant que d'autre part l'orgueil du conquérant faisait marcher, enchaîné devant lui, le monarque malheureux paré de ses vêtements royaux, les princes et les grands de la cour dans leur plus magnifique costume. Des colonies des vainqueurs exploitaient ensuite le pays à leur propre bénéfice, en employant comme serfs les propriétaires dépossédés, et des garnisons étaient placées dans les villes pour assurer leur obéissance. Quand les Hyksos se furent rendus maîtres de l'Égypte, ils y établirent leur domination en maintenant dans Avaris, outre les garnisons des places, un corps permanent de deux cent mille hommes prêts à se porter sur le point qui aurait cherché à se soustraire au joug. C'est dans cette même ville d'Avaris que les pharaons hyksos faisaient transporter les denrées levées par impôt sur toutes les récoltes, impôt qui ne laissait au propriétaire réel du sol que le strict nécessaire (1).

(1) L'esclavage des Grecs sous les Turcs nous donne une idée parfaite de l'état de servitude des peuples dans l'antiquité. Au temps de la moisson, l'aga, ou tout autre officier turc, vient compter les

Dans certains cas il n'y avait pas d'occupation du pays. Le vainqueur, s'efforçant d'affaiblir ce pays autant qu'il le pouvait, lui imposait un prince de son choix et un tribut à payer annuellement : telle fut l'Égypte sous Apriès, que Nabuchodonosor avait fait monter sur le trône après la défaite et la mort de Néchao II, et sous Amasis, que les monuments ne qualifient souvent que de *Mélek*.

Aux tableaux des prospérités des pharaons, fastueusement exprimées par leurs monuments, si pleins d'arrogance dans le bonheur et si muets dans l'adversité, opposons un instant celui de leurs propres désastres, et prêtons l'oreille à Ézéchiel rendant compte de la servitude dans laquelle tombèrent les Égyptiens sous la puissance de ce même Nabuchodonosor.

« Ainsi dit le Seigneur : Me voilà sur toi, Pharaon, roi « d'Égypte, grand dragon étendu au milieu de tes fleuves « (les branches du Nil dans le Delta), toi qui dis : Mon « fleuve est à moi, et moi je me suis fait (1). Je mettrai un « frein à tes mâchoires et je collerai à tes écailles les pois- « sons de tes fleuves...; j'amènerai sur toi l'épée, et je ferai « tuer tes hommes et tes animaux, et la terre d'Égypte sera « une solitude...; je transformerai ta terre en désert au « milieu des déserts, et la désolation régnera depuis la « tour de *Soueneh* jusqu'aux frontières de *Kousch*. Le pied « de l'homme et le pied de l'animal ne passeront pas sur « elle, et elle ne sera pas habitée pendant quarante ans. « Je donnerai la terre d'Égypte en désolation au milieu des

gerbes; et, après le battage, il en fait mesurer le grain en sa présence. Le mutzelim se fait ensuite livrer le tout au prix qu'il fixe lui-même, outre le prélèvement du dixième de tous les produits et le payement de la capitation. Voyez la *Correspondance d'Orient*, par MM. Michaud et Poujoulat, tome V, p. 320.

(1) Allusion au ton orgueilleux et au langage arrogant des pharaons, qui, dans les légendes hiéroglyphiques de leurs monuments, se comparent toujours aux dieux, et se constituent en dieux eux-mêmes.

« terres désolées, et ses villes seront pendant quarante ans « en destruction au milieu des villes détruites ; je disper« serai les Égyptiens parmi les nations, et je les éparpillerai « parmi les terres. » Cette vive peinture des maux qu'entraînait la défaite, dans ces temps reculés, se termine par ces paroles si prophétiques : « C'est pourquoi, dit le Sei« gneur, à la fin des quarante ans je rassemblerai les Égyp« tiens du milieu des peuples parmi lesquels ils furent disper« sés... ; ils redeviendront un royaume parmi les royaumes, « mais qui ne s'élèvera plus au-dessus des nations (1). »

Quelle déchirante peinture du malheur de la captivité, de cette expatriation forcée, violente, brutale, de tant d'infortunés arrachés aux douceurs de la vie sociale, de la patrie, de la famille, de toutes leurs affections, que celle que chante, ou plutôt, si nous pouvions le dire, que hurle, dans son désespoir, l'un des poëtes des Hébreux transportés sur les rives de l'Euphrate ! quelle profonde amertume dans ses plaintes ! quelles sanglantes angoisses, quel déchirement de cœur dans ses lamentations ! C'est le délire, c'est la frénésie du patriotisme humilié, qui dicte ces imprécations. Quand la cité sainte est tombée dans cet état d'affreuse misère ; quand ses palais ouverts aux vents sont vides et silencieux, que ses rues, auparavant si pleines, si passantes, si populeuses, sont mornes et désertes, que l'air de Jérusalem n'est plus qu'un air de désolation ; quand quelques centaines d'habitants ne se rencontrent plus qu'avec peine parmi les ruines de la noble Solyme, dont les monuments les recevaient par centaines de milliers ; quand cette population, naguère si active, si mouvante, si ani-

(1) Ézéchiel, XXIX, 1-15. Cette prophétie est vraiment l'une des plus frappantes, comme celle de la dispersion des Juifs. Depuis cette époque, en effet, l'Égypte ne fut plus elle-même ; elle devint d'abord tributaire de l'Assyrie, qui lui imposa ses rois, et perdit bientôt après sa nationalité. Voyez encore les trois chapitres suivants du même prophète.

mée, a été traînée, chargée de fers, sur la terre étrangère, et qu'au lieu de contempler le temple auguste du dieu d'Israël, elle n'a devant ses yeux révoltés que les infâmes monuments d'une humiliante idolâtrie; quand les ministres du vrai Dieu, courbant la tête devant le courroux du Tout-Puissant, déplorent amèrement les fautes qui ont amené sur le peuple élu un si grand abîme de maux, c'est alors que le poëte sacré, interpellé par des Babyloniens curieux d'entendre de sa bouche un des cantiques saints qu'on chantait dans Sion, compose, sous le poids de la plus véhémente indignation, ce chant sans pareil dans aucune langue, ce chant unique parmi les chants qu'a pu inspirer la plus douloureuse exaltation :

« Sur les rives du fleuve de Babylone, là, nous nous « sommes arrêtés, et nous avons pleuré en pensant à Sion. « Nous avons suspendu aux saules nos lyres muettes, parce « que là ceux qui nous retiennent captifs nous demandaient « de leur chanter nos cantiques de joie : Chantez-nous « donc les cantiques de Sion ! ! »

« Hé ! nous chanterions les cantiques de Jéhovah sur la « terre étrangère ! ! Ah ! si je pouvais jamais t'oublier (à « ce point), Jérusalem, que ma main droite soit mise elle-« même en oubli ! que ma langue se colle à mon palais, si « je venais à ne pas penser à toi, si je ne me proposais à ja-« mais Jérusalem pour l'unique sujet de mon allégresse (1) !

« O Jéhovah ! souviens-toi des enfants d'Édom, qui « disaient de Jérusalem : Renversez, renversez-la jusqu'aux « fondements ! »

« Fille de Babel, quand [à ton tour] tu seras dévas-« tée, ô mille béatitudes à qui te rendra tous les maux « dont tu nous accables ! ô mille béatitudes à qui saisira « et écrasera tes petits enfants sur la pierre (2) ! »

(1) Le mot à mot du texte est : « Si je ne fais monter Jérusalem « sur la tête de ma joie. »

(2) *Psalm.* CXXXVI. On attribue ce chant magnifique à Jérémie;

Les guerres des pharaons se passèrent principalement en Afrique contre les Éthiopiens et les Libyens, et contre plusieurs des peuples établis le long de la Méditerranée; et en Asie, contre les Arabes et contre les peuples de la Syrie, dont plusieurs furent souvent soumis à leur domination. Un seul de ces princes, Sésostris, porta ses armes au delà de l'Euphrate, et poussa ses conquêtes jusqu'au cœur de l'Asie; mais ce grand voyage militaire ne se renouvela plus, et nous sommes loin d'admettre, comme on a voulu l'établir sur les trop vagues indications de la physionomie des captifs représentés sur les monuments, et d'après leurs inscriptions ampoulées, que Méiamoun ait répété à peu près toutes les campagnes de son aïeul; nous ne pensons pas, surtout, qu'il ait jamais conquis la Bactriane. M. Mure a démontré, par de très-bonnes raisons, que les peuples étrangers représentés ainsi dans les tableaux de scènes de guerre, et donnés comme asiatiques, ne sont que des habitants de l'Afrique supérieure, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà : et quoique nous reconnaissions qu'il y a peut-être un peu trop d'exclusion dans le système de ce critique, on ne peut s'empêcher cependant de lui accorder une grande confiance, à raison de l'ensemble des preuves dont il étaye son sentiment (1).

mais ce prophète n'avait pas été envoyé à Babylone : il est plus probable que ces cris de désespoir ont été poussés sur les bords mêmes de l'Euphrate, et qu'ils appartiennent à l'un des poëtes-musiciens du temple, traînés en captivité dans cette ville.

(1) M. Mure reconnaît que des hommes de race blanche existaient dans le nord de l'Afrique; mais il ne fait pas de la couleur donnée aux figures des prisonniers un indice sincère et incontestable d'une race spéciale. « C'est, dit-il, une vérité, que la couleur des individus « peints sur les monuments égyptiens ne peut, sans une grande ré« serve, être apportée, dans les cas particuliers, comme preuve de « leur race; car il paraît certain que cette couleur est souvent con« ventionnelle ou figurative, et variée suivant le vœu du génie sym« bolique de la nation ou de l'artiste; si bien qu'on voit souvent des « hommes de la même famille peints de couleur rouge ou jaune ou

Qu'un pharaon ait pu une fois, comme le fit Sésostris, pénétrer en vainqueur jusqu'au pays des Scythes, impo-

« rosée, avec les yeux tantôt bleus, tantôt châtains, tantôt noirs « ou roux. » A l'appui de son sentiment, le savant critique cite différents exemples puisés dans les planches de l'atlas de M. Rossellini. Nous pourrions ajouter, aux preuves données par M. Mure, celui de la couleur, tantôt noire, tantôt rouge, donnée à des pharaons de la dix-huitième dynastie; ce qui a fait supposer que les princes sur qui on la trouve pouvaient être de *race éthiopienne*. Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, les Éthiopiens n'étaient pas teintés en noir : ancêtres des Égyptiens, ils recevaient sur les monuments la même couleur rouge que leurs descendants. Dans l'atlas du *Voyage* de Champollion, Aménophis Ier est teinté en noir dans une tombe de Kourna ; il l'est en rouge dans une autre tombe, et sa femme reçoit à son tour cette couleur noire (pl. 170). Le même Aménophis est en noir, et sa femme en couleur ordinaire, sur la planche 184. Sur la planche 162, Thouthmosis Ier, teinté en noir, reçoit des offrandes. Aménophis III se montre aussi teinté en noir sur quelques tableaux. Il faut donc conclure de ces faits que ces couleurs sont symboliques, et qu'elles se rattachent à des scènes psychologiques qui sont encore des énigmes pour nous. Quant à la patrie de certains prisonniers considérés comme de race hindoue, nous ferons remarquer que, sur un reste de pylone de l'antique Méroé, un roi éthiopien tient par les cheveux un groupe de captifs à barbe pointue, exactement semblables à ceux donnés pour Asiatiques (*). A Assour, à Naga, des bas-reliefs offrent une reine Candace perçant des prisonniers de race blanche, à barbe longue et tressée; et pour pendant un roi éthiopien perce de même des prisonniers de race caucasienne (**), suivant l'expression de M. Mure. Or, les souverains de l'Éthiopie n'ont jamais porté la guerre chez les Indiens, tandis qu'à raison de leur position géographique ils ont dû avoir souvent affaire aux peuples de race blanche établis au nord de l'Afrique. Ces mêmes peuples se trouvent représentés vaincus aussi, garrotés de même, et avec cette espèce de tunique bordée de points qu'ils ont sur les monuments où on les présente comme Asiatiques, dans des grottes d'El-Tell dont la date est antérieure à l'invasion des Hyksos, et que leur système de décoration religieuse peut faire considérer même comme remontant aux premiers temps

(*) M. Gau a remarqué et établi le rapport des têtes à barbe pointue des tableaux du *spéos* de Kalapsché avec les têtes des peuples actuels de l'Afrique. (*Antiq. de la Nubie*, planches 63—65.)

(**) Atlas du *Voyage à Méroé*, pl. 16, 46, 61, et texte, tome III, chap. 47.

sant aux peuples étonnés de tant d'audace par la terreur de son nom, on le comprend et l'histoire l'affirme; mais de pareils événements ne se répètent pas deux fois en un demi-siècle. Alexandre a bien pu renouveler les exploits de Sésostris, mais c'est à douze siècles d'intervalle. Si un phénomène semblable avait eu lieu de nouveau après le grand Rhamsès, l'histoire, qui a si bien conservé le souvenir du premier fait, n'aurait pas laissé le second dans un aussi profond oubli. Des monuments marqués du nom de Sésostris existent encore dans l'Asie Mineure, aux lieux où l'histoire de trente-quatre siècles les avait signalés; nulle part dans cette histoire on ne trouve, non pas même une simple mention, mais l'allusion la plus indirecte à des monuments attestant les prétendues conquêtes bactro-scythiques de Meiamoun. Ce pharaon a pu paraître en vainqueur sur les bords de l'Euphrate, comme l'ont fait plusieurs de ses successeurs; et c'en était assez pour légitimer le style emphatique des inscriptions de son *naopalation* de Medynet-Abou : « Soleil, gardien de justice,

de la première période historique de l'Égypte (Voyez les *Lettres de M. Nestor L'hôte*, p. 70 à 73); et pourtant, les pharaons de cette époque étaient fort étrangers à toute conquête au delà du désert de la Palestine.

Quant à l'existence dans l'Afrique septentrionale de peuples de race blanche ou caucasienne, M. Heeren vient appuyer de son puissant témoignage celui de M. Mure. Cette race se retrouve encore chez les Touariks, qui tous parlent la même langue. « Les échantillons de cette langue envoyés en Angleterre ont d'ailleurs conduit « à un résultat très-important : la comparaison a démontré qu'elle « est parlée par les tribus du mont Atlas; de sorte qu'il ne peut « pas y avoir de doute que ce peuple, les Touariks, ne forment « une seule nation. Quant à leur couleur, elle est sujette à plusieurs nuances dans les diverses tribus, mais qui semblent inhérentes à leurs établissements et à leur manière de vivre, et ne « sont donc proprement que des variations de teint, qui, d'après « ces circonstances, est tantôt plus clair, tantôt plus foncé. » Heeren, *Hist. du comm. et de la lég.*, tome V, sect. II, ch. I.

« ami d'Amoun, toute force t'appartient sur la terre en-
« tière; les nations du septentrion et du midi sont abat-
« tues sous tes pieds. » Ces nations abattues au septentrion et au midi sont en effet au nord et au sud de l'Égypte : la Syrie et l'Éthiopie; c'était plus qu'il n'en fallait pour l'orgueil d'une inscription pharaonique. Que l'on réfléchisse à la distance énorme qui sépare la Scythie de l'Égypte, aux déserts, aux steppes qu'il y a à traverser pour y parvenir; aux effrayantes difficultés que présente la conduite d'une armée d'un demi-million d'hommes à plus de huit cents lieues du point de départ, à travers ces pays si difficiles et au milieu de populations ennemies, s'enfuyant en détruisant tout devant le conquérant, qui n'aurait eu, pour emporter des provisions incalculables, que des moyens bien inférieurs à ceux dont nous disposons aujourd'hui; et l'on sera moins généreux de conquêtes aussi lointaines envers les pharaons. Si, dans l'espace qui sépare la France de la Russie, il s'était trouvé quatre-vingts lieues de déserts ou de steppes, malgré les moyens prodigieux qu'assure aux transports la perfection de l'organisation administrative de notre siècle, les drapeaux français n'auraient jamais été se montrer à Moscou, et les aigles russes ne seraient pas venues se planter sur les tours de Notre-Dame. Nabuchodonosor, Cambyse, Darius, ont bien pu se ruer, plus tard, de l'Assyrie sur l'Égypte; mais la puissance des Babyloniens, comme des Perses, s'étendait alors sur tout le pays intermédiaire, tandis que les pharaons n'ont jamais possédé la Babylonie; et cependant, de Babylone à Bactra, il y avait encore une fois et demie autant de chemin que de Babylone à Memphis.

P. S. M. Ch. Lenormant pense qu'un monument égyptien existant à Nymphio, près de Smyrne, appartient au Sésostris de la douzième dynastie de Manethon. Voyez la *Revue archéol.*, deuxième année, p. 103; il se propose de le démontrer dans un mémoire.

CHAPITRE XI.

De la caste du peuple.

Musique.

La série des fonctions départies aux deux premières classes de la société égyptienne est épuisée; nous avons à porter maintenant nos investigations sur les professions abandonnées à la troisième classe de la grande famille; classe industrielle, patiente et laborieuse, toujours humble et soumise, toujours réduite en Égypte, si on interprète strictement les écrivains anciens, à subir la volonté des deux autres castes, sans possibilité d'arriver à une amélioration dans sa position; caste quasi esclave, contenue qu'elle était sans cesse par les deux autres : celle des prêtres d'abord, qui la dominait par l'ascendant de sa condition suprême, non moins que par la terreur d'une théologie toute hérissée d'allégories fantasmagoriques, inculquées comme de redoutables vérités dans l'esprit ignorant, rétréci et superstitieux de ce peuple présenté comme éminemment religieux par l'antiquité; et ensuite par la caste des gens de guerre, entièrement séparée par son origine de cette troisième caste, dans laquelle elle ne se recrutait pas, avec laquelle elle était par conséquent opposée d'intérêts, restant toujours étrangère à sa misère, et disposée à la maintenir perpétuellement sous le joug.

Nous avons dit, en commençant cette seconde partie de notre travail, que, dans les attributions abandonnées à la caste du peuple, nous croyions devoir placer en première ligne la musique, comme un art intermédiaire en quelque sorte, appartenant, quant à la pratique, à la première subdivision de la caste sacerdotale, aussi bien qu'à la classe infime de la société, exercé dans les cérémonies du culte par des personnes des deux sexes nées dans la première

condition, et, d'autre part, pour l'amusement des autres classes, par des baladins et des musiciens ambulants.

La musique était née en Égypte peu de temps après le déluge, suivant Diodore. Nous devions nous attendre à lui trouver cette origine; mais son perfectionnement appartient aux Grecs : il fallait s'y attendre encore, puisqu'il est convenu que la vanité des Grecs doit s'attribuer le mérite des perfectionnements, quand elle veut bien ne pas se donner celui de l'invention. Tous les Grecs, cependant, n'ont pas eu la modestie de Diodore; plusieurs n'ont pas voulu renoncer pour leur patrie à l'invention de cet art, et ils l'ont attribué à Cadmus, à Amphion, à Chiron, à Démodocus, à Orphée, à Pythagore, à Terpandre, et même à Thalès.

L'enseignement comme la pratique de la science musicale appartenait à la première classe du sacerdoce; et nous avons vu que, dans le classement hiérarchique des différents ordres de cette première classe, le chantre figurait le dernier, portant dans les cérémonies publiques un instrument ou tout autre objet, quel qu'il fût, appartenant à l'art musical.

En parlant des nombres harmoniques, nous avons déjà montré l'intime alliance qui unissait, chez les anciens, la musique et l'astronomie. « Savoir la musique, disait Thoth « à Asclépius, c'est connaître l'ordre de toutes choses, et « la place assignée à ces choses par la Divinité (1). » « L'astronomie et la musique sont semblables et de puissance « égale, dit Platon; les oreilles paraissant faites pour le « mouvement harmonique, comme les yeux pour le mouvement des astres (2). »

Le berceau de la musique se trouve placé, avec celui de toutes les autres sciences, au premier âge du monde.

(1) Mercurii Trismeg., *Asclepias.*
(2) Pluto, *de Repub.*, VII.

Les Égyptiens, et Moïse d'après eux, faisant de Jabel le père de ceux qui jouent du *kinnor* et du *hugub*, nous montrent la musique et ses plus beaux instruments comme déjà en usage avant le déluge : pouvait-il en être autrement? Le chant, qui est le fondement de la musique, est l'expression naturelle de la satisfaction de l'âme, du repos de l'esprit, du calme des sens et du bien-être du corps; il dut se faire entendre chez tous les hommes à toutes les époques, à l'état sauvage comme à l'état de civilisation, à l'état nomade comme à celui de réunion sédentaire. Cette loi religieuse d'immuabilité, qui consacra pour jamais les chants et les rhythmes transmis par les premières générations, atteste, en outre, les progrès qu'avaient faits dans l'art pratique de la musique les plus anciens Égyptiens; et la fusion philosophique des éléments de la musique dans l'astronomie, atteste à son tour les profondes connaissances du même peuple dans la théorie de cette science. Le respect pour la musique des premiers temps était tel chez les mêmes Égyptiens, que tout changement introduit dans les chants antiques, toute innovation dans les modes et dans le rhythme musicaux, transmis de génération en génération depuis tant de siècles, auraient été considérés comme des crimes; et Platon, dans ses rêves sur une république parfaite, ne consentait à y laisser pénétrer la musique qu'avec la condition de cette loi d'immuabilité. « Il faut se garder, disait ce philosophe, de ceux « qui se complaisent dans de nouveaux chants; il faut se « garder d'introduire une nouvelle espèce de musique, car « ce serait le naufrage du tout; jamais, en effet, un chan« gement ne peut survenir dans les modes de la musique « sans qu'il ne survienne aussi de graves changements dans « les lois civiles (1). » Aristote, si souvent opposé à Platon, abonde dans le sens de ce philosophe touchant la puis-

(1) *Ibidem.*

sance de la musique sur les mœurs : suivant lui, l'harmonie est une chose céleste, de nature divine. Plutarque tient le même langage; tous les moralistes de l'antiquité s'accordent également sur ce même point. On pourrait trouver peut-être de l'exagération dans ce sentiment unanime, si les essais tentés par les modernes n'avaient démontré ce que peut en effet la musique savamment modulée, sur l'organisation de l'homme et son irritabilité nerveuse. C'est par des allégories, suivant leur habitude, que les anciens rapportaient les effets prodigieux des différents tons sur lesquels on faisait entendre les sons mélodieux ou heurtés de la lyre ou de la flûte : avec ces sons, les monstres marins ou terrestres étaient réduits à l'impuissance de nuire; les passions humaines étaient excitées ou calmées, irritées ou anéanties. Suivant le rhythme qu'il employait, Mercure adoucissait les tigres des bois; Orphée, avec sa lyre, soumettait les enfers à sa volonté; une musicienne, docile aux leçons de Damon, pousse, chez des jeunes gens, l'exaltation jusqu'à la frénésie, ou les fait tomber dans cet affaissement qui ouvre les yeux aux larmes. Au son de sa lyre, Antigénide ou Terpandre fait courir aux armes Alexandre; Démétrius fait concourir la musique à la prise des villes : et qui ne connaît les effets de l'air de la *Marseillaise* sur nos propres soldats, dans les guerres de la révolution (1)? Ce sont ces effets prodigieux, et l'abus qu'on en pouvait faire, que redoutait Platon pour sa république en projet. Les modes musicaux, transmis par les devanciers, étaient, suivant lui, si bien contenus dans de justes limites, qu'ils ne pouvaient jamais arriver jusqu'à causer des bouleversements dans l'État. Cette musique antique était grave, sérieuse et so-

(1) Voyez l'article *Musique*, dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, article dans lequel M. Fournier signale d'intéressants et curieux effets de la musique. Dans l'antiquité, la musique faisait partie de l'enseignement médical.

lennelle. Le fondateur de la république idéale ne voulait pas qu'un changement dans les rhythmes, éprouvés par les siècles, pût venir efféminer ses nouveaux et austères Spartiates, et les jeter dans la volupté. L'estime dans laquelle les anciens tenaient la musique ne saurait être mieux signalée que par ces paroles du même Platon : « Le philosophe est celui-là seul qui est savant dans la science « musicale. » Mais en lisant ces mots, qu'on pourrait prendre pour de l'exagération, il ne faut pas oublier que cette musique dont parle l'élève de Socrate, c'est l'harmonie des sons appliquée à tous les mystères de la nature et aux plus hautes conceptions de la philosophie.

La musique fut accordée aux hommes, disait Apulée, pour chanter les louanges de la Divinité et pour célébrer les choses célestes; aussi était-elle principalement employée concurremment avec la poésie et la danse, dans toutes les cérémonies religieuses; et sur les monuments de l'Égypte nous remarquons une foule d'instruments joués seuls, ou accompagnant la voix des chanteurs et les mouvements de la danse, en présence des divinités. Sous le rapport des voix, Démétrius de Phalère parle de la suavité des chants des prêtres égyptiens, qu'il compare aux sons mélodieux de la flûte et de la cithare.

L'antiquité entière s'accorde à faire l'éloge de cette musique des temps primordiaux, que la religion avait consacrée. Après cet aveu unanime, comment qualifier cette prétention toute contradictoire des écrivains grecs, qui, voulant absolument tout rapporter à leur patrie, imaginèrent d'attribuer à Pythagore la découverte du mécanisme des tons musicaux par la tension différente des cordes sonores, et le rapport des intervalles des différents sons avec les nombres arithmétiques? Ce philosophe, disent-ils, entendant des forgerons dont les marteaux rendaient à son oreille la quarte, la quinte et l'octave, fit peser ces marteaux, et, suspendant à des cordes à boyau

des poids égaux à la pesanteur de chacune de ces masses, il découvrit ainsi la gamme des tons diatoniques, qui lui servit à former ensuite celle des genres chromatique et enharmonique. Mais ceux qui avaient créé cette musique si sublime, dont l'immobilité était devenue, en Égypte, plus qu'un précepte religieux, un dogme, n'auraient donc travaillé qu'en aveugles, et sans connaître les éléments philosophiques de l'art qu'ils poussaient à la perfection !

Suivant Diodore, ce fut Osiris qui inventa la lyre et qui lui donna trois cordes, pour répondre aux trois saisons dont se composait l'année agraire des Égyptiens : le son aigu de la dernière corde répondait à l'été, le son moyen de la médiane correspondait au printemps, et le son grave de la première se rapportait à l'hiver. On attribuait également à ce dieu l'invention de la flûte simple et de la flûte de Pan : en cela Osiris se trouvait encore confondu avec Thoth ou Mercure.

Les instruments de musique des Égyptiens, comme ceux de tous les autres peuples anciens et modernes, furent de trois espèces : instruments à cordes, instruments à vent, instruments de percussion. L'histoire ne marque aucun ordre de priorité dans l'invention des deux premières espèces d'instruments. Nous les trouvons cités l'un et l'autre par Moïse : Jabel est le père de ceux qui jouent du *kinnor* et du *hugub*. Quant aux instruments de percussion, on peut les considérer comme les plus anciens, si on les envisage sous le rapport du bruit ; car la joie expansive est bruyante, et le premier qui a poussé des cris modulés a pu accompagner ces cris de battements de main. Envisagés sous le rapport de la composition, on peut supposer encore qu'ils ont dû précéder les autres ; car la nécessité de faire sécher des peaux d'animaux pour les besoins de la vie nomade a fait tendre sur des cerceaux ces peaux fraîches pour en opérer la dessiccation ; et le bruit qu'elles

rendaient, quand elles étaient frappées dans ce dernier état, a dû donner de bonne heure l'idée du tympanon.

Le plus grand nombre des instruments des trois espèces se trouve représenté sur les monuments; les autres ne nous sont indiqués que par l'histoire.

Les instruments à cordes étaient collectivement désignés en Égypte par le nom de *tebouni*, comme ils l'étaient chez les Hébreux par celui de *kinnor*, et chez les Grecs par celui de lyre (1). Cette sorte d'instruments est la plus ancienne, puisque Moïse la fait remonter jusqu'à Jabel. Bien que le mot *tebouni* exprimât l'ensemble des instruments à cordes, comme la plupart des noms collectifs, il s'appliquait particulièrement à un instrument spécial du même genre; c'est pourquoi nous le trouvons cité quelquefois conjointement avec un autre instrument de même espèce, mais dont la forme était différente : celui-ci était ce que les Hébreux appelaient *nabel*, et que nous appelons harpe, le plus ancien peut-être de tous les instruments égyptiens, celui du moins qu'on retrouve parmi les peintures des tombeaux remontant aux époques les plus reculées. Comme dans nos harpes modernes, les cordes des harpes égyptiennes sont le plus souvent tendues verticalement entre le corps sonore de l'instrument et sa console, quoique à cet égard il y ait de grandes différences; mais on ne voit jamais aux harpes égyptiennes le montant qui, dans les nôtres, soutient l'extrémité de la console, et affermit tout l'instrument sur sa base.

Les anciens nous ont transmis une foule de noms divers pour les instruments à cordes; mais il est impossible d'appliquer aujourd'hui ces noms aux différentes formes de ces instruments que les monuments nous présentent.

Les *tebouni* égyptiens offrent une très-grande variété de formes, qu'on peut ranger cependant sous deux genres

(1) *Descript. de l'Ég. A. M.*, I, Mém. de Villoteau.

distincts : celui des harpes trigones, et celui des harpes hémicycles. Ces deux genres de harpes se distinguent ensuite, sous le rapport de leur hauteur, en grandes et en petites. La grande harpe est répétée plusieurs fois dans les peintures dont nous ont donné connaissance les dessins recueillis dans les tombeaux; et de ces instruments identiques, aucun ne ressemble bien exactement à l'autre. Des deux plus belles harpes de la grande espèce, celles qui existent dans le tombeau de Rhamsès Meiamoun, l'une appartient au genre des trigones, l'autre à celui des hémicycles. Très-riches d'ornements l'une et l'autre, celle que joue le prêtre placé à gauche a sa console formée par le prolongement recourbé de la caisse sonore, ce qui lui fait prendre la forme d'un arc, et la range dans le genre des hémicycles; tandis que dans l'autre harpe, appartenant au genre des trigones, la console s'adapte au corps sonore, en formant un angle ouvert. La cuvette ou base de ces harpes, arrrondie par-dessous pour s'incliner plus facilement en avant ou en arrière, suivant qu'on la jouait debout, assis ou accroupi, se termine d'une manière gracieuse, à l'endroit où serait le montant, par une tête de divinité coiffée du pschent. La harpe trigone est montée, non pas de vingt et une cordes, comme on la présente dans le dessin de la *Description de l'Égypte*, mais de treize seulement, pendant que la harpe hémicycle n'en offre que onze. Rien de plus variable, au reste, que le nombre des cordes des instruments de ce genre, lequel parcourt tous les intervalles, depuis trois jusqu'à vingt-quatre (1).

(1) Dans un mémoire sur les instruments de musique des anciens, lu à la Société de littérature de Londres, M. Osburn fait varier de deux à vingt-quatre le nombre des cordes des harpes égyptiennes.

Des bouts de corde, encore existants sur une harpe trouvée par M. Passalacqua, examinés par M. le Baillif, ayant été traités à

Parmi les grandes harpes trigones, on en voit certaines d'une forme très-simple, et dont la base, au lieu d'être arrondie, est coupée carrément; d'autres qui, appartenant au genre hémicycle, offrent la figure d'un arc parfait, dont une moitié, beaucoup plus épaisse, forme le corps sonore, pendant que l'autre moitié, en retraite sur la première, constitue la console.

Les harpes se trouvent indifféremment entre les mains des hommes ou des femmes. Le plus généralement, les grandes harpes sont pour les hommes, qui en jouent debout; les petites sont réservées aux femmes, qui les jouent accroupies sur leurs talons : cependant il est bien des exceptions à cette règle. Dans les planches du *Voyage de Champollion*, on voit une petite harpe jouée d'une manière très-singulière : une femme, faisant partie d'une troupe de musiciens ambulants, porte sur son épaule gauche cet instrument, qui a la forme d'une nacelle, et elle en pince les cordes dans cette position, qui devait être bien fatigante (1). Il arrivait quelquefois encore que la petite harpe était jouée debout par des femmes; mais alors l'instrument était posé sur un cippe élevé, pour que les mains de la harpiste pussent être à la portée des cordes.

l'eau tiède pour les assouplir et les soumettre au microscope, ont présenté les résultats suivants :

« Chaque corde est composée de deux brins très-distincts, et qui le sont eux-mêmes d'une multitude de filaments nerveux ronds, forts, transparents, et qui ne présentent pas de ressemblance avec la baudruche, ni avec les boyaux de chat ou de mouton. Si, d'après d'autres observations très-antérieures à celle-ci, l'on pouvait hasarder une conjecture, on serait porté à croire à l'emploi de boyaux de poissons. La substance des cordes est essentiellement animale; l'acide nitrique lui donne une couleur jaune; elle se racornit par la chaleur, produit par la combustion un charbon très-noir, très-volumineux, et répand une odeur ammoniacale, etc. » Passal., *Catalogue*, p. 244.

(1) *Voy. de Champ.*, pl. 175.

La forme des petites harpes, généralement celle d'un arc très-courbé, a fait supposer fort ingénieusement au savant Villoteau que l'idée des instruments à cordes de ce genre avait pu être inspirée par le son différent que produisait la vibration de la corde d'un arc se détendant au départ de la flèche, suivant que cet arc était plus ou moins grand. Le pied des petites harpes est généralement arrondi; quelquefois il s'élargit beaucoup, en forme de fleur de lotus, ou d'une manière capricieuse. On en voit dont la caisse sonore, extraordinairement renflée, est fixée sur un long socle carré dont l'extrémité sert d'agenouilloir à la harpiste. Quelques-unes, d'une forme particulière, composées d'une grande cuvette en forme de timbale, de laquelle s'élève à angle aigu le montant auquel sont attachées les cordes par une de leurs extrémités, offrent cette disposition singulière, qu'à la partie de la cuvette opposée au côté d'où s'élève le montant, est attaché à charnière une sorte de bâton qui descend sous la cuvette plus ou moins obliquement, suivant que le lui permet une manière de fourchette fixée sous la cuvette, ce qui tient élevé au-dessus d'une sorte de socle l'instrument que la musicienne joue, accroupie sur ce socle (1). Toutes les harpes sont toujours jouées à deux mains, quel que soit le nombre des cordes dont elles sont garnies. Ces cordes se contournent horizontalement sur des chevilles verticales, dont la tête se montre le long de la partie supérieure de la console.

Les harpes égyptiennes étaient fabriquées de bois des Indes très-dur, enrichi de peintures, de sculptures et d'incrustations. Une harpe trouvée dans un tombeau, et déposée par Champollion au musée du Louvre, prouve que

(1) Voyez dans l'*Atlas de Champ.*, pl. 142 et 187, cette sorte de harpe reproduite deux fois; la fourche abaissée a des inclinaisons différentes, suivant la position des deux harpistes.

quelquefois le bois en était couvert de peau colorée, et tailladée en forme de fleur de lotus (1).

La lyre de forme grecque se montre aussi, mais moins fréquemment, dans les peintures des tombeaux ; et M. Rossellini, qui en fait monter la première image à l'époque de la dynastie égyptienne contemporaine de celle des Hyksos, pense que cette forme a bien pu être introduite en Égypte par les Grecs (2) : nous ne saurions admettre cette origine. La Grèce était trop barbare encore au temps de Cécrops, qui y conduisit la première colonie égyptienne sous la dix-huitième dynastie, pour qu'avant cette époque aucun instrument de musique perfectionnée pût être connu de ses grossiers habitants. La chronique de Paros, qui porte le plus haut l'arrivée de Cécrops à Athènes, ne la place qu'à l'an 3132 de la période Julienne, répondant à l'année 1582 avant notre ère, laquelle coïncide avec le règne d'Aménophis Memnon, et la rend postérieure de quatre-vingt-cinq ans à l'Exode. Ce serait donc plutôt de quelque peuple de l'Asie Mineure que serait venu en Égypte cet instrument, si son origine était étrangère à ce pays, ce qui n'est nullement prouvé. Un écrivain grec nous le montre, au contraire, prenant naissance sur les bords du Nil,

(1) Cette harpe, de l'espèce des trigones, est d'une forme dont nous ne connaissons aucun exemple sur les monuments. La caisse forme un carré allongé, plus large à la base qu'à l'autre extrémité, et la console consiste en un bâton traversant la caisse à angle aigu. Les cordes sont tendues entre la caisse et le bâton, sur lesquels elles s'enroulent sans chevilles, à la manière des cordes de la lyre abyssine décrite par Villoteau. Un instrument aussi grossier ne peut appartenir qu'aux derniers temps. Il existe, dans les collections, des carcasses de harpes extrêmement petites, de l'espèce des hémicycles, ressemblant à une cuiller de bois dont le manche serait recourbé. Les monuments montrent aussi des instruments à cordes de l'espèce des psaltérions, de différentes formes.

(2) *Monum. civ.*, III.

Apollodore, qui dit que c'est la carapace d'une tortue, abandonnée sur la rive par l'inondation, qui servit à Mercure ou Thoth à fabriquer la première lyre. Le peu de rapport que les Égyptiens de la première époque avaient avec les étrangers, les instruments bien supérieurs à la lyre dont ils étaient en possession, la répugnance qu'ils avaient contre les usages que l'antiquité ne leur avait pas transmis, tout prouve que la lyre est sortie d'Égypte, et qu'elle n'y a pas été importée. La manière de tenir cet instrument était différente en Égypte qu'en Grèce. Au lieu de la poser gracieusement, les cordes dans le sens de la ligne verticale, les personnages qui en jouent dans les peintures égyptiennes la tiennent, en général, horizontalement, à la manière de nos guitares, la base du *magas* appuyée contre la poitrine (1). Une seule fois nous la voyons jouée verticalement, dans l'une des planches de M. Wilkinson.

Les autres instruments à cordes, dont la figure se remarque sur les monuments égyptiens, sont des monocordes et des dicordes, dont la caisse elliptique figure au nombre des signes hiéroglyphiques. Ces *tebouni*, qui faisaient partie des instruments joués dans certaines scènes familières représentées dans quelques hypogées, ont leur caisse peu différente de celle de nos guitares, moins la rentrée des côtes; mais la longueur du manche est plus que double de celle de la caisse. De ces *tebouni*, les uns sont joués avec les doigts, les autres avec le *plectrum,* suspendu par un long cordon au bas du manche de l'instrument.

Les instruments à cordes dont nous venons de parler, les plus anciens de tous, étaient le plus généralement employés dans les fêtes religieuses et dans les concerts de la

(1) Sur ces lyres des tombeaux égyptiens, les cordes sont montées sur des anneaux de toile, comme la lyre abyssienne moderne décrite par Villoteau dans le tome I, *A. M.*, de la *Descript. de l'Ég.*

vie civile; mais à ceux-là se joignaient aussi, dans les deux cas, les instruments à vent et les instruments de percussion.

Les instruments à vent se partagent en deux classes : les flûtes et les trompettes. Les flûtes, collectivement désignées sous le nom de *photina*, étaient de roseau et de différentes espèces, dont trois se distinguent très-bien sur les monuments. Ces trois espèces sont : la flûte simple, désignée sous le nom de *moum* (1), qui se jouait comme notre flageolet, et dont la longueur paraît égale à celle de ce dernier instrument, garni de sa pompe; la flûte longue, ou flûte oblique, que les inscriptions hiéroglyphiques nomment *siol* (2), et dont la longueur était deux fois celle de la première; enfin la flûte double, qui se fait remarquer souvent dans les scènes familières des tombeaux dont les peintures sont considérées comme des plus anciennes. Cette flûte double, dont le nom égyptien n'a pu être déterminé, ne consiste pas, comme chez les Grecs et chez les Romains, en deux monaules réunis ensemble et n'ayant qu'un bec commun : ce sont deux chalumeaux isolés, à becs séparés, joués en même temps un de chaque main, le plus souvent par des femmes. Cet instrument pourrait bien être le *hugub* de Moïse, que dom Calmet a cru être la flûte de Pan, laquelle ne pouvait pas être connue des Israélites, puisqu'elle ne l'était pas des Égyptiens et qu'on ne l'a aperçue nulle part sur les peintures de leurs monuments.

Le second des instruments à vent, la trompette, ne se voit sur les monuments égyptiens que dans les tableaux représentant des scènes guerrières : cependant, son usage n'était pas borné aux camps et à la guerre : le législateur

(1) Rossellini, *M. c.*, III, 31.

(2) M. Osburn, dans le mémoire que nous avons cité, lui donne le nom de *sebi*. Au reste, il y avait des longueurs différentes parmi les flûtes de la plus petite espèce, puisque au musée Britannique il s'en trouve de 28 cent. et de 148 millim. Ces flûtes sont percées de cinq trous.

des Hébreux nous apprend qu'on l'employait aussi dans certaines circonstances de la vie civile. C'est ainsi qu'à peine arrivé dans le désert, Moïse fait fabriquer l'espèce de trompette qu'il nomme *schophar*, trompette sacerdotale, dont les prêtres seuls avaient le droit de sonner chez les Hébreux, qui l'avaient sans doute pris des Égyptiens, et qui, entre leurs mains, devait servir à convoquer le peuple et à annoncer les néoménies. Le *schophar* était cependant en usage aussi à la guerre : c'est de cet instrument que les lévites sonnent sous les murs de Jéricho ; et c'est à son bruit retentissant qu'on donnait le signal de charger l'ennemi ou de commencer la retraite (1). La forme du *schophar* devait être courbe, puisque les Hébreux lui donnaient aussi le nom de *jobel*, mot qu'on interprète par corne de bélier : mais comme la corne de bélier n'est pas creuse, et ne pouvait pas servir à faire des trompettes, ce nom de *jobel*, ainsi que le remarque dom Calmet, ne pouvait s'appliquer qu'à la courbure même de l'instrument. Cependant, aucune trompette de cette forme n'a été encore aperçue sur les monuments égyptiens ; et toutefois on ne peut pas douter qu'elle n'ait existé dans ce pays, puisque Eustathe attribue à Osiris l'invention de ce qu'en langue égyptienne on appelait, dit-il, *knoé*. M. Rossellini, de son côté, fait remarquer que le mot *tap* était le nom égyptien d'une trompette faite avec la corne d'un animal, ou qui du moins, dit-il, en imitait la forme. Le *tap* se trouve donc, dans ce cas, l'identique du *jobel*, et les Septante interprètent ce mot par trompette de corne (2).

Nous trouvons nommées, dans les récits de Moïse, plusieurs espèces de trompettes qui existaient vraisemblablement en Égypte à l'époque du départ des Hébreux. Dans le désert, ce législateur fait fabriquer en argent les trompet-

(1) *Judic.* III, 29. I *Reg.*, XIII, 3, 11. II *Reg.*, XVIII, 26.
(2) *Psal.* XCVIII. 6. *Rossell.*, *ibidem*, p. 37.

tes qu'il nomme *katsotzerap*. Plutarque parle d'une trompette faite avec des os d'âne. Cette manière de s'exprimer fait allusion sans doute au son rauque, rendu par un genre particulier de trompettes, puisque ce même écrivain compare ce son au braire de l'animal (1). M. Rossellini a vu une seule fois un instrument fait en forme de conque, droit, d'embouchure étroite, et se gonflant tout à coup en manière de bouteille : il fait remarquer qu'un instrument de cette forme devait rendre un son grave. Ne serait-ce pas la trompette à laquelle fait allusion Plutarque?

Les monuments offrent fréquemment l'image de la trompette militaire, qui consistait en un tube de métal long, droit, et terminé par un pavillon : nous en avons parlé en son lieu.

Les instruments de percussion qu'on voit sur les monuments sont au nombre de trois. Le premier et le plus célèbre est le sistre, consacré à Isis, et dont on faisait un usage particulier dans les fêtes de cette déesse. La forme de cet instrument est connue de chacun : il se composait d'une étroite bande d'airain, d'argent et même d'or, courbée en fer à cheval, ajustée sur un manche pour le tenir à la main, et traversée librement par trois ou quatre baguettes du même métal, avec ou sans anneaux enfilés à ces baguettes, le tout rendant un tintement sonore. Comme consacré à Isis, l'arc de cet instrument était souvent surmonté d'une figure de chatte, quelquefois à face humaine.

Le sistre, dont on ne pouvait tirer des sons qu'en l'agitant, était le symbole du mouvement, qui faisait la base de la philosophie cosmogonique des Égyptiens, mouvement qui tira l'univers du néant, qui débrouilla le chaos, qui donna la vie à tout être animé. Or le nom d'Isis venant, suivant Plutarque, du mot *jesthai*, qui signifie « mouvoir par certaine science et raison (2), » le

(1) *De Osiride.*

(2) Plut., *de Osirid.*, trad. d'Amyot. Le nom de cet instrument avait

personnage mystique et l'instrument, qui exprimaient l'un et l'autre la même idée, durent aller ensemble; et c'est cette raison qui, suivant le même écrivain, fit consacrer le sistre à Isis.

Le second instrument de percussion que Villoteau reconnaît sur les monuments, consiste en deux sortes de règles de bois, arrondies par un de leurs bouts en forme de crosses remplacées quelquefois par des figures humaines, qu'on battait ensemble, pendant qu'on les tenait dans la main par l'autre bout. Cet instrument, qui paraît avoir donné origine aux crotales, est, suivant ce savant, le même instrument qui, plus considérable, et suspendu, sous le nom de *nagous*, sous les parvis des églises schismatiques d'Orient, est frappé avec un maillet de bois, pour convoquer les fidèles et remplir l'office des cloches.

Le dernier instrument de percussion est le *kemkem*, nommé *toph* par les Hébreux, et *tympanon* par les Grecs et les Latins.

Le *kemkem* était de deux espèces : l'un, composé d'une peau sèche tendue sur un cerceau, comme nos tambours de basque, servait aussi bien aux fêtes religieuses qu'aux divertissements, et il paraît qu'il était exclusivement joué par les femmes; l'autre était composé d'un cylindre fermé par deux peaux tendues, comme nos tambours : nous en avons déjà parlé.

L'usage du *kemkem* est des plus anciens, puisque, dans la Genèse, Laban, reprochant à Jacob de l'avoir quitté furtivement, lui dit que, s'il avait été prévenu de son départ, il l'aurait accompagné au son du *toph* et du *kinnor*. C'est du *toph* ou *kemkem* que Marie, sœur de Moïse, et

été dérivé, par Villoteau, du mot *temcem*, prononcé, suivant lui, *tzenacel*, devenu, de changement en changement, le *tzeltzelei* des Hébreux, puis *tzilzelon*, puis *sistelon*, enfin *sistron*. M. Rossellini détruit facilement cette pénible étymologie, en prouvant que c'est le *sescek* des Égyptiens : ce mot semble formé par onomatopée.

les chœurs des femmes accompagnent le chant du cantique d'action de grâce, après le passage de la mer Rouge. Un monument plus ancien encore que la Genèse nous offre l'image de ce même instrument : c'est un tombeau de la plus haute antiquité, dans les peintures duquel on voit quatre musiciennes dont une joue du tympanon. M. Rossellini pense que le cerceau de cet instrument, ou plutôt le châssis sur lequel était tendue la peau, puisqu'il ne l'a trouvé qu'une seule fois de forme circulaire, et que partout ailleurs la forme du tympanon est quadrangulaire, avec un léger enfoncement à chaque face, était de terre cuite; et ce qui le porte à le croire, c'est que les Arabes modernes se servent encore de cette matière dans la confection d'une sorte de tambour de basque auquel ils donnent le nom de *darabukkeh* (1).

Le principal usage des instruments de musique était

(1) Le *darabukkeh* est un instrument qui a plus de rapport avec une timbale qu'avec un tambour de basque : c'est un hémisphère de terre, au coté convexe duquel est attachée une poignée de la même matière, pour la tenir dans la main, avec une peau tendue sur le côté concave. Nous pensons que le kemkem quadrilatère des Égyptiennes était un châssis de bois, et que la dépression légèrement concave de ses côtés est le produit de la forte tension de la peau qui couvre ce châssis.

Les monuments offrent encore l'image de certains autres instruments, abandonnés depuis : de ce nombre sont, une espèce de grosse sonnaille qu'une femme agite, les règles de bois ou espèces de crotales dont nous avons parlé, et surtout une manière de drapeau qu'une femme tient dans sa maison, et que M. Wilkinson a dessiné dans la planche de la page 238 de son deuxième volume des *Manners and customs*. Cet instrument consiste en un carré de bois peint, tenant par l'un de ses côtés à un manche dont la longueur est le double de celle de ce carré, et qui se termine en haut par un évasement. Nous croyons reconnaître en cela une crécelle tournant autour du manche comme une girouette autour de son axe, et produisant un bruit criard par l'échappement d'un claquet portant sur une petite roue à dents : cet instrument, encore en usage dans le midi, sert de joujou aux enfants.

d'accompagner les chants et la danse, dans les cérémonies de la religion. La voix, le premier et le plus beau des instruments, était très-soignée chez les Égyptiens; et l'éloge de leur chant se trouve fréquemment chez les anciens écrivains. La voix n'articulait pas toujours des paroles; elle se bornait souvent, à ce qu'il paraît, à rendre de simples sons, en faisant entendre celui des lettres vocales; c'est ce que déclare expressément Démétrius de Phalère: « En Égypte, « dit-il, les prêtres célèbrent les dieux en prononçant de « suite les sept vocales. Au lieu de la flûte et de la harpe, « c'est le son de ces lettres qu'on entend, à raison de la « suavité du chant qu'elles ont en elles-mêmes. » M. Rossellini, rappelant ce passage de l'écrivain grec, remarque qu'en effet dans les scènes de chant il a vu, au-dessus de la tête des chanteurs et des danseurs, une feuille, signe hiéroglyphique des lettres vocales et pouvant les exprimer toutes, répétées deux, trois et quatre fois. Cependant Démétrius n'aurait-il pas été trop loin en disant que les sept vocales étaient prononcées *de suite?* et le son de ces lettres ne constituerait-il pas une sorte de solfiement remplaçant le chant, solfiement dans lequel les Égyptiens auraient rendu les sons de l'octave par chacun des sons vocaux de leur alphabet, exprimant, dans cette hypothèse, les notes mêmes de la gamme égyptienne (1)?

Le chant était accompagné de la harpe, de la flûte et du tympanon, mais c'était toujours la voix qui était la partie essentielle, l'âme de la musique; et Platon n'hésite pas à dire que le son des instruments dans la voix humaine,

(1) Si l'ordre des lettres vocales dans l'alphabet égyptien était celui de l'alphabet copte, on pourrait écrire la gamme par les lettres alpha, ei, hida, iauda, o, hé, ô; de cette manière:



c'est-à-dire, autrement que pour accompagner le chant ou la danse, n'est qu'une affaire d'ostentation, digne des prestigiateurs, et entièrement étrangère aux Muses (1). Aussi, M. Rossellini trouve-t-il dans l'examen des peintures dans lesquelles sont représentés des joueurs d'instruments, que leur rôle est presque toujours d'accompagner le chant (2). On marquait la mesure en battant des mains, surtout quand la musique accompagnait la danse, ainsi que le remarque Hérodote, que le montrent les monuments, et que le pratiquent encore les Égyptiens modernes (3). Le battement des mains remplace, dans quelques circonstances, les instruments dans le chant ; et c'est ce qu'on voit dans certaines tombes, à propos des chants funèbres, improvisations apologétiques du défunt.

La musique était principalement en usage dans les actes du culte ; et le chantre était, nous l'avons vu, l'un des dignitaires de la hiérarchie sacerdotale. Quoiqu'il ne nous reste rien de la poésie religieuse des Égyptiens, nous pouvons nous faire une idée de ce qu'elle était, en lisant les fragments qui nous restent des péans d'Orphée, qui a dû traduire, ou imiter tout au moins, les hymnes égyptiens. et en composer d'analogues. Nous pouvons en juger aussi par le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, et par les Psaumes eux-mêmes, qui ne sont que des imitations de la poésie religieuse des Égyptiens.

(1) Plato, *de Legibus*, II.

(2) M. Rossellini a remarqué, dans plusieurs scènes musicales, le chanteur posant sa main derrière l'oreille : nous avons vu, à Malte, des gens du peuple chanter aussi en étendant une main derrière le pavillon de l'oreille, ou même se l'étendant réciproquement les uns aux autres.

(3) M. Osburn, dans le mémoire que nous avons mentionné, remarque que cette manière de partager le temps musical pourrait bien expliquer le sens de cette expression du Psalmiste : « Frappe des mains, ô peuple. »

Le chantre était le chef de la musique des temples, et sous lui étaient les coryphées, qui conduisaient les chantres nombreux, divisés en plusieurs catégories, si, comme tout le démontre, les Hébreux ne furent encore à cet égard que les imitateurs des Égyptiens. Chez les Hébreux, le nombre des musiciens institués par le roi David pour le futur temple s'élevait à quatre mille, partagés en vingt-quatre bandes, qui alternaient entre elles pour le service. Cette organisation de la musique sacrée parle aussi des femmes musiciennes (1); ce qui existait également en Égypte, où nous voyons, sur les peintures des monuments, de jeunes filles chantant ou jouant de la harpe, et ayant, comme les prêtres, la tête rasée; ce qui prouve qu'elles étaient réellement attachées au service du sanctuaire.

La musique faisait partie des divertissements particuliers. Nous voyons fréquemment, parmi les peintures des monuments, des scènes familières dans lesquelles intervient la musique. Dans ses lettres, Champollion nous parle d'une sorte de concert dans lequel on voit un chanteur accompagnant un joueur de harpe, secondé par un double chœur de quatre hommes et de cinq femmes, lesquelles battent la mesure avec les mains. Rossellini nous entretient aussi de semblables scènes, accompagnées de danses; et les dessins de M. Wilkinson nous offrent l'image de musiciens ambulants, de mimes et de saltimbanques exécutant leurs exercices au son des instruments.

Chez tous les peuples de l'antiquité, la danse a toujours fait partie des cérémonies religieuses; et l'on peut croire que les danses sacrées des Grecs, introduites chez eux par Orphée, ne furent qu'un emprunt fait par celui-ci aux Égyptiens. Les anciens ont parlé de la *danse astronomique*, dans laquelle, au moyen de différentes passes, on représentait le cours des astres et leurs révolutions; ils font

(1) Le psaume IX est adressé au chef de la bande des jeunes filles qui chantaient dans le temple.

mention de la *danse memphitique*, sorte de bal de caractère, inventé, suivant les Grecs, par Minerve pour célébrer la victoire de Jupiter sur les Titans ; ce qui indique qu'elle était exécutée, dans les temples, pour célébrer le triomphe d'Osiris sur Typhon.

Quant à la partie chorégraphique chez les Égyptiens, elle consistait en un mouvement régulier des pieds, accompagné de certains gestes et mouvements des bras, qui, d'après les monuments, semblent peu différents de ceux de nos danses théâtrales, avec soulèvement des bras au-dessus de la tête, entrechats, pirouettes, passes d'allemande, etc. (1). Une seconde espèce de danse exigeait des mouvements vifs de tout le corps; mais celle-ci n'était probablement en usage que pour les divertissements mondains, comme le sont les danses des *almés* et des *ghawasi*, qui ont succédé aux danseuses de cette catégorie. Le dévergondage qui était dans les mœurs des femmes de l'Égypte, et dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler, ne nous permet pas de supposer avec M. Rossellini, qui a une trop bonne opinion des mœurs des Égyptiens, que la décence fût sévèrement gardée dans les danses familières; et les passes lascives des modernes ghawasi de l'Égypte ne nous semblent que la tradition, transmise de siècle en siècle et jamais perdue depuis la plus haute antiquité, de ce que faisaient les danseuses de l'époque pharaonique allant amuser les loisirs des riches Égyptiens. Les danses de cette espèce ne s'exécutaient même pas seulement dans l'intérieur des maisons, pour le divertissement des familles qui voulaient s'en donner le spectacle ; nous les voyons dansées aussi devant le palanquin de certains personnages de distinction, soit que ceux-ci voulussent se donner cette distraction pendant que leurs esclaves les transportaient d'un endroit à un autre, soit que ces bandes

(1) Voyez Wilkinson, *Manners and customs*, tome II.

de musiciennes et de danseuses ambulantes le fissent de leur gré pour solliciter quelque aumône.

Indépendamment des chants religieux et solennels rendus perpétuels par cette loi d'immuabilité dont nous parle Platon, les Égyptiens, comme les Hébreux, possédaient des chansons populaires, appropriées aux différentes professions et aux différents actes de la vie industrielle. Isaïe parle des chansons des vendangeurs; le Psalmiste fait mention de chansons à boire; et Champollion a retrouvé, dans un hypogée, la chanson du foulage des gerbes sous les pieds des bœufs (1). Chaque profession avait sa chanson héréditaire pour mesurer et régulariser les mouvements qu'exigeait son industrie, surtout quand plusieurs bras devaient les exécuter de concert. Cet usage s'est toujours conservé en Égypte; et Villoteau a transcrit et noté, dans son mémorable travail sur la musique des Égyptiens modernes, les différents couplets que chantent encore aujourd'hui les bateliers du Nil, suivant les diverses circonstances de leur navigation, ainsi que les chants des puiseurs d'eau des différents points de l'Égypte.

La musique faisait partie des funérailles, en Égypte comme en Judée; et c'est dans les tombeaux qu'on retrouve tout ce qui se rapporte à l'art pratique chez les Égyptiens. Les musiciennes des funérailles s'y montrent avec leur coiffure surmontée d'une sorte de cône arrondi, qui, suivant Champollion et Rossellini, tenait au rit funéraire; elles ont le sein nu et les épaules couvertes d'une sorte de voile jaunâtre, en signe de deuil; un jupon blanc descend de leur ceinture; leur front et leur poitrine sont ornés de guirlandes de lotus; de grands anneaux d'or pendant de leurs oreilles, et des bracelets aux poignets et aux bras, complètent leur toilette (2). Les *nenia*, qu'accompagnent

(1) *Lettres de l'Égypte*.

(2) M. Wilkinson a dessiné de ces musiciennes, qui, sous une robe

les instruments, sont réglées par une sorte de formulaire : c'est ou l'éloge du défunt, ou des prières pour lui.

L'inscription hiéroglyphique placée au-dessus d'un groupe de danseurs, dans la tombe de l'architecte du pharaon Suphis I, porte ces mots : « Acte de joindre la danse à tous les autres biens, » c'est-à-dire, les biens à offrir aux morts, dont les danses et les chœurs de chant faisaient partie.

On chantait aussi dans les festins ; et Hérodote donne le nom de *maneros* à ces couplets de table qui se chantaient aussi bien en Égypte et en Phénicie que dans la Grèce, où on les connaissait sous le nom de *linus*. Mais ces chants de table, dont parle également le Psalmiste (1), au lieu d'être gais et joyeux, étaient tristes et lugubres ; et en Égypte c'était en promenant un simulacre de momie autour de la table qu'on les entonnait.

CHAPITRE XII.

Industrie.

Nous venons de parler de la musique, art neutre en quelque sorte en Égypte, appartenant comme science à la première classe de la population, lui appartenant encore dans la pratique, comme moyen religieux pour les cérémonies du culte, et tombant, comme métier, dans la classe du peuple : nous allons descendre maintenant tout à fait dans cette classe du peuple, troisième caste de la population, ne trouvant son existence que dans la profession d'une industrie et l'exercice d'un métier. Ce que nous avons à dire ne nous montrera pas seulement la classe populaire dans sa vie active, intelligente, laborieuse, et souvent souffreteuse ; cette revue nous présentera aussi les hautes

très-claire, portent un vêtement rayé très-serré au corps, dont il suit toutes les formes, depuis le cou jusqu'aux talons.

(1) *Psalm*. LXVIII, 13.

catégories des Égyptiens dans leurs habitudes intimes, dans leur vie domestique, dans leurs rapports de société, et dans l'emploi, par conséquent, de leur fortune; car le travail du pauvre est en très-grande partie dans l'intérêt des jouissances du puissant. Mais pour pénétrer dans le domaine immense de ce qui était dévolu, en fait d'arts, de professions mécaniques, de métiers industriels, aux nombreuses subdivisions de cette troisième caste; pour entrer dans les détails multipliés que cette partie si intéressante comporterait; pour parcourir le cercle infini de ces pratiques manuelles; pour approfondir et exposer comme il conviendrait, afin de les mettre dans toute leur évidence, les procédés des arts, et donner une notion complète de la prodigieuse variété de ce qui concourt à former cet ensemble qui caractérise les usages, les mœurs, les habitudes d'un peuple, et fait la vie d'une nation, il nous faudrait descendre à des explications longues et minutieuses, traiter des questions et embrasser une foule d'objets, qui donneraient à notre travail une extension beaucoup plus grande que celle dans laquelle nous voulons le circonscrire. Pour cette branche si considérable de la technologie, nous devons en agir comme nous l'avons fait à l'égard des détails sur la religion, c'est-à-dire, nous borner à effleurer la circonférence de ce vaste cercle, à tracer quelques esquisses afin de ne pas laisser nos lecteurs entièrement étrangers à cette partie, les renvoyant, pour une connaissance plus approfondie de la matière, aux ouvrages spéciaux, et notamment à l'important travail du savant M. Wilkinson.

Les arts mécaniques, enfants de l'industrie antédiluvienne, étaient arrivés chez les Égyptiens par la même voie qu'avaient suivie les hautes sciences, nées aussi chez ces peuples du premier âge. Ces arts, nous les trouvons tous cultivés dès la plus excessive antiquité : les métaux grossiers, les bois, les tissus communs, sont ouvrés ou

manufacturés pour les besoins les plus pressants de l'homme ; les métaux précieux prennent sous la main de l'ouvrier mille formes auxquelles président l'élégance et le goût, afin d'ajouter quelque chose de plus à l'agrément de la vie ; le luxe introduit les riches superfluités ; les étoffes de prix, l'orfévrerie et la joaillerie, rivalisent dans les parures somptueuses. Tous les arts, tous les métiers, toutes les sortes d'industries nous apparaissent dès l'aurore de l'histoire des temps postdiluviens, transmis qu'ils avaient été, dans un état plus ou moins avancé de perfection, par les artistes des premiers temps. Si les sciences se prêtent, dans leur avancement, un mutuel appui, cette vérité n'est pas moins applicable aux produits de l'industrie. Le maçon qui veut construire un édifice ne peut le faire qu'avec le concours du chaufournier et du carrier ; celui-ci ne peut opérer qu'avec le secours du forgeron, qui lui prépare ses outils ; le charpentier, le menuisier, le serrurier, ne lui sont pas moins nécessaires : ces métiers sont donc, par conséquent, tous nés les uns des autres ; et ce que nous disons ici du maçon s'applique par réciprocité à toutes les autres professions manuelles.

L'histoire postdiluvienne nous montre en effet la profession du charpentier parvenue à un haut degré de perfection, au moment même qui sert de passage entre les temps du premier et du second âge historique. Les notions recueillies par les Égyptiens sur cette époque de transition, et que Moïse nous a léguées, enveloppées encore du voile allégorique dont il n'a pas cru devoir les dépouiller, nous montrent Noé préparant un vaisseau immense, dans lequel doit être recueilli tout ce que la puissance créatrice des mains de qui est sorti l'univers, veut sauver du naufrage qui va faire disparaître tout ce qui n'est pas marqué au front du signe préservateur. Pour construire un édifice en bois aussi immense, quel con-

cours de connaissances mécaniques ne fallait-il pas? En supposant cette construction, les Égyptiens convenaient donc tacitement que toutes ces connaissances existaient au moment du déluge : et comment ne les auraient-ils pas avouées, lorsque, du reste, tout les proclamait? Ne les avons-nous pas reconnues nous-mêmes, dans toutes les circonstances où nous avons eu à établir un rapprochement entre les ouvrages des temps les plus reculés du monde connu des anciens, et ceux que nous retrouvons encore sur le sol du monde que les anciens ne connaissaient pas, sur le continent américain, cette partie du monde antédiluvien séparée de ce tout primitif, et lancée, en quelque sorte, au milieu des solitudes de l'Océan par la cause qui divisa l'âge du monde historique en deux grandes époques? Ces belles ruines de gigantesques monuments, décorés en Amérique des produits des arts, comme ceux que l'enfance du monde postdiluvien présente à nos regards sur le vieux continent; ces traditions des métiers primordiaux qui ont perpétué leurs opérations sur les deux hémisphères, et que nous retrouvons identiques encore des deux côtés du globe, après une séparation de plus de soixante-dix siècles, sont la démonstration de l'existence, à cette époque, de toutes les professions manuelles que nous connaissons de nos jours, et rendent pitoyable cette vanité des Grecs faisant partir de leur pays les artistes qui portèrent à l'Égypte les connaissances des beaux-arts (1), et plus pitoyable encore leur ignorance, qui prétendait assigner des inventeurs de quatre jours à des découvertes comptant par myriades les années !

(1) Athénodore, dans Clément d'Alex., *Admon. ad gentes*, dit que Sésostris emmena de la Grèce en Égypte des artistes nombreux, et qu'il leur fit exécuter la statue d'Osiris; il va même jusqu'à citer le nom du statuaire, qu'il appelle Bryoxes. Or, à cette époque, l'Hellénie n'était qu'une contrée sauvage, dans laquelle les colons égyptiens conduits par Cadmus n'avaient pu faire pénétrer encore la civilisation.

Les professions mécaniques se partagent en deux classes : celles qui concernent les besoins réels de l'homme, son alimentation, son vêtement, son domicile ; celles qui se rapportent à des besoins factices, le luxe et le superflu dans toutes les habitudes de la vie. L'homme a commencé par chercher le nécessaire ; et quand, par ses travaux, il est parvenu à se créer les moyens de se le procurer abondamment, il a tourné ses vues vers le superflu, qu'il n'a pas poursuivi avec moins d'ardeur et de persévérance. Pour passer en revue l'état des arts mécaniques chez les Égyptiens, nous n'avons donc qu'à considérer ces peuples dans leur vie domestique ; puisque, en définitive, c'est pour ajouter à l'agrément de l'existence de l'homme que chaque profession paye le tribut de son industrie, et qu'elle s'efforce d'en varier sans cesse les produits. Mais, nous l'avons dit, notre revue sera nécessairement succincte et rapide, ne pouvant pas entrer dans les détails que comporteraient des recherches approfondies sur la partie technique des professions.

Diodore prétend que les premiers Égyptiens ne se nourrissaient que de racines et de plantes croissant dans les marais, parmi lesquelles ils préféraient la tige de l'*agrostis*, espèce de graminée que sa saveur douce faisait particulièrement rechercher ; mais, en s'exprimant ainsi, Diodore, fidèle au système de l'antiquité grecque, considère les Égyptiens comme les premiers hommes nés du limon de la terre ; et ses paroles ne doivent ainsi se rapporter qu'à l'enfance du genre humain, à laquelle est tout à fait étrangère la race des Égyptiens. Il en fut à l'origine de l'Égypte comme dans tout le cours de son existence : la classe pauvre, ainsi que le dit ailleurs le même historien, se nourrissait, une grande partie de l'année, « de racines « excellentes au goût, de divers genres de fruits, ou de « tiges bonnes à manger, » qui croissaient en grande abondance dans les marais, et qui suffisaient à ses besoins :

quant à la classe aisée, elle cherchait des aliments plus substantiels dans la pèche, dans la chasse, dans les produits de l'industrie agricole, qui lui en fournissaient copieusement, et que les combinaisons de l'art culinaire savaient apprêter de manière à en faire des mets plus piquants et plus savoureux.

En Égypte, comme partout, la classe infime du peuple se nourrissait et se logeait comme elle le pouvait : ses habitations, en rapport avec sa nourriture, étaient le plus simples possible; quelques cahutes de roseaux, quelques barraques de feuillage, quelques cabanes de terre gâchée, formaient tout leur repaire : aussi n'est-ce pas à cette classe malheureuse que les arts pouvaient offrir leur secours. La classe aisée se donnait des maisons vastes et spacieuses, qui réunissaient tout ce qui pouvait contribuer à rendre la vie intérieure douce, commode et agréable. Ces maisons étaient généralement construites en briques crues; les pierres étaient réservées pour les palais, pour les temples, pour tous les monuments publics; aujourd'hui encore, dans la Chine, pays qui a tant de rapport avec l'Égypte pharaonique, les plus riches particuliers n'ont d'autres maisons que celles fabriquées avec des briques crues, formant une maçonnerie très-régulière et de beaux, vastes et riches appartements; là, comme dans l'Égypte antique, tout ce qui est édifice bâti en grands matériaux est monumental. Le choix d'une matière aussi vile que la terre pour la construction des maisons particulières peut s'expliquer par la coutume des temps primitifs, de n'employer dans les constructions que des pierres d'un volume considérable; ce que nous qualifions de *constructions cyclopéennes*. Il semble que l'architecte ne pouvait descendre alors, dans l'emploi des matériaux extraits des carrières, à des proportions moins colossales, s'abaisser aux pierres d'appareil et aux moellons. Aussi, les briques crues étant d'un usage presque universel, leur fabrication

constituait un monopole au profit du gouvernement, et chacune portait l'estampille du pharaon sous lequel elles étaient fabriquées (1). L'estampille du pontife, qu'on y remarque quelquefois aussi, ferait supposer que le sacerdoce entrait en part dans ce monopole. Pour rendre ces briques plus fermes et moins cassantes, on les pétrissait avec de la paille hachée, et quelquefois avec une eau dans laquelle on avait délayé de la chaux, ainsi que l'ont reconnu les membres de l'Institut du Kaire. Avec ces briques crues on construisait les remparts des villes, souvent environnées, sur un plan parallélogrammatique, de quatre murs de briques crues, dont une face seulement offrait une ouverture tournée du côté du Nil, ainsi que le montrent encore les villes nubiennes de Dakkeh, de Guirché, de Gartasse, mieux conservées que celles de l'Égypte. Dans les villes égyptiennes, les rues étaient bien dressées et régulières; et les maisons y étaient alignées, sans ce mélange de grands et beaux édifices et de chétives habitations, qu'on aperçoit dans les villes modernes de l'Orient. Les maisons, peu considérables, dit M. Wilkinson, étaient annexées les unes aux autres de chaque côté de la rue; elles avaient rarement plus de deux étages; et plusieurs mêmes n'avaient qu'un rez-de-chaussée, avec quelques chambres au-dessus. Les grandes maisons s'étendaient le long de certaines rues, dont elles occupaient les deux côtés. Leurs murailles, en briques crues, étaient recouvertes de stuc en dedans comme en dehors; et dans leur architecture extérieure on aimait à imiter la forme des

(1) M. Wilkinson a remarqué et noté, dans ses *Manners and customs* (tome II, p. 99), que le nombre des briques crues, marquées à l'estampille de Thouthmosis III, est *plus considérable* que celui des briques portant le nom des autres rois. Suivant nos idées sur la chronologie, ce pharaon est celui sous qui les Israélites étaient forcés de travailler à ce genre de fabrication : voilà encore une coïncidence historique fort remarquable.

façades des grands monuments. Le plan de ces maisons était régulier : une grande cour, complantée d'arbres le plus souvent, était entourée, sur trois côtés, par les appartements, qui quelquefois n'existaient qu'au fond de cette cour; un porche s'élevait devant la porte principale, affectant la forme d'un pylône, précédé quelquefois d'obélisques; le porche était supporté par des colonnes, sous le chapiteau desquelles, aux grandes occasions sans doute, on attachait des banderoles de différentes couleurs. Quant aux maisons du peuple, elles consistaient en une cour entourée de petites chambres, pour y tenir les provisions ou les matériaux de la profession du propriétaire, et en quelques chambres au-dessus du rez de chaussée. Les portes tournaient dans des crapaudines de métal, et elles se fermaient au verrou. Des clefs en bronze, d'environ treize centimètres de longueur, existent dans les collections d'antiquités égyptiennes; et ces clefs se composent d'un crochet garni de quelques dents, s'élevant à angle droit de l'extrémité de la tige. Les maisons étaient couronnées par une terrasse, souvent couverte, pour s'y promener à l'ombre. Les plafonds des appartements étaient peints en couleur, de dessins très-variés, dont M. Wilkinson a donné de nombreux échantillons (1).

Quoique les maisons fussent généralement basses, il en existait cependant de très-élevées ; et Diodore nous parle de celles de Thèbes, qui avaient jusqu'à quatre étages (2). La mosaïque de Palestrina, de son côté, nous montre, auprès des maisons particulières, des colombiers en forme de tours, couverts d'un toit conique percé de trous, à travers lesquels passent les pigeons. Un jardin accompagne ces maisons; et dans une peinture qui représente une habitation de cette espèce, on voit dans le jardin une espèce

(1) Wilkinson, *Manners and customs*, II, 100 et suiv.
(2) Diodore, I, 45.

de kiosque, des viviers, et même de petites chapelles ayant la forme des tabernacles qu'on voit sur les baris sacrées, ou dans lesquels on portait les divinités. Un bas-relief de Beni-Hassan, plus curieux encore, offre trois singes sur un arbre, dans un verger, aidant le jardinier à en cueillir les fruits; dans un autre, des chèvres broutent les pampres des vignes dont on a enlevé les grappes. Dans ces peintures des tombeaux de l'époque la plus ancienne, les appartements se montrent éclairés par des fenêtres à deux vanteaux, garnis, à ce qu'on a cru, de vitrages en verres de couleur, ce qui peut être mis en doute (1). Les meubles qui garnissaient les appartements se composaient de lits, de tables, de siéges, tabourets et fauteuils plus ou moins riches, suivant l'opulence du propriétaire.

Les lits des Égyptiens étaient des couchettes façonnées en corps de lion et garnies d'un matelas tenant à la couchette, à la manière de nos sophas. On voit de ces lits portant une têtière le long de laquelle se prolongeait le matelas; un escalier mobile donnait accès à ces lits, fort hauts. Sur ces lits se montre le chevet, qui consistait en un croissant de bois sur lequel reposait la tête, et que supportait un pied tourné et souvent décoré de sculptures, planté dans une base arrondie, assez large pour n'être pas exposée à se renverser. Souvent l'ouvrier donnait aux pieds et à la têtière de ces couchettes la forme de la tête et des pieds d'un taureau, d'un chacal, d'un sphinx, mais principalement d'un lion, comme ceux sur lesquels se trouvent placées les momies, dans les peintures qui repré-

(1) L'art de colorer le verre était connu des anciens Égyptiens, ainsi que le démontrent les émaux, dont ils faisaient un si grand usage; mais nous n'avons pas encore, que je sache, la preuve que le verre étendu en vitres fût employé à cette époque. Au demeurant, la ville de Thèbes possédait des verreries célèbres par les verres colorés qui s'y fabriquaient.

sentent les opérations de l'embaumement. La figure léonine était en grande faveur en Égypte, et on l'appliquait à tout. Plutarque donne pour raison de cette préférence, que les Égyptiens attribuaient le lion au soleil, parce que cet animal est le seul dont les petits aient les yeux ouverts en naissant, et que ses prunelles reluisent encore pendant son sommeil; raison allégorique sans doute, mais dont nous ne comprenons pas le sens. Les tuyaux des fontaines et les gargouilles des édifices avaient aussi la forme de lions, par la raison, dit encore Plutarque, que le débordement du Nil devient plus considérable lorsque le soleil entre dans le signe du Lion. De là venait, suivant Horus-apollo, que lorsque les prêtres faisaient des prières pour obtenir une grande inondation, ils se servaient de la figure du lion (1), c'est-à-dire qu'ils couvraient leur tête du masque de cet animal. M. Caillaud a trouvé dans une fouille, à Kournah, un tabouret dont le siége est artistement tressé en jonc; et des tabourets tout semblables se sont encore montrés à lui dans les maisons des Nubiens. La même fouille exhuma des fragments de chaises et d'autres meubles dont les pieds étaient à l'imitation de ceux du lion, et dont le style élégant justifiait pleinement la figure que nous en offrent les décorations des tombeaux. On sait aussi, par les mêmes peintures, que les fauteuils étaient recouverts d'étoffes brodées ou brochées, d'un très-bon goût, et dont nos fabricants modernes se sont attachés à reproduire les dessins. Rien n'est plus élégant que ces jolis meubles, dans la fabrication desquels excellaient les ouvriers contemporains de la dix-huitième

(1) *Horapol. hierogl.*, I, 21. Les Hébreux avaient emporté d'Égypte la même considération pour le lion, dont la figure, suivant Caussin et Calmet, se trouvait à l'autel des holocaustes. Le trône de Salomon avait des figures de lion. La piscine décrite par Sidonius Apollinaris avait des têtes de lion pour goulots; et le nom du lion est fréquemment employé allégoriquement dans l'Écriture.

dynastie. Les planches de tous les ouvrages écrits sur l'Égypte montrent, toutes à l'envi, des fauteuils, des ottomanes rembourrés, des siéges à une ou à deux places, des tabourets de formes très-variées, des chaises dont le fond est tressé en jonc, d'autres chaises fixes ou pliantes embellies du moelleux cou du cygne, des lits décorés de belles sculptures, des vases de toute espèce, le tout du dessin et de l'agencement le plus heureux, du profil le plus élégant, de l'exécution la plus perfectionnée. Tout cela atteste une très-grande adresse, et encore plus d'habileté et de goût de la part des ouvriers; et cela montre aussi à quel haut degré les arts de la menuiserie, de l'ébénisterie, de la sculpture légère et familière, de la teinturerie et du tissage des étoffes de toute nature avaient été poussés. Des bassins en bronze gracieusement soutenus en l'air par des figures empruntées aux peuples vaincus, des vases d'un beau galbe, dont quelques-uns, de forme très-gracieuse, avec les anses en poitrail et tête de cheval surmontée d'une plume d'autruche, garnissaient ces appartements, dans lesquels se trouvaient aussi des tapis de peaux de tigres, de lions ou d'autres bêtes carnassières, des tables rondes monopodes ou tripodes, telles encore que les fabricants de meubles de nos jours se font une étude de les imiter. L'Exode nous est témoin de la profusion de vases d'or et d'argent qui, du temps de Moïse, existaient en Égypte en la possession de divers particuliers; et en apprenant de ce législateur la spoliation que les Israélites firent subir aux Égyptiens, on n'est plus surpris de la quantité de riches métaux que les ouvriers qu'ils avaient emmenés avec eux purent mettre en œuvre dans le désert; comme en voyant par les peintures des monuments les beaux ouvrages que les arts produisaient, les riches étoffes dont on usait à cette époque, les beaux dessins qu'on brodait ou qu'on brochait sur ces précieux tissus, on ne s'étonne plus des somptueux ouvrages en

divers genres qu'on exécuta dans le désert, tant pour l'arche elle-même, que pour le tabernacle et pour tout ce qui s'y rattachait.

L'éclairage des maisons des Égyptiens se faisait à l'huile, et cette huile était renfermée dans des lampes de verre posées dans un vase de la même matière en forme de pot-à-fleur, qui paraît émaillé en lignes diagonales. Chez les personnes opulentes, après en avoir mouché les mèches avec des mouchettes d'or, on jetait la partie charbonnée qu'on en détachait dans un vase d'or fabriqué pour cette destination (1). Dans l'intérieur des appartements comme dans les temples, on brûlait des parfums dans des vases d'une forme élégante, que rappelle celle de nos sucriers, et dont le couvercle, terminé au sommet par une boule percée d'une foule de trous, laissait échapper la vapeur odorante (2).

L'Égyptien de la classe du peuple allait à peu près nu; à peine si un *lumbare* très-court s'attache à la ceinture des ouvriers que les peintures des hypogées nous montrent dans l'exercice de leur métier. Le statuaire, le sculp-

(1) Cet usage est indiqué par Moïse, qui, dans le désert, fait préparer des mouchettes et un vase semblable : *Emunctoria, et ubi quæ emuncta sunt extinguantur, fiant de auro purissimo.* Exode XXV, 38. Il ne paraît pas que les Égyptiens aient employé la cire à l'éclairage de leurs maisons; mais ce moyen ne leur était pas inconnu : nous croyons qu'il était en usage dans les temples, et que c'était au moyen de la multiplicité des cierges qu'on produisait, dans les initiations, cette vive lumière qu'on faisait briller tout à coup aux regards de l'initié quand le moment en était venu, et lui-même en tenait un à la main quand on le montrait au peuple : c'est ce qui nous paraît résulter des mots de Lucius, dans l'Ane d'or, *Manu dextra gerebam flammis adustam facem*. Nous croyons aussi que le luminaire des cierges jouait un rôle dans les cérémonies des funérailles, et nous considérons comme une rangée de cierges allumés ces objets qu'on prendrait d'abord pour des javelots plantés sur une momie dans son étui, dont nous avons parlé en son lieu.

(2) Voyez, dans l'Atlas de Champoll., la planche 335.

teur qui, armés d'un ciseau et d'un maillet en forme de battoir, taillent dans la pierre des figures de dieux ou d'animaux ; les simples ouvriers qui les polissent, en promenant à force de bras de grosses pierres sur les surfaces sculptées ; les peintres qui les colorient ; les fabricants de meubles qui confectionnent des tables, des lits, des fauteuils ; le tanneur qui travaille ses peaux, comme le cordonnier qui en fabrique des sandales ; les potiers de terre qui préparent l'argile avec leurs pieds, qui la contournent en vases, ou placent l'ouvrage terminé dans les fourneaux ; les tisserands à leur métier ; les ouvriers de toute espèce que le caprice du peintre ou la nécessité de la décoration ont placés dans les tableaux figurant les opérations des arts industriels, se montrent les uns entièrement nus, les autres avec cette étroite ceinture qui ne leur couvre que le haut des cuisses.

Quant aux Egyptiens des classes aisées, mais appartenant toujours au troisième ordre de la population, leur vêtement, très-difficile à constater sur les monuments par la difficulté de les distinguer, devait consister en une ou deux tuniques, comme le dit Hérodote. L'ardeur du climat rendait inutile tout autre vêtement. La différence, pour les classes, consistait dans la nature et la finesse du tissu, qui était de lin ou de coton. Les personnes riches, appartenant à peu près toutes aux familles sacerdotales ou à celles des guerriers, portaient, hors de leurs maisons, le costume attribué à ces deux conditions de la société. Dans la vie privée, ce costume, aussi léger que le comportait le climat, consistait dans la tunique intérieure ou *schenti*, dans la *calasiris*, et par-dessus cette tunique, dans une sorte de manteau de laine blanche, que M. Wilkinson croit peu différent du bournous actuel.

Il y a une pièce de vêtement qu'on remarque, unique, sur des Égyptiens de toutes les conditions : c'est une sorte de jupon ouvert, probablement le *bacôot*, dont on devine

bien la forme sur les porteurs du palanquin d'un chef militaire nommé Rotei. Ce vêtement consistait en une pièce d'étoffe ayant en largeur le quart ou le tiers de sa longueur, cousue à une ceinture dans toute l'étendue qui devait entourer les reins; le reste de sa longueur, laissé libre et flottant, retombait sur le côté de la cuisse : par cette disposition les jambes pouvaient s'écarter librement dans la marche, et c'est à cette circonstance qu'est due la forme angulaire qu'on remarque à ce vêtement. Chez les personnes opulentes, la partie d'étoffe laissée flottante était plus longue que chez les gens du peuple, et on la voit descendre jusqu'au bord inférieur du jupon sur des prêtres, des chefs militaires et des pharaons.

M. Wilkinson croit que les Égyptiens aisés usaient de cannes dans leurs promenades; plusieurs de ces cannes ont été trouvées dans les tombeaux, les unes longues de un mètre et demi environ à un mètre quatre-vingts centimètres, les autres longues d'un mètre seulement; celles-ci avec une pomme ronde aplatie, comme les nôtres, celles-là ayant la pomme du même diamètre que la canne; quelques-unes armées, au-dessous de la pomme, d'une saillie en manière de corne de chèvre, pour servir d'appui aux doigts en l'empoignant (1). Mais ces cannes pourraient bien être celles qui expriment le commandement. Les cannes des prêtres avaient pour pomme un signe symbolique. En entrant dans une maison d'assemblée, les invités laissaient à la porte leur canne, sous la garde d'un pauvre payé pour cela.

Le vêtement des femmes était plus varié; à cet égard,

(1) Ces cannes étaient en bois dur, et M. Salt en avait trouvé une en bois de cerisier. Le nom du propriétaire était souvent écrit hiéroglyphiquement sur sa canne, et M. Wilkinson en a vu des exemples sur celles trouvées à Thèbes. A ce sujet, ce savant remarque que Moïse (*Numerum* XVII, 2) donne une canne à chaque tribu, et sur cette canne devait être inscrit le nom de la tribu.

les monuments nous montrent une assez grande différence dans la forme des tuniques dont ce sexe faisait usage, et généralement dans toutes les pièces de son habillement; différences qui nous indiquent des vêtements divers, dont elles pouvaient se servir dans tous les temps, suivant leur caprice et à leur volonté. Du reste, alors comme aujourd'hui et à toutes les époques, c'était principalement pour les femmes que tous les arts du luxe épuisaient leurs ressources; c'était pour elles et leur coquetterie, que les arts délicats prodiguaient leurs trésors, et que les ouvriers donnaient l'essor à toute leur industrie. Les étoffes dont elles faisaient leurs robes étaient, les unes d'une finesse et d'une transparence telle que la femme qui s'en montrait vêtue restait par le fait véritablement nue; les autres, d'un tissu plus compacte et plus serré, en lin, en coton, étaient teintes de différentes manières et avec des fleurs; on en voit de rayées par bandes étroites versicolores, d'autres brochées en couleur, ou brodées avec beaucoup de délicatesse. Ces robes étaient avec ou sans manches, et ces manches, on les voit tantôt longues, tantôt courtes, tantôt larges, tantôt étroites. Certaines de ces manches, surtout quand le tissu est très-clair, sont extrêmement évasées à l'ouverture, dont l'extrémité paraît quelquefois arrêtée à la ceinture. Au reste, les manches de cette espèce sont communes aux hommes et aux femmes, et on les voit très-bien dans le costume de l'un des fils de Sésostris, présentant à son père, posé en Osiris, le symbole de la victoire (1). Les femmes des hautes classes se montrent avec une jupe fixée par une large ceinture et avec une robe transparente par-dessus, et M. Wilkinson remarque que les dessins de ces étoffes ressemblent assez à ceux des toiles qu'on fabrique encore de nos jours dans les Indes. Le costume des servantes est ordinairement différent de

(1) Voyez la figure à la page suivante.



celui de leurs maîtresses : ce costume consiste dans une robe prenant au cou, à manches courtes et étroites, descendant très-bas, et serrée à la taille. Les Égyptiennes avaient souvent le sein découvert, et alors leur tunique est soutenue par des bretelles, dont les tombeaux ont rendu quelques échantillons en maroquin rouge, orné de figures dorées. Quelquefois on voit des femmes avec une sorte de demi-corset prenant sous le sein, serrant bien la taille, et duquel s'échappe un léger jupon descendant au genou; quelquefois aussi une bande d'étoffe assez large se voit placée sous la gorge, qu'elle est destinée à soutenir en la recouvrant en partie; et cette bande, la *fascia mamillaris* des Romaines, ainsi que le demi-corset et l'espèce de collerette qui couvre le haut de la poitrine jusqu'à la naissance du sein, paraissent toujours d'une grande richesse.

Quand Plutarque dit que les Égyptiennes ne portaient point de souliers, pour que la privation de chaussure les rendît plus sédentaires à la maison (1), il ne veut parler probablement que des femmes de la classe du peuple; et,

(1) Plut., *Conjugalia præcepta.*

en cela encore, il est complétement en contradiction avec Hérodote, qui dit que les femmes vaquaient aux affaires extérieures, et que les hommes restaient renfermés dans les maisons pour se livrer à leur travail. La chaussure, tant des femmes que des hommes, consistait en sandales, dont les peaux légères, la feuille du palmier, la pellicule du papyrus, formaient la matière; et ces sandales, que représentent assez bien les modernes *alpagates*, s'attachaient avec des cordons au bas de la jambe. On trouve aussi dans les tombeaux des souliers de feuilles de palmier ou de peau, de formes différentes et de différentes couleurs; on voit même des sandales dont la feuille de palmier, qui en fait la matière, est teinte en rouge. Ces sandales, dont le plus souvent la semelle suit exactement la forme de la plante des pieds, comme celle de nos souliers modernes, étaient ou arrondies par le bout, ou allongées en longue pointe qu'on recourbait au-dessus du pied, et qu'on fixait même quelquefois dans cette position au moyen de liens attachés sur les côtés, pour que cette pointe ainsi courbée pût servir de défense aux orteils.

Outre ces différentes espèces de chaussures, on a rencontré fréquemment, dans les hypogées, des semelles en simple toile, sur la partie extérieure desquelles se trouvaient figurés des prisonniers garrottés par les bras et par les pieds, les uns de la race noire, les autres de la race blanche, d'autres de couleur jaune : c'est ainsi que l'orgueil national se complaisait à fouler sans cesse aux pieds les ennemis vaincus (1). Ces semelles de toile étaient destinées vraisemblablement à garnir l'intérieur des sandales

(1) La représentation des ennemis garrottés se reproduisait, chez les Égyptiens, jusque dans leurs meubles; voyez, dans les planches des différents Voyages en Égypte, de ces sortes d'ornements aux fauteuils, aux tables, aux tabourets. Les Israélites avaient emporté cet usage en Judée; et le Psalmiste y fait allusion, quand il dit : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*. Psal. 109.

fabriquées en tresses de papyrus ou de feuilles de palmier. Quelques sandales de femmes étaient garnies d'un bord montant, comme celui de nos souliers. On a retiré des tombeaux des pantoufles de femme doublées de maroquin rose, des souliers d'enfant avec quartier et empeigne, et jusqu'à des demi-bas à jour.

L'art du coiffeur et du perruquier était fort avancé en Égypte. Les hommes avaient leurs cheveux taillés à la hauteur de la nuque, et pour coiffure ils usaient, aussi bien que les femmes du peuple, d'un bonnet de toile descendant du front jusqu'aux épaules, dans lequel la chevelure paraît abandonnée en liberté. Les dames portaient leurs cheveux longs, en tresses, en nattes, ou unis. Ceux de derrière sont partagés souvent en nombreuses boucles descendant jusqu'à la hauteur des coudes. Quelquefois les cheveux étaient attachés par le bout et relevés en dessous; d'autres fois ils étaient retenus sous un peigne dont le haut était très-orné : une jolie figure de chèvre se relevant de terre, trouvée dans un tombeau, paraît à M. Wilkinson un fragment de peigne de ce genre. On a retiré pareillement des catacombes des fragments de peignes doubles, exactement semblables aux nôtres. Autour de la tête on disposait assez ordinairement un bandeau de cheveux avec une fleur de lotus sur le front, à la manière de nos ferronnières; d'autres fois on y plaçait des épingles à grosse tête.

Les Égyptiennes usaient au besoin de cheveux postiches; on a trouvé dans les tombeaux des pièces de chevelure artificielle, destinées à déguiser les lacunes que l'âge ou les maladies pouvaient avoir apportées dans cette belle partie de la parure naturelle : les cabinets d'antiquités possèdent des cheveux disposés pour s'accommoder autour du front, ou tressés, cordelés ou roulés; et dans le musée Britannique on voit des perruques entières, montées, comme les nôtres, sur réseau, avec un large crêpé au-des-

sus du front. Des figures de femmes se montrent sur les monuments avec leurs cheveux très-artistement partagés en une infinité de tresses (1), ce que M. Caillaud a retrouvé en usage encore dans le Sennar. On voit aussi quelquefois dans les bas-reliefs, sur la tête de certaines déesses, une autre sorte de coiffure, que le même M. Caillaud a rencontrée encore au Fazoql : c'est un réseau d'où pendent des cordelettes couvrant le haut de la figure et le derrière du cou, usage qui s'était introduit sans doute pour chasser les insectes ailés.

Les femmes de chambre et les esclaves portaient leurs cheveux liés derrière la tête, ou divisés en deux ou plusieurs tresses par derrière, et en huit ou neuf sur les côtés de la figure. Un bonnet, semblable à celui dont nous avons parlé pour les femmes de la classe du peuple, reçoit souvent aussi leurs cheveux. Avant l'invasion des Hyksos, on voit des espèces de barbes descendre par devant d'un bonnet rond, serré à coulisse derrière la tête au moyen de rubans dont les bouts sont laissés flottants, comme chez la camériste qui verse à boire à une reine, dans le sujet si gracieux dont nous avons donné plus haut la figure, d'après Nestor L'hôte. Les femmes du peuple, à la même époque, moins élégantes dans leur mise que les femmes de chambre, portaient un bonnet dont les barbes étaient formées par un large repli sur le front de la toile du bonnet, comme au bavolet de certaines villageoises modernes.



D'autres genres de bonnets se montrent sur la tête des saltimbanques; nous en parlerons plus loin.

(1) Certaines représentations de figures de dames égyptiennes

La coiffure des princes et de quelques grands personnages consistait à réunir les cheveux sur les deux côtés de la tête, et à les y maintenir au moyen d'espèces d'agrafes à tête ronde ou ovale, large et ornée : ces cheveux retombaient ensuite par-dessus l'oreille jusqu'à une certaine hauteur (1); d'autres fois ils étaient nattés et contournés en cornes d'Ammon.

Les Égyptiennes se peignaient les ongles en rouge avec le henné, et le bord des paupières en noir avec l'antimoine : on sait que cet usage, que Job signale, s'est conservé jusqu'à nos jours dans les harems. Des pots en albâtre remplis de ces subtances colorantes ont été retrouvés dans les catacombes à côté de momies de femmes (2). On y trouve en abondance des boîtes ou étuis de formes très-variées, et dont M. Wilkinson a donné bon nombre de dessins (3). Ces boîtes en bois sculpté, et prenant la forme d'animaux, de poissons, de tabatières, sont généralement remarquables par leur originalité; toutes se ferment au moyen d'un couvercle en manière d'opercule, tournant sur un axe planté à l'une des extrémités.

Les joyaux qui paraient les femmes témoignent du haut degré de perfection auquel étaient parvenues l'orfévrerie et la joaillerie, pour la délicatesse du travail et pour la perfection du goût, dans l'exécution des petites pièces dont la réunion formait ces parures (4). On retrouve des col-

montrent que les modes de l'époque pharaonique n'étaient pas moins extravagantes que celles de notre temps. La masse de tresses à triple étage qui entoure certaines de ces têtes est immense, et y forme un échafaudage au milieu duquel le visage est comme perdu.

(1) Voyez la figure de la page 393.

(2) Un groupe de musiciennes, d'un tombeau que M. Rossellini regarde comme des plus anciens, semble indiquer que les ongles étaient quelquefois teints en blanc.

(3) *Manners and customs,* II, 356 et seq.

(4) Isaïe énumère les pièces dont se composait la parure des filles de Jérusalem : *Dominus pudendum earum deterget; in die illa faciet*

liers dont la chaîne, en or, était enrichie d'émaux précieux, de pierreries ou de petits objets de fantaisie. Ces colliers sont à un, à deux, à quatre, à plusieurs rangs, les uns en émaux de différentes couleurs, les autres en verroteries; d'autres sont formés de petits anneaux d'or, de lapis-lazuli, de cornaline, d'ivoire, de terres émaillées, de corail; ces différentes pièces, indifféremment mêlées les unes avec les autres, et façonnées en vases, en nilomètres, en croix ansées, en animaux tels que crocodiles, hippopotames, oies, scorpions, etc. Un des colliers de la collection Passalacqua était formé de petites perles en or, lapis-lazuli, spath vert et cornaline, ces matières alternant entre elles par douzaines; et à ce collier était suspendu un oiseau à tête de femme, en or repoussé. Les boucles d'oreille que montrent les collections des antiquaires ne sont pas moins variées dans leurs formes : ce sont des anneaux de différentes grandeurs, les uns en or, terminés par des têtes de lion, de bœuf ou de gazelle, les autres en verre doré, en émail rouge, en émail blanc; on voit de ces boucles qui affectent la forme de vases en or ou en albâtre; quelques-unes sont en bronze, d'autres, plus simples encore, sont en bois, ou ne consistent qu'en un cordon auquel sont enfilées de nombreuses amulettes en lapis, cornaline ou terre émaillée, représentant des poissons, des fleurs, des chenilles, des grenouilles, des sauterelles, des scarabées, des mouches, des cygnes, des cynocéphales, des lions, des hippopotames, des chats, des lièvres, des gazelles, des hérissons, des têtes humaines, divines ou symboliques, etc., etc. La même variété règne dans

recedere Dominus gloriam crepidarum et reticula et lunulas; collaria et armillas et velamina; tiaras et periscellides et vittas et domus-animi (*olfactoria*, suivant la Vulgate, d'accord avec le paraphraste chaldaïque) *et inaures; annulos et circulos naris; mutatorias vestes et operimenta et pepla et crumenas; specula et sindones et calyptras et palliola.* III, 17-22, texte hébreu, trad. interlinéaire.

les bagues dont les dames couvraient tous leurs doigts, y compris le pouce; ces bagues sont en or, en bronze, en fer, en pierre, dont les chatons offrent des figures de toute espèce, ou des inscriptions hiéroglyphiques admirablement gravées en creux sur toute sorte de pierres dures pour servir de sceaux, ou bien en relief représentant des bustes de divinités d'un travail parfait, des figures d'animaux, des fleurs ou d'autres sujets très-variés, et travaillés à jour, des ornements incrustés en émaux de couleur; en un mot, on y voit tout ce que l'esprit et le caprice artistique peuvent inventer pour varier les sujets et exciter la curiosité des acheteuses. Des bracelets de toute espèce s'y trouvent aussi, en corne, en écaille, en ivoire, en tresses de palmier, ornés de mille manières, ou figurant des serpents entortillés. De ces bracelets, les uns se portaient au haut des bras, les autres aux avant-bras ou aux poignets; d'autres anneaux se portaient au-dessus de la cheville du pied. Au-dessous du genou on plaçait des *periscellides*, quelquefois brodées en perles. Des miroirs en métal poli, soit à manche soit sur supports, et ornés de figures divines, contribuent encore à donner une idée du luxe des dames égyptiennes, et du soin qu'elles apportaient à leur toilette. La toilette elle-même semble nous être révélée en partie par une peinture d'un tombeau de Kourna. Ce tableau, dans une foule de scènes successives, nous paraît offrir la toilette mystique de la famille d'un pharaon. Ces différentes scènes sont représentées en huit bandes, sur la planche 187 de l'atlas du Voyage de Champollion. Les quatre premières sont consacrées aux femmes. En tête on voit d'abord une suite de vases et de flacons, avec une large terrine recevant ce qui découle d'une chausse suspendue à un bâton supporté par des fourches. Vient ensuite une table sur laquelle sont placées trois collerettes, avec des tiges de lotus fleuri. La femme du pharaon, accroupie, reçoit les services d'une camériste vêtue de la robe longue serrée



au corps, et dont les cheveux, noués au-dessus de la tête et séparés en nombreuses tresses, tombent gracieusement sur ses joues et sur son cou. Une autre femme de service, la tunique sous le sein, et la tête couverte d'une sorte de capuce noire imitant les grandes perruques des dames, se tient accroupie derrière la princesse, et donne à la caméristе l'une des trois collerettes, qu'elle a prise sur la table. Dans la scène suivante, cette aide-caméristе présente à la femme du pharaon, réunie à ses deux filles sans doute, un vase et un flacon. La troisième scène n'offre que deux princesses recevant les fleurs de lotus que tient à la main l'aide-caméristе, et que la caméristе semble devoir placer à leur coiffure. Dans la scène suivante, l'aide-caméristе, seule, dépose devant les deux princesses un panier de fruits, et leur présente une sorte de soucoupe; plus loin, la caméristе verse dans cette soucoupe, que l'une des deux princesses tient dans sa main, l'eau de senteur contenue dans une très-petite fiole qu'elle a reçue des mains de son aide. Ces deux mêmes princesses reçoivent ensuite l'offrande d'autres fleurs de lotus, et d'un objet en forme de tranche de melon. La scène suivante montre trois caméristes, dont l'une, derrière les trois princesses, tient par l'extrémité de son très-long manche un tebouni, dont le bout des cordes pend derrière le haut du manche; des deux autres, l'une verse un liquide dans une cuvette posée sur un piédestal; l'autre tient dans ses mains un vase terminé en pointe par-dessous. Une nouvelle offrande de fruits a lieu immédiatement après, à deux des princesses portant par-dessus leur bonnet un petit cône arrondi: suivant Champollion, ce cône est un indice que la personne qui le porte est morte. M. Rossellini, trouvant ce même cône sur la tête de personnes vivantes, pense que c'est un signe de douleur, un emblème de deuil : nous nous rangeons à ce sentiment. Suit la présentation, par la caméristе, d'une sorte de bulle que l'une des deux princesses, couronnées

de lotus, semble vouloir recevoir dans sa soucoupe. On voit ensuite les deux mêmes princesses, séparées l'une de l'autre et coiffées du cône, entre la camériste vue par derrière devant elles, et l'aide-camériste placée derrière elles, tenant l'une et l'autre à la main un long flacon; derrière la camériste, une petite fille porte sur sa main droite un vase rempli d'espèces de fruits. L'une des princesses se voit seule ensuite devant sa camériste, qui semble lui arranger le haut de la robe, afin de placer une collerette que présente l'aide-camériste. Dans cette scène, la princesse a échangé la tunique prenant à moitié sein qu'elle porte dans toutes les autres scènes, contre une robe montante, et la capuce (1) qu'elle a partout ailleurs, contre un bonnet simple frangé par le bas, et tombant sur l'épaule. Cette même princesse, assise cette seule fois sur un siége bas et ayant repris son costume ordinaire, avec une couronne de lotus sur la tête, reçoit, plus loin, dans une coupe, de l'eau que lui verse son aide-camériste, pendant qu'une table couverte de mets est posée devant elle. Le groupe qui vient après montre la camériste frottant les bras des deux princesses avec des parfums, sans doute contenus dans un vase que tient l'autre femme. Quatre autres scènes peu différentes des précédentes suivent encore, après lesquelles les trois princesses, réunies et accroupies sur l'un de leurs talons, suivant l'usage ordinaire, prêtent l'oreille aux chants mimiques de deux musiciennes qu'accompagnent trois autres musiciennes avec la harpe, le tebouni et le tympanon : cette scène musicale termine ce qui concerne la toilette des princesses. Des scènes très-peu différentes se répètent ensuite pour trois princes, servis par des jeunes gens que

(1) Ces sortes de coiffures ayant la forme de capuces sont échancrées à la hauteur de l'épaule, pour dégager cette partie, et retombent ainsi par devant et par derrière. A la partie échancrée on voit, à la capuce des princesses, de longues franges ou des bandelettes flottantes, remplaçant le morceau enlevé pour l'échancrure.

leur tête rasée fait reconnaître pour les fils des prêtres placés près du pharaon. Le cône que portent sur leur coiffure, aussi bien les princes que les princesses, montre qu'il s'agit ici de scènes de toilette purement religieuses, ce que confirme pleinement et l'attitude uniforme des uns et des autres, accroupis sur un de leurs talons, et l'espèce de socle sur lequel ils sont tous posés, et la fleur de lotus qu'ils tiennent à la main.

Les Égyptiennes usaient fréquemment du bain, et l'Exode nous montre la fille du pharaon allant se baigner dans le Nil. Une peinture de Thèbes offre deux dames prenant un bain domestique. L'une d'elles reçoit sur la tête l'eau que verse une servante pendant qu'une autre servante lui masse les bras. Ces servantes, accompagnées d'une jeune fille qui tient à la main un collier, sont entièrement nues, sauf une étroite ceinture autour des reins.

Les enfants n'avaient pas de costume particulier, et il paraît même, par les peintures des monuments, que la nudité complète était à peu près leur partage, probablement jusqu'à l'âge de puberté. Hérodote nous apprend un usage assez bizarre concernant leur coiffure : on leur rasait la tête, soit en totalité, soit à moitié ou même au tiers (1), et cette opération avait lieu en accomplissement de quelque vœu fait aux dieux, dans l'intérêt de ces enfants apparemment, quoique l'historien ne le dise pas. Les cheveux coupés étaient placés dans l'un des bassins d'une balance, et dans l'autre on mettait autant d'argent

(1) Hérodote, III, 65. Quelques figures des monuments donnent l'explication de cette manière de couper les cheveux des enfants dans une certaine proportion ; ce qu'on en laissait était sur les côtés de la tête, au-dessus des tempes, et on en faisait une tresse relevée par dessous en manière de boucle, ou bien on les contournait en manière de cornes de bélier. M. Wilkinson a donné des dessins de figures semblables, à la page 349 du tome III des *Manners and customs*.

qu'il en fallait pour la faire trébucher : cet argent, livré à la personne qui prenait soin de l'animal consacré à la divinité invoquée, servait à acheter immédiatement du poisson pour sa nourriture, ce qui suppose que cet animal était une chatte, et que ces vœux s'adressaient à Isis, dont la chatte était le symbole.

Les tombeaux ont restitué une partie des joujoux que l'industrie fabriquait pour l'amusement de l'enfance : on a trouvé des poupées de petites filles, en bois, terminées en spatule; d'autres avec bras et jambes et avec des cheveux plantés sur la tête. Des joujoux de petits garçons, on trouve des paumes recouvertes de peaux de couleur, par quartier, comme celles de nos jours, de petits mannequins à bras et jambes mobiles, fixés sur une planchette et imitant le mouvement de forgerons ou de polisseurs de marbre, en tirant le fil qui traverse la planchette; on a trouvé aussi un petit crocodile de bois à mâchoire mobile, de petits modèles en bois des instruments d'agriculture et de jardinage, des espèces de grosses toupies qu'on faisait tourner au moyen d'un fouet, des osselets en ivoire, jeu qui a été de tout temps celui des petites filles, des dés en os ou en ivoire, soit cubiques, soit à faces un peu convexes, exactement marqués comme les nôtres, et trouvés à Thèbes par M. Passalaqua.

Nous ignorons de quel mot on saluait en Égypte les personnes qui éternuaient, usage qui était général dans l'antiquité, et qui tenait à une sorte de superstition. Les Hébreux prononçaient, dans ces circonstances, le mot *Marpha*, qui signifie salut ou santé, les Babyloniens disaient, *Asotha*, dont la signification était la même. Les Grecs et les Romains adoptèrent cet usage, et prononçaient devant le sternutateur, les premiers, *Zethi*, vivez, les seconds, *Salve*, je vous salue (1).

(1) *Sternutanti primitus responderunt, Marpha (id est sanitas); post-*

Suivant Hérodote, ou du moins suivant la manière dont l'ont compris quelques écrivains, les Égyptiens prenaient leurs repas au milieu de la rue; mais ce ne saurait être ici qu'une assertion avancée pour servir de premier terme à une antithèse; l'historien a voulu dire, sans doute, qu'ils ne se faisaient aucune difficulté de manger en pleine rue, sans prétendre avancer par là que les tables étaient toujours servies hors des maisons, en quoi l'histoire et les peintures des monuments lui donneraient un démenti. Les repas se prenaient dans une salle de la maison ou dans la cour intérieure, et souvent, pendant l'inondation, sur des banquettes construites sous un berceau recouvert du *lotus ciborium*, ainsi que le dit Strabon et que le montre la mosaïque de Palestrine. Dans ce dernier cas, on mangeait accroupi, à la manière toujours constante des orientaux, ce qui constitue vraisemblablement ce qu'Athénée, d'après Protagoras, appelle la troisième manière de dîner, laquelle consiste, dit-il, à ne pas mettre de table, mais à porter des plats (1). Dans les autres circonstances on s'asseyait devant les tables, sur des tabourets ou sur des chaises basses, et on s'y rangeait par ordre d'âge (2). La nourriture des Égyptiens, depuis le roi jusqu'au dernier citoyen, était très-frugale, au dire de Diodore et d'Apollonius; mais ces écrivains sont démentis par Athénée.

ea Babilonii, et sic hodie vulgo dicunt : Asotha. Castel, *Lexic. heptagl.*, verbo, רפא.

Les anciens croyaient qu'il y avait péril de la vie dans l'éternument; c'est pourquoi on adressait un vœu de santé à ceux qui éprouvaient cette légère convulsion; cela fait, dit le thalmudiste Jérome Bérach, qu'il est défendu de dire *Dias* à celui qui éternue en mangeant, à cause du péril où il est, *propter periculum vitæ*. (*Ibidem*, verbo, אסא.)

Chez les Grecs, celui qui éternuait faisait lui-même cette courte prière : *Zeu, zozon*, Jupiter, sauve-moi.

(1) Athénée, *Deipnos*, IV, 10.

(2) Philo, *de Circumcisione*.

Celui-ci cite, en effet, un passage de Lyncœus qui montre, au contraire, à quel degré de profusion était servie la table, des pharaons. Le roi Inarus étant tombé au pouvoir de Darius Nothus, le roi de Perse le reçut à sa table et crut lui faire grande chère en faisant servir un splendide festin à la manière des Perses; mais Inarus dit à son vainqueur que, s'il voulait apprendre comment devaient vivre les plus puissants rois, il n'avait qu'à faire apprêter un repas à l'égyptienne par ses cuisiniers, captifs comme lui (1). Les peintures des monuments s'accordent avec Athénée. Dans un tombeau on voit vingt femmes assises chacune devant sa table particulière, et sans mélange d'hommes, chaque sexe mangeant séparément, servies individuellement par deux domestiques, dont l'un donne à boire et l'autre présente les plats (2). Les mets qui paraissent devant ces tables sont tous différents, ce qui en montre l'excessive profusion, qu'attestent encore les nouveaux plats en poisson, gibier, viande de boucherie dont un maître d'hôtel couvre un vaste buffet; d'autres domestiques préparent pendant ce temps dans un autre endroit, les pâtisseries, les gaufres, des friandises de formes différentes suivant leurs moules, les fruits, enfin tout ce qui devra faire le complément du festin.

Le principal repas se prenait à midi, ainsi que nous l'apprend la Genèse à propos du festin que Joseph donna à ses frères; sans doute un léger repas se prenait encore le soir, mais sans appareil et sans convives. En entrant dans la salle du festin, un esclave débarrassait chaque commensal de ses sandales, et d'autres serviteurs lui apportaient de l'eau et des parfums, sans doute pour laver les pieds

(1) Athénée, IV, 10.

(2) Ces deux serviteurs nous représentent vraisemblablement les deux officiers de bouche qu'Apophis avait fait jeter en prison, à l'arrivée de Joseph en Égypte, et dont ce patriarche interpréta les songes.

et les mains. Une fleur de lotus était ensuite présentée à chacun, si la saison le permettait, et quelquefois, dit M. Wilkinson, une guirlande de fleurs était posée sur sa tête. On s'asseyait ensuite de deux en deux devant une table ronde, les hommes ensemble et les femmes à part, entourées de leurs propres esclaves. Jamais un étranger ne partageait la table d'un Égyptien. De cette manière, si dans les manières de l'étranger il se trouvait quelque chose qui fût contraire aux usages passés en loi en Égypte, l'Égyptien n'en était ni souillé ni complice. Cet usage existait déjà du temps de Joseph, ainsi que le témoigne la Genèse. La magnificence du festin consistait dans la profusion des grosses pièces. Les viandes, les poissons, les oies, les différentes espèces de gibier particulières à l'Égypte, faisaient le fond de ces repas, dont il faut excepter toutefois les animaux repoussés par les préceptes hygiéniques. Au nombre des assaisonnements des mets, il faut ranger la moutarde, dont celle d'Égypte est citée par Pline comme d'une qualité supérieure. La défense que fait Moïse de manger du lièvre nous fait soupçonner que cette défense existait pareillement chez les Égyptiens, mais sans nous faire comprendre ce qui avait motivé cette exclusion. Tous les fruits que produit l'Égypte figuraient sur les tables des Égyptiens, mais sans qu'on puisse savoir à quel rang ils prenaient place et à quel moment ils étaient servis. Les mets liquides étaient mangés avec des cuillers de bronze, d'ivoire ou de bois; mais les mets solides l'étaient, à ce qu'il paraît, avec les doigts, puisqu'on n'a jamais rien trouvé qui ressemblât à des fourchettes. M. Wilkinson pense qu'on dépeçait les pièces avec les mains; mais nous doutons de l'exactitude de ce fait (1). Par pro-

(1) Les cuillers trouvées dans les tombeaux ont des formes très-variées : les unes sont rondes, avec un manche façonné, d'autres sont oblongues, et M. Wilkinson en a dessiné une qui a la forme d'une pèle. Parmi les figures données par ce savant, on voit un in-

preté, chaque convive était sans doute pourvu d'une serviette, que rendait indispensable cette manière de manger. Faut-il considérer, avec M. Rossellini, comme telle une sorte d'ample manteau, qui enveloppe complétement de la tête aux pieds, comme pour le garantir du froid, un individu assis devant une table que les serviteurs couvrent d'une foule d'objets? Ce n'est guère probable; car, avec un costume aussi gênant, les mains seules sont libres, et les bras, serrés dans la toile, n'auraient pu exécuter aucun mouvement; et d'ailleurs on trouverait cette prétendue serviette sur les autres personnes que les diverses peintures des scènes familières montrent assises devant les tables. Les mets étaient apportés par les esclaves dans des vases qui en étaient remplis; dans les peintures de ces scènes domestiques, on voit ces esclaves s'avancer les uns derrière les autres, portant chacun les pièces qui leur sont confiées.

La boisson ordinaire du peuple était l'eau du Nil et la bière; sur les tables des gens aisés on servait du vin, dont l'Égypte fournissait diverses qualités. Nous avons parlé de l'excellence du vin maréotique; Pline nous indique aussi comme de qualité supérieure le vin de Sébennytis, qui se fabriquait par le mélange de trois différentes qualités de raisin : le *thasia, l'æthalo* et le *peucé* (1). Les vins égyptiens étaient froids, s'il faut en croire Macrobe, qui s'étonne, et avec raison, qu'il en fût ainsi quand le climat de l'Égypte est si chaud (2).

dividu accroupi, ayant l'air de déchirer avec les mains une aile d'une oie cuite, et c'est sur cela, sans doute, qu'il a supposé qu'on dépeçait les pièces avec les mains; mais cette méthode serait très-difficile, et puisque les Égyptiens avaient des couteaux, il est probable qu'ils s'en servaient, surtout pour les pièces rôties, qu'il eût été bien difficile d'écarteler.

(1) Pline, *Hist.*, XIV, 7.

(2) Macr., *Saturn.*, VIII, X.

Les verres à boire n'étaient pas inconnus aux Égyptiens, qui se servaient pour cet usage de coupes, les unes en forme de cloches en verre, les autres en forme de soucoupes arrondies par-dessous, comme celles dont usent encore les Chinois. Le vin était soutiré des jarres de terre, où on le conservait, et placé dans des vases d'or ou d'argent au moyen du siphon, car cet ustensile était connu des anciens Égyptiens (1). Parmi les vases précieux qui figuraient sur les tables des Égyptiens, paraissent au premier rang les murrhins, ces enfants gâtés d'un luxe que nous ne comprenons plus, dont la matière était la chaux fluatée, ainsi que l'a si bien constaté M. de Rosière, et qui s'élevait à un prix si excessif, qu'une simple coupe en fut payée 70 talents, ou environ 378,000 francs, à Rome. Le spath fluor n'existant pas en Égypte, suivant M. Wilkinson, on ne pouvait travailler dans ce pays de vrais murrhins, mais on y possédait admirablement l'art de les imiter dans les verreries, et les murrhins artificiels qui s'y fabriquaient reproduisaient si bien la variété, la richesse et la vivacité des couleurs chatoyantes qui faisaient le principal mérite de ces produits, qu'on les recherchait avec autant d'empressement que les murrhins véritables.

Un usage fort singulier des Égyptiens, dans leurs grands festins, c'était de faire passer, sur la fin du repas, devant les convives une figure de mort dans son cercueil. Cette cérémonie n'avait pas pour objet une pensée morale, s'il faut en croire Hérodote, mais, au contraire, celle de s'exciter mutuellement à boire et à mener joyeuse vie pendant le court espace de temps qu'il est donné à l'homme d'en jouir. Le grave Plutarque, n'osant avouer un aussi ignoble motif, cherche à en atténuer la honte en disant que

(1) Dans les scènes dessinées par M. Wilkinson le siphon est exprimé de manière à ne pas s'y méprendre; on y voit même un individu qui en fait le vide en aspirant. Ces siphons sembleraient être d'une matière flexible, peut-être un tube de cuir.

ce simulacre de momie avait pour but de porter les convives à s'entre-chérir réciproquement, à penser que la vie étant si courte, il ne fallait pas la faire trouver longue par les peines et les soucis. Cependant, un vice odieux, familier aux anciens Égyptiens, donne plus de vraisemblance à l'assertion plus rude d'Hérodote : ce vice, c'est l'ivrognerie, à laquelle les auteurs, tant sacrés que profanes, s'accordent à montrer les Égyptiens comme excessivement enclins, et dont les monuments montrent eux-mêmes des exemples dégoûtants. Quand Joseph traite ses frères en un splendide festin, tous s'enivrent ensemble, suivant les termes formels de la Genèse (1).

Hellanicus, qui fait la vigne originaire de Plinthine, ville du nome Maréotique, traite les Égyptiens de biberons.

Athénée, pour donner une preuve de l'ivrognerie des Égyptiens, avance que ce n'est que chez eux qu'il était d'usage légitime de manger des choux bouillis en commençant le repas, parce que cette plante avait, disait-on, la vertu de prévenir l'ivresse. A la place du chou, quelques-uns se bornaient à manger la semence de cette plante, et on prétendait même que des choux semés parmi les vignes en rendaient le vin moins capiteux (2). Suivant ce même écrivain, Dion prétendait que les Égyptiens, pour satisfaire leur goût pour la boisson, avaient inventé pour les pauvres un auxiliaire du vin, que ceux-ci ne pouvaient acheter; c'était ce qu'il appelle le vin d'orge, c'est-à-dire la bière, que les gens de cette classe prenaient tant de plaisir à boire, ajoute-t-il, qu'ils dansaient et faisaient tout ce que font les gens ivres. D'autre part, nous voyons qu'Armaïs, voulant, suivant la fable grecque, attenter aux jours de Sésostris, choisit le moment où toutes les gardes se furent enivrées; Rhampsinite, bien des siècles aupara-

(1) *Et biberunt et inebriati sunt cum eo*. Gen., XLIII, 34.
(2) Athén., *Deipnos*, I, 30.

vant, ayant fait pendre le voleur de ses trésors, le frère du mort, pour enlever du gibet son cadavre, enivre pareillement les gardes. Hérodote signale la fête de Bubastis comme celle, en quelque sorte, des ivrognes, quand il dit que « l'on fait à cette fête une plus grande consommation « de vin que dans tout le reste de l'année. » L'historien ajoute, il est vrai, qu'au rapport des habitants il se rendait à Bubastis, à cette époque, plus de sept cent mille personnes, sans compter les enfants (1). Enfin les monuments viennent compléter la démonstration, en trahissant, nous le pourrions dire, les secrets de la vie domestique, et ce qu'il y a de pis, c'est que les scènes d'ivrognerie qu'ils nous retracent appartiennent à des femmes. Parmi les dessins que nous offre le très-intéressant ouvrage de M. Wilkinson sur les mœurs et usages des Égyptiens, nous trouvons deux bas-reliefs de Thèbes, montrant deux dames vomissant le vin qu'elles ont bu en excès. L'une d'elles a appelé à son aide sa servante, qui lui soutient le front, l'autre est entre deux de ses compagnes, qui ne sont nullement affectées de ce qui se passe (2).

(1) Hérod., II, 60. L'observation d'Hérodote serait une puérilité, si elle n'avait pour objet une quantité de vin extraordinairement bue par ces pèlerins, car il est bien évident que là où la foule augmente la consommation doit augmenter en proportion, et l'historien n'en aurait pas fait la remarque.

(2) Le savant M. Wilkinson, qui dans un séjour de douze ans en Égypte a fait une étude si attentive, si intelligente et si consciencieuse des restes des constructions pharaoniques, qu'on peut le considérer comme le pilote de l'Égypte antique, pense que les artistes, en reproduisant ces sortes de scènes, n'ont pas été étrangers à un esprit de critique et de caricature. Voici comme il s'exprime à propos de ces scènes honteuses : « Les fresques représentant les divertissements des dames et leurs autres luxures rendent évidente leur peu de retenue dans l'usage du vin. Les peintres, en manifestant ce fait, ont quelquefois sacrifié leur galanterie à l'amour de la charge ; quelques-unes (de ces dames) appellent leur servante pour les soutenir dans leur situation, d'autres ont de la peine à s'empêcher de tom-

Nous ne savons pas si les enfants mangeaient ensemble ou séparés suivant leur sexe, et s'ils n'étaient admis à la table de leurs parents qu'à un certain âge, comme on peut le supposer.

Saint Clément d'Alexandrie nous apprend que, dès l'enfance, les femmes avaient l'habitude de mâcher du mastic pour parfumer leur haleine, et de s'oindre le corps avec des baumes odorants, ce qu'empruntaient d'elles les hommes efféminés (1).

Les peintures des tombeaux, qui nous donnent des notions si précieuses sur la vie intime des Égyptiens, nous introduisent aussi dans leurs réunions de cérémonie, et l'on peut suivre la personne invitée depuis son entrée dans la maison de l'hôte, où des esclaves la parfument, lui présentent un collier de fleurs et lui offrent une coupe de vin, usage qui subsiste encore de nos jours en Chine, suivant la remarque de M. Wilkinson, jusqu'à son départ pour rentrer chez elle. Dans ces grands cercles, on voit les hommes d'un côté, assis sur des tabourets, les femmes de l'autre côté, sur des chaises élégantes. Pendant que des musiciens, des danseuses, des mimes amusent la société, des serviteurs, mais surtout des servantes coiffées comme les dames, portant une tunique transparente et une très-large collerette, circulent, offrant des fleurs, des fruits et des tasses de vin aux personnes invitées. Les dames présentes à ces réunions sont en riche toilette, vêtues d'une robe longue et ample, les bras parés de nombreux bra-

ber, en présence de leurs compagnes; un bassin est placé devant elles par l'officieuse servante, et la fleur fanée qui tombe de leur bras échauffé, ils l'ont placée à dessein pour exprimer leurs propres sensations. » *Manners and customs*, vol. II, p. 167. Ajoutons que notre savant n'a pas été étranger lui-même à un esprit de critique, bien légitime assurément, quand il a intitulé l'une de ces deux scènes : *A party of Égyptyan ladies*.

(1) Clem. Alex., *Pædag.*, II, 10.

celets, une très-riche collerette sur la poitrine et un large bandeau brodé autour de leur coiffure. Des épisodes gracieuses ajoutent à l'intérêt de ces charmantes scènes : une dame caresse sa petite fille, une autre tient sur ses genoux son enfant, qui lui fait flairer une fleur; à côté de la mère, une jeune personne, sa fille aînée peut-être, joue avec l'enfant en lui montrant une fleur et tirant sa mère par le bras. De vastes et somptueux buffets s'élèvent au fond de l'appartement, couverts de toutes sortes de fruits et de fleurs (1).

Différentes espèces de divertissements étaient connus des Égyptiens, soit pour égayer les convives, soit pour distraire la monotonie de la vie domestique. Au premier rang de ces divertissements, il faut compter la musique et le chant. Des danseuses amusaient la société de leurs danses lascives, et des troupes de saltimbanques exécutaient, soit dans les maisons où on les appelait, soit au milieu des rues et des places publiques, leurs tours de passe-passe, de prestidigitation, de dextérité. Les peintures des hypogées déploient à nos regards une foule de ces exercices entièrement conformes à ceux qui s'exécutent encore journellement sous nos yeux; des danseurs de corde, des sauteuses exécutent des mouvements de souplesse en pliant leur corps de mille façons, et en faisant des tours de dislocation à la manière des Mazurier. Le costume de ces femmes saltimbanques est digne d'attention : une courte paire de trousses couvre le haut de leurs cuisses, exactement comme chez les sauteuses de nos jours, et les mouvements de leurs seins sont bornés par des espèces d'étuis qui en contiennent les globes, ainsi qu'en usent encore de nos jours, dans l'Inde, les bayadères (2). Une

(1) Wilk., *Manners and customs*, tome, II., pl. 12 et p. 390, 393.

(2) « Chaque globe (du sein) est renfermé dans un étui fait d'une « étoffe qui a été tissée avec une écorce très-fine;... l'étoffe en est

scène de baladines, exécutée dans une assemblée, offre un groupe de quatre femmes, aussi remarquables par leur costume que par l'expression tout à fait théâtrale de leur pantomime. Deux de ces femmes jouent de cette espèce de téorbe à manche très-long, dont nous avons parlé en son lieu; les deux autres ont l'air de déclamatrices chantant un dialogue avec des gestes de bouffes italiens. Toutes quatre sont vêtues d'une robe de ce tissu si léger et si transparent qui laisse la femme complétement nue sous l'apparence du vêtement, tissu que Publius Syrius nomme si spirituellement *du vent textile*, *des nuages de lin* (1). Ces robes, sans ceinture, et dont l'échancrure du cou, chez ces baladines, est cachée sous une large collerette, ont des manches courtes et étroites, et sont plissées de plusieurs rangées de plis petits et serrés, séparées régulièrement entre elles par un petit intervalle, et descendant des épaules jusqu'au milieu des cuisses, où elles viennent en mourant, afin de ne pas embarrasser par trop d'étoffe le haut du corps, et de laisser au contraire au bas de la robe toute son ampleur pour le libre mouvement des jambes; leurs coiffures, qui présentent quelques légères différences, se composent, pour la première de la bande, d'un de ces bonnets descendant sur la nuque, dans lesquels les cheveux paraissent abandonnés à eux-mêmes, fait d'une étoffe rayée en long. Sur ce bonnet se trouve placé, en manière de diadème, un bandeau, uni chez les trois

« si élastique et si fine, que l'œil, trompé, croit découvrir une gorge « nue. » *Dictionn. des Sciences médicales*, au mot *Corset*.

(1) *Ventum textilem, nebula linœa.*

Les Romains attribuaient aux Grecs la découverte de cette mousseline si claire, en la faisant sortir de l'île de Cos et lui donnant pour inventrice la courtisane Pamphile; mais elle était connue en Égypte de toute antiquité, puisque les monuments des époques les plus reculées la montrent en robe sur le corps des déesses. Isaïe nous apprend que les filles de Jérusalem aimaient beaucoup à s'en faire des voiles, auxquels il donne le nom de *hardidim*. Isaïe, III, 23.

dernières baladines et plus orné sur la première, laquelle tient à la main un objet ressemblant un peu au flabellum et paraît être le chef de la troupe. De ce bandeau descend, chez toutes ces femmes, une rangée d'espèces de grosses perles faisant le tour de la tête (1), et par-dessus tout cela s'élève le cône dont nous avons parlé déjà, placé, chez la première de ces femmes, par-dessus une espèce de croissant dont la concavité est en bas, et qui se termine sur le front par une manière de large feuille en fer de lance traversée d'un grand trou. La seconde et la quatrième portent une de ces calottes serrées à la tête, qui semblent accuser l'absence de la chevelure, et la troisième a, comme la première, un bonnet large d'une étoffe unie. Une particularité singulière de la coiffure des seconde et quatrième de ces femmes, c'est que leur bandeau est garni, tout autour de la tête, excepté à la face, de rubans cousus par un bout à ce bandeau, et flottant, par l'autre bout, sur les épaules et sur la nuque. Cette différence dans la coiffure en indique une dans les fonctions de ces deux femmes : la dernière exécute un pas de danse en même temps qu'elle joue de son instrument; l'autre, profondément inclinée, se livre à une pantomime, ou peut-être à une déclamation chantée et mimique, à laquelle son bras droit élevé, avec la main fermée rapprochée de la poitrine, donne autant de grâce que de mouvement (2). Un groupe plus nombreux offre ailleurs une famille de musiciens ambulants. Le chef de la bande, qui est un homme dont tout le costume se réduit à une simple zone au tour de la ceinture, avec un large collier au cou et un bonnet sur la tête, joue du téorbe, pendant qu'une femme l'accompagne de la harpe suspendue à ses épaules, qu'une autre joue de la double

(1) Isaïe, *ibid.*, 21, parle des pierres précieuses qui pendaient sur le front des filles des Hébreux.

(2) Voyez *Atlas du Voyage de Champollion*, pl. 159; tome II de M. Wilkinson, pl. 12.

flûte et que deux autres battent le tympanon. Les deux dernières, et un petit enfant, tout nu et coiffé d'une manière de berret noir, avec des anneaux à ses oreilles, tenant tous des rameaux dans leurs mains, ont l'air d'exécuter une danse particulière. Toutes ces femmes sont vêtues de la lascive robe transparente, avec une coiffe en manière de capuce noire descendant sur les épaules. Ces scènes de musiciens ambulants, répétées dans une foule d'autres tombeaux, témoignent combien cette profession était répandue en Égypte. La danse y figure presque toujours, et les instruments y sont quelquefois très-nombreux. Dans une de ces scènes, on voit une danseuse le genou droit à terre; mais le mouvement de sa robe montre qu'elle ne fait qu'exécuter une passe de sa danse, ou peut-être une pose de sa déclamation; dans d'autres scènes, les danseuses s'agitent en divers sens. Les instruments ordinaires avec lesquels les femmes accompagnent ces danses sont: la harpe à trois cordes, jouée sur l'épaule; les harpes à dix et à treize cordes, suspendues devant soi; le tympanon carré, la double flûte, le long tébouni, la lyre horizontale.

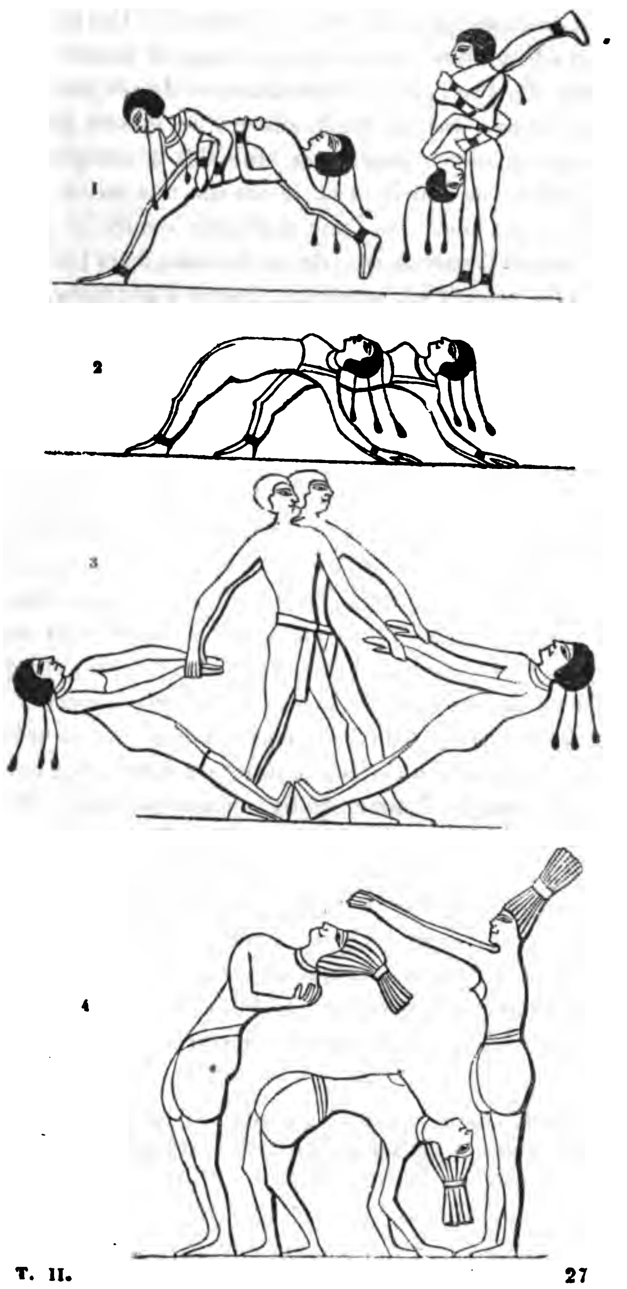
D'autres sortes de divertissements nous montrent la grande variété de ce genre d'industrie chez les Égyptiens. Dans une tombe de Beny-Hassan, très-riche en ce genre de décoration, on voit des femmes dont les cheveux sont séparés en trois longues tresses, et qui portent un jupon d'un tissu opaque soutenu sous les seins par des bretelles, avec un collier, des périscélides et des bracelets, jouant avec six boules à la manière des jongleurs indiens (1);

(1) Ce jeu de plusieurs boules lancées en l'air successivement et recueillies avec dextérité paraît remonter à une antiquité prodigieuse, puisqu'on le retrouve en plusieurs endroits de l'Océanie, et surtout dans les îles de Tonga, où il est le divertissement favori des jeunes filles. Pour l'Égypte, voyez *Atlas de Champollion*, planche 367.

deux d'entre elles se les jettent réciproquement et se les renvoient en variant les attitudes de leurs bras; d'autres, sautant l'une sur l'autre, à peu près comme au jeu du *cheval-fondu*, recoivent les boules dans cette position. D'autres, portant des trousses, exécutent une sorte de jeu encore fort en usage chez les enfants, dans le midi, et qui consiste à se placer face à face, l'un la tête en haut l'autre la tête en bas, à s'embrasser dans cette attitude pour rester unis, et à se renverser alternativement, de manière à ce que chacun d'eux soit à son tour sur ses pieds ou la tête en bas (1).

Les jeux d'adresse et d'équilibre se voient en grand nombre. Ici, c'est deux individus assis par terre, qui, s'enlaçant réciproquement par un de leurs bras, doivent se relever ensemble, sans s'aider des mains; là, c'est un individu debout, qui, fléchissant une de ses jambes, la tend à un autre individu assis par terre, lequel, la saisissant par le pied, doit se relever au moyen de ce point d'appui, sans que l'autre, qui est debout, en soit ébranlé; plus loin, deux adolescents enlèvent de terre un cerceau au moyen d'une baguette terminée par un crochet; ils le lanceront probablement en l'air et devront le recevoir sur leurs baguettes, sans le laisser tomber à terre. Des jeunes gens tenant un long fer pointu dans chaque main, les lancent sur un billot posé à terre, s'efforçant de les planter dans le but qui doit s'y trouver marqué; deux autres tendent à une certaine hauteur une corde qu'un troisième devra franchir. D'autres jeunes gens se livrent à un jeu encore en usage en Provence parmi les enfants, et qui consiste à élever un certain nombre de doigts au-dessus du dos d'un d'entre eux, dont la tête s'appuie sur les genoux du chef du jeu; et, s'il ne devine pas le nombre de doigts levés, il reçoit

(1) Ce jeu porte dans l'Italie, l'Espagne et le midi de la France, le nom de *décharge-baril*, voyez la figure n° 1.


1
2
3
4

autant de coups qu'en marque ce nombre (1). Des hommes jouent à la mourre; des enfants se tiennent droits sur la tête, les pieds en l'air. Indépendamment de ces jeux connus, il en est dans ces tombeaux qui ne le sont plus, et dont quelques-uns sont assez difficiles à comprendre. Deux femmes se couchent sur le dos sur une même ligne, la plante des pieds de l'une appliquée contre la plante des pieds de l'autre. A côté de ces femmes, deux hommes, faisant le grand écart, prennent, chacun d'une main, l'une des mains des femmes couchées; de façon que chacun d'eux tient de sa main gauche la main gauche de l'une des femmes, et de sa main droite la main droite de l'autre. Dans cette position, ces deux hommes se relèvent, et en se relevant ils doivent redresser les deux femmes, qui roidissent leur corps en se faisant réciproquement arc-boutant par la plante des pieds. MM. Rossellini et Wilkinson comprennent ce jeu d'une autre manière : selon eux, les deux hommes tiennent dans cette position oblique les deux femmes, qui se livrent à un rapide tournoiement en rond; mais cet effet nous semble, sinon impossible, au moins bien difficile, puisque les deux individus debout devraient leur imprimer ce mouvement en tournant eux-mêmes, et décrivant, dans leur course en rond, un cercle autour du faux pivot formé par les talons des femmes qu'ils tiennent soulevées. Nous disons *faux pivot*, parce que, par la position oblique des corps à moitié soulevés, les talons se trouvant écartés pendant que les pieds ne se touchent plus que par la pointe, ces talons devraient décrire eux-mêmes un petit cercle, et subiraient un frottement qui les écorcherait, et rendrait cet exercice trop douloureux. Pour mieux faire comprendre ce jeu, nous croyons devoir en joindre ici la

(1) En Provence ce jeu s'exécute, avec cette différence que celui qui doit deviner reçoit sur son dos celui qui frappe, lequel prend la place du premier s'il est deviné.

figure (1). Dans ces mêmes peintures on voit encore deux hommes en porter un troisième, qui, se roidissant horizontalement, a ses jambes posées sur les épaules du porteur de devant, pendant qu'appuyant sa tête contre la poitrine du porteur de derrière, il se suspend avec ses bras

(1) *Voyez* figure 3. Dans la représentation de ce jeu, l'artiste égyptien nous paraît avoir sacrifié l'exactitude à l'idéal ou à la grâce du dessin. Les deux hommes, au lieu de se trouver l'un et l'autre du même côté, devaient être l'un d'un côté des femmes, l'autre de l'autre; celles-ci entre deux. Tel que se trouve le dessin, l'acte exprimé est impossible: les deux femmes ne pourraient pas se tenir sur la même ligne, elles devraient former entre elles un angle ouvert; les mains de l'homme placé derrière l'autre ne pourraient atteindre à celles des femmes, qu'en supposant aux bras une longueur double de celle qu'ils ont. En admettant même que le contact des mains pût avoir lieu, les femmes ne pourraient se maintenir plante des pieds contre plante des pieds, attirées qu'elles seraient inévitablement par le second des deux hommes. Il est donc évident que ces hommes devaient être placés un de chaque côté, et alors nous ne voyons plus de possibilité à un mouvement de révolution.

Quant au sacrifice de la vérité à la convenance artistique, ce n'est pas ici le seul exemple qu'en donnent les monuments : les dessinateurs n'aimaient pas à rompre par des lignes croisantes l'harmonie des lignes principales : voyez les pharaons perçant de leur lance un chef ennemi renversé; pendant que la main gauche tient cet ennemi, la droite lui enfonce la lance dans la poitrine. Dans cette position, la hampe de la lance devrait croiser le corps du pharaon : l'artiste, pour éviter ce qu'il considérait comme de mauvais goût, fait passer cette hampe derrière le corps du prince, ce qui rend bien l'idée du fait, mais en en montrant l'accomplissement comme impossible. Sésostris décochant une flèche, la corde de l'arc passe derrière sa coiffure, afin de ne pas passer sur la figure du roi, ce qui doit nécessairement lui enlever cette coiffure (pl. 13, 25, 323 de l'Atlas de Champollion); cette corde passe entièrement derrière le dos du prince (pl. 295, 303, etc.); de même, pl. 3, une fille de Sésostris tient de la main gauche une fleur, et de la droite un certain instrument que l'artiste veut montrer en entier; la fleur passe derrière cet instrument, quand elle devrait être devant. Nous pourrions multiplier considérablement les exemples.

au cou de celui-ci. De même, trois autres individus en portent un quatrième sur leur tête. Le corps roidi de celui-ci s'appuie sur ces trois têtes par les jambes, par les cuisses et par le dos. Sa tête, qui est entièrement en dehors du premier porteur de devant, est soutenue par celui-ci, qui de son autre main saisit fortement par le poignet l'un des bras du porté, pour l'aider à se soutenir dans cette posture si difficile (1).

A côté de ces tours de force musculaire se trouvent des tours d'équilibristes, que nous laissons pour parler de quelques jeux d'exercice. Des hommes armés d'une espèce de javelot se disputent à qui atteindra un but carré placé à quelque distance : ce jeu, qui est peut-être exécuté par de jeunes soldats, est le jeu du *djerid* des modernes Arabes. D'autres jouent au ballon avec une vessie gonflée. Différentes sortes de luttes se font remarquer, dans lesquelles les attitudes des lutteurs sont extrêmement variées. Une véritable escrime se trouve même représentée dans ces intéressantes peintures : deux hommes, tenant dans la main droite un bâton, se portent des coups qu'ils parent réciproquement avec une planchette garnie de trois anses, dans lesquelles est passé tout leur avant-bras gauche. Denon a dessiné un sujet qu'il dit avoir vu se répéter deux fois à Denderah, et qui semblerait être une espèce de mât

(1) La comparaison du même sujet dans les planches de l'Atlas de Rossellini et de Champollion, et dans celles de M. Wilkinson, montre que ce dernier n'a pas rendu bien exactement l'attitude de l'homme porté, dans le premier de ces deux groupes. Suivant le texte de M. Wilkinson, les deux personnes qu'on porte ainsi seraient deux ivrognes hors d'état de marcher. Nous ferons remarquer que l'homme porté sur la tête des trois autres, et que le savant Anglais a dessiné page 168 du tome II de ses *Manners and customs*, doit bien roidir son corps pour se tenir dans cette situation ; qu'il a donc besoin de l'usage de toute sa raison, au lieu d'en être privé. Ce serait d'ailleurs une manière bien extraordinaire de porter un individu ivre mort.

de cocagne. D'un mât surmonté de divers objets, descendent des cordes attachées à des hauteurs différentes, et que tiennent par le bout des individus que leur tête rasée semble classer parmi les prêtres; d'autres prêtres, la tête ornée de la plume, grimpent le long de ces cordes en s'aidant des pieds et des mains (1).

Les différents jeux que nous venons de mentionner appartiennent en grande partie à la classe des bateleurs; mais il en était d'autres auxquels, pour leur délassement, se livraient les personnes des classes aisées : tel est une sorte de jeu d'échecs très-simple, composé de part et d'autre de six pièces coniques en verre ou en terre émaillée, de couleurs différentes pour les deux camps. Sur une peinture du pavillon de Medynet-Abou, on voit Rhamsès-Méiamoun jouant lui-même à ce jeu avec sa femme. Quelques autres jeux semblent participer du sortilége. Un homme, appuyant fortement les doigts indicateurs de ses deux mains l'un contre l'autre, en décoche un qui va frapper le front d'un autre homme placé devant lui et l'inscription qui se lit tout auprès dit : « Acte de « donner le sort sur le front. » Une autre inscription porte de même : « Acte de donner le sort sur la main (2), » mais sans laisser deviner en quoi pouvait consister le sens de ce jeu.

Les exercices des animaux savants n'étaient pas étrangers aux Égyptiens : l'âne lui-même figure sur les peintures des hypogées, dressé sur ses pieds de derrière et obéissant aux ordres de son maître; mais il serait possible que ce ne fût là qu'une charge, un caprice d'artiste.

Au nombre des jeux chers aux Égyptiens, et dont le spectacle, transporté chez les Occidentaux, s'est perpétué en Espagne, paraissent les combats de taureaux. C'était principalement à Memphis, à ce qu'il paraît, que se

(1) Denon, *Voyage en Égypte,* pl. 121.

(2) Rossellini, *Mon. civ.*, III, 98.

donnait ce genre de divertissement, et c'est dans le dromos du temple de Phtha que s'en trouvait l'arène. Les taureaux y combattaient les uns contre les autres, et un prix était décerné au vainqueur. Strabon remarque que l'on élevait ces animaux à cette intention, comme on élève les chevaux pour la course (1).

Parmi les spectacles qui servaient de délassement aux Égyptiens, devaient se trouver ceux donnés par les psylles, qui, alors comme aujourd'hui, faisaient profession d'engourdir les serpents et se jouaient de leurs morsures. C'est surtout avec la vipère *haja*, l'un des plus jolis reptiles de cette espèce, mais aussi l'un des plus dangereux, celui qui, gonflant son cou et dressant sa tête au moindre bruit, veillait ainsi à sa sûreté, l'*uræus*, dont les pharaons avaient adopté la figure pour symbole de la puissance théocratique, que ces bateleurs exécutaient leurs tours, après leur avoir adroitement arraché les crochets venimeux (2).

(1) Strabon, XVII.

(2) L'art de ces bateleurs pour engourdir ces animaux, ou pour les faire obéir à leur volonté, n'est pas une illusion. Napoléon lui-même en a été témoin au Caire, et le comte de Noé rapporte avec détail un enchantement de cette espèce qui s'était passé sous ses yeux. Voici comment il raconte cette anecdote :

« J'étais à Arippo (dans l'île de Ceylan); je me retirais au milieu « du jour dans ma hutte, lorsque j'aperçus une *cobra de capello* « (*coluber naja* de Linné, l'espèce la plus dangereuse de ces repti- « les) qui s'y glissait. J'eus beau battre le feuillage dont la hutte « était construite, je ne pus parvenir à l'en chasser. Cependant je « voulais entrer, et ne me souciais point d'un tel hôte. Dans ma « perplexité, je me souvins tout à coup de l'adresse si vantée des di- « seurs de charmes, et, curieux d'en juger par moi-même, j'en en- « voyai chercher un. Mon homme vint examiner le local, et ne tarda « pas à apercevoir le serpent, qui était roulé dans les feuilles. Il « me fit alors retirer de quelques pas en arrière, puis tout à coup « s'élançant sur le reptile, il le saisit par la queue, l'enleva, le jeta « à terre, et se mit à jouer de sa musette. Le serpent se dressa aussi-

Dans un pays aussi coupé par les cours d'eau que l'était l'Égypte, les jeux naumachiques ne devaient pas être inconnus : les monuments nous retracent l'image des joutes sur l'eau s'exécutant sur le Nil par des hommes armés de perches, qui, à la rencontre des barques marchant en sens contraire, cherchent à se culbuter réciproquement, en se poussant avec ces perches. Ces luttes navales avaient lieu principalement pendant le temps, tout d'allégresse, où les terres étaient couvertes des eaux du Nil : ainsi l'on voit les barques légères de papyrus glisser rapidement au milieu des fleurs, des nymphæa et des tiges des plantes aquatiques qui signalent l'inondation.

Les différents jeux exécutés par les saltimbanques et les

« tôt, s'enfla et se replia sur lui-même, et parut entrer dans une « espèce d'ivresse; puis, cédant peu à peu à la force du charme, il « s'entrelaça dans ses anneaux, se déroula ensuite, et passa lente- « ment dans un pot que lui présenta le jongleur. Je craignais d'avoir « été dupe de quelque supercherie qui pouvait m'être échappée. « L'Indien s'en aperçut, rendit aussitôt la liberté au reptile, et lui « présenta un poulet qu'il avait apporté. La proie fut attaquée et « détruite en un clin d'œil; il n'y avait pas dix secondes qu'elle avait « été saisie, que déjà elle tombait en putréfaction; jamais venin « n'eut d'effet plus prompt et plus terrible. Le bateleur, charmé de « l'étonnement que je laissais paraître, voulut y mettre le comble en « me donnant une dernière preuve de son habileté. Il agaça le ser- « pent, lui présenta un morceau d'étoffe rouge, et lui pressant la « tête, dès qu'il l'eut saisi il retira le drap avec vivacité, et lui arra- « cha les dents. Il se mit alors à jouer de nouveau de sa musette, « enivra le reptile, le fit danser, rentrer dans son pot, et l'em- « porta. » (De Noé, *Mém. relatifs à l'expéd. anglaise partie du Bengale en 1800 pour l'Égypte*, chap. V, page 72.)

Plusieurs passages des livres saints font allusion à la profession des psylles. « Qui aura pitié de l'enchanteur mordu par le serpent, » dit l'Ecclésiastique. « J'enverrai contre vous des serpents dangereux, « contre lesquels les charmes ne feront rien. » *Jérémie*. « L'impie est « semblable au basilic et à l'aspic, fermant son oreille pour ne pas « entendre la voix de l'enchanteur. » *Psalm*. LVII, 5.

baladins ne se pratiquaient pas seulement dans l'intérieur des maisons, pour la récréation des personnes opulentes qui voulaient en faire les frais; ceux qui s'y livraient faisaient alors, comme aujourd'hui, leurs exercices sur les places publiques et dans les rues; et on voit même, comme nous l'avons dit, de ces bandes précéder les palanquins dans lesquels se faisaient porter les riches Égyptiens.

Les palanquins représentés sur les monuments consistaient en une caisse dont les panneaux sont ornés extérieurement de bouquets de lotus, et dont les angles imitaient des jambes de lion. Quatre porteurs plaçaient leur épaule sous l'extrémité des bâtons qui soutenaient ce palanquin dont le derrière montait, en forme de dossier de fauteuil, jusqu'à la hauteur de l'épaule du maître : celui-ci pouvait appuyer ses bras sur une petite galerie à jour s'avançant du dossier jusque vers les deux tiers du bord supérieur de la caisse. Un chef militaire, enveloppé du manteau qu'on jetait par-dessus la calasiris, est porté dans un palanquin de ce genre par quatre de ses soldats, pendant qu'un cinquième marchant à côté de lui tient d'une main une masse d'armes, et de l'autre une sorte de couvercle ou de capot en quart d'ellipse, doublé d'un tissu broché tendu sur un châssis qui s'adaptait vraisemblablement au bord postérieur et sur les côtés de la chaise, afin d'abriter du soleil ou du vent le personnage qui se faisait porter. Mais si telle était la destination réelle de cette machine (et on ne pourrait guère lui en assigner d'autre), ce n'était que lorsque le soleil ou le vent venait par derrière que ce capot pouvait être utile; à moins que, dans le cas où l'un ou l'autre de ces inconvénients arrivant par devant, on ne portât le personnage assis à reculons. Quant au palanquin des pharaons, que des chefs militaires portaient toujours, c'était un véritable trône décoré d'*urœus,* de sphinx et d'autres figures symboliques, ayant des figures divines pour accoudoirs, et le vautour, symbole de

la victoire, pour dais. Dans les cérémonies religieuses, le palanquin royal était couvert d'un tabernacle ou *naos*, comme celui dans lequel on plaçait les dieux. Chez les Égyptiens sans doute, comme de nos jours encore chez les Chinois, au lieu d'ais de bois aux panneaux, les côtés des palanquins étaient, pour plus de légèreté, garnis d'étoffes peintes; et les bâtons en étaient minces et élastiques, afin que les secousses de la marche n'incommodassent pas la personne portée. Le palanquin, du reste, n'était pas le seul moyen dont usassent les Égyptiens opulents pour se déplacer sans fatigue : ils se servaient aussi des chars, et certains tableaux montrent des princesses et les dames de leur suite assises sur des chars semblables à ceux des pharaons (1), leurs mains munies de l'ombrelle et du chasse-mouche.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur l'industrie des Égyptiens, nous avons à parler de quelques arts et métiers sur lesquels nous n'avons pu nous arrêter, pour en faire remarquer l'état d'avancement, en parcourant la série des usages de la vie civile.

Nous avons montré, dans l'article sur l'architecture, l'habileté des ouvriers égyptiens dans l'art d'exploiter les carrières qui leur donnaient ces énormes blocs dans lesquels ils taillaient leurs colosses, leurs obélisques, leurs immenses colonnes, leurs chapelles monolithes; en un mot, ces matériaux gigantesques que leurs ciseaux transforment à volonté en images divines ou royales, ou en pièces d'architecture. Ces travaux étonnants attestent encore l'industrie de leurs taillandiers, qui savaient donner à leurs outils une trempe si puissante pour se jouer en quelque sorte

(1) Bien que tous ces chars fussent à deux roues, les Égyptiens en avaient aussi quelques-uns à quatre roues égales. M. Wilkinson en a dessiné un d'après la collection de M. d'Anastazy : ce char porte une bari chargée d'une momie. *Manners and customs*, II, p. 341.

de ces pierres si dures, sur lesquelles s'émoussent après quelques coups nos ciseaux les mieux forgés. Une remarque d'Hérodote au sujet de l'inscription de la grande pyramide, nous fait connaître que les outils des tailleurs de pierre étaient de fer (1) et non de bronze, et que ces ouvriers en

(1) A propos des armes des Égyptiens nous avons vu que le fer concourait, avec le bronze et le silex, à former la partie tranchante des flèches. Le fer était donc connu des peuples les plus anciens du globe. Une communication des plus intéressantes sur l'histoire et les antiquités du Pérou, faite par M. de Reiffenberg à l'Académie des sciences de Bruxelles, dans la séance du 1er février de l'année courante (1845), nous apprend, entre autres faits importants, que ce même métal, le fer, si inconnu aux habitants du nouveau monde lors de sa découverte, n'était pourtant pas étranger à ce continent à l'époque la plus reculée et comme fabuleuse de son histoire. Nous transcrivons ici ce qui se rapporte à cette circonstance dans la communication de ce savant :

« Au sud de Tiaguanaco, on trouve un village indien appelé Ancoraimes. M. Pazos (Bolivien, né parmi les Aymaras, dont il parle et écrit vulgairement la langue, et qui est en ce moment consul général de Bolivie à Londres) m'a assuré qu'il y a aux environs un antique souterrain creusé par la main de l'homme, avec un talent qui démontre des connaissances en métallurgie. Ce souterrain abandonné a été récemment découvert : c'est une mine de fer. Ce métal, comme chacun le sait, était inconnu à la civilisation des Incas ; l'antiquité de ces travaux métallurgiques doit donc y être antérieure à leur empire et aux souvenirs rappelés dans leurs annales. Une anecdote nous démontre que le fer leur était bien réellement inconnu, parce que, plusieurs années après la conquête par les Espagnols, Gonzalès Pizarre, frère de Fernand Pizarre, chef des conquérants, étant gouverneur de la province de Quito, résolut de faire découvrir les terres orientales. Les Espagnols, conduits par Orellana, arrivèrent alors au bord du fleuve des Amazones; il fallut construire un canot; il n'y avait point de fer dans la province : on fit forger les fers des chevaux morts, pour en fabriquer des clous. »

Puisque le fer était inconnu aux Péruviens comme aux Aztèques et aux autres indigènes de l'Amérique, il est présumable qu'il l'était également aux peuples antérieurs à ceux-ci ; car ils n'auraient pas renoncé à l'exploitation d'un métal si précieux par sa puissance et son utilité. A quelle époque si prodigieusement reculée nous lance

faisaient une grande consommation. Ce ne pouvait être autrement; car, quelle que pût être la supériorité de la trempe égyptienne sur la nôtre, la ténacité du granit, du porphyre, du basalte, devait aussi les briser après un peu plus ou un peu moins d'usage. Pour l'exploitation de ces carrières, sur la rive gauche du fleuve, les Égyptiens creusaient ces vastes galeries qui, en leur donnant les matériaux nécessaires pour les constructions, préparaient du même coup les vides nécessaires pour la dernière habitation des morts. A la vue de ces immenses hypogées, et de la grande quantité de monuments élevés par les Égyptiens, M. Jomard se demande, avec raison, s'il n'existe tant d'hypogées que parce qu'il y a tant de monuments; ou s'il ne se trouve tant de monuments que parce qu'il y a tant d'hypogées? Il est certain qu'en considérant que les carrières exploitées sont presque toutes sur la rive gauche du fleuve, dans les flancs de la chaîne

donc le fait de l'extraction du fer de cette mine? Nous n'osons l'envisager, tant cette idée nous effraye. (*Voyez* ci-dessus, p. 316, la note.)

A ce propos, citons un autre passage de la même communication, qui ne confirme pas moins ce que nous avons tant de fois répété sur l'origine de la civilisation primitive du nouveau monde.

« Nous ne dirons rien des monuments construits par les Incas, qui sont décrits dans les livres des voyageurs modernes, et résumés dans le texte que MM. Didot ont édité en 1843; mais nous ferons remarquer que fort loin à l'est, hors des frontières de l'ancien Pérou, vers la route de la rivière de Huallago, qui se jette dans le fleuve des Amazones, il y a les mausolées et les pyramides de Chachapoyas, qui portent un caractère de vétusté analogue aux pyramides d'Égypte, et qui furent inconnus des Incas, parce que ceux-ci n'ont point poussé leurs conquêtes aussi loin. » Et un peu après : « Les missionnaires ont trouvé, dans les déserts de l'Amazone, plusieurs autres ruines qui ont l'aspect de grandes colonnades. Tout porte à croire, d'après leurs récits, que ce sont les restes de constructions bâties par un peuple hautement civilisé, mais dont il n'existe plus les moindres traces : l'espèce humaine y a même disparu, ce ne sont que d'immenses solitudes. » *Voyez* le journal *l'Institut*, mai-juin 1845; *voyez* aussi notre note de ce volume, p. 47.

libyque, qui, par sa position à l'occident, constituait l'amenti, on peut supposer, avec le savant que nous venons de nommer, que l'existence des grottes sépulcrales doit dater de l'érection des monuments publics; et nous voyons dans ce double rapport que l'un et l'autre remontent aux premiers temps de l'existence de l'Égypte. Il faut reconnaître cependant que le creusement des catacombes n'a pas toujours été la cause de la construction des monuments; car les Égyptiens, au lieu d'extraire uniformément leurs matériaux des galeries des carrières, ont attaqué de face des rochers isolés, et ont fait disparaître même de petites collines, pour en appliquer les parties aux constructions qu'ils entreprenaient. En plusieurs endroits de la haute Égypte on reconnaît la place des portions de montagne rasées au niveau du sol, et la place en est marquée par les débris de ces exploitations antiques, et quelquefois par des parties de roche laissées debout comme témoins de la hauteur qu'avait la masse dont on a débarrassé le sol : ainsi à Memphis le Sphinx, à Dgebel-Selselch un pilastre carré surmonté d'un chapiteau large, et comprimé en manière de champignon; devaut Elethya, un énorme rocher séparé de la montagne, dont les côtés sont bien dressés, et qu'on a percé à jour dans toute son épaisseur, de manière à figurer une porte colossale qui de loin produit l'illusion la plus complète, sont les témoins dédiés à l'éternité des travaux, de l'industrie, et, disons-le, de la patience des Égyptiens dans la persévérance de leurs travaux. Cette patience, si généralement reconnue, se montre principalement dans l'exécution si minutieuse des hiéroglyphes, les uns si grands, les autres si petits, si mignons, si délicats que Denon les compare à des ouvrages d'orfévrerie, qui couvrent les surfaces tant intérieures qu'extérieures d'à peu près tous les monuments et d'à peu près tous les hypogées. On la retrouve aussi, et plus admirable peut-être, dans le soin qu'ils ont eu, en décorant ces hypogées,

de détacher, de la roche calcaire qu'ils avaient à décorer, toutes les parties hétérogènes, les silex, les pétrifications qui se présentaient dans les parois qu'ils avaient à couvrir de ces signes sacrés, de creuser tout alentour un trou parallélogrammatique, qu'on remplissait avec une pierre homogène s'y ajustant avec une si grande précision, avec une exactitude si parfaite, qu'on ne s'apercevrait pas de l'artifice si on n'en était averti (1).

L'art du tissage était l'un des plus avancés en Égypte (2).

(1) Cette observation appartient à MM. Lancret et Coutelle, membres de l'Institut du Caire.

(2) Les ateliers les plus nombreux et les plus actifs de l'Égypte devaient être indubitablement ceux de filature du lin et de tissage des toiles qu'on fabriquait avec ce produit, afin de suffire à l'énorme consommation qu'entraînait l'enveloppe des momies; et c'est de ces métiers sans doute que parle Hérodote, quand il dit que les femmes vont sur la place, et s'occupent de la vente des toiles que les hommes fabriquent. Un simple calcul montrera jusqu'où devait aller cette consommation. Nous avons vu, en parlant des hypogées, que la population de l'Égypte devait se renouveler entièrement deux fois par siècle, et qu'à raison de cinq millions d'habitants c'était plus de dix millions de décès en cent ans, ce qui en donne cent mille par an, ou environ deux cent soixante-quatorze par jour. Une momie rapportée d'Égypte par M. Caillaud produisit, en la développant, 380 mètres de bandelettes et une grande quantité d'autres linges, le tout formant un total de 250 à 300 mètres carrés de toile. Cette momie était celle d'un prince grec; son embaumement avait dû être des plus somptueux. Mais tous les cadavres ne pouvaient pas être traités aussi magnifiquement. Supposons donc, d'après cette donnée, que pour les embaumements de la première classe on employât 225 m. carrés de toile, pour les embaumements de la deuxième classe 100 mètres, et pour les pauvres 8 mètres seulement, la moyenne serait de 111 mètres carrés par chaque momie. Mais les conditions ne sont pas réparties également dans la société. En comptant la classe opulente à raison de un pour cent, la classe moyenne à raison de trente pour cent, et la classe pauvre pour soixante-neuf centièmes, nous obtiendrons une nouvelle moyenne qui ne représenterait pas encore le nombre vrai, parce que la mortalité porte sur tous les âges, et que la stature est différente par conséquent pour chacun. Nous pren-

Les femmes filaient et tissaient elles-mêmes les toiles et les étoffes avec la matière déjà teinte en laine; et c'est encore là une des contradictions qu'on trouve dans les antithèses d'Hérodote au sujet de la différence des usages des Égyptiens avec ceux des autres nations. Moïse ne laisse aucun doute sur l'obligation de filer et de tisser imposée aux femmes, du moins de son époque; et il qualifie du titre de savantes ou d'habiles celles qui tissaient les étoffes précieuses.

M. Jomard, qui a examiné avec un soin particulier les produits du tissage des Égyptiens rencontrés dans les hypogées, s'exprime ainsi (1) :

« La chaîne de la toile de momie a souvent deux fils; « quelquefois la chaîne et la trame en ont deux l'une et « l'autre, et le grain est alors plus gros, mais d'un coup « d'œil agréable. Il arrive encore que d'espace en espace « la trame a trois et quatre fils; j'ai même compté jusqu'à « quatorze fils à la trame du côté du chef de la pièce, ce

drons donc dans chaque classe un adulte parvenu dans tout son développement, un adolescent parvenu aux trois cinquièmes de la taille du premier, que nous fixons à 5 pieds 1/2 ou 1m 78 centimètres, et un enfant mourant à l'entrée de la vie, dont nous réduirons la taille à 18 pouces ou 49 cent.; nous aurons donc alors pour la première classe une moyenne de 135; pour la deuxième classe, une moyenne de 60; et pour la troisième classe, une moyenne de 4, parce que dans celle-ci nous comptons seulement un huitième d'adultes pouvant être enveloppés de 8 m. carrés de toile, trois huitièmes auxquels nous ne donnons que 3 m. carrés d'enveloppe, et les autres quatre huitièmes que nous considérons comme enveloppés simplement dans des nattes, sans un centimètre de toile. Ces trois moyennes réunies présentent un total de 2 m. carrés 211 de toile pour chaque momie. Cette quantité, multipliée par le nombre 274, représentant celui des décès par chaque jour, donnera, pour la consommation journalière de toile de toute qualité, une masse de 6,058m carrés 14, et par an une consommation de 1,211,211m carrés 10. C'était donc, *tout au moins*, cette énorme quantité de toile qui chaque année disparaissait dans les hypogées, et que l'activité de l'industrie manufacturière devait remplacer.

(1) *Descript. de l'Égypte*, A. I. Hypogées.

« qui forme une sorte de bordure. Quant à la largeur des « toiles, il y en a d'un mètre et même d'un mètre et « demi.

« On a encore, continue ce savant, rapporté des hypogées « des ceintures à raies bleues avec un effilé, des toiles ou- « vrées, des toiles à liteaux, des toiles d'un rouge de capu- « cine ou de garance, des canevas en lin très-clairs, enfin « des peluches en coton et des demi-velours. J'ai une de « ces peluches, où il y avait d'espace en espace trois « rangs en poil de chèvre; c'est là l'origine du velours. « Mais ce qui est le plus digne d'attention, c'est une « étoffe en laine cannelée à la manière des basins et des « camelots, douce au toucher, très-lisse, et d'un grain par- « faitement égal; la couleur de l'étoffe est d'un jaune- « orangé fort agréable, qui ne provient pas du baume, « mais de la nuance de la laine. Cette nuance a ré- « sisté à la durée des siècles d'une manière surprenante; « ou du moins, si le temps l'a changée, il lui a été favo- « rable. Le morceau de cette étoffe qu'on a rapporté était « garni tout autour d'un ourlet plat et large de quatre « lignes, et cousu à points écartés; la couture en est bien « conservée, mais mal faite. A ce morceau en est cousu « un autre pareil; et à la jonction des deux ourlets est un « joli cordonnet jaune, nuancé de bleu. La chaîne est « beaucoup plus grosse que la trame, et c'est de cette « différence de grosseur que provient l'apparence can- « nelée. Le fil de cette trame est d'une finesse si extraor- « dinaire, qu'il n'est pas aisé de concevoir comment on a « pu le filer (1). »

(1) Dans les hypogées de Beni-Hassan, qui remontent à une époque si reculée, on voit toutes les opérations de la fabrication des tissus, depuis le filage jusqu'au tissage dont le métier est vertical, au lieu d'être horizontal comme de nos jours; et, en opposition complète avec l'antithèse d'Hérodote, ce ne sont que des femmes qui se livrent à tous ces différents travaux. Les fuseaux dont se servent les

A l'égard de la teinture, on ne peut s'empêcher de remarquer la solidité du jaune, du bleu, du rouge, qui ont servi à teindre ces diverses toiles. Le bleu provient de l'indigo; quant au rouge, l'analogie qu'on lui trouve, au premier coup d'œil, avec la garance, est encore confirmée par l'existence très-ancienne de cette plante en Orient. Pline parle de l'habileté des Égyptiens dans l'art de la teinture. « En Égypte, dit-il, on peint les vêtements, non pas en couvrant de couleurs les toiles après les avoir frottées, mais au moyen de drogues qui absorbent la couleur. L'opération faite, on n'aperçoit rien sur les toiles; mais en les plongeant dans une chaudière de teinture bouillante, on les en retire le moment d'après toutes teintes. Le merveilleux, c'est que, bien qu'il n'y ait dans la chaudière qu'une seule couleur, on en retire l'étoffe teinte de couleurs différentes, cette couleur changeant suivant la nature des drogues dont on a chargé l'étoffe : après cela, la teinture ne peut plus être enlevée par le lavage. Ainsi, la chaudière, qui sans aucun doute aurait confondu toutes les couleurs si on y avait trempé l'étoffe peinte d'avance, les fait sortir d'une seule, et les fixe en cuisant; et une fois bouillis, ces vêtements deviennent plus solides de couleur que s'ils ne l'avaient pas été (1). »

fileuses sont exactement semblables aux nôtres, et on voit même ces fileuses imprimer le mouvement de rotation à ces fuseaux, en en froissant le bout inférieur entre leur main et leur cuisse.

(1) Pline, XXXV, 11. M. Champollion-Figeac donne l'explication de ce que l'écrivain romain présente comme une merveille : nous transcrivons.

« Pline parle avec admiration d'un procédé singulier employé par les Égyptiens pour peindre sur les tissus. — Nous pensons qu'il s'agit ici d'un procédé qui fut de tout temps connu dans l'Inde, qui est communément mis en pratique par l'industrie européenne, et qui est connu sous le nom de *dessins resserrés*. On imprime en effet ce dessin même sur l'étoffe en un mastic inattaquable par une teinture liquide chaude ou froide, et d'une couleur quelconque; l'étoffe

Les étoffes, précieuses déjà par la matière et la richesse de leur teinture, étaient encore enrichies d'or battu en feuilles très-minces et coupé en fils, qu'on faisait entrer dans le tissage : c'est ainsi que nous voyons Bélézéel, chargé par Moïse de la confection du vêtement pontifical d'Aaron, en introduire dans le tissage des étoffes d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de coton retors (1). La broderie venait encore enrichir les étoffes. Denon a eu entre les mains des fragments de linges brodés, avec des grilles; cette broderie formait un semis de feuilles, d'espèces de fruits et de segments de cercle en manière de tranche de melon, très-ornés, le tout se rapprochant assez des dessins des châles des Indes, avec un effilé sur les bords, en manière de frange, dont plusieurs fils réunis étaient noués par le bout. « La broderie (de ce morceau), dit Denon, est en laine filée très-fine, teinte de couleurs tellement solides, que, malgré l'impression de la liqueur corrosive de l'embaumement et le laps d'au moins quarante siècles, les couleurs en sont encore très-vives; il y a du vert, du jaune, du rouge et de l'orangé (2). » Un morceau de bordure brochée en feuillages, fleurs et fruits, possédé par le même Denon, était en laine noire sur toile blanche.

La fabrication du papyrus occupait aussi beaucoup de bras en Égypte, car nous savons que le papier fait avec cette pellicule était un des objets du commerce d'exportation de l'Égypte. Le procédé de cette fabrication nous a été conservé aussi par Pline. Pour former les

plongée dans cette teinture en sort d'une seule couleur, et elle se trouve ornée d'autres couleurs dès qu'un lavage de l'étoffe dans un liquide composé a détruit le mastic qui préservait de cette teinture le fond primitif de l'étoffe, ou même d'autres dessins préalablement imprimés. » *Égypte* (Univ. pittor.), p. 198.

(1) *Exode*, XXXIX, 2, 3.

(2) Denon, *Voyage en Égypte*, II, p. 358.

feuilles de papier, on coupait la tige du papyrus d'une certaine longueur, on en fendait chaque tronçon avec une aiguille, et on détachait avec soin l'une de l'autre chacune des pellicules concentriques qui en formaient l'épaisseur; les pellicules les plus intérieures, étant les plus minces, donnaient le papier de la première qualité, et les autres successivement les qualités inférieures, en variant jusqu'aux pellicules extérieures, qui, plus grossières, donnaient une sorte de papier d'emballage. Les pellicules de même espèce étaient ajustées les unes à côté des autres jusqu'à concurrence de la longueur qu'on voulait donner à la feuille de papier, et par-dessus celles-ci on en collait une seconde rangée en travers, pour que ces bandes se soutinssent mutuellement; on les mettait ensuite sous presse pour les bien unir, les amincir et les lisser, et on terminait la préparation en passant un nouvel encollage pour retenir l'écriture. Le papier le plus fin était le hiératique, seul employé aux écritures sacerdotales. La ville de Saïs avait le commerce le plus étendu de cette marchandise, à raison de la grande abondance de papyrus qui croissaient dans ses environs.

Une industrie sur laquelle nous devons nous arrêter un instant, parce qu'elle était très-florissante en Égypte, c'est celle de la verrerie, dont M. Wilkinson fait remonter l'invention, au plus tard, au règne d'Osortasen I, qui, d'après notre canon chronologique, monta sur le trône l'an 2172 avant notre ère, et sous qui furent creusées les cryptes dans lesquelles s'en montrent les procédés. Ces procédés étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui : on soufflait le verre avec des tubes de métal; mais il semblerait, d'après les dessins donnés par M. Wilkinson, que les creusets contenant la matière étaient en plein air. Nous avons parlé des murrhins artificiels qui sortaient des manufactures de verre de l'Égypte, et les anciens font mention des objets considérables que les verriers avaient

l'art de fabriquer; Strabon parle du cercueil de verre dans lequel fut placé le corps d'Alexandre, après que Ptolémée-Alexandre se fut emparé de celui d'or dans lequel il avait été déposé primitivement, cercueil que le géographe a encore vu. D'autres écrivains citent d'autres ouvrages non moins remarquables : par exemple, une statue de Sésostris en verre vert d'émeraude, existant encore à Constantinople du temps de Théodose; une autre statue en verre noir, qu'on voyait dans le Labyrinthe, du temps d'Apion Plistonique; une troisième statue, aussi en verre noir, qui, enlevée d'Héliopolis par un préfet de l'Égypte, y fut renvoyée par Tibère. Dans les dessins de M. Wilkinson on remarque deux verriers soufflant à la fois un vase de verre, dont la hauteur comparée à celle des ouvriers assis, ne pouvait pas avoir moins de 80 à 90 centimètres : et ce qu'il y a de particulier dans cette opération, c'est qu'au lieu de le souffler de haut en bas, on le souffle de bas en haut, le bout des cannes appuyé sur le sol (1). Les nombreux émaux trouvés dans les tombeaux montrent à quel point les Égyptiens savaient colorer le verre et contrefaire les pierres précieuses : ajoutons qu'ils connaissaient aussi la manière de garnir les bouteilles et flacons extérieurement avec des tresses de papyrus, de l'osier et du cuir.

Une autre industrie que nous ne devons pas passer sous silence, et qui se lie à celle de la verrerie, c'est la fabrication de la porcelaine, dont on trouve de si nombreux échantillons dans les tombeaux, comme vases, et comme objets de toilette pour les femmes, soit en bagues, soit en colliers, soit en boucles d'oreilles. « On ne peut examiner de tels échantillons, dit M. Wilkinson, sans rester convaincu de la grande expérience que les Égyptiens possédaient dans cette branche de l'art. La manière avec laquelle les couleurs sont mêlées et disposées; la petitesse des lignes ar-

(1) *Manners and customs*, III, 89.

rivant souvent à la plus extrême finesse; les directions variées de leurs courbes tortueuses, traversant la substance, mais en conservant toujours la pureté du dessin de l'artiste, décèlent une habileté peu commune, et montrent qu'ils étaient maîtres accomplis dans les moyens à employer pour produire l'effet désiré. La porcelaine égyptienne devrait être plutôt nommée verre-porcelaine, comme partageant cette double qualité, qui la rend exactement semblable au verre-porcelaine inventé par le célèbre Réaumur, qui, dans ses curieuses expériences sur les différentes qualités de porcelaine, découvrit le moyen de convertir le verre en une substance parfaitement semblable à la porcelaine de Chine (1). »

La courte revue que nous venons de passer des produits des arts mécaniques fournissant aux besoins comme au luxe dans l'Égypte pharaonique, montre qu'à l'époque la plus reculée de l'histoire, à ces temps si voisins de ce qu'on a considéré si mal à propos comme l'enfance des temps historiques, l'Égypte possédait toutes les professions, tous les métiers qui caractérisent la civilisation la plus avancée. Si nous nous arrêtons maintenant sur les procédés que ces métiers employaient dans la main-d'œuvre, nous voyons qu'ils sont en général les mêmes que ceux dont nos ouvriers se servent sous nos yeux : à cet égard, les tombeaux sont encore nos instructeurs, comme ils l'ont été à l'égard des ouvrages eux-mêmes. Dans les catacombes générales, au milieu de ces vastes galeries dans lesquelles pendant une si longue suite de siècles les générations vinrent successivement s'engouffrer, les outils de différentes professions se retrouvent auprès des restes de ceux qui, de leur vivant, les avaient exercées. Ainsi on en a exhumé des quenouilles avec leur pied et leur fuseau, des tuniques formées d'un seul lé de toile plié par le mi-

(1) *Manners and customs*, III, 103.

lieu, cousu des deux côtés, en ne laissant que le passage des bras, et avec un trou au milieu pour le passage de la tête ; on y a trouvé de ces maillets de bois dont se servaient les ouvriers égyptiens, c'est-à-dire tout d'une pièce en manière de petite massue (1), des ciseaux, des équerres, des plombs, une corde supposée d'arpenteur, d'environ 14^{m} 62^{c} de long, terminée par un nœud à l'un de ses bouts et par une main à l'autre bout, longueur qui cependant ne répond à aucune des mesures connues de l'Égypte, ce qui nous fait douter que la destination qu'on lui assigne soit la vraie. On y a trouvé les sept couleurs que le peintre employait et que la chimie lui préparait; et ces couleurs, analysées par nos chimistes modernes, ont montré que le cuivre est la base de ce bleu si brillant dont la découverte est attribuée par Théophraste à un des pharaons, et que le célèbre Davy est parvenu à imiter (2),

(1) A ce sujet nous devons faire remarquer combien, malgré l'état de perfection où étaient portés les arts, les procédés de certains de ces arts étaient restés dans un état d'infériorité : ainsi, par exemple, les haches, les doloires, tous les outils de cette espèce étaient emmanchés d'une façon très-susceptible de dérangement. Au lieu de fixer le manche à l'instrument au moyen du trou pratiqué au talon, comme de nos jours, c'était le manche lui-même qui était fendu pour recevoir l'extrémité postérieure du fer, lequel y était maintenu par de fortes ligatures : c'est dans ce même état que se présentent encore ces mêmes outils chez les peuples de l'Océanie. De même, pour les forges, nous voyons le même système de soufflets dont se servent les fondeurs et chaudronniers ambulants : deux outres couronnées d'une planchette sont alternativement comprimées sur le sol par les pieds du souffleur, qui les gonfle en tirant une corde attachée à la planchette, et qu'il tient dans sa main.

(2) Pour obtenir cette magnifique couleur, le chimiste anglais chauffa fortement pendant deux heures quinze parties de carbonate de soude, vingt parties de cailloux siliceux pulvérisés, et trois parties de limaille de cuivre. La différence entre les deux bleus antique et moderne, c'est que celui de Davy se fond à une température assez basse, tandis que le bleu égyptien résiste à une température beaucoup plus élevée. *Catal. Passal.*, p. 260.

et aussi celle du vert, dont toutes les nuances sont olivâtres; que le sulfure d'arsenic fournissait le jaune clair, pendant que les ocres naturelles donnaient le rouge, dont le plus vif était probablement tiré du cinabre, et pendant que le plâtre, peut-être, fournissait cette couleur blanche dont l'éclat inaltérable se montre encore dans toute sa pureté. Quant au noir et au brun, l'un était le produit du charbon végétal, et l'autre celui d'une terre naturelle (1).

(1) M. Wilkinson a fait analyser par un chimiste anglais les mêmes substances, et voici comment il rend compte du résultat :

« Les couleurs égyptiennes ayant été examinées par M. le docteur Ure, à Londres, ce chimiste a reconnu que le vert résiste à l'action dissolvante de l'acide muriatique, mais qu'il devient d'une belle couleur bleue, à raison de la soustraction d'une petite portion de jaune d'ocre. La poudre bleue qui restait sous forme sablonneuse, regardée au microscope, a montré qu'elle se composait de petites particules de verre bleu. En fondant avec de la potasse cette matière vitreuse, et digérant le composé dans de l'acide muriatique détrempé, et traitant la dissolution avec de l'eau d'ammoniac en excès, la présence du cuivre se manifesta. Une certaine portion du précipité tomba, laquelle étant dissoute dans l'acide muriatique et coupellée, prouva que c'était de l'oxyde de fer. Nous devons conclure de là que la peinture verte est un mélange d'une petite partie d'ocre avec une poudre de verre formée par la vitrification des oxydes de cuivre et de fer avec du sable et de la soude. Le vert vitreux qui couvre les petites figures émaillées d'Osiris, si nombreuses dans les tombes égyptiennes des temps les plus anciens, est une composition de même nature.

« La couleur verte enlevée d'une pierre au moyen d'une éponge mouillée, et évaporée ensuite, consiste en une poudre de verre bleu mêlée pareillement avec un peu d'ocre, et des particules d'un verre transparent auquel il doit son ton brillant (*). Le bleu raclé d'une pierre en une poudre de verre bleu est une composition similaire sans mélange d'ocre, éclairci avec un peu de la matière crayeuse qu'on emploie dans les préparations à la détrempe.

« La peinture rouge, obtenue par le lavage d'une pierre colorée

(*) Il est remarquable combien cette méthode égyptienne pour la préparation de cette couleur ressemble en principe à celle de notre émail; elle s'accorde avec le faux *cyanus* de Théophraste (5, 98), inventé par un roi égyptien qui, dit-il, était employé plus épais que le naturel ou lapis-lazuli. Pline confond ensemble les deux, XXXVII, 2.

La peinture égyptienne savait aussi employer l'or en coquille, ainsi que l'ont manifesté les découvertes faites dans les tombeaux de coquilles encore chargées de cette riche matière. Le peintre commençait toujours par passer une couleur blanche sur l'objet qu'il avait à décorer; il peignait ensuite les sujets au moyen de brosses faites par la division des fibres de certains joncs, et sans doute aussi au moyen de pinceaux de poils d'animaux. La chimie fournissait encore à l'émailleur le rouge, le bleu opaque et le vert tirés de l'oxyde du cuivre, le bleu transparent tiré du cobalt, le violet tiré de l'oxyde de manganèse, le blanc tiré de l'étain. Le potier livrait à la vente des vases de toute espèce, les uns couverts de beaux vernis de couleur différente, les autres dans leur état naturel; et il avait

dans les tombes royales, au moyen d'une éponge humide et par l'évaporation jusqu'à siccité, traitée avec l'eau, accuse la présence d'une matière glutineuse, gommeuse(*). Elle se dissout promptement dans l'acide muriatique, et fournit du muriate de fer et d'alumine: c'est purement une terre bolaire rouge.

« La couleur noire enlevée pareillement par le lavage n'est point affectée par une digestion dans le pétrole rectifié, et ne contient pas par conséquent du bitume; elle se ramollit immédiatement dans l'eau chaude, et se résout promptement en un liquide noir qui contient évidemment de la gomme ou une matière mucilagineuse. Exposée à un feu rouge sur une capsule de platine, elle s'enflamme et brûle avec une flamme blanche passagère. La matière restante est difficile à incinérer, même au chalumeau, et elle laisse alors une matière grisâtre. Ce résidu se dissout avec très-peu d'effervescence dans l'acide muriatique chaud. Si on jette quelques gouttes d'ammoniac dans cette dissolution, il se forme un lourd précipité qui ne se dissout plus dans une solution de potasse en excès. Ces phénomènes montrent que cette couleur noire est un noir d'os avec un peu de gomme; une autre expérience m'y fit reconnaître des traces de fer. »

(*) Les couleurs égyptiennes contiennent de la gomme; mais la quantité, dans ces échantillons, en était de mon fait, l'ayant augmentée pour pouvoir en faire des pains. WILK.

« La couleur blanche, raclée d'une pierre des tombes royales, n'est autre chose que de la pure craie, contenant à peine un peu d'alumine et de légères traces de fer.

« Le jaune est de l'ocre jaune de fer. » *Manners and customs*, III, 301.

déjà trouvé la manière de fabriquer ces alcarazas d'une argile poreuse qui, laissant constamment transsuder une légère couche d'eau, abaisse considérablement, au milieu de l'été, la température du fluide qu'on y enferme. Le talent du lapidaire, de l'orfévre, du joaillier, du graveur sur pierres fines, est assez connu par les admirables produits de leurs professions, dont abondent les différents musées; et l'art d'imiter les pierres fines est mis dans la plus grande évidence par ces belles imitations de lapis-lazuli, si difficiles à distinguer du lapis véritable.

Le statuaire égyptien travaillait les colosses debout sur leur base; un échafaudage à plusieurs étages était dressé autour de ces monolithes, pour donner à l'artiste qui exécutait la statue, et aux ouvriers qui la polissaient, la faculté de s'élever jusqu'à sa tête, ou de descendre jusqu'à ses pieds. La beauté de plusieurs de ces figures nous montre le haut degré où se trouvait, sous la dix-huitième dynastie, l'art du modeleur; et l'anecdote du moulage en cire du corps d'Osiris nous apprend que ce dernier art n'était pas moins perfectionné à cette dernière époque.

Le travail du cordonnier, celui du menuisier, du potier, comme celui de plusieurs autres professions mécaniques, sont représentés sur les peintures des hypogées; et ces représentations ne donnent lieu à d'autres remarques, sinon que, comme les ouvriers qui exercent encore les mêmes industries dans le même pays, les Égyptiens se servaient de leurs pieds comme d'une troisième main pour tenir, soit avec les deux pieds, soit entre le gros orteil et les autres doigts, l'extrémité des longues pièces qu'ils travaillaient, et qu'ils ne se servaient pas d'établis; mais qu'ils opéraient par terre, assis, agenouillés ou accroupis à l'orientale, suivant que le genre de leur ouvrage le demandait.

Les gens de métier se livraient sans doute en Égypte, comme partout, à leurs travaux dans des boutiques ou des ateliers, sous la direction de maîtres à qui on s'adres-

sait pour faire exécuter les différents ouvrages, ou pour acheter les pièces confectionnées d'avance dans les professions dont les produits sont susceptibles d'être mis en réserve, pour laisser à l'acheteur la liberté du choix. Mais des ouvriers de différents métiers étaient aussi aux gages des grandes maisons, où des individus de l'ordre sacerdotal remplissaient même les fonctions du culte dans les chapelles particulières. Voici le tableau que M. Champollion-Figeac trace du domestique attaché à la maison de l'un de ces grands personnages, d'après les peintures et les inscriptions de son tombeau : « Au service de la maison de « ville nous trouvons attachés trois prêtres et quatre jeu- « nes clercs chargés du service religieux intérieur, chaque « particulier pouvant établir chez lui des chapelles pour « les dieux du pays et de la contrée, à la condition de « pourvoir aux dépenses du culte et des cérémonies. Après « eux viennent les grammates ou secrétaires, soit pour les « choses religieuses, soit pour les affaires civiles. Le va- « let de chambre, domestique de confiance, est auprès « du maître; venaient ensuite l'intendant de la maison, « portant un bâton courbé pour marque de son autorité; « la ménagère, appelée la gardienne des vivres ou des of- « frandes, et qui avait deux filles; l'homme chargé du soin « des siéges, et le porte-siége du maître; le vannier et sa « femme, à qui était laissé le soin des nombreux ustensiles « et meubles en vannerie; les jardiniers et leurs sous-or- « dres; l'intendant de la maison rurale et sa femme; les « conducteurs de bœufs, de veaux, de chèvres, et les por- « teurs de lièvres, de hérissons, etc.; le surveillant des « chemins aboutissant à la maison du chef; les portiers, « les pêcheurs et les chasseurs; les employés au sacrifice « domestique des bœufs et autres animaux. Ces employés « étaient tous subdivisés en fonctions spéciales; toutes « celles qui viennent d'être indiquées sont relatives à l'in- « térieur de la maison. Dans ce qui est de l'extérieur,

« on peut classer le blanchissage du linge, qui employait « sept personnes, y compris le chef de la lingerie. Viennent ensuite le scieur de bois, le menuisier, le potier « de terre, les bûcherons, occupés à fendre le bois; les « charpentiers, les constructeurs de barques; les porteurs de la litière du maître, et ceux qui conduisaient « le traîneau (sur lequel la litière était posée); les mariniers et les rameurs pour les voyages sur le Nil, sous « les ordres d'un chef de tout le service du voyage; un officier de la navigation, le directeur pour le mât, et le « timonier chef du gouvernail; le maître, sa femme et ses « enfants y étaient dans une large chambre, qui occupait « le pont et qui était éclairée par des fenêtres garnies de « verres de couleur. Quelquefois le voyage exigeait plusieurs canges, à cause des nombreux serviteurs; tel aujourd'hui un kiaja-bey voyage sur le Nil, suivi de son harem « et de la plupart des officiers de sa maison. Au nombre des « serviteurs nécessaires étaient aussi tous ceux qu'exigeait « la boulangerie; les femmes occupées à filer le lin, à démêler les écheveaux, à les dévider, à tordre le fil au fuseau et à ourdir la toile au métier, sous les ordres du chef « du tissage. Une foule de serviteurs subalternes, attachés « à chaque partie du service intérieur et extérieur de la « maison de ville, se voient aussi dans les scènes où ces détails sont figurés (1). »

Tous les arts mécaniques n'étaient pas exercés exclusivement par les individus de la caste populaire; la dernière classe, sans doute, de la caste sacerdotale se livrait elle-

(1) Champollion-Figeac, *Égypte*, dans l'*Univers pittor.*, p. 184. Nous ferons remarquer que les grandes maisons qui pouvaient avoir un personnel de domestiques aussi nombreux n'étaient que celles des principaux membres de la classe sacerdotale et de la classe des gens de guerre, et qu'une foule des fonctions spécifiées dans cette énumération pouvaient facilement être remplies par un même domestique, homme ou femme, sans entraîner la nécessité d'un individu affecté spécialement à l'objet.

même au métier de sculpteur et de peintre, pour la confection des tabernacles sous lesquels on plaçait les divinités, et pour la préparation des cercueils et des étuis en cartonnage ou en bois prenant la forme de la momie, dans lesquels on enfermait les corps embaumés; c'est ce que semblerait révéler la tête rasée des ouvriers exécutant ces différents travaux dans certaines peintures des hypogées (1). Peut-être même pourrions-nous, sur le témoignage tant de Platon que de Synésius, aller jusqu'à dire que l'art de la sculpture était uniquement réservé à cette partie de la caste sacerdotale, puisqu'il fallait dans les artistes des personnes instruites, pour que dans leurs ouvrages ils n'allassent jamais au delà de ce que commandait la religion dans la représentation des figures des dieux.

La pierre de Rosette signale des manufactures établies dans le local des temples, dans lesquelles on fabriquait des tissus de toile et de byssus, dont le pharaon devait recevoir une partie, à titre de contribution; mais il est à croire que les employés de ces manufactures étaient des ouvriers de la caste populaire aux gages de ces temples, comme nous venons d'en voir aux gages des grandes maisons militaires.

CHAPITRE XIII.

§ IV. *Commerce.*

Les causes qui s'opposaient à ce que les Égyptiens fussent grands navigateurs, et que nous dirons au chapitre suivant, les empêchaient aussi d'être grands commerçants.

(1) Rossellini, *Mon. civili III; Atlas du voyage de Champollion*, pl. 180. Dans cette planche 180, un des ouvriers à tête rasée est en train de peindre une statue de femme en attitude de marcher, ce qui n'a aucun rapport avec les étuis des momies, et ce qui pourrait faire soupçonner que les arts libéraux étaient du domaine des pastophores. Les ateliers de ces pastophores font partie des temples. Peut-être ces sortes d'ouvriers étaient-ils astreints aux mêmes soins de propreté que les prêtres, sans toutefois l'être eux-mêmes.

Pendant que tout appelait par la voie de la mer les Phéniciens au trafic avec tous les peuples, tout concentrait les Égyptiens en eux-mêmes, et les mettait à la merci des étrangers, pour l'échange de leurs produits. C'était là un état de choses auquel la topographie des deux contrées forçait ces deux peuples voisins. Les Phéniciens ne pouvaient être que grands commerçants, car le commerce s'accroît en proportion de la facilité qu'on a de l'exploiter; et de toutes les voies possibles pour atteindre ce but, celle de la mer est sans contredit la plus avantageuse. Les Égyptiens ne pouvaient être que les débitants de ce que l'industrie étrangère déposait à leurs portes, et leur seul rôle était de procurer aux marchandises introduites chez eux, par ceux qui allaient les chercher au loin, un écoulement dans l'intérieur de leur pays. « Contents des riches« ses que le sol de l'Égypte produit, les anciens rois de ce « pays prenaient grand soin, dit Strabon, d'éloigner les « étrangers de l'intérieur de leurs États. » Ce peu de mots résume toutes les relations commerciales des Égyptiens de la première période avec les autres peuples. Aussi, pendant la durée de cette première période, temps pendant lequel l'accès de l'Égypte, sans être absolument interdit aux étrangers, leur était du moins très-difficile, voyons-nous le commerce de l'Égypte, dans ses rapports avec les pays étrangers, abandonné à l'industrie des peuples qui l'entouraient. Les caravanes des Ismaéliens et des Madianites exploitaient ce pays du côté de l'Arabie et de la Syrie, et celles des Éthiopiens lui fournissaient les produits de l'intérieur de l'Afrique. L'histoire des enfants de Jacob nous montre les premiers de ces peuples traversant le désert de la Palestine, et se rendant en Égypte pour y porter les marchandises qu'ils étaient allés chercher jusqu'à Galaad; ils se trouvaient dans la vallée de Dothaïm quand les perfides enfants de Lia leur vendirent leur frère.

Quoiqu'on ne puisse pas supposer que les productions

de l'Inde fussent inconnues en Égypte sous la première période de l'histoire égyptienne, puisqu'elles pouvaient être apportées dans ce pays par les Arabes, qui de tout temps ont dû trafiquer avec cette région, sinon directement dans le principe, du moins par les pays intermédiaires, il est certain qu'il n'en est fait aucune mention précise dans l'énumération des objets de prix cités dans l'écrit le plus ancien qui nous soit parvenu. Quand Moïse, dans le désert, fait travailler à l'arche, au tabernacle, au vêtement du grand prêtre, les seules matières employées à ces travaux sont : en métaux, l'or, l'argent et l'airain ; en pierres précieuses, l'onyx, la sardoine, la topaze, l'émeraude, l'escarboucle, le saphir, le jaspe, le ligure, l'agate, l'améthyste, la chrysolithe, le béril ; en bois, le *setim* ou acacia sant ; en tissus, le lin, le coton et le poil de chèvre ; en matières colorantes, la couleur empruntée au murex et les diverses nuances qu'on savait en tirer, nuances dont les principales étaient le pourpre et le violet, désigné sous le nom d'hyacinthe, et la couleur tirée du coccus, laquelle semblerait être l'écarlate obtenue au moyen du kermès, si l'Exode n'a pas donné à cet animal le nom de vermisseau au lieu de celui d'insecte (1). Tous ces objets, tant les métaux que les pierreries, les tisssus et les étoffes teintes, provenaient soit de l'Arabie, de l'Éthiopie et de la Syrie, soit des différentes parties de l'Europe alors exploitées par les navigateurs phéniciens, et que les Égyptiens recevaient des caravanes commerçantes. Ce n'est que vers l'époque de la dix-huitième ou de la dix-neuvième dynastie que commencent à se montrer dans les ameublements, dans le vêtement, dans les divers usages de la vie domestique, les différents produits de l'Inde. A cette époque sans doute, les Arabes avaient trouvé le chemin di-

(1) *Exode*, XXXV, 25 ; XXXIX, 1. Le kermès était connu des anciens, et celui d'Arménie était l'objet d'un grand commerce pour les caravanes des Arabes.

rect de cette région, opposée à la leur, vers laquelle les mou ssons poussaient leurs navires pendant six mois de l'année, et les ramenaient dans leurs ports pendant les autres six mois. Cette traversée de grande navigation, pendant laquelle il fallait passer au moins cinq jours et cinq nuits hors de la vue des terres, est peut-être la plus hardie et la plus longue qui ait été pratiquée dans les temps les plus anciens. Sans doute les navires de l'Hedjaz descendaient la mer Rouge, remontaient ensuite la côte orientale de la presqu'île Arabique jusqu'au cap Rasalgat dans le pays de Maskate, et de là ils faisaient canal en se dirigeant vers la presqu'île de Gudjera, points les plus rapprochés, bien que séparés encore par un intervalle de cent trente-cinq myriamètres. Mais ces navigateurs avaient appris par expérience qu'en attendant tranquillement dans les ports de l'une ou de l'autre côte le temps opportun et la saison favorable, ils n'avaient, pour parcourir cette distance, qu'à faire vent arrière tant pour l'aller que pour le retour, et que la terre ne leur faillirait pas après quelques journées de mer : ils purent donc se risquer dans ces voyages, mais ce sont là probablement les seules navigations où les anciens aient osé se hasarder en pleine mer, et passer plusieurs jours entre le ciel et l'eau. « Toute autre navigation en pleine mer, dit « avec raison M. Heeren, doit faire naître des soup« çons (1). »

L'extension du commerce des Égyptiens a dû prendre son origine dans les grands changements qu'introduisit dans leur pays l'expédition militaire de Sésostris à travers l'Asie; et ce fut encore là sans doute une des nombreuses innovations que nous avons eu déjà à rattacher à cette campagne si mémorable, et si féconde en grands résultats pour l'Égypte. A partir de cette époque, dut s'ouvrir aux cara-

(1) Heeren, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, tome V, II, 3.

vanes étrangères cette route à travers la haute Égypte que signale M. Heeren (1), et que marquent les stations dont les vestiges se retrouvent dans les ruines des différentes villes qui les formaient. Tout nous démontre que l'introduction en Égypte des productions de l'Inde et de la Chine fut la conséquence de l'expédition de Sésostris, contrairement à l'opinion du savant M. Rossellini (2), qui considère, au contraire, l'expédition du grand pharaon comme l'indice que les voies de cette région étaient déjà ouvertes au commerce égyptien, et avaient motivé cette

(1) « De toute l'Égypte, la partie supérieure, ou la Thébaïde, fut la plus favorisée par la nature, et, dès la plus haute antiquité, son heureuse position l'avait rendue propre à servir d'entrepôt au commerce universel. Placée à la frontière septentrionale du désert, elle recevait non-seulement les productions de l'Afrique intérieure et des pays situés au delà du désert, mais elle avait encore dans son voisinage des mines d'or, qui passent pour les plus anciennes et les plus fécondes du globe. » Heeren, *Politique et commerce de l'antiquité*, tome VI, p. 413. L'indication des routes commerciales de l'Afrique, formant l'appendice V de ce tome VI[e], se trouve transcrit à la suite du présent chapitre.

(2) Au moment où nous relisons cette partie de notre travail, nous apprenons la mort de M. Hippolyte Rossellini, le savant chef de la commission scientifique envoyée en Égypte par le grand duc de Toscane, avec celle de France, à la tête de laquelle était l'illustre auteur de la découverte de la langue sacrée des Égyptiens. M. Rossellini, plus jeune que Champollion quand la commission franco-toscane explora, sous la direction de ce dernier, les antiquités pharaoniques, semble n'avoir vécu quelques années de plus que pour atteindre l'âge qu'avait son savant ami quand il est mort, comme si la Providence avait marqué le terme de la carrière de l'un et de l'autre dans le cours de leur neuvième lustre.

L'ouvrage publié par Rossellini, sous le titre de *Monumenti del Egytto e della Nubia*, semblable pour les planches à celui de Champollion, avec quelques sujets coloriés de plus, comprend plusieurs volumes de texte, divisé, comme la série des planches, en monuments religieux, monuments historiques et monuments civils; division méthodique, qui favorise singulièrement les recherches. Dans l'interprétation des hiéroglyphes, Rossellini a eu le mérite peu commun de savoir douter quelquefois.

expédition. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de faire remarquer la coïncidence de plusieurs grandes innovations, en religion et en politique, avec l'époque du règne du héros qui servit de modèle à Alexandre : l'extension du commerce égyptien nous paraît avoir été également l'un de ces résultats, et c'est pour le rendre plus facile dans l'intérieur de l'Égypte que Sésostris, au retour de ce grand voyage militaire, fit canaliser le Delta, et que, pour favoriser l'apport des productions étrangères dans ses États, il aurait voulu rétablir la communication du fond de la mer Rouge avec les lacs amers (1). Alors le trésor royal put s'enrichir, non-seulement des droits à percevoir sur les marchandises destinées pour l'Égypte, mais encore des droits de transit sur celles de ces marchandises qui, apportées par les vaisseaux dans les ports de la mer Rouge, traversaient une partie du territoire égyptien, pour être transportées dans l'intérieur de l'Afrique.

Aux temps les plus anciens, avant que toute communication entre le golfe Arabique et le bassin des lacs amers eût été complétement interrompue, l'entrepôt des marchandises et du commerce de la mer Rouge était à *Avaris;* mais quand Typhon se fut emparé de cette ville, c'est-à-dire quand elle se trouva reléguée dans le désert, ainsi que nous l'avons marqué plus haut (2), cet entrepôt fut établi à *Héroopolis*, d'où les mêmes causes le firent descendre à *Arsinoé-Cléopatris;* puis, par d'autres motifs, à *Clyssma* ou Kosseir, plus tard à *Myos-hormos* ou vieux Kosseir, et enfin à *Bérénice*, sous Ptolémée-Philadelphe. Les marchandises arrivées à Héroopolis et déposées dans l'entrepôt de cette ville, le commerce égyptien les y prenait pour les transporter par caravanes à Avaris et à *Thoum* ou *Pithom*, d'où, par le Nil et ses divers canaux,

(1) Voyez ce que nous avons dit des travaux de Sésostris sur l'isthme, à la fin du chapitre sur la géographie.

(2) *Ibidem.*

elles se ramifiaient dans l'Égypte entière. Pendant toute la durée de la monarchie nationale, cette route fut la seule suivie, à ce qu'il semble; la voie par Myos-Hormos et par Bérénice n'ayant été ouverte que par les Grecs, qui transportèrent à Coptos l'entrepôt général des marchandises arrivant ou devant être exportées par la mer Rouge. Nous ne pouvons entrer dans aucune discussion sur cette voie primitive du commerce maritime égyptien, puisque les documents nous manquent entièrement, et que ce que nous savons sur cette partie des institutions égyptiennes ne se rapporte qu'à l'époque grecque, et seulement à cette époque, sans rejaillir sur la période pharaonique.

L'esprit des Égyptiens, sous l'empire de leurs rois, et même sous la domination de leurs conquérants successifs, fut toujours plus porté vers l'industrie que vers le commerce; et c'est une distinction fort remarquable que fait Isaïe lui-même, dans ses prophéties concernant Cyrus : « Le *travail* des Égyptiens et le *commerce* des Éthiopiens, « et les Sabéens, hommes à mesures (c'est-à-dire, mar- « chands usant de la mesure), passeront de ton côté et « seront à toi (1). » Dès l'époque du décemvirat, et avant que Psammétique exerçât seul la souveraine puissance en Égypte, nous voyons le commerce de ce pays déjà entre les mains des Grecs : c'est un Grec contemporain qui nous l'apprend, Polycharme de Naucratis, dont nous citerons, quelques pages plus loin, l'extrait concernant le voyage maritime entrepris par son compatriote Hérostratus, dans l'intérêt de son commerce, vers la vingt-troisième olympiade (2). Le commerce égyptien n'acquit une impor-

(1) *Sic dixit Dominus : Labor Ægypti et negociatio Chusch et Sebaïm, viri mensuræ, ad te transibunt et tui erunt.* Isaïe, XLV, 14, trad. litt. polygl.

(2) Athénée semblerait ici en contradition avec Hérodote, qui ne fait pas remonter l'établissement des Grecs à Naucratis plus haut que le règne d'Amasis, lequel leur en aurait accordé la permission :

tance réelle que sous la domination des Lagides; et ce n'est même guère que sous les Romains que les navires égyptiens de la mer Rouge allèrent chercher directement dans l'Inde les marchandises dont Alexandrie devint l'entrepôt, pour les transmettre de là dans les différentes régions. Strabon parlant de la visite qu'il fit à son ami Æmilius Gallus, commandant en Égypte, écrit ces mots : « C'est dans ce voyage « que j'eus occasion de m'assurer qu'il partait ordinaire- « ment du port de Myos-Hormos pour l'Inde environ cent « vingt navires; tandis qu'auparavant, sous les Ptolémées, « il n'y avait que peu de gens qui entreprissent de navi- « guer jusque dans ce pays et d'y commercer (1). » Dans un autre endroit, le même Strabon, citant les revenus de Ptolémée Aulète, évalués par Cicéron à 12,500 talents ou 65,500,000 francs, et les comparant à ce que l'Égypte devait produire au fisc sous les Romains, qui administraient beaucoup mieux ce pays que ne le faisait ce prince, ajoute qu'on ne comptait pas autrefois « vingt vais- « seaux qui osassent s'avancer dans le golfe Arabique, au « point de s'élever au-dessus des passes du détroit d'*Ocelis* « (Bab-el-Mandeb); tandis qu'à présent des flottes consi-

II, 178. Il se peut que l'entière et absolue liberté à tous les Grecs de s'établir dans cette ville, et d'en faire en quelque sorte une ville grecque, ne date que d'Amasis; mais des comptoirs avaient dû y être autorisés dès le temps de Psammétique, et Hérostratus était l'un de ces négociants autorisés, ayant une maison de commerce dans cette ville. Strabon attribue la fondation de Naucratis aux Grecs; et cette fondation, suivant lui, n'aurait eu lieu qu'après que les Grecs auraient vaincu Inarus dans un combat naval. Mais ici il y a une confusion évidente : ce sont les Perses qui vainquirent Inarus; la flotte des Athéniens, envoyée, non pas contre ce roi, mais contre les Perses, fut détruite par ces derniers, et les Grecs établis en Égypte étaient les auxiliaires d'Inarus, et non ceux de Darius. Une telle méprise ne saurait être du fait de Strabon, et décèle la plume de quelque ignorant restaurateur du manuscrit vicié. Nous savons d'ailleurs que Naucratis existait déjà sous la vingt-sixième dynastie.

(1) Strabon, II.

« dérables s'expédient *jusque dans l'Inde* et aux extrémités « de l'Éthiopie, d'où les marchandises les plus précieuses « sont transportées en Égypte, et de là sont envoyées dans « les autres pays; en sorte qu'on en tire de doubles droits, « ceux d'entrée et ceux de sortie, proportionnés à la valeur « de ces marchandises. » Rien ne saurait être plus clair, et c'est donc une grande erreur de la part du savant évêque d'Avranches et de plusieurs autres écrivains, d'avoir voulu trouver dans les Égyptiens de toutes les époques d'intrépides navigateurs et d'habiles et hardis commerçants. Ce qu'on peut avancer de plus certain, c'est que dans les temps les plus reculés le commerce de l'Égypte avait lieu principalement par l'Éthiopie, et que Méroé était non-seulement l'entrepôt des productions de l'Afrique centrale, mais encore celui des marchandises de l'Arabie Heureuse; double voie que rendaient facile pour cette ville, d'une part la proximité de l'Arabie, et de l'autre la navigabilité des fleuves qui formaient l'île dont elle était la capitale (1).

Il ne paraît pas que des caravanes d'Égyptiens soient jamais allées trafiquer au loin, exportant les denrées de leur pays, et important les objets dont l'Égypte devait se pourvoir en Éthiopie ou dans l'intérieur de l'Afrique; c'était le génie commercial des Arabes et des Éthiopiens, mais surtout des premiers, qui exploitait cette branche d'industrie. Et cette vérité nous semble démontrée par ces colonies d'Arabes que de toute antiquité nous trouvons établies dans les différentes parties de l'Afrique septentrionale, depuis le pays des Touariks, qui paraissent appartenir originairement à la presqu'île des Ismaéliens, jusqu'aux confins de la Libye, et jusqu'à Calpé et aux colonnes d'Hercule; c'étaient les vaisseaux des Arabes qui allaient chercher dans l'Inde les riches productions de ce pays, et

(1) Heeren, *Polit. et comm. des peuples de l'ant.*, tome V.

c'étaient leurs chameaux qui les transportaient d'abord à Pétra, premier entrepôt général de ces richesses, ensuite à Méroé et à Thèbes. C'est encore leurs caravanes qui allaient exploiter le commerce de la Syrie, comme le témoigne l'histoire de Joseph vendu par ses frères; et c'est elles encore qui prenant à Thèbes, centre du commerce qui se ramifiait dans toute l'Afrique, ces productions exotiques, les allaient échanger contre les productions de l'Afrique centrale, dans le pays des Garamantes (le Fezzan) et jusqu'au Bournou, en passant par les oasis semées sur la route.

En parlant des caravanes qui transportaient par terre les marchandises, nous sommes amené à examiner si les chameaux, cet agent si puissant des voyages commerciaux dans ces contrées, et aujourd'hui si commun en Égypte, étaient connus en Afrique dans la haute antiquité. L'absence absolue de cet animal sur les monuments (1), où se trouvent représentés presque tous les animaux existant dans ce pays, est considérée par bien des écrivains comme une preuve négative de leur présence sous les pharaons; et des naturalistes déduisent la même conclusion du si-

(1) On s'accorde généralement à nier la représentation du chameau dans les tableaux des monuments pharaoniques; cependant M. le baron Minutoli a cru en apercevoir sur les obélisques de Louqsor, et il les a figurés dans les planches de son ouvrage. Comme nous ne connaissons pas ce travail, nous transcrivons ici le passage de M. Heeren dans lequel nous trouvons ce fait:

« On a prétendu que le chameau ne figurait pas sur les monuments, et on en a déduit qu'il avait été inconnu à l'Égypte et même à l'Afrique avant la conquête des Arabes. Le premier fait supposé vrai, s'ensuit-il que le second le soit aussi? Car direz-vous que l'âne est étranger à l'Égypte, parce qu'il ne paraît pas sur les monuments? Voudriez-vous d'ailleurs prendre ces derniers pour un manuel de zoologie? Mais la première assertion est aussi réfutée actuellement. Les longs cous des chameaux s'élèvent plusieurs fois deux par deux sur les obélisques de Luxor; le témoignage d'un voyageur moderne (Minutoli, tab. XVI, fig. 1) ne nous laisse plus le moindre doute à cet égard. » *Polit. et comm. des peuples de l'antiq.*, tome VI, p. 396.

lence des historiens sur l'emploi de ces précieux quadrupèdes, dans la narration des événements de guerre survenus dans les différentes contrées de l'Afrique : quelques-uns pensent même que ce n'est qu'aux premières invasions des Sarrasins qu'on doit l'introduction du chameau dans cette vaste péninsule. Cependant Athénée parle des chameaux chargés d'aromates qui figuraient dans la pompe du couronnement de Ptolémée Philadelphe, pour l'époque grecque ; et le Pentateuque nomme cet animal, pour l'époque pharaonique. On pourrait supposer que les chameaux chargés d'aromates, faisant partie de la komasie grecque, étaient ceux d'une caravane arabe apportant, en ce moment, un chargement de drogues de leur pays ; et que si le Deutéronome classe les chameaux au nombre des animaux impurs, c'est que les Israélites devant habiter un pays où ces quadrupèdes existaient, le législateur ne pouvait s'empêcher d'en faire mention ; mais ce qui lève, ce semble, toute espèce de doute, c'est que l'Exode en parle d'une manière positive comme d'animaux domestiques du temps de Moïse, et que la Genèse tient le même langage pour l'époque d'Abraham (1).

Les Égyptiens n'étant pas commerçants, les pharaons n'avaient rien fait pour faciliter aux caravanes la traversée des déserts ; ce ne fut que sous les Lagides qu'on creusa des puits de distance en distance en certains endroits, à une grande profondeur, et qu'on bâtit en d'autres endroits des citernes où se rassemblait l'eau des pluies, bien qu'elles soient rares dans ces lieux, ajoute Strabon, qui nous apprend ces particularités.

(1) *Genèse*, XII, 16 ; *Exode*, IX, 3. M. Wilkinson répond à l'objection tirée de l'absence de figures de chameaux sur les monuments, en faisant remarquer que la volaille ne paraît jamais aussi sur les monuments, quoique très-abondante en Égypte ; qu'on n'y voit jamais non plus de pigeons, tandis que les oies y sont représentées partout.

Le même Strabon nous a parlé des doubles droits que les Ptolémées, et probablement les pharaons avant eux, percevaient sur les marchandises en transit par l'Égypte ; il nomme aussi un bureau où se payaient les droits pour la sortie de la Thébaïde : ce bureau était à *Hermopolitica-Phylace*, c'est-à-dire au corps de garde des Hermopolitains. Comme ce bureau était situé à l'extrémité de la Thébaïde, et que de ce point il ne partait aucune route pour se diriger vers la Libye, on pourrait peut-être soupçonner que la contribution levée en cet endroit sur les marchandises à transporter dans la moyenne et la basse Égypte se faisait au profit, soit du grand pontife résidant à Thèbes, soit de la religion égyptienne.

Le commerce des Égyptiens, comme celui de tous les peuples de la plus haute antiquité, consistait principalement dans les échanges. Au premier rang des productions que l'Égypte pouvait fournir aux étrangers, il faut placer le blé, que la fertilité de ses terres lui donnait avec la plus grande abondance, et dont elle pouvait approvisionner les peuples voisins, qui en manquaient souvent, ainsi que le témoignent les historiens sacrés et profanes. A la fertilité de l'Égypte, à la fécondité de ses terres, était liée l'existence des peuples qui environnaient cette précieuse contrée ; une année de mauvaise récolte en Égypte était généralement suivie de la famine dans une partie de l'Asie Mineure et de l'Afrique. M. Heeren croit même que le creusement du canal de jonction des deux mers n'avait pas eu d'autre objet que le facile transport des grains dans l'Arabie, dont le terrain se prêtait si peu à l'agriculture (1). On ne saurait douter en effet que les restes des grands magasins, reconnus encore à Avaris, n'aient dû être des greniers, et que le monopole exercé par les pharaons sur cette denrée, à raison du droit de propriété qu'ils avaient

(1) *Comm. des peuples de l'antiquité*, tome V, appendice II.

acquis sur les terres de l'Égypte depuis l'administration de Joseph, n'ait très-bien justifié le titre de « trésors du roi » donné aux villes de Phi-Thoum et de Rhamessès, que les Israélites, réduits à l'état de captivité, étaient forcés de construire, et qui durent être effectivement d'immenses greniers royaux, ainsi que leur en donne le titre la version de la Bible suivant les Arabes et les Syriens. Comme villes des *trésors*, comme *greniers royaux*, ces mêmes villes devaient être fortifiées; et c'est ce qui justifie également le titre de *places fortes* que leur attribuent les Septante.

Parmi les objets secondaires que l'Égypte fournissait à l'exportation, se distinguaient principalement les tissus de lin et de coton, les ouvrages de broderie, les chevaux, le papyrus, les vases murrhins naturels et artificiels, les topazes et les émeraudes, l'alun et le succin. Pline distingue quatre qualités de lin égyptien : le tanitique, le pélusiaque, le butique et le tentyrique; et nous savons qu'aux temps du plus grand luxe à Rome, les élégantes recherchaient avec empressement les toiles fines de Péluse (1). Le coton croissait principalement, suivant le même écrivain, dans la partie haute de l'Égypte, tirant vers l'Arabie. Le commerce des chevaux nous est connu par les livres saints, et celui des vases murrhins par les différents auteurs de l'antiquité, qui considèrent, parmi les murrhins factices, ceux fabriqués en Égypte comme les plus précieux. Quant au commerce du papyrus, nous savons combien l'exportation devait en être considérable (2). Théophraste lui-même parle

(1) Trebellius Pollio nous a conservé un trait qui montre quel prix ces dames attachaient à ces tissus égyptiens : c'est, dit-il, que l'empereur Gallien excita un très-grand étonnement parmi elles, quand, recevant la nouvelle que l'Égypte venait de se séparer de son empire, il s'écria : Eh quoi! ne saurions-nous donc exister sans le lin d'Égypte?

(2) Le commerce du papyrus constituait un monopole en faveur du gouvernement, qui en retirait de très-grands profits.

du renom qu'avait le papyrus égyptien parmi les nations étrangères. Mais ce n'était pas seulement la pellicule du papyrus disposée en feuilles pour recevoir l'écriture, le *byblos*, qui était l'objet de l'exportation : c'était la plante elle-même, aussi bien que les différents produits qui en provenaient. Homère, dans son Odyssée, parle d'un câble de papyrus égyptien dont Philœtius se servit pour mieux fermer la porte de l'appartement des femmes (1). Strabon cite comme objets d'exportation du commerce égyptien les *coccina*, tissus fabriqués avec des feuilles d'un palmier désigné par Théophraste sous le nom de *koukioforon*, et qui devaient être des nattes grossières comme celles dont on faisait les voiles des vaisseaux. L'Égypte livrait aussi au commerce des émeraudes dont Belzoni a retrouvé les mines près de Sekete, non loin des bords de la mer Rouge, au sud de Coceyr, et des topazes qu'on tirait de l'île *Ophiodes* (Zamargat). Pline cite l'alun d'Égypte comme le meilleur, et il parle aussi du succin que produit ce pays, et auquel les Égyptiens donnaient le nom de sacal (2).

Le commerce d'importation en Égypte était très-varié. L'Éthiopie fournissait à ce pays des esclaves nègres des deux sexes, de la poudre d'or, des calcédoines ou escarboucles, que les Garamantes tiraient des pays montagneux de l'Afrique centrale, de l'ivoire, de l'ébène, des singes, des plumes d'autruche, du sel fossile, du doura. L'Arabie contribuait à l'importation pour les aromates, les parfums, les épices, et certaines pierres précieuses; mais surtout pour les produits de l'Inde et de la Chine, dont la ville de Pétra était l'entrepôt. Ces produits consistaient principalement en bois précieux, qui servaient à fabriquer les instruments de musique et certains meubles d'apparte-

(1) *Odyssée*, XXI, 391, suivant la traduction latine d'Ernesti, *Glasguæ*, 1814.

(2) Pline, XXXVII, 6.

ments; et en tissus précieux et riches étoffes employés aux différents usages de la vie domestique. La Chine devait fournir aussi les productions particulières à ce pays; mais jusqu'ici on ne connaît, comme provenant incontestablement de l'industrie chinoise, que des vases de porcelaine trouvés dans des tombeaux particuliers de Thèbes. Plusieurs de ces vases existent maintenant dans les cabinets des antiquaires, et on a pu se convaincre que la porcelaine qui les compose est d'une qualité très-inférieure à celle qu'on connaît de nos jours; soit qu'on n'enfermât dans les tombeaux que des morceaux de qualité inférieure, ce qui n'est pas probable; soit que l'art de cette fabrication n'en fût encore qu'à son enfance à l'époque où ces vases furent apportés en Égypte, et dont le plus ancien a été trouvé par M. Rossellini dans un tombeau qu'au style des objets qu'il contenait, et à l'emplacement qu'il occupait, ce savant a jugé devoir appartenir au temps des dix-huitième à vingtième dynasties (1). Ce qui ne laisse, au reste, aucun doute sur l'origine de ces vases, c'est l'inscription en caractères chinois placée dans une sorte de cartouche répété aux deux côtés opposés du vase (2).

Faut-il placer les étoffes de soie au nombre des riches tissus que fournissait la Chine au temps des pharaons? Rien ne nous autorise à le penser. Si la soie avait été connue à cette époque, il n'est pas douteux que les étoffes fabriquées avec cette matière précieuse ne fussent arrivées aussi en Égypte, tout au moins pendant les derniers temps de la seconde période: et puisque les tombeaux nous ont fourni des échantillons de tous les autres tissus, pourquoi n'au-

(1) *Annales de l'Institut de corr. archéol.*, tome VIII; lettre de M. J. F. Davis à M. Brunsen.

(2) L'inscription du vase de M. Rossellini, traduite en latin, est: premier côté, *Flos germinat, et iterum unus annus;* deuxième côté: *Solum in hujus montis medio.* (*Ibidem.*) Nous avons parlé de la porcelaine égyptienne dans le chapitre sur l'industrie de ce pays.

rions-nous absolument aucune trace de l'existence de la soie? L'invention de l'art de filer ce riche produit animal ne remonte pas très-haut dans l'antiquité, puisque ce n'est que fort tard que les étoffes bombycines furent connues à Rome. Quelques modernes ont supposé que c'est aux étoffes de soie que devait s'appliquer le nom de *byssus*, donné aux étoffes les plus précieuses de l'antiquité. Mais la soie, *bombix*, était très-différente du *byssus*. Ce byssus, dont la nature et la qualité nous sont encore aujourd'hui une énigme, matière si précieuse que du temps de Pline le scrupule s'en payait à Rome quatre deniers, n'est pas la soie et ne saurait être le coton, comme l'ont pensé la plupart des modernes. Le coton n'était pas une production rare du temps de Pline; ce naturaliste le connaissait très-bien, et il le distingue parfaitement du byssus, puisqu'il dit qu'il se récoltait dans la partie de la haute Égypte tirant vers l'Arabie, et que les uns lui donnaient le nom de *gossipion*, les autres celui de *xylon*, d'où est venu, ajoute-t-il, le nom de *xylina lina* aux toiles faites avec cette matière, lesquelles fournissaient aux prêtres des vêtements qu'il qualifie de fort agréables. A nos yeux, le byssus n'était autre que ce tissu, toujours précieux, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de tissu de Cachemire (1).

(1) *Superior pars Ægypti in Arabiam vergens, fruticem quem aliqui gossipion vocant, plures xylon, et ideo, lina inde facta, xilina. Parvus est, similemque barbatæ nucis defert fructum cujus ex interiore bombyce lanugo netur; nec ulla sunt eis candore mollitiave præferenda.* (Pline, *Hist. nat.* XIX, 1.) — *Vocatur autem a Græcis asbestinum.... proximus byssino mulierum maxime deliciis, circa Elim in Achaia, genito; quaternis denariis scripula ejus, permutata quondam ut auri, reperio.* (*Idem*, *ibidem.*) Ces deux passages montrent bien que Pline savait distinguer le coton du byssus, et qu'il ne les confondait pas. Le coton était une substance naturelle à l'Égypte et commune à Rome, et par conséquent d'un prix peu élevé; le byssus, au contraire, était une substance très-chère et peu commune par conséquent, et qui, après avoir été vendue au poids de l'or, valait encore,

Le byssus ne fut connu en Égypte qu'au retour de Sésostris de son voyage militaire; c'est Moïse qui nous en

du temps du naturaliste, quatre deniers le scrupule, ou 86 f. 60 c. l'once. Le byssus n'a donc jamais été confondu avec le coton, et il faut chercher d'un autre côté cette substance si précieuse et d'un prix si élevé.

Dans une notice publiée par nous en 1821, dans le numéro du mois d'août de la *Revue encyclopédique*, nous avions déjà manifesté nos conjectures sur l'identité du byssus et du duvet tissé des chèvres du Thibet.

Des écrivains anciens qui ont parlé du *byssus*, Théocrite, Suidas, Hesychius, le montrent comme une matière précieuse par la couleur qu'on lui donnait, et qu'on appelait de ce même nom, tout comme on donnait le nom de pourpre, d'hyacinthe, de coccus, aux étoffes colorées par le murex ou par le kermès : les autres en parlent comme d'un tissu particulier; tous le montrent comme un objet dont la matière leur était peu connue. Pline trouve que c'est le tissu qui se rapproche le plus de celui fait avec l'amiante, et il ajoute que ce produit venait de l'*Achaïe*. Mais s'il en avait été ainsi, comment le byssus n'aurait-il pas été mieux connu? Il est évident que le mot *Achaïe* a été substitué à un autre qu'on n'a pu lire dans le manuscrit primitif de Pline, si corrompu, au dire d'Erasme. Philostrate et Pollux font provenir cette même substance de l'Inde, et leur témoignage est ici d'un grand poids. Apollonius, dans son voyage aux Indes, avait su, dit Philostrate, que tout le byssus qui passait en Égypte sortait de ces contrées. Quant au témoignage de Pollux, ce n'est qu'en donnant à ses paroles une extension qu'il leur refuse, qu'on lui fait identifier le byssus avec le coton. Cet écrivain dit : « Le byssus est chez les Indiens une espèce de lin. » Ce peu de mots contient tout ce qu'il a à dire sur cette substance, dont il ne sait rien de plus. Ce qui suit ne se rapporte nullement à cette phrase unique sur le byssus, et indépendante du reste: « Chez les Égyptiens, ajoute-t-il, on fait avec un certain arbre une laine dont le tissu se rapproche beaucoup du lin, à la densité près. » Peut-il y avoir un doute sur l'intention de Pollux de différencier le *byssus*, qui est dans l'*Inde une espèce de lin*, d'avec le produit de l'arbre qui *en Égypte* produit *une espèce de laine?* et immédiatement après vient la description de cet arbre ou arbuste, qui est le coton. Le coton servait à faire les robes des prêtres : c'était par conséquent une matière abondante dans le pays; avec le byssus on faisait des robes précieuses, dont se

fournit la preuve. Quand ce grand homme, en quittant l'Égypte, veut faire travailler au tabernacle, il demande

revêtaient les hauts personnages, et dont les initiés aux mystères isiaques devaient se parer au moment de leur réception, ce qui faisait monter le prix des initiations à une somme considérable, comme le déclare Apulée. Ces robes de byssus augmentaient encore de valeur à raison du brochage, dont la main-d'œuvre a toujours été fort chère.

Pour les modernes, il a fallu l'extension donnée aux connaissances géographiques dans ces derniers temps, et le voyage de M. Amédée Jaubert au Thibet, pour être fixé enfin sur la nature de l'élément de ce tissu si soyeux et si mollet, auquel nul autre ne peut être comparé. Dans l'antiquité, les marchands allaient faire leurs achats dans l'Inde, recevaient le duvet de Cachemire en nature, et l'apportaient en Égypte, sans trop s'enquérir probablement de ce qui le produisait; peut-être aussi les naturels du pays les trompaient-ils sur l'origine de ce produit, afin d'éviter qu'on leur enlevât cette branche importante de leur commerce, en emportant les animaux qui la fournissaient.

Une note de M. Dutrochet, insérée dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, année 1837, page 739, *sur la substance végétale qui a servi à la fabrication des toiles qui enveloppent les momies*, établit que tous les tissus qui ont servi à cet usage, examinés au microscope, ont montré que ni le chanvre ni le coton n'en font partie; que le lin seul en a fourni la matière: et, pour conclusion, l'auteur déclare que, puisque Hérodote dit que les momies étaient enveloppées de byssus, le byssus n'était donc autre chose que le lin. En nous référant aux raisons que nous avons données plus haut, cette conclusion ne nous semble pas péremptoire. Si Pline n'a pas confondu le byssus avec le *gossopium* ou *xylon*, il l'a bien mieux distingué encore du lin, dont il parle dans plusieurs endroits de son Histoire naturelle : *voyez* livre VII, chap. 56; liv. XVIII, ch. 17 et 24; liv. XIX, ch. 1; lib. XX, ch. 19 et 21; liv. XXVIII, ch. 7. Le lin n'était pas une substance qui se vendit au poids de l'or, puisqu'au chapitre premier du dix-neuvième livre, Pline remarque avec Varron que chez les *Serrani* les femmes *n'usent pas de vêtements de lin;* il l'identifie d'autant moins avec le byssus, qu'il donne comme le meilleur lin celui qui vient d'Espagne. Le byssus n'était donc bien évidemment ni le coton ni le lin, productions communes du temps de Pline, et nullement d'un prix élevé: il faut

aux Israélites certains tissus désignés par la couleur dont ils étaient teints : l'hyacinthe, la pourpre, le coccus teint deux fois, et le *schesch* retors. L'hyacinthe et la pourpre étaient des étoffes de laine ou de lin teintes l'une en violet, l'autre en rouge tirant sur le cramoisi, au moyen du sang du *murex*; le *coccus* était une étoffe écarlate plongée deux fois dans la teinture qu'on croit être le kermès ; et le *schesch*, qu'on traduit soit par *byssus*, soit par *fin lin*, était une toile dont la matière était véritablement le coton, ainsi que le prouve dom Calmet (1). Le nom de byssus, donné à cette étoffe par quelques traducteurs, ne lui convient donc nullement. Quant au vrai byssus, nommé *buts* par les Hébreux, il ne paraît pour la première fois dans l'Écriture sainte qu'à propos du costume de David, qui porta une robe de ce genre d'étoffe, que dom Calmet et d'autres écrivains croient avoir été tissée avec la soie que fournit le coquillage nommé *pinna marina* (2).

donc le chercher ailleurs, et nous ne voyons que le duvet du Thibet qui puisse le représenter. Quant à l'objection tirée de ce que dit Hérodote, que toutes les momies de première qualité en étaient enveloppées, nous ne saurions répondre autre chose, sinon que cet historien aura, dans quelque confusion de ses notes, comme nous avons eu occasion d'en faire remarquer plusieurs exemples, pris d'une manière absolue ce qu'on ne lui aurait présenté que comme des exceptions.

(1) Voyez la dissertation de dom Calmet sur ce mot, dans son commentaire sur le quatrième verset du chap. XXV de l'*Exode*.

(2) Il est bien certain que la houppe de la pinna fournit une très-belle soie, qui a été filée et tissée, et qui procurait une étoffe souple, brillante, soyeuse, d'une couleur inaltérable, dont on a fait des vêtements précieux qui ont dû être qualifiés de byssus. « D'où vient, « dit saint Bazile le Grand, dans la septième oraison de son *Hexame-* « *ron*, cette laine dorée que la pinna produit, dont aucun teinturier « n'est capable d'imiter la couleur, et qui donne la matière des man- « teaux des rois ? » Mais le byssus des anciens n'était pas ce tissu, puisque les plus beaux coquillages de l'espèce *pinna* sont dans la Méditerranée, et qu'on n'aurait pas eu besoin d'en faire venir la soie de l'Inde, ainsi que le disent très-explicitement Philostrate et Pollux.

Le byssus ne fut ainsi connu en Judée que lorsqu'il le fut en Égypte. Ce qui ajoute le dernier trait à notre conviction, c'est que M. Jomard a rapporté de Thèbes « un fragment « d'étoffe tissue de fil animal, dont le toucher, l'aspect et « toutes les qualités se rapportent parfaitement au poil de « la chèvre de Cachemire; outre que le tissu est comparable « à celui que de temps immémorial on fabrique dans l'O- « rient (1). » Voilà donc le vrai byssus, suivant notre hypothèse; et la présence d'un fragment d'étoffe de cette espèce dans les hypogées de Thèbes répond à bien des objections (2). Le byssus n'était pas connu en Égypte avant la

On aurait très-bien su aussi que cette étoffe n'était ni d'une laine ni d'un lin croissant sur de gros arbres; enfin on l'aurait comparée à la soie, avec laquelle elle aurait plus d'analogie qu'avec l'amiante.

(1) *Descript. génér. de Memphis et des Pyramides*, dans le tome II de la Descript. de l'Ég., A, p. 12.

(2) Ceci était écrit depuis bien longtemps, quand la tardive publication du tome IV des *Comptes rendus des séances de l'Académie royale des sciences* de l'Institut de France, en 1837 (p. 740 et suiv.), nous a fait connaître les épreuves microscopiques auxquelles ont été soumis divers tissus apportés d'Égypte, et provenant de différents tombeaux. A la suite d'une opinion émise en Angleterre par M. Thompson, qui, se fondant sur des observations de cette nature, avait déclaré que pas un atome de coton n'avait pu être reconnu dans la fabrication de ces différents tissus, M. Dutrochet a répété en France les mêmes expériences sur un très-grand nombre d'échantillons de bandelettes de momies; et ce savant a reconnu pareillement qu'aucune apparence de coton, ni même de chanvre, ne se manifeste dans ces étoffes. « C'est donc le lin seul, ajoute-t-il, qui a « servi aux anciens Égyptiens pour la fabrication de leurs tissus « faits de matière végétale; et l'on peut conclure de là que, contre « l'opinion générale, ils ne connnaissaient point le coton. Quelle « est donc cette substance nommée *byssus* par Hérodote, et avec « laquelle étaient faites, selon lui, les toiles qui servaient à envelop- « per les momies? » M. Dutrochet pense que c'était une qualité particulière de lin, celle avec laquelle on fabriquait des toiles « qui ne « le cèdent en rien pour la finesse à nos belles mousselines. »

Nous avons exposé nos idées sur le *byssus;* nous avons dû faire

dix-neuvième dynastie ; car autrement, puisqu'il était employé à envelopper les morts de la plus haute qualité, on n'aurait pas manqué d'en envelopper le corps du patriarche Jacob, auquel le pharaon fit prodiguer des honneurs presque royaux ; et Moïse n'aurait pas manqué d'en faire mention, lui qui se plaît à citer tout ce qui fut fait dans cette circonstance pour le chef de son peuple.

La découverte, faite dans la troisième pyramide, de fragments des bandelettes de laine avec lesquelles avait été enveloppée la momie du pharaon Menkaré, le Mycerinus d'Hérodote, une momie tout enveloppée de bandelettes de laine, tirée d'un puits des pyramides en présence de Champollion et de ses compagnons (1), prouvent qu'avant l'institution du mythe d'Osiris, qui bouleversa entièrement le culte antique, les étoffes de laine servaient à former les enveloppes des momies des personnages même les plus illustres. L'anathème lancé par les prêtres du temps d'Hérodote contre les vêtements faits d'un tissu animal ne serait donc encore qu'un des résultats des changements qui s'opérèrent dans les idées pendant la seconde période de la monarchie égyptienne.

L'Égypte pharaonique n'a jamais connu les monnaies métalliques frappées, dont, s'il faut s'en rapporter à Pausanias, l'usage n'existait même encore nulle part du temps

connaître également la contradiction que ces idées éprouvent par le fait des observations microscopiques auxquelles ont été soumis divers tissus apportés d'Égypte. Quant à l'ignorance où auraient été les Égyptiens de l'existence du coton, nous ne saurions l'admettre. Pline est trop explicite sur cette question dans le passage que nous avons cité textuellement dans la note pag. 458 : le gossipion ou xylon est le fruit d'une espèce de noix dont on file la laine, *similem barbatæ nucis defert fructum cujus ex interiore bombyce lanugo netur*. Voilà bien certainement le coton avec sa gousse, et rien de cela ne peut se rapporter au lin. Pouvons-nous, d'ailleurs, nous flatter de connaître tous les tissus de fabrique égyptienne ?

(1) Lenormant, *Éclaircissement sur le cercueil du roi Mycer*, p. 25.

de Polydore, roi de Lacédémone, c'est-à-dire, vers le milieu du huitième siècle avant J. C. Suivant Hérodote, ce fut Darius, fils d'Hystaspe, qui fit frapper en Égypte les premières pièces qui devaient aider le commerce dans ses échanges, et mettre sous ce rapport ce pays au niveau des autres puissances contemporaines (1). Ces premières pièces battues sur le bord du Nil furent de l'or le plus pur. Le même historien nous apprend, à cette occasion, que le gouverneur laissé en Égypte par ce même Darius ayant, de sa propre autorité, fait battre des monnaies d'argent, ce monarque considéra cette action comme une usurpation de l'autorité royale, et le fit mourir.

Quoique les Égyptiens n'eussent pas de monnaie frappée, ils ne s'en servaient pas moins, pour leurs achats, des métaux représentatifs conventionnels de toutes les marchandises. Ces métaux étaient des lingots d'or et d'argent qu'on arrondissait en anneaux, et qu'on pesait dans des balances à deux coupes, ainsi qu'on le voit dans les peintures d'Elethya. Aujourd'hui encore, cette manière de payer les marchandises qu'on achète se maintient dans l'intérieur de l'Afrique, où une partie des usages de la haute antiquité s'est si bien conservée : les habitants du Sennaar forment, avec l'or que produit leur pays, des lingots arrondis en anneaux, dont la matière est si pure qu'ils peuvent les ouvrir et les refermer après les avoir passés les uns dans les autres comme les chaînons d'une chaîne, afin de les mieux conserver (2). Ces anneaux devaient avoir un poids, et par conséquent une valeur déterminée, et c'est à l'altération de ce poids, ou du titre de l'or qui les formait, que se rapportait vraisemblablement la loi contre les faux monnayeurs. Pour les appoints dans les payements, on

(1) Hérodote attribue aux Lydiens les premières monnaies frappées en or et en argent. (Liv. I, 94.)

(2) *Acad. roy. irlandaise*, séance du 9 janv. 1837. Voyez journal *l'Institut*, II[e] sect., 1837., p. 100.

taillait des parties de ces anneaux ou l'on donnait de la poudre d'or, qu'on pesait jusqu'à concurrence de la quantité nécessaire au complément de la somme exigée.

Un autre signe représentatif et conventionnel pour le payement des petites valeurs consistait chez les Égyptiens, suivant quelques savants, au sentiment desquels se range M. Rossellini, dans ces petits scarabées qu'on trouve en si grand nombre dans toute l'Égypte, et qui tous sont timbrés du nom d'un pharaon : ces petits scarabées auraient équivalu ainsi à notre monnaie de billon. En considérant que quelques peuples de l'Afrique font usage, pour les achats de petites valeurs, des coquillages qu'ils nomment *caulis*, on peut admettre sans grande difficulté que les scarabées égyptiens pouvaient être reçus comme une espèce de monnaie courante ; on peut supposer aussi que ces objets servaient également aux Égyptiens à faire leurs calculs, d'après ce que dit Hérodote, qu'ils calculaient avec des caractères et des jetons, en conduisant la main de droite à gauche.

Les Égyptiens avaient de grandes foires annuelles, auxquelles se rendaient les différents marchands, les caravanes, et des flots nombreux de population. Nous avons parlé de ces foires sous le nom de *panégyries*, grandes fêtes religieuses et politiques qui se tenaient dans certaines villes, et où on accourait de toutes les parties de l'Égypte par dévotion, par curiosité, ou par spéculation.

CHAPITRE XIV.

Marine, navigation.

L'Égypte, traversée dans toute sa longueur par un grand fleuve, a toujours dû connaître la navigation fluviale, tandis que sa position topographique lui interdisait la navigation maritime ; aussi tous les écrivains remarquent-ils que les historiens anciens ont parlé des expéditions com-

merciales des Phéniciens le long des côtes de la Méditerranée et de l'Océan européen dès la plus haute antiquité, sans jamais faire mention d'entreprises de ce genre de la part des Égyptiens. La Phénicie possédait en effet, pour se livrer aux chances de la mer et exploiter le commerce maritime, tout ce qui manquait à l'Égypte ; son pays se composait d'une étroite bande de terrain d'une cinquantaine de lieues de long sur une dizaine de lieues de large, étendu le long de la mer, tout au fond de la Méditerranée, découpé sur toute son étendue par des golfes et des baies, avec des ports auxquels l'art avait très-peu à ajouter; les hautes montagnes qui formaient ses frontières étaient couvertes de forêts qui semblaient ne demander qu'à être transformées en vaisseaux : tout appelait donc les Phéniciens sur la mer, quand tout en éloignait les Egyptiens. Le pays de ceux-ci n'était composé aussi que d'une étroite bande de terrain, mais dans une situation toute contraire, enclavée entre deux chaînes de montagnes déboisées et arides, ne touchant à la mer que par une plage sans sûreté et sans port naturel. Un préjugé religieux rendit même pendant longtemps odieuse à ce dernier peuple toute fréquentation maritime : le Nil, qui était Osiris, se perd dans la mer, qui est Typhon; la mer devait donc être en horreur aux riverains du Nil. Mais cet éloignement des Égyptiens pour la mer a été cependant fort exagéré. On peut croire que le principal motif de la répugnance des Égyptiens contre les provenances maritimes, c'était bien moins l'allégorie mythologique que le fait historique qui y avait donné naissance, celui des pirates qui, sous le prétexte du commerce, s'introduisaient dans les bouches du fleuve, et s'y livraient à des dévastations au préjudice des populations voisines du littoral. Cette cause, en provoquant d'abord la fondation de Memphis au-dessus des marais qui couvraient le Delta, dans le principe, avait porté ensuite les pharaons à désigner un port de leurs États, où les étrangers arrivant par la voie de la mer pourraient être

reçus, considérant comme ennemi, ou tout au moins suspect, tout navire qui se présenterait sur tout autre point de la côte, s'il ne prouvait que des avaries qui rendaient sa situation périlleuse en mer, ou une tempête à laquelle il n'aurait pu résister, l'avaient contraint de chercher un refuge en Égypte : ce port était celui de Naucratis, et avant la fondation de celui-ci, le port de Schédia.

La navigation maritime dut être à peu près nulle pour les Égyptiens pendant toute la première période de leur histoire : leur isolement systématique de tous les autres peuples devait les empêcher de se hasarder sur la mer; ce n'est que vers la fin de l'existence de la dix-huitième dynastie, qu'ils purent avoir des vaisseaux pour naviguer ailleurs que sur le Nil.

Sésostris fut, dit-on, le premier qui eut une marine militaire : ce grand roi fit construire des galères sur la mer Rouge, et au moyen de cette flotte, que Diodore porte à quatre cents bâtiments, il soumit tous les peuples qui habitaient les bords de cette mer; ce fut lui aussi qui inventa les vaisseaux longs, et qui les substitua aux radeaux dont on s'était servi jusque-là pour la guerre. Mais, encore ici, on trouve les prêtres de l'époque ignorante avec leurs mensonges. Ces prêtres avaient donc oublié que, d'après leur propre témoignage, les Atlantes avaient passé le détroit de Gibraltar avec une flotte, et porté la guerre aux prétendus Athéniens du premier âge, avant la submersion de leur île Atlandide : or, ce n'est pas avec des radeaux qu'on entreprend un long voyage maritime, et qu'on transporte à de longues distances une armée de débarquement. Comment supposer d'ailleurs que les peuples qui, avant le grand cataclisme, habitaient le long des mers ou des grands fleuves, n'eussent pas imaginé le moyen si simple de se faire porter sur les eaux par des barques (1)? Rien, au reste, n'est plus obscur que ce qui se

(1) Quid enim ? Nonne credimus etiam ante diluvium orbem ab hominibus fuisse occupatum? Nonne flumina et maria etiam tunc

rapporte à ces temps si reculés : ce qu'il y a de très-certain, c'est que pendant toute la période antédiluvienne, et pendant les siècles nombreux qui s'écoulèrent depuis le grand cataclysme jusqu'aux règnes de la dix-huitième dynastie, les peuples vivant le long des rivages des mers n'étaient pas restés inactifs; que la marine a commencé pour eux à peu près avec l'existence; que, longtemps même avant Sésostris, des navires de commerce parcouraient toutes les côtes, et que déjà les Phéniciens, qu'Hérodote nous signale comme ayant habité le long de la mer Rouge avant de se transporter dans la Palestine (1), avaient établi des comptoirs sur les deux rives de la Méditerranée. La marine égyptienne commença sans doute en même temps que la domination des pharaons sur la mer Rouge, car les naturels de ces côtes devaient avoir des vaisseaux pour caboter, dans l'intérêt de leur commerce; et si l'histoire se tait sur les voyages maritimes de ce peuple jusqu'au règne de Néchao, ce silence est dû à la même cause qui a jeté dans le plus profond oubli cette même histoire durant de si longs siècles. Ce qu'on peut supposer avec toute apparence de vérité, c'est que les Égyptiens ne furent jamais de grands navigateurs; nous l'avons dit, leur position géographique s'y opposait : leur existence était concentrée, comme leur pays, entre les chaînes des montagnes et les déserts; et des bouches du Nil, comme de quelques ports qu'ils possédaient sur la côte occidentale de la mer Rouge, il ne sortit jamais de grandes entreprises commerciales maritimes comme il en sortait des ports de la Phénicie, jamais de ces hardis navigateurs dont le nom reflète avec éclat sur le pays qui les produit.

Néchao est le premier roi que l'histoire cite comme ayant voulu donner l'essor à la marine de ses États, en envoyant

extitisse sacer codex docet? Itaque in tanta diuturnitate temporis, quis est qui semel iterumque navigatum qualicumque denique scientia negare quæat? *Schefferii de Militia navali*, I, 2.

(1) Hérodote, VII, 89.

une flotte de découverte explorer la côte d'Afrique depuis la mer Rouge, point du départ de cette flotte, jusqu'à la mer Méditerranée, par laquelle elle devait rentrer en Égypte. Mais un voyage de cette espèce ne s'improvise pas; ce n'est pas avec des marins de peu d'expérience qu'on pourrait entreprendre une campagne aussi difficultueuse et si entourée de périls : pour en venir là, il faut avoir nécessairement des capitaines expérimentés, des matelots parfaitement au fait de la navigation, des pilotes bien sûrs de leur pratique : aussi Hérodote, en nous apprenant le fait, a-t-il grand soin de nous dire que les marins chargés de cette audacieuse expédition furent des Phéniciens, et non des Égyptiens (1). Le même pharaon tourna aussi son attention vers la marine militaire, et fit construire, tant dans les ports de la mer Rouge que dans ceux de la Méditerranée, c'est-à-dire, des villes riveraines du Nil près de ses bouches, des navires qu'Hérodote qualifie du titre de trirèmes; mais ce qu'ajoute cet historien, que de son temps on voyait encore les chantiers où ces trirèmes avaient été bâties, ferait supposer que les successeurs de ce prince ne marchèrent pas sur ses traces; qu'après lui la marine serait retombée dans l'oubli. Sans doute qu'ici le nœud de la difficulté réside dans le complément de la pensée d'Hérodote, qui n'est pas entièrement expliquée; et que c'est seulement des chantiers de construction de ces trirèmes que l'écrivain veut parler, l'arsenal de construction ayant été transporté en un autre endroit. En effet, l'Égypte se montre, un peu plus tard, avec une marine militaire puissante; et l'historien grec nous apprend lui-même qu'Ariandès, que Cambyse avait établi gouverneur de l'Égypte, fournit à Phérétime, mère d'Arcésilas, une armée composée de toutes les forces de terre et de mer de son gouvernement. Quelques années plus tard encore, l'Égypte contribua pour deux cents galères équipées à l'armée navale de Xerxès.

(1) Hérod., IV, 62.

A l'occasion de cette grande expédition de Xerxès, Hérodote nous fait connaître en quoi consistait l'armure des épibates égyptiens : c'était un casque de jonc tissu, un bouclier convexe bordé d'une large bande de fer, des piques propres aux combats de mer, c'est-à-dire d'une grande longueur, et de grandes haches. Il est probable toutefois que ce n'est que sous la domination des Ptolémées que la marine égyptienne joua un certain rôle, ce qui, dans le dénombrement des puissances qui obtinrent tour à tour l'empire de la mer, la fit classer au huitième rang.

La science de la navigation est une acquisition toute moderne et que l'antiquité n'a connue à aucune époque. L'art nautique ne fut guère chez les anciens qu'une routine soumise à quelques règles que l'expérience avait fait adopter, mais que le calcul paraît n'avoir jamais rectifiées. Aucun des mathématiciens dont les œuvres nous sont parvenues n'a abordé cette partie, la plus importante aujourd'hui des études fondées sur le calcul, et qui conduit un navire isolé au milieu de l'immensité des mers par une voie, non pas mystérieuse comme celle de l'oiseau ou du poisson voyageur dans le milieu qui lui est propre, mais par une grande route invisible que l'œil, appuyé sur les combinaisons de nombres les plus précises, sait trouver sur les cartes hydrographiques : aussi les voyages maritimes des peuples les plus célèbres de l'antiquité furent-ils moins une navigation, en restreignant la valeur de ce mot à la conduite d'un vaisseau à des milliers de lieues de distance, et passant des mois entiers entre le ciel et l'eau, hors de toute vue des terres, qu'un cabotage plus ou moins hardi le long des côtes, dont on s'éloignait le moins possible, et dans les anses desquelles on courait chercher un abri, à la moindre apparence de gros temps. La mauvaise construction des navires de l'antiquité forçait à ces précautions salutaires; car ces navires, incapables de tenir la mer par un vent un peu violent, n'avaient aucune des

qualités qui auraient pu leur faire prêter avec sécurité le travers au choc des lames, et résister aux secousses des vagues, creusant sous leur carène des abîmes toujours prêts à les engloutir : de là toutes ces effroyables tempêtes qui étaient la terreur de la navigation, car tout vent impétueux devait mettre de pareils vaisseaux dans un péril évident, et les contraindre de chercher leur salut dans le port, l'anse, la crique la plus voisine. De ces difficultés de navigation résultait la conséquence que le moindre voyage maritime durait un temps énorme. Pour aller d'Asiongaber au port inconnu de Tharsis, les flottes de Salomon consommaient des années; et les Phéniciens envoyés par Néchao faire le tour de l'Afrique mirent deux années entières à parcourir les bords de cette presqu'île, passant toute la mauvaise saison dans les pays où ils se trouvaient, et ne rentrant dans la Méditerranée que dans le courant de la troisième année après leur départ de la mer Rouge.

Il est bien certain que pour peu qu'on examine, avec des yeux familiarisés avec la navigation, les navires représentés sur les monuments, on reste convaincu que de pareilles barques ne pouvaient pas résister à la violence du vent, soit à raison de leur forme, soit à cause de leur voilure, soit par les vices de leur construction. Athénée nous donne une idée du peu d'habileté des marins de l'antiquité, et des dangers toujours imminents pour leurs vaisseaux, dans la narration qu'il fait du voyage maritime exécuté par un des Grecs établis en Égypte : nous croyons devoir la transcrire ici. « Ayant longtemps cherché, dit Athénée, à savoir ce que c'était que la couronne naucratique, je trouvai enfin, dans le livre de Polycherme le Naucratien, ces paroles : Vers la vingt-troisième olympiade (époque de l'insurrection des Égyptiens contre l'Éthiopien Taharak), Hérostratus, mon concitoyen, qui exerçait le commerce, et qui, dans ses voyages maritimes,

avait vu un grand nombre de pays, se rendit à Paphos, dans l'île de Chypre, où il acheta une figure de Vénus, d'une palme de hauteur et d'un travail très-ancien, pour la transporter à Naucratis. Se trouvant sur les parages de l'Égypte au moment où la saison d'hiver se déclarait tout à coup, et ne pouvant reconnaître en quel endroit ils (les marins) se trouvaient, tous se réfugièrent près de ce simulacre de Vénus, priant la déesse de les sauver. Alors Vénus, amie de Naucratis, fit reverdir tous les myrtes dont on l'avait entourée; et pendant que les navigateurs, fatigués par les nausées (du mal de mer), désespéraient de leur salut, elle remplit le navire de la plus douce odeur. Après qu'ils eurent vomi beaucoup, et après que le soleil se fut nettoyé de ses nuages, on aperçut les montagnes, et le navire entra dans le port de Naucratis. Hérostratus, sortant alors du bâtiment avec la figure de Vénus et les rameaux de myrte reverdis spontanément, alla déposer la statue dans le temple de Vénus, lui offrit des sacrifices, et donna un festin dans le sacellum même, offrant une couronne de myrte à tous ceux qu'il avait invités (1). »

Toutes les barques dont les monuments de l'Égypte reproduisent l'image appartiennent à la navigation fluviale; mais il est à croire que, de même que dans la Chine, les barques naviguant sur les fleuves ne différaient point de celles qui voguaient sur la mer. Ces barques, il faut l'avouer, n'indiquent pas une architecture navale très-avancée; et les rapports bien marqués qui existent entre certaines d'entre elles et les pirogues des peuples sauvages de la Polynésie, et entre les grandes barques et les jonques des Chinois, peuple resté si éminemment stationnaire, et chez qui on retrouve encore à peu près dans le même état, au dix-neuvième siècle de notre ère, ce qui avait

(1) Athénée, XV, 6.

lieu au dix-neuvième siècle avant notre ère, attestent que durant les siècles qui précédèrent l'isolement de l'Amérique au sein de l'Océan, comme encore pendant toute la durée des temps pharaoniques, l'art nautique resta toujours dans une infériorité singulière, comparativement aux autres connaissances.

Bien qu'Hérodote, en parlant des vaisseaux construits sous Néchao, se soit servi du mot de *trirèmes*, il est à croire que ce nom, aussi problématique que l'objet auquel il se rapporte, n'a été, de sa part, que l'impression de l'idée de bâtiments de guerre, par opposition aux bâtiments de charge, sans qu'il puisse s'appliquer rigoureusement à cette sorte de vaisseaux longs dont la disposition des rangs de rames est encore un mystère. Une peinture du palais de Medynet-Abou représente un combat naval livré sous le pharaon Rhamsès-Méiamoun sur le Nil contre des peuples éthiopiens (1), et nous avons là la figure des vaisseaux de guerre de cette époque. La forme des galères des Éthiopiens offre une très-grande analogie avec celle des pirogues de guerre des Océaniens, et surtout des insulaires des îles Pomotou. Comme ces pyrogues, les galères des ennemis de Rhamsès ont leurs extrémités très-redressées; mais elles sont plus complètes que les pirogues, en ce qu'elles ont, appuyée contre cette partie redressée, une chambre formant château-gaillard pour les combattants. Les galères égyptiennes, privées de ces caps redressés, offrent plus de rapport avec les pirogues de l'île d'Haouaï. Plus larges que ces pirogues, celles du monument égyptien n'ont pas besoin, comme elles, d'être jumelles, ni de se servir d'un balancier. L'extrémité de la proue de ces mêmes barques est ornée d'une tête d'animal symbolique,

(1) Nous avons déjà parlé du mémoire de M. Mure, qui démontre que les ennemis des Égyptiens sont des Éthiopiens, et que le combat se livre dans le Nil, ce qui justifie la part que peut prendre à l'action l'armée de terre postée sur le rivage.

en bronze, peut-être pour aider à fracasser la galère ennemie qu'elles abordaient. A l'avant des pyrogues taïtiennes on voyait aussi autrefois une petite idole assise : c'est là encore que les Phéniciens avaient l'habitude de placer la figure de leurs dieux pataïques.



Les galères du tableau de Medynet-Abou, tant les égyptiennes que les éthiopiennes, ont au-dessus de leur platbord une sorte de bastingage, *propugnaculum*, tendu suivant une ligne horizontale, et non suivant la tonture du bâtiment ; et cette défense sert à couvrir des traits de l'ennemi le corps des rameurs, dont la tête seule se montre au-dessus de ce parapet. Les épibates combattaient comme les soldats des armées de terre, qui probablement fournissaient ces garnisons aux galères, avec l'arc, la pique et le poignard. Le bouclier des épibates égyptiens est le même que celui qu'on voit aux soldats ; celui des Éthiopiens est rond, suivant l'usage de ce peuple ; et leur casque est surmonté des deux cornes qu'on y remarque dans les

armées de terre. L'artiste n'ayant pas à représenter des vaisseaux, mais une action, s'est mis peu en souci de donner à ces vaisseaux des proportions réelles; ce qui fait qu'on ne peut guère juger d'après ces figures de la vraie longueur des barques de guerre, ni de la disposition de leur gréement: mais ce qu'elles laissent très-bien apercevoir, et ce qui est une circonstance remarquable, c'est que pour combattre on serrait les voiles, et que, pour n'en pas être embarrassé sur le pont, on les tenait hissées en tête du mât. Pour l'action de serrer ces voiles on amenait la vergue sur le pont, ainsi que Champollion l'a vu au musée de Turin, dans un vaisseau tracé sur un papyrus contemporain de Sésostris.

Les navires dont les monuments offrent l'image sont très-variés de formes, mais ils peuvent être ramenés tous à deux espèces principales : les *thalamègues* ou barques munies de chambres sur le pont, et les simples barques dont le pont est ras. Les thalamègues paraissent offrir la forme des plus grands navires égyptiens; et cette qualité de navires est celle que nous retrouvons dans la jonque chinoise, sinon aujourd'hui dans tous les détails, du moins dans l'ensemble de la construction. Les thalamègues étaient employées, les unes au transport des marchandises dans la navigation commerciale; les autres, simples bâtiments d'agrément, servaient, comme nos yachts, à transporter d'un lieu à un autre des personnages puissants et leurs familles. La richesse de l'ameublement et des décorations faisait la différence des deux genres de ces navires; la forme de la coque était toujours à peu près la même, si ce n'est peut-être que les thalamègues du Nil avaient leur fond presque plat, tandis que celles destinées pour la mer devaient avoir leur carène plus arrondie. Chez les unes comme chez les autres, la proue et la poupe se relevaient obliquement pour se terminer en ciseau, soit à la hauteur du plat-bord, soit sur un plan plus élevé,

Une tugue ou pavillon, divisée sans doute en plusieurs pièces, était construite sur le milieu du tillac, vers l'aplomb des points où la proue et la poupe sortaient de l'eau, laissant à droite et à gauche un passavant pour la communication entre la proue et la poupe, et pour les bancs des rameurs. Ce pavillon ne variait guère de forme, mais beaucoup d'ornementation. Dans les bâtiments du commerce ou vaisseaux de charge représentés dans la grotte d'Elethia, la porte d'entrée de la tugue est sur le côté, à l'extrémité de la muraille de babord, ou du côté gauche du navire, vers la proue; et l'intérieur était éclairé par deux fenêtres de chaque côté, en face les unes des autres, rapprochées entre elles et percées vers l'extrémité, du côté de la poupe, à une hauteur telle que les personnes qui se trouvaient sur les passavants ne pussent pas regarder dans l'intérieur de la chambre : ces fenêtres sont quadrilatérales aussi bien que la porte, dont le haut est décoré d'une corniche. La tugue des thalamègues-yachts recevait extérieurement toutes les décorations que la sculpture égyptienne savait prodiguer, et l'ameublement intérieur correspondait, sans contredit, à la somptuosité du maître.

Dans la description de la fabuleuse thalamègue de Philopator qu'Athénée nous a conservée d'après Callixène, et que celui-ci avait basée, on peut le croire, sur ce qui se pratiquait réellement sur cette sorte de navires d'agrément, cet écrivain nous apprend que la tugue de ces yachts était distribuée en plusieurs pièces, pour la commodité des personnes qui allaient prendre leurs ébats sur l'eau dans le temps de l'inondation : et en effet, Strabon parle des familles qui se plaisaient à se promener ainsi au milieu des lotus, s'enfonçant dans le plus épais de ces plantes, et prenant leurs repas sous des tonnelles de feuillages.

Les thalamègues sur lesquelles les pharaons et les grands de l'empire naviguaient sur le Nil, et qui, sous les Ptolémées,

se réunissaient à Schédia, port militaire de l'Égypte, pour de là transporter les gouverneurs dans l'Égypte supérieure ainsi que le dit formellement Strabon, ont encore leurs analogues, sur les fleuves de la Chine, dans les *tso-tchouen* qui transportent les mandarins dans leurs gouvernements. Ces *tso-tchouen* ont une tugue formant un appartement complet, élevée de sept à huit pieds au-dessus du pont, et de plus un entrepont sous le tillac; or, nous voyons l'une des baris-thalamègues employées au convoi funèbre dessiné sur la planche 173 de l'atlas du Voyage de Champollion, percée sous la tugue de neuf fenêtres carrées et oblongues, qui indiquent aussi un entrepont pour le logement de l'équipage et les soutes où se conservaient les approvisionnements.

Nous avons dit que la décoration extérieure des thalamèques-yachts répondait à la somptuosité de l'ameublement des appartements ; nous apprenons en effet de Callixène que les incrustations d'or, d'argent, d'ivoire et des bois les plus précieux, s'y trouvaient répandues. Ézéchiel parle des tentures d'hyacinthe et de pourpre et des peintures qui couvraient les sculptures dont ces chambres étaient ornées, pendant que des verres de couleur en auraient formé les vitrages, suivant M. Champollion-Figeac (1).

Indépendamment de la tugue qui occupait le milieu du navire, il y avait encore sur plusieurs thalamègues de plaisance, comme dans celles dessinées dans les tombes de deux chefs nommés Amenhemé et Nevotheph, une sorte de dunette à l'avant; un autre pavillon de même forme s'élevait à l'arrière, et l'un et l'autre étaient tantôt à ciel découvert, tantôt couverts en terrasse. Les femmes de Nevotheph sont réunies ensemble dans une autre thalamègue marchant à la suite de celle de leur mari.

La tugue des thalamègues pharaoniques représentées

(1) *Univ. pittor., Egypte.*

dans la tombe de Sésostris, toute décorée à la royale, est de couleur d'or, certaines ayant dû être dorées en entier, d'autres ne l'étant que par bandes. La poupe et la proue sont de couleur verte, peut-être, suivant la conjecture de M. Rossellini, pour indiquer des pièces de cuivre qui auraient garni ces parties pour leur donner plus de force et de solidité. A l'arrière s'élève une enseigne surmontée d'un sphinx, emblème accoutumé du chef de l'État. Dans chacune des barques royales on remarque un patron tenant en main le bâton, signe de commandement.

Le nombre de rames des navires égyptiens dépendait de la grandeur du bâtiment; il s'en trouve jusqu'à vingt-deux de chaque côté sur une grande barque du Nil. Les rames sont très-différentes les unes des autres; on en voit qui sont assez semblables à celles dont nous nous servons aujourd'hui; d'autres ressemblent parfaitement aux pagaies en usage dans les pirogues océaniennes; celles-ci sont manœuvrées à deux mains comme les pagaies mêmes, pendant que les rames longues sont nagées par les rameurs assis, faisant face à l'arrière, et se renversant sur leurs bancs en posant un pied sur le banc du rameur qui les précède, afin d'imprimer plus de force au mouvement de nage. Ces rames étaient sans doute attachées par un nœud de corde en couronne, *strop*, à une cheville, *scalme*. Quand le navire allait à la voile, les rames étaient rentrées dans le bâtiment; mais quelquefois aussi, comme dans les galères modernes, les rameurs les tiennent relevées horizontalement au-dessus de l'eau, pour être prêts à s'en servir dans un contour, si le vent devient contraire à la marche du bâtiment, ou s'il fallait aider à la faiblesse du vent par un coup de nage : c'est de cette manière qu'elles se montrent dans une grande barque d'une peinture tombale des grottes de Beny-Hassam.

Le gouvernail des vaisseaux égyptiens se présente de différentes manières. Dans certains navires il consiste en

une, deux et jusqu'à trois grandes et larges rames descendant à la mer aux côtés du navire, vers la poupe; dans quelquesautres, c'est une rame unique terminée par une pale très-large, de forme variée, passée dans une coche pratiquée à l'extrémité de la poupe. Le manche, qui s'élève très-haut, se voit souvent engagé dans une entaille pratiquée au haut d'une espèce de mâtereau planté à l'arrière du bâtiment, devant la place du timonier, qui manœuvre ce gouvernail au moyen d'une barre courbe fixée au manche au-dessous de son passage dans l'entaille du mâtereau, et descendant dans les mains de ce timonier. En poussant à droite ou à gauche cette barre ou levier, cette même barre forçait le gouvernail à tourner dans la double entaille du mâtereau et du bord de l'arrière du navire ; et par ce mouvement, la pale ou partie large de la rame, laquelle à l'état ordinaire descendait dans l'eau parallèlement à la quille du vaisseau, était forcée de faire avec cette quille un angle dont l'effet était de faire tourner la proue de manière à pivoter sur cette rame : c'est le même effet produit de nos jours, mais avec infiniment moins de difficulté et beaucoup plus de précision, par le gouvernail de nos navires modernes, descendant verticalement dans la mer, et attaché par ses gonds à la poupe du bâtiment.

Dans les barques où le gouvernail se composait de deux rames placées une de chaque côté du navire à la poupe, un seul timonier manœuvrait ces deux rames au moyen d'un mécanisme fort simple, que montraient très-bien les deux modèles de baris funéraires trouvées par M. Passalacqua dans la tombe intacte du prêtre Mandouftep. Le manche des deux rames-gouvernail, terminées par une tête d'épervier, est lié par le haut à un montant terminé lui-même par une tête d'épervier, comme on le voit à toutes les barques sacrées : un montant s'élève ainsi de chaque côté des barques, pour soutenir chacun la rame pour laquelle il est dressé. L'une et l'autre rame a sa barre descendant ver-

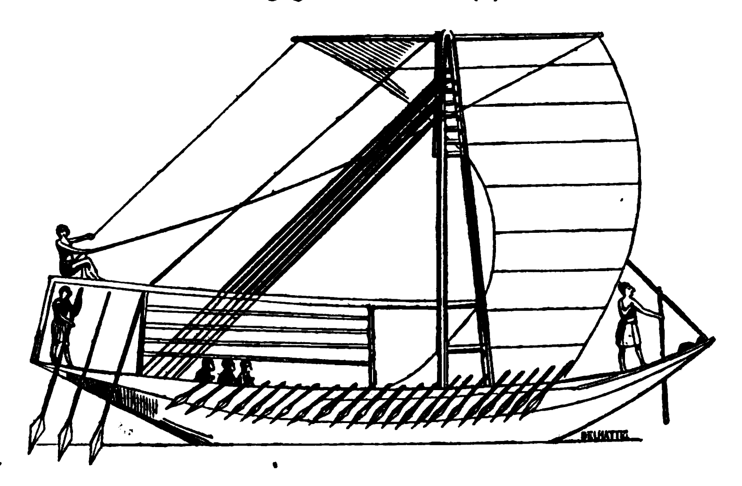
ticalement, pour se lier à une troisième barre horizontale que le timonier tient dans ses mains (1).

La voilure des navires égyptiens, extrêmement simple, consistait en un carré composé de lés de toile, et souvent de nattes de palmier, élevé à la tête d'un mât unique planté au centre du bâtiment. Le pied de ce mât descendait-il à fond de cale dans les thalamègues, ou s'arrêtait-il sur le pont, la couverture de la tugue étant le seul étambrai où il fût consolidé sur sa longueur? C'est là une question à laquelle peut donner lieu l'inspection des deux vaisseaux de charge de la grotte d'El-Kab. Le placement et le déplacement fréquents d'un mât qui aurait dû traverser toute la hauteur de la tugue et du creux du bâtiment, hauteur qui ne pouvait pas rester au-dessous de quatre mètres, aurait été trop difficile et trop pénible : nous sommes donc porté à croire qu'après avoir traversé la tugue, dont l'élévation devait être d'environ deux mètres comme dans les barques chinoises, et comme tend à l'établir la hauteur à laquelle sont placées les fenêtres de ces pavillons dans les barques d'El-Kab ou Elethia, le pied du mât devait se fixer dans un sabot cloué sur le pont.

Le mât ayant à supporter le poids très-lourd d'une immense voile en nattes de palmier, avait besoin d'être fortement consolidé. Indépendamment des haubans qu'on remarque au nombre de cinq de chaque côté, on voit, sur un tableau des tombeaux de Beny-Hassan, une bigue fixée à la tête du mât du côté de l'avant, descendant obliquement pour s'appuyer sur le pont par son autre extrémité, et liée solidement au mât qu'elle étaye au moyen de deux traverses de bois vers la partie inférieure, et de sept dans la partie supérieure, point où se passait tout l'effort de la vergue sous l'impulsion du vent. Les

(1) *Catalogue de Passalacqua*, page 127.

cinq haubans s'attachent à cette partie du mât ainsi renforcée par les sept traverses, et descendent en se portant vers l'arrière, maintenant ainsi le mât contre les doubles mouvements du tangage et du roulis (1).

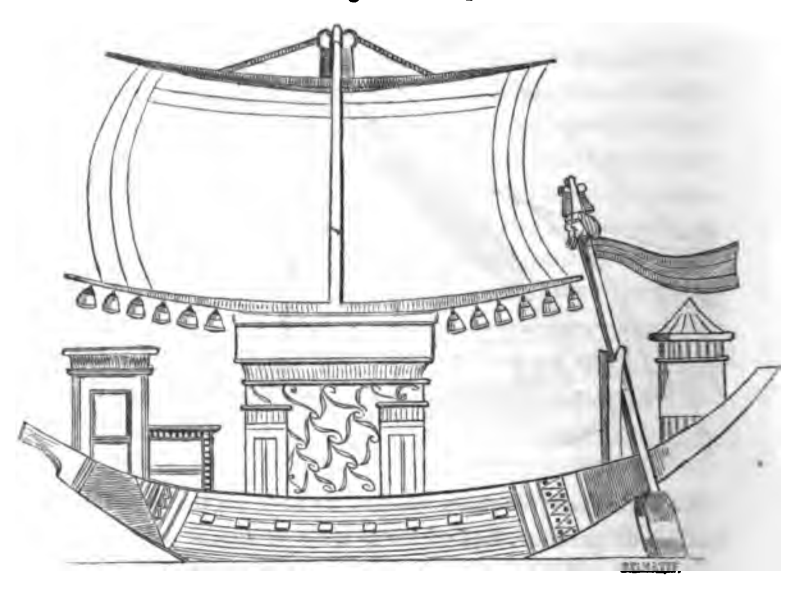


La voile était, avons-nous dit, de toile ou de nattes de feuilles de palmier. Les voiles de toile se voient principalement aux thalamègues royales, où elles sont remarquables par l'élégance des broderies symboliques dont elles sont ornées, et par la variété des couleurs qui y sont appliquées. L'une de ces voiles est quadrillée en damier, dont les carreaux sont alternativement rouges, blancs et bleus, le tout dans un encadrement en bandes de différentes couleurs (2). Le luxe, pour les thalamègues-yachts,

(1) Cette barque se trouve dessinée dans la planche 106 des *Monumenti inediti* de Rossellini; on la voit aussi dans le tome IV de l'atlas de la Description de l'Égypte, planche 65, mais avec des détails très-inexacts.

(2) On a appliqué à ces voiles colorées un passage du XXVII[e] chapitre d'Ézéchiel, qui ne s'y rapporte nullement. C'est la Vulgate qui a donné lieu à l'erreur. *Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum ut poneretur in malo,* dit saint Jérôme, tandis que le texte

ne se bornait pas là : une de ces barques se montre avec un ornement plus extraordinaire encore que les voiles colorées ; c'est une garniture de grosses houppes pendantes au-dessous de la contre-vergue sur laquelle la voile était lacée



par sa ralingue inférieure. Au bas des voiles qui ne sont pas fixées à une contre-vergue, on remarque les liens, *garcettes* ou *matafions*, qui servaient à les serrer contre la vergue. Quant aux voiles composées de nattes de feuilles de palmier, comme elles ne pouvaient pas être pliées et serrées contre la vergue, on devait, comme dans les jonques chinoises, les replier sur le pont, à la manière des feuilles d'un paravent. Ces nattes n'étaient pas disposées, dans ces sortes de voiles, par lés verticaux comme dans celles

parle d'un étendard : *Bysso in recamatione de Ægypto fuit velum tuum ad existendum tibi in vexillum.* La version syriaque adopte ce même sens ; quant à la version arabe, son interprétation diffère essentiellement des deux autres : *Byssus cum versicoloribus ex Ægypto allatis facti sunt tibi lecti, ut apponeretur tibi decor.* Biblia polyglotta.

de toile : elles étaient liées entre elles horizontalement. Il est probable aussi qu'elles n'étaient pas cousues entre elles, mais qu'on les laçait, comme encore chez les Chinois, sur un bambou intermédiaire, remplissant là le même office que l'axe dans une charnière. La voile de la grande barque des peintures de Beny-Hassan, dont nous avons parlé, se compose de dix rangées de nattes.

Les voiles de nattes ne pouvant pas s'orienter aussi facilement que celles en toile, au moyen de cordes attachées aux angles inférieurs et ramenées sur les côtés du navire de manière à emprisonner le vent, on les tendait le plus généralement entre deux vergues, comme on le pratique encore de nos jours sur les bâtiments chinois, comme les portent encore aussi quelques petites barques de Rosette et de Damiette, et comme le sont également les voiles de nattes des pirogues des îles de la Polynésie. La vergue supérieure ou antenne se montre composée de deux pièces de bois ajustées par le milieu, et le long de laquelle la voile est lacée; la vergue inférieure, ce que nous désignons par le mot de contre-vergue, destinée à faire contre-poids à la poussée du vent tendant à éloigner du mât le bas de la voile, devait par cela même avoir un poids considérable; aussi, dans les jonques chinoises, cette pièce est-elle formée d'un madrier épais de cinq à six pouces, et large d'un pied, sur lequel les nattes peuvent se replier quand la voile est baissée. Une pareille voile étant inévitablement très-lourde à hisser, les Chinois se servent d'un guindeau, et nous avons lieu de penser que les Égyptiens en usaient de même sur leurs grands navires. Peut-être serions-nous tenté d'attribuer à ce mécanisme la roue qui se fait remarquer sur la tugue, près du pied du mât de celle des deux barques d'Elethia qui est à la voile, ainsi qu'au pied de ce même mât abaissé dans l'autre barque. Les chevaux qu'on remarque sur ces deux barques ont fait supposer à M. Wilkinson que c'est

le même navire qu'on voit sous deux allures différentes à contre-bord, et que ces chevaux sont l'attelage d'un char placé sur la tugue, dont la caisse a été effacée par l'effet du temps, et dont il ne reste plus d'apparent que les roues. Dans le système de ce savant, la thalamègue appartiendrait au grand personnage dans le tombeau de qui elle est représentée, personnage qui, voyageant le long du Nil, emmènerait avec lui son char et ses chevaux, pour s'en servir dans certaines excursions par terre (1).

(1) L'auteur du mémoire sur les peintures de la grotte d'Elethia' dans la Description de l'Égypte, attribue à la manœuvre du gouvernail cette roue, qui, d'après lui, aurait été placée à l'extrémité de la barre servant à le mouvoir : cela ne pourrait être que tout autant que le gouvernail aurait été, comme dans nos navires, une pièce de bois tournant sur ses gonds. Rossellini attribuait cette même roue au service de la vergue.

M. A. Jal, historiographe de la marine, auteur d'un ouvrage très-savant sur l'archéologie navale, travail tout spécial, et que nous regrettons bien d'avoir connu trop tard, s'élève contre le sentiment de M. Wilkinson, et établit que « le moyeu de la roue était traversé « par un essieu fixé à l'antenne vers son milieu, c'est-à-dire à l'endroit « où les deux pièces de bois composant la vergue étaient réunies par « des ligatures. La roue tournant sur le plancher de la chambre au « milieu de laquelle s'implantait le mât aidait au déplacement de l'an« tenne basse, et par conséquent à tout le système de la voile. » (*Arch. nav.*, tom. I, p. 93.) Nous ne pouvons pas partager cette manière de voir. La vergue, en tournant autour du mât, décrit un arc ; et pour que la roue fixée à la contre-vergue pût décrire elle-même cet arc sur le pont de la tugue, il aurait fallu qu'au lieu d'être enchâssée dans l'antenne ou contre-vergue, elle eût été plantée par un pivot dans cette pièce, afin qu'elle eût la liberté de tourner sur elle-même, et de décrire une portion de circonférence dans le mouvement de la vergue pour son orientation. Comme l'entend M. Jal, la roue n'aurait pu suivre qu'une ligne droite, et dans ce cas elle aurait plus gêné que servi à la manœuvre, puisque, pour exécuter un mouvement circulaire, elle aurait dû traîner sur le pont, au lieu de tourner sur son axe. Une sorte de timon réellement courbé comme ceux des chars, lequel se fait très-bien remarquer à la hauteur de l'essieu, tant dans le dessin donné par la commission d'Égypte que dans ceux de Rossellini et de Champollion, tendrait plutôt à con-

Les différentes barques représentées sur les monuments se complétant les unes par les autres en ce qui tient au gréement du navire, nous remarquerons, dans la barque sous voile d'Elethia, la vergue maintenue dans sa position horizontale par des *balancines;* et dans la barque de Beny-Hassan, des *bras* qui, des bouts de la vergue, descendent entre les mains d'un matelot assis à l'arrière du navire, et chargé du soin d'orienter la voile suivant la direction du vent.

Un homme placé à la proue du navire devait indiquer au timonier la manœuvre qu'il avait à exécuter, soit pour éviter une autre barque, soit pour suivre un contour, ou pour s'éloigner de tout obstacle que la tugue empêchait ce timonier d'apercevoir lui-même. Dans la navigation des Chinois, le pilote transmet au timonier ces indications au moyen de certains coups qu'il frappe sur un petit tambour : on peut supposer que les Égyptiens, comme les Phéniciens, en usaient de même; car le ronflement des vagues, le sifflement du vent sur la voile et les cordages, le bouillonnement de l'eau autour de la carène, le bruit du remous et celui des conversations, tout empêcherait souvent la voix d'arriver en temps opportun à l'oreille du timonier. Et si nous n'apercevons sur les barques représentées dans les monuments aucun indice d'un pareil usage, c'est que l'artiste a pu le négliger, son objet n'étant pas de

firmer le sentiment de M. Wilkinson qu'à le détruire. Les objections qu'oppose M. Jal à ce sentiment, déduites de ce qu'un char placé sur la tugue aurait gêné la manœuvre de la voile, sont très-fondées; mais M. Wilkinson pourrait leur opposer que l'artiste ayant voulu montrer un char sur le navire, pour motiver la présence des chevaux dans ce même navire, et ne s'astreignant pas plus à la fidélité de la représentation et à la vérité en cela qu'en tant d'autres points de détail, il a dû se mettre peu en peine de l'effet que cette masse pouvait produire sur la couverture du pavillon, son intention artistique étant remplie. D'après toutes ces considérations, nous regardons le sentiment de M. Wilkinson comme le plus probable.

faire l'histoire monumentale de la navigation, mais bien de rendre quelques traits de la vie du personnage dont il était appelé à décorer le tombeau.

Les inscriptions tracées au-dessus des personnes de l'équipage des navires, dans ces peintures sépulcrales, indiquent le nom et les fonctions de chacune d'elles, et même les ordres donnés par les chefs; ainsi on lit: « Le nocher Nebsonch devant le gouvernail; » ailleurs, « Le pilote; » sur un autre, « Tourne le grand gouvernail, le moment d'aborder est arrivé. » Le nom et les fonctions des personnes étrangères à l'équipage s'y trouve aussi mentionné: « La dame de la maison Rotei, » c'est la femme du chef Nevotheph, propriétaire de la thalamègue, distinguée des autres femmes ou concubines, qui sont désignées, toutes ensemble, « les femmes de l'illustre chef. » La séparation habituelle des hommes et des femmes dans les navires de transport serait conforme à ce que fait entendre Hérodote sur ce même sujet, quand à propos de la fête de Bubastis cet historien s'exprime ainsi: « Voici ce qui s'observe en allant à Bubastis. On s'y rend par eau, hommes et femmes mêlés et confondus ensemble; et dans chaque bateau il y a un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. » S'il avait été dans les usages des Égyptiens d'être ordinairement hommes et femmes pêle-mêle dans les barques de passage, la remarque de notre historien aurait été oiseuse.

Dans les navires des monuments se voient, parmi les gens de l'équipage, à l'avant, les matelots préparant la corde qui devra être lancée à terre pour arrêter la barque, et s'emparant de la gaffe qui servira en accostant le rivage; d'autres fois c'est un marinier qui se dispose à sauter à terre avec un pieu pour amarrer la barque, pendant qu'un autre tient en main la masse qui aidera à enfoncer ce pieu. Les barques du Nil que nous montrent ces peintures se retrouvent encore à peu près telles dans celles qui de nos jours

naviguent sur le Gange. Comme ces antiques barques égyptiennes, celles-ci ont tantôt l'arrière et l'avant, tantôt l'arrière seulement relevé, avec une cabane ou tugue s'étendant au milieu du navire, ou s'élevant en forme de carrosse du côté de la poupe. Le gouvernail de ces mêmes barques, installé comme dans les thalamègues, monte par-dessus la tugue où se trouve la barre qui le fait mouvoir; et ce gouvernail lui-même, en forme de grande rame, a son manche engagé dans une entaille pratiquée à la tête d'un mâtereau.

La seconde espèce des barques égyptiennes, plus petite que celle des thalamègues, galères et vaisseaux de charge, consistait en de véritables pirogues, les unes construites avec membrures et bordages, les autres creusées dans un tronc d'arbre comme celles des Américains; on en voit une de la première espèce, en construction avec son avant et son arrière soutenus par des étais de bois, sur l'une des peintures de Memphis, et une de la seconde espèce, qu'on est en train de creuser dans les peintures de Kourna; pour celle-ci, un charpentier façonne à coups de hache les côtés de la barque, pendant que trois autres en évident l'intérieur avec le ciseau et le maillet.

Hérodote comprend tous les navires égyptiens sous la dénomination de *baris*. La baris était proprement la barque ou canot consacré à Phré (1), ou dans laquelle le soleil était supposé faire sa course diurne, parce que dans la mythologie égyptienne la barque jouait le même rôle que le char dans celle des Grecs. Chez ces derniers, les simulacres des dieux étaient toujours placés dans un char; en Égypte ils n'étaient portés que dans des baris; et ce nom, rendu

(1) Rossellini compose le mot *baris*, de *ba*, qui signifie barque, et de *Ré*, nom du Soleil, décliné par les Grecs en *baris*, *baridos*, de la même manière qu'ils avaient décliné le nom du roi Mœris en *mairis*, *mairidos*, mot composé également de *mai* et de *Ré*, l'aimé de Ré.

commun aux barques royales, par la raison que le pharaon était sans cesse comparé au soleil, avait fini par être donné, à ce qu'il paraîtrait, à tous les bâtiments légers. On peut considérer aujourd'hui la moderne *kandgie*, avec son carrosse à l'arrière, comme remplaçant sur le Nil l'antique baris thalamègue ou yacht, et la lourde *dahabiyeh*, comme remplaçant le vaisseau de charge. Le nom de baris était spécial aussi aux barques sacerdotales qui servaient à transporter les momies dans les nécropoles.

Généralement, la forme des baris, plus élégante que celle des autres navires, était très-allongée. La coque de ces bâtiments était étroite, basse sur l'eau, très-redressée par ses extrémités, et régulièrement tonturée d'un bout à l'autre. La poupe et la proue s'en redressaient quelquefois à une grande hauteur au-dessus du plan de la barque, et les extrémités s'en terminaient en figures de dieux, d'animaux symboliques, ou de fleurs de lotus. D'autres fois, la poupe seule se relevait à la hauteur dont nous venons de parler, et la proue était tenue beaucoup plus basse. Quelquefois la proue et la poupe se courbaient gracieusement en dedans, pour se terminer en fleur de lotus bien épanouie, avec de doubles et de triples banderoles attachées au pédoncule de la fleur. Au centre de la baris sacerdotale, au lieu de la tugue, on voit s'élever le *naos*, tabernacle ou pavillon ouvert, sous lequel on plaçait la statue divine, l'arche sacrée, ou le corps embaumé dans les baris des pompes funéraires. Cette momie, on la voit tantôt placée debout contre la cloison de l'avant et faisant face à la poupe, tantôt étendue sur un large tapis frangé couvrant tout le plancher du naos, et pendant de chaque côté le long du bord. Le naos, dont la hauteur intérieure pouvait être d'environ deux mètres, était couvert d'une sorte de dais bombé dans le sens de la longueur, et toujours plus haut devant que derrière : c'était la forme constante des tabernacles égyptiens. Les montants qui soutenaient le dais, dorés ou en couleur, étaient quelquefois

surmontés de fleurs de lotus; et les bords pendants du dais étaient ornés, dans tout le pourtour, de figures symboliques. Des mâts terminés en pointe de lance et ornés de banderoles, comme ceux qu'on plantait devant les pylones des temples aux jours de grandes fêtes, s'élèvent quelquefois aussi devant le naos des baris, du côté de la proue.

Les baris sacrées des temples étaient posées sur un plateau qui leur servait de socle, et en cet état elles étaient, suivant l'ordre de la cérémonie, portées sur les épaules de plusieurs rangées de pastophores, au moyen de bâtons passés dans les anneaux du socle, ou posées sur un traîneau avec ou sans roues, tiré par les pastophores ou par des animaux symboliques. Le corps de la bari était plus ou moins enrichi d'ornements, suivant l'usage auquel la barque était destinée; et ces ornements tenaient toujours des objets symboliques attribués à la divinité à laquelle elle était affectée, car chaque dieu avait la sienne. Dans les baris funéraires, celle qui portait la momie avait l'œil, signe caractéristique d'Osiris, peint de chaque côté sur la joue de la proue. Les baris qui n'étaient pas destinées à recevoir les images divines, ou à servir de corbillard, avaient quelquefois, au lieu du naos, une tugue, et devenaient alors de véritables thalamègues. On en voit qui n'ont qu'un simple carrosse couvrant une partie de la poupe : c'est dans ce carrosse qu'est assis, sur un siége très-bas, un prêtre dans celle des deux petites barques trouvées dans le tombeau de Mandouftep, qui ne porte pas la momie. Dans cette même baris on remarque deux scènes différentes : une femme s'y montre occupée à laver un linge blanc dans un lavoir carré, et derrière elle un homme debout tient ses deux mains croisées dans une large coupe posée sur une espèce de tonneau. Cet épisode singulier se rapporte-t-il à une cérémonie relative aux funérailles, qui nous serait tout à fait inconnue, ou représente-t-il une double scène familière ? c'est ce que nous ne saurions décider. Il nous semblerait cependant

très-extraordinaire, et peu conforme au caractère religieux des Égyptiens, que, dans un sujet aussi grave et aussi solennel, on eût voulu introduire une lavandière et un individu se livrant à un soin de toilette.

Hérodote parle de la manière dont les Égyptiens construisaient leurs barques. La matière en était le bois qu'il appelle épine, c'est-à-dire, l'accacia-saut, le *sitim* des Livres saints. On débitait ces arbres en planches d'environ 2 coudées ou 82 centimètres de long, et on arrangeait, dit-il, ces planches de la même manière qu'on arrange les briques; ce qui n'est pas facile à comprendre. Ce double plancher, assujetti par de fortes chevilles de bois, constituait le fond plat de la barque, à laquelle on donnait la longueur convenable. Sans employer ensuite d'autre membrure que des solives, ajoute Hérodote, on élevait les côtés, qu'on affermissait avec des liens de byblus. Mais comme notre historien n'a pas suivi la construction des navires, on peut supposer qu'il n'indique ici que le mode de construction suivi à l'égard des petites barques, et non pas celle des vaisseaux de charge véritables, à moins que par ce nom de vaisseaux de charge il n'entende certains chalands qu'on chargeait de marchandises pour le commerce des villes de l'intérieur, à travers les différents canaux. La barque sur son chantier, dans les peintures de Memphis, sur laquelle se voient trois hommes occupés à lier avec des cordes de papyrus les bordages de cette barque, ne rend pas plus intelligible, au point de vue de l'architecture navale, cette opération, de laquelle il est impossible de se bien rendre compte si, pour soutenir ces bordages, il n'y avait en effet, suivant le texte précis de l'historien, ni courbes ni varangues, c'est-à-dire, aucune pièce de membrure. Il est bon de noter que les deux petites baris en bois trouvées par M. Passalacqua dans le tombeau de Mandouftep sont à fond plat, comme l'indique ici Hérodote.

Les vaisseaux du commerce maritime et les thalamègues

de charge devaient être construits en sapin comme ceux des Tyriens, qui en fournissaient le bois, que l'Égypte ne produisait pas; et leur membrure devait être en bois de chêne de Basan, comme le dit le prophète Ézéchiel. Les bordages étaient assujettis probablement avec des clous et des gournables, et les joints devaient en être calfatés avec du papyrus, recouvert sans doute extérieurement d'un enduit résineux, comme on le pratique de nos jours en Chine sur les coutures des jonques. C'est avec le bois d'acacia qu'aurait été fait aussi le mât, au dire d'Hérodote; mais suivant Ézéchiel, c'était avec le bois de cèdre: et cette version est plus probable, parce que l'acacia n'aurait pas été assez élastique pour remplir les conditions qu'exige un bon mât. Quant aux rames, le même prophète assure qu'on les faisait de bois d'aune (1). Ce qui démontre bien qu'Hérodote, dans ce qu'il dit touchant la construction des navires, n'entend parler réellement, comme nous le supposons, que d'espèces de chalands à porter des marchandises, c'est ce qu'il ajoute: que ces navires ne pouvaient pas remonter le Nil, à moins d'être poussés par un grand vent; mais que pour le leur faire descendre il suffisait de suspendre dans la mer, à l'avant de la barque, une claie tissée de jonc et de bruyère, et de laisser pendre de l'arrière une pierre percée pesant deux talents (environ 64 kilogrammes). La claie entraînée par le courant, ajoute l'historien, entraînait la barque, que la pierre traînant sur le fond servait à diriger. Ici encore, Hérodote nous paraît avoir été mal instruit de ce qui se passait à l'égard de ces barques. La pierre traînant sur le fond ne pouvait pas servir à diriger la marche; c'était le gouvernail seul qui pouvait produire cet effet et remplir cet office. Nous croirions plutôt que la pierre, au lieu de pendre de l'arrière, devait être attachée au bas de la claie pour la maintenir, par ce

(1) Ézéchiel, XXVII, 5-8.

poids, dans une position verticale dans l'eau, et empêcher que la rapidité du courant ne la ramenât à la ligne horizontale, où son effet aurait été presque nul. Une corde attachée par un bout à cette pierre pouvait, passant sous la barque, venir s'attacher par l'autre bout à l'arrière de cette barque, afin de maintenir plus efficacement la claie plongée dans l'eau(1).

Ce que nous avons dit jusqu'ici au sujet des navires des Égyptiens nous fait connaître quatre différentes espèces de barques naviguant sur le Nil :

1° Des navires lourds et de charge, à l'usage du commerce, pouvant sortir des bouches du fleuve et naviguer le long des côtes; navires thalamègues, c'est-à-dire, munis d'une tugue pour le logement des passagers, l'intérieur de la coque, sous le pont, étant réservé pour les marchandises et pour l'équipage;

2° Ceux que nous avons qualifiés du nom de galères, vastes pirogues avec un mât à gabie ou *charchesium*, et une voile de toile pouvant se carguer au haut du mât au moyen de deux cargue-points et de trois cargue-fond : navires destinés seulement pour la guerre;

3° Les baris, soit thalamègues de plaisance, que nous comparons à nos yachts modernes, soit à tabernacles : navires sacrés ou hiératiques;

4° Enfin les radeaux de charge ou chalands.

Nous ne parlerons pas des thalamègues d'une grandeur démesurée que Ptolémée Philadelphe aurait fait construire;

(1) M. Jal adopte le récit d'Hérodote; et, à l'occasion de cette pierre pendant de la poupe du navire, il remarque que les premières ancres dont on s'est servi dans la plus haute antiquité furent des pierres ou des masses de métal, dont le poids arrêtait le navire quand on les laissait tomber dans l'eau. Il est probable que les bâtiments égyptiens avaient de ces sortes d'ancres; et si on ne les voit pas, c'est qu'elles étaient placées dans le navire. Quant à la pierre dont parle ici Hérodote, nous croyons que l'explication que nous donnons de son usage est plus vraisemblable que celle qu'en donne l'historien.

nous n'y croyons pas plus qu'au vaisseau que Diodore prête à Sésostris. Suivant cet écrivain, le grand roi aurait possédé « un navire en bois de cèdre de 280 coudées de long, dont l'extérieur était revêtu de lames d'or, et l'intérieur de lames d'argent. » Pour démontrer l'impossibilité d'une semblable construction, il suffit de dire qu'en ne calculant cette longueur que d'après la coudée commune, la plus courte de toutes [0^{m},4618], elle aurait été de 129 mètres, c'est-à-dire, de plus du double de la longueur de nos vaisseaux de cent vingt canons, qui sont bien les machines les plus colossales de cette espèce. Un tel navire, dont la hauteur au-dessus de l'eau, d'après Callixène, à qui, comme Athénée, Diodore paraît avoir emprunté sa fable, aurait été de 40 coudées ou 18^{m},47, n'aurait pu aller à la voile, les anciens étant restés entièrement étrangers à cet art de la voilure compliquée qui de nos jours fait voler sur l'eau ces imposantes masses; et pour le faire marcher à la rame, il eût fallu aux rameurs la taille des colosses memnoniens (1).

Les écrivains nous signalent encore quelques autres barques légères qui servaient à traverser le Nil ou à glisser sur

(1) Callixène, dans Athénée, donne au premier vaisseau qu'il décrit, et qui paraît être le type de celui de Diodore, une longueur de deux cent quatre-vingts coudées, une hauteur de quarante coudées, et une largeur de trente-huit. Les gouvernails de ce navire auraient eu trente coudées de longueur (dix de moins que la hauteur du navire), et ses plus grosses rames, trente-huit coudées (deux de moins que cette même hauteur). Des rameurs placés à cette hauteur de quarante coudées ou 18^{m},47, n'auraient pu manœuvrer que des rames de plus de cent mètres de long, pour pouvoir placer leurs mains sur les poignées, et en faire plonger la pale d'un mètre dans l'eau. Que si l'on suppose que les plus hauts rameurs n'étaient qu'à une hauteur d'environ dix à onze mètres, ainsi que le ferait penser la longueur attribuée aux gouvernails; comme ce navire était à quarante rangs de rames, il ne resterait plus qu'une hauteur de dix mètres pour placer les trente-neuf autres rangs de rameurs. En toute considération, la fable de ces navires ne peut pas être réfutée sérieusement au point de vue nautique.

l'inondation. Dans ce nombre, nous trouvons d'abord le *pacton*, sur l'un desquels Strabon traversa le fleuve à Philæ. Certains traducteurs avaient cru voir, dans la description de ce bateau par le géographe grec, un tissu de courroies; tandis qu'il ne s'agit, comme le démontre très-bien M. Letronne, que d'un radeau composé de baguettes assemblées en manière de nattes : le passager s'asseyait sur une banquette au centre de ce frêle soutien, que l'eau traversait de toute part (1). Pline fait mention de *bateaux pliables*, dont les Éthiopiens se servaient pour remonter les cataractes : c'est sans doute le même système de bateaux que ceux dont parle le même écrivain, construits avec du papyrus tressé, et tissé entre des joncs, c'est-à-dire, une sorte de bateau en claies. En retirant les roseaux, joncs ou bambous qui tenaient écartés les bords de ces bateaux, on pouvait les plier; et, à raison de leur légèreté, il était facile de les transporter sur les épaules au delà des cataractes.

L'usage des navires de papyrus aurait été très-étendu dans l'antiquité, s'il était vrai, comme l'avance encore Pline, qu'il fallait vingt journées de navigation pour se rendre du pays des *Prasii* à l'île Taprobane avec des barques de papyrus; tandis qu'on n'en mettait que cinq avec les vaisseaux romains pour exécuter le même voyage. Mais ce ne peut être ici qu'une appréciation comparative faite dans le cabinet, et non une comparaison réelle déduite de l'expérience et fondée sur des faits; car des barques de papyrus auraient été dans l'impossibilité d'aborder les luttes de la mer (2).

(1) Letronne, *traduction du XVII[e] livre de Strabon.*

(2) M. Jal ne croit pas non plus à la possibilité d'aventurer sur la mer des navires en papyrus. C'est à son savant travail sur l'archéologie navale, travail aussi complet qu'on peut le désirer, que nous renvoyons les lecteurs qui désireraient de plus grands détails sur la construction, l'armement, le gréement et tout ce qui se rapporte à la navigation des Égyptiens, parties traitées *ex professo*, et avec plus de développement que nous n'aurions pu le faire ici.

Strabon est le seul auteur qui parle de bateaux en terre cuite, en usage sur le Nil : nous ne croyons pas plus à ces bateaux qu'aux grands vaisseaux de Philopator. Il ne suffit pas qu'un fait soit avancé par un écrivain de l'antiquité, même le mieux famé, pour que ce fait soit adopté sans contestation; il faut avant tout que ce même fait soit croyable, et celui de l'existence de bateaux de terre cuite ne l'est pas. Nous n'hésitons donc pas à supposer que le texte de Strabon a dû être altéré en cet endroit. Qu'on réfléchisse au poids de la terre cuite, à la profondeur qu'aurait dû avoir un tel bateau pour pouvoir se soutenir lui-même sur l'eau, pour supporter ensuite le poids d'un homme, et plus encore si on devait y placer quelques marchandises; à l'immensité du four qu'il aurait fallu pour cuire une pareille pièce, aux dangers auxquels aurait été sans cesse exposé un esquif aussi fragile, à l'impossibilité de transporter aucune charge, c'est-à-dire, d'ajouter le poids d'un fardeau au poids déjà si considérable de la matière; mais, plus encore que tout cela, à l'inutilité complète de recourir à un semblable moyen, lorsque nous voyons qu'avec le simple tissu des tiges du papyrus, avec le facile treillage de quelques baguettes, on se faisait un bateau; lorsqu'il ne faut encore, de nos jours, à un Égyptien que deux bottes de paille, sur lesquelles il s'assoit à califourchon, pour passer d'une rive à l'autre du Nil. Pline, qui fait mention de toutes les espèces de barques en bois, en cuir, en jonc, en papyrus, aurait-il gardé le silence sur celles d'une matière aussi insolite que la terre cuite, si Strabon avait réellement écrit ce qu'on lui prête? Strabon disait peut-être que les Égyptiens descendent quelquefois le Nil sur des trains de pots de terre, comme on le pratique encore de nos jours; et une lacune de quelques mots dans le premier manuscrit aura occasionné l'opinion singulière qu'on lui a fait émettre. Il en est donc des barques en terre cuite comme de celles en courroies. Quant aux barques tissées de papyrus, elles ser-

vaient principalement pour la chasse et pour la pêche, dans le temps de l'inondation ; on peut du moins le supposer : et c'est sans doute un bateau de ce genre qu'offre l'un des dessins de l'atlas du Voyage de M. Caillaud à Méroé (1). Une planche étendue sur ce bateau, de l'arrière à l'avant, supporte le chasseur qui s'y tient ainsi debout, au lieu de se placer dans l'intérieur de la barque. Les Égyptiens furent de tout temps très-hardis sur le Nil ; et Strabon n'oublie pas de citer l'espèce de spectacle que les bateliers de l'île d'Éléphantine s'amusaient à donner aux gouverneurs de leur pays, en faisant remonter leurs barques au-dessus des cataractes, les conduisant ensuite au milieu de ces roches, les laissant dériver vers les cascades, d'où, abandonnées au cours de l'eau, elles étaient lancées, eux dedans, du haut du précipice dans l'abîme, sans qu'il leur survînt aucun mal, ni que leur barque en reçût le moindre dommage.

(1) *Voyage à Méroé*, planche 75.

APPENDICE

Sur les routes commerciales de l'ancienne Afrique, extrait du tome VI de l'ouvrage de M. Heeren sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité.

« Ayant indiqué dans un traité particulier les anciennes routes commerciales de l'Asie, je crois devoir en faire autant pour celles de l'Afrique. J'en ai déjà parlé, il est vrai, dans le corps de l'ouvrage; et quoique je sache qu'à ces observations je n'en aurai guère de nouvelles à ajouter, j'ai voulu mettre mes lecteurs en état de former un jugement eux-mêmes, en donnant pour chaque route les autorités sur lesquelles je me fonde. Pour répondre aux demandes d'une juste critique, j'ai eu soin de distinguer le certain de ce qui n'est que vraisemblable; et, pour faciliter l'aperçu de l'ensemble, je traite séparément des routes commerciales de Carthage et de celles de l'Égypte.

« I. ROUTES COMMERCIALES DE CARTHAGE.

« J'entends par routes commerciales de Carthage celles qui partaient de cet État ou y aboutissaient, en y comprenant la route entre l'Égypte et le Fezzan ou Phazania, parce que celle du Fezzan au pays des Syrtes n'en était qu'une continuation.

« 1. *Route de l'Égypte au pays des Garamantes, ou le Fezzan.*

« Cette route s'étend de Thèbes dans la haute Égypte jusqu'à la frontière du pays des Garamantes, près de Zuila. Elle passe par Ammonium et Augila, comme le prouve la description par stations et distances qu'en fait Hérodote (IV, 181-185.) L'omission de deux stations, la grande

oasis et Zala, dont la première cependant se laissé démontrer par Hérodote (III, 26) lui-même, ne peut offrir une objection; car une fois le point de départ et le terme du voyage connus, les stations intermédiaires s'entendent naturellement, lors même qu'elles ne seraient pas indiquées.

« 2. *Route du pays des Garamantes jusque chez les Lotophages, dans le pays des Syrtes, et par conséquent jusque dans le territoire de Carthage.*

« Les derniers voyageurs ont confirmé en tout point l'existence de cette route, dont Hérodote (IV, 183) a donné le nombre de journées. Ces deux routes sont encore suivies aujourd'hui.

« 3. *Route du pays des Garamantes jusqu'à celui des Atlantes.*

« Cette route, la continuation de celle dont nous venons de parler, se dirige au sud, dans l'intérieur de l'Afrique. Mais où sont les habitations des Atarantes ou Atlantes? Celles-ci ont été indiquées, sinon avec une certitude historique, du moins avec une haute vraisemblance,

« *a*, parce qu'on ne peut admettre raisonnablement d'autre direction, et que rien dans Hérodote ne s'y oppose;

« *b*, parce que les distances s'accordent ainsi que

« *c*, les indices; et

« *d*, parce que c'est encore aujourd'hui la grande route commerciale qui conduit dans l'intérieur de l'Afrique, à Bournou et à Soudan.

« La seule objection apparente que l'on pourrait faire contre cette route, serait que les Atlantes, d'après leur nom, sont à chercher près du mont Atlas. Mais rien ne conduit nécessairement à cette conclusion; car le nom du mont Atlas n'est nullement indigène en Afrique, mais lui a été donné par les Grecs. Au témoignage de Strabon (XVI, p. 1181), le mont Atlas est appelé en Afrique *Dyris*, nom qui, comme on voit, n'a rien de commun avec celui

du peuple indigène des Atlantes. Les voyageurs modernes ont démontré également la raison pour laquelle la route commerciale vient aboutir au pays des Atlantes. Les Garamantes, les Nasamons et les Carthaginois ne purent donner d'autres renseignements à Hérodote, parce que leurs voyages n'allaient pas au delà de ces contrées.

« Le commerce dans l'intérieur de l'Afrique ne pouvait se faire que par des caravanes ; voilà ce que nous apprend la nature du sol et des peuples de ce continent. Nous avons montré que ce commerce se faisait principalement par les habitants des Syrtes et par les Garamantes ;

« *a*, parce que ces peuples nomades, en possession des bêtes de somme nécessaires, y étaient les plus propres (Scylax, *Géogr. minér.*, I, p. 48) ;

« *b*, parce qu'Hérodote put recueillir à Thèbes ces renseignements de la bouche même de ces marchands (Hérodote, II, 28, 32, 173) ;

« *c*, parce que ces peuples firent des expéditions régulières à Augila (Hérodote, IV, 172), et qu'ils allèrent à Ammonium (Hérodote, II, 32) ;

« *d*, parce qu'on ne peut douter qu'ils (Hérodote, II, 32) ne poussèrent que jusqu'aux rives du Niger ou du Joliba, puisque les relations d'Hérodote ne peuvent pas s'appliquer à un autre fleuve.

« II. Routes commerciales de l'Égypte.

« J'entends par ces routes toutes celles qui partaient de l'Égypte, ou qui y aboutissaient ; mais du temps d'Hérodote elles partaient toutes de Thèbes, puisque l'auteur grec y recueillit tous ses renseignements sur l'intérieur de l'Afrique, et que toutes les distances étaient calculées à partir de cette ville.

« 1. *Route commerciale de Thèbes au pays des Garamantes et au territoire de Carthage.*

« Celle-ci vient d'être décrite.

« 2. *Routes commerciales de Thèbes en Éthiopie et à Méroé.*

« Il y en avait deux :

« *a*. Une le long des rives du Nil, et en partie sur ce fleuve. Hérodote (II, 29) nous la fait connaître par le nombre de ses journées ;

« *b*. La route de Thèbes à Mérawé (la colonie de Méroé) par le desert de la Nubie. On ne peut nier l'existence de cette route lors même qu'on ne saurait la démontrer historiquement. (?)

« *c*. Les Français ont établi l'opinion qu'une route commerciale allait sur la gauche du Nil, de Mérawé à Abydus, dans la haute Égypte, considérée plus tard comme le siége principal du commerce éthiopien d'esclaves. Abydus étant devenue par la suite une des villes les plus importantes de l'Égypte, qui ne connut de supérieure que Thèbes (STRABON, p. 1167), et les conquérants éthiopiens paraissant même y avoir fondé leur résidence, je penche beaucoup pour cette opinion, quoique je ne sache alléguer d'autre preuve historique en sa faveur.

« 3. *Route commerciale d'Edfou dans la haute Égypte, jusqu'au golfe Arabique et jusqu'à Bérénice.*

« La haute antiquité de cette route, découverte par Belzoni, est, quoique je ne puisse le prouver, très-vraisemblable, puisqu'on y trouve encore les débris d'anciens édifices égyptiens. D'après une autre relation (*Scenes and impressions in Egypt and Italy, by the author of sketches of India*; London, 1824), une grande route commerciale, dont les deux tiers passent entre des collines de rochers, s'étend de Thèbes à Cosséir, l'ancien Myos-Hormos. Je ne puis assurer qu'elle ait existé au temps des pharaons ; mais si ces derniers entretenaient des flottes sur le golfe Arabique, il devait y avoir des chemins frayés pour y arriver ; et la circonstance que Thèbes est présentée comme point de départ, rend l'ancienneté de cette route très-vraisemblable.

« 4. *Route commerciale de Méroé jusqu'au golfe Arabique.*

« Elle est indiquée par les ruines d'Axum et d'Adule (Pline, VI, 34).

« 5. *Route commerciale de Memphis en Phénicie.*

« Celle-ci a déjà été décrite dans les recherches relatives aux routes commerciales asiatiques des Phéniciens.

« Voilà ce que nous avions à dire pour démontrer l'existence de chacune de ces routes en particulier. Mais il est une considération qui milite bien plus en faveur de toutes en général. La nature du sol n'admettant pas d'autre genre de commerce ni d'autres routes, il faut opter entre ces deux opinions : ou il n'y eut pas de commerce dans l'intérieur de l'Afrique, à une époque où les côtes de ce continent étaient occupées par des peuples commerçants ; ou bien il eut lieu et se fit de la manière indiquée, et par ces routes que la nature offrait comme les plus convenables à ce genre d'opérations. »

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

PARTIE TECHNOLOGIQUE.

DE LA CASTE SACERDOTALE.

ERRATA DU DEUXIÈME VOLUME.

Page 107. Il y a eu, à la note du bas de la page, intervertissement de phrases. Il faut la lire ainsi :

(1) Isaïe, XIX, M. Wilkinson a donné dans son deuxième volume des *Manners and customs*, le dessin d'une pêche au filet, tirée des peintures d'un tombeau voisin des pyramides, où l'on voit les morceaux de liége et de plomb disposés à peu près comme dans nos filets modernes. Voyez ce volume, page 20, 21. A la page 55 du tome III on voit aussi la pêche au havenet, filet tendu entre deux perches. Le musée de Berlin possède un fragment de filet de la première espèce.

Page 238, ligne 3, *au lieu de :* ouvrées, *lisez :* ouvragées.

FIN.





